

Ordre n°40805

Université des Sciences et Technologies (Lille 1)  
Institut de Sociologie  
Ecole Doctorale SESAME / Laboratoire CLERSE

***Le pouvoir symbolique du discours de la  
Banque mondiale sur la perception des acteurs  
locaux du développement***

***Le cas du Burkina Faso***

**Thèse de Doctorat**

Soutenue par Melle Aude NANQUETTE

Le lundi 23 Avril 2012

**Jury :**

**Directeurs de thèse :**

M. Rémy BAZENGUISSA, Professeur, Université Lille 1, Directeur.

M. Bruno BOIDIN, Maître de conférences, Université Lille 1, Co-  
directeur.

**Rapporteurs :**

M. Jérôme BALLET, Maître de conférences, Université St Quentin en  
Yvelines.

M. Jean-Bernard OUEDRAOGO, Directeur de recherche CNRS.

**Membres :**

M. Richard BANEGAS, Professeur, Centre d'Etudes et de Recherches  
Internationales

M. Giorgio BLUNDO, Maître de conférences, EHESS.

# ***Le pouvoir symbolique du discours de la Banque mondiale sur la perception des acteurs locaux du développement***



## ***Le cas du Burkina Faso***

USTL / SESAME/CLERSE

Thèse de doctorat de Sociologie

Soutenue par Melle Aude NANQUETTE

Le lundi 23 Avril 2012

### **Jury :**

#### **Directeurs de thèse :**

M. Rémy BAZENGUISSA, Professeur, Université Lille 1, Directeur.

M. Bruno BOIDIN, Maître de conférences, Université Lille 1, Co-directeur.

#### **Rapporteurs :**

M. Jérôme BALLET, Maître de conférences, Université St Quentin en Yvelines.

M. Jean-Bernard OUEDRAOGO, Directeur de recherche CNRS.

#### **Membres :**

M. Giorgio BLUNDO, Maître de Conférences, EHESS.

## **Résumé**

Titre : Le pouvoir symbolique du discours de la Banque Mondiale sur la perception des acteurs locaux du développement. Le cas du Burkina Faso.

Parmi les différentes phases de l'aide au développement depuis sa création au lendemain de la seconde guerre mondiale, la dernière approche promue par la Banque mondiale prend la forme de la lutte contre la pauvreté, proposant de nouveaux concepts, tels que le processus participatif, la gouvernance et l'efficacité de l'aide, impliquant de nouveaux partenariats et une réorganisation des processus de décision.

Dans un pays fortement dépendant de l'aide tel que le Burkina Faso, différentes catégories d'acteurs locaux interagissent dans le cadre de la mise en œuvre des stratégies internationales.

Nous sommes allés à la rencontre de bailleurs de fonds, membres de l'État, ONG, organisations militantes, universitaires et animateurs afin de mettre en perspective leur discours sur la mise en œuvre de l'aide avec celui de la Banque mondiale à travers l'étude des principaux ensembles conceptuels extraits du discours de la Banque mondiale.

L'analyse de leur discours a pour objectif de mettre en perspective leur perception avec le positionnement des catégories d'acteurs au sein du champ organisé autour de relations de pouvoir.

Par ce biais, nous démontrons les contraintes imposées par le système de l'aide sur le discours et les actions des acteurs sociaux positionnés à différents niveaux de la hiérarchie du champ du développement. Le pouvoir symbolique du discours de la Banque Mondiale sur la perception des acteurs locaux du développement. le cas du Burkina Faso.

Mots clés : Aide au développement / Aide économique – Banque mondiale – Lutte contre la pauvreté – Burkina Faso – Analyse du discours

Photo n°1 (p2) : Femme Peuhl devant son habitation traditionnelle

## **Abstract**

Title : The symbolic power of the speech of the World bank on the perception of the local actors of the development. The case of Burkina Faso

Among the various phases of the development aid since its creation after the second world war, the last approach promoted by the World bank takes the shape of the struggle against poverty, proposing new concepts, such as the participative process, the governance and the efficiency of aid, involving new partnerships and a reorganization of the decision's process.

In a country strongly depending on the international aide such as Burkina Faso, various categories of local actors interact within the framework of the implementation of the international strategies.

We met donators, actors of the state, NGOs (the non-governmental organization), militant, organizations, academics and animators to compare their speech on the implementation of aid with that of the World bank through the study of the main abstract sets extracted from the speech of the international organization.

The analysis of their speech has objective to put in perspective their perception with the location of the categories of actors within the social area organized around relations of power.

By this way, we demonstrate the constraints imposed by the system of the aid on the speech and the actions of the social actors positioned at various levels of the hierarchy of the field of development.

Key words : Development aid / Economic aid – World Bank – Fight against poverty – Burkina Faso – Analysis of the speech

*« On me parle de progrès, de réalisations, de maladies guéries, de niveaux de vie élevés au dessus d'eux-mêmes.*

*Moi je parle de sociétés vidées d'elles-mêmes, de cultures piétinées, d'institutions minées, de terres confisquées, de religions assassinées, de magnificences artistiques anéanties, d'extraordinaires possibilités supprimées.*

*On me lance à la tête des faits, des statistiques, des kilométrages de route, de canaux, de chemins de fer.*

*Moi je parle de milliers d'hommes sacrifiés au Congo-Océan (chemins de fer). Je parle de ceux qui, à l'heure où j'écris, sont en train de creuser à la main le port d'Abidjan. Je parle de millions d'hommes à qui on a inculqué savamment la peur, le complexe d'infériorité, le tremblement, l'agenouillement, le désespoir, le larbinisme.*

*On m'en donne plein la vue de tonnage de coton ou de cacao exporté, d'hectares d'oliviers ou de vignes plantés.*

*Moi je parle d'économies naturelles, d'économies harmonieuses et viables, d'économies à la mesure de l'Homme indigène désorganisées, de cultures vivrières détruites, de sous-alimentation installée, de développement agricole orienté selon le seul bénéfice des métropoles, de rafles de produits, de rafles de matières premières ».*

*(Aimé Césaire, Le développement comme colonialisme, cité dans l'Ecologiste n°6)*





Photo n°2 : Réunion d'information villageoise avec les femmes dans un village du Sahel (Mai 2008)

Photo n°3 : Réunion d'information villageoise avec les hommes

## **Remerciements**

Si cette recherche constitue le résultat de la réflexion et de l'engagement d'une personne, il n'en reste pas moins le fruit d'une collaboration et de la contribution, directe ou indirecte, de nombreuses rencontres.

A mes parents, qui m'ont enseigné et transmis cette soif de savoir, de se dépasser et d'aller au terme de toute entreprise ;

A mes grands parents, à leur altruisme et à leur envie de découverte qui m'ont fait poser mon premier pas au Pays des Hommes Intègres;

A mes directeurs de thèse, qui ont su avec finesse et patience saisir mon processus de travail et mon mode d'appréhension de la recherche, en me prodiguant de nombreux conseils avisés ;

A mes proches, amis, famille, ceux qui ont exprimé leur confiance en moi, ceux qui l'ont moins exprimé, dans les deux cas vous avez contribué à stimuler ma motivation et mon désir de mener à terme ce projet ;

Aux nombreuses rencontres faites au cours de ces quatre années au Burkina Faso qui ont participé à l'enrichissement de cette recherche et mon épanouissement personnel. Je remercie plus spécifiquement les quarante huit personnes qui ont acceptées ma demande d'entretien ainsi que ceux qui m'ont autorisé à les suivre dans leurs activités en lien avec la lutte contre la pauvreté.

## **Acronymes**

- AEPHA : Approvisionnement en Eau Potable, Hygiène et Assainissement
- AEANF : Association des Etudiants d'Afrique Noire Francophone
- AD : Analyse du Discours
- APD : Aide Publique au Développement
- AT : Assistant Technique
- BF : Burkina Faso
- BF : Bailleurs de Fonds
- BIRD : Banque Internationale de Reconstruction et de Développement
- BM : Banque mondiale
- CAS : Country Assistance Strategy
- CDD : Community Driven Development
- CNUCED : Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement
- CREPA : Centre Régional pour l'Eau Potable et l'Assainissement à faible coût
- CSLP : Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
- CSPS : Centre de Santé et de Promotion Sociale
- DEA : Diplôme d'Etudes Approfondies
- DGRE : Direction Générale des Ressources en Eau
- DSRP : Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté
- FMI : Fonds Monétaire International
- IBW : Institutions de Bretton Woods
- IDH : Indice de Développement Humain
- IPH : Indice de Pauvreté Humaine
- IEC : Information, Education et Communication
- IFC : Corporation Internationale de Financement
- IFI : Institutions Financières Internationales
- IPPTE : Initiative Pays Pauvres Très Endettés
- MIGA : Agence de Garantie d'Investissement Multilatérale
- NPI : Nouveaux Pays Industrialisés
- OMC : Organisation Mondiale pour le Commerce
- OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement
- ONG : Organisation Non Gouvernementale



- ONU : Organisation des Nations Unies
- OSC : Organisation de la Société Civile
- PAS : Programmes d'Ajustement Structurel
- PCD : Plan Communal de Développement
- PED : Pays En Développement
- PIC : Public Information Center
- PNAEPA : Programme National d'Assainissement en Eau Potable et Assainissement
- PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement
- PTF : Partenaires Techniques et Financiers
- P5 : 5 permanents du conseil de sécurité des Nations Unies
- QAG : Quality Assurance Group
- RDC : Renforcement des capacités
- RDH : Rapport sur le Développement Humain
- RDM : Rapports sur le Développement dans le Monde
- SC : Société Civile
- SDN : Société des Nations
- UGEB : Union Générale des Etudiants Burkinabè
- UGETA : Union Générale des Travailleurs d'Afrique noire
- UE : Union Européenne
- UNICEF : United Nations Children's Found
- URSS : Union des Républiques Socialistes Soviétiques
- VI : Volontaire International

# **Sommaire**

|                                                                                                                                                 |                |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| <b><u>Partie I : Cadre méthodologique et analytique</u></b>                                                                                     | <b>18</b>      |
| Chapitre 1 : Une socio-anthropologie compréhensive appliquée au champ du développement                                                          | 20             |
| Chapitre 2 : Le discours comme objet à révéler et le processus d'analyse intégrale du discours                                                  | 61             |
| Chapitre 3 : L'enquête de terrain                                                                                                               | 90             |
| <br><b><u>Partie II : La conception du développement dans l'approche de la Banque mondiale</u></b>                                              | <br><b>102</b> |
| Chapitre 4 : La construction du champ du développement et le basculement vers la lutte contre la pauvreté                                       | 103            |
| Chapitre 5 : Nouveau paradigme de l'aide au développement et évolution des rapports de force entre acteurs                                      | 152            |
| Chapitre 6 : Evolution du discours de la Banque mondiale au sujet de l'aide au développement                                                    | 190            |
| <br><b><u>Partie III : L'interprétation par les acteurs locaux du champ du développement à travers une analyse comparative des discours</u></b> | <br><b>234</b> |
| Chapitre 7 : Présentation du corpus discursif et du processus d'analyse des données                                                             | 235            |
| Chapitre 8 : Analyse thématique et linguistique du corpus discursif par catégories d'acteurs locaux du développement                            | 255            |
| Chapitre 9 : L'inscription du discours des acteurs dans la structure et le processus du champ du développement                                  | 395            |

## **Prologue : Le processus d'investigation et immersion**

Afin de me familiariser avec mon objet de recherche, j'ai fait le choix de résider au Burkina Faso de février 2008 à septembre 2011 en occupant des postes de stagiaire, volontaire ou salariée au sein de différentes organisations menant des activités en lien avec le champ du développement. Ces expériences de mode de vie et de travail ont forgé le regard que je porte sur la problématique inhérente à ma recherche.

De février à juillet 2008, j'ai occupé le poste de stagiaire au sein d'une ONG française, travaillant principalement dans le secteur de l'Approvisionnement en Eau Potable, de l'Hygiène et de l'Assainissement (AEPHA). La mission qui m'était confiée dans le cadre de ce stage consistait en une participation à un projet visant le renforcement et le développement de stratégies villageoises de prévention de la malnutrition. Ma contribution aux activités d'état des lieux de la zone dans le cadre de ce projet en partenariat avec les acteurs locaux du développement s'est présentée comme une introduction invitant à une compréhension des facteurs socio-culturels susceptibles d'influencer les mentalités et les pratiques en matière de nutrition et de sécurité alimentaire.

L'opportunité de poursuivre cette aventure s'est matérialisée sous la forme d'un volontariat au sein d'une organisation canadienne « Ingénieurs Sans Frontières Canada ». Après une formation à Toronto fin 2008, j'intégrais une organisation interétatique à Ouagadougou, le CREPA (Centre Régional pour l'accès à l'Eau Potable et à l'Assainissement à faible coût), pour une durée de douze mois.

Enfin, à partir de septembre 2010, j'ai occupé un poste de sociologue dans le cadre d'un projet d'assainissement écologique, hébergé par le 2ie (Institut International d'Ingénierie en Eau et en Environnement).

## **Introduction : La construction réflexive de l'objet de recherche**

*« Il y a un peu plus de cinquante ans est née (...) une espérance aussi grande pour les nouveaux « damnés de la terre », les peuples du tiers-monde, que le socialisme l'avait été pour les prolétariats de pays occidentaux. Une espérance peut-être plus suspecte dans ses origines et ses fondements, puisque les Blancs en avaient apporté avec eux les graines et qu'ils les avaient semées avant de quitter les pays qu'ils avaient pourtant durement colonisés. Cette espérance, c'était le développement. Mais enfin, les responsables, dirigeants, élites des pays nouvellement indépendants présentaient à leur peuple le développement comme la solution de tous leurs problèmes. »<sup>1</sup>*

Depuis l'apparition du mot « développement » sur la scène des relations internationales, ce dernier est présenté par ses fondateurs comme le processus approprié pour permettre aux pays considérés comme pauvres de rattraper leur retard. Le 20 Janvier 1949, dans le contexte de reconstruction post seconde guerre mondiale, le président américain Truman prononce un discours dont le point IV marquera l'Histoire des relations internationales. Le champ du développement voit le jour, au lendemain de la seconde guerre mondiale, dans une époque marquée par la volonté de Nations puissantes telles que les Etats-Unis de modifier les relations entre les anciens Empires et leurs colonies. Le vent de décolonisation qui souffle bientôt notamment sur l'Afrique s'accompagne de la création d'un cadre institutionnel et de l'ascension de dirigeants nationaux favorables à ce transfert de ressources et d'expérience en provenance des grandes puissances occidentales, aux commandes des institutions financières internationales nouvellement créées.

Une vision du monde assortie de discours à portée humaniste voire paternaliste fait naître cette notion de « développement », avec pour idée d'apporter un soutien aux pays défavorisés. L'idée sous-jacente est de leur permettre de rattraper leur retard en termes de développement économique. Depuis lors, ces mêmes puissances s'inscrivent dans un processus d'élaboration des politiques dites d'aide au développement avec pour objectif déclaré de réduire les inégalités dans le

---

<sup>1</sup> Latouche S. (2004), *Survivre au développement*, Editions Mille et une nuits, Paris.

monde. Pour atteindre cet objectif ambitieux, de nouveaux paradigmes émergent, des politiques sont élaborées, accompagnées d'outils et de conditionnalités relatifs aux fondements et à la philosophie de ces dernières.

Cette recherche est consacrée au thème général du champ du développement, lieu d'interaction des acteurs sociaux agissant dans ce système commun, avec un questionnement spécifique sur la perception que les acteurs ont de ce dernier. Elle se présente comme une contribution à une réflexion sur l'efficacité de l'aide au développement dans le contexte actuel du paradigme de la lutte contre la pauvreté. La Banque mondiale est présentée comme l'institution internationale en charge des orientations et de la conceptualisation des diverses approches de l'aide qui se sont succédées depuis ces quelques soixante années. Organisation puissante et influente ayant un discours évolutif appartenant à la rhétorique internationale, son discours sur la lutte contre la pauvreté est retenu comme cadre de référence de l'analyse. **Cette étude propose ainsi une analyse comparative du discours de la Banque mondiale recentrée sur la lutte contre la pauvreté avec celui d'acteurs locaux** appartenant à différentes catégories d'acteurs présentes au Burkina Faso. Elle souhaite proposer une analyse du champ du développement actuel à travers « *l'analyse des interactions entre les acteurs sociaux relevant de ce champ* » ainsi que « *l'inventaire des contraintes respectives* » pesant sur ces derniers et « *l'étude des dynamiques de ces représentations, de leur évolution et des systèmes de sens* »<sup>2</sup>.

## Les acteurs du champ social du développement

Jean-Pierre Olivier de Sardan appréhende le développement « *comme une forme particulière de changement social, qu'un ensemble complexe d'intervenants (ONG, agences nationales ou internationales, experts, coopérants, techniciens, etc.) cherche à impulser auprès de "groupes-cibles" eux-mêmes divers et évoluant selon les dynamiques propres* » (Olivier de Sardan, 1995). Le socio-anthropologue pointe du doigt la multiplicité et la diversité des parties prenantes du champ du développement tant du côté des « développeurs » qu'il nomme les « *intervenants* » que des « développés », ici appelés « *groupes-cibles* ». Cette définition présente également l'avantage de montrer que ce sont ces « *intervenants* », les

---

<sup>2</sup> Olivier de Sardan J.-P. (1995), *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*, APAD, Karthala, Paris.



« développeurs », qui sont à l'initiative de ce « *changement social* » « *impulsé* » auprès des « développés ». Cette précision est importante pour expliquer et comprendre la dynamique interne du champ du développement, les types de relations entre les différentes parties prenantes caractérisées, selon l'anthropologue, par leur complexité.

L'auteur présente deux grandes catégories d'acteurs : « les intervenants » puis les « *groupes cibles* ». Concernant la première catégorie, l'auteur prend l'initiative de préciser, de manière non exhaustive, les sous-catégories d'acteurs qui la composent qu'ils s'agissent d'institutions ou d'organisations : « *les ONG, les agences nationales ou internationales* » ou encore de statuts : « *les experts, les coopérants, les techniciens* ». Pour le déroulement de ce travail socio-anthropologique, nous prenons la liberté de baptiser cette catégorie les « développeurs ». Qu'elles soient internationales, régionales, nationales ou locales, il s'agit d'institutions ou d'organisations qui, à travers leurs représentants, élaborent, conceptualisent ou exécutent les politiques d'aide au développement, en fonction de leur position au sein du processus. En face des « développeurs » se situe une deuxième catégorie : « les développés », qui elle a pour mission de recevoir et de s'approprier les politiques diffusées par la catégorie « des développeurs ». C'est cette catégorie qui prend la dénomination de « *groupes-cibles* » dans la définition de J.-P. Olivier de Sardan.

Dans le cadre de cette recherche, six grandes catégories d'acteurs sont sélectionnées : 1. Les bailleurs de fonds (multilatéraux et bilatéraux) ; 2. L'Etat ; 3. Les ONG (internationales et nationales) ; 4. Les organisations militantes (syndicats et mouvements de défense des droits humains) ; 5. Les universitaires ; 6. Les animateurs. Avec les subdivisions de certaines d'entre elles, nous obtenons neuf catégories d'acteurs. L'objectif global de cette recherche consiste à présenter une photographie actuelle du champ du développement au Burkina Faso, d'une hiérarchie installée sur la base des ressources, des capitaux de chaque acteur, afin de définir l'influence de ce positionnement au sein de cette hiérarchie sur la perception du développement.

Sur la base de faits observés en lien avec un phénomène social bien défini, le sociologue formule des hypothèses à caractère scientifique qu'il soumet à l'épreuve du terrain. Ces dernières émergent au fur et à mesure du déroulement de l'enquête. Si « *elles ne portent pas ce caractère de vérité absolue, elles portent tous les caractères*

*de l'hypothèse scientifique. En premier lieu, elles sont vraiment explicatives ; elles disent le pourquoi et le comment des choses ».*<sup>3</sup>

## **Formulation de la problématique et des hypothèses de la recherche**

La présentation des hypothèses favorise l'introduction de la problématique de cette recherche : « **Dans quelle mesure l'appartenance à une catégorie d'acteurs du champ du développement conditionne-t-elle le discours des acteurs de ces catégories concernant les politiques de lutte contre la pauvreté ?** ». De manière plus spécifique, il s'agit de répondre à la question suivante : « Dans quelle mesure le discours des acteurs du développement s'éloigne-t-il du discours officiel de la BM sur la base de leur catégorie d'appartenance et du positionnement de cette dernière dans la hiérarchie du champ du développement ? ». A cette question s'ajoute la suivante : « Dans quelle mesure cette diversité des discours influence l'efficacité des programmes de développement ? »

Afin de faire émerger des constructions explicatives en vue d'une théorisation, il s'agit de mettre en perspective les hypothèses de la recherche avec la réalité empirique observée par le biais de la réalisation d'entretiens semi-directifs, outil méthodologique choisi pour confronter les prédictions aux discours recueillis.

La formulation d'hypothèses et leur vérification favorisent la dimension scientifique que le sociologue souhaite donner à son étude. En rendant critiquables et vérifiables ses hypothèses, en inscrivant son travail dans un système rationnel, ce dernier se prémunit des critiques liées à la subjectivité de son étude et met en place les éléments favorables à une discussion, un débat avec des arguments précis. Le respect de cette démarche présente l'avantage de permettre à la recherche scientifique en sociologie d'évoluer et de progresser vers une meilleure utilisation et une plus grande valorisation de cette discipline.

Les hypothèses suivantes ont été retenues afin d'apporter un éclairage au champ du développement à travers l'exemple du Burkina Faso.

---

<sup>3</sup> Fauconnet P. et Mauss M. (1901), Sociologie, La Grande Encyclopédie, vol.30, Paris, p165-175.

| Hypothèses         | Contenu de l'hypothèse                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|--------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Hypothèse 1</b> | Il existe un écart entre le contenu des politiques de développement et leur application, une distance sociale, géographique et culturelle entre ceux qui conçoivent et ceux qui mettent en place ces politiques.<br>Dès lors, plus un acteur est proche des populations locales, plus son discours s'éloigne du discours officiel de la Banque mondiale.                                                                                                                                                                                        |
| <b>Hypothèse 2</b> | Le champ du développement est « unidirectionnel », concernant les processus de prise de décisions, de circulation de l'information et de communication. Les institutions conceptrices ne sont pas redevables de l'efficacité des politiques élaborées auprès des pays exécutant des politiques.<br>Dès lors, plus un acteur est proche des populations, connaît et partage leurs préoccupations et besoins, moins il est en mesure de participer et d'influencer le processus de décision relatif aux actions à destination de ces populations. |
| <b>Hypothèse 3</b> | Le champ du développement souffre d'un problème de compréhension réciproque des contraintes des acteurs locaux du développement qui induit des problèmes de coordination et de confiance dans l'accomplissement d'une action collective. Cette distance implique des dysfonctionnements dans la mise en œuvre des projets, de leur évaluation et plus globalement des freins à l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement.                                                                                                    |

### **Regarder le champ du développement du point de vue des acteurs locaux au Burkina Faso**

En saisissant le discours de ces acteurs, nous souhaitons mettre en évidence la diversité ou l'unicité des regards posés sur la structure et le processus du champ du développement au Burkina Faso. La mise en perspective de ces discours avec celui de la BM sur la base des principaux concepts valorisés par l'organisation internationale, tels que le processus participatif, la gouvernance et l'efficacité de l'aide, constitue la problématique de cette étude. Elle permet de saisir l'impact et l'appropriation du discours officiel du développement au niveau local, d'apprécier la relation entre la théorie à la pratique. Cette enquête ainsi que son analyse se proposent de présenter et de vérifier des hypothèses concernant les contraintes liées à l'efficacité de l'aide afin notamment de comprendre la part d'influence du système et de l'individu sur ce processus. L'ampleur du système international tend à complexifier la régulation de ce système international mais également son analyse. Nous tâcherons dans cette étude d'apporter des éléments de réflexion concernant « *la coordination et l'interdépendance* » des relations et des actions menées par les différents acteurs de ce système mondial. <sup>4</sup>

<sup>4</sup> Badie B. et Smouts M.-C., (1995), *Le retournement du monde. Sociologie de la scène internationale*, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, p60.

## Structure de la recherche

La présente recherche est composée de trois parties divisées en neuf chapitres.

La première partie définit le cadre méthodologique et analytique en justifiant le choix de révéler les discours des acteurs du développement, dans la perspective d'une sociologie compréhensive. Cette partie met également en exergue l'enquête de terrain réalisée afin de répondre à la problématique de la recherche.

La seconde partie propose une synthèse du chemin emprunté par le processus de développement, de sa création à aujourd'hui, en se focalisant sur les périodes post seconde guerre mondiale, de guerre froide et de réforme de l'aide dans le cadre de la lutte contre la pauvreté. Dans une appréhension du développement comme symbole des relations internationales contemporaines, il s'agit d'interroger le développement dans sa définition du rapport à l'Autre, de déterminer les principes et règles qui le régissent. Nous donnons du sens à ce système international, caractérisé par Badie et Smouts comme « *le plus instable des systèmes politiques* » (Badie et Smouts, 1995, p11), à travers l'analyse de la répartition du pouvoir entre les acteurs. La conclusion de ce chapitre est consacrée à la présentation de la conception du développement proposée par la Banque mondiale, appréhendé ici comme discours officiel du champ du développement. La lecture analytique de rapports officiels vise la mise en lumière de l'évolution du discours, du positionnement de la Banque mondiale mais aussi de rapports de force internationaux.

Enfin, la troisième et dernière partie se concentre sur l'analyse des données empiriques recueillies en proposant une analyse comparative du discours de la Banque mondiale avec celui des acteurs locaux du développement au Burkina Faso. L'analyse thématique des discours recueillis est suivie d'une interprétation de leur contenu sur la base du positionnement des catégories d'acteurs interviewées.

## **Partie I : Cadre méthodologique et analytique**

La première partie explicite le cadre méthodologique et analytique de la recherche. Elle présente les choix réalisés en termes d'approche, de techniques d'enquête pour le recueil et l'analyse des données. La diversité des méthodes et des outils trouve son fondement dans le large éventail des phénomènes sociaux qui s'offre au regard du sociologue. Selon Charlier et Moens, trouver une méthode adaptée à son terrain de recherche et à sa sensibilité de chercheur consiste à « *trouver des solutions pragmatiques à des problèmes pratiques rencontrés sur le terrain pour observer et décrire* ». <sup>5</sup> En réfléchissant sur les hommes, il s'agit pour la sociologie de produire de la connaissance, de la diffuser sous forme de science, considérée comme « *une forme supérieure de connaissance de la réalité et comme une manifestation du progrès de l'humanité* » <sup>6</sup>.

La présente recherche privilégie les méthodes qualitatives permettant de saisir le discours et les perceptions des acteurs locaux du développement au Burkina Faso. Le choix a été fait de recourir à l'analyse des discours d'acteurs appartenant à ce champ pour favoriser la compréhension de cet espace symbolique et social.

Les trois chapitres suivants précisent la pertinence du cadre disciplinaire et de la méthode privilégiés ainsi que sa compatibilité avec l'objet de la recherche, son caractère vérifiable et reproductible. Ils sont consacrés à la construction intellectuelle de l'objet de la recherche, le champ du développement, de sa structure et de son processus. Il s'agit de présenter l'ancrage théorique de cette étude afin de comprendre l'angle par lequel le phénomène choisi va être appréhendé et étudié. En d'autres termes, mon propos est de partager ma posture réflexive et analytique en tant que chercheuse.

Le premier chapitre explicite le choix d'une socio-anthropologie compréhensive appliquée au champ du développement dans une perspective wébérienne de construction d'idéaux-types. Celui-ci précise également la posture d'interactionnisme symbolique et d'observation participante choisie pour

---

<sup>5</sup> Charlier J.E. et Moens F. (dir) (2006), *Observer, décrire, interpréter. Un état des méthodes en Sciences sociales*, Institut National de Recherche Pédagogique.

<sup>6</sup> Fournier M. (1982), « Durkheim et la sociologie de la connaissance scientifique », *Sociologie et sociétés*, vol. 14, n° 2, octobre, PUM, Montréal, p. 55-66.

appréhender la perception des acteurs locaux, nécessitant une réflexivité du chercheur et une distanciation vis à vis de l'objet de sa recherche.

Le deuxième chapitre se concentre sur la définition du discours comme instrument favorisant la théorisation de phénomènes sociaux. Son objectif est de mettre en lumière le cadre expérimental de l'analyse intégrale du discours.

Enfin, le troisième chapitre est consacré à la partie empirique de la recherche à travers la présentation du déroulement de l'enquête de terrain, des outils de recherche mobilisés, des acteurs sélectionnés et interviewés.

## **Chapitre 1 : Une socio-anthropologie compréhensive appliquée au champ du développement**

Les sciences sociales, plus spécifiquement la sociologie et l'anthropologie, peuvent être envisagées du point de vue de leur contribution à la compréhension du champ du développement. Thomas Bierschenk « plaide pour une *«anthropologie du développement»* » dans la mesure où « *les analyses ethnologiques de l'aide au développement et de ses effets sur les structures sociales devraient être, de façon intégrale, une importante pièce constitutive des théories générales du développement social* ». <sup>7</sup> La socio-anthropologie appliquée au développement a pour mission de comprendre les mécanismes de l'aide ainsi que le cadre global dans lequel elle s'inscrit. Il s'agit notamment d'en saisir le processus de fonctionnement, son organisation qui nécessite l'analyse des acteurs, leur avènement, leur évolution et leur rôle au sein de ce champ. Selon l'auteur, le rôle du chercheur en sciences sociales consiste « *à décoder les discours, les représentations ; à analyser les structures locales de signification (et le milieu de vie). L'aide au développement, de son côté, apparaît comme le champ d'une praxis sur lequel se superposent de façon particulièrement directe différents principes d'organisation sociale, logiques d'action et types de discours* ». Le rôle des sciences sociales consiste en la rencontre de ces discours, de ces représentations et en la proposition d'une interprétation « *afin de promouvoir la communication sur les esquisses de projet d'avenir aussi bien entre tous les groupes stratégiques du "monde du développement" qu'à l'intérieur même de chaque groupe* ».

L'application des sciences sociales au champ du développement a donc une fonction pragmatique, celle de faire se rencontrer les protagonistes du champ du développement à travers l'analyse et le décodage de leurs discours. Il s'agit de mettre en lumière leur manière d'agir et de penser, dans une optique de communication, de circulation et de diffusion de l'information au sein de chaque groupe et entre les groupes, en vue d'un renforcement de l'efficacité de l'aide au développement. En d'autres termes, il est question de donner une dimension opérationnelle aux connaissances produites dans le cadre d'études sociologiques ou ethnologiques. Sans

---

<sup>7</sup> Bierschenk T. (1991), « Les projets et les politiques de développement, sont-ils des préoccupations légitimes de l'anthropologie ? », *Le bulletin de l'APAD*, n° 1.



pour autant se substituer aux experts du champ du développement, les chercheurs en sciences sociales proposent des pistes de réflexions à poursuivre concernant la conception ainsi que la mise en œuvre de leurs activités.<sup>8</sup>

Ce premier chapitre introduit la présente recherche à travers la présentation des choix réalisés afin d'approcher le champ du développement au Burkina Faso. La socio-anthropologie compréhensive constitue le prisme général par lequel j'ai décidé d'appréhender mon objet de recherche. Ainsi, je me suis rapprochée de celui-ci en recourant à l'interactionnisme symbolique et à l'observation participante. Nous précisons le cadre d'opérationnalisation de cette méthodologie et notamment la posture réflexive du chercheur dans une approche induction des sciences sociales.

## **1. Le choix d'une sociologie compréhensive, instrument de construction de la structure et du processus du champ du développement**

La sociologie se présente comme une science des faits sociaux qui cherche à comprendre et à expliquer l'impact du social sur les représentations et les comportements des acteurs. Dans ce sens, *« les sciences sociales ne peuvent être séparées de la raison pour laquelle elles sont pratiquées : ajouter en intelligibilité au monde environnant pour améliorer la prise que les hommes peuvent avoir sur lui pour le rendre plus conforme à leurs souhaits et non, simplement, mettre en marche une technique simple, complexe et élégante »*.<sup>9</sup>

### **1.1 La Sociologie selon M. Weber : une « science de l'action »**

La sociologie compréhensive émerge au début du XX<sup>ème</sup> siècle, notamment à travers les écrits du sociologue allemand Max Weber. Cette approche propose une sociologie qualifiée de « science de l'action » à partir de trois étapes : comprendre,

---

<sup>8</sup> Georges Herbert Mead écrit : *« la réalité de la vie sociale est une conversation de symboles significatifs dans laquelle les personnes tentent de se mouvoir et ensuite d'ajuster et de réorienter leur activité à la lumière des réponses que les autres donnent à propos de ces mouvements. La formation de l'acte individuel est un processus dont la conduite continuellement refaçonée pour prendre en compte les attentes des autres, comme elles sont exprimées dans la situation présente et comme l'acteur s'imagine qu'elles peuvent être exprimées. L'activité collective, du type indiqué par des concepts tels que « organisation » ou « structure sociale », émerge d'un processus perpétuel d'ajustement mutuel des actions de tous les acteurs impliqués. Le processus social n'est pas alors une interaction imaginée de forces invisibles ou un vecteur façonné à partir de plusieurs facteurs sociaux, mais un processus observable d'interactions médiatisées symboliquement. »*<sup>8</sup>

<sup>9</sup> Charlier J.E. et Moens F. (dir) (2006), *Observer, décrire, interpréter. Un état des méthodes en Sciences sociales*, Institut National de Recherche Pédagogique.

interpréter et expliquer. La conception de catégories au sein d'un système social à travers le recours à l'idéal-type permet d'atteindre ces trois objectifs, spécifiquement en utilisant l'analyse comparative. Nous avons décidons de retenir cette démarche afin de répondre aux hypothèses exposées dans l'introduction de ce travail.

### 1.1.1 Weber, instigateur de la sociologie compréhensive

Dans son ouvrage *Economie et sociétés*, Weber définit la sociologie comme « *une science qui se propose de comprendre par interprétation, l'activité sociale et par là d'expliquer causalement son déroulement et ses effets. Nous entendons par « activité » un comportement humain (peu importe qu'il s'agisse d'un acte extérieur ou intime, d'une omission ou d'une tolérance), quand et pour autant que l'agent ou les agents lui communiquent un sens subjectif. Et par activité « sociale » l'activité qui, d'après son sens visé, par l'agent ou les agents, se rapporte au comportement d'autrui, par rapport auquel s'oriente son déroulement (...)* ». <sup>10</sup>

En proposant cette définition, le représentant de l'individualisme méthodologique fait de la sociologie une science de l'action sociale, action à laquelle l'homme donne un sens. Le monde social est composé de l'ensemble des actions des individus dotés d'une conscience qui agit sur la base de sa perception et de sa compréhension du monde, des intentions qu'il développe et de sa rationalité. Le rôle du sociologue est d'explicitier le sens que l'individu donne à son action.

Par ailleurs cette définition met en évidence les trois actions qui reviennent au sociologue pour remplir la mission qui lui est assignée : comprendre, interpréter et expliquer, ces trois actions étant intimement liées.

La compréhension se présente comme une posture méthodologique permettant l'interprétation des actions sociales et l'explication des comportements humains observés. Nous entendons par compréhension, non pas la « *la simple transposition (mais) la mise en ordre de l'observation (qui) suppose diverses techniques. (...) un outil d'intercompréhension permettant à chacun de développer une réflexion critique dans le cadre d'une recherche-action* ». <sup>11</sup>

<sup>10</sup> Weber M. (1995), *Economie et société*, Pocket.

<sup>11</sup> Remy J. (2004), « Prendre au sérieux la complexité Nouvelles bases pour une critique sociale », *Education et sociétés*, n° 13, p. 11-42.

## **Première étape : Comprendre**

Weber définit la compréhension de la manière suivante : *« Nous « comprenons » parce que nous saisissons la motivation, le sens qu'une personne a associé à la proposition  $2 \times 2 = 4$  qu'elle prononce ou qu'elle a écrite. (...) Dans tous ces cas nous avons affaire à des ensembles significatifs compréhensibles, et nous considérons leur compréhension comme une explication du déroulement effectif de l'activité. (...) « Comprendre » signifie saisir par interprétation le sens ou l'ensemble significatif visé (a) réellement dans un cas particulier (dans une étude historique par exemple) (b) en moyenne ou approximativement (dans l'étude sociologique des masses par exemple), (c) à construire scientifiquement (sens « idéaltypique ») pour dégager le type pur (idéaltipe) d'un phénomène se manifestant avec une certaine fréquence » (Weber, 1995).*

## **Deuxième étape : Interpréter**

Cette deuxième phase consiste à *« donner à des propos, à un événement, à un acte telle signification, les comprendre en fonction de sa vision personnelle »*. Selon Weber, *« toute interprétation, comme en général toute science, tend vers l'évidence. L'évidence propre à la compréhension peut avoir ou bien un caractère rationnel (et dans ce cas elle peut être logique ou mathématique) ou bien le caractère de ce que l'on peut revivre par empathie, c'est-à-dire être de nature émotionnelle ou esthético-réceptive. Est rationnellement évident dans la sphère de l'activité, avant tout, ce qui est compris de manière entièrement et clairement intellectuelle quant à ses relations significatives visées. Est évident par empathie dans une activité ce qui est revécu pleinement quand à ses relations affectives vécues » (Weber, 1995).*

## **Troisième étape : Expliquer**

Selon la doctrine wébérienne, *« la sociologie a pour objectif de dégager la signification de l'action significative des acteurs »*.<sup>12</sup> Si les individus sont à l'origine de leurs actions, le sens qu'il leur donne ne se trouve pas nécessairement à leur

---

<sup>12</sup> Cuin C.-H. (2006), « Les sociologues de l'obsession compréhensive. Réflexions épistémologiques sur les voies de l'explication en sciences sociales », in Charlier J.E. et Frédéric Moens (sous la direction de), *Observer, décrire, interpréter. Un état des méthodes en Sciences sociales*, Institut National de Recherche Pédagogique.

portée. C'est le rôle de la sociologie compréhensive de situer cette action dans son contexte social afin de l'expliquer et de l'interpréter.

Dans *La sociologie compréhensive*, Jeffrey et Maffesoli rappellent que « *la perspective de la compréhension s'intéresse (...) non seulement à l'interprétation des actions, elle intègre aussi des réponses sur la constitution du monde social par les sujets à partir d'un monde pré-donné et déjà interprété* ». <sup>13</sup> Cette définition rejoint celle de Weber pour qui la sociologie a pour objectif d'étudier et d'expliquer le sens de comportements humains, d'interpréter l'action sociale. Sa sociologie compréhensive ne s'arrête pas à l'explication des comportements humains, elle s'attache également à déterminer les processus et impacts liés à ces comportements, en analysant les systèmes de causalité et de motivation des individus. Selon Gilles Féréol, le processus de compréhension dans lequel s'implique le chercheur en sciences sociales consiste en une « *objectivation des processus psychiques individuels* ». <sup>14</sup>

Ces trois dimensions restent pertinentes dans le cadre de leur application au champ du développement dans la perspective de construction du processus expliquant la présence de comportements ou de représentations mais aussi de saisir l'impact de ces façons d'agir ou de penser sur le système dans sa globalité et sur l'atteinte de ses objectifs. Afin de saisir ces réalités sociales relatives au champ du développement, le choix a été fait de recourir à un outil spécifique d'investigation des sciences sociales, l'idéal-type.

### 1.1.2 L'idéal-type, instrument de comparaison et de compréhension des réalités sociales

De manière générale, l'idéal-type est un outil d'analyse, d'investigation permettant de déterminer un phénomène social par le biais de ses caractères observables et observés les plus globaux. Il permet notamment d'appréhender et de saisir des réalités sociales complexes en les simplifiant et en les rendant intelligibles

<sup>13</sup> Jeffrey D. et Maffesoli M. (2005), *La sociologie compréhensive*, Presses de l'Université de Laval, p18.

<sup>14</sup> Féréol G. (2006), « La dialectique de l'explication et de la compréhension », in Charlier J.E. et Moens F. (dir), *Observer, décrire, interpréter. Un état des méthodes en Sciences sociales*, Institut National de Recherche Pédagogique.

## Saisir et rendre intelligible des réalités sociales complexes

« La conceptualisation idéal-typique est la construction logique sous l'angle de laquelle sera examinée la réalité empirique. Il s'agit donc d'une opération intermédiaire entre l'interrogation initiale du chercheur et les conclusions auxquelles ses travaux le conduisent ».<sup>15</sup> Le recours à la construction idéal-typique s'applique à des recherches visant la compréhension « des relations entre des faits humains sans se contenter seulement de repérer et de mesurer, par l'observation statistique et extérieure, des rapports de succession ou de simultanéité entre ces faits (...) les «idéal-types», étant en quelque sorte des hypothèses dont les éléments de base sont les représentations et les motivations circonstanciées des humains, servent à dégager des relations causales compréhensibles permettant de connaître les fondements du social et ses évolutions en les ramenant aux significations humaines, celles données et perçues par les individus étudiés comme par le savant qui étudie ».<sup>16</sup>

### Les choix interprétatifs du chercheur

Dans les *Essais sur la théorie de la Science*, Weber « précise en quoi consiste le type idéal, tout à la fois résultat d'un certain mode de conceptualisation, expression d'une certaine conception de l'activité scientifique et instrument d'une stratégie d'analyse spécifique. (...) Le type idéal, est une construction intellectuelle obtenue par accentuation délibérée de certains traits de l'objet considéré. (...) Cette création conceptuelle n'est pas sans lien avec la réalité observée mais elle en présente une version volontairement stylisée ».<sup>17</sup>

Basée sur une analyse empirique, la détermination d'idéaux-type s'appuie sur les choix interprétatifs réalisés par le chercheur pour lui permettre de présenter une version simplifiée d'un phénomène social en le résumant à ce qui est nécessaire pour la compréhension de ce dernier. Dans cette perspective, Weber insiste sur l'importance pour le chercheur d'évaluer lui-même la distance entre la réalité qu'il observe et sa proposition de classification en idéaux-types. Il valorise le recours à des

<sup>15</sup> Coenen-Huther J. (2003), « Le type idéal comme instrument de la recherche sociologique », *Revue française de sociologie*, vol. 44, p. 531-547, p3.

<sup>16</sup> Bernard Dantier, « Les « idéaltypes » de Max Weber, leurs constructions et usages dans la recherche sociologique », 2004.

<sup>17</sup> Coenen-Huther J. (2003), « Le type idéal comme instrument de la recherche sociologique », *Revue française de sociologie*, vol. 44, p. 531-547, p3.

normes de scientificité pour limiter l'écart entre la réalité observée et l'interprétation qu'en fait le chercheur à travers la construction d'idéaux-types. Cette prise de conscience s'inscrit dans un besoin de « *fournir aux sciences sociales des procédés de conceptualisation propices à la généralisation en vue de permettre l'attribution causale* » (Coenen-Huther, 2003, p7).

## **Les limites de la construction idéal-typique**

Coenen-Huther met en lumière le caractère abstrait que peut revêtir l'idéal-type et de ce fait la vigilance à observer par le chercheur, à travers la prise en compte de la distance qui sépare la réalité empirique de la création de ce modèle et de son caractère « *fictionnel* ». « *Le qualificatif « idéal » exprime aussi la référence à des notions qui ne deviendraient réalité que dans un univers social gouverné entièrement par des logiques abstraites* ». Dans cette perspective, l'idéal-type a un objectif de généralisation qui ne lui permet pas de traiter les spécificités de l'objet étudié, qu'il s'agisse d'acteurs ou encore de comportements sociaux. « *La théorie ne pouvait prétendre appréhender la réalité dans toute sa complexité ; elle se devait de dégager des éléments essentiels, de façon à mettre en évidence des acteurs, des comportements, des processus typiques qui auraient valeur de modèles mais dont la réalité empiriquement observable s'écarterait nécessairement. (...) Le type idéal reflète la vie sociale telle qu'elle pourrait être sous certaines conditions de cohérence rationnelle. Pour ce qui est de l'étude de la vie sociale dans sa réalité observable, il ne peut donc que servir de terme de référence* » (Coenen-Huther, 2003, p14).

Après avoir présenté les caractéristiques globales de l'idéal-type, ses intérêts et limites, intéressons nous à l'utilisation de cet outil dans le cadre spécifique de l'analyse du champ du développement.

### **1.1.3 La construction d'idéaux-type d'acteurs locaux du développement**

Une partie du travail de recherche s'est portée sur le recueil du discours d'acteurs impliqués ou concernés par les politiques de lutte contre la pauvreté au Burkina Faso. Cette étude s'est fixée pour objectif initial de connaître et de comprendre la perception que les différents acteurs ont du développement, de son évolution et des nouvelles politiques d'aide. Dans l'hypothèse de divergence de perceptions entre les

catégories ou au sein d'une même catégorie d'acteurs, **il s'agit d'envisager la possibilité de créer un idéal type de chaque catégorie sur la base de leur perception du développement.** Dans ce cadre, l'idéal type est considéré « *essentiellement - bien que non exclusivement - sous la forme d'une construction intellectuelle destinée à mesurer et à caractériser systématiquement des relations individuelles, c'est-à-dire significatives par leur singularité* ». <sup>18</sup>

La construction de ces idéaux-types, résultat d'un procédé de conceptualisation, permet de faciliter l'accès à la compréhension du phénomène social de l'aide au développement en en réduisant la complexité et les contingences. Elle consiste en la synthèse des principales caractéristiques inhérentes à chaque catégorie d'acteurs locaux du développement au Burkina Faso, en mettant ces dernières en perspective avec les contraintes propres à leur statut au sein de cet espace social.

## 1.2 La théorisation de l'action appliquée au champ du développement

La compréhension de l'action sociale se fixe pour objectif de dépasser la simple mise en exergue de la subjectivité et de la perception des acteurs. La socio-anthropologie explicative, que nous choisissons ici, propose également de s'intéresser au système social dans lesquels ses acteurs s'inscrivent.

### 1.2.1 L'analyse des valeurs sociales et des symboles de l'action sociale

Pour Alain Touraine, l'action sociale constitue l'objet de la sociologie de l'action, qui selon lui « *n'existe que si elle est orientée vers certains buts* ». <sup>19</sup> Cette introduction se rapproche de la pensée de Talcott Parsons. « *La théorie sociologique, au sens de Parsons, commence quand on renonce aux réductions behavioristes et qu'on admet que ce que fait l'acteur social a un sens, que la signification est une catégorie indispensable à la sociologie. Les valeurs institutionnalisées dans un système social « contrôlent » ce système parce qu'elles légitiment les normes dans lesquelles elles se démultiplient, parce qu'en dernier ressort, elles indiquent les orientations de l'action sociale* ». <sup>20</sup>

<sup>18</sup> Weber M. (1965), *Essais sur la théorie de la science. Premier essai : L'objectivité de la connaissance dans les Sciences de la politique sociales*, Plon, Paris, p149.

<sup>19</sup> Touraine A. (1965), *Sociologie de l'action*, Le Seuil, Paris, p9.

<sup>20</sup> Reynaud J.-D. et Bourdieu P. (1966), « Une sociologie de l'action est-elle possible ? », *Revue française de sociologie*, p. 508-517, p509.

En d'autres termes, la sociologie de l'action se fixe pour objectif de révéler cette signification qui se place derrière l'action sociale. **L'analyse du discours des acteurs du développement au Burkina Faso nécessite d'être appréhendée par le biais des valeurs sociales institutionnalisées dans les systèmes sociaux auxquels les différents protagonistes appartiennent.** L'action sociale se donne également pour mission de déterminer l'origine de ces valeurs qui construisent le système social. La construction théorique du champ du développement sur la base des faits historiques et géopolitiques en lien avec son avènement fournit des éléments d'explication en lien avec l'institutionnalisation de ces valeurs.

### **La sociologie de l'action et l'analyse des systèmes symboliques**

Par ailleurs, la sociologie de l'action telle que définie par Touraine, s'intéresse également aux systèmes symboliques, base du structuralisme. Il existe des valeurs, des symboles qui structurent le champ du développement de manière générale et qui orientent les discours et les comportements des acteurs de ce champ. Se référant aux courants de pensée fonctionnaliste et structuraliste, la sociologie de l'action explique le fonctionnement d'un système social et détermine la signification, les facteurs explicatifs de son existence et de ce fonctionnement, ce que Touraine appelle « *l'actionnalisme* ».

Selon lui, ces valeurs sont collectives. « *Chercher à comprendre la création des valeurs, c'est découvrir, derrière la logique des institutions et des règles, « la dynamique d'un système d'action historique »* ».<sup>21</sup> Dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, il s'agit de suivre le processus de cette dynamique, comprendre sa construction et son évolution, mettre en évidence les facteurs historiques qui ont déterminé l'édification d'institutions et de règles au sein de ce système social. « *L'analyse sociologique n'a de sens que si elle rend compte de l'ensemble des mouvements sociaux, si elle relie chacun d'eux, par de voix dialectiques, à un moment, à une situation du sujet historique* » (Touraine, 1965, p127).

Il est donc question ici de retracer le sens commun de l'action historique à travers la mise en évidence d'actions individuelles. A ce sujet, H. Blumer ajoute que « *pour analyser l'action sociale, on doit observer les processus à travers lesquels elle est*

---

<sup>21</sup> Reynaud J.-D. et Bourdieu P. (1966), « Une sociologie de l'action est-elle possible ? », *Revue française de sociologie*, pp. 508-517, p511.



*construite* ».<sup>22</sup> Il s'agit ainsi de rechercher un sens objectif à l'action sociale à travers la description des perspectives des acteurs. La signification des actions individuelles n'étant pas directement accessible à l'acteur ou au chercheur, ce dernier fait appel à la recherche empirique et recourt à l'interprétation pour atteindre cette signification.

## **L'influence des comportements individuels sur l'action collective**

Si dans cette définition de la création des valeurs sociales, le collectif semble l'emporter sur l'individuel, Touraine précise que les comportements individuels tendent également à influencer l'action collective et la définition de valeurs sociales. « *Tout acteur particulier, au moins en principe, participe au sujet historique, en ce sens que son action a une certaine charge subjectale* ».<sup>23</sup> L'individu peut avoir un « projet » défini par un intérêt mais aussi par le contexte dans lequel s'inscrit l'action. En effet, les valeurs d'un système social tendent à contraindre l'individu dans ces actions et dans sa manière de penser dans un contexte d'intériorisation de ces valeurs par l'acteur. « *Le sens objectif résulte d'une agrégation des intentions individuelles* » (Reynaud et Bourdieu, 1966, p515). La détermination de la capacité de création et de contrôle du travail d'un individu ou d'une catégorie d'individus permet d'établir une hiérarchie de l'action sociale au sein d'un champ social. **Nous souhaitons mettre en évidence les différents degrés de création et de contrôle de l'action inhérents au champ du développement en fonction de l'organisation et du statut occupé par l'individu** à travers l'étude du discours d'acteurs participant à la lutte contre la pauvreté au Burkina Faso.

### 1.2.2 De l'évidence intellectuelle à l'évidence affective

Selon Weber, la compréhension d'une action sociale, de fait du sens que l'individu donne à cette action, peut être appréhendée sous deux aspects : la rationalité et l'empathie. Dans le premier cas, on comprend le raisonnement d'une personne sur la base d'une évidence qualifiée d'intellectuelle reconnue par une majorité de personnes. Dans le deuxième cas, il s'agit de « *se mettre en pensée à la place de l'individu pour rendre compréhensible son action* ».<sup>24</sup> Dans le cas de l'empathie, il

<sup>22</sup> Emerson R. (2003), « Le travail de terrain comme activité d'observation. Perspectives ethnométhodologiques et interactionnistes », in Céfaï D., *L'enquête de terrain*, La découverte, Paris.

<sup>23</sup> Touraine A. (1965), *Sociologie de l'action*, Le Seuil, Paris, p148.

<sup>24</sup> Lallement M. (2004), « Max Weber (1864-1920) : aux sources de la sociologie allemande », *Sciences Humaines*, n°147, Mars.

est davantage question d'une évidence affective sur la base de l'expérience vécue par l'acteur. En appliquant cette démarche à cette recherche consacrée au champ du développement, notre objectif est de déterminer ce passage de la rationalité à l'empathie dans ce processus d'analyse de l'action sociale.

### **Paradigme interprétatif et dangers de la simplification**

Robert Emerson met l'accent sur cette double contrainte du chercheur qui doit simultanément faire preuve d'empathie et de rationalité. Le chercheur recourt au paradigme interprétatif sur la base des informatives relatives aux acteurs sociaux afin de ne pas se limiter à une description simplificatrice des phénomènes sociaux (Emerson, 2003). A ce sujet, Gould insiste sur l'importance de saisir les « *perspectives de l'action* » ainsi que les « *perspectives dans l'action* ». Dans la mesure où le chercheur ne peut appréhender les données observées comme des faits objectifs, il développe une posture réflexive et s'interroge sur l'impact du contexte sur le phénomène social observé. Ce phénomène social peut en effet être modifié par la présence du chercheur, d'un autre acteur ou d'une situation spécifique.

Cependant l'auteur précise que ces dérives de l'enquête liées à la présence du chercheur sur le terrain sont limitées dans la mesure où celle-ci est moins pesante que les contraintes sociales qui influencent l'acteur dans sa manière de penser et de faire. Par ailleurs, une interaction de longue durée avec son objet de recherche permet au chercheur de multiplier et de diversifier les sources d'informations permettant de soumettre ces données au test de la validité.

### **R. Boudon : Définir des structures générales de compréhension des réalités sociales à partir des actions sociales des individus**

Raymond Boudon définit la sociologie comme « *une discipline dont la vocation latente est de retrouver des structures générales à partir de l'analyse de phénomènes singuliers* ». Afin de définir ces structures générales, il place l'individu au rang d'« *atome logique de l'analyse* » dans la mesure où il constitue la base de tout phénomène social. Ainsi nous nous référons également à ce théoricien de l'individualisme méthodologique pour qui comprendre le social consiste à analyser les rationalités des individus. Boudon met en lumière différents types de rationalité et souhaite notamment élargir la rationalité instrumentale telle qu'elle est comprise en

économie en incluant l'importance des croyances sur les choix faits par les individus, faisant émerger une rationalité axiologique et une rationalité cognitive. Les actions des individus ne sont pas uniquement conduites par la maximisation d'une utilité mais également par une raison qui leur est propre, qui répond à leur logique sur la base de système de valeurs. On peut compléter cette théorie en ajoutant également le système de contraintes dans lequel l'acteur s'insère, qui influence, de manière consciente ou inconsciente ses actions et son discours.

### **La compréhension du champ du développement à travers l'étude de ses éléments et des contraintes**

Deux paradigmes s'opposent en sociologie : le paradigme holistique (Comte, Durkheim) et l'individualisme méthodologique (Weber, Boudon). Le premier présente la société comme un tout, supérieur à la somme de ses parties, elle préexiste à l'individu et dans ce sens les comportements des individus sont influencés par elle. Selon lui, l'objet des recherches sociologiques est le « *fait social* ». Weber développe une approche de sa compréhension du monde à travers le « *paradigme atomistique* » dans lequel chaque individu est un atome social. Les acteurs agissent en fonction de leurs intérêts, de motifs rationnels ou d'émotions qui leur sont propres. Un système d'interactions constantes entre les atomes produit la société et la fait évoluer.

D'un point de vue méthodologique, le choix a été fait de considérer ces deux paradigmes comme complémentaires. **Il s'agit de s'orienter vers le paradigme atomistique, de concentrer notre réflexion sur la subjectivité des acteurs pour comprendre le fonctionnement du champ du développement dans sa globalité, avec pour hypothèse que la somme des parties permet d'accéder à la compréhension du champ du développement au Burkina Faso. Cette mise à jour de la subjectivité des acteurs est complétée par l'approche holistique, permettant de comprendre le système social et symbolique dans lequel l'acteur s'inscrit, un système construit autour de contraintes et de normes.**

Afin d'étudier d'une part l'action sociale et de l'autre, le fait social, le concept de « pouvoir » est privilégié. Il est donc question d'analyser la répartition et la diffusion du pouvoir entre les acteurs.

### 1.2.3 Le pouvoir, fondement de l'action sociale

En tant que système social, le champ du développement est constitué de diverses catégories d'acteurs en interactions ayant des ressources, économiques, culturelles et sociales différentes. Afin de comprendre la structure et le processus du champ du développement, il est pertinent de mettre en lumière les facteurs explicatifs de l'action sociale, individuelle ou collective. L'étude des éléments explicatifs relatifs aux comportements des individus permet d'appréhender le fonctionnement du système dans son ensemble mais également de comprendre les contraintes structurelles et organisationnelles qui pèsent sur les agents.

Le recours au concept de « pouvoir » permet de comprendre les relations qui existent entre les groupes stratégiques de l'espace social étudié. Ainsi, l'analyse du discours des acteurs consiste à partir à la rencontre des éléments de ce système social, de l'ensemble des groupes stratégiques afin de saisir les interactions sociales, les types de relation, les zones de décision, de conceptualisation et d'exécution, ou encore le processus de communication, de circulation et de diffusion de l'information.

## **La théorie de l'action collective de Crozier et Friedberg**

Afin de conceptualiser l'organisation de l'action sociale des individus appartenant à un même système social, nous faisons référence à la théorie présentée par Michel Crozier et Erhard Friedberg dans leur ouvrage *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective*, publié en 1977.<sup>25</sup>

Ces derniers proposent une interprétation du fonctionnement de l'action collective, baptisée « *action organisée* ». Les auteurs précisent un élément fondamental de l'action collective qui réside dans son caractère non naturel. « *C'est un construit social dont l'existence pose problème et dont il reste à expliquer les conditions d'émergence et de maintien* » (Crozier et Friedberg, 1977, p.15). Ainsi, dans l'acceptation que le champ du développement est le résultat d'une action collective, son évolution et son organisation actuelle ne sont pas des phénomènes

---

<sup>25</sup> Crozier M. et Friedberg E. (1977), *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective*, Le Seuil, Paris.

naturels. Le travail du sociologue consiste alors à déterminer la construction de ce milieu social, via des facteurs économiques, sociaux, historiques, géographiques ou encore culturels et politiques. En d'autres termes, il s'agit de définir les moyens mis en œuvre par les acteurs sociaux pour agir ensemble, dans l'optique d'atteinte d'objectifs communs, dans un contexte de positionnement potentiellement divergent relativement à la catégorie d'appartenance de l'acteur ou à ses orientations personnelles. Crozier et Friedberg insistent sur le caractère contingent de ces moyens mis en œuvre par les agents de ces actions collectives, celles-ci étant « *indéterminées* » et « *arbitraires* » (Crozier et Friedberg, 1977, p16). Une solution appliquée par un système social n'a de valeur que la volonté de ses participants de continuer à agir ensemble dans un but commun. Si elle est constitutive de l'action collective, le caractère contraignant de cette solution n'est pas pour autant éludé, même si les contraintes évoluent et prennent des formes différentes en fonction des groupes stratégiques ou même de la position de l'acteur au sein d'un groupe.

### **Le pouvoir, une relation plus qu'un attribut**

L'organisation du champ du développement ne répond pas à une « *dynamique spontanée* ». Pour tenter de fournir un éclairage sur la dynamique organisationnelle de ce champ, une analyse de l'organisation en termes de pouvoir et de rapports de force s'impose.

Selon Crozier et Friedberg, « *quel que soit en effet son « type », c'est à dire, ses sources, sa légitimation, ses objectifs ou ses méthodes d'exercice, le pouvoir – au niveau le plus général – implique toujours la possibilité pour certains individus ou groupes d'agir sur d'autres individus ou groupes* » (Crozier et Friedberg, 1977, p65). Dans l'acceptation de cette définition et dans le cadre de son application au champ observé, l'objectif est de définir les sources de pouvoir, les capacités de contrôle et d'action des acteurs en déterminant les ressources et différents capitaux de chacun. Dans ce contexte, « *le pouvoir est donc une relation et non un attribut des acteurs (...). C'est une relation d'échange, donc de négociation dans laquelle deux personnes au moins sont engagées* » (Crozier et Friedberg, 1977, p66). Dès lors, une question se pose ici de manière légitime concernant le processus de construction sociale de cette relation de pouvoir entre deux groupes stratégiques ou au sein de ces mêmes groupes. A la fois relation instrumentale, non transitive, réciproque mais déséquilibrée, « *le pouvoir d'un individu ou d'un groupe, bref d'un acteur social, est*

*bien ainsi fonction de l'ampleur de la zone d'incertitude que l'imprévisibilité de son propre comportement lui permet de contrôler face à ses partenaires » (p72). Le travail du sociologue dans l'optique d'une réflexion avec pour objet de recherche l'organisation sociale du champ du développement consiste dès lors également à déterminer ces zones d'incertitude qui permettent à des acteurs d'exercer leur contrôle sur d'autres acteurs, c'est à dire de définir les ressources en mesure de contraindre l'action d'autres individus.*

D'un point de vue méthodologique, les auteurs proposent des pistes pour la réalisation d'une analyse d'une relation de pouvoir qui se divise en deux parties. La première étape consiste à s'interroger sur les ressources détenues par chacun des acteurs impliqués dans la relation, *« les atouts qui, dans une situation donnée, lui permettent d'élargir sa marge de liberté » (p73).* Une fois ces ressources énumérées, il est nécessaire de se questionner sur *« les critères qui définissent la pertinence de ces ressources et leur caractère plus ou moins mobilisable ».*

### **Les quatre grandes sources de pouvoir selon Crozier et Friedberg**

Les deux auteurs déterminent quatre principales sources de pouvoir. La première précise qu'une relation de pouvoir peut s'instaurer sur la base de *« la maîtrise d'une compétence particulière »*. En deuxième source de pouvoir, liée aux différentes sources d'incertitude, se positionne celle émanant *« des relations entre une organisation et son environnement »*. D'autres sources de pouvoir peuvent provenir de *« la maîtrise de la communication et des informations »*. Enfin, la quatrième grande source de pouvoir se situe au niveau de la connaissance et de la capacité à définir des *« règles organisationnelles générales » (p83).*

La section suivante présente le contenu des choix réalisés en termes d'approche méthodologique. Selon H.S. Becker, *« un groupe ou une organisation peut être vu de maintes façons : aucune n'est plus juste ou plus fausse, elle sont simplement alternatives et complémentaires »*.<sup>26</sup> Le regard posé sur le champ du développement au Burkina Faso requiert une approche qualitative, faisant appel à des compétences intellectuelles, des ressources émotionnelles qui unissent le sociologue avec son objet de recherche du fait des liens établis.

---

<sup>26</sup> Becker H.S. (2006), *Le travail sociologique. Méthode et substance*, Academic Press Fribourg.

Une fois la direction de la démarche qualitative prise, des outils doivent être sélectionnés dans une optique de production de connaissance en lien avec la lutte contre la pauvreté telle qu'elle est mise en œuvre dans un pays impliqué dans l'initiative pays pauvres endettés. Il est question ici de justifier le choix de ces outils et de préciser le déroulement de leur application. Deux outils sont favorisés pour cette recherche : l'observation, participante ou non, et le recueil de discours à travers la réalisation d'entretiens semi-directifs. Ces outils se présentent comme complémentaires, le premier permettant d'élaborer les hypothèses sociologiques et le deuxième de les tester en les soumettant à l'épreuve du terrain.

## **2. Immersion, observation participante et entretiens semi-directifs**

Les méthodes de recherche sociologique constituent « *la mesure de la fiabilité de la connaissance ainsi acquise* » (Becker, 2006). A travers cette citation, Becker montre que la justification de la méthode sociologique privilégiée par le sociologue est une condition nécessaire afin d'inscrire sa recherche dans un espace scientifique. La section suivante s'attache à déterminer les intérêts et limites de la démarche qualitative dans le contexte de ce travail de recherche dans une optique de pénétration du champ du développement au Burkina Faso.

Innovation méthodologique promue par l'Ecole de Chicago, l'observation participante constitue l'outil de recueil de données le plus représentatif de la sociologie qualitative. Ses partisans adoptent une posture méthodologique interactionniste qui se matérialise sous différentes formes d'observation participante. Nous présentons ici les trois étapes de l'analyse de terrain d'H.S. Becker, les grandes catégories de positions de recherche sur le terrain proposées par R. Gold en 1958 puis revisitées par les Adler en 1987. L'exposition de ces catégories constitue une opportunité de justifier mon choix en termes de posture sur le terrain.

### **2.1 L'interactionnisme symbolique et l'observation participante**

L'Ecole de Chicago est un courant de pensée sociologique américain qui voit le jour au début du XXème siècle dans le département de Sociologie de l'Université de Chicago. Elle est à l'origine de la naissance et de l'émergence d'une multiplicité et

d'une diversité d'approches empiriques caractérisées par l'interaction avec le milieu social observé. Elle inaugure notamment l'enquête directe auprès des individus.

De l'étude de la déviance à travers l'introduction au milieu des fumeurs de marijuana et des musiciens de jazz (*Outsiders*, Becker, 1963)<sup>27</sup> à celle de la structure sociale d'une communauté italienne<sup>28</sup> (White) en passant par des études sur l'immigration et l'intégration de la communauté polonaise (Thomas et Znaniecki, 1918)<sup>29</sup>, les partisans de l'Ecole de Chicago se donnent pour mission de comprendre le sens que les acteurs sociaux donnent à leurs actions et aux situations vécues dans leur quotidien. Pour atteindre cet objectif, ils se positionnent comme les inventeurs de méthodes d'investigation d'inspiration ethnologique. Dans ce cadre, la démarche inductive prend le pas sur l'approche hypothético-déductive, qui consiste à élaborer des hypothèses et à les illustrer par des données empiriques. Les membres de l'Ecole de Chicago sont à l'origine d'un discours réflexif matérialisé sous la forme de méthodes d'investigation : l'observation participante et l'entretien approfondi. Cette section a pour but de définir d'un point de vue théorique et empirique cette démarche et les innovations méthodologiques qui lui sont propres.

### 2.1.1 Les trois étapes de l'analyse de terrain d'H.S. Becker<sup>30</sup>

L'analyse de terrain proposée par Howard S. Becker se divise en trois étapes nécessaires à la définition de l'objet de la recherche. Dans un premier temps, il s'agit de « *la sélection et la détermination des problèmes, des concepts et des indices* », suivie du « *contrôle de la fréquence et de la distribution des phénomènes* ». Enfin l'analyse de terrain, composée ici d'observation et d'entretiens approfondis, s'achève par « *l'incorporation de découvertes isolées à un modèle de l'organisation étudiée* ».

L'application de ces trois étapes à la présente étude permet de justifier et légitimer son intérêt tout en faisant référence au cheminement intellectuel suivi.

<sup>27</sup> Becker H.S. (1985), *Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance*, Métailié.

<sup>28</sup> White W.F. (2007), *Street Corner Society. La structure sociale d'un quartier italo-américain*, La Découverte, Paris.

<sup>29</sup> Thomas W.I. et Znaniecki F. (1998), *Le paysan polonais en Europe et en Amérique. Récit de vie d'un migrant* (1919), Nathan, Paris.

<sup>30</sup> Becker H.S. (2003), « Interférence et preuve en observation participante. Fiabilité des données et validité des hypothèses », in Céfaï D., *L'enquête de terrain*, La découverte, Paris.



## **Première étape : la sélection et la détermination des problèmes**

Les premiers mois en contact avec le terrain ont eu pour objectif de déterminer la pertinence et la légitimité de l'objet de la recherche. J'ai mis en place des stratégies d'accès au terrain permettant de suivre le processus de transfert de connaissances entre les différents acteurs impliqués dans ce champ social, des bailleurs de fonds aux populations en passant par les ONG et les animateurs. L'étude interne de ce processus m'a incitée à l'envisager de manière globale en développant une réflexion sur l'efficacité de l'aide, le fonctionnement et l'organisation du champ du développement. Dès lors, l'observation de ce processus a montré le faible niveau d'interconnaissance et d'intercompréhension des acteurs locaux impliqués. Une analyse englobant ce phénomène apparaît pertinente dans une optique de compréhension et d'explication de la structure et du processus du champ du développement au Burkina Faso.

## **Deuxième étape : le contrôle et la fréquence de la distribution des phénomènes**

Cette seconde étape de l'analyse de terrain consiste à départager les différents éléments observés et à déterminer ceux sélectionnés pour être analysés de manière approfondie. Becker propose de rendre opérationnelle cette étape en évaluant l'importance du phénomène, si cela est possible, en quantifiant sa fréquence.

A ce stade l'étude, je décidais de m'intéresser particulièrement aux relations entre les différentes catégories d'acteurs d'un même projet de développement afin de déterminer le type de relations mais aussi le degré de communication. Dès lors, il s'agit de déterminer leurs interactions avec l'hypothèse sous-jacente que l'efficacité de l'aide est altérée par un manque de compréhension mutuelle des contraintes et des motivations de chaque acteur impliqué. Cette étude de terrain a pris la forme de missions au cours desquelles des discussions informelles ont été provoquées, des entretiens programmés, des observations réalisées en lien avec les comportements et représentations des différents protagonistes. Suite à des observations ainsi qu'à des déclarations spontanées d'animateurs avec lesquels je partageais le quotidien, j'ai tenté d'approfondir mes connaissances sur le sujet en invitant en interviews approfondis dix animateurs d'un programme de développement afin de connaître leur perception du champ du développement de manière générale et de leurs

interactions avec les autres protagonistes de manière plus spécifique. Tout en partageant les conditions de vie et de travail des animateurs, cette tournée dans les villages m'a permis de saisir la perception que les populations ont de leur situation mais aussi des projets de développement qui viennent s'implanter dans la localité avec des objectifs déclarés de changement social.

### **Troisième étape : l'incorporation de découvertes isolées à un modèle de l'organisation étudiée, la modélisation de systèmes sociaux**

Cette étape complexe liée au processus d'enquête consiste à intégrer les résultats de l'enquête à un système global ou à des parties de ce système. En d'autres termes, il est question ici d'inclure mes découvertes sociologiques à l'analyse théorique du champ du développement, de sa création à sa situation actuelle. C'est à cette étape du processus que j'ai choisi de construire théoriquement le champ du développement au Burkina Faso à travers le recueil du discours d'acteurs locaux avec pour objectif leur mise en perspective afin de déterminer des tendances relatives à la perception du processus de lutte contre la pauvreté dans un pays en développement.

#### 2.1.2 La grounded theory et l'inductionnisme analytique

François Guillemette définit la grounded theory comme « *une approche inductive par laquelle l'immersion dans les données empiriques sert de point de départ au développement d'une théorie sur un phénomène et par laquelle le chercheur conserve toujours le lien d'évidence avec les données de terrain* ». <sup>31</sup> Ainsi le sociologue privilégiant cette approche entre en interaction avec son objet de recherche avant de définir des hypothèses vérifiées empiriquement. C'est donc par le biais de l'immersion dans son terrain de recherche que le sociologue élabore les différentes étapes de son processus de réflexion : une étude préliminaire, la rédaction d'hypothèses puis leur vérification.

Guillemette ajoute que « *la grounded theory propose une approche qui favoriserait l'innovation par une méthode d'enracinement de l'analyse dans les données de terrain. Le principe central dans l'analyse des données est le retour constant à la comparaison entre les produits de l'analyse et les données empiriques* ». Cette approche est caractérisée par une ouverture du chercheur aux

---

<sup>31</sup> Guillemette F., « L'approche de la grounded theory ; pour innover ? », *Recherches qualitatives*, vol.26, p32-50, p33.

informations, concepts et théories qui émergent du terrain, permettant à sa réflexion d'être en perpétuelle évolution, l'incitant voire l'obligeant à adopter une posture réflexive sur les données empiriques recueillies. En effet, « *cette attention implique que l'analyse se développe selon des questionnements qui proviennent du terrain et non des cadres théoriques existants* ». Cet ajustement constant par rapports aux faits sociaux ou actions sociales observés sur le terrain permet au chercheur de garder un ancrage continu dans les réalités sociales étudiées, en tenant compte de paramètres non anticipés. Cette démarche offre l'opportunité au chercheur d'explorer des espaces théoriques parfois vierges, d'où le qualificatif d' « *innovant* » que Guillemette donne à la grounded theory.

Dès lors, comme le précisent Strauss et Corbin<sup>32</sup>, la grounded theory se fixe des objectifs de description et d'explication. Dans cette optique, elle « *doit produire un ensemble bien intégré de concepts qui émergent depuis les données recueillies sur les phénomènes sociaux* ». Ces concepts issus de l'interaction du chercheur avec son objet de recherche, cet ancrage de la théorie dans la pratique, sont utilisés comme « *unités de base de l'analyse* », notamment dans le cadre d'une analyse comparative. A partir de ces concepts, des catégories peuvent être définies et des théories conçues.

### 2.1.3 Une innovation méthodologique avec un ancrage interactionniste

En 1975, Bogdan et Taylor<sup>33</sup> définissent l'observation participante comme « *une recherche caractérisée par une période d'interactions sociales intenses entre le chercheur et les sujets, dans le milieu de ces derniers. Au cours de cette période des données sont systématiquement collectées* ». La notion de participation signifie que « *le chercheur se doit d'être actif dans l'action* ». Quant à l'observation, il s'agit pour le sociologue de « *regarder attentivement et constater certaines faits et gestes* ».<sup>34</sup>

Si l'entretien et l'observation non participante relèvent de la sociologie qualitative, l'observation participante se réfère davantage à l'ethnographie et se fixe pour objectif de trouver des significations sans se limiter à la recherche des causes. Elle implique que le chercheur joue un rôle pour comprendre de l'intérieur les actions, la perception du monde du milieu social observé, le sens donné à leurs actions, leur

<sup>32</sup> Strauss A. et Corbin J. (2003), « L'analyse des données selon la grounded theory. Procédures de codage et critères d'évaluation », in Céfai D., *L'enquête de terrain*, La découverte, Paris.

<sup>33</sup> Bogdan R. et Taylor S.J. (1975), *Introduction to qualitative research methods : a phenomenological approach to the social sciences*, John Wiley & Sons, Toronto.

<sup>34</sup> Gallet G. (2006), « De l'intérêt et des limites de l'observation participante pour comprendre des organisations protestataires », in Charlier J.E. et Moens F. (dir), *Observer, décrire, interpréter. Un état des méthodes en Sciences sociales*, Institut National de Recherche Pédagogique.

rationalité. L'observation participante permet ainsi l'intégration de l'objet de la recherche dans son environnement. Plus qu'une technique particulière de recueil de données des sciences sociales, l'observation est devenue un type de rapport entre le chercheur et son objet de recherche. Un tournant s'opère dans l'Histoire de la sociologie en montrant l'intérêt et la nécessité de récolter ses propres données sans se restreindre aux recherches bibliographiques.

### **Prendre en compte la subjectivité des individus tout en produisant une sociologie scientifique**

Se revendiquant de l'interactionnisme symbolique, de nombreuses études de sociologie qualitative du début de XX<sup>ème</sup> siècle, décident de prendre en compte le point de vue des personnes observées et/ou interviewées. Cet intérêt pour la subjectivité des acteurs sociaux ne remet pas en cause la production d'une connaissance sociologique scientifique, une sociologie permettant la construction théorique de catégories sociales. Ainsi le recours à des histoires de vie permet aux sociologues d'objectiver les conditions de vie, les comportements et les représentations des individus. Le recours à ce type de méthode permet de replacer les actions dans leur contexte et de cette manière de leur donner une signification sociale. Dès lors, les sociologues de l'Ecole de Chicago théorisent le fait que le changement social peut être appréhendé grâce à la rencontre entre les représentations des individus et la réalité sociale objective observable.

Le style de posture méthodologique à laquelle l'observation fait référence utilise principalement l'entretien non structuré ou semi-structuré, également appelé semi-directif, en fonction du contexte de l'entretien et du type de personne interviewé ou encore le récit de vie. Chaque outil présente des avantages relatifs à l'objet de la recherche ou à la situation sociale de l'enquête. Le choix de la manière d'établir un contact dans le but de mettre en place les bases d'une relation basée sur la confiance et favorisant l'échange d'informations, est déterminé par la sensibilité chercheur.

Le seul impératif scientifique est de conserver ce mode de communication avec l'ensemble des personnes rencontrées dans une optique de systématisation de l'approche. D'autres méthodes viennent également en complément, telles que l'observation, les données personnelles recueillies au cours du processus d'immersion ou encore des documents produits par le milieu social lui-même ou la localité.

#### 2.1.4 Les grandes catégories de positions de recherche sur le terrain : R. Gold (1958) et P. et P. Adler (1987)

Le rôle interprété par le sociologue sur le terrain influence le type d'informations mis à sa disposition par les acteurs appartenant au milieu social observé et tend également à modifier l'accès à ces données. Nous présentons ici différentes catégories de positionnement du chercheur sur le terrain dont nous nous sommes inspirés, celles de Raymond Gold, de Patricia et de Peter Adler.

#### **R. Gold: première théorisation du positionnement du chercheur**

En 1958, Raymond Gold<sup>35</sup> propose une méthodologie interactionniste du travail de terrain. Seul Bufford Junker avant lui avait théorisé cette relation à travers « *le pur participant* » et le « *pur observateur* ».

Gold distingue quatre types d'observateurs, avec une classification allant de l'engagement minimal du chercheur à son implication maximale dans le milieu social étudié. Le premier type d'observateur est « *l'observateur complet* ». Le deuxième « *l'observateur en tant que participant* ». La troisième catégorie décrit le chercheur « *participant en tant qu'observateur* ». Enfin, le dernier mode de positionnement du chercheur vis à vis de son terrain est le « *participant complet* », qui correspond au degré d'implication le plus élevé du sociologue.

#### **Le modèle des Adler : rapport au terrain et degrés de dépendance**

Patricia et Peter Adler<sup>36</sup> distinguent trois grandes catégories de position de recherche sur le terrain en lien avec l'observation participante, trois formes d'observation classées par ordre d'implication du chercheur.

La première forme d'investigation interactionniste porte le nom d'« *observation participante périphérique* ». Sans occuper de position centrale vis à vis des activités liées à l'univers social étudié, le chercheur est en interaction étroite et de longue durée avec les éléments de cet univers. Pour des raisons pratiques, épistémologiques ou encore heuristiques, le chercheur ne participe pas, n'intervient pas directement sur les actions du groupe. Pour les défenseurs de l'observation

<sup>35</sup> Gold R. (2003), « Jeux de rôles sur le terrain. Observation et participation dans l'enquête sociologique », *L'enquête de terrain, Revue du M.A.U.S.S.*

<sup>36</sup> Adler P. et P. (1987), *Membership rôles in field research*, SAGE Publications Inc.

participante dite périphérique, l'implication complète du chercheur dans son objet de recherche représente un obstacle à l'analyse objective des faits et des actions observés. Ainsi, d'un point de vue méthodologique, l'implication est considérée comme nécessaire, tout en conservant une certaine distance. « *L'observation participante périphérique* » est également qualifiée d'observation directe ou in situ.

« *L'observation participante active* » constitue le deuxième modèle exposé. Dans ce contexte de recherche empirique, le sociologue occupe une place davantage centrale dans le milieu étudié. Dans le cadre de la participation du chercheur à une activité professionnelle, son rôle de constructeur de sens se transforme en celui de pair. Cependant cette participation aux activités du groupe a lieu tout en maintenant une certaine distance vis à vis du milieu étudié.

Le troisième et dernier degré d'appartenance du chercheur avec son terrain présenté par les Adler porte le nom d'« *observation participante complète* ». Ici, par opportunité ou conversion, le chercheur est complètement immergé. Il a le même statut, les mêmes comportements, représentations, que les membres du groupe étudié. Indépendamment d'une expérience de recherche, il s'agit d'une expérience personnelle affective, une quête de soi-même en tant que chercheur.

## 2.2 Intérêts et limites de l'observation participante pour comprendre le champ du développement au Burkina Faso

Pour G. Féréol, « *il n'y a de connaissance qu'extraite de l'expérience* »<sup>37</sup>. Dans ce sens, il est nécessaire de placer le chercheur dans l'environnement qu'il étudie pour qu'il l'analyse et le comprenne en expliquant son fonctionnement. L'observation participante place le chercheur dans une situation de confrontation directe, personnelle voire intime avec son objet de recherche. Le postulat de base de l'observation participante est que pour comprendre un milieu social, il faut en partager les réalités de l'intérieur pour ne pas seulement poser un regard extérieur, sur un système qui reste étranger. Ce postulat de recherche est appliqué à cette étude à travers l'intégration de diverses organisations oeuvrant pour la lutte contre la pauvreté au Burkina Faso.

---

<sup>37</sup> Féréol G. (2006), « *La dialectique de l'explication et de la compréhension* », in Charlier et Moens F. (dir), « Observer, décrire, interpréter. Un état des méthodes en Sciences sociales », Institut National de Recherche Pédagogique.

### 2.2.1 La confrontation directe du chercheur avec son objet de recherche

H. Mendras et M. Oberti déclarent que l'observation participante « *permet de s'imprégner d'une atmosphère, de saisir des codes et des systèmes de relations fondamentaux pour expliquer ce monde social, à la fois aux marges et cœur de notre société* ».<sup>38</sup> Au cœur de son étude, le chercheur se constitue outil de recherche.

Pour G. Gallet, l'intérêt principal de l'observation participante est de « *se situer au cœur d'un système interactif pour être témoin (voire participer à) des échanges, et apprécier les comportements individuels et collectifs* ». De fait, elle permet au sociologue d'être dans l'action et de ne pas de se positionner uniquement comme observateur extérieur à cette action. Elle lui permet également de resituer l'objet de sa recherche dans son environnement et de suivre son évolution (Gallet, 2006).

Dans les trois étapes fondamentales du projet de recherche évoquées « observer, décrire et interpréter », l'observation occupe la place déterminante de phase préliminaire du travail de recherche. Des conditions de sa réalisation dépendent la qualité des informations recueillies et, par conséquent, leur analyse. R. Emerson ajoute que « *l'enquête de terrain n'est pas produite en fonction d'un projet de recherche préétabli, mais elle enracine ses résultats dans les contextes d'enquête et s'appuie sur des standards rigoureux de réflexivité, de fiabilité et de viabilité* » (Emerson, 2003). La rigueur mise en place par le chercheur lui fournit l'opportunité de produire un cadre d'analyse théorique et de ce fait une connaissance scientifique.

Arrivée sur le terrain avec un objet de recherche en tête, l'immersion dans mon terrain et l'interaction avec les acteurs locaux du champ de ma recherche m'ont permis de déterminer une problématique en relation avec une réalité sociale observée. Cette démarche a favorisé la construction de l'objet de ma recherche et l'élaboration d'hypothèses à partir de critères de pertinence et de légitimité.

### 2.2.2 La volonté de produire un cadre d'analyse théorique

Les méthodes sociologiques issues du pragmatisme et de l'interactionnisme valorisent la compréhension, l'explication des causes de phénomènes sociaux, offrant une portée d'analyse théorique aux méthodes qualitatives. Sur la base des avantages que ces dernières présentes, nous avons souhaiter les appliquer à cette recherche.

---

<sup>38</sup> Mendras H. et Oberti M. (2000), *Le sociologue et son terrain. Trente recherches exemplaires*, Armand Colin, Paris.

## **Le modèle d'analyse des organisations et des actions collectives proposé par R. Park (1921)**

Spécialiste de l'Ecole de Chicago, Robert Park propose un cadre théorique relatif au processus de structuration des interactions entre les acteurs, modèle réalisé sur la base de ses travaux consacrés aux interactions entre les groupes sociaux autochtones et les immigrants. Le sociologue américain distingue quatre étapes décrivant l'évolution des relations entre les différentes catégories d'acteurs structurant cet univers social.

Selon lui, la forme d'interaction primaire est incarnée par « la *rivalité* ». Cette dernière s'instaure dans un contexte d'absence de lien et de contact social entre les individus des différents groupes. La coexistence entre les groupes d'acteurs n'est pas liée à un partage de valeurs, de règles mais aux relations économiques, dans un contexte d'absence de cohésion sociale. Dans un deuxième temps, la rivalité se substitue « *au conflit* », qui cette fois-ci suppose un contact entre les diverses catégories d'acteurs qui prennent connaissance et conscience de cette diversité. Vient ensuite « la *situation d'adaptation* ». Les groupes en présence sont toujours définis par leur diversité, mais on observe un phénomène d'acceptation de cette diversité principalement d'ordre socio-culturel. Enfin, selon Park, la quatrième et dernière étape caractérisant l'organisation des interactions entre groupes sociaux est « *l'assimilation* ». Ce processus est la conséquence de cette période d'adaptation et de coexistence au cours de laquelle les normes et valeurs sociales des deux groupes se sont entremêlées. Sans pour autant ne former qu'un seul groupe, des spécificités socio-culturelles d'un groupe ont pu être intégrées par l'autre groupe, sans nécessairement prendre conscience de ce processus, faisant parfois naître une nouvelle et troisième culture.

Si l'observation participante permet au sociologue d'accéder à une information de première main et de qualité, cet engagement comporte, certains dangers.

### 2.2.3 Les dangers de l'intervention et la nécessité de la distanciation

« *L'expérience subjective est autant une source de biais qu'une source d'intuition et de compréhension* » (Emerson, 2003). La frontière entre les intérêts et les limites de l'observation participante ou du recours plus général à une sociologie qualitative



peut être parfois floue et perméable. En d'autres termes, les avantages présentés par l'interaction du chercheur avec son terrain, son engagement et la prise en compte de la subjectivité des individus peuvent se transformer en obstacles à la qualité et légitimité du travail produit.

En optant pour une « *observation participante active* » et d'autant plus pour une « *observation participante complète* », le chercheur intervient dans le milieu qu'il observe, en devenant membre de ce milieu, en prenant part aux activités et en assumant parfois certaines responsabilités en son sein. Plus le chercheur est impliqué, plus il doit d'adopter une posture réflexive vis à vis de cet engagement. En effet, un questionnement sur l'impact de sa présence participante et active est nécessaire pour anticiper et limiter les biais de son positionnement en tant qu'outil de sa propre recherche. Il s'agit donc de parvenir à concilier l'impératif méthodologique de l'immersion et la préservation de sa qualité de producteur de connaissance scientifique. Sans jamais envisager de changer les comportements et représentations des acteurs, il se fait le rapporteur et l'interprète de phénomènes observés dans le but de produire un savoir et de faire évoluer les perspectives des sciences sociales.

Cette nécessaire prise de distance prend toute sa dimension dans le contexte de la participation professionnelle du chercheur aux activités du milieu social.

### **Producteur de connaissance scientifique versus recherche-acteur militant**

Intégrer un milieu social, intérioriser ses règles et ses valeurs, se tisser un réseau en son sein dans un cadre personnel et professionnel s'accompagne d'attaches affectives et idéologiques. A partir de son système de valeurs et de croyances, le chercheur produit son propre discours sur l'organisation du système dans lequel il évolue en tant que chercheur. Il doit être en mesure de distinguer ses convictions personnelles de son travail de recherche dans une optique de production scientifique non orientée par le point de vue subjectif de celui qui interprète le sens que les individus donnent à leurs actions.

Après avoir présenté les intérêts et limites du recours à l'observation participante, appliquons désormais cette démarche sociologique au champ du développement.

L'observation participante s'étend de la phase d'introduction dans le milieu social étudié au moment où le chercheur le quitte.

## 2.3 L'opérationnalisation de l'observation participante

Le choix du cadre d'application de l'observation participante, le statut occupé par le chercheur, son introduction auprès des acteurs sont autant de critères qui revêtent une importance fondamentale. Nous présentons ici certains obstacles qui se sont présentés au cours des diverses expériences d'observation participante relatives à cette étude.

### 2.3.1 La négociation de l'introduction dans le champ du développement

P. et P. Adler théorisent les différentes manières de négocier l'introduction dans l'espace social étudié. Elle peut être permise et facilitée par un membre de ce milieu social bénéficiant d'un pouvoir statutaire, d'un membre de la communauté ou par des voies officielles (stage, emploi, etc). Le sociologue s'adapte aux règles du milieu social et négocie son entrée sur la base de ces normes.<sup>39</sup>

L'observation participante est une méthode impliquant, comme le précise C. Neveu<sup>40</sup>, un « *contexte d'échange* » entre le chercheur et le milieu intégré, dans la mesure où le chercheur « *apporte sa contribution au réseau* » observé.

En ce qui concerne mon expérience de terrain, en occupant des postes de stagiaire, de volontaire ou encore de salariée, mon statut de chercheuse ainsi que l'objet de la recherche ont toujours été explicités auprès des acteurs du milieu intégré. Chaque statut occupé s'est présenté comme une opportunité acceptée au regard des règles qui régissent le champ du développement au Burkina Faso.

---

<sup>39</sup> Pour ma part, l'introduction sur le terrain a été permise par l'obtention d'un stage au sein d'une ONG menant des activités dans le champ du développement au Burkina Faso, un stage justifié auprès de l'organisation par la nécessité et l'envie de recueillir des données relatives à ma thèse de doctorat de sociologie.

<sup>40</sup> Neveu C. (2006), « Partenaires et « informateurs. Accès au terrain et anonymat dans le travail anthropologique », in Charlier J.E. et Moens F. (dir), *Observer, décrire, interpréter. Un état des méthodes en Sciences sociales*, Institut National de Recherche Pédagogique.

### 2.3.2 Le choix d'une posture méthodologique interactionniste

Lors de son introduction ou à différentes étapes de son immersion, le chercheur peut choisir de cacher ou de décliner son identité. Dans le premier cas, l'observation participante est masquée, dans le deuxième, elle est déclarée.

J'ai fait le choix de mettre en place un processus d'observation participante déclarée, pour des raisons d'éthique mais aussi pour des questions pratiques d'accès au terrain. Par ailleurs, l'angle de recherche tend à évoluer de manière continue, rendant parfois complexe la justification de cette évolution vis à vis de l'institution ou de l'organisation qui peut vous avoir accueillie à l'origine dans l'optique d'un sujet de recherche différent.

Au Burkina Faso, les études et recherches universitaires sont valorisées, j'ai donc ressenti un soutien de la direction concernant le recueil de données nécessaires à la réalisation de ma thèse. Par ailleurs, mon statut de stagiaire m'est apparu, à terme, stratégique. Dans un sens, il a facilité, du moins du point de vue professionnel, mon statut de jeune femme blanche au sein d'une équipe africaine, à majorité burkinabè, composée d'hommes. Ce statut de stagiaire me conférait une position hiérarchique inférieure à tous les autres membres du programme. De ce fait, les contraintes et barrières liées à l'instauration d'une relation hiérarchique, d'un rapport de domination historiquement institué entre le Nord et le Sud n'avaient pas lieu d'être. Cette position m'a permis de gagner la confiance des acteurs du milieu étudié ou du moins de limiter leur méfiance à mon égard.<sup>41</sup>

---

<sup>41</sup> Cependant, je souhaite ici nuancer cet intérêt en illustrant mon propos par quelques anecdotes. Au cours de ma première expérience d'observatrice au sein d'une ONG, mon statut de doctorante était clairement mis en avant. J'ai d'ailleurs été aidée dans ce sens, ayant accès au terrain autant que je le souhaitais, moyennant l'autofinancement de ces sorties. Selon la typologie de Gold, j'occupais une position d'observatrice en tant que participante. Représenté au cours d'une réunion, me conseillant de ne pas prendre d'initiative, mon rôle étant d'apprendre sur les activités d'un programme de développement en observant les acteurs de ce programme et les activités menées.

Dans le cadre de mon placement en tant que volontaire, si mon statut de doctorante a été clairement défini, ma présence était liée à une mission qui m'avait été confiée, avec des termes de référence bien précis, en lien avec l'appui aux activités du service communautaire de base. Cette fois-ci mon statut avait évolué, marquant une implication plus forte dans le milieu social observé, devenant participante en tant qu'observatrice. Mon accès au terrain avait également changé. Faisant partie de l'équipe à part entière, cet accès au terrain était conditionné par un système de per diem, qui m'était difficilement accordé. J'ai donc dû insister sur le fait que mon intérêt était lié au recueil de données et aux activités sur le terrain et non à une rémunération financière, ce qui n'a pas été si aisé à faire entendre dans un pays où les considérations financières sont prioritaires compte tenu de la faiblesse des salaires et de la pauvreté. Enfin, mon statut de membre de l'organisation rémunéré par une organisation extérieure tendait à complexifier la diffusion des informations et notamment le partage d'informations avec les autres acteurs du programme, tels que les bailleurs de fonds.

## Une observation participante active par opportunité à deux niveaux

Cette nouvelle manière de vivre induite par le travail d'investigation génère également une nouvelle manière de penser, modifiant le regard du chercheur sur le milieu social étudié. Parallèlement à une immersion professionnelle, j'ai fait le choix de partager le quotidien de Burkinabè en intégrant un logement dans un espace partagé avec d'autres locataires. A cette étape, mon objectif était de favoriser la proximité avec les populations locales et donc d'approfondir ma compréhension des réalités locales. J'ai donc été placée en situation de « participante en tant qu'observatrice selon la classification de Gold ou d'« observation participante active » selon la typologie proposée par les Adler. Je ne parlerai pas d'« observation participante complète » dans le cadre de ma vie personnelle, du fait de son caractère temporaire et évolutif.

Le chercheur mettant en pratique des méthodes d'investigation interactionnistes peut avoir tendance à s'éloigner de ses points de repères, à perdre toute référence et de ce fait toute objectivité par rapport à ses réflexions et à ses découvertes sur le terrain. Dans ce contexte, la relation du socio-anthropologue à son objet de recherche peut se complexifier dans le cas de l'avènement de difficultés liées à la gestion des transitions et à cette prise de distance. Cependant, cette phase de remise en question des choix de vie faits en lien avec mes objectifs de chercheuse m'ont permis de tendre vers cet « *équilibre subtil entre le détachement et la participation* » dont parle Hughes<sup>42</sup>, protagoniste de l'Ecole de Chicago.

## Le questionnement du chercheur sur ses compétences et son savoir-faire

Être en contact direct avec son objet de recherche présente l'avantage et l'inconvénient d'inciter le chercheur à se remettre en question concernant ses capacités intellectuelles et émotionnelles à étudier le milieu social dont il fait à présent partie. G. Gallet illustre cette réflexion en déclarant que « *confronté à la réalité, le chercheur est en perpétuel questionnement sur la pertinence de ses compétences théoriques et de son savoir-faire méthodologique* ». Ces moments de remise en question liée à ma légitimité à étudier ce champ social, la crainte de ne pas être en capacité de construire du sens sur la base d'observations et donc de produire

---

<sup>42</sup> Chapoulie J.-M. (2001), *La tradition sociologique, 1892-1961*, Seuil, Paris.

de la connaissance, se sont également imposés à moi au cours de ce processus d'investigation. Bien que légitimes, ces questionnements ne peuvent contredire le fait que « *les faits qui mobilisent le chercheur ne lui sont accessibles qu'à travers le langage et les représentations socialement construites* » (Gallet, 2006).

## **Le rôle du chercheur au sein du milieu social étudié**

Enfin, indépendamment de la forme d'observation participante privilégiée, le fait d'adopter une posture méthodologique interactionniste rend essentielle la prise de contact avec les membres de l'univers social étudié, autant d'un point de vue personnel que professionnel. La présentation de soi, qu'elle soit verbale, physique, le comportement adopté et la manière de vivre dans le pays par exemple déterminent le type de relations entretenues avec les éléments du champ social. En tant que membre extérieur, il a pu m'être proposé, de manière indirecte, de jouer un rôle d'observatrice extérieure pour déterminer les facteurs explicatifs du manque d'efficacité du service décrété par la direction. J'ai donc eu à jouer ce rôle d'intermédiaire voire de médiateurs entre la direction et mes collègues.

En parallèle de ce positionnement heuristique du chercheur, des questionnements éthiques et méthodologiques, l'observation participante requiert la mise en place d'une méthode afin de retranscrire les données recueillies.

### **2.3.3 Le recueil et la retranscription des données dans un processus interactif**

En sollicitant les méthodes relevant d'une sociologie interactionniste, le chercheur place entre ses mains une responsabilité liée à sa capacité à communiquer, à entrer en contact avec « l'Autre », un Autre différent culturellement et socialement. André Nyamba<sup>43</sup> met en évidence ce « *problème de l'altérité dynamique* » qui nécessite « *la prise en compte de l'autre comme totalité et comme spécificité fonctionnelle* ». Dans le contexte du champ du développement, il s'agit de comprendre l'acteur local de développement au Burkina Faso en tenant compte de sa catégorie d'appartenance, de saisir son parcours, ses motivations, ses représentations du système social.

---

<sup>43</sup> Nyamba A. (2006), « Une parenthèse « nègre » de la méthode en sciences sociales ? », in Charlier J.E. et Moens F. (dir), *Observer, décrire, interpréter. Un état des méthodes en Sciences sociales*, Institut National de Recherche Pédagogique.

## **La retranscription, intermédiaire entre observation et description**

La retranscription des faits sociaux ou actions sociales observées au cours du processus d'implication du chercheur constitue l'étape intermédiaire entre l'observation et la description. Elle comporte différents niveaux de complexité dans le contexte d'observation participante au sein duquel le chercheur trouve un équilibre approprié. Tout d'abord, au moment où l'information se présente à nous, il n'est pas forcément aisé de la retranscrire, compte tenu du contexte. Le fait de sortir un magnétophone ou un carnet, peut avoir tendance à modifier le comportement de l'interlocuteur ou la représentation qu'il a de son interlocuteur, lui rappelant que la raison d'être de sa présence reste le recueil de données. Néanmoins, si retranscrire des observations, sorti de l'action immédiate présente l'avantage de prendre du recul par rapport à la situation vécue, cela peut également constituer un biais du fait de l'éloignement de l'action, rendant difficile la retranscription précise et détaillée.

Enfin, l'immersion à long terme et la juxtaposition des rôles de chercheuse et d'acteurs du développement présentent des limites. La situation d'observation participante peut avoir tendance à réduire la vigilance du chercheur vis à vis des données à sa portée. Plus le degré d'appartenance ou d'adhésion au milieu social observé est élevé, plus on en a intégré les règles, plus on a tendance à sortir de sa position de chercheur, à prendre des décisions au sein de ce milieu et de ce fait, parfois, à en changer le fonctionnement et les réalités sociales observables.

La section suivante approfondit ce questionnement sur la relation du chercheur avec son terrain et son objet de recherche. Il s'agit de préciser le rôle du sociologue et le cadre de sa contribution à la compréhension de phénomènes sociaux.

### **3. La posture réflexive du « sociologue compréhensif »**

La sociologie compréhensive faisant appel à une approche interactionniste a pour intérêt de replacer l'objet de la recherche dans son contexte. C'est dans cette explication et cette compréhension du rapport de l'objet de la recherche avec son environnement que nous avons choisi de rendre intelligible des faits sociaux ou des actions sociales en s'intéressant aux représentations et au sens que les acteurs locaux du champ social du développement leur donnent.

### 3.1 Le sociologue et son rôle de constructeur de sens

En posant un regard sur les faits sociaux et les actions sociales, un regard filtré par des méthodes et des outils, le sociologue propose à la société sa compréhension et son interprétation du monde qui l'entoure. C'est dans ce sens, qu'il joue ce rôle de « *constructeur de sens* », en s'appuyant sur une démarche scientifique, légitimant et objectivant cette interprétation.

#### 3.1.1 Donner du sens à une réalité sociale observée

Les phénomènes sociaux interprétés par le sociologue ne sont pas nécessairement compréhensibles et intelligibles pour le profane, ce dernier a donc pour rôle de construire cette réalité sociale confuse et toujours en mouvement. En proposant ces structures de sens aux acteurs, il met à leur disposition des outils et des modèles leur permettant de comprendre le monde dans lequel ils évoluent dans une optique de progression de ce monde. Charlier et Moens écrivent que « *les données n'existent pas en tant que telles mais sont nécessairement construites par nos outils, par nos théories, par nos regards, par la combinaison permanente des trois* ».44 Ils ajoutent que l'optique de cette construction proposée par le chercheur en sciences sociales reste de « *se doter d'une interprétation pratique y permettant l'agir* ».

Ainsi, il ne s'agit pas d'obtenir et d'analyser des informations pour le simple intérêt de la connaissance qu'elles apportent mais de les appliquer à des situations concrètes permettant la mise en place d'action dans une optique de progrès. C'est en mobilisant ses outils, ses théories et son regard que le sociologue donne du sens aux données recueillies relativement à son objet de recherche.

Concernant le champ du développement, les acteurs qui s'y rencontrent ont conscience de certains phénomènes sociaux intervenant dans leur sphère professionnelle. Cependant, de par son statut d'observateur, participant ou non, le sociologue pose un regard extérieur et spécifique rempli d'incertitude puis progressivement éclairé. « *L'interprétation, toujours jugée sur le critère d'efficacité en termes de compréhension et d'action, se réalise nécessairement dans des conditions d'incertitude. Cette incertitude du savoir est même revendiquée. Elle ne*

---

44 Charlier J.E. et Moens F. (2006), « De la construction d'un rapport au monde », in Charlier J.E. et Moens F. (dir), *Observer, décrire, interpréter. Un état des méthodes en Sciences sociales*, Institut National de Recherche Pédagogique.

*peut pas être réduite mais elle est éclairée et assumée par le travail de clarification du sociologue : dans un champ, la conscience de l'incertain et de son effet est la seule garantie de l'expertise scientifique* » (Charlier et Moens, 2006). Pour J.-L. Piermay, le terrain peut-être défini comme un processus de « *transmission du savoir, du doute et d'humanité* ».45 En d'autres termes, il s'agit d'un cadre spatiotemporel en évolution doté de sa propre dynamique au sein duquel s'opèrent des échanges, d'ordre didactique ou affectif.

Le sociologue, pris dans une relation complexe avec son objet d'étude se pose des questions épistémologiques afin de limiter les biais et de satisfaire un niveau de scientificité.

### 3.1.2 La relation du chercheur avec son terrain et ses prises de position

Immersion et intégration au cœur de l'objet en construction de ma recherche m'ont ouvert les portes d'une meilleure compréhension des réalités socio-économiques des populations locales. Ma position d'observatrice des systèmes de pratiques et de représentations des potentiels bénéficiaires de l'aide au développement a suscité une interrogation sur le positionnement à adopter en tant que chercheur et sur les « glissements »46 qui peuvent survenir.

Pour aborder ces phénomènes, je souhaite me reporter aux échanges qui se sont tenus lors de l'atelier « *Glissement de terrain : glissements amoureux* » dans le cadre du deuxième (2<sup>ème</sup>) Congrès des Etudes Africaines en France en Septembre 2010 à Bordeaux, atelier animé par P. Gervais-Lambony avec la participation de J. Hayem, J.-L. Piermay, M. Morelle et J.-F. Steck. Ces échanges ont mis en évidence l'importance du lien affectif que le chercheur noue avec le pays choisi comme terrain de recherche, avec les personnes qui ont motivé ce choix et influencé le mode d'interaction avec l'espace social étudié.

Rencontres, facilités d'accès au terrain, curiosité intellectuelle ou lien affectif, sont autant de facteurs qui déterminent l'objet ainsi que le terrain de la recherche. En outre, l'évolution de la relation que le chercheur établit avec son terrain offre l'opportunité d'une remise en question perpétuelle de son statut. Certaines situations

---

45 Piermay J.-L. (2010), « Glissements amoureux », 2<sup>ème</sup> Congrès des Etudes africaines en France, Recherches et Débats : réinventer d'Afrique, Septembre, Bordeaux.

46 « Glissements amoureux » (2010), 2<sup>ème</sup> Congrès des Etudes africaines en France, *Recherches et Débats : réinventer d'Afrique*, Septembre, Bordeaux



vécues incitent à développer une forme d'humilité vis à vis de l'objet et du terrain de la recherche.<sup>47</sup>

Ce rapport du chercheur en sciences sociales à son terrain est parsemé de contradictions, d'ambiguïtés. Le terrain se présente comme un rite d'initiation pour acquérir une forme de reconnaissance, de crédibilité, qui validerait notre statut de représentant de cette discipline. Ce processus de reconnaissance peut, dans certains cas, transiter par une phase de mise en danger qui susciterait le respect, preuve de la légitimité du chercheur à mener son expérimentation du terrain.

### 3.2 Les questions épistémologiques liées à l'engagement du sociologue

Le statut d'observateur du socio-anthropologue l'incite à adopter une posture réflexive, notamment vis à vis de son propre comportement en s'interrogeant sur les moyens à mobiliser, les aptitudes et attitudes à envisager pour recueillir les données nécessaires sans modifier l'objet de sa recherche. Pour Simone Bateman, cette difficulté tient au fait que « *le chercheur est immergé dans la réalité humaine et sociale qu'il étudie* ». <sup>48</sup>

#### 3.2.1 L'empathie du sociologue compréhensif et l'exercice d'un regard intrusif<sup>49</sup>

Dans le contexte de la sociologie compréhensive telle que présentée par Weber, « *le sociologue n'est pas face à un objet du monde extérieur, mais il est un sujet face à d'autres sujets qui entretiennent des relations sociales. Le questionnement porte*

---

<sup>47</sup> L'anecdote qui suit est porteuse de sens à ce niveau. Un de mes directeurs de thèse m'avait donné le contact d'un laboratoire de recherche en sciences sociales, situé dans l'enceinte de l'Université de Ouagadougou. Le professeur indiqué étant absent, je propose aux doctorants présents de réaliser un entretien avec l'un d'entre eux en les interrogeant sur leur perception du développement au Burkina Faso. Chacun d'eux m'a refusé cet entretien, argumentant que le fait d'être natif d'un pays en développement et d'y mener des recherches ne faisait pas d'eux des experts en développement capables de débattre sur le sujet. J'ai tenté d'argumenter et d'expliquer que leurs recherches en lien avec des problématiques sociales, permettant l'amélioration des conditions de vie des populations, contribuent au développement du pays. Cet argument a été interprété comme étant « raciste » et « impérialiste », mon propos ayant été traduit comme la remise en cause de la qualité de leur recherche, qu'ils souhaitent fondamentale et non appliquée. Cette expérience est survenue au commencement de mes recherches, elle a eu le mérite de m'inciter à prendre certaines précautions et à développer davantage d'humilité vis à vis de l'objet de ma recherche et de mes interlocuteurs.

<sup>48</sup> Bateman S. (2006), « De la neutralité axiologique face à une pratique moralement controversée », *Travail, genre et sociétés*, n° 15, p. 169-175.

<sup>49</sup> Charlier J.E. et Moens F. (dir) (2006), *Observer, décrire, interpréter. Un état des méthodes en Sciences sociales*, Institut National de Recherche Pédagogique.

*alors sur la détermination de la causalité ou du type de causalité qui vaut pour les phénomènes humains* ». <sup>50</sup> Dans cette situation, l'analyste a pour objectif de s'imprégner des expériences et des perceptions des individus rationnels présents dans l'espace social observé.

Comprendre au sens wébérien du terme est une attitude méthodologique qui suppose une empathie initiale suivie d'une prise de distance. Ainsi, au cours du processus d'analyse des actions sociales, le sociologue développe une faculté intuitive de se mettre à la place d'autrui, de percevoir ce qu'il ressent. Cette relation empathique implique un certain niveau de connaissance de l'acteur, de son environnement, de l'organisation d'appartenance de l'acteur social dans un contexte professionnel. Sur cette faculté repose la réussite d'un entretien dans l'objectif de saisir les perceptions de l'interviewé. Entre sociologie et psychologie, l'empathie permet de se représenter le sens d'une action sociale sans nécessité de partager les motifs, les valeurs, ni le contexte de l'acteur. Comme disait Weber : « *Nul besoin d'être César pour comprendre César* ».

Après la présentation ces questions épistémologiques, nous avons souhaité exposer diverses options auxquelles le chercheur peut avoir recours afin de limiter ces biais. Dans cette optique d'institutionnalisation et de légitimité de la sociologie, E. Durkheim écrit en 1895, « *la première règle et la plus fondamentale est de considérer les faits sociaux comme des choses* ». <sup>51</sup> Dès lors, des règles méthodologiques sont suivies par tout chercheur qui envisage sa discipline comme une science. Il s'agit de définir rigoureusement les phénomènes étudiés et d'en rechercher les causes dans des faits sociaux observés ou étudiés.

Selon Bateman, « *même cloîtré dans son bureau, à distance de toute observation ou interaction avec son objet d'étude, le chercheur ne peut prétendre s'en extraire* » (Bateman, 2006). Dans ce contexte, la position du sociologue est dotée d'une complexité mise en évidence par Weber à travers le concept de « *neutralité axiologique* » à adopter par le chercheur.

---

<sup>50</sup> Jeffrey D. et Maffesoli M. (2005), *La sociologie compréhensive*, Les presses de l'Université de Laval, p18.

<sup>51</sup> Durkheim E. (1988), *Les règles de la méthode sociologique*, Flammarion, Paris, p.108.

### 3.2.2 « *La neutralité axiologique* »

La capacité du chercheur à s'extraire de son objet de recherche est d'autant plus complexe mais réciproquement d'autant plus nécessaire lorsque ce dernier est soumis à polémique. C'est le cas de l'aide au développement actuellement, qui subit de fortes critiques relatives à son efficacité. Le concept de « *neutralité axiologique* » prône cette prise de distance du chercheur avec son objet de recherche. La « *neutralité axiologique* » prône cette prise de distance du chercheur avec son objet de recherche. Dès lors, il s'agit d'étudier le champ du développement comme un champ social parmi d'autres.

Est-il possible pour un chercheur en sciences sociales de garder une distance nécessaire avec son objet de recherche pour l'étudier de manière scientifique sans lui donner une portée politique et donc subjective ? Comment rendre opérationnel ce principe qui a permis à la sociologie d'accéder au statut de sciences ? Peut-on, par ailleurs, envisager d'analyser un objet d'étude soumis à controverse sans prendre en compte cette même controverse ?

#### « *La possibilité d'éliminer l'éthique et les jugements de valeur* »<sup>52</sup>

A la fin du XIXème siècle, les universitaires allemands s'interrogent sur la capacité des sciences dites humaines à accéder au même statut de science que celui accordé aux sciences de la nature. Certains réfléchissent notamment sur la « *possibilité d'éliminer l'éthique et les jugements de valeur* ».

Si l'on se réfère à la présente étude, d'un point de vue moral, il semble difficile de remettre en cause le bienfondé de la diffusion du concept d'égalité et d'une meilleure distribution des richesses dans une optique d'amélioration des conditions de vie des populations les plus défavorisées. Marqué par certaines convictions personnelles, il n'est pas aisé pour le chercheur de s'extraire de ces dernières. Cependant, elles ne doivent pas représenter un obstacle à la justification et la systématisation du recours à une méthodologie sociologique rigoureuse dans une démarche de production de connaissance objective et scientifique.

A travers cet exemple des syndicats datant de 1917, Weber illustre sa définition de la neutralité axiologique appliquée aux sciences sociales. « *La science axiologiquement neutre a définitivement rempli son office une fois qu'elle a ramené*

---

<sup>52</sup> Weber M. (1965), *Essais sur la théorie de la science. Premier essai : L'objectivité de la connaissance dans les Sciences de la politique sociales (1904)*, Plon, Paris.

*le point de vue du syndicaliste à sa forme logiquement la plus cohérente et la plus rationnelle possible et qu'elle a déterminé les conditions empiriques de sa formation, ses chances et les conséquences pratiques qui en découlent d'après l'expérience ».<sup>53</sup>*

En outre, certains questionnements plus éthiques qu'épistémologiques ou heuristiques, en lien avec sa conception de la discipline et de sa vision personnelle de l'éthique, se posent à l'analyste.

### 3.2.3 Les questionnements éthiques du chercheur

La pratique de l'observation participante implique d'établir des relations avec les membres du groupe étudié. Un dilemme peut s'instaurer entre l'intérêt que présente certaines informations et l'impact que l'analyse et la diffusion de ces informations peut avoir sur la personne ou l'organisation. Le sociologue peut être confronté à une situation de prise de décision entre le désir de production de connaissance et le respect du milieu intégré. A ce sujet, Becker fait référence à l'obligation principale du chercheur dans ce cadre qui est de ne causer de tort à aucune des personnes ayant pris part d'une manière ou d'une autre à l'enquête. Il ajoute qu'« *une compréhension sociologique de ce que nous faisons quand nous publions du matériel potentiellement nuisible peut nous aider à prendre la décision éthique que nous devons, inévitablement, prendre seul* » (Becker, 2006, p174).

## **Le respect des sujets et des situations sous analyse**

Le regard intrusif que le sociologue pose sur un groupe social ne peut constituer un obstacle au respect des sujets et des situations observées et analysées. Ce regard intrusif nécessaire n'est pas antinomique avec le respect d'une éthique professionnelle et d'une conscience individuelle.

Parallèlement à la réputation de chercheuse ou d'expatriée, ce sont également la réputation et la crédibilité d'une discipline qui sont en jeu. En effet, dans une optique de production de connaissance en lien avec la socio-anthropologie appliquée au développement, le respect de règles officielles et tacites reste primordial.

---

<sup>53</sup> Weber M. (1965), *Essais sur la théorie de la science. Quatrième essai : Essai sur le sens de la « neutralité axiologique » dans les sens sociologiques et économique (1917)*, Plon, Paris.

Relativement à ces choix éthiques, j'ai pris la décision de respecter l'anonymat des personnes que j'ai eu l'opportunité d'interviewer. Au moment de la prise de contact et au début de chaque entretien, je présentais le respect de l'anonymat des personnes et de leur organisation d'appartenance comme un argument de confidentialité les incitant à m'accorder leur confiance. Revenir sur cette promesse serait trahir leur confiance. Par ailleurs, mettre en lumière certaines organisations, dénoncer certaines pratiques, ne constitue pas le propos de l'étude consacrée à la détermination de catégories et à la construction de modèles théoriques sur la base de ces catégories. Dès lors, je n'ai pas souhaité réaliser d'entretiens avec les membres des organisations intégrées dans le cadre de mes expériences professionnelles.

Parallèlement à ces questionnements d'ordre épistémologique, le sociologue s'interroge sur la scientificité du processus de recueil et d'analyse des données. Le respect d'une approche rigoureuse, la justification, la systématisation de la démarche sociologique, l'effort de modélisation et de théorisation constituent autant de catégories de réponse à prendre en compte.

### 3.3 La question de la scientificité des sciences sociales

L'application d'une rigueur méthodologique confère au chercheur une crédibilité au sein de la communauté scientifique. Il peut ainsi se préserver de critiques sur l'objectivité, la légitimité ou la pertinence des résultats obtenus. Weber expose le caractère scientifique de la sociologie en mettant en avant la nécessité de faire émerger des régularités objectives permettant de valider l'interprétation de l'expert. Il souhaite ainsi limiter le caractère aléatoire et personnel qu'une analyse peut revêtir par manque de rigueur scientifique et de réflexivité.

#### 3.3.1 Le contrôle scientifique du sociologue et la gestion des biais

Selon Becker, la recherche qualitative ne peut se résumer au partage de la vie et des préoccupations quotidiennes d'un groupe social et à « *avoir des intuitions* » relatives à l'organisation de ce groupe. L'auteur d'« *Outsiders* », ajoute qu'il est nécessaire « *d'atteindre une plus grande formalisation et systématisation des diverses opérations, de façon à ce que la recherche qualitative puisse devenir une démarche plus « scientifique » et moins « artistique »* » (Becker, 2006, p54).

Afin de donner une dimension scientifique à la production de connaissance, le sociologue justifie sa démarche liée à son objet de recherche et la systématise par la suite. Pas plus qu'aucune science, la sociologie ne spéculer sur de pures idées et ne se borne à enregistrer les faits. Elle tend à en donner un système rationnel et cherche à déterminer leurs rapports de manière à les rendre intelligibles. Il reste à préciser par quels procédés ces rapports peuvent être déterminés.

### 3.3.2 La généralisation et la théorisation des résultats obtenus

« *L'analyse systématique, après l'achèvement du travail de terrain, consiste à vérifier à nouveau et à reconstruire les modèles avec soin, en prenant autant de garanties que possible parmi les données recueillies* » (Becker, 2003). Cette étape constitue l'étape de l'analyse de terrain, telle que définie par Becker, qui succède à l'observation et à d'autres formes de recueil de données telles que l'entretien approfondi.

L'étude de cas et l'observation d'un milieu social liées à une volonté d'appréhension compréhensive de ce groupe ont pour objectif par la suite de tendre vers des « *généralisations théoriques en cherchant des régularités structurelles et processuelles* » (Becker, 2006). Les techniques d'investigation telles que l'observation ou l'interview ont pour mission de mettre en évidence des représentations ou des comportements, de définir des tendances permettant de faire émerger la structure et le processus du champ social. Dès lors, nous souhaitons déterminer s'il existe une ou plusieurs visions du développement parmi les acteurs de ce champ au Burkina Faso, s'il existe un ou plusieurs idéaux-types de ces acteurs.

Les généralisations faites, les systèmes proposés, valent momentanément pour tous les faits connus ou inconnus du même ordre que les faits expliqués. « *On en est quitte pour modifier les théories à mesure que de nouveaux faits arrivent à être connus ou à mesure que la science découvre de nouveaux aspects dans les faits connus. Hors de ces approximations de plus en plus serrées des phénomènes, il n'y a de places que pour des discussions dialectiques, ou des encyclopédies érudites, les uns et les autres sans véritable utilité, puisqu'ils ne proposent aucune explication. Et d'ailleurs, si le travail d'induction a été fait avec méthode, il n'est pas possible que les résultats auxquels le sociologue arrive soient dénués de toute réalité. Les hypothèses expriment des faits, et par conséquent elles ont toujours au moins une*

*parcelle de vérité. La science peut les compléter, les rectifier, les transformer, mais elle ne manque jamais de les utiliser » (Fauconnet et Mauss, 1901).*

### **Proposer une vérité relative**

Si les résultats du sociologue peuvent être généralisés, voire faire l'objet d'une théorie, ces derniers ne peuvent être présentés comme une vérité absolue. Le sociologue se présentant lui même comme outil de recherche à travers l'interaction avec son objet de recherche, la subjectivité du regard qu'il pose sur le phénomène social étudié persiste. Sans remettre en cause la pertinence ou la « véracité » de ses recherches, les conclusions émises par le sociologue au terme de son étude relève de son interprétation. En émettant l'hypothèse que le regard d'un autre sociologue sur ce fait social aurait été différent, les résultats dès lors obtenus ne seraient donc pas les mêmes. Si certains défenseurs des sciences exactes tendent à voir ici le caractère non scientifique des sciences sociales et donc leur fragilité, on peut également y déceler la force de la sociologie compréhensive. La diversité et la multiplicité des comportements et des représentations des individus étant infinies, il semble pertinent qu'elles se retrouvent dans le regard que les chercheurs portent sur ces comportements et représentations. Ces études tendent, en outre, à acquérir une certaine profondeur grâce à cet engagement et à ce partage de valeurs.

#### **3.3.3 La clarification systématique des limites de l'étude**

Becker propose une alternative à la systématisation du « *contrôle scientifique* » de Weber. « *Nous pouvons, je pense, satisfaire aux exigences de notre science en clarifiant toujours les limites de ce que nous avons étudié, traçant des limites au-delà desquelles nos résultats ne peuvent être appliqués sans risque* » (Becker, 2006, p189). Dès lors, le sociologue peut partir sur le terrain avec des idées d'exigences méthodologiques qui ne sont pas toujours applicables sur le terrain. Sans pour autant remettre en cause la pertinence de l'objet de son étude ou de l'enquête elle-même, il entre dans un processus de reconnaissance et d'acceptation des limites de son travail.

Nous avons présenté la méthodologie que nous avons privilégiée pour cette enquête, **une sociologie centrée sur l'Homme, sur ses actions et représentations, elle nécessite une mise en contact du chercheur avec**

**son objet de recherche, une interaction exempte d'intrusion, une compréhension libérée de la prise de position.** Dans cette perspective, **le chercheur doit perpétuellement adopter une posture réflexive, lui permettant de redéfinir sa position au sein du champ étudié ainsi que les outils mobilisés dans un objectif de théorisation des réalités sociales observées et analysées.**

Concluons cette partie consacrée à la posture réflexive du chercheur en citant D. Céfai pour qui il est question d'« *établir des canons et des procédures de méthodologie qualitative qui guident l'enquêteur, réfléchissent et systématisent sa démarche en laissant la part congrue à l'imagination et à l'improvisation* ».<sup>54</sup> Cette proposition révèle l'équilibre nécessaire entre le caractère scientifique des sciences sociales et son objet d'étude, l'analyse de processus sociaux, évolutifs et flexibles. Dans ce sens, « *la réalité sociale n'est pas une chose ou un ensemble de données. Elle est au cœur des différents processus commandant la vie des sociétés humaines* ».<sup>55</sup>

Concernant cette étude relative à la structure et au processus du champ du développement, j'ai fait le choix de recueillir les discours des acteurs locaux au Burkina Faso afin de comprendre et d'expliquer le fonctionnement de l'espace social dont ils sont les éléments dont relèvent. Parallèlement à l'analyse du contenu des discours recueillis, l'intégration d'une analyse du discursif s'impose, afin de mettre en exergue les contraintes, conscientes ou inconscientes, pesant sur les acteurs.

---

<sup>54</sup> Céfai D. (2003), *L'enquête de terrain*, La découverte, Paris.

<sup>55</sup> Féréol G. (2006), « *La dialectique de l'explication et de la compréhension* », in Charlier J.E. et Moens F. (dir), *Observer, décrire, interpréter. Un état des méthodes en Sciences sociales*, Institut National de Recherche Pédagogique.



## **Chapitre 2 : Le discours comme objet à révéler et le processus d'analyse intégrale du discours**

Démarche au carrefour des sciences du langage, des sciences sociales et de l'Histoire, l'analyse du discours se caractérise par une multidisciplinarité et une interdisciplinarité ayant pour objectif l'étude du contexte et du contenu du discours oral ou écrit.

Cette approche méthodologique s'est développée en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis à partir de la fin des années 1960 avec des théoriciens tels que Saussure, Althusser, Lacan ou encore Foucault. On observe notamment l'institutionnalisation d'un programme d'analyse du sens en France centré sur la notion de langue en lien avec l'Histoire. Contrairement à l'analyse de contenu, dans sa définition traditionnelle, l'analyse de discours s'intéresse aux concepts, à la linguistique et à l'organisation narrative des discours oraux et écrits qu'elle étudie. A ce sujet, J. Angermüller déclare que « *l'analyse critique du discours (...) vise (...) à rendre compte des inégalités sociales et des idéologies cachées dans le texte* ».<sup>56</sup> Au-delà de la signification des mots, l'analyse du discours se lance à la quête de leur sens.

Le chapitre 2 a pour objectif de définir l'analyse du discours ainsi que son objet, le discours. Il présente les fondements théoriques et idéologiques du discours, ainsi que la mission de théorisation des phénomènes sociaux de l'analyse du discours. Dans un deuxième temps, il détermine la diversité des formes et usages du discours, la légitimité du discours ainsi que le rôle joué par les sciences sociales dans le processus d'analyse. Enfin, la troisième section s'intéresse au cadre théorique et expérimental de l'analyse du discours. Elle révèle sa triple obligation de représentation, de systématisme et d'interprétation ainsi que la nécessité pour l'analyste de recourir à une analyse intégrale de la situation d'énonciation.

---

<sup>56</sup> Angermüller J. (2007), « Introduction. L'analyse du discours en Allemagne et en France. Croisements nationaux et limites disciplinaires », *Langage et Société*, n°120, Juin, p9.

## 1. L'inscription du discours dans le champ de la linguistique

L'objectif de cette présentation généraliste de l'analyse du discours consiste en la compréhension de sa complexité et de sa diversité, en l'appliquant au cas de l'analyse de la structure et du processus du développement. La compréhension des fondements théoriques de ce processus permet de saisir les motivations et enjeux inhérents à son émergence et son ascension.

### 1.1 Fondements théoriques et idéologiques de l'analyse du discours

L'analyse de discours emprunte un bagage théorique et analytique à l'approche structurale ou post-structurale et étudie ce qu'Althusser appelle les « *formations imaginaires* ». Ce sont les marques de subjectivité du locuteur, les figures rhétoriques, conscientes ou inconscientes, la grammaire et ses formes diverses qu'elle se propose d'étudier. Elle envisage aussi ce que M. Bakhtine appelle l'« *intertextualité* », la relation entre les textes ou la manière dont les textes réagissent entre eux. Comme le précise M. Foucault, l'analyse du discours part du postulat que le discours oral ou écrit représente un univers dans lequel s'expriment des contraintes. L'analyste doit faire émerger les traces de ces contraintes, oppositions et résistances. Selon J. Lacan, ces traces constituent des rapports « *symboliques* » entre des représentants, des signifiants. Dans le cadre du champ du développement, nous souhaitons insérer les discours recueillis au sein de relations de pouvoir et d'un système de contraintes.

Différents auteurs ont marqué l'histoire de la linguistique en renouvelant leur approche de la langue et du langage. Nous présentons de manière générale, les apports de Saussure et sa conception de la linguistique structurale ainsi que l'avènement de l'analyse du discours en France en nous attardant sur la contribution de Bourdieu et de Foucault à ce mouvement critique.

#### 1.1.1 Ferdinand de Saussure et la linguistique structurale

Saussure est considéré comme le fondateur du structuralisme en linguistique, courant des sciences humaines qui appréhende la réalité sociale comme un ensemble formel de relations, dont il a posé les bases dans son « *Cours de linguistique*

*générale* » en 1916. Avant sa proposition de linguistique structurale, la linguistique était envisagée sous l'angle d'une approche historique et comparative. Il lui donne une orientation nouvelle en envisageant la langue comme une structure possédant une cohérence interne. « *Il est deux façons d'étudier la langue. En reconstituant son histoire, c'est l'approche diachronique. Mais on doit surtout la comprendre à partir de son organisation interne à un moment donné, c'est l'approche synchronique. Cette théorie structurale conçoit la langue comme un système d'éléments interdépendants. Les signes de la langue prennent sens les uns par rapport aux autres selon les règles d'opposition et de distinction* ». <sup>57</sup> Dès lors, il propose d'aborder la langue comme un système constitué de différents éléments caractérisés par les relations qu'ils entretiennent. La structure est le terme utilisé pour définir cet ensemble de rapports. C'est cette propre structure interne de la langue que nous nous proposons d'étudier à travers l'analyse de discours.

Pour Bourdieu (Bourdieu, 1982, p8), l'analyse structurale est née de « *l'autonomisation de la langue par rapport à ses conditions sociales de production, de reproduction et d'utilisation, la linguistique structurale ne pouvait devenir la science dominante dans les sciences sociales sans exercer un effet idéologique, en donnant les dehors de la scientificité à la naturalisation de ces produits de l'histoire que sont les objets symboliques* ». En introduisant la linguistique structurale dans le champ des sciences sociales, il s'agit de donner une autre dimension à l'analyse formelle de premier niveau de l'énoncé. Il propose ainsi de « *mettre entre parenthèse le social* » afin de révéler le sens des mots utilisés par l'énonciateur.

### 1.1.2 L'analyse du discours en France dans les années 1970

L'analyse du discours émerge en France au cœur d'une époque caractérisée par les idéologies et les engagements politiques d'une communauté universitaire et d'une société dans un contexte de sortie de guerre d'Algérie. Selon F. Mazière, « *l'analyse du discours est aussi parfois citée avec dédain ou nostalgie comme illustrant une époque révolue, qui prônait l'engagement et l'inquiétude du sens politique, sans écho pour notre modernité qui connaîtrait la fin des idéologies et se défendrait du matérialisme* »<sup>58</sup>. De 1967 à 1972 éclot l'Ecole française d'analyse du discours avec notamment la contribution de J. Dubois qui « *affirme la nécessité de descriptions*

<sup>57</sup> Dortier J.-F. (2010-2011), « *Ferdinand de Saussure réinvente la linguistique* », *Sciences Humaines*, Hors-Série n°30, Décembre-Janvier-Février.

<sup>58</sup> Mazière F. (2005), *L'analyse du discours*, PUF, Paris, p3.

*exhaustives des environnement immédiats (« microcontextes ») ou du recours à des associations de termes qui constitueraient le « thème du texte », résumé par un « microglossaire »» (Mazière, 2005, p28-29).*

Pour atteindre cet objectif, l'analyse du discours défend l'interdisciplinarité entremêlant histoire, pour la quête de sens, la linguistique ou encore la sociologie afin de déterminer les corrélations entre comportements politiques et comportements verbaux. La volonté de créer un lien entre langue et société est clairement explicitée. Les interprétations proposées par les analystes du discours souhaitent étendre leur critique au-delà des mots dans une optique de compréhension des phénomènes sociaux par le biais de « *méthodes assumées (...) en refusant de poser à la source de l'énoncé un sujet énonciation individuel qui serait « maître en sa demeure »* ». Il s'agit de mettre en perspective trois concepts : la langue, le sujet et l'histoire afin de saisir le système de relations ainsi celui de contraintes.

Le champ du développement étant éminemment politique, nous avons fait le choix de recourir à l'analyse des discours d'acteurs locaux en les inscrivant dans une perspective historique de construction de cet espace social permettant de comprendre l'évolution de sa structure et de son processus. Par ailleurs, cette réflexion menée sur l'organisation des relations internationales et son application au champ au Burkina Faso fait résonnance avec le contexte contestataire dans lequel l'analyse du discours émerge en France dans les années 1970.

Pare ailleurs, si la scientificité reste un objectif fondamental recherché par les analystes du discours, l'idéologie reste au cœur de cette démarche comme un sujet à dévoiler.

### 1.1.3 La valeur symbolique et le sens du discours selon P. Bourdieu

Dans « *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques* »<sup>59</sup>, Bourdieu valorise l'appréciation et l'attribution de la valeur du discours. L'interaction de ce discours avec un marché linguistique lui donne sa valeur symbolique et permet également d'en dévoiler le sens intégral. Dans sa théorie, l'habitus linguistique de chaque personne ou groupe de personnes influence l'appréciation du discours comme un produit socialement construit. Ainsi, « *ce qui circule sur le marché linguistique, ce*

---

<sup>59</sup> Bourdieu P. (1982), *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Fayard, Paris, p15.

*n'est pas « la langue », mais des discours stylistiquement caractérisés (...) dans la mesure où chaque récepteur contribue à produire le message qu'il perçoit et apprécie en y important tout ce qui fait son expérience singulière et collective ».* En d'autres termes, le sens et la valeur du discours tendent à être déterminés par la grille de lecture propre à chaque récepteur de ce discours. De ce fait, le récepteur devient lui-même producteur du message sur la base de sa propre expérience, de ses croyances idéologiques. Bourdieu utilise la notion de « *connotation* » pour définir ce processus qui « *renvoie à la singularité des expériences variables selon les individus* ». Dans cette acception, il n'existe pas une seule manière d'apprécier et de comprendre un discours, mais une multitude relative à la trajectoire de chacun et à son « *appropriation symbolique* » de ce dernier (Bourdieu, 1982, p16).

Par ailleurs, au sein de ce marché linguistique, l'appréciation d'un discours n'a pas la même valeur en fonction de la communauté linguistique à laquelle le locuteur appartient. Dans un contexte de hiérarchisation des usages linguistiques, l'unification du marché tend à être recherchée par les dominants afin de poursuivre et de renforcer leur domination symbolique sur la catégorie des dominés.. « *Les discours ne reçoivent leur valeur (et leur sens) que dans la relation à un marché, caractérisé par une loi de formation des prix particulière : la valeur du discours dépend du rapport de forces* » (Bourdieu, 1982, p36). Dès lors, la valeur d'un discours tend à évoluer en fonction de la capacité des acteurs engagés dans l'échange à imposer les critères d'appréciation qui permettront à leur discours d'être considéré comme officiel et légitime (Bourdieu, 1982, p63).

### **Catégorisation « dominants/dominés » au sein du marché linguistique**

Bourdieu propose sa définition des « *dominants* » et des « *dominés* » au sein du marché linguistique. « *Les dominés* » possèdent la caractéristique de ne pouvoir « *se constituer en groupe séparé, se mobiliser et mobiliser la force qu'ils détiennent à l'état potentiel, qu'à condition de mettre en question les catégories de perception de l'ordre social qui, étant le produit de cet ordre, leur imposent la reconnaissance de cet ordre, donc leur soumission* ». Cette catégorie n'a pas la capacité, les ressources nécessaires pour modifier l'ordre social. « *Les dominants* », quant à eux, « *s'efforcent d'imposer universellement, par un discours tout emprunt de la simplicité et de la transparence du bon sens, le sentiment d'évidence et de nécessité*

que ce monde leur impose » (Bourdieu, 1982, p154-155). Installés dans leur situation de dominants, ces derniers ont pour objectif de perpétuer voire, si possible, de renforcer cette autorité sur les dominés.

Nous pouvons appliquer cette dichotomie « dominants/dominés » au marché linguistique du développement. Les « dominants » seraient les « développeurs », ceux qui élaborent les politiques de développement et qui ont la capacité de les diffuser et de les imposer à travers un discours officiel de l'aide. Les « dominés » seraient les « développés », en position d'exécutants de ces politiques, de soumission, dans l'incapacité de mobiliser les ressources nécessaires à la diffusion et à l'intégration de leur discours.

#### 1.1.4 Le concept de « formation discursive » de M. Foucault

Foucault développe le concept de « *formation discursive* » et aboutit à une théorie de « *l'effet discours* ». Il définit ce concept comme « *des régularités sous forme d'ordre, de corrélations, de transformations, touchant une dispersion d'objets, de concepts, de choix thématiques (...) un nombre limité d'énoncés pour lesquels on peut définir un ensemble de conditions d'existence* ».<sup>60</sup>

### **Théorie de la production, de l'institutionnalisation et de la diffusion du discours**

R. Keller découvre chez Foucault une théorie de la production, de l'institutionnalisation et de la diffusion du sens animant les grandes collectivités sociales. Il est question d'accéder au cadre théorique qui encercle le discours. Lorsque l'on s'intéresse à un discours donné, il est pertinent de connaître les circonstances et les raisons de son émergence tels qu'un contexte historique ou encore une situation politique particulière fournissant des éléments d'explication et de compréhension de la production de ce discours.

Après l'étape de production d'un discours, survient celle de son institutionnalisation. A ce niveau, il est particulièrement intéressant de s'interroger sur les motivations et les moyens mis en œuvre par un ou plusieurs groupes sociaux pour intégrer ce discours dans le champ de référence afin qu'il devienne partie intégrante de ce dernier voire qu'il domine les autres discours. L'institutionnalisation

---

<sup>60</sup> Foucault M. (1971), *L'ordre du discours*, Gallimard, Paris.

d'un discours est une étape importante à analyser dans la mesure où elle tend à déterminer la place que ce dernier va occuper dans la hiérarchie des discours présents dans un champ donné.

Si l'on prend l'exemple du champ du développement, de nombreux discours se rencontrent, s'affrontent, s'entremêlent, qui ne sont pas égaux du point de vue de leur pouvoir de contrainte sur la définition des stratégies et des politiques d'aide. Nous expliciterons le processus d'imposition et de domination du discours de la Banque mondiale dans le champ du développement.

Enfin, la troisième étape proposée par Foucault, concerne la diffusion de ce discours. L'analyse du contexte de diffusion d'un discours permet au chercheur d'expliquer la reconnaissance d'un discours dans un champ donné ainsi que le statut de celui qui en est à l'origine. *« À travers les signes, les individus participent à la production du sens social qui constitue un stock de savoirs d'une société. De sa constitution dans la conscience d'un individu à sa répartition et à sa sédimentation par les institutions d'une société, le sens est le produit d'une activité sociale à travers lequel les individus créent des catégories sociales de compréhension. Si la phénoménologie sociale exige du sociologue de se mettre à la place de l'autre et de comprendre le sens qui anime son agir, elle privilégie les démarches qui permettent au sociologue de « plonger » dans le monde vécu dont il faut reconstruire les structures de sens. La phénoménologie sociale ne se veut pas philosophique; empiriste jusqu'au bout, elle a contribué de façon cruciale à l'établissement de la recherche qualitative en science sociales. C'est dans l'étude des objets symboliques complexes qu'elle s'avère la plus forte »* (Foucault, 1971, p11).

## 1.2 L'analyse du discours et la théorisation de phénomènes sociaux

Le recours à l'AD permet de conceptualiser et de théoriser des phénomènes sociaux observés en lien avec notre objet de recherche. Un cadre théorique permet de situer les groupes sociaux les uns par rapport aux autres à partir du concept de pouvoir comme fondement de l'action collective. Les entretiens approfondis constituent la matière empirique à analyser afin de théoriser la perception que les acteurs ont du développement à travers l'étude des principaux ensembles conceptuels relatifs aux politiques de lutte contre la pauvreté.

### 1.2.1 L'enracinement de la théorie dans la réalité : « De la théorie empirique à la théorie formelle »<sup>61</sup>

A. Strauss et J. Corbin présentent quatre éléments nécessaires au passage de « *la théorie empirique à la théorie formelle* », étapes de vérification influant sur la crédibilité du chercheur et la légitimité des résultats de sa recherche.

#### **1. Fiabilité et crédibilité des données empiriques**

La première étape concerne la fiabilité et la crédibilité des données empiriques. Dans l'optique de théoriser un phénomène social, tel que la structure et le processus du champ du développement, il est nécessaire de mettre en place un mécanisme de vérification de la qualité des données. Cependant, si la fiabilité et/ou la crédibilité de l'interviewé sont vérifiées, ne peut-être maîtrisée par le chercheur la volonté ou la capacité de l'interlocuteur à partager certaines informations. Ce biais est difficilement contournable, dans la mesure où, il ne peut contraindre l'interviewé à révéler des informations, le chercheur développe des techniques permettant d'instaurer un climat de confiance propice à l'échange.

#### **2. Plausibilité et validité des propositions théoriques**

Dans un second temps, les auteurs évoquent « *la plausibilité et la validité des propositions théoriques* ». Le chercheur émet des propositions théoriques, des hypothèses, dont il teste la probabilité ainsi que la validité avant de théoriser cette proposition.

#### **3. Adéquation du processus de recherche**

Par ailleurs, il est nécessaire que le chercheur effectue un travail réflexif lui permettant de reprendre son processus de recherche et ainsi de contrôler son adéquation. Lorsque l'on parle d'« *adéquation du processus de recherche* », il s'agit de s'assurer du cadre méthodologique de l'enquête et de son fondement théorique.

#### **4. Enracinement empirique des résultats de la recherche**

Enfin, Strauss et Corbin exposent un quatrième élément permettant d'ancrer la théorie dans le réel, il s'agit de « *l'enracinement empirique des résultats de la*

---

<sup>61</sup> Strauss A. et Corbin J. (2003), « L'analyse des données selon la grounded theory. Procédures de codage et critères d'évaluation », in Céfai D., *L'enquête de terrain*, La découverte, Paris.



*recherche* ». Une fois l'analyse réalisée, le chercheur a en sa possession des résultats qu'il remet en perspective avec la réalité de phénomènes observés et analysés.

### 1.2.2 La reconstruction des itinéraires et la compréhension des contraintes<sup>62</sup>

L'étude de l'itinéraire de l'interviewé, ainsi que celui de l'organisation qu'il représente, se présente comme un élément fondamental du processus d'analyse de discours dans son intégralité. Outre le fait qu'aborder les trajectoires personnelle et professionnelle de l'interviewé permette la création d'une forme d'intimité, l'instauration d'un climat de confiance, cette étape offre au chercheur l'opportunité de mieux connaître son interlocuteur. La manière de transmettre un message ayant tendance à évoluer en fonction du destinataire, il est pertinent pour le chercheur d'obtenir des informations relatives à la formation de l'interviewé, son parcours professionnel expliquant le statut social occupé aujourd'hui.

De plus, la prise de connaissance de la trajectoire de son interlocuteur donne au chercheur la possibilité d'interpréter sa position au sein du champ du développement ainsi que les rapports de force et autres relations de pouvoir inhérents à cette position. Il s'agit d'une opportunité pour l'analyste de se pencher de manière approfondie sur les contraintes et opportunités propres à l'acteur, ces dernières ayant tendance à orienter le discours, à la fois dans son contenu et dans sa forme.

La diversité des niveaux linguistiques invite le chercheur à choisir le cadre dans lequel il souhaite insérer son analyse. Dans le cas de la présente étude, le discours, plus spécifiquement son analyse intégrale, constitue l'objet de l'analyse à révéler.

## **2. Diversité des formes et usages du discours**

En présentant la diversité des niveaux linguistiques et des usages du discours, il s'agit de saisir la complexité du discours et de son analyse, en intégrant l'apport des sciences sociales dans la construction du sens du discours.

---

<sup>62</sup> Gallet G. (2006), « *De l'intérêt et des limites de l'observation participante pour comprendre des organisations protestataires* », in Charlier J.E. et Moens F. (dir), *Observer, décrire, interpréter. Un état des méthodes en Sciences sociales*, Institut National de Recherche Pédagogique.

## 2.1 Les différents niveaux linguistiques

La présentation des quatre niveaux linguistiques, langage, langue, énoncé et discours a pour objectif la justification du choix de l'analyse du discours dans le contexte d'une étude consacrée au champ du développement au Burkina Faso.

### 2.1.1 Présentation de la diversité des niveaux linguistiques

#### **Le langage**

Par « *langage* », Saussure, entend « *la faculté générale de pouvoir s'exprimer au moyen de signes* », qui définit la communication entre les Hommes. La langue peut être définie comme un ensemble de signes utilisés par une communauté pour communiquer. La distinction entre la langue et le langage n'est pas la seule proposée par Saussure, il s'attarde également sur les différences entre langage et parole. Selon lui, la parole consiste en « *l'utilisation concrète des signes linguistiques dans un contexte précis* ». Ainsi, le premier niveau de distinction linguistique se situe au niveau du contexte dans lequel il est utilisé. Les hommes adaptent cette faculté générale de communication au contexte ce qui leur permet de se faire comprendre au sein de leur communauté

#### **La langue**

Dans son « *Cours de linguistique générale* », Saussure définit la langue comme « *un produit social de la faculté de langage et un ensemble de conventions nécessaires* ». Il poursuit en expliquant qu'elle « *n'est pas une fonction du sujet parlant* » mais davantage « *un instrument créé et fourni par la société* ». Dans sa terminologie, la langue se présente donc comme un produit sociétal, élaboré par une communauté de langue.

L'usage de la langue est présenté comme la base de travail de l'analyse du discours. Saussure propose d'aborder ce concept de la langue comme un système constitué de différents éléments caractérisés par les relations qu'ils entretiennent les uns avec les autres. La structure est le terme utilisé pour définir cet ensemble de rapports. Saussure part du postulat que la langue relève d'une « *forme collective* » en opposition à la parole, qui relève d'une « *forme individualisée* ».

## L'énoncé

Francine Mazière définit l'énoncé comme « *« un produit » informé en première approximation, par un contexte, à la fois linguistique, rhétorique, historique, mondain. (...) L'analyse du discours tient compte uniquement de l'énoncé attesté et de la mobilisation de référents qui en découle* ». Elle poursuit en déclarant que « *l'analyse du discours ne sépare l'énoncé ni de sa structure linguistique, ni de ses conditions de production, historiques et politiques, ni des interactions subjectives, ni des préconstruits qui contraignent le sens* » (Mazière, 2005, p8-9). L'énoncé constitue la substance à la disposition de l'analyste afin qu'il la traite dans une perspective interprétative.

Dans le contexte de l'analyse du discours et donc d'un objectif interprétatif, l'étude de l'énoncé brut tel que recueilli dans une situation de communication apparaît comme insuffisante. Elle doit être renforcée par une insertion de cet énoncé dans l'intégralité des circonstances qui ont permis ou influencé sa production et sa diffusion. En d'autres termes, l'énoncé constitue « *une donnée* » et ne peut être confondu avec le discours qui représente « *une quête qui permet la mise en corpus* » (Mazière, 2005, p10).

## Le discours

Pour Mazière, « *le discours n'est pas individuel. Il est la manifestation attestée d'une surdétermination collective de la parole individuelle. (...) « Le discours n'est pas le texte, c'est une manifestation de la matérialité de la langue* » (Mazière, 2005, p26). Dès lors, le discours ne relève pas d'une succession de mots prononcés par une personne et s'inscrit dans un cadre construit collectivement qui l'influence.

Dans « *Ce que parler veut dire* »<sup>63</sup>, Bourdieu déclare que « *le discours n'est pas seulement un message destiné à être déchiffré ; c'est aussi un produit que nous livrons à l'appréciation des autres et dont la valeur se définira dans sa relation avec d'autres produits plus rares ou plus communs* ». Il représente également « *le produit d'un compromis entre un intérêt expressif et une censure constituée par la structure même du champ dans lequel se produit et circule le discours* ».

---

<sup>63</sup> Bourdieu P. (1982), *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Fayard, Paris, p. 167.

Foucault, quant à lui, définit le discours comme un « *espace où se déploie l'usage des signes, mots et textes dans un contexte* » (Foucault, 1971, p6). Deux aspects de cette définition du discours requièrent notre attention. L'usage de « *signes* » ou de « *mots* » par la personne porteuse du discours implique le souhait de transmettre un message à son auditoire direct ou indirect, c'est à dire les personnes présentes lors de l'énoncé du discours ou celles qui en auront connaissance via un media. De plus, Foucault relève le caractère contextuel du discours. La forme et le fond du discours tendent à être influencés par le cadre dans lequel le discours s'insère rendant la prise en compte de ce contexte nécessaire dans l'optique de son analyse. « *L'utilisation de la langue s'effectue sous forme d'énoncés concrets, uniques (oraux ou écrits) qui émanent des représentants de tel ou tel domaine de l'activité humaine. L'énoncé reflète les conditions spécifiques et les finalités de chacun des domaines, non seulement par son contenu (thématique) et son style de langue, autrement dit par la sélection opérée par les moyens de la langue - moyens lexicaux, phraséologiques et grammaticaux – mais aussi et surtout par sa construction compositionnelle. Ces trois éléments (...) fusionnent indissolublement dans le tout que constitue l'énoncé, et chacun d'eux est marqué par la spécificité de l'échange. Tout énoncé pris isolément est, bien entendu individuel mais chaque sphère d'utilisation de la langue élabore ses types relativement stables d'énoncés, et c'est ce que nous appelons les genres de discours* ». <sup>64</sup>

Nous privilégions pour notre étude le discours comme niveau spécifique linguistique au regard de sa complexité, de son caractère contextuel et exhaustif permettant une mise en perspective des informations recueillies avec le cadre global dans lequel il s'insère.

Approfondissons notre compréhension du discours en nous intéressant à la forme du discours, les conditions de son élaboration et de sa diffusion, ce que M. Bakhtine nomme sa « *construction compositionnelle* ».

### 2.1.2 La forme du discours

Il existe des normes, dépendantes de contextes spécifiques, qui définissent et influencent le discours. Le discours s'accompagne d'un rituel, de gestes, qui inscrivent les individus parlants dans une certaine catégorie. « *Le rituel définit la*

<sup>64</sup> Bakhtine M. (1984), *Esthétique de la création verbale*, Gallimard, Paris, p265.

*qualification que doivent posséder les individus qui parlent ; il définit les gestes, les comportements, les circonstances et tout l'ensemble de signes qui doivent accompagner le discours ; il fixe enfin l'efficacité supposée ou imposée des paroles, leur effet sur ceux auxquels elle s'adressent, les limites de leur valeur contraignante»* (Foucault, 1971, p41). Cette mise en scène correspond ainsi à la position de l'énonciateur au sein de l'organisation qu'il représente mais aussi de la position de cette organisation au sein d'un champ particulier.

Dès lors, le discours ne peut être analysé du point de vue de la simple étude des mots du discours. Il est nécessaire de l'inclure dans son contexte, une discipline, un champ qui permettent de déterminer le rituel dans lequel il s'inscrit. Il s'agit d'aller au delà de l'ordre discursif pour comprendre le sens que l'orateur a voulu donné à son discours dans sa globalité. *« Il semble que la pensée occidentale ait veillé à ce que le discours ait le moins de place possible entre la pensée et la parole ; il semble qu'elle ait veillé à ce que discourir apparaisse seulement comme un certain apport entre penser et parler ; ce serait une pensée revêtue de ses signes et rendue visible par les mots, ou inversement, ce seraient les structures mêmes de la langue mises en jeu et produisant un effet de sens »* (Foucault, 1971, p48).

## **Hiérarchisation des styles et des discours dans le champ linguistique**

Bourdieu déclare que *« les styles sont hiérarchisés et hiérarchisants »* (Bourdieu, 1982, p193) et ne sont donc pas neutres. La hiérarchisation des discours au sein du champ linguistique constitue le symbole d'une hiérarchisation au sein d'un champ d'interactions d'agents impliqués dans un domaine d'action commun. Il s'agit d'un style adopté par le discours dominant pour renforcer l'impact de son pouvoir symbolique sur les catégories dominées.

Dès lors, il semble particulièrement pertinent de saisir dans quelle mesure la personne qui prononce le discours fait appel à des propriétés singulières ou à des rôles convenus en s'interrogeant sur son espace d'expression ainsi que sur l'impact des contraintes du rituel.

### 2.1.3 La structuration de l'énoncé : entre analyse de contenu et analyse de discours

Dans son ouvrage « *Quand dire, c'est faire* », Austin expose sa conception de l'analyse d'un fait. Selon lui, il s'impose de « *considérer toute énonciation digne de ce nom (= destinée à communiquer) comme étant d'abord et avant tout un acte de discours produit dans la situation totale où se trouvent les interlocuteurs* »<sup>65</sup>. Il insiste sur la nécessité d'« *indiquer les circonstances dans lesquelles l'affirmation est faite, ou les réserves auxquelles elle est sujette (...) sinon on cède à l'illusion descriptive* » (Austin, 1970, p39). Ainsi, l'analyse en langue, assimilée à une analyse de contenu est insuffisante dans la mesure où elle ne permet pas d'aller au-delà du cadre descriptif de l'énoncé.

Comme le précise Mazière, « *la langue n'est pas transparente* », elle ne constitue pas « *un simple instrument servant à transmettre un sens « déjà là », constitué avant la mise en discours* » (Mazière, 2005, p13). Si l'étude des champs est nécessaire, du point de vue des concepts et des lexiques utilisés, le premier niveau de lecture d'un texte ou la première écoute d'un discours oral ne permet pas d'accéder directement à son sens intégral. L'analyse en usage, à travers la prise en compte des circonstances d'énonciation, permet la compréhension de l'énonciation dans sa totalité. Dès lors, l'analyse du discours prend ses distances avec une analyse textuelle et s'intéresse davantage au cadre de l'échange qu'à la langue en tant que telle. L'analyse textuelle des entretiens recueillis auprès d'acteurs locaux du développement ne permet pas de déterminer la structure et le processus du champ du développement tels qu'ils les perçoivent. Ces derniers sont révélés par l'intégration des discours dans les contraintes et restrictions qui habitent l'espace social étudié.

Puisque l'analyse de discours présume l'existence d'une réalité, existante dans l'énoncé, formée à travers l'argumentation, la stylistique, la forme et les enchaînements du discours, celle-ci diffère de l'analyse de contenu. Pour l'analyse du contenu, le discours est un reflet de la réalité, pour l'analyse de discours, celui-ci constitue la réalité en soi. L'analyse de discours est en quête de séries de positions et de commentaires qui sont des relations de pouvoir, d'exclusion ou d'inclusion.

<sup>65</sup> Austin J.L. (1970), *Quand dire, c'est faire*, Le Seuil, Paris.

Parallèlement à la diversité de ses usages, le discours remplit également différentes fonctions, adaptées à l'objectif visé par la personne ou l'organisation productrice du discours.

## 2.2. La pluralité des usages du discours

Le discours revêt deux principales fonctions, celle d'instrument social de communication et celle d'instrument symbolique de pouvoir, son usage évoluant en fonction du contexte de son utilisation.

### 2.2.1 Instrument social de communication

Le but d'élaborer et de diffuser un discours est de transmettre des informations sur une thématique donnée. Le discours est rédigé et diffusé dans un contexte qui correspond à un cadre spatio-temporel défini, celui qui nous intéresse ici est relié au cadre des stratégies internationales de lutte contre la pauvreté. Changer de contexte peut signifier la perte du sens des mots du discours ou même la perte de la légitimité et/ou de la crédibilité du discours en lui-même. Le changement de contexte peut correspondre à un changement conjoncturel lié à l'auditoire ou un changement structurel, dans le temps et dans l'espace, lié à une évolution des idées dans ce domaine. Dans cette acceptation, l'estimation de la durée de vie d'un discours sur la base de son contenu semble aléatoire, artificielle et éphémère.

Par ailleurs, ce caractère évolutif du discours renvoie à la question de la véracité des informations transmises, de leur inscription dans un contexte faisant référence à une réalité. Cette vérité constitue dès lors une contrainte dans des contextes en perpétuelle mutation, remettant en cause la pertinence de son contenu, voire la crédibilité de son énonciateur. « (...) Elle (la volonté de vérité) est reconduite aussi, plus profondément sans doute par la manière dont le savoir est mis en œuvre dans une société, dont il est valorisé, distribué, réparti et en quelque sorte attribué » (Foucault, 1971, p19-20). Ainsi Foucault explique que la volonté de vérité, voir la vérité dans son essence, sont conditionnées par tout un ensemble d'institutions et d'instruments à leur service. Elles ont le pouvoir de gérer ce savoir dans sa diffusion, sa promotion et les voies de transmission, contraignant ainsi le discours. Ainsi, un discours peut être considéré comme une vérité, une référence au sein d'un champ

spécifique, du fait du pouvoir institutionnel de l'organisation qui en est à l'origine, lui conférant une légitimité incontestable.

Dans cette perspective, nous évoquons les dangers du discours et du maniement des mots relatifs à leur capacité de reproduction des inégalités et d'une forme de domination au sein d'un espace social.

### 2.2.2 Instrument de pouvoir et signe extérieur de richesses

Au-delà de la signification d'un énoncé et de sa fonction de transmission d'un message, le discours incarne également le lieu de manifestation et d'expression de rapports de pouvoir symboliques.

Selon Bourdieu, « *s'il est légitime de traiter les rapports sociaux - et les rapports de domination eux-mêmes - comme des interactions symboliques, c'est à dire comme des rapports de communication impliquant la connaissance et la reconnaissance, on doit se garder d'oublier que les rapports de communication par excellence que sont les échanges linguistiques sont aussi des rapports de pouvoir symbolique où s'actualisent les rapports de force entre les locuteurs ou leurs groupes respectifs* » (Bourdieu, 1982, p13). Ainsi, les échanges linguistiques n'ont pas pour unique objectif la transmission d'un message et de sa signification, ils constituent également le cadre privilégié d'expression de rapports de force, devenant ainsi un marqueur de relations de domination.

### **Le discours, instrument de domination et d'accès au pouvoir**

A ce sujet, Foucault ajoute que « *le discours n'est pas seulement ce qui traduit les luttes ou les systèmes de domination, mais ce pour quoi, ce par quoi on lutte, le pouvoir dont on cherche à s'emparer* » (Foucault, 1971, p12). Le discours est à la fois un instrument, un outil pour obtenir le pouvoir mais aussi l'enjeu qui permet d'en prendre possession. Derrière la volonté de transmettre des informations, se trouve le désir d'influencer des représentations et des comportements dans le but d'imposer des idées. Le discours permet à la fois de transmettre des idées dominantes mais également de mettre en place et asseoir un processus de domination.

Le discours dominant reste le plus diffusé et donc le plus écouté renforçant le pouvoir de l'organisation diffusant ce message. Dans ce contexte, la pertinence du



discours des dominés est remise en cause de fait par sa faible diffusion. Il est ici question de la crédibilité accordée au discours sur la base de celui qui prononce le discours, de sa personne et/ou de l'organisation dont il relève lorsqu'il transmet ces informations.<sup>66</sup> Au sein du champ du développement, le discours le plus diffusé, celui bénéficiant du niveau de pouvoir le plus élevé du point de vue de sa capacité à contraindre les autres acteurs, est celui des puissances internationales principalement rassemblées au sein du conseil de sécurité des Nations Unies et orientant le discours des Institutions de Bretton Woods (IBW).

Ainsi, un discours n'a pas le même impact, la même crédibilité, ni la même légitimité en fonction du cadre de son énonciation. Nous nous interrogeons sur les critères, les personnes ressources qui déterminent la crédibilité et la légitimité d'un discours mais aussi sur la valorisation du contenu ou de la forme du discours.

### 2.3 La légitimité du discours et la différence linguistique comme discrimination sociale

L'ensemble des discours présents sur le marché linguistique n'ont pas la même valeur. Les capacités d'écoute, de diffusion et d'impact du discours diffèrent notamment sur la base de la position du locuteur sur ce marché linguistique hiérarchisé, faisant intervenir relations de pouvoir et rapports de force. Apprécions à présent les différents critères qui permettent de déterminer la légitimité ou encore l'acceptabilité d'un discours.

#### 2.3.1 Règles du discours et conditions d'acceptabilité

Pour qu'une proposition soit acceptée il faut qu'elle corresponde à un système de référence propre à une époque et à une société, pour recevoir l'assentiment de ses pairs, c'est à dire « *entrer dans le vrai* ». « *On n'est dans le vrai qu'en obéissant aux règles d'une « police » discursive qu'on doit réactiver en chacun de ses discours* » (Foucault, 1971, p37). Selon Mazière, le locuteur ou « *sujet parlant* » est doté d'une « *compétence grammaticale* », de la compétence de déclarer la recevabilité d'un

---

<sup>66</sup> Foucault illustre ce propos à travers l'exemple du fou. Si un fou proclame un discours, le contenu de celui-ci n'est pas pris au sérieux du fait de l'acception du statut de fou par l'ensemble de l'auditoire. « *Le discours n'est guère plus que le miroitement d'une vérité en train de naître à ses propres yeux. (...) Le discours s'annule ainsi, dans sa réalité, en se mettant à l'ordre du signifiant* ». (Foucault, 1971, p51)

énoncé « acceptable ». « *Le discours est dans l'ordre des lois, qu'on veille depuis longtemps sur son apparition ; qu'une place lui a été faite, qui l'honore mais le désarme ; et que s'il lui arrive d'avoir quelque pouvoir, c'est bien de nous, et de nous seulement, qu'il le tient* » (Mazière, 2005, p15). Dès lors, la valeur d'un discours tient à l'importance que les individus veulent bien lui accorder dans un contexte spatio-temporel et institutionnel spécifique. Pour ce qui est des discours véhiculés au sein du champ du développement, celui de la Banque mondiale (BM) est considéré par une majorité d'acteurs comme le discours officiel, prenant la place du discours dominant. La référence en matière d'aide au développement étant les Nations Unies, le discours de la BM, principal bailleur de fonds multilatéral, est considéré comme une référence.

### 2.3.2 Différence linguistique et discrimination sociale

Révélatrice d'un premier niveau de compréhension du sujet parlant, de la signification de son discours et d'une différence de catégorie linguistique, l'analyse du contenu considère le vocabulaire comme « *signe du comportement social ou politique du locuteur* » (Mazière, 2005, p31). Elle s'avère cependant insuffisante pour mettre à jour toute la complexité du sens du discours.

### **Le concept de « *langue officielle* » dite légitime de Bourdieu**

Nous avons abordé la notion de valeur accordée au langage sur un marché linguistique, développée par Bourdieu. Le sociologue nous permet d'approfondir cette réflexion à travers le concept de « *langue officielle* » qui « *bénéficie des conditions institutionnelles nécessaires à sa codification et à son imposition généralisées. Ainsi connue et reconnue sur tout le ressort d'une certaine autorité politique, elle contribue en retour à renforcer l'autorité qui fonde sa domination* » (Bourdieu, 1982, p25). Il se forme une « *communauté linguistique* », « *un groupe de gens qui utilisent le même système de signes linguistiques* » et qui perpétue sa domination sur les personnes n'appartenant pas à cette même communauté dans un contexte de hiérarchisation des usages linguistiques.

Par ailleurs, Bourdieu qualifie cette langue légitime de « *langue semi-artificielle qui doit être soutenue par un travail permanent de correction qui incombe à la fois à des institutions spécialement aménagées à cette fin et aux*

*locuteurs singuliers* ». Ainsi, la langue légitime ne s'impose pas d'elle-même, sa légitimation est le fruit de l'action d'éléments de la communauté dominante avec pour mission de perpétuer voire de renforcer la domination de ce discours sur les autres, symbole de la domination de groupes de personnes sur d'autres. L'auteur déclare que « *la langue légitime tient sa constance (relative) dans le temps (comme dans l'espace) au fait qu'elle est continument protégée par un travail prolongé d'inculcation* » (Bourdieu, 1982, p52). Le producteur du discours légitime met en place les conditions d'acceptabilité de ce dernier afin de s'inscrire dans la conformité de la relation sociale instaurée au sein du marché linguistique.

Une distinction s'opère entre les personnes ou les groupes de personnes sur la base de la maîtrise d'un certain type de langage, considéré comme le langage légitime relayé par un cadre institutionnel. Ainsi, si l'usage de la langue n'est pas considéré comme un facteur de catégorisation des individus, la capacité de ces derniers à maîtriser le langage légitime en est un. « *Ce qui est rare, donc, ce n'est pas la capacité de parler qui, étant inscrite dans le patrimoine biologique, est universelle, donc essentiellement non distinctive, mais la compétence nécessaire pour parler la langue légitime qui, dépendant du patrimoine social, reproduit les distinctions sociales dans la logique proprement symbolique des écarts différentiels ou, en un mot, de la distinction* » (Bourdieu, 1982, p42). Dès lors, la valeur d'un discours est estimée sur la base de sa comparaison et donc de son écart avec le discours légitime.

### 2.3.3 Énonciations constatatives et énonciations performatives

Dans « *Quand dire, c'est faire* », Austin oppose deux types d'énonciations, deux types de « *production d'un acte de langage, activité consciente et spécifiquement humaine* » : constatative et performative. Selon lui, les constatatives concernent « *les énonciations qui ne feraient que décrire* », alors que les énonciations performatives font quelque chose (Austin, 1970, p180). S'interroger sur le discours performatif revient à se poser la question suivante : « *En quel sens dire une chose, est-ce la faire ?* » ou encore « *En quel sens faisons nous quelque chose en disant quelque chose ?* ». Ces questions renvoient à une réflexion sur le lien qui existe entre discours et action, dans l'acceptation que dire une chose revient à la faire ou encore sur la notion d'intention du discours.

Afin de définir ce concept de performatif, nous faisons référence aux écrits de Bourdieu et du philosophe anglais Austin.

## **Énoncé performatif, discours légitime et domination symbolique**

Pierre Bourdieu définit l'énoncé performatif comme une « *parole créatrice qui fait exister ce qu'elle énonce* », une production de représentations collectivement reconnues (Bourdieu, 1982, p30). « *La compétence légitime est la capacité statutairement reconnue à une personne autorisée, une « autorité », d'employer, dans les occasions officielles, la langue légitime, c'est à dire officielle, langue autorisée qui fait autorité, parole accréditée et digne de créance ou, d'un mot, performative, qui prétend (avec les plus grandes chances de succès) à être poursuivie d'effet* ». Il perçoit les énoncés performatifs comme des effets de domination symbolique, la reconnaissance d'un mode d'expression dominant. Lorsque ce discours légitime et performatif est prononcé, il est attendu que ce dernier se concrétise. Dans ce sens, Bourdieu observe une « *prétention à l'autorité symbolique comme pouvoir socialement reconnu d'imposer une certaine vision du monde social* », qu'il nomme « mystère de la magie performative » et de l'incarnation du groupe dans une personne, l'énonciateur (Bourdieu, 1982, p101).

Bourdieu aborde la question de la force des représentations dans le cadre de l'efficacité du discours performatif. Il définit les représentations mentales comme des « *actes de perception et d'appréciation, de connaissance et de reconnaissance, où les agents investissent leurs intérêts et leurs présupposés, et de représentations objectives, dans des choses ou des actes, stratégies intéressées de manipulation symbolique qui visent à déterminer la représentation (mentale) que les autres peuvent se faire de ces propriétés et de leurs porteurs* » (Bourdieu, 1982, p135). La représentation que des agents ont de l'émetteur du discours légitime est déterminante dans l'efficacité du langage. Dès lors, l'efficacité du discours performatif est conditionnée par l'autorité symbolique d'un ensemble d'agents.

## **Austin et le caractère « heureux » ou « malheureux » de l'énoncé performatif**

J.L. Austin propose de définir les « *énonciations performatives* » en les comparant aux « *énonciations constatatives* ». Dans sa première conférence, il déclare que les énonciations performatives ne peuvent être définies par leur vérité ou leur fausseté mais par le fait qu'elles visent à faire quelque chose. Lorsque l'énonciateur a recours au mode performatif, il s'attend à ce que son discours soit

suivi d'effet. Selon le philosophe analytique il ne s'agit pas de définir si l'énoncé performatif est vrai ou faux mais plutôt de déterminer son caractère heureux ou malheureux. « *Lorsqu'une énonciation ne parvient pas à faire ce qu'elle est destinée à faire, nous disons non pas qu'elle est fausse, mais qu'elle est malheureuse* » (Austin, 1970, p25).

En cas d'échec, les circonstances de l'énonciation sont en cause. Si les circonstances nécessaires à la réussite d'un discours performatif ne sont pas réunies, il est qualifié de malheureux et ne pourra donc pas faire exister ce qu'il énonce. Austin utilise l'expression « *circonstances appropriées* » pour définir ce processus. Pour Austin, il faut « *envisager la situation complète – l'acte de discours tout entier* » afin de déterminer les défaillances relatives aux circonstances de l'énonciation<sup>67</sup> (Austin, 1970, p78).

En outre, Austin définit l'énonciation performative en proposant trois actes liés au langage. « *L'acte illocutoire* » est défini comme « *un acte effectué en disant quelque chose, par opposition à l'acte de dire quelque chose* ». « *L'acte locutoire possède une signification* ». Enfin, « *l'acte perlocutoire* » se donne pour mission de « *convaincre* », « *d'obtenir certains effets par la parole* ». Selon Austin, l'énoncé performatif explicite relève de l'acte illocutoire. (Austin, 1970, p113-125) Les mots en tant que tels ont leur propre signification mais la compréhension globale du message nécessite de se replonger dans la situation du discours afin d'en extraire les circonstances de production de l'énonciation. Enfin, Austin définit les énoncés performatifs comme des « *actes d'institution inséparables de l'existence d'une institution définissant les conditions qui doivent être remplies pour que la magie des mots opère* » (Bourdieu, 1982, p69).

Après avoir mis en évidence le lien entre énoncé performatif, discours légitime et officiel, discours dominant, étudions le rôle des sciences sociales dans le processus d'analyse de discours.

---

<sup>67</sup> A ce sujet, il évoque six types d'échecs : A1 qui représente la « *procédure ainsi que la connaissance de l'étendue de la procédure* » reconnue par convention ; A2 qui consiste à ce que les « *personnes et circonstances soient celles qui conviennent pour invoquer la procédure* » ; B1 qui nécessite que « *la procédure soit exécutée par tous les participants à la fois correctement et* » ; B2. « *Intégralement* » ; T1 : « *lorsque la procédure suppose chez ceux qui recourent à elles certaines pensées ou certains sentiments nécessitant l'intention des participants d'adopter le comportement impliqué (insincérité)* » et enfin T2 : « *les participants doivent se comporter ainsi par la suite (infraction)* ». Il y a échec de l'énoncé performatif dans le cas où l'ensemble de ces facteurs ne sont pas réunis. (Austin, 1970, p49)

## 2.4 Le rôle des Sciences sociales dans l'analyse de discours

Selon Austin, l'intérêt des sciences sociales réside dans leur capacité à questionner et à revisiter la notion de « *vérité* » en la soumettant à l'épreuve des faits. Ainsi nous souhaitons interroger la « *vérité* » diffusée à travers le discours de la Banque mondiale en la mettant en perspective avec le regard posé par les acteurs locaux sur le champ du développement au Burkina Faso.

### 2.4.1 La question de la vérité et de la construction de structures générales

Le philosophe anglais invite à « *démythologiser la notion traditionnelle de l'affirmation* ». Au sens donné par Austin, l'« *affirmation* » relève de « *l'énonciation dont la seule caractéristique serait de décrire une situation, ou de rapporter un fait, et d'être par conséquent vraie ou fausse* » ou encore « *décrire une situation sans ce que celui qui affirme prenne position ou s'engage* » (Austin, 1970, p180). Plutôt que de s'attacher à déterminer le caractère véridique ou non d'une affirmation, il s'agit de la tester dans un contexte de recherche empirique. Ainsi, la signification des mots révélée par l'analyse constatative ne peut constituer le seul instrument permettant de révéler la vérité ou la fausseté d'une affirmation. Il s'agit également de s'intéresser à une analyse « *des circonstances précises dans lesquelles l'acte est effectué* ».

Par ailleurs, en s'associant avec la linguistique, la sociologie peut remplir sa mission de construction de structures générales dans une optique de théorisation des phénomènes sociaux. « *La sociologie, avec son attention à la relation de l'analyste aux acteurs, son interrogation sur les catégorisations et sur la constitution de groupes, est en intersection forte avec les interrogations de linguistes touchant aux pratiques langagières localisées* » (Mazière, 2005, p69).

**Appliquée au champ du développement au Burkina Faso, la sociolinguistique permet d'engager une réflexion sur la mise en perspective des discours des différentes catégories d'acteurs de ce champ afin de définir des idéaux types, une catégorisation simplifiée de cette réalité sociale.** Comme le précise Bourdieu, dans cette démarche, « *la science sociale doit prendre acte de l'autonomie de la langue, de sa logique spécifique, de ses règles propres de fonctionnement* » (Bourdieu, 1982, p20). **Dans le cadre de l'analyse du discours, les sciences sociales, ont pour mission de révéler la**

## **matérialité de la langue, son cadre normatif ainsi que sa substance interactionnelle.**

### **2.4.2 L'approche qualitative et le paradigme interprétatif**

Angermüller recourt à l'approche qualitative dans le cadre de son analyse de discours afin d'y puiser des méthodes et des outils permettant de reconstruire « *les schémas d'interprétation s'exprimant dans le matériau empirique* » (Angermüller, 2007, p12). Fort d'une théorie liée au contexte de production, d'institutionnalisation et de diffusion du discours, l'expert se trouve en mesure d'interpréter les discours d'acteurs d'un champ défini et d'apporter ainsi sa contribution sous forme de connaissance scientifique à un champ spécifique. Selon lui, l'approche qualitative fournit un cadre méthodologique permettant d'accéder à ce niveau de connaissance.

Cette théorie permet au chercheur en sciences sociales de réfléchir à ce qui entoure le discours avant même de s'intéresser au contenu de ceux qu'il a pu recueillir. Sur la base de ce cadrage théorique, grille de lecture des entretiens approfondis réalisés, l'approche qualitative offre à ce dernier l'opportunité de les interpréter. Ainsi, apporte des clés de compréhension relatives au processus de construction des structures de sens dans lesquels ces discours s'inscrivent.

Intéressons-nous à présent aux conditions requises dans le cadre de la mise en œuvre de ce processus d'AD concernant le choix du corpus discursif, de l'étude du cadre de l'énonciation et enfin de la place de l'analyste dans ce processus.

### **3. Le cadre expérimental de l'analyse intégrale du discours**

Du point de vue de son application, l'AD respecte des impératifs méthodologiques que nous avons appliqués à notre recherche. Dans un premier temps, il s'agit de son objectif de représentativité, de systématisme et d'interprétation. Ensuite, il est question d'analyser les conditions d'énonciation et celles de diffusion du discours. Enfin, nous analysons le rôle d'interprète du sens des discours de l'analyste.

### 3.1 L'analyse de la situation intégrale de l'énonciation

La complexité de l'analyse de discours réside dans le fait que le sens des mots ne se révèle pas simplement dans la recherche de leur signification. Selon Austin, l'« *acte de discours intégral dans la situation intégrale de discours* » constitue l'objet de recherche de l'analyste du discours (Austin, 1970, p151).

#### 3.1.1 Le triple pari de l'analyse du discours : représentativité, systématique et interprétation

Mazière invite à découvrir le triple pari que l'analyse du discours s'est lancé dans les années 1970 : celui de la représentativité, de la systématique et de l'interprétation en lieu avec le corpus discursif (Mazière, 2005, p86), triple pari que nous avons souhaité relever dans le cadre de la présente enquête.

#### **La représentativité**

Dans un premier temps, « *le corpus est censé représenter une réalité discursive* ». L'analyse du discours est un outil permettant de révéler l'intégralité d'un phénomène social. Dans cette perspective, il est fondamental que le corpus discursif sélectionné par l'analyste reflète une réalité observée et observable.

#### **La systématique**

L'AD se présente comme une démarche rigoureuse en quête de régularités dans les thèmes abordés, les figures linguistiques ou encore les idéologies véhiculées. Dans la construction de son corpus de discours, l'analyste part en quête d'homogénéité dans le temps et dans l'espace, veillant à sélectionner des situations d'énonciations globalement similaires, afin d'exclure ses variables et de s'intéresser au discours à proprement parler. Dans une démarche interprétative et démonstrative, l'analyste du discours se propose de relever de manière systématique « *le système logique du discours* » afin d'en révéler le sens intégral. Ainsi, toute analyse formelle du discours implique l'explicitation des circonstances de production, offrant l'opportunité de dessiner un système symbolique d'interactions des discours sélectionnés.



## L'interprétation

La finalité de la recherche relève de l'interprétation de l'analyste d'un phénomène social. Selon Mazière, cette grille de lecture lui permet d'effectuer le passage de l'explication à l'herméneutique, d'entrer au cœur de l'opposition entre sens et signification. Ainsi, l'AD, via l'interprétation, vise à donner du sens et de la valeur à l'énoncé analysé, le « sens » étant défini comme « *le résultat d'une interprétation complexe, incluant des circonstants et contextualisants* ». (Mazière, 2005, p22) Sa mission consiste ainsi à doter le discours de sa « valeur », de rendre à la langue sa matérialité, en l'insérant dans le cadre des circonstances de sa production, de sa reproduction et de sa diffusion. L'interprétation se présente comme le fruit « *de la confrontation des résultats linguistiques avec les conditions de production devant permettre d'avancer des hypothèses sur le fonctionnement discursif de certains genres idéologiques* » (Mazière, 2005, p86). En mettant en exergue le fonctionnement discursif d'un champ symbolique, l'AD fournit des éclairages sur le fonctionnement de ce champ, notamment en termes d'interactions et de rapports de force et de pouvoir.

La question de l'interprétation en sciences sociales invite à une réflexion sur la part de subjectivité que le chercheur investit dans son analyse et sur l'impact de ce positionnement personnel sur la méthode privilégiée et les résultats obtenus. Des méthodes sont à sa disposition pour lui permettre d'entrer dans un processus de « *désubjectivisation* ».

### 3.1.2 L'étude du sujet social en situation

Lorsque l'on s'intéresse à un discours, parallèlement aux mots prononcés ou publiés, il reste fondamental de s'attarder sur le sujet social à l'origine de ce discours. Personne, institution ou autre organisation, l'énonciateur s'inscrit dans un cadre historique et social que l'analyste étudie. A travers son langage, l'individu communique et propose également des « *comportements verbaux* ». Le langage se présente comme un ensemble de contingences et de pratiques qui s'inscrivent dans un cadre conventionnel et qui sont partagées par une communauté. Le langage s'inscrit notamment dans le cadre de rapports de force symboliques qui confèrent sa valeur au discours. Le sujet parlant n'est donc pas entièrement maître de son

discours, il est influencé par l'ensemble des interactions qui s'opèrent dans un champ social, faisant de lui un « *sujet social* » au sens de Bourdieu.

Par ailleurs, le sujet parlant tend à adapter son discours en fonction de son interlocuteur, de manière consciente ou inconsciente. A ce sujet, Jean Dubois souligne « *l'ambiguïté de certains comportements verbaux (...) les infléchissements, masquages, détournements dans l'usage de la parole qu'entraîne la considération par le sujet de ceux auxquels il s'adresse* ».

Enfin, concernant le sujet parlant, il est primordial dans le cadre de l'analyse du discours d'intégrer la double dimension cognitive de ce dernier. En effet, le sujet parlant est divisé entre son inscription dans un champ symbolique, dans le cas présent celui du développement, et sa capacité à rester responsable de son discours. « *L'acteur social de base, aussi démuni ou dominé soit-il, n'est jamais un récipiendaire qui n'aurait le choix qu'entre la soumission ou la révolte* ». <sup>68</sup>

### 3.1.3 Les conditions sociales de production, de diffusion et d'utilisation du discours

En tant que production, le discours invite à l'analyse des causes et des intérêts relatifs à sa production. Selon Austin, l'AD nécessite une appréhension de l'énonciation à deux niveaux complémentaires. Tout d'abord, l'analyste saisit la signification des mots utilisés par l'énonciateur, c'est à dire leur contenu. La seconde étape fondamentale de l'analyse appréhende le contexte dans lequel se discours est produit pour lui donner du sens. Dans ce sens, le philosophe anglais déclare que « *l'objet à étudier, ce n'est pas la phrase mais la production d'une énonciation dans la situation de discours* ».

Par ailleurs, Angermüller déclare que « *la tâche de l'analyse du discours est alors d'examiner les règles sous-jacentes qui organisent la production, la circulation et l'utilisation des signes, de préférence en vue de leurs inscriptions sociales et historiques. Dans cette perspective, les signes ne sont pas dotés d'un sens fixe; leur sens varie selon les contextes dans lesquels ils sont utilisés* » (Angermüller, 2007, p5). L'AD nécessite une étude des circonstances sociales et historiques des circonstances de production et de diffusion de l'énonciation. Seule cette démarche

---

<sup>68</sup> Olivier de Sardan J.-P. (1990), « Sociétés et développement » In Fassin D. & Jaffré, *Sociétés, développement et santé*, Ellipses, Paris, p29.

permet de révéler le sens réel que l'énonciateur donne à son discours, de manière intentionnelle ou non.

Il s'agit pour Mazière de prendre en compte « *le jeu de l'inter et de l'intradiscours(...) perturbé par le préconstruit, cette construction antérieure, extérieure et indépendante de l'énonciation étudiée, produite ailleurs, dans l'interdiscours et qui s'introduit, impensée, dans l'intradiscours* » (Mazière, 2005, p62). Les circonstances du discours impliquent sa construction en dehors du cadre de l'énonciation.

### 3.2 La place de l'analyste dans le processus d'interprétation

L'analyste imprègne son interprétation du savoir précédemment acquis et des expériences vécues. Il influence notamment le choix du corpus discursif et l'orientation de la construction du sens donné aux discours.

#### 3.2.1 La question du savoir acquis de l'analyste

Lorsqu'il entre dans le processus d'AD, l'analyste possède un savoir, une expertise acquise au cours du temps. Dès lors, son appréciation d'une réalité sociale n'est pas neutre. Sur la base de ce postulat, il est important pour l'analyste de mettre en place un processus d' « *illustration-justification de ses positions ou de ses résultats* », dans une optique de scientificité et d'anticipation des critiques de manque d'objectivité de son travail. Ce savoir antérieur de l'analyste influe de manière significative la construction du corpus, le choix d'une thématique ainsi que sa manière de l'appréhender, notamment à travers le choix des différentes formations linguistiques.

#### 3.2.2 La lutte contre la simplification des faits

Austin partage les exigences que l'analyste du discours doit avoir concernant sa mission d'interprétation des faits. Selon lui, les analystes et plus spécifiquement les philosophes, ont tendance à s'orienter vers une simplification des faits à interpréter et à se soumettre à « *un nombre considérable d'illusions ou de préjugés* ». Ce processus ne permet pas de révéler le sens profond des réalités sociales observées et donc d'apporter une contribution pertinente à la connaissance liée à un problème

spécifique. Dès lors, l'auteur invite à un approfondissement de la connaissance du phénomène d'origine afin d'en fournir les meilleures clés d'interprétation, de compréhension et d'explication. « *Si les solutions proposées à un certain problème ne peuvent nous satisfaire, c'est que les questions elles-mêmes, proviennent d'une connaissance décidément limitée des faits problématiques* » (Austin, p9-10). Cette quête du réel nécessite l'adoption de techniques et d'attitudes telles que « *la prudence, la lenteur et la minutie* » et implique de « *savoir attendre, et commencer par recueillir toutes les données d'un problème, même les plus apparemment insignifiantes* » (Austin, p15). Le philosophe insiste sur l'importance d'un travail relatif aux circonstances d'emploi du langage, impliquant notamment une phase importante d'observation de l'inscription de ce phénomène social dans le réel.

### 3.2.3 L'analyse du discours, une approche engagée et interventionniste

Telle qu'elle se présente en France dans les 1970's, l'AD constitue une démarche interdisciplinaire engagée, qui intervient en donnant du sens à des discours politiques dans un contexte de sortie de guerre d'Algérie et d'accession à l'indépendance de nombreuses colonies. L'AD prend donc également tout son sens dans le cadre d'une réflexion en lien avec les interactions internationales déterminées par des relations de pouvoir et des inégalités entre les différentes parties du monde.

### **Construction sociale du sens et révélation d'une idéologie**

Au-delà de la construction sociale du sens d'une suite de phrases reliées les unes entre elles, l'AD part en quête de la révélation de l'idéologie véhiculée par le sujet parlant. Mazière se réfère à « *Lire le capital* » écrit par Althusser et publié en 1965 pour expliciter le concept d' « idéologie » (Mazière, 2005, p8). Elle évoque « *la matérialité et l'efficacité historique des idéologies* » et la manière dont elles s'inscrivent dans « *un rapport imaginaire des individus et des classes à leurs conditions d'existence* » ainsi que dans « *un système d'institutions publiques et privées assurant la reproduction des rapports sociaux* ». La mise à jour de ce rapport imaginaire et de son ancrage dans un système global de relations sociales constitue l'objectif de l'AD dès ses débuts. Ainsi, les analystes du discours émettent l'hypothèse qu'en réinsérant le discours dans son cadre historique et d'interactions sociales, son idéologie est révélée.

On observe ici la dimension engagée voire interventionniste de l'AD ainsi que son usage et son utilité dans des domaines tels que la politique dans le but de révéler certains intérêts non divulgués, non accessibles aux interlocuteurs qui ne partagent pas la même communauté de langage que l'énonciateur.

### **La capacité émancipatrice de l'analyse de discours**

Du point de vue méthodologique, l'AD présente un avantage pour le chercheur en quête de liberté, d'autonomie et de flexibilité relatives à son objet de recherche. Plus que des outils de travail, elle propose une manière de poser les yeux sur une réalité sociale pour en révéler le sens, tout en permettant au chercheur de conserver son indépendance intellectuelle et le bénéfice de ses expériences. Elle se présente ainsi comme un moyen privilégié pour approcher un thème suscitant le débat et impliquant des aspects idéologiques. La dimension politique et idéologique du champ du développement permet à l'analyse du discours de le regarder avec des yeux critiques révélant le rapport imaginaire que chaque catégorie d'acteurs entretient les uns avec les autres ou avec le système dans son ensemble. En faisant le choix de l'AD, le chercheur endosse la responsabilité d'« *inventeur d'explications, producteur d'analyse politiques continuant le militantisme fondateur* » (Mazière, p93).

En présentant le cadre théorique ainsi que le cadre d'application de l'analyse du discours dans ce chapitre, nous avons mis en exergue les avantages de cette démarche dans le cadre d'une approche compréhensive de quête du sens et de la signification de la perception d'acteurs sociaux.

Le chapitre 3 qui suit a pour objectif de présenter l'enquête de terrain réalisée à travers l'explicitation des outils de collecte de données privilégiés, la présentation du corpus discursif ainsi que son déroulement et ses conditions sociales.

## **Chapitre 3 : L'enquête de terrain**

Ce chapitre explicite le déroulement de l'enquête de terrain. Il expose, dans un premier temps, la technique interactive de recueil de discours choisie ainsi que les biais induits par la présence du chercheur. Le corpus discursif est présenté à travers les différentes catégories d'acteurs locaux du développement sélectionnées ainsi que la répartition des ressources entre ces acteurs. Dans un second temps, le chapitre évoque la situation sociale d'enquête, le contexte de réalisation des entretiens.

### **1. La présentation de l'outil de collecte de données et des acteurs interviewés**

Afin de construire théoriquement le champ du développement, d'en déterminer la structure et le processus, nous expliquons et interprétons les valeurs sociales et symboles qui structurent et orientent cet espace social. Dans cette optique, le recueil de discours par le biais d'entretiens semi-structurés constitue la technique d'enquête choisie pour interpréter et comprendre la perception que les différentes catégories d'acteurs locaux du développement au Burkina Faso ont de ce champ social. Ces rencontres avec diverses organisations ont pour objectif de recueillir des témoignages en lien avec leur entendement du développement, l'évolution des politiques d'aide, leurs évolutions ainsi que leur représentation des relations internationales qui structurent ce champ. Dès lors, les discours d'individus appartenant à ces organisations ont été recueillis, enregistrés et retranscrits pour être analysés.

#### **1.1 Une technique de recueil du discours**

L'entretien semi-directif constitue « *le procédé concret de mise en œuvre des méthodes* »<sup>69</sup> dont souhaitons mettre en évidence la légitimité de son application à la présente recherche.

---

<sup>69</sup> Guibert J. et Jumel G. (1997), *Méthodologie des pratiques de terrain en Sciences Humaines et sociales*, Armand Colin, Paris.

### 1.1.1 L'entretien semi-directif

L'entretien semi-directif appréhende une réalité sociale par le biais de la représentation des individus concernés. L'analyse de ces entretiens permet de saisir les facteurs qui ont influencés ces représentations. Ils offrent à la personne entretenue une liberté de parole ainsi qu'une certaine latitude concernant l'orientation que peut prendre la discussion, notamment par le biais des questions ouvertes. A ce sujet, Becker déclare que « *la différence entre l'opinion personnelle et la communication publique peut fournir d'importants indices sur les normes du groupe* ».70 L'objectif de l'intervieweur est de parvenir à dépasser le contenu du discours formel afin de saisir la perception que l'interviewé a du phénomène social étudié. Selon N. Berthier, « *les entretiens peu directifs conviennent mieux pour comprendre en profondeur des phénomènes complexes : les sujets livrent leurs conceptions de la réalité, leurs visions du monde, leurs systèmes de valeurs ou de croyances, le sens qu'ils attribuent aux objets et aux comportements* ».71

### 1.1.2 La procédure flexible de l'entretien semi-directif

Si le sociologue détermine le thème de l'entretien et oriente l'interviewé dans son discours sous forme de relances, il limite cependant son influence sur le contenu du discours de son interlocuteur. Pour Becker, le chercheur ne doit « *pas se restreindre en adoptant un style de conversation terne et poli prévu pour créer un rapport avec les enquêtés et pour éviter de les « orienter »* » (Becker, 2006, p97). S'il existe certaines règles à intégrer concernant le déroulement de l'entretien, telles que la systématisation du respect du guide d'entretien, la qualité du sociologue est également évaluée en fonction de sa capacité à mettre en place des stratégies de communication adaptées à son interlocuteur. L'enquêteur saisit cet équilibre précaire et cette frontière invisible entre son influence sur le contenu des informations dévoilées ou sur le fait de dévoiler ces informations. En d'autres termes, le sociologue développe des méthodes influant sur la volonté de l'interviewé de révéler des informations et non pas sur l'information elle-même.

<sup>70</sup> Becker H.S. (2006), *Le travail sociologique*, Méthode et substance, Academic Press Fribourg, p119.

<sup>71</sup> Berthier N. (1998), *Les techniques d'enquête en Sciences sociales*, Armand Colin, Paris.

Après avoir présenté l'outil, abordons désormais le cadre d'utilisation de ce dernier en justifiant les catégories d'acteurs du développement sélectionnées pour illustrer le champ du développement au Burkina Faso.

## 1.2 La présentation du corpus discursif

Le choix des acteurs interviewés détermine le type d'informations recueillies puis analysées. J. Hamel définit l'échantillon comme « *l'entreprise qu'il désigne est certes périlleuse puisqu'il s'agit de réduire un vaste ensemble à une partie qui le représente* ». <sup>72</sup> Dans le cas de la présente étude, il ne nous est pas apparu pertinent d'utiliser le concept d'échantillon pour définir les acteurs interviewés. Les catégories et les acteurs ont été sélectionnés sur la base de leur appartenance au champ du développement au Burkina Faso et non nécessairement de leur représentativité.

### 1.2.1 La construction du corpus discursif

Le processus d'analyse du discours accorde une place fondamentale au choix du corpus pour la suite de la démarche démonstrative entreprise par l'analyste. Parallèlement à la prise en compte des questions linguistiques ou encore méthodologiques, le regard que l'analyste pose sur le phénomène social étudié est déterminant dans le choix des discours qu'il va recueillir et analyser. En optant pour l'AD comme démarche interprétative, l'analyste se dote d'un dispositif apte à saisir le discours dans son intégralité. Son corpus, comparable à un « *dictionnaire discursif* », ne peut donc se résumer à un recueil de textes sur une thématique donnée. Selon Mazière, la construction du corpus comporte deux étapes : « *la découverte et le trajet thématique* » (Mazière, 2005, p19), l'exploration réflexive de l'analyste qui le mène au choix de cette thématique ainsi que le choix des thèmes en tant que tels.

En outre, la construction du corpus est difficilement accessible dans la première phase de questionnement de l'analyste. Il tend à émerger au cours de la construction de l'objet de recherche et du déroulement de l'enquête. « *C'est le fait même de constituer l'ensemble qui définit un corpus, mais la composition des différents ensemble de discours dépend de la méthode d'analyse et de la collecte des données, qui ne peuvent être séparées, car elles sont interdépendantes* » (Mazière, 2005, p34).

---

<sup>72</sup> Hamel J. (2000), « A propos de l'échantillon. De l'utilité de quelques mises au point », *Recherches qualitatives*, vol.21, p3.



L'analyste doit s'assurer de certains critères d'homogénéité afin de respecter la scientificité des résultats.

## **Le recueil de témoignages d'acteurs locaux du développement**

Hamel insiste sur le fait que la pertinence du choix de l'ensemble des individus entretenus ne peut être, uniquement et de manière satisfaisante, déterminée par le facteur nombre. Au cours de cette démarche de construction du corpus discursif, il s'agit de s'assurer que l'ensemble des discours des acteurs sélectionnés nous permet de saisir les « *logiques sociales* » inhérentes au champ du développement au Burkina Faso en vue de faire émerger des concepts permettant de fournir une théorie explicative de la structure et du processus de ce champ social.

Une liste des grandes catégories d'acteurs présentes dans le champ du développement est déterminée : les bailleurs de fonds, l'Etat, les ONG, les organisations militantes membres de la société civile, les universitaires et les animateurs. Deux institutions ou organisations par catégorie d'acteurs sont sélectionnées, en interviewant au sein de chaque structure, dans la mesure du possible, un acteur expatrié et un acteur national, souhaitant ainsi élever le nombre d'interviewés par groupe stratégique au nombre quatre.

### 1.2.2 La sélection des catégories d'acteurs du champ du développement

Les six principales catégories d'acteurs rencontrées sont présentées ci-dessous par ordre de leur capacité d'influence sur la conception des stratégies d'aide au développement.

#### **Première catégorie : les bailleurs de fonds**

La mission des bailleurs de fonds consiste à financer l'aide au développement. Il peut s'agir d'acteurs multilatéraux, dans ce cas l'aide financière et technique transite par une institution internationale. Quant aux acteurs bilatéraux, ils font circuler l'aide directement entre un acteur et le pays bénéficiaire.

## **Deuxième catégorie : l'Etat**

Dans le cadre du renforcement annoncé du rôle de l'Etat notamment via le recours à l'aide budgétaire, les institutions de l'Etat sont les interlocuteurs privilégiés des bailleurs de fonds. Ces derniers leur fournissent aide financière et technique afin de mettre en œuvre les politiques actuelles de lutte contre la pauvreté.

## **Troisième catégorie : les ONG**

Les organisations d'implémentation des programmes de développement financés par les bailleurs de fonds constituent les intermédiaires entre les PTF et les bénéficiaires des activités des programmes ou les associations locales qui prennent le relais. Il peut s'agir d'ONG, d'associations ou encore d'organisations interétatiques. Leur caractère national ou international détermine leur sphère d'intervention.

## **Quatrième catégorie : les organisations militantes**

La quatrième catégorie d'acteurs correspond à des acteurs spécifiques de la « société civile », les organisations militantes, de type syndicat ou défense des droits de l'Homme. Ces dernières expriment et défendent des idées en lien avec le développement de leur pays et de ses citoyens.

## **Cinquième catégorie : les universitaires**

Les universitaires nationaux constituent la cinquième catégorie d'acteurs à retenir notre attention du fait de son statut d'observateur. Leur position dans la société burkinabè leur permet de fournir un discours éclairé sur le fonctionnement de l'aide dans leur pays. Il reste pertinent d'interroger des intellectuels nationaux pour évoquer la structure et le processus du champ du développement, connaître leur représentation de ce milieu social et des interactions entre ses éléments.

## **Sixième catégorie : les animateurs**

Au sein du champ du développement au Burkina Faso, les animateurs, acteurs de terrain, sont responsables de l'exécution des activités des projets des organisations d'implémentation auprès des populations locales bénéficiaires.

Afin de situer ces six catégories d'acteurs dans le champ du développement, nous présentons les ressources de ces dernières ainsi que leur répartition.

### 1.2.3 La répartition des ressources et capitaux du champ du développement

A l'intérieur de cet espace social se rencontrent une offre et une demande, celle de l'aide au développement. Les PTF, majoritairement issus des pays occidentaux dits « développés » ainsi que ceux dits « émergents » sont présentés comme possédant le capital économique mais aussi le capital social et le capital culturel, c'est à dire les compétences, le savoir et les réseaux. C'est pour cette raison que ce groupe stratégique est appelé ici « *développeurs* ». Ces derniers possèdent des savoirs, intellectuels et techniques, qu'ils souhaitent transférer aux « *développés* », constituant ainsi le groupe des demandeurs d'aide au développement. Cette dichotomie « développeurs / développés » présente l'avantage de différencier les personnes qui conceptualisent et financent les projets, de ceux qui les reçoivent, pour les mettre en œuvre ou en bénéficier directement en tant que cible du projet.

Concernant le capital social et le capital culturel, nous nous interrogeons sur les critères déterminant les savoirs et valeurs à valoriser dans le cadre du champ actuel du développement ainsi que sur l'influence institutionnelle de la détermination de ces indicateurs de pouvoir.

#### **La valorisation des savoirs occidentaux au détriment des savoirs locaux**

Le capital social se présente comme un argument de pouvoir dans les rapports de forces internes du champ du développement, entre les « développeurs » et les « développés ». Les savoirs occidentaux sont valorisés au détriment des savoirs locaux et ce à différents niveaux. Dès lors, à niveau de diplôme égal, un expert international a plus de crédibilité qu'un expert national, autant aux yeux d'une institution internationale que nationale. Par ailleurs, dans le cadre des programmes, les savoirs transférés sont des savoirs occidentalisés, qui peuvent présenter des lacunes en termes d'adaptation au contexte local. Ils présentent également l'inconvénient de ne pas nécessairement prendre en compte certains savoirs locaux, pertinents dans un contexte spécifique.

Parallèlement aux questions relatives au savoir et à la connaissance, les acteurs bénéficiant d'un capital économique et culturel élevé exercent un pouvoir, notamment par le biais de l'accès et de la capacité de diffusion de l'information.

## **Les capacités de contrôle et de création des « développeurs »**

La position élevée des PTF dans la hiérarchie des groupes stratégiques du champ du développement leur permet de développer leurs capacités de contrôle et de création. Cette catégorie d'acteurs est à l'origine des orientations définissant les stratégies de l'aide, détermine les conditions d'accès à l'aide et une partie du processus de sa mise en œuvre. Dans ce cadre, on observe également une hiérarchie au sein de ce groupe dominant des bailleurs de fonds. Les Institutions de Brettons Woods (IBW) bénéficient d'un pouvoir de contrôle et de création supérieur à celui de ses pairs. Principaux financeurs, ces acteurs sont en capacité d'influencer les autres PTF, définissant les grandes tendances de l'aide, les nouvelles conditionnalités, ainsi que le groupe des « développés », qui voit réduire sa marge de manœuvre.

D'autres formes d'inégalités dans la répartition des ressources au sein de la catégorie des « développés » sont également observables.

## **Des inégalités fortes au sein du groupe des « développés »**

Le groupe des « développés » ne constitue pas un groupe homogène. Sous cette appellation se trouvent des personnes et organisations aux niveaux de ressources divers, leur point commun étant de prendre part au processus de l'aide en en « bénéficiant » de manière directe ou indirecte. Nous distinguons trois sous-catégories majeures au sein des « développés » : les représentants de l'Etat, les personnes ou organisations qui mettent en œuvre les programmes en percevant une rémunération pour cette activité et celles qui constituent leurs cibles bénéficiant des activités des projets élaborés par les « développeurs ».

La première sous-catégorie constituée par l'Etat jouit d'un statut particulier du fait de son positionnement national et international. Dans le cadre de l'aide budgétaire, l'aide transite, à présent, par cet acteur, plus précisément par le Ministère de l'Economie et des Finances qui a pour mission de la redistribuer aux Ministères en charge des différents secteurs reliés aux OMD. En relation directe avec le groupe des « développeurs », les membres du gouvernement bénéficient d'un capital social et humain relativement élevé.

Les personnes ou organisations rémunérées pour leur contribution professionnelle au champ du développement bénéficient d'un capital humain élevé, d'un niveau de connaissance important, voire d'une expertise spécifique. Cette

catégorie de « développés » voit évoluer son capital social, au fur et à mesure des expériences et des rencontres. Par ailleurs, les nationaux travaillant dans les relevant de cette catégorie possèdent un capital économique plus supérieur à celui de leurs compatriotes, le marché de l'aide au développement étant prisé au Burkina Faso pour le niveau de salaire proposé, supérieur à la moyenne nationale. Ce groupe social a cependant un pouvoir de création et de contrôle limité. En effet, les organisations d'implémentation, internationales ou nationales mettent en œuvre des programmes de développement élaborés sur la base de critères fixés par les PTF. Sa capacité de création au cours du processus d'application des activités du projet reste également restreinte, se cantonnant davantage à un rôle d'exécution.

La troisième sous-catégorie identifiée est composée des cibles des programmes de développement, les populations défavorisées des PED. Diverses tendances se distinguent au sein de ce groupe : les courtiers en développement et autres capteurs d'aide d'un côté et les populations locales qui possèdent le niveau d'information ainsi que le niveau de pouvoir les plus faibles.

L'objectif de cette présentation est de mettre en évidence des éléments de compréhension de la hiérarchie du champ du développement ainsi que les critères et indicateurs qui déterminent cet ordonnancement des divers groupes stratégiques en présence. Il s'agit également de déterminer les ressources et types de capitaux qui définissent les types de relation entre les différentes catégories. L'analyse du discours d'acteurs appartenant à ces catégories au Burkina Faso permet la construction de modèles, d'idéaux types d'acteurs locaux du développement. (Becker, 2006, p121)

Nous émettons l'hypothèse que le discours dominant le champ du développement est celui des acteurs ayant le niveau de ressources le plus élevé, notamment en termes de capitaux économique, humain, et social et d'exercice du pouvoir. Lorsque nous parlons de domination d'un discours sur le champ social, nous évoquons la capacité de diffusion et d'intégration, d'assimilation de ce discours par les autres catégories d'acteurs du champ du développement. Dans cette optique, le discours des IBW se présente comme le discours dominant, impliquant un transfert de leurs modèles de pensée et d'action, celui des « développés », notamment d'une société civile éclairée, bénéficiant d'un impact ou d'une crédibilité internationale et même nationale moindre. Dès lors, nous recourons au discours de la Banque mondiale, comme référent officiel du champ du développement dans l'optique d'une comparaison avec le discours d'acteurs locaux.

## **2. Le déroulement et les conditions sociales de l'enquête**

Cette section apporte un éclairage relatif aux conditions sociales de l'enquête afin d'appréhender le cadre général de son déroulement. Nous souhaitons également aborder la question de la pertinence et de la légitimité de l'application de l'analyse du discours au champ du développement au Burkina Faso.

### **2.1. Les conditions sociales de l'enquête**

L'analyse des conditions sociales de l'enquête et du cadre de production du discours détermine la compréhension globale de son sens. Elle permet notamment d'évaluer le système de contraintes influençant le fond et la forme du discours. Nous mettons en évidence l'importance du respect de l'homogénéité de la situation de communication ainsi que celle d'interaction entre l'enquêté et le chercheur.

#### **2.1.1 L'homogénéité de la situation de communication**

Les analystes du discours mettent en évidence l'importance de la construction du corpus et du respect de certains critères dans un souci de scientificité de l'étude.

La question de l'homogénéité dans le temps et dans l'espace de la situation de communication constitue le fil conducteur de la construction du corpus. Hormis les animateurs, les acteurs interviewés ont été rencontrés à Ouagadougou, sur leur lieu de travail, à quelques exceptions près, dans le cas où ces derniers n'avaient pas de lieu de travail dans la capitale. Les entretiens ont été réalisés sur une période d'une année, en fonction des disponibilités de chacun et de l'évolution de mon objet de recherche. Les animateurs impliqués dans un projet dans province à l'Est du pays ont été interviewés lors de missions sur une durée de quatre semaines.

#### **2.1.2 Le contexte d'interaction entre l'enquêteur et l'enquêté**

Après la définition des catégories d'acteurs à interviewer, il s'agit de dépasser l'étape réflexive et conceptuelle des personnes à interviewer pour aborder la phase exploratoire. De rencontres informelles aux recommandations d'interviewés en vue

de futurs entretiens, le processus de personnalisation des acteurs interrogés se construit avec plusieurs biais.<sup>73</sup>

Deux contraintes majeures doivent être intégrées à ce travail de réflexion sur la sélection des éléments constitutifs de l'enquête de terrain. La première s'applique aux recommandations, dont j'ai pu bénéficier, en vue de l'obtention d'entretiens, facilitée par l'introduction auprès de la personne par une autre personne de sa connaissance ou simplement par son nom. Cependant, je n'étais pas en possession de toutes les informations permettant de définir la relation qui préexiste entre ces deux personnes et peut, potentiellement, avoir un impact sur le contenu du discours de l'interviewé. Ce biais peut être contourné ou du moins atténué par les capacités du sociologue au cours de l'entretien, incitant l'interviewé à dépasser les limites du discours qu'il s'était peut-être fixées au préalable, de manière consciente ou non. Par ailleurs, il existe un biais induit par la volonté de l'individu contacté d'accepter l'entretien ainsi que les termes de cet échange. Le consentement de cet acteur montre son ouverture et sa capacité à partager des informations. Cette variable tend à introduire un biais dans le type de personne qui constitue l'ensemble final des acteurs interviewés.

## 2.2 La réalisation des entretiens approfondis

Les paragraphes qui suivent fournissent des éléments d'explication relatifs à la construction du guide d'entretien, aux consignes données aux interviewés, au déroulement des entretiens ainsi qu'aux limites de ce travail de recueil de données.

### 2.2.1 Guide d'entretien, consignes et déroulement de l'entretien<sup>74</sup>

La prise de contact et la négociation du lieu et de la date de l'entrevue se sont faites par téléphone ou par courrier électronique. A cette étape du processus, les grandes lignes du contenu de l'entretien ainsi que sa durée et une présentation de mon statut de chercheuse ont été précisées.

Les consignes liées au déroulement de l'entretien font l'objet d'un rappel au début de chaque rencontre afin de répondre aux éventuels questionnements.

---

<sup>73</sup> J'ai fait le choix de ne pas recueillir le discours d'acteurs appartenant à des organisations dans lesquelles j'ai exercé une activité ou de personnes avec lesquelles j'entretenais des relations personnelles, afin de ne pas biaiser ce discours et de ne pas interférer avec mes relations de travail et la mission qui m'avait été confiée. J'ai donc contacté des organisations pour obtenir leur agrément en vue d'un entretien, les premières à me répondre ont été retenues pour l'enquête.

<sup>74</sup> Annexe 1 : Guide d'entretien général

Concernant la forme de l'entretien, ce dernier est présenté comme une discussion, un échange peu formalisé et anonyme entre deux personnes au cours duquel j'interviens le moins possible. Du point de vue du contenu, des thèmes à aborder, chaque personne interviewée est informée du fait que l'entretien se compose de deux parties. La première est consacrée au récit de la trajectoire professionnelle et personnelle de l'individu, l'ayant conduit à occuper ce poste et cette fonction au sein d'une organisation spécifique. Se plonger dans l'expérience des personnes et des organisations qu'elles représentent a pour objectif de se placer dans une situation de compréhension de leur imaginaire et de leurs catégories de sens qui tendent à influencer leur manière de penser et d'interpréter le monde qui les entoure. Dans un deuxième temps, après avoir cerné les motivations personnelles et professionnelles et tenté d'établir un lien entre l'interviewé et l'intervieweur basé sur le respect et la confiance, il s'agit d'inviter l'interviewé à produire un discours relatif à sa perception du champ du développement.

La première phase de l'entretien permet au sociologue d'apprendre à mieux connaître la personne, mais également de la placer en situation de confiance, offrant un degré de liberté et d'ouverture au discours. Il reste complexe d'obtenir un déroulement homogène de l'ensemble des entretiens réalisés, celui-ci étant conditionné par divers facteurs, tels que la loquacité de l'interviewé, sa capacité à évoquer son expérience, son environnement, en présence d'une personne inconnue. Cependant des questions générales ou à effectuer des relances, sans mettre en avant des thématiques spécifiques que l'interviewé n'aurait pas abordées sans mon intervention.<sup>75</sup>

### 2.2.2 Les limites du recueil de discours appliqué au champ du développement

Le champ du développement au Burkina Faso est un milieu social hiérarchisé composé d'interactions construites sur la base de rapports de pouvoir. Dans cette acceptation, la distribution du pouvoir a pu influencer le discours de certains

---

<sup>75</sup> De manière générale, certains développent de plus grandes capacités que d'autres à exprimer des idées et à communiquer sur leur métier et ce qu'ils représentent en tant que maillon de la chaîne de l'aide au développement au Burkina Faso. Par ailleurs, un certain nombre d'entre eux sont également habitués, de par leurs fonctions, à s'exprimer oralement. Ainsi, le mode d'emploi de la tenue de l'entretien s'est adapté aux capacités d'orateur de l'interviewé et de sa volonté à s'exprimer librement et ouvertement. Dès lors, les formes d'entretiens réalisés ont évolué sur une échelle allant de l'entretien non directif à l'entretien semi-directif.



interviewés, qui malgré la promesse du respect de leur anonymat, n'ont pas semblé parvenir à entrer dans une relation approfondie d'entretien. Ces derniers ont eu tendance à conserver un certain niveau de crainte et de ce fait, une incapacité à dévoiler des informations qui pourraient les placer dans une situation délicate d'un point de vue professionnel. Malgré l'intuition de pouvoir accéder à des informations pertinentes relativement à l'objet de la recherche, certaines considérations éthiques et épistémologiques, liées notamment au respect de l'interviewé, incitent le chercheur à ne pas placer l'individu dans une situation d'inconfort.

Si ce troisième chapitre nous permet d'entrer directement dans l'enquête de terrain relative à cette recherche, l'ensemble de cette première partie introduit la construction de l'objet de la recherche, en présentant les choix méthodologiques effectués et leur application.

La deuxième partie replace l'objet de l'étude dans un contexte géopolitique afin de parcourir la construction de la structure et du processus du champ du développement au cours de ces quelques soixante années d'existence et d'introduire son basculement vers la lutte contre la pauvreté. Ce processus vise également à faire émerger, à comprendre et interpréter le discours officiel de l'aide au développement diffusé par la Banque mondiale.

## **Partie II : La conception du développement dans l'approche de la Banque mondiale**

La deuxième partie de cette recherche se divise en trois chapitres.

Le chapitre 4 est consacré à la mise en exergue de la construction de la structure et du processus du champ du développement dans une perspective historique permettant d'appréhender le positionnement actuel de ce dernier. Cette présentation des premiers pas de la gouvernance mondiale est suivie de l'explicitation de la réforme du champ du développement dans le cadre de l'actuelle lutte contre la pauvreté et les inégalités. La définition des concepts placés au cœur de cette réforme permet de saisir la doctrine et les stratégies annoncées.

Le chapitre 5 s'intéresse plus spécifiquement à l'analyse critique de la nouvelle approche proposée par la Banque mondiale. L'objectif est de saisir la perception que la BM a du processus de développement et de l'actuel paradigme de lutte contre la pauvreté. Nous parcourons le nouveau cadre d'intervention des IBW et plus spécifiquement celui de la BM en analysant les causes d'un basculement annoncé vers le politique. Une analyse des contradictions des engagements et du discours de la BM accompagne cette présentation afin de démontrer la capacité de celle-ci d'annoncer le changement à travers la continuité.

Enfin, l'analyse du discours de la Banque mondiale est au cœur du chapitre 6. A travers l'étude des rapports sur le développement dans le monde (RDM) et d'autres de ses publications officielles, il est question de mettre en lumière la dynamique de changement annoncée par la BM. Nous nous intéressons particulièrement aux enjeux et réticences de la collaboration tripartite qui réunit Etat, société civile et Banque mondiale.

## **Chapitre 4 : La construction du champ du développement et le basculement vers la lutte contre la pauvreté**

« L'ancrage historique d'un fait social que l'on observe, que l'on décrit et que l'on interprète n'est pas un simple facteur explicatif de ses causes, il constitue bien une force endogène qui a contribué à l'émergence du fait social ».<sup>76</sup> Cette citation d'A. Nyamba illustre notre volonté de mettre en exergue l'émergence et l'évolution spatio-temporelle du champ du développement.

Nous souhaitons proposer une interprétation sociologique de la constitution de ce champ spécifique des relations internationales. Ce dernier est appréhendé ici comme un système, tel que défini par Crozier et Friedberg, c'est à dire « *un ensemble constitué comme un champ structuré – non neutre – dont les différents éléments ont des conduites coordonnées et interdépendantes* ».<sup>77</sup> L'explicitation de la structure et du processus de ce champ constitue l'instrument choisi pour atteindre cet objectif de compréhension globale de cet espace social, de ses logiques internes, de ses normes, de la coordination et de l'interdépendance de ses éléments et de leurs actions.

### **Définition de la structure et du processus du champ du développement**

Dans leur ouvrage intitulé « *Le retournement du monde. Sociologie des relations internationales* », Bertrand Badie et Marie-Claude Smouts <sup>78</sup> proposent une définition des termes « structure » et « processus » que nous souhaitons appliquer au champ du développement. Selon eux, l'étude de la « structure » d'un champ « *permet de concevoir les éléments comme partie d'un ensemble* ». Par élément, nous entendons ici les différentes parties prenantes d'un champ. Une fois les divers éléments mis en évidence, il s'agit d'établir les connexions entre eux afin de

<sup>76</sup> Nyamba A. (2006), « Une parenthèse « nègre » de la méthode en sciences sociales ? », in Charlier J.E. et Moens F. (dir), « Observer, décrire, interpréter. Un état des méthodes en Sciences sociales », Institut National de Recherche Pédagogique.

<sup>77</sup> Crozier M., Friedberg E. (1977), *L'acteur et le système*, Paris, Le Seuil, p245-246.

<sup>78</sup> Badie B. et Smouts M.-C. (1995), *Le retournement du monde. Sociologie de la scène internationale*, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, p163-165.

comprendre de quelle manière l'ensemble de ces éléments s'organise. Ainsi l'objectif de l'analyse de la structure du champ du développement consiste à définir la nature de ses éléments en mettant en exergue les différentes catégories d'acteurs ainsi que la base sur laquelle ceux-ci se regroupent. Il s'agit d'explicitier les caractéristiques des acteurs qui constituent ce dispositif en mettant en évidence le fait que l'existence de chaque élément est conditionnée par celle de l'ensemble.

L'analyse de la deuxième notion, « le processus » permet de « *rendre compte des mécanismes d'interaction entre ses unités* ». Dès lors, il est question de découvrir et d'apporter des éléments de réflexion relatifs aux canaux qui permettent à ces éléments de se rencontrer ainsi qu'aux instruments élaborés et utilisés pour permettre ces interactions.

Afin de parvenir à la construction de la structure et du processus d'un champ, Badie et Smouts déterminent six variables à définir :

1. Le nombre des acteurs ;
2. La répartition de la puissance entre ces acteurs ;
3. La répartition entre coopération et conflit au sein du système ;
4. La nature des acteurs composant le système ;
5. Le type de moyens utilisés dans un système donné d'interactions ;
6. La nature des relations du système avec son environnement.

Ces six variables définissent la nature des parties prenantes du champ du développement ainsi que la manière dont ces catégories se constituent et interagissent. Dans ce sens, il est intéressant d'intégrer une septième variable dont la mission est de définir les principes, normes et valeurs qui régissent les interactions, apportant également des éléments de compréhension inhérents aux fondements de son organisation.

Dans un premier temps, nous avons souhaité aborder trois périodes de l'Histoire qui ont marqué le champ des relations internationales, depuis l'émergence du champ du développement. Elles correspondent à des transformations géopolitiques importantes et, à ce titre, ont chacune influencé l'ordre mondial et par conséquent eu un impact sur la conception de l'aide au développement. Leur étude permet de mettre en évidence les parties prenantes de ce champ et de comprendre les connexions qui se font ou se défont, ainsi que les enjeux sous-jacents à ces interactions dans un cadre institutionnel spécifique. La structure et le processus de ce dernier sont photographiés au cours des trois épisodes suivantes :

1. Les conflits internationaux de la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle et les premiers pas du champ du développement;
2. La guerre froide et l'ajustement structurel ;
3. Le retour à l'unipolarité et le passage au paradigme de lutte contre la pauvreté.

Par la suite, nous nous intéressons à la réforme de l'aide en présentant le basculement opéré vers la lutte contre la pauvreté et la réduction des inégalités qui s'accompagne de nouveaux outils de nouveaux arguments de justification d'intervention.

Enfin, nous détaillons les concepts, produits et nouvelles conditionnalités de la réforme du champ du développement. Nous analysons spécifiquement les principes de gouvernance, le nouveau rôle assigné à l'Etat ainsi que les théories participatives et l'intégration de la société civile dans un processus défini comme démocratique.

En présentant le nouvel ordre mondial naît de la résolution du conflit de 1939-1945, il s'agit de se concentrer sur le processus d'institutionnalisation d'une gouvernance mondiale, ayant à l'origine pour mission le maintien de la paix au niveau international. La période de guerre froide révèle également l'instauration de nouvelles relations entre les pays développés et les pays considérés en développement. Nous proposons un bilan de la structure et du processus du système monde et du champ du développement sur l'ensemble de cette période.

## **1. Nouvel ordre mondial et nouveau regard sur le Sud dans les contextes de sortie de seconde guerre mondiale et de guerre froide**

Les deux conflits internationaux de la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle ont modifié les règles du jeu international. Jusqu'à la première guerre mondiale, les principes fondamentaux du système des relations internationales sont « *souveraineté* » et « *égalité* », avec la présence de relations interétatiques horizontales et bilatérales. Le principe de base qui unit alors les pays reste le respect de chacun pour la gestion des affaires intérieures et extérieures des autres pays avec lesquels ils sont en relation, autrement appelé le droit de coexistence. Par la suite se juxtaposent les relations transnationales en dehors des Etats « *ignorant les frontières et bafouant les souverainetés* » (Badie et Smouts, 1995, p.69). « *L'action collective pour la*

*réalisation de buts communs* »<sup>79</sup> est favorisée au dépend des rapports bilatéraux. Ces préoccupations prennent un caractère innovant tant au niveau de leur contenu qu'au niveau de leur gestion collective.

La mondialisation fait ses premiers pas, accompagnée d'une gouvernance mondiale. Afin de réguler ce nouveau mode de fonctionnement du système international en transition vers le multilatéralisme, les Nations établissent une législation ainsi qu'un cadre institutionnel adaptés à la nouvelle échelle des relations internationales. La Société des Nations (SDN) voit le jour en 1919, premier essai de rassemblement des Nations autour de l'idée de conservation de la paix par la lutte contre les conflits. Ce pacte indique de manière formelle, qu'il existe des « *degrés de développement* », présentés comme faisant partie d'un processus auquel aucun peuple appartenant à cette société ne peut échapper. De fait, elle implique une hiérarchie, un système de classement entre les Nations à partir de critères fixés par les pays développés sur la base de leur expérience.

### 1.1 Les conflits mondiaux de la première moitié du XXème siècle et l'avènement d'une gouvernance mondiale

Les deux guerres mondiales survenues au cours de la première moitié du XXème siècle font naître de nouvelles préoccupations internationales, notamment la nécessité du maintien de la paix. Cette période est également le théâtre d'une réorganisation du système des relations internationales, en concordance avec ces nouveaux intérêts. Nous tentons une explication concise des étapes menant au multilatéralisme et à la mise en place d'une gouvernance mondiale, nécessitant une nouvelle distribution des rôles entre les parties prenantes de ce système.

#### 1.1.1 Nouveaux rapports de force, redistribution des rôles sur la scène internationale et gouvernance mondiale

L'effort de guerre induit par le second conflit international affaiblit l'Europe, grande puissance coloniale économique et politique, laissant la place aux Etats-Unis sortis grandie du conflit. Ces derniers bénéficient de leur image de libérateur et en ce sens se sentent investis de nouvelles responsabilités. Ils élaborent et financent la reconstruction de l'Europe et installent, dès lors, progressivement leur domination.

---

<sup>79</sup> Smouts M.-C. (dir) (1998), *Les nouvelles relations internationales. Pratiques et théories*, Presses de la Fondation Nationales des Sciences Politiques, Paris, p139.

L'influence de cette nation sur la mise en place d'un nouveau système monétaire et financier international illustre sa montée en puissance.

L'objectif de reconstruction des pays dévastés par la guerre assigné en 1946 à la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement (BIRD) est pris en charge par le plan Marshall, du nom de son créateur, le général américain Marshall. Seize Nations, avec pour grande absente l'URSS, acceptent ce plan financé par les Etats-Unis datant du 5 Juin 1947. Par ce biais, la Banque mondiale fait ses premiers pas vers l'aide au développement et les Etats-Unis semblent voir dans cette aide internationale l'opportunité de diffuser leur modèle économique libéral.<sup>80</sup>

### **L'instauration d'un système monétaire et financier international**

Dans un contexte de sortie de crise liée aux dommages occasionnés par la seconde guerre mondiale, le système monétaire et financier mondial subit une réorganisation. Les accords de Bretton Woods ont pour vocation de répondre à cette demande émanant des grandes puissances. Réunissant quarante quatre (44) pays, ils donnent naissance le 22 Juillet 1944 au Fonds Monétaire International (FMI) « *dans le but de réguler les politiques économiques et de financer les balances de paiement des pays à risque. Le FMI peut apporter à ces pays en difficulté une aide assortie de conseils qui visent à restaurer l'équilibre* ».<sup>81</sup> Le FMI se positionne comme un instrument permettant de limiter l'influence négative des pays dits « à risque », notamment en proposant une assistance technique, sur la base de l'expérience des pays riches.

### **La mise en place du projet de domination des Etats-Unis**

En position de force, les Etats-Unis bénéficient de conditions favorables pour imposer leurs règles et leur modèle économique libéral au cours du processus de négociation tant auprès des pays pauvres du Sud qu'auprès des empires coloniaux en perte de vitesse. Les signataires des accords de Bretton Woods s'engagent pour l'amélioration d'un système financier global profitable à tous, notamment aux pays possédant les économies les plus à risque qui bénéficient de l'expérience des pays ayant une économie forte considérée comme stable. Les Etats-Unis négocient leur

---

<sup>80</sup> Jacquet P., Pisani-Ferry J. et Tubiana L. (2002), *Gouvernance mondiale. Rapport de synthèse*, Les rapports du Conseil d'analyse économique, La documentation française.

<sup>81</sup> <http://www.universalis.fr/encyclopedie/accords-de-bretton-woods/>

place à la tête de l'économie mondiale et créent les conditions de dépendance des autres pays dans un contexte de reconstruction économique et sociale.

Quant à la prise en compte des pays du Sud dans cet épisode de coopération internationale, la mission de reconstruction confiée à la Banque mondiale et au FMI s'adresse davantage aux pays européens qu'aux pays les plus pauvres du Sud, occupant toujours le statut de colonies.

Dans le prolongement de ces accords, la communauté internationale se mobilise afin de réfléchir à la mise en place d'un cadre institutionnel favorisant la régulation d'un système international en devenir et tout particulièrement le maintien de la paix.

### **L'institutionnalisation d'un leadership collectif**

Le fait que la Seconde guerre mondiale n'ait pu être évitée a montré l'incapacité de la SDN à remplir sa mission de maintien de la paix au niveau international. Dès lors, le 26 Juin 1945, à San Francisco, cinquante (50) pays signent la charte des Nations Unies, composée de cent onze (111) articles, et donnent naissance à l'Organisation des Nations Unies (ONU). Elle ne se contente pas de constituer un espace de dialogue et de consensus entre les Nations présentes, il s'agit également de prendre des décisions par l'intermédiaire du Conseil de sécurité composé de cinq membres permanents : les Etats-Unis, l'URSS, la Grande-Bretagne, la Chine et la France. La charte des Nations Unies donne à cet organe exécutif « *la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationale. (...) Les Etats considérés comme les plus puissants sur la scène mondiale ont des privilèges à la mesure de leurs responsabilités : un siège permanent au conseil de sécurité, un droit de veto* » (Badie et Smouts, 1995, p133).

Par ailleurs, l'ONU dépasse rapidement le cadre d'intervention militaire qui lui est originellement confié, en décidant de « *se consacrer, par le biais de ses agences spécialisées, à l'amélioration des conditions de vie des peuples du monde* ». <sup>82</sup>

---

<sup>82</sup> Seck C.Y. (2003), « La naissance de l'ONU », *Jeune Afrique*, Juin.



## **L'incapacité ou le manque de volonté de l'ONU et du conseil de sécurité de se contenter de la mission initiale de maintien de la paix**

Si « *en apparence, ils (les pays les plus pauvres) avaient tout à gagner : la respectabilité et la prospérité* »<sup>83</sup>, en dépassant son rôle originel de maintien de la paix, l'action de l'ONU a eu un impact néfaste sur ces pays. « *L'attitude de l'ONU à l'égard des pays insuffisamment développés aura été la source de l'un des plus grands malentendus de l'après-guerre. Elle aura contribué à bouleverser l'équilibre politique du monde et à créer des conflits supplémentaires dont notre génération n'avait pas besoin* ». <sup>84</sup> Selon Luc Fauvel, bien que conçue comme instrument d'harmonisation des intérêts des Etats membres de l'organisation, l'ONU ne parvient pas à incarner le lieu de coopération pacifique entre les Nations prévu mais celui d'affrontement des propagandes. Il met en évidence trois types d'antagonismes entre les pays membres, autant d'entraves à cette harmonisation. Le premier fait référence à une opposition idéologique entre l'Est et l'Ouest dans un contexte de début de guerre froide opposant le bloc Atlantique et le bloc Soviétique, réduisant l'impact des solutions proposées aux pays du Sud. L'objet central de la deuxième opposition concerne un certain type de relation impérialiste avec des territoires colonisés. La troisième et dernière opposition qui, selon Fauvel, limite l'efficacité du rôle de l'ONU se réfère à la problématique de la différence de niveau de développement entre les Nations, les puissances industrialisées et celles qui ne le sont pas. Cet écart de niveau de richesses rend difficile voire impossible une coopération et une entente entre les différentes catégories de Nations membres de l'ONU, d'un côté les « développeurs conseillers », de l'autre les « développés conseillés ».

« *Les Nations Unies ont créé un problème qu'elles s'avèrent incapables de résoudre. Elles ont laissé entendre aux peuples pauvres que la collaboration internationale ferait d'eux des peuples riches. Ceux-ci ont vu dans cette attitude une promesse. Mais les réalisations n'ont pas suivi* » (Fauvel, 1956). Les premières limites de l'intervention multilatérale apparaissent du point de vue de ses difficultés à œuvrer dans le cadre de l'intérêt général et non dans celui des seules grandes puissances économiques.

---

<sup>83</sup> Rist G. (1996), *Le développement, histoire d'une croyance occidentale*, Presses de Sciences Politiques.

<sup>84</sup> Fauvel L. (1956), *L'ONU et les pays insuffisamment développés*, Institut des Hautes Etudes de Dakar, Paris.

### 1.1.2 L'institutionnalisation et la légitimation de l'occidentalisation du monde

La naissance de l'ONU met en relation directe des Nations caractérisées par la différence de leur niveau de développement. Ces inégalités institutionnalisées vont déterminer les relations entre elles : d'un côté celles qui définissent les interventions et de l'autre, celles qui en bénéficient.

#### **Les discours à tendance philanthropique et humaniste de sortie de guerre : la naissance de l'assistance technique**

Le quatrième point du discours du Président américain Truman de 1949 marque un tournant dans l'élaboration et l'institutionnalisation de ces nouveaux rapports, notamment avec l'émergence de l'aide technique des pays riches industrialisés à destination des pays pauvres. Prononcé le 20 janvier 1949, il présente l'idée novatrice d'extension de l'aide technique aux nations les plus défavorisées, dites « sous-développées » avec l'entrée sur la scène internationale du concept de développement. *« Quatrièmement, il nous faut lancer un nouveau programme qui soit audacieux et qui mette les avantages de notre avance scientifique et de notre progrès industriel au service de l'amélioration et de la croissance des régions sous-développées. Plus de la moitié des gens de ce monde vivent dans des conditions voisines de la misère. Leur nourriture est insatisfaisante. Ils sont victimes de maladies. Leur vie économique est primitive et stationnaire. Leur pauvreté constitue un handicap et une menace, tant pour eux que pour les régions les plus prospères. Pour la première fois de l'histoire, l'humanité détient les connaissances techniques et pratiques susceptibles de soulager la souffrance de ces gens »*.<sup>85</sup>

Pour G. Rist, ce discours « *innove sur le plan conceptuel et propose une nouvelle manière de concevoir les relations internationales* » (Rist, 1996). Il présente un monde séparé en deux catégories interdépendantes : les riches et les pauvres, ces derniers pouvant représenter « *un handicap et une menace, tant pour eux que pour les régions les plus prospères* ». Les Etats-Unis anticipent les éventuelles conséquences du nouvel ordre mondial en mettant en évidence leur crainte et un besoin de protection face aux Nations les plus défavorisées. Dans un contexte de début de guerre froide et de séparation du monde en deux blocs, les

---

<sup>85</sup> Extrait du « Point IV » du discours d'investiture du Président Truman.

Etats-Unis, leaders du bloc Atlantique craignent l'extension du communisme aux pays pauvres du Sud. La mise en place d'une aide technique entre le Nord et le Sud marque la volonté du bloc Atlantique d'endiguer le communisme.

Le processus de développement, permet « *de conduire l'humanité à la liberté et au bonheur personnels* ». Confiante et forte de son expérience, la première puissance économique mondiale souhaite diffuser son modèle de développement à l'ensemble des peuples, afin que ces derniers accèdent au bien-être. Ce texte s'inscrit dans la conviction des Etats-Unis de représenter un modèle à suivre, d'avoir été choisi pour mettre les autres Nations sur la voie du développement. Se positionnant comme « bon samaritain », les Etats-Unis proposent une vision selon laquelle chaque pays a la même opportunité d'accéder au développement, idée proche de « *l'idéologie de l'égalité des chances et du self-made-man : à force de travail et de persévérance, l'ouvrier peut devenir patron, le garçon d'ascenseur peut devenir directeur et l'acteur de cinéma, chef de l'Etat* » (Rist, 1996).

La diffusion de cette nouvelle idéologie s'inscrit dans le projet américain de mettre fin aux privilèges de l'époque coloniale en faisant la promotion du droit à l'autodétermination des peuples. Ce projet s'intègre lui-même dans une vision globale d'un monde en transition vers une nouvelle ère économique dominée par l'idéologie libérale.

## **Le déclin des empires coloniaux et l'auto-détermination des peuples**

La Conférence de Berlin du 15 novembre 1884 au 26 février 1885, dite du « partage de l'Afrique » réunissant les représentants de quatorze (14) pays européens avec pour objectif l'élaboration d'un consensus international autour des règles du jeu diplomatique, marque le début de la colonisation. La fin de cette forme de domination étrangère intervient dans les années 1950 dans un contexte de nouvelle organisation du système international. Outre une pression financière, l'Europe impériale connaît une pression des nouvelles puissances, Etats-Unis et URSS, pour mettre fin à cette forme d'occupation qu'est la colonisation.

Loin des considérations humanistes, capitalisme et libéralisation des marchés semblent être au cœur de la lutte contre l'impérialisme qui va inciter les colonies à réclamer leur droit à l'autodétermination et à s'engager dans un processus

d'autonomisation. La mise en place du processus de décolonisation pose la question de la réaction des colonies face à ce phénomène. Comme le précise l'anthropologue Marc-Henri Piault, il s'agit de comprendre « *des réactions originales et souvent d'innovations à partir de situations imposées antérieurement* ». <sup>86</sup>

### 1.1.3 Structure et processus du système-monde et du champ du développement au lendemain de la seconde guerre mondiale

Il est question de faire le bilan du nouvel ordre mondial et de l'impact de ce dernier sur la construction de la structure et du processus du champ du développement. Nous proposons une synthèse des différents événements survenus autour de la période de la seconde guerre mondiale afin de fournir les éléments nécessaires à la construction d'un schéma organisationnel relatif à ce champ. Compte tenue de la jeunesse de ce champ dans les années 1940-1950, nous envisageons une analyse en termes de structure et de processus du champ des relations internationales afin d'approfondir notre compréhension du fonctionnement du système-monde et de la manière dont le champ du développement s'y insère au moment de sa création. La guerre 1939-1945, à travers les dépenses occasionnées, les alliances créées ou encore les intérêts défendus, entraîne une nouvelle organisation du monde et des relations entre les participants de ce système, tant sur le plan individuel, c'est à dire national que collectif, c'est à dire international. Sur la base des variables proposées par Badie et Smouts (Badie et Smouts, 1995), nous proposons une fiche d'identité descriptive et analytique du champ des relations internationales et du développement en ce milieu de XX<sup>ème</sup> siècle.

Dans un premier temps, intéressons-nous à la nature des acteurs impliqués dans ces champs et à la répartition du pouvoir entre ces derniers.

### **La fin du modèle impérialiste et l'apparition d'acteurs multilatéraux**

Après l'essai manqué de la SDN, le multilatéralisme s'institutionnalise avec la mise en place de l'ONU. Les organisations multilatérales deviennent des acteurs centraux dans la gestion des relations internationales. Les premières institutions internationales à voir le jour, dès 1944, se consacrent au domaine financier, il s'agit

---

<sup>86</sup> Piault M.-H. (1985), « La colonisation, pour une nouvelle appréciation », *Cahier de l'ORSTOM*, série Sciences Humaines, vol. XXI, n°1, p11.

des Institutions issues des Accords de Bretton Woods, BM et FMI, suivies par les Institutions spécialisées des Nations Unies. Elles sont le reflet d'une volonté de mise en place d'un nouveau modèle de gestion des affaires internationales impliquant un nouveau modèle de gouvernance.

Par ailleurs, la déclaration du Pacte Atlantique de 1941 souligne « *le droit de tous les peuples à choisir le mode de gouvernement sous lequel ils vont vivre* ». <sup>87</sup> On s'interroge sur les motivations des Etats-Unis et de l'URSS à promouvoir cette liberté et cette auto-détermination des peuples. D'un côté, émerge une idéologie humaniste relevant du droit et de la capacité de chacun à faire ses propres choix. De l'autre se révèle la volonté des Etats-Unis de développer le libre échange et de mettre fin à certaines relations privilégiées et celle de l'URSS de promouvoir l'idéologie économique et politique appelée marxisme-léninisme. Si la transition discursive de l'opposition « civilisés/non civilisés » à « développés/sous-développés » présente ces différents acteurs comme faisant partis d'un même système global, les notions de domination et d'inégalité persistent. En effet, les « développés » se positionnent également comme « développeurs » des « sous-développés ».

Dans ce contexte, les Etats-Unis se présentent comme « *chef par défaut du monde libre* » faisant triompher un discours libéral de l'économie de marché. <sup>88</sup> Pour autant, Badie et Smouts ne caractérisent pas cette situation d'hégémonie. « *La puissance, même « super », n'est pas l'hégémonie. Elle donne à celui qui la possède plus de moyens qu'à d'autres dans la compétition pour la définition des règles du jeu. Elle n'élimine pas cette compétition, ni l'incertitude sur ses résultats (...) malgré la reconnaissance quasi universelle du modèle occidental capitaliste et démocratique comme seul modèle possible d'accès à la modernisation* » (Badie et Smouts, 1995, p125).

## **Le basculement vers une gouvernance mondiale et la création de nouvelles formes d'exclusion**

Dans ce contexte d'évolution idéologique et institutionnelle des relations internationales, le champ du développement voit le jour, à l'intérieur duquel s'organisent les relations entre pays riches du Nord et pays pauvres du Sud. Nous faisons ici le bilan des acteurs qui sont à l'origine de la création de ce champ et qui en

<sup>87</sup> Spence J.E. (1995), « Les années de guerre froide », *Les Temps Modernes*, n°144, p165.

<sup>88</sup> Puchala D.J. (1995), « Images du monde, ordres mondiaux et guerres froides : les mythes et les Nations Unies », *Revue Internationale des Sciences Sociales*, n°144, Juin, p246.

ont influencé les principes fondateurs. Concernant la nature de ces acteurs, ils peuvent être classés en deux catégories. D'un côté, les « développeurs », « concepteurs » de ce champ, dans la mesure où ils en déterminent les règles et normes de fonctionnement. Cette première catégorie est majoritairement représentée par les grandes puissances du Nord. De l'autre côté, les « développés », les pays du Sud qui se voient proposer de nouveaux modes de gestion de leurs relations avec les pays riches dits « développés ».

Le nouveau modèle de gouvernance engendré par ce basculement du niveau des relations entre les nations implique également un déplacement des critères et des facteurs qui définissent la puissance d'un pays. « *La puissance se définit à présent comme la capacité de contrôler les règles du jeu dans un ou plusieurs domaines clés de la compétition internationale* » (Badie et Smouts, 1995, p152). Les Nations en capacité d'influer sur les stratégies élaborées au niveau international gagnent en puissance et en accroissent le degré de dépendance des autres Nations.

Ce système, ayant pour objectif déclaré de lutter contre les formes antérieures d'impérialisme, engendre de nouvelles formes d'exclusion. Si le multilatéralisme et la gouvernance mondiale permettent à l'ensemble des Nations d'appartenir au même champ global des relations internationales, l'incapacité de certaines d'entre elles à apporter leur contribution à ce champ engendre leur exclusion. Smouts et Badie parlent du « *rejet dans la périphérie de ceux qui n'ont pas la capacité de s'insérer dans les réseaux internationaux et de peser sur leur orientation* », instituant un nouveau cadre de dépendance entre les pays. (Badie et Smouts, 1995, p206) Ainsi, les Etats-Unis possèdent un faible degré de dépendance vis à vis des autres Nations et une capacité à influencer l'élaboration des règles internationales. Si le multilatéralisme nécessite la mise en place d'un leadership collectif, une hiérarchie s'installe entre ces leaders, compte tenu du contexte politique et économique.

Après avoir analysé l'ensemble des éléments interagissant au sein du champ des relations internationales, plus spécifiquement de celui du développement, interrogeons sa philosophie incluant les principes fondateurs régulateurs.

## **Philosophie et principes fondateurs du champ du développement : l'incapacité de concevoir des relations internationales égalitaires**

L'insertion du champ du développement dans celui des relations internationales marque le début de la coopération internationale. Les relations de pouvoir présentes au niveau des relations internationales se transposent dans le champ du développement. En d'autres termes on assiste à une continuité de la prédominance de l'idéologie propre aux plus puissants. « *Les politiques de coopération internationale entre le Nord et le Sud révèlent traditionnellement l'idéologie propre au dominant. Dans la conjoncture, le néo-libéralisme reflète la difficulté partagée par le Nord et le Sud de concevoir des relations plus égalitaires entre les deux* ». <sup>89</sup>

Ce système offre l'opportunité aux Nations les plus puissantes de s'ingérer dans les affaires extérieures des autres Nations sur le plan politique et de promouvoir leur modèle économique de développement libéral. Cette intervention extérieure est légitimée par des arguments de nécessité de progrès économique et technique.

Par ailleurs, concernant le type de relations que cette solution américaine propose, Rist fait référence à une forme d'instrumentalisation de la misère des peuples les plus défavorisés pour justifier une intervention voire une forme d'ingérence. Le président américain refuse de voir ici une forme d'impérialisme et évoque la mission humaniste voire paternaliste menée par les Etats-Unis, présentés comme « *grand frère du monde* ». En faisant référence à cet humanisme, les Etats-Unis se placent du côté de la morale.

Rist présente la proposition faite par les Etats-Unis comme « *la meilleure mais encore comme la seule possible* » (Rist, 1996), mettant en évidence le leadership pris par les Etats-Unis, ces derniers se positionnant comme pays innovateur et fédérateur. Dans ce projet, les indicateurs d'évaluation de l'évolution des pays qualifiés de « *sous-développés* » sont reliés à leur croissance économique, au progrès de la science et de l'industrie. Si la pauvreté, les maladies, le manque de nourriture sont utilisés comme arguments humanistes, ces critères socio-culturels faisant référence au capital social et humain ne font pas partie des priorités des développeurs.

Dès sa naissance le développement est perçu dans une perspective évolutionniste de comparaison entre les Nations, de fait du retard de certaines par rapport à d'autres sur la base de leur développement économique et technologique.

---

<sup>89</sup> Smouts M.-C. (dir) (1998), *Les nouvelles relations internationales. Pratiques et théories*, Presses de la Fondation Nationales des Sciences Politiques, Paris.

La guerre froide constitue le deuxième épisode de l'Histoire des relations internationales que nous avons souhaité traverser afin de montrer l'évolution du champ du développement dans ce contexte international de bipolarité.

## 1.2 La guerre froide : bipolarité et nouvelle conception du développement

L'entrée du monde dans la guerre froide met en évidence les premières failles du leadership collectif et du multilatéralisme hérités de la seconde guerre mondiale ainsi qu'un désir grandissant des pays du Sud d'accéder à leur souveraineté.

### 1.2.1 Lecture idéologique du champ des relations internationales : les premières failles du leadership collectif et du multilatéralisme

Donald J. Puchala définit le concept de guerre froide comme un phénomène de « *conflits d'idées ou de philosophies sociales* » (Puchala, 1995). Contrairement aux précédents conflits internationaux, les deux protagonistes de cette guerre froide, les Etats-Unis et l'URSS, ne s'affrontent pas directement de manière armée, mais via pays du Sud interposés. Quarante années de guerre froide entre le bloc soviétique et le bloc américain sont le théâtre de rapports de force, d'instauration et de rupture de systèmes d'allégeances. Nous concentrons notre attention sur l'implication des « pays sous-développés » ou des « pays en développement » dans ce conflit idéologique et sur l'impact de ce dernier sur leur émancipation et sur les politiques de développement élaborées.

La période post seconde guerre mondiale, appelée par Puchala « *âge de l'idéologie* », « *pour traduire les effets extraordinaires que les systèmes de croyance politique ont eus sur les existences, les sociétés et les relations internationales* » (Puchala, 1995), marque un tournant dans l'histoire des relations internationales. Le multilatéralisme et son objectif de sécurité collective sont rapidement remis en question avec l'engagement des deux grandes puissances dans une guerre idéologique. Intérêts économiques et politiques motivent chacun des deux blocs à s'intéresser aux pays du Sud, encore définis par leur statut de colonies au début de la guerre froide. La section suivante s'intéresse aux stratégies des parties prenantes de ce conflit et à l'instrumentalisation des pays du Sud dans le cadre de l'affrontement des deux blocs.



## **La justification d'une guerre idéologique à travers des mythes et l'incapacité de l'ONU de défendre l'intérêt collectif**

Etats-Unis et URSS ont recours aux mythes pour légitimer leurs luttes politiques. Puchala met en évidence deux mythes au cœur de la guerre froide. Le premier, celui de la menace communiste, est instrumentalisé par les américains afin d'endiguer le communisme. Le second, celui de l'impérialisme et du sous-développement économique correspond à la vision soviétique du monde dans les années 1960-1970 qui remporte l'adhésion de nombreuses élites du Tiers-monde. Le mythe de l'impérialisme consiste à affirmer que l'indépendance officielle des peuples ne leur a pas rendu leur liberté, ils sont toujours les dominés du système capitaliste mondial. Ainsi pour les défenseurs de ce mythe, le capitalisme est la nouvelle forme d'impérialisme. Par voie de conséquence, pour nombre d'élites du Tiers-Monde, mettre fin au capitalisme implique la mort de l'impérialisme et leur permet d'accéder au développement. Puchala, quant à lui, n'accorde pas de fondement à cet argument et met en évidence les dangers de lui accorder une forme de crédit.

Ces mythes interrogent les perceptions divergentes du monde en fonction des intérêts particuliers des pays ou groupes de personnes qui les propagent. Ils posent question dans la mesure où ils peuvent constituer des instruments de transformation de la réalité telle qu'elle peut être objectivement mise en lumière. Les populations des pays du Tiers Monde placent leurs espoirs dans ces mythes, perdant par la suite leurs illusions lors de la confrontation de ces mythes à la réalité.

Il est important de comprendre l'influence de ces mythes sur les institutions internationales. Les mythes ayant tendance à défendre des intérêts particuliers, il est intéressant de saisir la manière dont l'ONU, symbole de la défense de l'intérêt collectif, se positionne vis à vis de ces derniers. La mission originelle de l'ONU est une mission universelle, humaniste avec pour objectif d'œuvrer pour l'intérêt commun. A sa création lui est accordée la légitimité de réfléchir et d'intervenir sur les orientations de l'ordre mondial. Concernant les pays du Sud, elle s'est notamment donnée pour mission d'élaborer des stratégies et politiques d'aide au développement.

Dès lors, appréhender ces mythes qui ont influencé les Nations Unies constitue une opportunité d'approcher les idées qui ont influencé le champ du développement. Cette ambiguïté entre intérêts collectifs et particuliers des puissances membres permanents du conseil de sécurité peut être présentée comme explicative de l'incapacité de l'ONU à assurer sa mission de sécurité collective. L'ONU émet le

souhait d'une harmonie entre les peuples, d'entente dans l'atteinte d'objectifs communs et dans la mise en place de stratégies collectives. La diversité des regards que chacun porte sur le monde semble rendre ce projet illusoire. *« Les débats au sein de l'Organisation entre un Est marxiste-léniniste et un Ouest capitaliste libéral, ou entre un Nord industrialisé de culture occidentale et un Sud non-occidental économiquement sous-développé, ont fait apparaître des différences fondamentales dans l'interprétation et l'explication de l'histoire et de grandes divergences dans les philosophies sociale, économique et politique, qui ont rendu impossible toute rencontre des esprits ou initiative d'envergure universelle au sein des Nations Unies. C'est dans un état de blocage idéologique que l'Organisation mondiale a traversé la majeure partie de ses cinquante premières années d'existence »* (Puchala, 1995).

Les pays du Tiers-Monde attirent l'attention des deux blocs dans le cadre de ce conflit politico-idéologique. Leur récente indépendance et la reconnaissance du droit à l'auto-détermination leur permettent de prendre des décisions liées à l'avenir de leur pays.

### **Stratégies et accès à la souveraineté des peuples du Sud**

Au cœur des jeux de pouvoir et d'influence liés aux prémisses du conflit entre les pays occidentaux et l'Union soviétique, les anciennes colonies d'Afrique et d'Asie jouent un rôle de premier ordre, parfois même à leur insu. Etats-Unis et URSS profitent définissent un nouvel échiquier des relations internationales. Toutes deux sans empire colonial, elles souhaitent la disparition des relations de dépendance coloniales au profit d'un système plus apte à servir leurs intérêts. La fin des années 1940 jusqu'au début des années 1970 est marquée par une vague d'indépendances, initiée par l'Inde en 1947. Dans ce contexte, les colonies réclamant leur auto-détermination attirent l'attention des deux blocs qui les utilisent pour s'affronter.

Le mouvement de réclamation de droit à l'auto-détermination des peuples colonisés intensifie la nature du conflit entre les deux blocs. *« Ces changements étaient liés au fait que l'Union soviétique et ses alliés soutenaient la cause des nationalistes en Afrique et en Asie, ce qui obligeait l'Occident à lutter pour obtenir l'appui des nouveaux Etats indépendants dans la guerre froide »* (Spence, 1995). Les

colonies deviennent ainsi un enjeu stratégique et politique réorganisant des relations internationales.

### **Militantisme au Sud, naissance du Tiers-Monde et des non-alignés**

A partir des années 1950, on assiste à une multiplication des conférences relatives à l'avenir des pays du Sud avec l'élaboration d'un cadre institutionnel et l'engagement des institutions internationales.

La conférence de Bandung de 1955 rassemble vingt-neuf (29) pays, jeunes décolonisés, et marque l'entrée du Tiers-Monde sur la scène internationale, grâce à l'initiative du premier ministre indien Nehru. Les conclusions de la conférence font référence à la nécessité de mettre en place les conditions nécessaires à une coopération internationale permettant le développement économique des pays du Sud. L'ambition de Nehru est également de détacher les pays du Sud du conflit qui oppose les deux grandes puissances. Cependant, ces pays, regroupés sous la terminologie « Tiers-Monde », se définissent par leur diversité, complexifiant l'obtention d'un consensus. Il faut attendre plusieurs années pour voir naître un accord entre ces pays à travers l'organisation internationale du mouvement des non-alignés<sup>90</sup>, fondé lors de la Conférence de Belgrade (1961), à l'initiative du Yougoslave Tito, de l'Égyptien Gamal Abdel Nasser et de l'Indien Nehru. Si les participants de cette conférence s'accordent sur l'importance de créer un mouvement et de constituer un troisième bloc, l'harmonie s'assombrit lorsqu'il est question de fixer les priorités à accorder à l'activité du mouvement. Dans ce contexte, Tito propose une collaboration économique universelle avec les pays sous-développés qui prend en 1964 le nom de Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED).

### **Rejet au Sud de l'impérialisme et du modèle occidental**

Néanmoins, malgré la diversité des expériences et stratégies des pays du Sud, de grandes tendances se dessinent concernant leur réaction au conflit entre les deux blocs et à leur relation avec l'ancien colonisateur. En premier lieu, le Tiers Monde rejette l'Occident de manière générale, l'impérialisme et le capitalisme, modèles de l'opresseur. Si les avancées technologiques de l'Occident sont reconnues, les pays du Tiers-Monde, notamment ceux représentés par un régime militant, sont en désaccord

---

<sup>90</sup> Cordellier S. (1996), « Un retour aux sociétés réelles », *La fin du Tiers-monde ?*, La découverte, Les dossiers de l'Etat du monde, p39-51.

avec ses valeurs et son mode de vie. Une lutte contre l'hégémonie culturelle occidentale s'engage avec la recherche d'une identité nationale et la résurgence de traditions, peu valorisées par le colonisateur.<sup>91</sup> Par ailleurs, les pays du Sud ne se retrouvent pas dans l'ONU, créée dans un contexte où ils occupaient un statut officiel de dominés en tant que colonies. L'organisation internationale manque donc de crédibilité aux yeux des pays du Tiers-Monde qui peinent à accorder leur confiance à une institution conçue par l'Occident et qu'ils estiment au service de l'Occident (Puchala, 1995). Le cumul de l'ensemble de ces facteurs favorise le rapprochement du Tiers-Monde du bloc communiste.

Si le rejet de ces modèles peut trouver des explications dans des facteurs culturels, historiques et politiques, le modèle privilégié présente également des limites économiques et politiques. Ainsi, le choix du Tiers-Monde de prendre la voie du culturalisme et du nationalisme diminue leur capacité à prendre des décisions allant dans l'intérêt commun. Ce parti pris révèle les limites des choix faits par certaines élites au regard de leur incapacité à améliorer les conditions de vie des populations. Selon Ghassan Salamé, une forme de domination en a remplacé une autre, « *la domination étrangère* » a laissé place à la « *domination nationale* » (Mongin, 1996, p145). Le rejet de l'Occident pour la défense de l'intérêt commun et contre la domination d'un groupe de personnes se révèle donc être un argument sans fondement.

### 1.2.2 Victoire du bloc atlantique et mise sous ajustement du Tiers-Monde

La fin de la guerre froide, associée à la chute du mur de Berlin en 1989 ou à l'effondrement du bloc soviétique au début des années 1990, marque la victoire de l'idéologie du bloc atlantique et du slogan « économie de marché, pluralisme et démocratisation ». Par conséquent, elle symbolise le discrédit du marxisme-léninisme et des gouvernements des pays du Sud qui ont choisi ce modèle.

---

<sup>91</sup> Mongin O. (1996) « La recomposition du monde. Les rapports Nord-Sud après la guerre froide. Entretien avec Ghassan Salamé », in *Mythes et réalités de la mondialisation, Esprit*, n°11, novembre, p138-154, p145.

## Diffusion du modèle libéral et retour de la gouvernance mondiale

Les années 1980 sont marquées par le lancement de prêts accordés par les Institutions de Bretton Woods (IBW) à près de quatre vingts (80) pays représentant globalement la totalité des PED. Ces prêts s'inscrivent dans une phase d'ajustement économique et politique au niveau mondial avec pour but de restaurer la stabilité des pays qui présentent les plus grandes difficultés. La stabilité d'un pays peut prendre trois formes qui sont intimement liées : économique, politique et sociale. Au cours des années précédentes, l'attention a souvent été portée sur la stabilité politique des pays du Tiers-Monde. La stabilité sociale, assimilée à la lutte contre la pauvreté et les inégalités, a été mise de côté, synonyme de redistribution des richesses qui présuppose une forme de démocratie absente, le plus souvent.

Les PAS se présentent comme le nouveau paradigme de l'aide au développement et se définissent par leur caractère autoritaire qui consiste à instaurer la stabilité via l'austérité budgétaire. « *La faible capacité des gouvernements, qu'ils soient autocratiques ou démocratiques, à poursuivre des politiques macroéconomiques stables, à procéder aux stabilisations nécessaires ou à appliquer des réformes plus larges en faveur du marché* »<sup>92</sup> légitime l'application de politiques interventionnistes avec des objectifs à court-terme. La stabilisation économique et le remboursement des prêts contractés par le Sud au cours des premières décennies de leur indépendance deviennent la priorité des politiques de développement. Les grands principes de ces nouvelles politiques d'aide portées par les IBW sont « *la libéralisation des échanges, un désengagement de l'Etat de la sphère économique et une restauration des mécanismes concurrentiels de marché* ».<sup>93</sup>

Les gouvernements du Sud, dans l'incapacité de remplir les promesses faites aux populations, recourent à l'ajustement structurel présenté comme inévitable. Cependant, le facteur négociation revêt une certaine importance dans la mise en place et la réussite des PAS.

---

<sup>92</sup> Haggard S., Lafay J.D et Morrisson C. (1996), « La faisabilité politique de l'ajustement dans les pays en Développement », Centre de développement de l'OCDE, in Kern F., « Les Programmes d'Ajustement Structurel et les conditions d'un développement durable en Afrique », *Mondes en Développement*, Tome 24-96-57.

<sup>93</sup> Kern F. (1996), « Les Programmes d'Ajustement Structurel et les conditions d'un développement durable en Afrique », *Mondes en Développement*, t. 24-96-57.

## L'échec de la transition du Tiers-monde vers l'autonomisation

« En Asie et en Afrique, les dirigeants post-coloniaux de la première génération, apôtres du tiers-mondisme des années soixante et soixante dix, ont pour la plupart quitté la scène politique. Les anciens dirigeants et les anciens adeptes ont été remplacés ici par des pragmatistes, et là par des agnostiques idéologiques ou des opportunistes » (Puchala, 1995). Puchala met en évidence les limites du mode de gouvernance des PED dans leur capacité à impulser le développement du pays.

Concernant les conditions politiques de l'ajustement appliquées dans les pays en développement, Kern déclare que « *la réforme la plus urgente paraît être d'engager une réforme administrative et institutionnelle pour permettre à la fois la déconcentration et la décentralisation des pouvoirs* » (Kern, 1996). Il cite cinq catégories d'arguments avancées par Stern<sup>94</sup> en faveur de l'intervention de l'Etat. Ces derniers font référence aux aspects sociaux du développement d'un pays : la réduction de la pauvreté ; l'accès à la santé, à l'éducation ; les questions liées à l'environnement, à la protection des plus faibles, la pris en charge des déviants, etc. Si une certaine réorganisation de la fonction publique dans nombre de ces pays s'avère nécessaire, la forme que prennent le désengagement de l'Etat et la privatisation de certains secteurs n'est pas adaptée aux contextes d'installation de ces politiques.

### 1.2.3 Photographie de la structure et du processus du champ du développement après quarante années de guerre froide

Nous déterminons les participants au champ du développement, leur nombre, leur nature, la répartition du pouvoir entre eux ainsi que les moyens utilisés pour permettre à ces acteurs d'entrer en interaction. Il s'agit également de considérer les principes qui ont orienté les politiques de développement sur cette période et de déterminer le lien entre ces politiques et le climat des relations internationales dans ce contexte de séparation du monde en deux blocs.

Lors de la conclusion de la section précédente, nous avons laissé le champ du développement à ses prémisses. De nouveaux acteurs se constituent, une nouvelle répartition du pouvoir s'opère nécessitant une réorganisation du système mondial au cours de cette période d'insécurité collective.

---

<sup>94</sup> Stern N., (1992), « Le rôle de l'Etat dans le développement économique », Conférences Walras-Paréto, Payot Lausanne, in Kern F. (1996) « Les Programmes d'Ajustement Structurel et les conditions d'un développement durable en Afrique », *Mondes en Développement*, t. 24-96-57.

## **Les acteurs du champ du développement**

Deux grandes catégories d'acteurs constituent le champ du développement, d'un côté les « développeurs » et de l'autre, les « développés ». Il s'agit de définir les acteurs constitutifs de ces catégories ainsi que leur évolution.

### **1. Les développeurs**

Cette catégorie comporte plusieurs sous-catégories. Nous pouvons distinguer les acteurs bilatéraux et les acteurs multilatéraux, les pays qui opèrent des stratégies et des interventions de développement directement avec une autre Nation ou ceux qui développent par l'intermédiaire d'une organisation multilatérale.

Le premier constat relatif aux organisations multilatérales relève de leur incapacité à assurer la mission de sécurité collective qui avait été confiée à la plus importante d'entre elles, l'ONU. Cette dernière n'a pas été en mesure d'endiguer le conflit naissant entre les Etats-Unis et l'URSS, deux membres permanents de son conseil de sécurité. Deux principales alliances se constituent dans ce camp des développeurs, entre les blocs Atlantique et soviétique. La constitution de ces deux blocs influe sur les relations que les deux principaux protagonistes de cette guerre froide entretiennent avec les pays du Sud. En effet, une guerre idéologique se met en place par pays du Sud interposés. Pour chacun des camps, l'objectif est ici la diffusion de son idéologie et l'endiguement de celle du camp opposé. Dès lors, le bloc Atlantique diffuse un modèle de développement basé sur le libéralisme, le capitalisme et l'ouverture des marchés, le bloc soviétique défend, quant à lui, un modèle marxiste-léniniste, basé sur le communisme. Dans une phase de transition vers leur Indépendance, le Tiers-Monde se laisse séduire par l'une des deux idéologies, toutes deux basées sur des mythes.

### **2. Les développés : changement de statut des colonisés et organisation des pays du Tiers-Monde**

Entre le début et la fin de la guerre froide, la catégorie des développés connaît une transformation importante passant du statut de colonies à celui de Nations indépendantes, sous l'impulsion d'empires non coloniaux tels que les Etats-Unis ou l'URSS. Sur un plan théorique et pour la première fois, les nouvelles Nations

indépendantes se trouvent en situation de choisir leur modèle de développement. Bernard Hours déclare que « *les décolonisations ont permis de déqualifier les « sujets colonisés » en habitants de pays dont les Etats indépendants présentaient rarement les profils de producteurs de citoyens dans une société civile en formation* ». Il souligne la « *faiblesse structurelle des Etats décolonisés ou indépendants* »<sup>95</sup>, à l'origine des conflits post-coloniaux « *où s'affrontaient les intérêts politiques des deux blocs durant la guerre froide, ou les intérêts économiques des puissances* ».

Cette période de l'Histoire est également marquée par un élan d'organisation des pays du Sud autour de certains leaders issus des trois continents dits « sous-développés », l'Afrique, l'Amérique latine et l'Asie. La création du mouvement des non-alignés fin des années 1950 - début des années 1960, montre la volonté des développés de s'émanciper et de prendre de la distance vis à vis de la présente guerre idéologique.

Les relations entre développeurs et développés peinent à s'organiser autour de l'ONU en perte de crédibilité et de légitimité. En invitant les pays du Sud à devenir membres de l'ONU, une promesse implicite est faite de leur permettre d'appartenir au même groupe que les pays du Nord et de participer aux débats de la scène internationale. L'ONU, en retrait, est incapable de tenir cette promesse. Divergences d'idéologies, de situations politique et économique, remettent en cause ce désir exprimé au lendemain de la seconde guerre mondiale de réunir les Nations autour d'objectifs communs, provoquant la déception du Tiers-Monde.

## **L'échec de l'émancipation de la majorité du Tiers-Monde**

Dans ce contexte de mondialisation, chaque Nation souhaite participer au système mondial. Une nouvelle forme de dépendance se crée vis à vis de ce marché international que chacun veut intégrer, développant ainsi la peur de l'exclusion de ce dernier. On assiste, dès lors, à l'institutionnalisation de nouvelles relations d'ingérence entre le Nord et le Sud. On observe le passage d'une relation de domination opposant dominants et de dominés à une relation confrontant des inclus et des exclus de la mondialisation. Dans cette ambiance de crainte de marginalisation, les pays du Sud entrent dans un processus de compétition pour attirer les investissements internationaux.

---

<sup>95</sup> Hours B. (1998), « L'idéologie humanitaire ou la globalisation morale », *L'Homme et la société*, n°129, juillet-septembre, p47-55, p50.



Le champ du développement semble être la victime de l'opposition idéologique entre l'Est et l'Ouest. La collaboration au sein des Nations Unies entre les pro-communistes et les anti-communistes s'avère impossible au détriment des Nations les plus pauvres, bénéficiaires de l'aide.

En outre, la recherche du culturalisme et du nationalisme au sein du Tiers-Monde influence de manière déterminante les fondations économiques et politiques de ces dernières, sous le regard des grandes puissances internationales. La révolution sankariste au Burkina Faso de 1983 à 1987 constitue un exemple de cette situation géopolitique complexe. Les limites du modèle marxiste-léniniste s'imposent, notamment en Afrique avec des promesses faites aux populations ne sont pas tenues.

### **Nouvelle forme de manifestation de la violence internationale et échec des PAS**

Intéressons-nous plus spécifiquement à la question des pays regroupés en 1962 par Alfred Sauvy sous le terme de « Tiers Monde ». Il s'agit de se questionner sur la mise en place des PAS dans le contexte de crise économique et politique des années 1990 de pays en attente d'un « décollage ». La mise sous ajustement structurel des pays les plus défavorisés marque un tournant dans l'histoire de l'aide, tant par la rigidité et l'aspect coercitif de leur contenu, que par leur échec et leur impact peu positif, voire négatif, aussi bien en termes de croissance économique que de développement humain.

Suite à cet échec, les IBW et autres principaux concepteurs des politiques de développement semblent ressentir la nécessité voire l'obligation de donner de nouvelles orientations à l'aide, notamment dans une optique de quête de crédibilité et de confiance auprès de la communauté internationale et de l'opinion publique. La fin des années 1990 et les années 2000 voient donc apparaître de nouvelles politiques dites de « lutte contre la pauvreté », un développement dit « à visage humain » avec la prise en compte d'indicateurs qualitatifs tel que l'indicateur de développement humain (IDH) mis en place par le PNUD en 1990 pour évaluer le niveau de développement humain des pays du monde.

## L'échec de la diffusion d'un modèle standardisé de développement

Les prêts octroyés par la Banque mondiale dans le cadre des PAS sont subordonnés à l'adoption d'une politique austère. Ils imposent aux pays une manière de gérer les affaires publiques avec un *prima* du secteur économique sur les secteurs humains et sociaux. « *Pour des raisons d'urgence liées à la question de l'endettement donc de la renégociation du remboursement de la dette et de la réouverture de nouveaux crédits par la coopération multilatérale et bilatérale, l'ajustement a été imposé de l'extérieur* » (Kern, 1996).

Après dix ans de PAS officiels, le bilan est plus que mitigé. Dans la majorité des cas, la dette n'a pas diminué, de nouveaux prêts ont été contractés par les pays auprès des mêmes institutions multilatérales afin de rembourser les premiers prêts, la croissance ne s'est pas montrée, laissant la majorité des pays du Sud toujours aussi dépendants de la conjoncture des grandes organisations internationales. On assiste en outre à un accroissement de la pauvreté et des inégalités de ces pays au niveau interne mais aussi relativement au développement des pays riches. Les PAS ont donc été mis en place dans un contexte économique, social et politique peu propice à leur appropriation par les acteurs locaux, gouvernements ou société civile. « *Les politiques d'ajustement, c'est là leur faiblesse fondamentale, reposent sur l'hypothèse qu'on peut assurer non seulement la stabilisation macro-économique à court terme, mais encore, et c'est plus important, l'ajustement structurel à long terme de l'économie en se passant de l'éducation, et qu'on peut ignorer le secteur de l'éducation, voire y réduire les investissements durant l'ajustement, ce qui est contraire aux lignes d'action de la Banque mondiale, elle-même en faveur du développement humain en général, et de celui de l'éducation en particulier. Il faut donc corriger cette faiblesse profonde. Les politiques d'ajustement orthodoxes ne peuvent pas réussir. Un autre modèle d'ajustement s'impose* ». <sup>96</sup>

En dépit de ce constat général, on note une diversité des expériences des pays du Sud face aux PAS, sur la base de leur capacité à négocier les conditions d'application des politiques d'austérité. Ainsi, certaines Nations, fortes d'un projet de société et d'une société civile efficace, amènent les organisations internationales à modifier les termes de l'échange. Selon l'analyse critique des PAS faite par Kern, des forces sociales organisées ont permis « *la recherche d'un consensus à travers la négociation d'un compromis sur les objectifs et la durée de l'austérité qu'impliquent*

<sup>96</sup> Tilak J.B.G. (1992), « Education et ajustement structurel », *Perspectives*, vol.XXII, n°4, p464.

*les mesures inscrites dans les PAS* ». Les types d'acteurs impliqués dans cette phase de négociation sont les gouvernements et les IBW, avec les limites que nous avons évoquées. D'autres Nations ne souhaitent pas ou sont incapables d'aller à l'encontre de cette imposition, dans un contexte de faible partage des expériences entre les pays du Sud.

### **Les IBW critiquées face à leur incapacité à réduire la pauvreté et les inégalités**

Au regard de l'évolution des indicateurs de développement des pays sous ajustement et soumises à une pression internationale, les IBW s'engagent dans une nouvelle approche de l'aide. En effet, le caractère austère et inéquitable des PAS s'est accompagné de la montée en puissance de la voix d'une société civile en désaccord avec les conditionnalités fixées par les institutions financières internationales. Ces mouvements critiques mettent en exergue la dégradation des secteurs sociaux dans les pays du Sud, induite par l'élaboration et l'application d'une démarche libérale respectant le consensus de Washington. On assiste au phénomène de fatigue de l'aide dans un contexte de non atteinte des objectifs liés à la croissance des PED. Une opinion internationale se fait entendre en appelant à une nouvelle forme de développement à travers la revendication de l'altérité. Dans ce cadre, la Banque mondiale déclare notamment souhaiter remettre en question un modèle de développement standardisé et valorisant le processus d'appropriation des nouvelles stratégies. « *Il faut que la Banque mondiale manifeste plus de dynamisme et de souplesse pour adapter son action à des contextes socio-économiques, culturels et politiques différents* » (Tilak, 1992, p467). Afin de retrouver une certaine crédibilité en Occident, les IBW, qui pour autant restent les chefs d'orchestre de la coopération internationale, déclarent vouloir s'investir dans un « *développement à visage humain* ». Cette nouvelle philosophie s'accompagne d'un nouveau vocabulaire relatif au champ de l'aide au développement, dans le cadre du basculement vers le paradigme de la lutte contre la pauvreté

La fin des années 1990 voit naître une nouvelle réflexion internationale sur la manière de venir en appui aux pays les plus pauvres du monde. Cette réforme s'appuie sur les critiques faites aux institutions internationales et autres PTF concernant leur conception du développement et leur manière de la mettre en

pratique. Ainsi, « *elle se base sur le constat du manque d'efficacité et d'efficience des modalités traditionnelles d'aide, reconnaissant la part de responsabilité du système d'aide dans l'échec des politiques de développement* ». <sup>97</sup> Dans ce sens, ce nouveau paradigme est porteur d'espoir et de changement pour les PED.

Nous proposons une synthèse de la traduction de ce nouveau paradigme en stratégie à travers la présentation des outils et concepts qui l'accompagne.

## **2. Le basculement vers la lutte contre la pauvreté et la réduction des inégalités**

L'échec des politiques d'aide au développement antérieures est souvent attribué en grande partie à la mise en place d'un modèle de développement standardisé, basé sur un modèle économique occidental libéral. Dans des contextes économiques, politiques et socio-culturels divergents, le transfert de ce modèle n'a pas toujours connu le succès escompté. La conception du développement présentée actuellement par les institutions internationales présente une évolution dans une optique d'adaptation et d'appropriation de l'aide. Le discours des développeurs, dans le prolongement du discours de 1998 du président de la BM J. Wolfensohn relatif à l'élaboration du « Comprehensive Development Framework » positionnant l'Etat au rang de leader, s'accorde sur la nécessité d'impliquer et de responsabiliser les acteurs nationaux pour renforcer l'efficacité de l'aide. Selon Marc Raffinot, avant cette réforme de l'aide « *beaucoup de textes insistent plutôt sur le « commitment », sur l'adhésion des élites aux projets ou au programme de réformes des IBW et leur engagement dans la mise en œuvre, bien plus que sur l'idée que les réformes doivent être conçues par les bénéficiaires eux-mêmes* ».

En 2000, l'Assemblée générale des Nations Unies réunissant cent quarante sept (147) des cent quatre-vingt neuf (189) Etats membres de l'Organisation ratifie la Déclaration du Millénaire présentant les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Ces derniers constituent le nouveau cadre de référence des priorités à atteindre et des orientations à prendre pour tout programme qui s'engage dans la lutte contre la pauvreté dans les PED. Ils représentent « *un inventaire des inégalités criantes sur le plan du développement humain dans le monde* ». Outre le

---

<sup>97</sup> Bergamaschi I., Diabaté A. et Paul E. (2007), « L'Agenda de Paris pour l'efficacité de l'aide. Défis de l'« appropriation » et nouvelles modalités de l'aide au Mali », *Afrique contemporaine*, p219-249, p219.

premier objectif relatif à la réduction de l'extrême pauvreté, les sept autres objectifs concernent les secteurs sociaux (santé et éducation) et environnementaux.

## 2.1 La traduction de ce nouveau paradigme de l'aide au développement

La Banque mondiale accompagne sa nouvelle stratégie d'outils prenant la forme d'initiatives (IPPTE), de cadres de travail (CSLP) ou encore d'un cadre institutionnel à travers des rencontres internationales consacrées à l'efficacité de l'aide.

### 2.1.1 L'IPPTE et le CSLP

L'objectif de l'IPPTE est de réduire le montant de la dette pour les pays les plus pauvres avec pour contrainte d'investir cet argent dans des interventions visant la réduction de la pauvreté. Cette initiative s'inscrit également dans une volonté de responsabilisation et d'implication des Etats dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques. Dans ce sens, les CSLP sont présentés comme une nouvelle conditionnalité afin de continuer à bénéficier de l'aide internationale.<sup>98</sup>

## **Les CSLP dans les pays fortement dépendants de l'aide extérieure**

Diffusés à partir de 1999, les CSLP se présentent comme les documents de référence déterminant l'orientation des politiques dans les pays soumis aux conditionnalités des institutions internationales. Ils sont définis comme « *vecteur principal de l'appropriation des politiques de développement par les acteurs publics nationaux et nouveau socle des interventions des agences d'aide* » (Bergamaschi, Diabaté et Paul, 2007, p221). La capacité des pays concernés à élaborer ces documents et à les faire valider reste primordiale pour que ces derniers puissent continuer à bénéficier des ressources allouées par les IBW. Les pays ont pour obligation d'investir dans les secteurs spécifiquement liés à la lutte contre la pauvreté, tels que la santé et l'éducation, déplaçant ainsi le niveau des conditionnalités des IBW. Par ailleurs, le CSLP présente l'avantage de faire se rencontrer les différents niveaux d'acteurs nationaux, notamment l'Etat et la société civile qui doivent engager un dialogue permettant à la société civile de faire circuler l'information concernant les réalités vécues par les populations locales.

---

<sup>98</sup> De Lucca F. et Raffinot M. (2007), « Aide budgétaire : le cas du Burkina Faso », *Afrique contemporaine*, p193-217, p193.

### 2.1.2 Les rencontres internationales sur l'efficacité de l'aide

Dans le prolongement des engagements pris lors du Forum sur l'harmonisation tenu à Rome en février 2003 et de la Table ronde sur la gestion axée sur les résultats en matière de développement organisée à Marrakech en février 2004, la Déclaration de Paris s'inscrit dans une phase de bilan après cinq années de mise en place des OMD. Elle fait suite à la rencontre du 2 mars 2005 entre les ministres de pays développés et de pays en développement chargés de la promotion du développement et des responsables d'organismes bilatéraux et multilatéraux d'aide au développement. *« Nous reconnaissons que si la réalisation de ces objectifs suppose un accroissement des volumes d'aide et d'autres ressources affectées au développement, une augmentation significative de l'efficacité de l'aide est également nécessaire pour soutenir les efforts déployés par les pays partenaires en vue de renforcer la gouvernance et d'améliorer les résultats obtenus sur le front du développement »*.<sup>99</sup> Cet extrait de la Déclaration de Paris met en évidence la volonté des protagonistes du développement, représentants des développeurs et des développés, de mettre en place des stratégies et de mener des actions innovantes permettant d'accentuer l'impact de l'aide sur les bénéficiaires. Signée par quatre-vingt-dix (90) pays, à la fois développés et en développement, les maîtres mots de cette Déclaration sont : appropriation, harmonisation, alignement, résultats et responsabilité mutuelle dans une logique d'adaptation à des situations nationales diverses et variées. Les protagonistes prennent également conscience de la nécessité de préciser des indicateurs, un calendrier et des objectifs-cibles afin de permettre une évaluation des progrès réalisés dans le cadre des OMD.

### **Les engagements pris dans le cadre de la Déclaration de Paris**

Différents engagements de partenariats sont pris dans le cadre de cette rencontre. *« Conçus dans un esprit de responsabilité mutuelle, les présents engagements de partenariat s'appuient sur les enseignements tirés de l'expérience. Nous sommes conscients qu'ils doivent être interprétés à la lumière de la situation propre à chaque pays partenaire »* (Déclaration de Paris, p6).

Le premier engagement se rapporte à la notion d'« **appropriation** » à laquelle le document officiel donne la définition suivante : « *Les pays partenaires*

---

<sup>99</sup> OCDE, « Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement et programme d'action d'Accra, 2005/2008 », p3.

*exercent une réelle maîtrise sur leurs politiques et stratégies de développement et assurent la coordination de l'action à l'appui du développement ».*

Dans un deuxième temps, les donateurs s'engagent à s'orienter vers l'« **alignement** » de l'aide en faisant « *reposer l'ensemble de leur soutien sur les stratégies nationales de développement, les institutions et les procédures des pays partenaires* ». Cet engagement présuppose l'utilisation par les bailleurs de systèmes nationaux consolidés, faisant ainsi référence à la nécessité pour les pays partenaires de renforcer leurs propres capacités avec l'appui des donateurs en matière d'analyse, de dialogue, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des politiques publiques. Délivrer l'aide fait également partie des priorités envisagées pour réduire les coûts de transaction à la charge des pays partenaires et donc une meilleure utilisation des ressources.

Le troisième engagement concerne « **l'harmonisation** » d'actions transparentes dans la perspective de mise en place de « *dispositifs communs et de simplification des procédures* ». Cet engagement se propose d'apporter une réponse au problème de la fragmentation de l'aide sur la scène internationale en instaurant davantage de complémentarité et de coopération entre les acteurs (p9).

En outre, les signataires de la Déclaration de Paris s'engagent vers « **la gestion axée sur les résultats** » (p11), faisant référence à la gestion des ressources et du processus de décision, dans une optique participative.

Enfin, un cinquième et dernier engagement a été pris relevant de la « **responsabilité mutuelle** » des donateurs et des pays partenaires dans l'atteinte des objectifs liés à l'aide au développement (p12), impliquant de « *faire davantage de place aux approches participatives en associant systématiquement un large éventail de partenaires à la formulation des stratégies nationales de développement et à l'évaluation de leur état d'avancement* ».

## **L'agenda d'Accra et l'accélération de l'atteinte des objectifs de l'aide**

Trois années après la réunion de plus de quatre-vingt-dix (90) partenaires de l'aide, ces derniers se donnent à nouveau rendez-vous à Accra au Ghana le 4 septembre 2008 en vue d'accélérer et d'amplifier la mise en œuvre de la Déclaration de Paris. Les différents partenaires reconnaissent les progrès réalisés en matière de

lutte contre la pauvreté mais s'accordent aussi sur leur insuffisance.<sup>100</sup> La démocratie, la croissance économique, le progrès social et l'attention portée à l'environnement sont présentés comme les principaux moteurs du développement avec une priorité accordée à la réduction des inégalités.

Les réformes engagées dans le cadre de la Déclaration de Paris sont jugées insuffisantes pour l'atteinte des OMD. Dans ce cadre, l'Agenda d'Accra propose de renforcer les efforts réalisés par les donateurs et les partenaires nationaux. L'appropriation du processus de développement par les pays bénéficiaires liée à leur capacité de gestion des politiques publiques, n'a pas atteint son objectif. Cet Agenda insiste également sur la nécessité de l'instauration d'un dialogue et d'un partenariat entre toutes les parties prenantes, faisant notamment référence à d'autres acteurs tels que les organisations de la société civile et le secteur privé. *« Ces partenariats sont d'autant plus productifs qu'ils mobilisent pleinement l'énergie, les compétences et l'expérience de l'ensemble des acteurs du développement – donateurs bilatéraux et multilatéraux, fonds mondiaux, OSC et secteur privé »* (p20). Enfin, l'accroissement de la prévisibilité des ressources allouées à l'aide est à nouveau formulé comme une priorité *« pour permettre aux pays en développement de planifier et de gérer leurs programmes de développement à court et moyen terme »* (p24).

La déclaration d'Accra conclut sur ces mots encourageants : *« Aujourd'hui plus que jamais, nous sommes déterminés à œuvrer ensemble pour aider les pays du monde entier à construire l'avenir prometteur que nous appelons de tous nos vœux, un avenir bâti sur une volonté commune de surmonter la pauvreté, un avenir dans lequel plus aucun pays ne sera dépendant de l'aide »*.<sup>101</sup>

## **L'opportunité d'instaurer de nouveaux rapports de pouvoir entre acteurs publics nationaux et Partenaires Techniques et Financiers (PTF)**

Les engagements pris par les acteurs participants à ces rencontres internationales laissent présager la possibilité voire la volonté d'une redistribution, une nouvelle

<sup>100</sup> *« Il y a une quinzaine d'années, deux personnes sur cinq vivaient dans l'extrême pauvreté; aujourd'hui, ce chiffre a été ramené à une personne sur quatre. Pourtant, 1,4 milliard d'êtres humains, pour la plupart des femmes et des filles, vivent encore dans l'extrême pauvreté et l'accès à un approvisionnement en eau de boisson salubre et aux soins de santé demeure un enjeu majeur dans de nombreuses régions du monde. En outre, de nouvelles menaces d'ampleur planétaire – renchérissement des denrées alimentaires et des carburants et changement climatique – mettent en péril les progrès réalisés par de nombreux pays dans la lutte contre la pauvreté »*. (OCDE, « Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement et programme d'action d'Accra, 2005/2008 », p17)

<sup>101</sup> OCDE, « Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement et programme d'action d'Accra, 2005/2008 », p25.



répartition du pouvoir entre « développeurs » et « développés », entre « donneurs » et « pays partenaires », pour reprendre la terminologie utilisée dans la Déclaration de Paris. En déplaçant les centres de décision, en renforçant les capacités des gouvernements, en diversifiant et multipliant la participation d'acteurs sociaux, d'acteurs publics ou d'acteurs privés, il est envisagé que les rapports de force du champ du développement se modifient et évoluent vers une réduction des inégalités.

## 2.2 Efficacité de l'aide et justification de la lutte contre la pauvreté

La section suivante s'attache à présenter les causes structurelles et conjoncturelles du changement de paradigme de l'aide. De nouveaux arguments idéologiques sont avancés pour légitimer les récentes évolutions et lutter contre cette fatigue de l'aide, tels que le recours à la morale ou la reconnaissance de la multi dimensionnalité de la pauvreté.

### 2.2.1 « Le droit au développement, un droit inaliénable de l'Homme »

En 1986, l'ONU<sup>102</sup> déclare que « *le droit au développement est un droit inaliénable de l'Homme en vertu duquel toute personne humaine et tous les peuples ont le droit de participer et de contribuer à un développement économique, social, culturel et politique dans lequel tous les droits de l'Homme et toutes les libertés fondamentales puissent être pleinement réalisés et de bénéficier de ce développement* ». Selon le rapport de la Commission SUD établi en 1987 au Sommet des non-alignés et dirigée par le président tanzanien Nyerere, « *le développement est un processus qui permet aux êtres humains de développer leur personnalité, de prendre confiance en eux-mêmes et de mener une existence digne et épanouie. C'est un processus qui libère les populations de la peur du besoin et de l'exploitation et qui fait reculer l'oppression politique, économique et sociale. C'est par le développement que l'indépendance politique acquiert son sens véritable. Il se présente comme un processus de croissance, un mouvement qui trouve sa source première dans la société qui est elle-même en train d'évoluer* ». Le PNUD, quant à lui, définit le principal objectif du développement humain comme étant « *d'élargir la gamme des choix offerts à la population, qui permettent de rendre le développement plus démocratique et plus participatif. Ces choix doivent comprendre des possibilités*

<sup>102</sup> Article I de la déclaration sur le droit au développement de l'Assemblée Générale du 4 décembre 1986.

*d'accéder aux revenus et à l'emploi, à l'éducation et aux soins de santé et à un environnement propre ne présentant pas de danger. L'individu doit également avoir la possibilité de participer pleinement aux décisions de la communauté et de jouir des libertés humaines, économiques et politiques ».*

« Pour lutter contre ce désenchantement, le thème de la pauvreté est manifestement porteur, ne serait-ce que dans une optique de solidarité humanitaire ». <sup>103</sup> Jean-Michel Severino, ancien vice président de la Banque mondiale et directeur de l'AFD, montre que le choix de la question de la pauvreté comme nouveau mot d'ordre des Nations Unies correspond à un contexte de perte de légitimité de certaines institutions suite aux derniers échecs des politiques internationales et à un essoufflement de l'aide. La référence à la notion de pauvreté fait appel à une conception solidaire, humanitaire voire humaniste des relations internationales.

### 2.2.2 Le développement humain et la reconnaissance de la multi dimensionnalité de la pauvreté

Initiateur du concept de développement humain, le PNUD le définit comme « *une théorie et une approche qui intègrent les dimensions économiques, sociales et politiques du développement* ». À l'image de l'IDH établi en 1990, l'approche se veut d'abord distincte des seuls paramètres productifs du développement. Ainsi, l'IDH et son corollaire l'IPH (Indice de Pauvreté Humaine) expriment la multi dimensionnalité du développement et de la pauvreté en intégrant des indicateurs de santé, d'éducation, et de revenu.

Cling, Razafindrakoto et Roubaud<sup>104</sup> démontrent que les Nations Unies sont à l'origine de cette nouvelle philosophie des politiques de développement, avec comme chefs de file, deux organes spécialisés des Nations Unies : le PNUD et l'UNICEF, suivis par les IBW. La publication en 1987 par l'UNICEF intitulée en 1987 de « *L'ajustement à visage humain* », mettant en évidence les conséquences sociales néfastes de l'ajustement structurel, constitue un premier pas vers une nouvelle conception du développement prenant le nom de développement humain. Suit en 1995 le « Sommet mondial pour le développement social » à Copenhague consacré à cette nouvelle approche. Par la suite, les Nations Unies multiplient les symboles de

<sup>103</sup> Severino J.-M. (2001), « On n'échappe pas au politique quand on fait de l'aide au développement », *Economie politique*, n°10, 2<sup>ème</sup> trimestre, p. 8-17.

<sup>104</sup> Cling J.-P., Razafindrakoto M. et Roubaud F. (dir) (2002), *Les nouvelles stratégies internationales de lutte contre la pauvreté*, Economica.

leur volonté de placer la lutte contre la pauvreté au premier rang des priorités, notamment en déclarant 1996 « année internationale de l'éradication de la pauvreté » et en consacrant la décennie à l'élimination de la pauvreté.

## 2.3 La nouvelle doctrine de l'aide au développement

Ce nouveau paradigme de l'aide s'accompagne d'un nouveau cadre théorique, de l'intervention sur la scène internationale de chercheurs, d'intellectuels proposant une nouvelle vision des modèles de développement et des moyens à mobiliser.

### 2.3.1 Elargissement de la représentation et des critères de pauvreté

De manière innovante, la notion de pauvreté est exprimée dans sa multi dimensionnalité et prend une ampleur autant sociale et politique qu'économique. « *Pour un individu, la pauvreté est d'abord perçue comme une détérioration des liens qui l'attachent à une communauté de vie. L'appauvrissement est d'abord l'exclusion des modes d'accès aux ressources productrices de revenus et de liens sociaux. (...) L'appauvrissement est une désocialisation* ». <sup>105</sup> Cette définition proposée par les Nations Unies s'éloigne des variables économiques pour proposer une approche plus globale et complexe en lien avec l'inscription de l'individu dans son environnement socio-culturel.

La détermination d'un seuil de pauvreté universel ou international est rendue complexe par les inégalités du niveau de consommation entre les pays. Le seuil de pauvreté est tout de même fixé à 1 dollar par jour. Si ce dollar ne revêt pas une réelle signification, il constitue toujours un indicateur de mesure utilisé par les IFI bien qu'elles en reconnaissent les limites dans leur discours.

Dès lors, on s'intéresse désormais au développement individuel de l'être humain, à son bien-être, à sa capacité à interagir avec les autres acteurs pour définir ensemble un projet commun de développement, un projet émanant de la société elle-même. La définition du PNUD révèle un nouveau vocabulaire avec l'apparition de nouvelles terminologies telles que « *développement démocratique* » et « *développement participatif* », présentant l'accès aux services sociaux comme une priorité. Les notions de citoyenneté et de communauté sont également au centre du débat. Il s'agit

<sup>105</sup>ORSTOM (1998), « Les familles africaines dans la crise. Faut-il modifier les politiques publiques ? » Extrait du compte-rendu du séminaire organisé à Marseille, in « Lutte contre la pauvreté et les inégalités. Ce qu'en pensent des intellectuels africains » (2003), Réseau IMPACT, *Afrique Contemporaine*, Hiver, p7.

d'inciter les populations à participer aux activités locales afin qu'elles ne soient plus passives dans une situation d'attente de propositions venant de l'extérieur.

### 2.3.2 Rompre le cercle vicieux du lien entre pauvreté et inégalités

« *La pauvreté est endémique, elle est associée à un accroissement des inégalités qui, à leur tour, freinent les possibilités de développement. On se trouve ainsi dans un cercle vicieux où plus d'inégalités créent plus de pauvreté, et ce, malgré la croissance, si jamais elle existe* ». <sup>106</sup> Cette définition de la pauvreté proposée par Gustave Nébîé, économiste au PNUD, met en exergue le lien entre pauvreté et inégalité et le cercle vicieux dans lequel ces deux questions sont prises. La pauvreté n'est pas un phénomène ponctuel, il s'agit d'un phénomène durable et récurrent, qui ne peut être résorbé par le biais d'actions occasionnelles et indépendantes. Il s'agit d'un processus à long terme qui nécessite la prise en compte des facteurs économiques, sociaux, politiques et culturels qui peuvent expliquer l'origine de certains types d'inégalités, leur persistance ou leur résurgence. Pour résoudre la question de la pauvreté, il faut en déterminer les causes originelles et les faire disparaître ou du moins en atténuer l'impact. Sans la remise en cause des inégalités qui existent entre les personnes et entre les territoires, la pauvreté ne peut être réduite et encore moins abolie. Pour Bruno Lautier, « *la question du rapport entre pauvreté et inégalité n'est pas nouvelle ; le sens commun veut que, dans une société inégalitaire, la redistribution (du patrimoine et du revenu) des riches vers les pauvres soit un moyen de réduire la pauvreté, que cela passe par l'aumône, la fiscalité ou la collectivisation* ». <sup>107</sup>

### 2.3.3 La réforme des conditionnalités

La réforme de la gestion budgétaire est choisie comme moyen privilégié de renforcement de l'efficacité de l'aide impliquant un changement de la nature des conditionnalités fixées par les institutions internationales à l'attention des PED.

<sup>106</sup> Nébîé G. (2003), « Nouveaux rapports entre acteurs, nouveaux modèles de croissance. Réflexion sur des pistes novatrices de stratégies et politiques de lutte contre la pauvreté et les inégalités », *Afrique contemporaine*, Hiver.

<sup>107</sup> Lautier B. (2002), « Pourquoi faut-il aider les pauvres ? Une étude critique du discours de la Banque mondiale sur la pauvreté », *Revue Tiers Monde*, t.XLIII, n°169, janvier-mars, p147.

## Les défis de la réforme liée à la gestion budgétaire

L'objectif global de la réforme de la gestion budgétaire consiste en « *un renforcement de la transparence du processus budgétaire et une plus grande rationalisation de la gestion* ». <sup>108</sup> La mauvaise gestion des budgets au niveau national, les problèmes de redistribution, sont considérés par les PTF comme des facteurs explicatifs de la faible efficacité de l'aide dans les pays bénéficiaires. Quatre principaux indicateurs sont identifiés par les IFI pour établir le degré de difficulté de gestion des pays. Le premier est relié à un déficit de transparence ; le deuxième à une faible responsabilisation des acteurs ; le troisième à une participation insuffisante de la population ; le dernier à un manque d'indépendance des organes contrôlant l'élaboration et l'exécution du budget de l'Etat (Delavallade, 2007, p271).

## Appropriation et modification de la nature des conditionnalités

« *Nous continuerons de modifier la nature de la conditionnalité afin de favoriser l'appropriation* ». Voici le discours officiel des acteurs internationaux qui souhaitent afficher leur volonté de prise de conscience des insuffisances des approches antérieures et de leur remise en question. <sup>109</sup> Pour renforcer l'appropriation et améliorer la prévisibilité des apports d'aide, les donateurs ont convenu dans la Déclaration de Paris de poser, à chaque fois que cela est possible, des conditions dérivées des propres politiques des PED.

Ainsi, en 2005, lors de la Déclaration de Paris, les parties prenantes s'engagent à faire évoluer la nature des conditionnalités en prenant les dispositions suivantes:

« a) *Les donateurs collaboreront avec les pays en développement afin de se mettre d'accord sur une série limitée de critères acceptés de part et d'autre, reposant sur les stratégies nationales de développement. Nous évaluerons conjointement l'observation de leurs engagements par les donateurs et les pays en développement.*

b) *Désormais, les donateurs et les pays en développement publieront régulièrement toutes les conditions intéressant les versements.*

c) *Les pays en développement et les donateurs travailleront ensemble au niveau international à l'analyse, au recensement et à la diffusion de bonnes pratiques en matière de conditionnalité dans le souci de renforcer l'appropriation*

<sup>108</sup> Delavallade C. (2007), « Lutte contre la corruption au Burkina Faso et réformes de la gestion budgétaire », *Afrique contemporaine*, p271-288, p285.

<sup>109</sup> The World Bank (2000), Prem notes, Economic Policy, number 35, January.

*par les pays et des autres principes de la Déclaration de Paris en mettant davantage l'accent sur une conditionnalité harmonisée et axée sur les résultats. Ils seront attentifs aux contributions de la société civile ».*<sup>110</sup> L'objectif de cette réforme est de « dépasser la conditionnalité classique (conditionnalité *ex ante*, essentiellement fondée sur ces critères macro-économiques), pour passer à un suivi fondé sur les résultats en termes de réalisation et d'impacts » (De Lucca et Raffinot, 2007, p213).

Nous partons ici du postulat que les concepts de la BM sont le reflet de sa conception du champ du développement et du rôle que chaque acteur doit y jouer. Dans ce sens, les différents concepts valorisés, processus participatif, bonne gouvernance, appropriation et autres conditionnalités sont à mettre en relation, pour saisir sa perception du processus. « Une leçon tirée de l'expérience passée est que la réforme ne réussit généralement pas sans une forte appropriation locale et une approche large, qui inclut la prise en compte des institutions, la gouvernance et la participation des acteurs - une leçon qui constitue le moteur du processus des Documents stratégiques de réduction de la pauvreté (DSRP) » (BM, 2002).<sup>111</sup>

### **3. Concepts, produits et nouvelles conditionnalités de la réforme du champ du développement**

Cette section est consacrée à la présentation de deux nouvelles conditionnalités, mises en avant dans le champ du développement par les institutions internationales et pour lesquels développeurs et développés prennent des engagements dans les années 2000 dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et la réduction des inégalités. Les questions de bonne gouvernance et de participation de nouveaux acteurs dans l'élaboration et la gestion des politiques publiques sont traitées en passant en revue les outils valorisés pour atteindre les trois objectifs d'appropriation, d'harmonisation et d'alignement de l'aide de la Déclaration de Paris.

<sup>110</sup> OCDE, « Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement et programme d'action d'Accra, 2005/2008 », p23.

<sup>111</sup> « Banque mondiale et FMI. Review of the Poverty Reduction Strategy Paper (PRSP) Approach : Main Findings, mars », in Cling J.-P., Razafindrakoto M. et Roubaud F. (2002) « Processus participatifs et lutte contre la pauvreté : vers de nouvelles relations entre les acteurs ? », *L'Economie politique*, n°16, 4<sup>ème</sup> trimestre.

### 3.1 Bonne gouvernance et réévaluation de la gestion des politiques publiques

« *La gouvernance est fondée toute entière sur l'échange et sur la volonté de raisonner ensemble* » (Smouts, 1998, p91). Les rencontres internationales réunissant les représentants des développeurs et développés, présentent une initiative des participants de coopérer et de parler au son d'une même voix. Les participants prennent des engagements visant une action collective d'intérêt public : « *nous nous engageons...* » avec également la présence d'engagements spécifiques à destination des deux grandes catégories d'acteurs présentes : donateurs et pays partenaires.

Dans les textes, les principes de la bonne gouvernance permettent de résoudre nombre de problèmes vécus par les pays les plus en difficulté, tout particulièrement concernant la corruption, la centralisation des pouvoirs ou encore l'incapacité des gouvernements à faire face aux crises. Obligation de transparence, d'efficacité, de respect du droit, d'anticipation de l'Etat constituent les indicateurs mis en avant comme facteurs de réduction de la pauvreté dans les PED.<sup>112</sup> Kofi Annan, alors secrétaire des Nations Unies pensait d'ailleurs que « *la bonne gouvernance est le chemin le plus sûr pour en finir avec la pauvreté et soutenir le développement* ». Des indicateurs mondiaux de gouvernance (Worldwide Governance Indicators) sont conçus, mesurant notamment la paix et la sécurité, l'Etat de droit, les Droits de l'Homme et la participation ou encore le développement humain et durable.

#### 3.1.1 Les principes de la gouvernance

Selon Marie-Claude Smouts, la notion de gouvernance fait son entrée sur la scène des relations internationales dans le discours de la Banque mondiale de la fin des années 1980, dans un contexte de mise sous ajustement structurel de nombreux pays du Sud. Pour l'auteur, la bonne gouvernance implique quatre notions importantes (Smouts, 1998, p88) : l'Etat de droit, la bonne répartition, la responsabilité et l'imputabilité (« *accountability* ») des dirigeants politiques et la transparence pour une meilleure diffusion de l'information. Du fait de la position de force occupée par la Banque mondiale dans le champ des relations internationales et du développement, la notion de bonne gouvernance devient un objectif prioritaire de l'aide. Smouts relève la définition que la *Commission on Global Governance* propose dans son rapport, présentant la gouvernance comme : « *la somme des différentes façons dont*

<sup>112</sup> [http://www.oecd.org/document/48/0,3343,fr\\_2649\\_33735\\_1814576\\_1\\_1\\_1\\_1,00.html](http://www.oecd.org/document/48/0,3343,fr_2649_33735_1814576_1_1_1_1,00.html)

*les individus et les institutions, publics et privés, gèrent leurs affaires communes. C'est un processus continu de coopération et d'accommodement entre des intérêts divers et conflictuels* » (Smouts, 1998, p88). Cette commission s'engage également dans la définition de la gouvernance au niveau mondial, élargissant sa définition traditionnelle. « *Au niveau mondial, la gouvernance a été vue essentiellement comme une relation entre gouvernements. Il faut désormais la penser comme impliquant aussi les ONG, les mouvements de citoyens, les entreprises multinationales et le marché mondial* » (Smouts, 1998, p89).

Pour Jean Cartier-Bresson, « *le concept s'est construit sur le constat que l'État était trop grand pour proposer, légitimer et appliquer des politiques publiques concernant les problèmes locaux et trop petit pour les problèmes globaux. (...) Le système de légitimation ne fonctionnait plus. La centralisation trop importante des décisions n'offrait pas de capacité délibérative suffisante à une société civile plus individualiste et qui se sentait alors incapable d'influencer l'offre de biens publics* ».<sup>113</sup>

## **Les propriétés de la gouvernance**

Sur la base de ces définitions, Smouts formalise « *les quatre propriétés définissantes de la gouvernance* » : la gouvernance est un processus basé sur l'accommodement et non la domination, impliquant acteurs privés et publics et reposant sur des interactions continues. (...) Elle naît de l'interaction de sous-systèmes fragmentés qu'elle vise à intégrer en vue d'une action collective d'intérêt public » (Smouts, 1998, p91). Cette définition renvoie au contexte de mondialisation et d'interdépendance dans lequel le champ du développement s'insère et fait référence à l'interdépendance des pays, de leur économie et mode de gouvernement. Pour sa mise en oeuvre, elle nécessite un « *minimum de référentiel commun* », dans un contexte de domination du monde par certaines Nations, organisations et élites.

## **Pertinence de la gouvernance dans le cadre de la lutte contre la pauvreté**

Selon Smouts, la gouvernance tire son intérêt et sa pertinence de sa capacité à « *désigner de nouvelles techniques de gestion des affaires communes* » (Smouts, 1998, p90). Pour Cartier-Bresson, « *la bonne structure de gouvernance est alors*

---

<sup>113</sup> Cartier-Bresson J. (2010), « Les mécanismes de construction des agendas de la gouvernance », *Mondes en développement*, vol. 38, n°152, pp 111-127, p114.



*celle qui fabrique de l'ordre, limite les conflits et permet de réaliser les gains mutuels potentiels liés aux transactions* » (Cartier-Bresson, 2010, p14). Sa flexibilité apporte une alternative aux modèles standardisés précédemment appliqués dans les PED. Elle a la capacité de modifier les rapports de force entre les acteurs dans la mesure où elle « *modifie la façon habituelle de considérer le rôle de la puissance dans la construction de la « règle du jeu » international* ». Ainsi, le concept de gouvernance permet aux bénéficiaires d'intervenir dans l'élaboration des règles via des mécanismes de « *participation, négociation et coordination* » prenant la forme de « *projets, de partenariat et de consensus* », toute une nouvelle terminologie pour le champ du développement. « *La rationalité procédurale (maintenir le dispositif de dialogue) est au moins aussi importante que la rationalité substantielle* ».

Smouts démontre la nécessité d'une bonne gestion des externalités dans un contexte de modernisation des sociétés qui implique une diversité d'acteurs et de systèmes sociaux. La conséquence d'une fragmentation de la coordination sociale reste la recherche d'intérêts propres à chaque groupe et non celle de l'intérêt commun complexifiant toute forme d'action politique. La gouvernance revêt ici son caractère primordial dans la lutte contre la pauvreté et les inégalités dans la mesure où l'incapacité des PED à coordonner l'action sociale, à avoir un projet de société ne favorise pas la réduction des inégalités et tend même à accroître l'écart entre les groupes ayant accès au pouvoir et les autres.

Cartier-Bresson propose de définir la bonne gouvernance sur la base de la conception des gouvernements des PED explicitée par la BM. Selon lui, la bonne gouvernance se présente « *comme forme dépolitisée des rapports de pouvoir* ».<sup>114</sup>

### **Les trois aspects de la gouvernance vue par la Banque mondiale**

A partir des documents officiels de la BM publiés au début des années 1990, Cartier-Bresson cite trois principaux aspects la gouvernance. Tout d'abord la nature du régime politique, puis le processus d'exercice du pouvoir dans la gestion des ressources économiques et sociales d'un pays, enfin la capacité d'un gouvernement à préparer, formuler et appliquer une politique économique. Selon la BM, la gouvernance est « *l'exercice, pour le bien commun, de l'autorité par les traditions formelles et informelles et par les institutions. (...) Sa notion opérationnelle se divise*

---

<sup>114</sup> Cartier-Bresson J. (2000), « La Banque mondiale, la corruption et la gouvernance », *Revue Tiers-Monde*, vol.41, n°161, pp.165-192, p165.

*en trois grandes catégories : 1/ Le processus par lequel le gouvernement est sélectionné, contrôlé et remplacé. 2/ La capacité du gouvernement à mettre en œuvre des politiques publiques appropriées. 3/ Le respect par les citoyens et par le gouvernement des règles qui organisent leurs interactions » (Cartier-Bresson, 2010).*

Selon l'auteur, « *la gouvernance répond à un changement de paradigme sur l'Etat qui permet de réintroduire son intervention sans risquer un retour vers un modèle interventionniste et donc de passer à un modèle où le rôle de l'Etat est de fournir un environnement favorable à l'investissement privé en réduisant les coûts de transaction, en garantissant les droits de propriété, en assurant la stabilité politique et en facilitant les arrangements institutionnels* » (Cartier-Bresson, 2000, p167). Ainsi, la BM propose une nouvelle norme de modèle étatique pour les PED qui se veut moins interventionniste. Cette proposition se présente comme un cadre propice à la promotion du modèle économique libéral et prend la forme de contraintes pour ces Etats à travers l'élaboration de nouvelles conditionnalités de distribution des ressources dédiées à l'aide au développement. En effet, dans son cadre d'intervention sur la corruption, la BM s'accorde le droit d'interrompre les prêts octroyés si des cas nombreux de corruption sont observés dans les pays bénéficiaires entravant les politiques d'aide au développement élaborées par les institutions internationales.

Par ailleurs, d'autres concepts accompagnent la mise en œuvre de la gouvernance. La participation ou encore « *l'approche partenariale* » citée par Bruno Boidin<sup>115</sup>, font partie de ces instruments opérationnalisant la notion de bonne gouvernance. Pour l'auteur, cette vision globale renvoie à l'approche en termes de parties prenantes (stakeholders) qui fait référence à la responsabilité mutuelle des acteurs, basée sur une stratégie de « gagnant-gagnant ».

Considérée par les institutions internationales comme un frein au développement et analysée comme l'un des facteurs explicatifs de la faible efficacité des politiques d'aide, la corruption devient une orientation importante de la lutte contre la pauvreté. Le postulat développé par la BM consiste à démontrer que la mise en place des fondements d'une bonne gouvernance permet de réduire le phénomène de corruption et donc de renforcer l'efficacité de l'aide. C'est ainsi que la BM justifie cette forme d'ingérence politique, exclue de son mandat légal originel.

---

<sup>115</sup> Boidin B. (2010), « La « bonne gouvernance » et les pays en développement : le cas des politiques de santé au Gabon », *Ethique économique*, Avril, 8, p5.

## Banque mondiale et lutte anticorruption

Selon Devallade, « *la corruption doit être envisagée comme une manifestation d'une économie politique marquée par l'inégale répartition du pouvoir* » (Delavallade, 2007, p287). Parallèlement à l'aspect technique, il s'agit de repenser le fonctionnement politique des PED qui rencontrent des difficultés dans leur gestion budgétaire.

Cartier-Bresson met en lumière l'évolution du discours de la BM relatif à la corruption dans la mesure où celle-ci y est à présent dénoncée. Dans la perspective d'une meilleure utilisation des fonds prêtés aux PED, dans un contexte d'épuisement de l'aide publique au développement, la stratégie anticorruption s'articule autour de quatre axes majeurs. Le premier point se consacre à la prévention de la corruption et des fraudes dans les projets financés par la BM (une vingtaine de milliards de dollars par an et 45 000 contrats pour un stock approximatif de 130 milliards) et la garantie d'un standard d'intégrité interne, à travers la mise en place de deux comités, un dédié à la surveillance, l'autre à la sanction. Le deuxième axe concerne l'appui aux pays qui sont demandeurs de réduire la corruption par la libéralisation, via la mise en œuvre de réformes. La troisième proposition concerne la prise en compte de la corruption dans les stratégies de réformes institutionnelles, adaptées aux difficultés et aux besoins de chaque pays, avec pour but la mise en place d'un équilibre entre les différentes parties prenantes intervenant dans la sphère publique. Enfin, il s'agit de s'associer aux efforts internationaux pour réduire la corruption. Dans chaque cas, un cadre de travail est proposé par la BM (Cartier-Bresson, 2000, p175).

Le nouveau paradigme de l'aide au développement implique un retour de l'intervention de l'aide dans la gestion publique. De nouvelles responsabilités lui sont assignées avec pour nécessité l'assainissement de la gestion des affaires publiques.

### 3.1.2 Une approche néo-institutionnaliste de l'Etat

Les politiques de lutte contre la pauvreté induisent un processus d'appropriation, d'implication des gouvernements dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques. Avec les politiques liées à la bonne gouvernance et à la lutte contre la corruption, la BM modifie sa conception du rôle de l'Etat. Les politiques d'aide antérieures, symbolisées par les PAS avaient pour conviction que le

désengagement de l'Etat permet la relance de la croissance économique des pays les plus pauvres. Suite à cet échec, les institutions internationales accordent une place plus importante à l'Etat avec pour hypothèse que « *son effondrement pose autant de problème, sinon plus, pour le fonctionnement des marchés et la croissance, que sa trop grande présence* » (Cartier-Bresson, 2000, p169).

L'argumentation de Cartier-Bresson continue de mettre en relation les politiques de la Banque liées à la bonne gouvernance avec la promotion d'un modèle économique standard libéral, basé sur le libre-échange et l'ouverture des marchés.

Il s'agit de principes et de concepts nécessaires au développement d'un pays, cependant nous nous interrogeons sur la capacité de la Banque mondiale à mesurer le processus participatif, le degré de développement humain ou à favoriser ce processus. A ce niveau, un consensus peine à voir le jour faisant perdre à cette notion de bonne gouvernance, et à travers elle à l'action politique des IBW, une partie de sa crédibilité.

### **Principes et légitimité de l'aide budgétaire**

Les objectifs de l'engagement vers l'aide budgétaire sont multiples. Ils concernent notamment l'accroissement de l'appropriation des politiques via l'alignement avec les stratégies nationales, le renforcement de la capacité des gouvernements dans la gestion des budgets nationaux ou encore la réduction des coûts de transactions. « *Le passage à l'aide budgétaire globale s'inscrit dans une dynamique de responsabilisation du gouvernement (...) et suppose un cadre de dialogue efficace entre le gouvernement et les partenaires de l'Etat* » (Bergamaschi, Diabaté et Paul, 2007, p236).

Le Burkina Faso s'est engagé depuis le début des années 2000 dans la mise en place de cadre de concertation entre les acteurs publics nationaux et les PTF pour une harmonisation et une plus grande stabilité de l'aide. De Lucca et Raffinot citent dans ce cadre deux expériences de coordination : le CSLP en 2001-2002, et le Cadre Général d'organisation des Appuis Budgétaires (CGAB). Selon les auteurs, ces expériences ont permis la rencontre des différents acteurs impliqués, et donc un renforcement du dialogue, mais également une meilleure appropriation. « *L'approche sectorielle peut être définie comme une méthode de travail entre un gouvernement et des bailleurs de fonds, qui travaillent ensemble à la mise en place*

*d'une politique et d'une stratégie sectorielle complètes et cohérentes, soit une approche commune pour l'ensemble d'un secteur particulier » (Bergamaschi, Diabaté, Paul, 2007, p229).*

### 3.1.3 Déplacement des centres de décision : l'exemple de la communalisation intégrale au Burkina Faso

Dans le cas d'un PED soumis aux nouvelles stratégies de lutte contre la pauvreté, la bonne gouvernance implique la décentralisation, c'est à dire la responsabilisation et la valorisation des structures déconcentrées de l'Etat. A travers la communalisation intégrale mise en œuvre au Burkina Faso, trois principaux objectifs sont visés. Tout d'abord, il s'agit de rapprocher la sphère politique des communautés à la base pour les impliquer dans leur propre développement. Dans cette perspective, il est également question de créer des liens entre pouvoirs publics et acteurs sociaux. En outre, la décentralisation implique théoriquement la prise en compte du savoir local, des expériences spécifiques liées à des contraintes économiques, environnementales ou encore socio-culturelles. Au Burkina Faso, la rédaction par les communes de leurs plans communaux de développement (PCD) a pour objectif d'engager la réflexion ainsi que la responsabilité des acteurs locaux dans l'élaboration de politiques de développement appropriées aux besoins et aux ressources au niveau local.

Au Burkina Faso, la décentralisation appelée communalisation réalise actuellement ses premiers pas. Dans ce contexte, il apparaît nécessaire de mettre l'accent sur les dangers de ce processus afin de les anticiper. La décentralisation peut notamment créer de nouvelles inégalités territoriales rendant nécessaire de l'inscrire dans une démarche nationale afin de ne pas accroître le processus de marginalisation de certaines zones.

La vision libérale du politique proposée par les IBW implique la présence et l'implication d'acteurs nationaux aux côtés d'un Etat qui a vu son rôle évoluer. Des acteurs publics, privés avec des objectifs divers sont invités à participer à la gestion des affaires publiques de leur pays. Un nouvel acteur est particulièrement valorisé, la société civile, invitée à participer aux cadres de concertation et à l'élaboration des politiques publiques.

### 3.2 La montée en puissance des théories participatives

« On ne développe pas l'homme : il ne se développe que par lui-même (...) C'est parce qu'il fait qu'il se développe ; il se développe par lui-même (...), par ses propres décisions, en comprenant mieux ce qu'il fait (...) et les raisons pour lesquelles il le fait, en augmentant ses connaissances et ses capacités et en participant entièrement lui-même, sur un pied d'égalité avec les autres, à la vie de la communauté au sein de laquelle il vit »<sup>116</sup>. Julius Nyerere met ici en évidence les limites d'un développement venu de l'extérieur, qu'il soit proposé ou imposé. La participation communautaire permet aux développés de renforcer leurs « *capabilities* » au sens d'Amartya Sen afin de trouver la voie de leur propre développement.

Le champ du développement connaît différentes phases, chacune caractérisée par une doctrine accompagnée d'instruments et de concepts clés pour faciliter la diffusion et la mise en place de ce modèle de développement. Dans le cadre des stratégies internationales de lutte contre la pauvreté, la notion de société civile est venue occuper une place de choix dans le jargon des acteurs du développement sous l'impulsion des principaux bailleurs de fonds. Nous nous interrogeons sur les motivations de l'intérêt de ces derniers pour ce nouvel acteur ainsi que sur la réaction de la société civile face à cet appel d'offre international. Nous nous questionnons sur le type d'acteur composant cet ensemble de société civile et sur sa contribution à la lutte contre la pauvreté.

#### 3.2.1 L'idéal participatif de la Banque mondiale

Selon la Banque mondiale, la participation représente « *un processus à travers lequel les agents influencent et partagent le contrôle sur la fixation des priorités, la définition des politiques, l'allocation des ressources et l'accès aux biens et services publics. Il n'existe pas de guide de la participation parce qu'elle s'inscrit dans différents contextes, différents projets et vise différents objectifs* ». <sup>117</sup> La participation communautaire se présente comme une nouvelle tendance en termes de conditionnalité de tout projet de développement. De cette manière, les IBW affichent officiellement leur volonté de rompre avec l'approche standardisée des politiques

<sup>116</sup> Nyerere J. (1973), *Freedom and development*, Oxford University Press, Dar es Salam.

<sup>117</sup> Cling J.-P., Razafindrakoto M. et Roubaud F. (2002), « Processus participatifs et lutte contre la pauvreté : vers de nouvelles relations entre les acteurs ? », *L'Economie politique*, n°16, 4<sup>ème</sup> trimestre.

antérieures en élaborant de nouveaux cadres de travail permettant aux pays et aux populations de définir les termes de référence de leur propre développement dans une optique d'appropriation.

## **L'élaboration d'un cadre d'implication de la société civile**

Pour De Lucca et Raffinot, si « *cette approche est très ambiguë, car la notion de « société civile » est une notion à géométrie variable (...) »* et si « *les objectifs et les modalités souhaités pour cette participation ne sont pas clairs (...) l'implication de la société civile est cependant une réalité depuis l'élaboration de façon participative des CSLP* » (De Lucca et Raffinot, 2007, p206). Les auteurs illustrent leurs propos à partir de l'exemple du Burkina Faso. Malgré le caractère formel de la participation de la société civile à ces cadres de concertation, il n'en reste pas moins qu'elle y est représentée. L'IPPTE et le CSLP font partie de ces nouveaux cadres de travail qui demandent la mise en place d'un partenariat entre les parties prenantes du champ du développement.

L'IPPTE fait son apparition dans un contexte d'incapacité des pays les plus pauvres à rembourser les prêts contractés auprès des organisations multilatérales. Afin de remédier à ce cercle vicieux de la dette, les IBW lancent conjointement, en 1996, une initiative visant à ramener la dette des pays éligibles à un niveau soutenable, vingt-sept (27) pays en bénéficient. Outre l'intérêt que cette initiative présente en termes de réduction ou d'annulation de la dette, selon O. J. Nguéna, l'IPPTE modifie la conception du développement et le type de relation entre les acteurs de ce champ. « *Il s'agit, et c'est une première pour le continent, de développer les capacités de l'Etat, de la société civile et des collectivités locales, afin de sceller un contrat de développement participatif et redistributif. L'appropriation, la collaboration, le rapprochement des populations des centres décisionnels, seront les garants de la réussite de cette initiative* ». <sup>118</sup> L'Etat est sollicité en tant que « *facilitateur* » et « *régulateur de l'activité économique et sociale* ».

Le CSLP et son instrument le DSRP vont, quant à eux, tenter une institutionnalisation du processus participatif prôné par la BM. Cling, Razafrindakoto et Roubaud<sup>119</sup> évoquent les deux innovations majeures du DSRP. Tout d'abord, ils sont le symbole de la volonté des IBW, depuis le Sommet du Millénaire de 2000, de

<sup>118</sup> Nguéna O.J. (2005), *Initiative PPTE. Quels enjeux pour l'Afrique ?*, Etudes Africaines, L'Harmattan.

<sup>119</sup> Cling J.-P., Razafindrakoto M. et Roubaud F. (dir) (2002), *Les nouvelles stratégies internationales de lutte contre la pauvreté*, Economica.

placer la lutte contre la pauvreté, et non plus l'ajustement structurel, au rang de leur priorité. La deuxième innovation majeure consiste en la valorisation d'une approche participative pour l'élaboration et le suivi du DSRP au niveau national dans une optique d'appropriation des mécanismes de l'aide. La mise en place de ce processus participatif représente un « *facteur potentiel de renforcement de la démocratie, dans des pays où la population dispose généralement de peu de moyens d'expression* ». Il s'agit de rassembler l'ensemble des acteurs nationaux afin de parvenir à un consensus concernant les politiques publiques à mener en faveur de la lutte contre la pauvreté. Il s'agit également de permettre aux populations locales de participer à la vie politique de leur pays afin qu'ils se sentent concernés et s'engagent dans leur développement, en vue de rompre le processus d'assistance de l'aide extérieure.

### 3.2.2 La société civile, élément démocratique de ce processus participatif

« *Il ne fait aucun doute que l'implication de plus en plus forte de la société civile dans le débat national est la résultante, en grande partie, d'une volonté des bailleurs de fonds. Il y a vingt ans, personne ne parlait de la société civile. Une question pourrait alors être posée : Pourquoi les bailleurs de fonds ont-ils subitement ressenti la nécessité de faire participer la société civile à la gestion publique ?* » (Cling, Razafindrakoto et Roubaud, 2002, p15). Nous souhaitons rappeler le contenu de la Déclaration de Paris relatif au processus participatif :

« *Nous reaffirmons notre engagement auprès des organisations de la société civile (OSC), considérées comme de véritables acteurs indépendants du développement produisant des efforts complémentaires de ceux des pouvoirs publics et du secteur privé. Nous avons un intérêt commun à nous assurer que la contribution potentielle des OSC au développement est pleinement mobilisée. C'est pourquoi:*

a) *Nous invitons les OSC à étudier comment elles entendent appliquer les principes sur l'efficacité de l'aide arrêtés à Paris.*

b) *Nous nous félicitons de la proposition des OSC nous conviant à nous engager dans un processus multipartite conduit par elles et ayant pour but de rehausser l'efficacité de leur action en faveur du développement. Dans le cadre de ce processus, nous nous efforcerons: i) d'améliorer la coordination entre les efforts déployés par les OSC et les programmes gouvernementaux; ii) de renforcer la reddition de comptes par les OSC sur les résultats obtenus, et iii) d'améliorer*



*l'information sur les activités des OSC.*

*c) Nous œuvrerons avec les OSC à l'instauration de conditions propices à une maximisation de leur contribution au développement ».<sup>120</sup>*

## **Proposer aux populations des solutions adaptées à leurs besoins**

Cette approche du développement centrée sur l'Homme repose sur un processus qui prend en compte les potentialités d'une population sur un territoire donné afin de répondre aux besoins de celle-ci et en s'appuyant sur les structures sociales et culturelles existantes. Cette définition renvoie à la notion de développement local, qui consiste à s'appuyer sur les ressources locales afin de mettre en place des programmes adaptés à un contexte spécifique. Dans ce cadre, le recueil d'informations relatives aux contraintes et dynamiques locales économiques, sociologiques, politiques culturelles est nécessaire et facilité par la participation aux activités des personnes issues de la communauté.

Pour Cling, Razafindrakoto et Roubaud la mise en place d'un processus participatif dans l'élaboration et le suivi des politiques nationales de lutte contre la pauvreté a tout d'abord pour objectif l'« insertion » des populations les plus défavorisées dans les prises de décision (« empowerment »). Ensuite, il vise l'« appropriation » (« ownership ») de ces politiques par les communauté, facilitée par leur participation à leur élaboration. Enfin, le troisième objectif majeur consiste à inciter l'Etat à jouer son rôle de manière transparente, il s'agit de la « responsabilité démocratique » (« accountability ») (Cling, Razafindrakoto et Roubaud, 2002). Dans ce cadre, il devient nécessaire de mettre en place un mécanisme d'implication des acteurs sociaux afin de connaître, de comprendre et de tenir compte des perceptions et réalités locales.

### **3.2.3 Impact sur la répartition des rôles nationaux et la gestion publique**

Certains interprètes de l'histoire du champ du développement perçoivent le recours à un troisième acteur, la société civile, en face de l'Etat et des PTF, comme une stratégie de ces deux dernières catégories, principalement les donateurs, permettant de combler les lacunes et incompréhensions actuelles, dans un contexte d'incapacité de ces derniers à assumer leurs responsabilités. La mise en place d'un

---

<sup>120</sup> OCDE, « Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement et programme d'action d'Accra, 2005/2008 », 26p, p21.

processus participatif comporte divers avantages pour les IBW. L'adoption « *désormais – au moins en principe - d'une attitude plus humble à l'égard des pays où elles interviennent* » leur permet de légitimer leur volonté de détourner les institutions nationales ainsi que d'imposer de nouvelles normes au niveau local (Cling, Razafindrakoto, Roubaud, 2002).

A travers de nouveaux outils, les IBW marquent leur volonté de changement et reconnaissent l'échec de leurs politiques antérieures, sans pour autant modifier la substance même de leurs politiques. Dès lors, nous nous interrogeons sur la capacité des IBW à remettre en question leur philosophie de base. Elles ont, semble-t-il, privilégié la création de nouvelles normes accompagnées de nouvelles conditionnalités, plutôt que la remise en cause de la structure et du processus du champ du développement, plus spécifiquement de leur position et approche au sein de celui-ci.

### **La réponse des bailleurs de fonds à la faible efficience des institutions nationales et la dépolitisation des perceptions**

La montée en puissance de la question de la participation de la société civile dans les débats nationaux pose principalement la question du rôle de l'Etat, de son efficacité, de sa représentativité et de la confiance que les bailleurs de fonds lui accordent. En effet, si les bailleurs de fonds accordaient toute leur confiance aux gouvernements des PED, sans doute n'auraient-ils pas eu recours à un autre acteur pour l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques. En effet, les bailleurs de fonds peuvent contourner l'Etat et éviter les biais et mauvaises habitudes prises par les institutions nationales de nombreux PED. Cette hypothèse explique le fait que la BM ait insisté pour impliquer les acteurs sociaux nationaux dans l'élaboration du DSRP. Il n'est pas pour autant question de voir la société civile remplacer progressivement l'Etat en tant qu'interlocuteur des bailleurs de fonds, mais plutôt de s'assurer de la représentativité de l'opinion publique à travers l'implication de la société civile.

Dans un premier temps, ce chapitre met en évidence, d'un point de vue historique, la construction de la structure et du processus du champ du développement depuis son avènement que nous avons daté au lendemain de la fin de la seconde guerre mondiale. **Les épisodes de seconde guerre mondiale et de**

**guerre froide mettent en exergue les failles d'un leadership collectif et d'une gouvernance mondiale dans un contexte de relations inégalitaires dominées par les puissances sorties grandes de ces conflits, principalement les Etats-Unis. Ces derniers démontrent également les difficultés des Nations Unies à assurer son rôle de maintien de la paix entre les Nations et de représentation de l'ensemble d'entre elles. Dans un contexte de diffusion du modèle libéral occidental, le Tiers Monde ne trouve pas la voix de son développement nécessitant de réfléchir à une nouvelle approche de l'aide, appelée « lutte contre la pauvreté ». Cette réforme s'accompagne de nouveaux outils et cadres de travail ainsi que d'une nouvelle distribution des rôles et répartition des zones de pouvoir et de décision, avec la valorisation du processus participatif et de la décentralisation.**

Après avoir explicité le basculement de l'aide au développement vers le paradigme de lutte contre la pauvreté, nous souhaitons dans la troisième partie de cette recherche approfondir spécifiquement la perception du développement promue par la BM ainsi que les changements institutionnels issus de cette réforme.

## **Chapitre 5 : Nouveau paradigme de l'aide au développement et évolution des rapports de force entre acteurs**

Depuis leur création, la position des IBW, et celle des grandes puissances qui les gouvernent, évolue vers une forme d'hégémonie grandissante. Cette situation de domination atteint son paroxysme dans les années 1980 lorsque les institutions bancaires américaines ou européennes ont fait appel à elles dans le cadre de la crise de la dette des PED. Investies d'un pouvoir important, les IFI semblent avoir fait le choix d'assouplir leurs politiques à l'égard des PED dans le cadre de la lutte contre la pauvreté. Outre de nouveaux instruments, ces dernières s'accompagnent d'une nouvelle doctrine, un nouveau mode d'intervention des développeurs auprès des développés. Cette réforme se matérialise notamment par le basculement de l'intervention des IFI vers le politique, alors que ces dernières réservaient leurs actions au secteur économique. Nous analysons les motivations et l'impact de ce basculement sur le processus et la structure du champ du développement.

Nous proposons ici une réflexion liée à leur pertinence et à leur application à travers l'évaluation des principaux concepts de ce nouveau paradigme. L'objectif est de mettre en perspective ces concepts théoriques avec leur application dans le cadre de leur rencontre avec les réalités locales des pays dépendants de l'aide.

Dès lors, dans un premier temps, nous faisons une analyse critique de la mise en œuvre du nouveau paradigme de l'aide en explicitant le basculement de l'intervention des IBW vers le politique donnant à voir une nouvelle vision du rapport coût-efficacité de l'aide. Par ailleurs, nous mettons en lumière les limites des concepts de gouvernance et de processus participatif promus par la Banque mondiale.

Dans un second temps, nous présentons un bilan des engagements pris par les acteurs du développement dans le cadre d'une réflexion sur l'efficacité de l'aide. Nous mettons en exergue le positionnement critique de chercheurs qui mettent en parallèle la théorie et la pratique, démontrant les obstacles à la mise en œuvre du dernier paradigme de l'aide.

## 1. Analyse critique de la mise en œuvre du nouveau paradigme de l'aide

Le choix de la bonne gouvernance, accompagnée de processus de décentralisation et de lutte contre la pauvreté comme priorité dans les orientations récentes des IBW, sont présentés comme des facteurs légitimant leur intervention sur le plan politique. Cartier-Bresson précise que « *malgré un mandat légal lui interdisant d'agir politiquement, la Banque mondiale a depuis le début des années 1990 renforcé ses propositions de réformes de nature politico-économique* ». <sup>121</sup>

### 1.1 Le basculement des IBW vers le politique : la continuité à travers le changement et la justification d'une nouvelle ingérence

Les années 1990, plus particulièrement l'année 1997, marquent l'avènement de nouveaux principes relatifs aux stratégies d'intervention des IBW. Ces nouveaux principes mettent en évidence la volonté du FMI de diversifier et d'accroître son intervention dans les PED. Les arguments du renforcement de l'efficacité de ses actions ou encore de la prise en compte des critiques faites dans le cadre de rapports d'évaluation peuvent être comprises comme un moyen pour le FMI de légitimer ce nouveau mode d'intervention. Il s'agit notamment de tenir compte des conséquences sociales des programmes ou encore de réaliser une analyse des opportunités et des contraintes d'un pays sur le plan politique avant de mettre en place un programme, répondant à une critique de non appropriation des programmes du FMI.

Au regard de ces nouveaux principes, on pourrait croire en la volonté des IBW, de renforcer leur efficacité en mettant en place une aide au développement adaptée à des contextes particuliers avec un intérêt particulier pour les aspects sociaux et politiques. Or, selon C. Chavagneux, « *La Banque mondiale souligne que institutions et normes sont encastrées dans les relations de marché. On peut alors considérer que ce rapport reste dans la logique de l'approche par la gouvernance et que si les formes du discours changent, la philosophie demeure* ». <sup>122</sup> Les politiques de lutte contre la pauvreté s'accompagnent d'une instrumentalisation du politique à des fins économiques par les IBW. Il s'agit pour elles d'intervenir dans la sphère politique pour la rendre plus libérale et ainsi diffuser un modèle économique basé sur le libre-échange, la concurrence et les avantages comparatifs. Ce phénomène constitue un

<sup>121</sup> Cartier-Bresson J. (2000), « La Banque mondiale, la corruption et la gouvernance », *Revue Tiers-Monde*, vol.41, n°16, p. 165-192, p166.

<sup>122</sup> C. (2000), « Le FMI et la Banque mondiale tentés par la politique », *Esprit*, n°6, Juin, p105.

exemple de la capacité des IFI à faire évoluer les formes originelles de son discours tout en en conservant le fond. Il est question, dans un contexte de contraintes budgétaires croissantes, de renforcer son efficacité mais dans les pays qui présentent des caractéristiques sociales et politiques favorables à la mise en valeur et à la réussite des programmes mis en œuvre par les deux institutions internationales. « *L'institution propose de diriger les financements publics d'aide au développement vers les pays bien notés et de se contenter de disséminer des idées et de stimuler le débat dans la société civile dans les autres pays mais sans leur fournir d'apport financier* » (Chavagneux, 2000, p109).

### 1.1.1 Les causes de ce changement organisationnel

Implication de la société civile dans la gestion des affaires du pays et bonne gouvernance constituent deux conditionnalités fixées par les IBW, appartenant à un projet global d'intervention de ces dernières. Leurs actions dans la sphère politique étant limitées, l'importance accordée depuis quelques dix années à la société civile peut être perçue comme un instrument d'ingérence dans la gestion politique des PED. Cartier-Bresson met en évidence « *la difficulté à tracer une frontière entre le politique et l'économique* ». <sup>123</sup> Selon lui, la BM a recours à la SC, pour faire pression sur l'Etat dans le cas d'un refus de certaines interventions, afin que l'institution internationale ne dépasse pas de manière visible son cadre légal d'assistance.

A l'origine de la création de l'ONU, la gestion du politique et de l'économique est distribuée aux diverses institutions et de fait aux puissances qui les gouvernent. « *Aux institutions de Bretton Woods revenait le rôle de soutenir une économie internationale supposée ne poser que des questions techniques, dégagées de tout conflit politique, et pour lesquelles un savoir économique rationnel pouvait apporter toutes les solutions requises* » (Chavagneux, 2000, p105). Cette philosophie de l'aide au développement ne perçoit pas l'intérêt d'une analyse globale d'un contexte local pour aborder les questions liées au développement d'un pays. Ceci met notamment en exergue la vision simplifiée que les grandes puissances mondiales ont, à l'origine, des conditions nécessaires au développement des pays pauvres.

Les PAS ont mis en évidence les limites de cette vision, qui semble penser que l'économie et la politique sont dissociables dans le cadre de l'élaboration et de la mise en place de politiques de développement. Les acteurs du champ du développement

---

<sup>123</sup> Cartier-Bresson J. (2000), « La Banque mondiale, la corruption et la gouvernance », *Revue Tiers-Monde*, vol.41, n°161, p.165-192. p168.

prennent conscience du fait que le développement doit être appréhendé comme un fait social total qui ne peut souffrir la séparation de l'économique et du politique. Les Nations Unies repensent le mode et la capacité d'intervention des IBW. La responsabilité de ces dernières ne se limite pas au renforcement de l'économie internationale. Leur mandat actuel consiste également à associer à ce système économique, toujours basé sur un modèle libéral, une conception du politique, permettant notamment la promotion et la diffusion de ce modèle économique libéral.

Il est intéressant de questionner cette séparation des domaines d'intervention et l'impact de cette dernière sur l'échec des interventions de ces organisations dans le cadre de l'aide au développement. Agir de manière mécanique et standardisée dans un environnement politique, social et culturel particulier pose le problème de la juxtaposition de modèles de développement sans la prise en compte des spécificités locales. Agir sur l'économie constitue moins un moyen pour les IBW d'élaborer une analyse compréhensive d'une situation particulière qu'un moyen d'agir sur le politique impactant sur l'économie, avec l'hypothèse que l'Etat se positionne comme un obstacle à l'efficacité politique. Plus que la mise en place de modèles de développement adaptés à des contextes particuliers, il s'agit de poursuivre la diffusion d'un modèle économique libéral standardisé.

#### 1.1.2 Nouvelle vision du rapport coût-efficacité de l'aide au développement et recours au politique pour agir sur l'économie

L'objectif 8 de la Déclaration du Millénaire pour le Développement de mise en place d'un partenariat mondial pour le développement implique un doublement de l'aide publique au développement sans pour autant fixer d'objectifs spécifiques relatifs au montant de l'aide. Or, la plupart des pays de l'OCDE sont nettement en deçà des efforts nécessaires. Sur les vingt-deux (22) pays du CAD, dix-sept (17) consacrent moins de 0,5% de leur PNB à l'aide extérieure et onze (11) d'entre eux moins de 0,3%. Loin d'une augmentation de l'aide, on note une diminution des montants alloués entre 1990 et 2000. Contraintes budgétaires et reconnaissance de l'inefficacité globale de l'aide constituent les principaux facteurs explicatifs de ce constat. En mars 2002, lors de la Conférence Internationale des Nations Unies sur le financement du développement à Monterrey au Mexique, les pays donateurs, avec à leur tête les Etats-Unis, déclarent vouloir inverser cette tendance des restrictions du

budget de l'aide. Outre des contraintes budgétaires internes, les Nations Unies prennent de la distance en montrant leur volonté de regarder en arrière pour tenir compte des échecs passés. Au regard de l'évolution des indicateurs de nombres de pays, notamment les plus pauvres, l'aide n'est pas utilisée de manière efficiente ne permettant pas aux pays d'atteindre un niveau de développement souhaité.

### **L'accentuation la sélectivité de l'aide proposée par les IBW**

Dans un contexte de diminution de la part du budget des pays investi dans l'aide publique au développement (APD), les IBW cherchent à maximiser l'efficacité de leurs interventions dans les PED tout en diminuant les coûts. « *Les IBW proposent une plus grande sélectivité de l'aide, consistant à diriger celle-ci en priorité vers les pays qui gèrent correctement et de manière transparente l'APD. (...) Rien n'indique par ailleurs que les objectifs politiques et géostratégiques qui sous-tendent en grande partie l'allocation géographique des flux d'aide au développement, au mépris des principes de sélectivité, jouent un rôle moindre que par le passé* ». <sup>124</sup> Ces réorientations ne s'inscrivent pas uniquement dans un cadre idéologique, il s'agit de faire le meilleur usage des fonds investis dans la coopération internationale en apportant des arguments recevables par la communauté internationale pour expliquer ces réorientations. Un des principes de l'approche politique des IBW est donc d'affirmer qu'« *une aide au développement efficace dépend moins des montants distribués que de la réelle volonté des dirigeants politiques qui la reçoivent à l'utiliser à bon escient* » (Chavagneux, 2000, p111).

Pour des raisons d'efficacité ou de restriction budgétaire, on assiste à une redéfinition des outils utilisés par les politiques de coopération. On note un paradoxe entre ces changements organisationnels et les politiques de lutte contre la pauvreté. Selon G. Niébé, la lutte contre la pauvreté et les inégalités ne peut être une réussite que dans un contexte « *d'accroissement significatif de l'aide publique au développement* », afin notamment d'atteindre les OMD fixés pour 2015, pour lesquels on accuse un retard significatif. Pourtant, les politiques d'aide au développement sont aujourd'hui conditionnées par une restriction budgétaire.

---

<sup>124</sup> Cling J.-P., Razafindrakoto M. et Roubaud F. (2002), « Processus participatifs et lutte contre la pauvreté : vers de nouvelles relations entre les acteurs ? », *L'Economie politique*, n°16, 4<sup>ème</sup> trimestre.



Les objectifs de l'engagement vers l'aide budgétaire s'appuient sur l'accroissement de l'appropriation des politiques via l'alignement avec les stratégies nationales, le renforcement de la capacité des gouvernements dans la gestion des budgets nationaux ou encore la réduction des coûts de transactions. Dans cette optique, une plus grande responsabilisation des gouvernements ainsi que la mise en place ou le renforcement du dialogue entre l'Etat et les autres acteurs nationaux sont considérés comme nécessaires. La manière dont sont mises en valeur par les IBW les deux concepts de participation et de gouvernance, fondements du nouveau paradigme de l'aide au développement, s'inscrit dans une logique macro-économique suivie depuis soixante ans. Le contexte actuel post consensus de Washington n'a pas transformé cette orientation des institutions internationales. Dès lors, chaque concept utilisé par ces dernières dans le cadre de leurs politiques d'aide au développement doit être appréhendé dans cette perspective. La notion d'appropriation mise en avant dans l'ensemble des documents officiels relatifs à la réduction de la pauvreté « *ne constitue pas ici un véritable retour des populations dans le champ décisionnel politique. Les IBW s'inscrivent dans une interprétation particulière de la participation au sens où celle-ci permettrait de mieux expliquer aux populations pourquoi l'assainissement macro-économique est nécessaire* ». <sup>125</sup>

## 1.2 Bonne gouvernance et aide budgétaire

Outil méthodologique du discours de la Banque Mondiale depuis la fin des années 1980, la gouvernance « *servait à poser la question des lieux de contrôle et de pouvoir effectifs dans les pays dénués de structures étatiques fortes, en Afrique notamment* » (Smouts, 1998, p86). Pour l'organisation internationale, elle possède trois aspects : 1) La nature du régime politique ; 2) le processus d'exercice du pouvoir dans la gestion des ressources économiques et sociales du pays ; 3) la capacité d'un gouvernement à préparer, formuler et appliquer une politique économique. <sup>126</sup>

La gouvernance est définie par Smouts comme une notion ambiguë et floue « *utilisée par les institutions financières internationales pour justifier leur conditionnalités politiques dans les pays jugés inaptes à gérer convenablement les crédits accordés* ». <sup>127</sup> Cartier-Bresson approfondit l'analyse critique de ce concept en

<sup>125</sup> Boidin B. (2010), « La « bonne gouvernance » et les pays en développement : le cas des politiques de santé au Gabon », *Ethique Economique*, Avril, p4.

<sup>126</sup> Banque mondiale, 1992.

<sup>127</sup> Smouts M.-C. (1998), « Du bon usage de la gouvernance en relations internationales », *Revue internationale des sciences sociales*, n°155, p85-94, p85.

déclarant que « *la gouvernance répond à un changement de paradigme sur l'Etat qui permet de réintroduire son intervention sans risquer un retour vers un modèle interventionniste* »<sup>128</sup>, qui ne serait plus favorable au développement du marché.

### 1.2.1 Un manque de consensus sur les modalités de l'aide

La bonne gouvernance devient un concept incontournable du champ du développement, tant pour les « développeurs » qui l'intègrent dans leurs conditionnalités et leurs programmes de développement, que pour les « développés » qui doivent prouver leurs efforts en la matière, sur la base de critères fixés par les institutions internationales. Smouts déclare que « *pour les spécialistes de politique internationale, le concept de gouvernance est lié à ce que les organismes de financement en ont fait : un outil idéologique d'une politique de l'Etat minimum* » (Smouts, 1998, p187).

## **La centralisation des décisions au niveau du Ministère de l'Economie et des Finances au détriment des Ministères sectoriels**

Dans leur article traitant de l'efficacité de l'aide axée sur les défis de l'appropriation, I. Bergamaschi, A. Diabaté et E. Paul<sup>129</sup>, évoquent les problèmes posés par la mise en place de l'aide budgétaire globale dans les pays africains dépendants de l'aide. Cette réforme de la gestion budgétaire implique une réorganisation des administrations locales qui ne se fait pas sans une certaine réticence de la part de certains acteurs nationaux. En effet, cette réforme place le pouvoir de négociation entre les mains du ministère de l'Economie et des Finances, au détriment des Ministères sectoriels, par exemple le Ministère de l'Education ou encore celui de la Santé. Le problème évoqué ici se situe sur deux niveaux. Tout d'abord, cette centralisation du pouvoir de négociation voire de décision au niveau du Ministère de l'Economie et des Finances invite à une réflexion sur les compétences et connaissances de ses membres concernant les domaines spécialisés des politiques publiques. Un autre questionnement est donc soulevé, celui du risque de non adaptation des décisions prises avec les demandes locales. Par ailleurs, les membres

<sup>128</sup> Cartier-Bresson J. (2000), « La Banque mondiale, la corruption et la gouvernance », *Revue Tiers-Monde*, vol.41, n°161, p167.

<sup>129</sup> Bergamaschi I., Diabaté A. et Paul E. (2007), « L'Agenda de Paris pour l'efficacité de l'aide. Défis de l'« appropriation » et nouvelles modalités de l'aide au Mali », *Afrique contemporaine*, n°223-224, p219-249.

des Ministères sectoriels peinent à se réjouir de la mise en place de l'aide budgétaire globale dans la mesure où elle signifie pour eux la diminution de leurs relations directes avec les PTF, impliquant un renoncement à certains accords tacites sous la forme d'avantages dont ils peuvent bénéficier dans le cadre de la mise en place des programmes d'aide.

### **Des Etats réhabilités réfractaires au processus participatif**

Dans les pays bénéficiaires de l'aide, il est demandé à l'Etat d'endosser le rôle complexe de leader de la gestion publique en élaborant les politiques économiques de lutte contre la pauvreté, conjointement à la société civile, sous le contrôle des bailleurs de fonds. Ainsi, les stratégies de lutte contre la pauvreté impliquent un nouvel engagement de l'Etat sans que celui-ci en ait exprimé la volonté ou la nécessité dans le cadre de l'élaboration et la mise en œuvre de politiques nationales. Cette réhabilitation de l'Etat impulsée par la sphère internationale s'accompagne de l'implication de la société civile au sein des cadres de concertation.

La présence de la société civile à la table de concertation sur l'élaboration des politiques nationales ne signifie pas l'acceptation des dirigeants nationaux de ce processus participatif. *« Plus que le contenu même des politiques, c'est la faible volonté des dirigeants nationaux que les membres de la société civile mettent le plus souvent en cause pour expliquer l'échec des stratégies passées »* (Cling, Razafindrakoto et Roubaud, 2002). La décision concernant le contenu de la politique ainsi que les moyens choisis restent entre les mains de ceux qui détiennent le pouvoir.

Nous souhaitons mettre en évidence ici les contradictions concernant le rôle et la responsabilité des gouvernements des pays concernés. En effet, les conditions fixées par les principaux bailleurs de fonds multilatéraux constituent une entrave à la responsabilité des gouvernements. On note ainsi un paradoxe entre la responsabilisation des Etats à travers la rédaction du CSLP et la forte dépendance de ces pays vis à vis de l'aide internationale, impliquant une réflexion sur le nécessaire renforcement des systèmes nationaux (Bergamaschi, Diabaté, Paul, 2007, p222).

### 1.2.2 Renforcement des systèmes nationaux

L'importance accordée par les IBW aux principes de la gouvernance semble mettre en exergue leur volonté de participer au renforcement des systèmes nationaux. *« La question de la gouvernance et notamment de la bonne gouvernance fait référence à la capacité des gouvernements à gérer et administrer leur pays, à leur « gouvernabilité ». Elle soulève le débat de la crédibilité, pertinence, légitimité des IBW à déterminer la « gouvernabilité » des pays soumis à leurs conditionnalités. Difficultés d'un point de vue théorique actuellement à faire de la gouvernance « un outil spécifique pour des problématiques nouvelles » (Smouts, 1998, p86). Sans pour autant avoir été reconnus comme légitimes pour transférer les capacités et compétences nécessaires à la mise en œuvre d'un système de gouvernance ou pour évaluer ce processus, les IBW engagent les pays bénéficiaires dans une démarche d'autonomisation des Etats.*

### **Renforcement des capacités et autonomisation des Etats**

L'aspect pertinent du renforcement des capacités des Etats ou des institutions nationales dans les PED s'inscrit dans une logique à long terme de responsabilisation et d'autonomisation des Etats. Or les donateurs peinent à sortir de leur logique libérale court-termiste de volonté d'obtention de résultats rapides. Ainsi, le renforcement des capacités prôné par les IBW *« conduit à un renforcement des capacités de gestion de l'aide, mais pas des capacités à mettre en œuvre des politiques publiques propres : les compétences technocratiques de gestion sont survalorisées aux dépens des compétences réelles en politiques de développement »* (Bergamaschi, Diabaté, Paul, 2007, p245). Dès lors, le contexte se présente comme peu propice à l'autonomisation des systèmes nationaux et à l'appropriation des politiques publiques avec une assistance technique qui apparaît davantage sous l'angle du contrôle et de la surveillance.

### 1.2.3 Le transfert d'un modèle de décentralisation

L'implication et la participation des collectivités locales dans la gestion des affaires publiques déterminent également les conditions d'existence et de réussite du processus participatif. Afin que leur participation soit effective et efficiente, elles

doivent être en possession des informations nécessaires à leur engagement dans les prises de décisions. Les organisations ainsi que les autorités locales peuvent être en mesure de jouer ce rôle de médiation et de créer un lien entre les politiques publiques de lutte contre la pauvreté et les populations locales. « *Les pouvoirs publics locaux et les ONG sont ici les médiateurs obligés (des pauvres), et le « point de vue » des pauvres risque d'être quelque peu transformé. Croire que la décentralisation permet automatiquement d'éliminer corruption et clientélisme et est toujours favorable aux pauvres est pour le moins naïf* ». <sup>130</sup> Cependant, certains auteurs, tels que Bruno Lautier, estiment que la mise en place d'un tel mécanisme de circulation de l'information demande des ressources qui ne sont pas mises à disposition et qui ne permettent pas aux collectivités locales de jouer le rôle qui leur a été assigné, brisant un maillon de la chaîne.

### **La responsabilisation démocratique comme facteur préalable nécessaire à la mise en place d'un processus participatif**

Nous pouvons interroger le niveau de réalisme des politiques des IBW lorsque ces dernières envisagent que la participation de la société civile puisse favoriser la démocratie dans des pays réputés pour leur faiblesse dans ce domaine. La démocratie se présente davantage comme une condition sine qua none de l'implication de la société civile dans les affaires publiques. Dans le contexte actuel, les dirigeants nationaux ne sont pas prêts à partager leur pouvoir et continuent à prendre les décisions concernant le pays, notamment en matière de politiques économiques.

Cling, Razafindrakoto et Roubaud soulèvent la question de l'incapacité des deux principaux acteurs nationaux impliqués dans le processus participatif, l'Etat et la société civile, à relever le défi lancé par les IBW. La société civile n'est pas spécialisée dans l'élaboration de politiques liées à la lutte contre la pauvreté, l'Etat quant à lui n'a pas nécessairement l'envie et/ou la capacité d'entrer dans un processus de communication et de diffusion de l'information, ni de partage du pouvoir. Dans ce contexte, chacun est en mesure de s'interroger sur le bien fondé et l'impact potentiel de la mise en place de ce processus. En anticipant la compréhension et l'appropriation des processus de gouvernance et de participation, les IBW se trouvent face à l'échec de l'application de ces derniers qui ne répondent pas aux objectifs qu'elles ont mis en avant dans le cadre de leur engagement pour la

---

<sup>130</sup> Lautier B. (2002), « Pourquoi faut-il aider les pauvres ? Une étude critique du discours de la Banque mondiale sur la pauvreté », *Revue Tiers Monde*, t.XLIII, n°169, janvier-mars, p159.

lutte contre la pauvreté et les inégalités. Selon les auteurs, « *l'objectif d'appropriation risque donc de buter sur ce manque de capacité, avec pour conséquence un retour à des pratiques de prise en charge extérieure de l'élaboration des politiques que l'on annonçait pourtant révolues* » (Cling, Razafindrakoto et Roubaud, 2002). Dès lors, cet échec des pays engagés dans la lutte contre la pauvreté est saisi par les IBW et autres bailleurs comme une occasion de renforcer leur interventionnisme dans ces pays, ce qui entre en contradiction avec leur désir proclamé de renforcer l'autonomie des pays via les nouvelles initiatives consacrées à la lutte contre la pauvreté.

### 1.3 Processus participatif et responsabilité démocratique

Le processus participatif rencontre des obstacles dans son application. Son imposition ainsi que la rapidité de son avènement ne révèlent pas une prise en compte des fondements nécessaires à sa mise en œuvre.

#### 1.3.1 Un processus participatif imposé sous forme de conditionnalité

Plus que proposé ou négocié, le processus participatif est imposé aux pays soumis aux stratégies internationales de lutte contre la pauvreté. Se présentant ainsi comme une nouvelle conditionnalité de l'aide, la participation de la société civile s'inscrit de manière formelle dans les cadres de concertation, favorisant l'introduction de biais et de contraintes à l'appropriation de ces nouveaux outils par les acteurs locaux.

### **La difficile appropriation des DSRP dans ce contexte d'interventionnisme des IBW**

« *D'une manière générale, les conditionnalités ne disparaissent pas dans le cadre des DSRP : elles sont seulement « internalisées ». Dans la mesure où les DSRP doivent être approuvés par les conseils de la Banque mondiale et du FMI, cette appropriation est toutefois nécessairement limitée* ». <sup>131</sup> Cling, Razafindrakoto et Roubaud démontrent que les conditionnalités persistent, elles se sont seulement déplacées d'un niveau macro-économique à un niveau structurel.

Selon Florence Lucca et Marc Raffinot, cet objectif d'appropriation des politiques par les pays, qu'ils nomment « *maîtrise des politiques* », est contradictoire. Il

---

<sup>131</sup> Cling J.-P., Razafindrakoto M. et Roubaud F. (2002), « Processus participatifs et lutte contre la pauvreté : vers de nouvelles relations entre les acteurs ? », *L'Economie politique*, n°16, 4<sup>ème</sup> trimestre.

s'interroge sur la capacité ou la possibilité des pays de s'approprier ces dites politiques dans un contexte où, en tant que financeurs, les PTF détiennent le pouvoir de décision finale.<sup>132</sup> Par ailleurs, selon eux, la coordination des bailleurs de fonds attendue au niveau de ces cadres de concertation a pour conséquence de renforcer la puissance de ces derniers et, par conséquent, de réduire les capacités d'action des gouvernements. Dans ces conditions, on peut s'interroger sur l'ingérence des IBW dans le cadre de ces initiatives de lutte contre la pauvreté. Cette ingérence est en contradiction avec le discours des IBW qui favorise la souveraineté des pays. Contraints et exempts de force de négociation face aux IFI, les pays sont privés d'une large part de leur liberté et dans ce contexte, aucun processus participatif ne peut voir le jour et perdurer.

Si l'appropriation des politiques d'aide au développement peut être conditionnée par la participation des populations à leur élaboration et à leur application, certains effets pervers peuvent apparaître dans le cadre de l'imposition de cette participation de la société civile.

### **Le caractère formel et imposé de la participation de la société civile et la question de sa représentativité et de son instrumentalisation**

La Banque mondiale fixe de nouvelles conditions au nombre de trois permettant aux membres de la société civile de participer au débat relatif à l'élaboration des futures politiques nationales : la légitimité, la représentativité et la capacité. Pour autant, la BM reste floue sur sa définition de la société civile qu'elle tend à définir à travers les ONG, dont la représentativité et la légitimité peuvent être contestés. Demandons à présent si cet acteur préexistait à la demande des bailleurs de fonds mais également quel type d'acteurs sociaux va recevoir la reconnaissance des bailleurs de fonds mais également de l'Etat.

Le processus participatif ne peut être imposé et doit provenir d'un engagement des pays eux-mêmes. Dans ce contexte, les conditions de succès des nouveaux produits des politiques de lutte contre la pauvreté élaborées par les IBW ne semblent pas être réunies. « *Les ONG de notables risquent de devenir le nouveau vecteur du clientélisme dans un cadre de baisse des ressources du modèle mercantiliste et, par ailleurs, les ONG militantes réduiront par leur succès la légitimité de l'Etat* » (De

---

<sup>132</sup> De Lucca F. et Raffinot M. (2007), « Aide budgétaire : le cas du Burkina Faso », *Afrique contemporaine*, n°223-224, p193-217, p206.

Lucca, Raffinot, 2007, p206). Le recours à la SC sans contrôle peut mener à l'émergence et à l'installation d'une société civile récupérée par des acteurs dirigeants, ne reflétant pas l'opinion publique et ne constituant donc pas un réel contre pouvoir, ou du moins une réelle alternative aux orientations prises par les dirigeants politiques. L'imposition d'un processus participatif avec pour objectif originel la mise en place d'un dialogue visant un consensus tend, au contraire, à détériorer les conditions d'existence d'une certaine cohésion sociale. Cartier-Bresson pointe ici du doigt « *la sensation d'un discours inadapté à la démocratisation des PED* » (Cartier-Bresson, 2000, p189).

### 1.3.2 Un processus participatif précipité dans des pays reconnus pour leurs lacunes démocratiques

Au caractère imposé du processus participatif s'ajoute une faible adéquation de ce dernier aux contextes locaux démocratiques et d'organisation de la société civile. La mise en lumière de l'acteur société civile implique la mise en place d'un processus de sélection et de valorisation de certains principes tels que la compréhension et la valorisation du bien commun et de l'intérêt collectif.

## **Les faiblesses organisationnelles de la société civile**

Dans nombre de PED, la notion de « société civile », de même que celle de « bien commun » ne peuvent être considérées comme intégrées. L'appel d'offre des IBW donne naissance à un nouvel acteur qui a besoin de se structurer et de trouver sa place au sein du débat national, ce que tous ne perçoivent pas nécessairement de manière positive. « *Dans la plupart des pays, le processus doit donc surtout être considéré comme un moteur de renforcement de la société civile, sachant que ce processus n'est pas instantané et ne peut que s'inscrire dans le long terme, compte tenu des traditions nationales et des insuffisances démocratiques* » (Cling, Razafindrakoto et Roubaud, 2002). Ainsi, la conditionnalité des IBW de mettre en place un processus participatif peut constituer une opportunité pour la société civile de s'organiser et de devenir un acteur à part entière sur la scène politique du pays.

Concernant la situation actuelle de la société civile en Afrique subsaharienne, Béatrice Hibou déclare qu'« *il n'existe pas de « société civile » digne de ce nom et dans ces conditions, ces financements extérieurs sont accaparés et utilisés à des fins*



*économiques et politiques ; les élites ou certaines factions politiques privatisent, à leur profit, ces projets de développement* ». Selon elle, le recours des institutions internationales aux théories de la société civile est un leurre puisqu'elles ont conscience de leur inexistence et n'ont pas pour autant mis à disposition les conditions nécessaires à leur émerger. Dès lors, non seulement, les théories de la société civile ne fonctionnent pas, mais elles favorisent les classes dirigeantes privilégiées qui mènent des projets servant leurs propres intérêts économiques et politiques dans une illégalité connue et acceptée des donneurs.

Au regard des difficultés rencontrées par la mise en place des stratégies internationales de lutte contre la pauvreté, nous nous interrogeons sur les intérêts et la motivation des acteurs à s'engager dans cette lutte, ou du moins à atteindre les objectifs que cette lutte s'est fixée. Un scepticisme se propage dans la communauté des chercheurs, renforcé par un certain type de discours de la BM elle-même : « *La réduction de la pauvreté est rarement un thème central ou motivant pour les stratégies d'investissement ou d'assistance des pays, quoique l'attention portée à ce sujet se soit récemment améliorée* » (World Bank, 1996, p15).

## **2. Bilan des engagements de la réforme de l'aide et mise en lumière du discours contradictoire de la lutte contre la pauvreté**

En 1995, le rapport de la Commission de Global Governance voit le jour, sur une initiative de Willy Brandt, dans un contexte de fin de guerre froide et d'anticipation du nouvel ordre mondial. Cette commission a peu d'impact sur la scène des relations internationales, « *accueillie avec la plus grande réserve par la haute administration des Nations-Unies (qui redoutait à la fois la concurrence intellectuelle et une remise en cause de l'ONU dans un contexte difficile), cette commission est passée pratiquement inaperçue* ». <sup>133</sup> Cet exemple est une illustration de la force des instances supérieures des Nations Unies et du poids de leurs décisions sur les orientations internationales en matière d'organisation des conditions d'existence du monde. Le champ du développement doit s'adapter à un contexte de mondialisation, d'ouverture des frontières, des marchés, qui font que politiques nationales et politiques internationales sont intrinsèquement liées sans pour autant faire disparaître leurs intérêts contradictoires dans certaines situations.

---

<sup>133</sup> Smouts M.-C. (1998), « Du bon usage de la gouvernance en relations internationales », *Revue internationale des sciences sociales*, n°155, p85-94, p88.

## 2.1 Les failles du dialogue et du partenariat entre développeurs et développés

Dans le cadre des politiques de lutte contre la pauvreté, les bailleurs de fonds ont pris des engagements auprès des PED élevés au rang de partenaires. Le bilan de ces engagements met en évidence des lacunes constituant des obstacles à la mise en œuvre de la réforme annoncée.

### 2.1.1 L'échec de l'harmonisation et de l'alignement de l'aide, piliers de la réforme sur l'efficacité de l'aide

Bergamaschi, Diabaté et Paul remettent en cause les principes de base des documents internationaux relevant de la réforme de l'aide, notamment concernant l'harmonisation et l'alignement de l'aide. Dans le cadre de la Déclaration de Paris, les donateurs s'engagent à « *mettre en place, lorsque c'est possible, dans les pays partenaires, des dispositifs communs pour la planification, le financement (montages financiers conjoints, par exemple), les versements, le suivi, l'évaluation et la notification aux pouvoirs publics de leurs activités et apports d'aide (...) et œuvrer ensemble à réduire le nombre de missions sur le terrain et d'études de diagnostic, susceptibles de faire double emploi et encourager la formation conjointe afin de partager les enseignements de l'expérience et de créer une communauté de pratiques* ». <sup>134</sup> Selon l'expérience des auteurs au Mali, ces derniers parlent « *d'une fragmentation de l'aide* » dans la mesure où ces prérogatives ne sont pas respectées par les développeurs qui continuent à multiplier les procédures et à vouloir mettre en place les pratiques d'élaboration, d'exécution, de suivi et d'évaluation des programmes qui leur sont propres.

### **Fragmentation de l'aide et redondance des interventions**

Au regard d'observations réalisées au Burkina Faso dans le cadre de programmes, dans les secteurs de l'eau, de l'assainissement ou encore de la nutrition, ce dialogue et ce partenariat n'ont pas été mis en place ou ne sont pas valorisés par les bailleurs de fonds (BF). Les projets observés contiennent une ligne budgétaire consacrée à la réalisation d'un état des lieux de la situation des sites choisis pour l'implantation du programme sur la base des objectifs visés. Des sommes importantes

---

<sup>134</sup> OCDE, « Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement et programme d'action d'Accra, 2005/2008 », p9.

sont consacrées à cette première phase sans concertation ou coordination préalable avec d'autres acteurs du secteur pour s'assurer que ce travail n'a pas déjà été réalisé et d'éviter le phénomène de redondance de l'aide. Dans une logique de décaissement, de compétitivité et de concurrence du champ du développement, les organisations d'implémentation des programmes tendent à faire de la rétention d'information ou à ne pas avoir confiance dans les informations que peuvent leur transmettre d'autres organisations. A ce niveau, les bailleurs de fonds, parfois un même BF, peuvent ordonner et financer deux études similaires à deux organisations différentes, ne jouant pas leur rôle de coordination ou de constitution d'un fonds de données à partager entre l'ensemble des acteurs travaillant dans un même domaine.

Les organisations d'implantation, quant à elles, peuvent être dans la logique de cumuler les projets pour assurer leur fonctionnement, au détriment de l'harmonisation de leurs activités et de la recherche de l'impact. Le chronogramme est suivi de manière très précise, sans réelle flexibilité ou adaptation face aux situations rencontrées lors de la mise en œuvre du programme. Ainsi, ces organismes locaux se trouvent dans la même situation que les gouvernements de ces pays à forte dépendance de l'aide. Pour assurer la pérennité de leur fonctionnement, ils se trouvent, pour la plupart, en situation de renoncement de leur autonomie. Peu de structures développent des stratégies novatrices permettant de constituer un frein à ce type de fonctionnement du champ, qui n'a, jusqu'ici, jamais montré ses preuves.

Pour conclure, les observations réalisées dans le cadre de la participation à des projets de développement dans le cadre de mon expérience au Burkina Faso rejoignent les déclarations faites par les trois auteurs, sur la base de leur expérience au Mali. Le nouveau paradigme de l'aide au développement n'engendre pas l'appropriation des politiques publiques et une prise en charge par l'Etat, souhait exprimé par les participants lors de la Déclaration de Paris, vœu renouvelé trois ans plus tard dans le cadre de l'Agenda d'Accra. Enfin, originellement, en déplaçant les zones de décisions, en donnant à l'Etat les moyens d'assumer ses responsabilités, en autonomisant les acteurs nationaux, l'espoir est placé en ces nouvelles modalités de l'aide de modifier les rapports de force entre acteurs publics nationaux et bailleurs de fonds dans les pays fortement dépendants de l'aide pour les rendre plus égalitaires. Que ce soit au Mali ou au Burkina Faso, dix ans après leur mise en œuvre, les politiques internationales de lutte contre la pauvreté ne permettent pas de rééquilibrer la répartition du pouvoir entre les parties prenantes. Les donneurs, et

donc les développeurs, restent les maîtres du jeu, malgré la présence de nouveaux acteurs dans le champ du développement.

Précisons que « Le quatrième forum à Haut niveau sur l'efficacité de l'aide » organisé à Busan du 29 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2011 présente la dernière enquête réalisée en lien avec la mise en œuvre de la Déclaration de Paris. Il met l'accent sur la consultation des partenaires à différents niveaux tels que les ateliers régionaux, la consultation en ligne, les plateformes régionales, les consultations en cours avec la société civile sans pour autant mettre en parallèle de manière précise les résultats avec les objectifs à atteindre.<sup>135</sup>

### 2.1.2 L'absence d'une vision globale du développement au niveau national

Si les intérêts des acteurs peuvent varier en fonction du statut de ces derniers, le champ du développement, pour son efficience et sa pérennité a besoin, comme le précise la Déclaration de Paris, de consensus à différents niveaux et d'un minimum de vision commune du développement d'un pays et des moyens à mettre en œuvre pour y parvenir. L'importance d'inciter développeurs et développés à regarder dans la même direction n'a pas été valorisée et s'observe aujourd'hui dans le manque de coordination et de cohérence des projets menés dans un pays comme le Burkina Faso. Par ailleurs, la conviction que les observations faites par les acteurs de terrain ne sont pas prises en compte n'incite pas les travailleurs locaux à conserver leurs convictions et motivations relatives à l'impact de leur contribution au développement ou encore à dénoncer les dysfonctionnements et les maux de ce champ. Comme le précise Smouts (1998, p91), la réussite de la réforme de l'aide nécessite un « *référentiel commun* », des bases permettant à l'ensemble des acteurs d'avoir une vision claire partagée des principes du processus dans un contexte de compréhension mutuelle du cadre de référence et des contraintes de chacun des acteurs.

### 2.2. Nouvelle forme d'ingérence et atteinte à la souveraineté budgétaire

La réforme de l'efficacité de l'aide tient compte de la nécessité de renforcer la capacité des pays à se gérer de manière autonome. « *La réussite du développement dépend dans une large mesure de la capacité de l'administration du pays à mettre en œuvre les politiques qu'elle a définies et à gérer les fonds publics en s'appuyant*

---

<sup>135</sup> OECD (2011), Enquête 2011 de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris. 4<sup>ème</sup> Forum à Haut niveau sur l'efficacité de l'aide, Corée, Busan, 29 novembre-1<sup>er</sup> décembre 2011.

*sur ses propres systèmes et institutions. Dans la Déclaration de Paris, les pays en développement ont pris l'engagement de renforcer leurs systèmes et les donateurs ont accepté d'utiliser ces systèmes dans toute la mesure du possible* » (Agenda d'Accra, 2008). Néanmoins, l'analyse de la mise en œuvre de ce processus révèle incohérences et dysfonctionnements.

### 2.2.1 Institutionnalisation d'un droit de regard des développeurs sur l'ensemble du budget national des développés

Jean Cartier-Bresson met en évidence les contraintes liées aux réformes institutionnelles réalisées dans le cadre des stratégies anticorruption. La faible reconnaissance des gouvernants, leur manque de crédibilité, ou encore leur manque d'engagement sont autant de réalités qui complexifient la mise en place de la bonne gouvernance dans ces pays en manque de fondations institutionnelles. Par ailleurs, l'auteur pointe du doigt l'incapacité de la BM à sanctionner les acteurs ne respectant pas les règles érigées dans le cadre des stratégies anticorruption. Fixées comme conditionnalités pour le maintien des prêts, la lutte contre la corruption et la bonne gouvernance, projets irréalistes dans certains contextes nationaux où les sanctions ne semblent pas être à la hauteur du discours officiel des institutions internationales. Selon lui, « *la Banque s'avère incapable de faire pression sur les gouvernements par des clauses de conditionnalités ou de contrôler effectivement l'application des réformes en s'émancipant des contraintes locales et diplomatiques* » (Cartier-Bresson, 2000, p181). Par ailleurs, sur la base de l'expérience du secteur de la santé au Gabon, Bruno Boidin démontre que les pays dits partenaires tendent à contourner les injonctions des institutions internationales et à conserver leur modèle de gestion, malgré les engagements pris sur un plan officiel international. L'auteur avance la « *faiblesse des préconisations sur le plan pratique* » et donc « *la stérilité des injonctions internationales voire contradictoires avec les initiatives locales* » comme facteur explicatif du contournement de ces dernières par les acteurs nationaux. Par ailleurs, l'auteur critique la capacité des IBW à valoriser dans leur discours des concepts, tels que la bonne gouvernance, « *plaquée sur un système de valeurs et de normes politico-sociales à bien des égards différentes de celles prônées par les IBW* » (Boidin, 2010, p17-18).<sup>136</sup>

---

<sup>136</sup> Nous reviendrons plus en détails sur le discours de la Banque mondiale et en particulier sur l'écart qui peut exister entre ce discours et sa mise en pratique, notamment à travers l'analyse critique que fait Béatrice Hibou de cette institution internationale.

## Critique des réformes anticorruption

Selon Cartier-Bresson, les stratégies anticorruption de la BM visant la mise en place de la bonne gouvernance au sein des pays bénéficiaires s'inscrivent dans le prolongement des politiques antérieures centrées autour de deux concepts clés : « *libéralisation et gouvernance* » (Cartier-Bresson, 2000, p182).

De manière officielle, la BM produit un discours et des politiques visant la lutte contre la pauvreté et la réduction des inégalités. Dans les faits, les conditions requises pour la mise en œuvre de ce discours sous forme d'actions concrètes ne sont pas rassemblées. Des concepts sont élaborés, des cadres de travail et d'intervention standardisés sont déterminés sans réflexion préalable sur les conditions nécessaires au succès de leur application. « *La gouvernance ne peut fonctionner qu'à la condition que la société civile soit déjà organisée entre groupes aux intérêts divergents mais de puissance semblable, comme dans le modèle pluraliste. (...) Toute la stratégie repose alors sur la nature bienveillante des acteurs sociaux ou sur l'efficacité des pressions issues de la conditionnalité* » (Cartier-Bresson, 2000, p189). La BM parie sur le succès de ses interventions sur la base de facteurs non préexistants à l'élaboration et à la mise en place de ses politiques. « *La stratégie est alors inadaptée aux pays sans tradition démocratique et administrative, car l'hétérarchie et les ONG demeureront des relais occultes du clientélisme* ». (Cartier-Bresson, 2000, p190) Par ailleurs Cling, Razafindrakoto et Roubaud ajoutent que « *si une grande partie de l'aide publique est purement et simplement détournée par l'Etat prédateur, ou si elle est gérée dans le cadre d'un système clientéliste – deux cas de figures habituels –, alors l'accroissement de l'aide budgétaire aura in fine un impact négatif sur l'efficacité globale de l'aide* ». (Cling, Razafindrakoto et Roubaud, 2002) Enfin, pour l'ensemble des acteurs impliqués dans ce processus participatif, il s'agit d'une première expérience pour laquelle les IBW n'ont pas prévu de formation, dans un contexte de faible capacité des dirigeants nationaux et de la société civile.

## Le déplacement de l'ingérence vers une atteinte à la souveraineté budgétaire

Sous des arguments de renforcement de l'efficacité de l'aide internationale, l'autorisation désormais accordée aux IBW d'accéder à la sphère politique ainsi que l'arrivée de nouveaux outils comme la « bonne gouvernance », donnent davantage de

pouvoir à ces organisations, qui ne définissent plus seulement ce que doit être l'économie d'un pays mais qui déterminent aussi le rôle que l'Etat doit jouer dans ces pays ou encore l'orientations que ses actions doivent prendre. « *La Banque mondiale cherche dans cette évolution un moyen de se dégager de l'influence du FMI pour devenir une institution préoccupée par les aspects culturels, sociaux et politiques du développement* ». <sup>137</sup> Cette évolution semble s'accompagner d'une volonté de mettre fin à un principe originel de la BM d'application et de juxtaposition de modèles uniques et standardisés dans des pays socialement, culturellement et politiquement différents. On peut à nouveau s'interroger ici sur les raisons de ce désir de se différencier du FMI, BM et FMI constituant deux institutions tendant à être associées.

Si cet aspect de la réforme de la gestion budgétaire est peu explicité dans les documents officiels liés à l'efficacité de l'aide, il n'en reste pas moins que la mise en place de l'aide budgétaire globale, via les Ministères des Economies et des Finances des pays, constitue un moyen pour les institutions internationales de contrôler l'ensemble des budgets nationaux des pays dépendants de l'aide. « *Le passage à l'aide budgétaire globale signifie l'ouverture totale du processus d'élaboration du budget et de l'exécution de la dépense au regard des agences d'aide* ». <sup>138</sup> Autrefois, à l'époque de la prépondérance de l'aide projet comme mode de transmission de l'aide, les agences de développement avaient un droit de regard sur la part des projets qu'elles avaient participé à financer. L'aide budgétaire globale implique un changement important dans l'institution d'une nouvelle forme d'ingérence des développeurs dans la gestion des affaires publiques des développés. Ces derniers voient leur pouvoir augmenter concernant la définition des priorités et des orientations à prendre dans les différents secteurs. Ainsi un consensus peut s'opérer sur la priorité à accorder à un secteur mais pas nécessairement sur les orientations à suivre dans ce même secteur. Dans ce contexte, le dialogue et le partenariat largement mis en valeur au sein de la Déclaration de Paris et de l'Agenda d'Accra perdent de leur pertinence si les bailleurs de fonds ne s'alignent pas sur les politiques nationales ou les orientent en fonction de leurs intérêts. Les auteurs appuient leur argumentation sur l'exemple du secteur de l'éducation au Mali. Si « donneurs » et

<sup>137</sup> Hibou B. (1998), « Les œillères de la Banque mondiale et du FMI. Banque mondiale : les méfaits du catéchisme économique. L'exemple de l'Afrique subsaharienne », *Esprit*, n°8-9, Août-Septembre, p111.

<sup>138</sup> Bergamaschi I., Diabaté A. et Paul A. (2007), « L'Agenda de Paris pour l'efficacité de l'aide. Défis de l'« appropriation » et nouvelles modalités de l'aide au Mali », *Afrique contemporaine*, n°2234-224, p219-249, p235.

« pays partenaires » s'accordent pour faire du secteur de l'éducation un secteur prioritaire, un consensus sur les catégories d'intervention est plus délicat.<sup>139</sup>

En outre, De Lucca et Raffinot évoquent le morcellement du processus budgétaire induit par les injonctions des IBW, de dépenser les ressources issues de la réduction de la dette dans des secteurs spécifiques (De Lucca et Raffinot, 2007, p194). Par ailleurs, « *la pression au décaissement du côté des partenaires peut interférer avec l'élaboration d'un diagnostic de qualité et une évaluation sereine des résultats des politiques mises en œuvre.* » Les évaluations en termes d'activités sont valorisées au détriment des évaluations en termes d'impacts et de changements de comportements au niveau des administrations nationales. Ainsi, « *l'aide budgétaire est sans doute le domaine dans lequel les engagements politiques pris dans les réunions internationales ont suscité le plus d'incompréhension, voire d'appréhensions de la part des praticiens et acteurs de la vie économique, tant dans les institutions d'aide que dans les pays récipiendaires* ».

### 2.2.2 Des conditions peu propices à la responsabilisation des Etats

Contrairement aux objectifs annoncés, l'aide budgétaire globale n'a pas permis la responsabilisation des Etats ou le renforcement de son rôle dans la gestion des affaires publiques. En s'immisçant dans les différentes phases du processus d'élaboration et d'exécution des politiques publiques, les développeurs s'invitent à tous les niveaux de la sphère politique et touchent ainsi à la souveraineté des Etats, notamment les Etats africains fortement dépendants de l'aide. De manière globale, les Etats des PED se caractérisent par la faiblesse de leur leadership, ce qui freine leur capacité à s'approprier les politiques publiques et permettant, dès lors, aux développeurs de conserver une certaine latitude dans leurs interventions au niveau de ces pays.<sup>140</sup> « *La dépendance à l'aide est, plus qu'une affaire de chiffres, le vecteur d'un processus de déresponsabilisation des gouvernements. (...) Au Mali, l'aide n'est pas uniquement un outil d'accompagnement des initiatives locales : l'aide et les bailleurs se sont placés en substitution à toute réflexion politique du développement national* » (Bergamaschi, Diabaté, Paul, 2007, p240).

<sup>139</sup> Dans le contexte du Mali, similaire à celui du Burkina Faso, les bailleurs de fonds valorisent l'éducation de base, contrairement au gouvernement malien qui souhaite développer l'enseignement supérieur. Au Mali, les bailleurs de fonds ont également tendance à valoriser la mise en place de grands projets d'investissements publics, permettant une visibilité de l'argent investi dans l'aide au développement, alors que l'Etat lui souhaite accorder la priorité aux dépenses de fonctionnement.

<sup>140</sup> Bayart J.-F., Ellis, Hibou B. (1997), *La criminalisation de l'Etat en Afrique*, CERI, Complexe, Paris, p137.



Selon Marc Raffinot, « *la promotion de l'appropriation peut-être vue comme une volonté de mettre en œuvre le « Consensus de Washington » de façon plus efficace, voire de faire porter la responsabilité des échecs éventuels sur les gouvernements, en disculpant à l'avance les IBW qui n'auraient fait que financer des politiques choisies par les gouvernements eux-mêmes* »<sup>141</sup>. Ainsi, loin de donner aux gouvernements les ressources leur permettant d'avoir la maîtrise de leurs politiques publiques, l'application du principe d'appropriation a pour objectif de perpétuer la doctrine libérale de la BM tout en se préservant des critiques liées à l'incohérence et à l'inadéquation des politiques élaborées. Raffinot met ici en exergue les conditions d'instrumentalisation d'un principe, considéré par l'auteur comme « *la clé de voute de la nouvelle architecture de l'aide* » (Raffinot, 2009, p4). De manière théorique, elle place le gouvernement au rang de leader des politiques de développement, or, si preuve a été faite qu'un modèle de développement standardisé imposé est inopérant, l'hypothèse de l'efficacité de politiques autonomes n'a pas été vérifiée.

Cette appropriation incitée voire conduite par les bailleurs, appelée « *donor-driven ownership* » limite l'opportunité de modifier les comportements et les mentalités du côté des développeurs et des développés. Les donateurs n'ont pas confiance en la capacité des pays partenaires à élaborer et exécuter des politiques publiques de développement par eux-mêmes. Les pays partenaires, quant à eux, souvent conscients de ce processus, ne s'inscrivent pas dans une dynamique de réflexion sur un projet de société. La capacité des pays à s'inspirer voire à copier les modèles de CSLP proposés sur le site internet des Nations Unies en est la preuve. Les pays partenaires ne sont pas dans une logique d'améliorer leur capacité à gérer des politiques de développement mais plus à respecter les critères fixés par les donateurs. Les spécificités des pays ne sont pas nécessairement prises en compte, les projets de société se ressemblent et finalement les initiatives nationales sont peu valorisées ou accompagnées. « *La Déclaration de paris apparaît somme toute technocratique, dans la mesure où elle consiste essentiellement à mettre en œuvre des « bonnes pratiques » au lieu de lancer un véritable dialogue sur les objectifs et l'efficacité de l'aide comme contribution au processus de développement* ».

---

<sup>141</sup> Raffinot M. (2009), *Ownership : l'appropriation des politiques de développement, de la théorie à la mise en pratique*, document de travail DIAL, Mars, p6.

## **Interprétation de la bonne gouvernance et volonté internationale de minimiser le rôle de l'Etat**

Sur la base de ses principes, la bonne gouvernance doit permettre de modifier la distribution des rôles entre développeurs et développés sur la scène des relations internationales, l'instauration d'une nouvelle dynamique dans les rapports de force et une réduction des inégalités. Néanmoins, la BM valorise, à travers la bonne gouvernance, un concept peu en accord avec sa logique. Les réflexions autour de l'efficacité de l'aide et la réforme qui en a découlée, n'ont pas modifié la rationalité de celle-ci. Si les engagements pris ne s'accompagnent pas d'un changement de mentalité, d'un changement de perception de l'ensemble du champ du développement et des relations entre ses éléments, l'impact de cette réforme reste limité et ne permet pas le développement et le changement social espérés. « *Une volonté d'application de ces concepts sur la base de leurs priorités définissantes et objectives, nécessiteraient une réforme efficiente et réelle des institutions internationales, du regard qu'elles posent sur le monde en général et sur les pays en développement en particulier, des rapports de force qu'elles entretiennent avec les pays, de leur manière d'imposer leur vision du monde, d'en fixer les normes et d'en définir les règles : celui du libre échange et d'une conception occidentale des droits de l'Homme* » (Smouts, 1998, p88). Les modes d'application des politiques liées à la réforme de l'aide ne semblent pas aller dans le sens d'une volonté des institutions internationales de se réformer, de modifier sa philosophie et son mode de fonctionnement.

L'idéologie du désengagement de l'Etat-Providence est présente depuis la diffusion du modèle libéral dans les années 1980. Dans un contexte de cadre juridique minimal pour le secteur privé, l'apparition du nouvel outil « bonne gouvernance » peut être analysée comme un moyen pour la Banque mondiale d'intervenir dans la détermination des politiques publiques des pays endettés.

Dans ces circonstances, l'arrivée sur la scène internationale du principe de « bonne gouvernance » n'est pas révélateur d'un changement idéologique dans la doctrine de l'aide au développement, mais plus d'une continuité dans la promotion d'une politique libérale. A ce sujet, Béatrice Hibou déclare que « *les réformes et les conditionnalités politiques en termes de good governance font partie d'un même projet de dépolitisation, un projet visant à circonscrire le politique, à autonomiser*

*l'économique par rapport au politique* » (Hibou, 1998, p123). Ainsi le basculement des IFI vers le politique constitue un moyen de contraindre le politique à sa plus faible substance afin de pouvoir intervenir de manière librement sur l'économique.

### 2.3 Des obstacles à l'appropriation nationale des politiques de développement

L'accaparement des cadres de concertation standardisés ou encore leur instrumentalisation par une élite nationale constituent deux des principales entraves à l'appropriation des stratégies de lutte contre la pauvreté par la partie nationale.

#### 2.3.1 L'instrumentalisation des théories de la société civile

L'instrumentalisation des théories de la société civile par les IBW pour dépolitiser les perceptions ou encore par les acteurs nationaux pour capter les ressources de l'aide détournent les objectifs annoncés de ce processus participatif.

#### **L'instrumentalisation de la société civile par les IBW pour dépolitiser les perceptions**

Selon Béatrice Hibou, « *les théories de la société civile* » comptent parmi les trois courants sélectionnés par les institutions internationales à partir du milieu des années 1980 pour répondre à une demande incontournable d'intégration du politique dans leurs politiques strictement économiques. Ces trois théories ont « *en commun de vider le politique de sa substance* », l'objectif des institutions internationales à travers ces choix étant de « *dépolitiser les perceptions et les interprétations* » (Hibou, 1998, p111). A travers le recours à la société civile, la Banque mondiale recherche un acteur capable d'entrer en opposition avec l'Etat en présentant une opposition simpliste d'une dichotomie entre l'Etat et les acteurs qui l'entourent. Ainsi, elle démontre que la BM a repris les travaux de H. de Soto « *pour qui l'informel et l'organisation « spontanée » de la société civile sont des formes de résistance à l'Etat et des réponses créatives à son incapacité* » (Hibou, 1998, p114).

## **Multiplication des acteurs sociaux et mythe de la solidarité des PED**

Les bailleurs de fonds vont solliciter la société civile pour entrer dans un débat national qui se veut démocratique et ouvert. La perception collectiviste des PED souhaitée par les IBW est erronée et ne permet pas de porter à elle-seule la motivation et l'engagement d'une Nation. « *Oublier que les ONG cherchent aussi à renouveler leurs financements, et qu'elles sont dans un jeu extrêmement concurrentiel, est angélique* » (Lautier, 2002, p159). La question de la participation communautaire impliquant bénévolat et volontariat pose problème dans un contexte important de pauvreté et de vulnérabilité. Bruno Lautier et d'autres analystes critiques estiment que les bailleurs de fonds placent dans la société civile des espoirs qui viennent en réponse aux défaillances de l'Etat, aux carences de l'administration, avec pour postulat de base que ceux-ci formuleraient comme hypothèse que l'échec des politiques d'aide au développement se situe en partie dans l'irresponsabilité de l'Etat. Dans cette acceptation, plus l'Etat est défaillant, plus la place accordée à la société civile est importante. Ce phénomène révèle la capacité et le pouvoir des bailleurs de fonds à faire intervenir les acteurs dont ils ont besoin pour la mise en œuvre des politiques d'aide au développement qu'ils élaborent.

## **Risque de captation et d'instrumentalisation de l'aide par une élite nationale**

Le processus de concertation et de négociation des politiques de lutte contre la pauvreté au niveau national n'atteint pas son objectif de prise en compte du point de vue d'acteurs représentants les populations locales, ces derniers étant exclus au déterminent d'une élite. « *La régulation internationale se fait entre un nombre limité d'Etats, de sociétés privées et d'élites partageant le même code de communication celui du libre échange et de la conception occidentale des droits de l'Homme* » (Smouts, 1998, p91).

En outre, les acteurs nationaux, gouvernements et société civile, sont entrés dans un processus d'instrumentalisation des outils élaborés par les IBW. Raffinot évoque les avantages perçus par les gouvernements africains à maintenir des relations de dépendance, dans le cadre de l'ajustement structurel ou de la lutte contre la pauvreté. Il met ainsi en évidence le fait que « *l'altruisme des dirigeants qui bénéficient de l'aide est limité* » (Raffinot, 2007, p9), invalidant l'hypothèse selon laquelle la prise

de décision au niveau décentralisé permet nécessairement d'atteindre les objectifs de développement fixés aux niveaux international et national. Or cette hypothèse constitue le postulat de base du principe d'appropriation, rendant inopérant ce dernier dans le cadre de la lutte contre la pauvreté.

Par ailleurs, le fait que le rôle de chacune des parties prenantes ne soit guère spécifié au niveau de ces cadres de concertation, la faible marge de manœuvre des acteurs nationaux, le manque de précision concernant les modalités de mise en œuvre de ces cadres, tendent à invalider l'utilité des outils destinés à la lutte contre la pauvreté. Le CSLP, qui « *devient alors davantage un outil de décaissement pour les bailleurs qu'un véritable outil de dialogue sur le processus de développement* », peut être cité comme exemple (De Lucca et Raffinot, 2007, p208).

### 2.3.2 Le caractère inopérant et contradictoire de la lutte contre la pauvreté

Cette section met en évidence certaines contradictions majeures du discours officiel de l'aide au développement relatives à sa mise application, qu'il s'agisse du DSRP ou du contournement des institutions nationales par les IBW dans un contexte de volonté annoncé de responsabilisation des Etats.

#### **La standardisation des DSRP**

« *Dans la pratique, les DSRP sont relativement uniformes et se différencient en fait finalement assez peu, dans leur partie macro-économique, des recettes habituelles des programmes d'ajustement structurel : stabilisation macro-économique et financière, libéralisation interne et externe. On assiste aussi à un véritable processus d'homogénéisation des DSRP : pour obtenir des financements internationaux dont ils ont besoin, les pays ajustent leurs stratégies sur ce qu'ils savent avoir les faveurs des IBW* » (Cling, Razafindrakoto et Roubaud, 2007). Chaque acteur du champ met en place des stratégies pour maintenir le système de l'aide et conserver ses avantages. Les gouvernements privilégient des discours attendus par les IBW et des comportements leur permettant de conserver l'aide qui leur est attribuée. « *L'institutionnalisation des DSRP peut constituer un cadre de ralliement commun à la lutte contre la pauvreté s'ils sont vraiment participatifs. (...) Il est évident que jusqu'à présent, les processus d'élaboration des DSRP sont*

*dominés par la Banque mondiale et le FMI, la première s'occupant des aspects de politiques sectorielles et le second, du cadrage macro-économique. Ces documents se veulent participatifs mais, en réalité la société civile y est prise en otage et sa participation au processus est souvent caricaturale, au vu et au su des bailleurs de fonds. Sa voix est rarement prise en compte, particulièrement en ce qui concerne la politique économique. (...) A quoi sert de demander aux pauvres leur avis si c'est pour faire exactement le contraire de ce qu'ils demandent ? »<sup>142</sup> Raffinot rejoint l'argumentation de Niébé en démontrant le processus de rédaction des DSRP sous le contrôle des IBW, alors même que celui-ci constitue théoriquement le document attestant de l'appropriation des politiques publiques par le gouvernement. « Plus profondément, cela reflète probablement une conception suivant laquelle un DSRP est un document à usage externe, rédigé de manière à obtenir l'aide souhaitée et pour cela rédigé en fonction des préférences de partenaires » (Raffinot, 2009, p13).*

### **Le contournement des institutions nationales et le manque de confiance dans les experts nationaux**

Dans une optique d'harmonisation et d'alignement de l'aide, les donateurs s'engagent en 2005 lors de la Déclaration de Paris, à « *utiliser dans toute la mesure du possible les systèmes et procédures des pays partenaires. Lorsqu'il n'est pas possible d'utiliser les systèmes des pays partenaires, il convient de prévoir des garde-fous et autres mesures de sauvegarde qui contribuent à consolider, et non à affaiblir, les systèmes et procédures des pays partenaires.* » car « *l'utilisation des structures institutionnelles et des systèmes nationaux pour la gestion de l'aide, lorsque ceux-ci permettent d'être raisonnablement sûr que cette dernière sera effectivement mise au service des objectifs convenus, accroît l'efficacité de l'aide en renforçant durablement la capacité des pays partenaires d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques, et de rendre des comptes à la population et aux instances parlementaires (...)* ».<sup>143</sup> Néanmoins, les donateurs peinent à perdre leurs habitudes de fonctionnement et tendent toujours à contourner les institutions et procédures nationales qui ne leur conviennent pas.

L'Agenda d'Accra reconnaît que, trois ans après la signature de ces

---

<sup>142</sup> Nébè G. (2003), « Nouveaux rapports entre acteurs, nouveaux modèles de croissance. Réflexion sur des pistes novatrices de stratégies et politiques de lutte contre la pauvreté et les inégalités », *Afrique contemporaine*, Hiver, p18-19.

<sup>143</sup> OCDE, « Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement et programme d'action d'Accra, 2005/2008 », p7.

engagements, développeurs et développés, ne les ont pas respectés. Dans la plupart des cas, le renforcement des institutions et systèmes nationaux n'a pas atteint les objectifs escomptés ou si les objectifs ont été atteints, les donateurs n'ont pas recours à ces systèmes nationaux efficaces. Ainsi, Déclaration de Paris et Agenda d'Accra mettent en évidence une volonté proclamée des représentants des développeurs et des développés de s'appuyer sur des systèmes nationaux performants et efficaces, cependant les conditions de mise en place de ce type de système ne sont pas respectées, dans la majorité des cas, par les deux catégories d'acteurs. L'Agenda d'Accra, conscient de cet échec, renouvelle les engagements des deux parties, notamment en obligeant les donateurs à justifier leur recours à des systèmes autres que nationaux. *« Dans le cas où les donateurs choisissent plutôt de recourir à des mécanismes d'acheminement de l'aide extérieurs aux systèmes nationaux (notamment à des unités parallèles de mise en œuvre des projets), ceux-ci devront expliquer ouvertement les raisons de ce choix et réexaminer leur position à intervalles réguliers. Lorsque le recours aux systèmes nationaux ne sera pas envisageable, les donateurs devront instituer des mesures et des dispositifs de sauvegarde supplémentaires propres à consolider les systèmes et procédures des pays et non à les saper. »* Sur ce thème, Bergamaschi, Diabaté et Paul déclarent que *« l'aide pervertit la coordination institutionnelle »*. En quête de financement, les organisations nationales d'implantation de projets, tendent à s'aligner sur les choix faits par ces derniers en termes de processus de gestion du projet.

### **Les dangers de la montée en puissance d'un discours idéologique basé sur la mise en place d'une gouvernance mondiale**

La notion de gouvernance mondiale, prônée par les institutions internationales apparaît dans un contexte où les acteurs s'accordent dans leur discours sur la nécessité de prendre en compte les particularités nationales et locales. Le concept de gouvernance mondiale entre en contradiction avec cette flexibilité qui ne souffre pas l'élaboration et l'application de modèles de développement standardisés. Pour Smouts, *« l'approche en termes de « gouvernance mondiale » pourrait bien dissimuler, sous ses atours idéalistes et consensuels, le plus sournois des libéralismes économiques »*. L'introduction du concept de gouvernance pourrait être un nouveau prétexte des IFI pour poursuivre leur processus de diffusion d'un modèle économique libéral et d'un modèle de société occidental-centré.

### 2.3.3 La difficulté à traduire en stratégie et en actions des concepts humanistes en perte de sens

Une synthèse de l'application des outils inhérents à la dernière approche de l'aide au développement montre la difficulté des acteurs du champ du développement à appliquer ces principes, souffrant de la faiblesse de leurs fondements théoriques et empiriques. La mise en œuvre des principes de la lutte contre la pauvreté met en évidence des contradictions, un fossé entre la théorie et la pratique, qui trouvent notamment leurs origines dans des rapports de pouvoir et de domination entre les acteurs du développement (Raffinot, 2009). Ce bilan révèle également la nécessité pour chacune des parties prenantes de s'accorder sur une vision commune de la lutte contre la pauvreté, des moyens à mobiliser et valeurs à promouvoir.

#### **Le problème de l'évaluation et de l'efficacité de la réforme de l'aide**

A mi-parcours, le bilan des OMD présente des résultats très inégaux, « *Dit autrement, c'est notre « raison d'être » depuis neuf ans, mais on n'a aucune idée de la façon dont nous atteignons nos objectif* ». Dans « Pourquoi faut-il aider les pauvres ? », Bruno Lautier démontre l'impossibilité pour la BM de faire un lien entre la lutte contre la pauvreté et la réduction du nombre de pauvres dans le monde ce qui incite à s'interroger sur la motivation des institutions internationales à atteindre de manière efficiente et pérenne les populations les plus pauvres. « *La raison d'être de la BM n'est pas de réduire la pauvreté ou de l'éliminer, mais de lutter contre, ce qui est tout autre chose, sauf à admettre que le lien entre lutte et nécessité de victoire dans cette lutte résulte d'un impératif catégorique évident* » (Lautier, 2002, p154).

Le rapport de 2007, bilan à mi-parcours des OMD, déclare que « *les activités humaines provoquent des changements du climat de la Terre et représentent par conséquent un danger pour les moyens de subsistance et le bien-être de l'homme.* » Ainsi, la possibilité d'un renversement de cette situation est conditionnée par la capacité ou la volonté des hommes eux-mêmes à faire évoluer leurs comportements en matière d'utilisation de nouvelles technologies utilisant les énergies éolienne, solaire ou hydraulique. Cette remarque semble également être applicable au secteur de l'hygiène de base et de l'assainissement. En 2007, la moitié de la population mondiale vivait sans hygiène de base. « *En Afrique subsaharienne le nombre absolu de personnes sans accès à l'hygiène a augmenté ; il est passé de 335 millions de 1990*



à 440 millions de personnes fin 2004 » (Lautier, 2002, p37). En matière d'hygiène et d'assainissement, il n'est pas seulement question d'accès des populations à des infrastructures, telles que des latrines. Il s'agit également de leur utilisation, de leur entretien et d'un changement de comportement. Ainsi, les secteurs touchés par les OMD faisant appel à un changement de comportement sont ceux qui connaissent des difficultés majeures en termes de progression. En effet, les changements de comportement se font sur la durée et les résultats ne peuvent être appréciés à court terme.

### **La nécessité de construire l'aide au développement sur des consensus**

Les IBW profitent d'un consensus sur la nécessité d'impliquer les populations pour valoriser la mise en place d'un processus participatif et l'émergence d'un nouvel acteur. Les IBW font peser sur leurs épaules un poids que ces dernières ne semblent pas en mesure de porter compte tenue de la jeunesse du premier et des faiblesses organisationnelles du second. Comme le précisent Cling, Razfindrakoto et Roubaud, « *le processus participatif a sûrement un rôle important à jouer, mais il ne comblera pas à lui seul la déficience du contenu des politiques adoptées* » (Cling, Razfindrakoto et Roubaud, 2002).

Les stratégies de bonne gouvernance et lutte contre la corruption s'appuient sur des principes de coopération et de compréhension convergente du monde inexistantes dans les PED. Cartier-Bresson fait la lumière sur la faible crédibilité et légitimité, ainsi que le manque de confiance des pays et des acteurs dans ces politiques qui ne possèdent pas les bases nécessaires à leur mise en œuvre. Il remet ainsi en cause la capacité opératoire des politiques visant le renforcement de l'efficacité de l'aide et les fondements actuels de la lutte contre la pauvreté.

### **La responsabilité des acteurs nationaux relative aux obstacles de la mise en œuvre de la lutte contre la pauvreté**

Nombreuses ont été les critiques formulées à l'encontre des stratégies internationales de lutte contre la pauvreté, qui peuvent par ailleurs être nuancées. Reprenons l'exemple de la mise en place d'une forme de participation de la société civile. Ce n'est pas le principe même du processus qui est remis en cause ici mais bien la démarche, les outils et modes d'évaluation utilisés pour lui offrir toutes les

perspectives de succès. Nous avons régulièrement remis en cause les IBW dans leur incapacité jusqu'ici à élaborer des stratégies permettant de réduire les inégalités, qu'en est-il de la responsabilité des pays eux-mêmes et des populations locales?

Malgré des débuts laborieux, la participation, la gouvernance et la transparence peuvent constituer une porte d'entrée pour une vraie société civile dans les PED, porte parole de la voix majoritaire du pays. Pour illustrer ce propos, Albert Hirschman met en évidence la nécessité dans les pays pauvres de « *faire apparaître et de mobiliser (...) des ressources et des capacités cachées, éparpillées ou mal utilisées* ». <sup>144</sup> Les IBW peuvent jouer ici un rôle régulateur et intervenir pour identifier et faire valoir ces potentiels nationaux en exerçant, par exemple, un contrôle sur les personnes qui détiennent et souhaitent conserver le pouvoir.

Selon Raffinot, « *si l'on prend au sérieux la notion d'« ownership », il faut la lier à la possibilité pour les décideurs des pays en développement d'effectuer des choix éclairés entre des politiques alternatives. La liberté de choix et d'expérimentation constitue la base même d'une véritable appropriation* » (Raffinot, 2009, p16). Il s'agit ici de rejeter les théories déclarant les PED dans l'incapacité de gérer leur propre développement. Un pays comme le BF possède des ressources humaines formées qui ont des capacités mais malheureusement peu de pouvoir et encore moins d'influence pour les valoriser. C'est, semble-t-il, le cas de nombreux universitaires nationaux en fonction, peu écoutés par le gouvernement, qui ont tendance à se tourner vers l'expertise internationale faute de reconnaissance au niveau national.

Incohérence dans le discours de l'aide, contradictions entre la théorie et la pratique, dysfonctionnements dans la mise en œuvre des politiques sont autant de phénomènes qui encouragent un questionnement et une analyse critique des principes du discours de la Banque mondiale.

## 2.4 Les principes du discours de la Banque mondiale : moralité et éthique du champ du développement

Cette section nous éclaire sur la manière dont s'organise le discours de la BM, figure dominante des bailleurs de fonds dans le cadre de l'aide au développement. Une institution internationale de cette renommée et ayant cette portée a pour objectif de convaincre et de rassembler les acteurs sociaux autour de son objectif de lutte

---

<sup>144</sup> Clerc D. (2001), « Développement recherche modèle désespérément », *Alternatives Economiques*, n°194, Juillet-Août, p80.

contre la pauvreté et du processus qu'elle privilégie pour y parvenir, celui de la diffusion d'un modèle économique et politique libéral. Nous nous appuyons sur la thèse de Béatrice Hibou et sur sa perception de la construction du discours de l'institution internationale à partir de ses recherches en Afrique subsaharienne. Bien qu'élaborée dans un contexte de crise des IBW et de reconnaissance de l'inefficacité des PAS (1998), la réflexion de Hibou permet d'introduire un débat sur l'organisation du discours de la Banque mondiale sur l'aide au développement.

#### 2.4.1 L'organisation du discours de la Banque mondiale autour de trois principes : l'analyse de Béatrice Hibou

Selon la chercheuse française, le discours de la BM s'organise autour de trois principes majeurs : « *l'introduction de la norme libérale, la recherche de la simplicité à tout prix et la volonté de circonscrire la politique.* » Nous nous efforçons de les détailler, d'en comprendre les origines, les raisons d'être, les modes d'application et les implications sur l'élaboration de politiques de développement.

#### **Principe n°1 : Imposer sa perception et diffuser des normes en présentant le modèle économique libéral comme le seul modèle**

Selon Hibou, la BM s'octroie le droit de définir comme modèle unique de développement économique, le modèle qu'elle a choisi, celui du libéralisme. Elle justifie ce choix à travers l'« *utilisation tronquée et normative des modèles et la sélection des conclusions sans explications.* » Dès lors, pour l'auteur, le discours de l'institution internationale constitue un « *discours en faveur de la libéralisation des échanges, un discours antiprotectionniste, plutôt que la présentation et l'utilisation rigoureuse d'un modèle théorique néoclassique* » (Hibou, 1998, p105). Elle démontre que la BM tend à rejeter tout autre modèle de développement économique susceptible de remettre en cause la norme libre-échangiste qu'elle défend. En d'autres termes, même s'il a été prouvé qu'une nouvelle théorie économique serait avantageuse pour des régions en développement comme l'Afrique subsaharienne, cette dernière ne fait pas l'objet d'un débat au niveau de la Banque mondiale, à l'instar de « la nouvelle théorie internationale ».

Cet état de fait incite à questionner les motivations de la BM à apporter sa contribution à la lutte contre la pauvreté, voire même à s'interroger sur l'exemple

qu'elle veut donner à la communauté des bailleurs de fonds en tant que leader de cette dernière. Que les autres bailleurs ne se posent pas la question ou du moins ne l'expriment pas, pourrait également constituer l'objet d'autres interrogations.

**Principe n°2 : « La recherche de la simplicité à tout prix »<sup>145</sup> à travers la standardisation d'un modèle de développement**

A l'origine, les approches consacrées au développement de l'Afrique se concentrent majoritairement sur l'aspect technique du développement de son économie et de son insertion dans le contexte d'un marché d'envergure internationale. Hibou met en évidence le fait que si des « *aspects institutionnels et politiques* » sont progressivement intégrés suite à l'échec de ces politiques, « *la philosophie et la méthode restent identiques : le politique est traité, lui aussi comme une variable technique supplémentaire dont la convocation est destinée à raffermir le discours existant* » (Hibou, 1998, p101).

Hibou présente les moyens et outils choisis par la BM pour simplifier son discours économique. Au nombre de six, et résumés ici en une idée globale, ils font, pour la plupart, référence à des théories économiques. Selon l'auteur, cette simplicité est sciemment recherchée par la BM qui l'exprime clairement. En choisissant les « *versions les plus simples des modèles théoriques* », la BM marque son désir de mettre en place et de diffuser un modèle « *simple et puissant* »<sup>146</sup>, un modèle global, accessible à tous et surtout que les esprits ne soient pas encombrés de complexités jugées futiles.

**Principe n°3 : Délimiter et limiter le politique : instrumentaliser le politique au service de l'économie**

Après l'échec des PAS, la construction d'un cadre institutionnel dans les pays sous ajustement s'avère incontournable pour les IFI. Ces dernières opèrent un glissement vers le politique, rompant avec la séparation originelle au sein des Nations Unies entre l'économie et le politique. Selon Béatrice Hibou, cette obligation pour les institutions internationales d'accorder davantage d'importance au politique est contournée par le recours à des « *courants d'économie politique qui tendent à*

<sup>145</sup> Hibou B. (1998), « Les œillères de la Banque mondiale et du FMI. Banque mondiale : les méfaits du catéchisme économique. L'exemple de l'Afrique subsaharienne », *Esprit*, n°8-9, Août-Septembre, p108.

<sup>146</sup> Béatrice Hibou citant la Banque mondiale (World Bank, 1990, p12).

dépolitiser les perceptions et les interprétations (...): « la nouvelle économie politique », l'analyse néo-institutionnaliste et les théories de la société civile » (Hibou, 1998, p111).

#### 2.4.2 Un discours fermé, diffus et performatif à caractère évangélique

L'analyse des spécificités du discours de la Banque mondiale tient son intérêt de la capacité de ce dernier à englober diverses réalités et objectifs qui permettent d'entrevoir la philosophie et les valeurs de l'institution internationale, sa perception du développement et de la lutte contre la pauvreté et les inégalités.

#### **Un discours performatif qui impose une vérité**

Selon Pierre Bourdieu, « la compétence légitime est la capacité statutairement reconnue à une personne autorisée, une « autorité », d'employer, dans les occasions officielles, la langue légitime, c'est à dire officielle, langue autorisée qui fait autorité, parole accréditée et digne de créance ou, d'un mot, performative, qui prétend (avec les plus grandes chances de succès) à être poursuivie d'effet ». La BM, ainsi que les pays qui la portent, occupe ce statut de référent officiel au sein du champ du développement. Ainsi, à travers ce discours dit performatif, la Banque mondiale produit des effets de domination symbolique, attendant que son discours soit suivi des faits. Elle peut, dans ce cadre, en tant qu'autorité symbolique, imposer une certaine vision du monde social qu'est le champ du développement. Bourdieu nomme ce processus le « *mystère de la magie performative* » et de l'incarnation du groupe dans une personne, l'énonciateur (Bourdieu, 1982, p101).

A ce niveau, on peut questionner la portée démocratique de ce discours. En imposant sa vision, la BM laisse peu de place au débat et à la négociation.

#### **Un discours à caractère évangélique**

« Il y a d'ailleurs quelque chose de messianique dans l'ingénuité développementiste de la Banque. Son zèle réformateur fleurit bon l'œuvre civilisatrice des missions protestantes anglo-saxonnes du XIX<sup>ème</sup> siècle, dont on oublie combien elles ont été impliquées dans les tâches de ce que nous nommerions

*aujourd'hui le développement* ». <sup>147</sup> A la fin des années 1989, Jean-François Bayart fait référence à la mission civilisatrice que la BM qu'elle expose dans son discours, à travers le vocabulaire utilisé et la manière de présenter ses concepts. Pour l'auteur, la doctrine du développement n'a guère évolué depuis son origine et reste perceptible dans le discours de la BM.

Par ailleurs, Bruno Lautier remarque que le discours de la BM concernant la lutte contre la pauvreté intègre des paramètres de justification de son intervention « *étant du même ordre que les préceptes religieux* » (Lautier, 2002, p138). A travers le recours à ce type de champ lexical, elle souhaite convaincre de la nécessité de son intervention présentée comme une évidence à accepter : « *il faut lutter contre la pauvreté* ».

Après une analyse globale du discours de la BM, de ses principes et spécificités, nous nous concentrons sur l'étude du discours de l'institution en lien avec la pauvreté et la lutte dans laquelle elle s'engage depuis l'élaboration des OMD en 2000.

#### 2.4.3 Le recours à la morale comme instrument de justification

Dans un rapport de 1998, la BM publie : « *La raison d'être de la BM est d'aider les pays clients à réduire la pauvreté* ». <sup>148</sup> Afin de justifier son engagement dans la lutte contre la pauvreté, elle fait appel à l'argument incontestable de la morale. En d'autres termes, il n'est moralement pas « bon » de laisser des êtres humains dans une situation de pauvreté et de permettre aux inégalités entre les territoires et les hommes de se creuser.

#### **Moralité et éthique : la question des « bons et des mauvais pauvres »**

« *Les bons pauvres sont ceux qui feront tous leurs efforts pour mériter ce qu'on met à leur disposition pour accéder au marché salvateur. (...) Les mauvais pauvres sont alors ceux qui d'une part ne comprennent pas ce qu'on fait pour eux, d'autre part n'arrivent pas à saisir les opportunités qu'on leur offre. La réceptivité, l'adhésion des pauvres des peuples pauvres aux conseils des riches, dont la BM est le*

---

<sup>147</sup> Bayart J.-F. (1989), « La Banque mondiale, un libéralisme à visage humain », *La Croix-L'Evénement*, 18 octobre.

<sup>148</sup> Banque mondiale, Rapport annuel, Washington, 1998, p70-71.

*porte-parole légitime, est le test de leur moralité* » (Lautier, 2002, p151). Le bon pauvre est défini comme celui qui accepte les projets de développement qu'on lui propose et qui fait bon usage des instruments qui lui sont proposés afin d'atteindre les objectifs et de respecter les délais définis dans le cadre logique du programme. Il doit également rester patient face à l'impact sur ses conditions de vie, le mauvais pauvre, voire le pauvre en général, étant également défini par son impatience et son incapacité à anticiper.

A ce titre Lautier fait référence à la facilité de ce recours à la moralité de la part de la BM. Selon lui, « *déclencher l'indignation et la compassion légitime n'importe quelle politique dès lors qu'elle s'affirme comme politique anti-pauvreté* » (Lautier, 2002, p149). Le caractère sélectif de la morale et de l'intervention de la BM lui ôte justement sa réelle dimension morale. « *La morale de la Banque mondiale est donc pour le moins sélective, ce qui fait qu'elle n'est pas du tout une morale. (...) L'appel à la morale débouche sur l'utopie politique* » (Lautier, 2002, p137). Par ailleurs, la BM semble déterminer un coupable de la persistance de ce fait immoral qu'est la pauvreté. Les dirigeants nationaux sont montrés du doigt au regard de « *l'absence d'institutions morales qui permet les comportements immoraux des dirigeants dans les pays en développement* » (Lautier, 2002, p149).<sup>149</sup> Par ce biais, l'institution internationale peut également questionner le mode de fonctionnement des Etats des PED. Ainsi, en prenant en charge la question sociale, elle semble trouver un nouveau moyen de déresponsabiliser l'Etat, de le désengager et donc de dépolitiser le débat sur l'inégalité sociale et la pauvreté.

### **Une banque comme porte parole des pauvres ?**

Pour la Banque mondiale, la solution pour lutter contre la pauvreté est de permettre aux pauvres d'accéder au marché et pour ce faire de leur attribuer des « capacités ». Il s'agit de questionner le type de « capacités » qu'elle souhaite mettre à disposition des entités et populations nationales et l'usage que ces « *clients* » de la BM en feront. Elle reste peu loquace sur cette question. De plus, elle souhaite entourer ces pauvres de structures issues de la société civile, toujours dans un contexte de désengagement et de décrédibilisation de l'Etat et de ses institutions. « *La lutte contre la pauvreté devient le test majeur de l'art de gouverner. (...)*

---

<sup>149</sup> On peut rappeler ici, en prenant pour exemple le Burkina Faso, que ce type d'institution existe. Elles prennent le nom de « comité d'éthique » ou encore de « médiateur du Faso » montrant l'incapacité des Etats à assurer cette fonction directement par eux-mêmes.

*Prendre au sérieux tout ce discours sur la banque mondiale ; il s'agirait réellement de mettre au point et d'expérimenter un nouveau type d'individu et un nouvel art de gouverner : un individu capable d'initiative, de calcul et de prise de responsabilités »* (Lautier, 2002, p162). La lutte contre la pauvreté prend ici toute sa dimension politique, dévoilant un aspect de l'agenda caché de la BM et d'autres institutions internationales derrière elle.

## **Le recours à la morale comme preuve de la capacité de l'institution financière internationale à intégrer les critiques dans son discours**

Aux critiques adressées à la Banque mondiale au moment des PAS liées à l'implantation d'un modèle de développement basé sur la croissance économique, excluant les facteurs sociaux, culturels et politiques, elle a répondu par un interventionnisme dans la sphère politique. Il lui était reproché d'imposer des modèles de développement économique standardisés aux pays sous ajustement sans tenir compte des spécificités locales. Désormais, sous couvert d'une morale universelle, les IFI ont le droit de juger les modes de gouvernement des PED avec des interventions qui ont pour effet, désiré ou non, de modifier les mode de gouvernance, de décrédibiliser les pouvoirs publics et de favoriser des modes, légaux ou non, de contournement et d'instrumentalisation de leurs politiques par les acteurs locaux.

Ce cinquième chapitre met en lumière **les difficultés, voire l'incapacité, de la Banque mondiale à organiser le champ de l'aide au développement autour des grands concepts énoncés dans le cadre de la Déclaration de Paris : harmonisation, appropriation et alignement de l'aide**. De manière générale, nous observons que **les bases nécessaires à la mise en œuvre de ces derniers ne sont pas posées, permettant de qualifier ces processus d'anticipés**. La dernière enquête de 2011 de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris réalisée dans la perspective du 4<sup>ème</sup> Forum de Haut niveau sur l'efficacité de l'aide place au cœur de ses priorités l'évaluation du processus de consultation entre les partenaires à différents niveaux.

Cette analyse critique du discours diffusé, des stratégies élaborées, politiques et concepts mis en œuvre par la BM, est suivie d'une étude approfondie de l'évolution de son discours officiel à travers l'examen des rapports sur le développement dans le



monde et autres publications officielles diffusées par l'IBW. Une interprétation de l'évolution de ce discours est également proposée sur la base de l'évolution de la structure et du processus du champ du développement. Elle révèle le nouveau lexique auquel la Banque mondiale recourt pour diffuser l'information ainsi que les nouveaux partenariats qu'elle envisage dans le cadre de l'approche actuelle en termes de lutte contre la pauvreté.

## **Chapitre 6: Evolution du discours de la Banque mondiale au sujet de l'aide au développement**

Ce sixième chapitre présente le discours officiel de la Banque mondiale, point de référence de l'analyse des données recueillies, le discours d'acteurs locaux du développement au Burkina Faso sera en effet mis en perspective avec celui de la BM afin de saisir le positionnement des acteurs vis à vis de l'approche officielle en termes de lutte contre la pauvreté.

Du point de vue méthodologique, la restitution du discours officiel de la BM est envisagée, dans un premier temps, à travers l'analyse des documents officiels que l'IFI publie en son nom. Nous concentrons notre étude sur l'analyse des rapports sur le développement dans le monde (RDM), publications annuelles de la BM depuis 1978 sur un thème spécifique du champ du développement. « *Le Rapport annuel de la Banque mondiale sur le développement dans le monde est un guide extrêmement précieux sur la situation mondiale actuelle dans le domaine économique, social et environnemental. Le Rapport fournit chaque année une analyse approfondie d'un aspect particulier du développement* ». <sup>150</sup> L'analyse de ces documents, depuis le tournant annoncé dans le RDM de 2001 intitulé « *Combattre la pauvreté* », met en exergue les concepts élaborés ainsi que les outils de mise en œuvre des stratégies et politiques dites de lutte contre la pauvreté. Dans une deuxième phase, nous analysons la mise en œuvre de la dynamique de changement annoncée par la Banque mondiale dans son discours à travers l'étude de documents officiels de l'institution internationale. Enfin nous nous intéressons spécifiquement au processus de consultation des principaux partenaires de l'aide au développement qui prend le nom de « collaboration tripartite ». Nous en définissons les enjeux, les caractéristiques de l'Etat, de la société civile et de la Banque mondiale qui en constituent les trois parties prenantes, ainsi que les réticences de chacune d'entre elles.

---

<sup>150</sup> [www.worldbank.org](http://www.worldbank.org)

## 1. Analyse du paradigme de lutte contre la pauvreté via l'étude des RDM

Le RDM de 2001, « *Combattre la pauvreté* », est présenté comme le document fondateur du dernier paradigme de l'économie du développement. Considéré ainsi comme le cadre global de l'action de la BM, ce dernier est utilisé comme document de référence de l'analyse du discours.

A la lecture analytique des RDM publiés entre 1991 et 2010, nous souhaitons déterminer différentes étapes de l'histoire du champ du développement. En formulant l'hypothèse que les RDM sont le reflet de la doctrine du développement promue par la BM au cours de ces différentes périodes, nous avons pu définir trois phases relatives au paradigme de l'économie du développement. La première recouvre la période 1991-1995, consacrée à l'assurance du bon fonctionnement du marché. La deuxième, datée de 1996 à 1999-2000, amorce une nouvelle tendance de l'économie du développement qui s'accroît sur la troisième période, celle du paradigme de la lutte contre la pauvreté, de 2002 à aujourd'hui (2011).

Dans un premier temps, un résumé du contenu de ces RDM est présenté puis analysé, l'objectif étant de proposer une étude comparative des RDM, des doctrines et concepts qui y sont développés. Dans une seconde phase, il s'agit de proposer une analyse globale du fil directeur de chacune des trois périodes de l'économie du développement correspondant chacune à des paradigmes élaborés par la BM. Du point de vue chronologique, nous souhaitons montrer en quoi le rapport de 2000-2001 amorce un changement dans le discours officiel de la BM.

### 1.1 Les RDM de 1991-1995 : prolongement des PAS et paradigme néolibéral

A raison de la publication d'un RDM par an, neuf documents sont publiés entre celui de référence de 2001 et le dernier paru en 2010. Nous conservons les neuf RDM précédant celui de 2001, de 1991 à 1999-2000. Cette présentation est un commentaire dans le texte du contenu des rapports et de leur évolution. L'analyse de ce contenu constitue l'objet de la section suivante.

L'encadré suivant présente un aperçu du contenu des RDM de 1991 à 1995.

**Encadré n°1 :**  
**Rapports sur le Développement dans le Monde de 1991 à 1995**

• **1991** : « *Le défi du développement* »<sup>151</sup>

L'approche de la BM est fondée sur une intervention étatique favorable au fonctionnement du marché. La présence de l'Etat n'est justifiée que par sa capacité à permettre au marché de fonctionner. Dans un contexte de mondialisation, l'Etat intervient en soutien au marché, impliquant de ce fait la mise en place de politiques étatiques délibérées.

• **1992** : « *Le développement et l'environnement* »<sup>152</sup>

En distinguant les pollutions propres aux pays pauvres et celles aux pays riches dits industrialisés, la BM met en évidence les corrélations entre le développement économique et la dégradation de l'environnement.

• **1993** : « *Investir dans la santé* »<sup>153</sup>

Les gouvernements sont conviés à modifier leurs politiques en matière de santé, notamment à travers une meilleure gestion des dépenses publiques ainsi que la valorisation du secteur privé en vue d'accroître la diversité et la concurrence au niveau des propositions de prestations de soins. Le défi consiste « à sauver des millions de vies et d'économiser des milliards de dollars ».

• **1994** : « *Une infrastructure pour le développement* »<sup>154</sup>

En optant pour les infrastructures, aménagements à long terme, la BM présente une dimension multisectorielle et globale du développement. « *L'infrastructure peut beaucoup pour la croissance économique, la lutte contre la pauvreté et la préservation de l'environnement, mais seulement quand elle assure des services qui répondent à la demande effective et qu'elle le fait bien* ». (p3).

• **1995** : « *Le monde du travail dans une économie sans frontières* »<sup>155</sup>

La Banque insiste sur la nécessité d'une restructuration du monde du travail pour faire de l'inévitable globalisation une opportunité pour tous. Pour assurer ce passage à une économie davantage moderne et productive, l'Etat doit favoriser l'investissement dans le capital humain, principalement la formation et l'éducation.

### 1.1.1 Créer les conditions assurant le bon fonctionnement du marché

Si la fin des années 1970 sonne le glas d'une approche plus sociale du développement axée sur la lutte contre la pauvreté à l'époque du premier mandat de R.S. Mac Namara à la présidence de la BM, les années 1980 annoncent un virage de type néo-libéral avec pour doctrine le retrait impératif de l'Etat et pour outil les PAS. Qualifiée de « décennie perdue » principalement pour l'Afrique et l'Amérique latine, ce nouveau cap pris par la BM n'atteint pas les objectifs escomptés. Dans un contexte

<sup>151</sup> Banque mondiale, *Le défi du développement* Banque Mondiale, Rapport sur le développement dans le monde, Washington DC, 1991.

<sup>152</sup> Banque Mondiale, *Le développement et l'environnement*, Rapport sur le développement dans le monde, Washington DC, 1992.

<sup>153</sup> Banque Mondiale, *Investir dans la santé* Rapport sur le développement dans le monde, Washington DC, 1993.

<sup>154</sup> Banque Mondiale, *Une infrastructure pour le développement* Rapport sur le développement dans le monde, Washington DC, 1994.

<sup>155</sup> Banque Mondiale, *Le monde du travail dans une économie sans frontières* Rapport sur le développement dans le monde, Washington DC, 1995.

de mondialisation, la fin des années 1980 marque une nouvelle prise de position à travers la défense d'une approche favorable au marché.

Les années 1990, quant à elles, sont marquées par une préoccupation centrale : assurer le bon fonctionnement du marché international. Le RDM de 1991 annonce cette tendance à travers une thèse néo-libérale favorisant le marché et reléguant l'Etat au rôle d'appui institutionnel. En 1992, l'environnement est appréhendé dans sa relation avec le développement de l'économie davantage dans une optique de valorisation de la productivité et de protection des pays riches au niveau de leurs importations que de prise en compte de la dégradation du milieu de vie des habitants des pays pauvres.

Par ailleurs, des réflexions apparaissent avec des propositions novatrices dans des secteurs qui ne sont pas exclusivement liés à l'économie de marché. C'est notamment le cas du RDM de 1993 consacré à la santé. La BM oriente l'action des gouvernements des PED, en plaçant la santé au rang de nouvelle conditionnalité de l'aide. L'impact de cette initiative est nuancé au regard du caractère peu réaliste des propositions qui apparaissent peu adaptées aux caractéristiques des pays concernés. Au premier rang de ces critiques apparaît le manque de cohésion entre une demande adressée aux gouvernements des pays pauvres d'améliorer le financement du secteur de la santé dans le contexte restrictif de l'ajustement structurel imposant une réduction des dépenses publiques.

Dès lors, les RDM publiés de 1991-1995 se concentrent sur le développement de l'économie de marché. Toute stratégie élaborée et toute action entreprise semblent viser l'assurance de son bon fonctionnement, notamment la mise en place d'un cadre institutionnel favorable.

### 1.1.2 Limites et lacunes de ce discours

Le discours de la BM de 1991 à 1995 présente des incohérences et contradictions et met en exergue les difficultés de celle-ci à fixer des règles dans le cadre des politiques sectorielles.

## Un discours construit autour d'incohérences et de contradictions dans un contexte de mondialisation et d'accroissement des inégalités

Les années 1990 sont consacrées à la valorisation et à la protection d'un marché international, un marché favorable aux pays développés et industrialisés. Bernard Cazes illustre cet argument en se basant sur le RDM de 1992 consacré à l'environnement. Selon lui, le problème de l'environnement n'est pas envisagé d'une manière globale, mondiale. Dans un contexte de mondialisation, le rapport révèle une « *distinction particulièrement éclairante (...) entre, d'un côté les pollutions typiques des pays pauvres (...) et de l'autre côté, celles qui affectent (matériellement ou psychologiquement) les pays riches (ou les classes riches des pays pauvres)* ». <sup>156</sup> Cette citation présente cet intérêt soudain pour l'environnement de la part de la BM comme un intérêt pour la protection des avantages des populations riches, massivement au Nord mais également celles présentes au Sud, ainsi que l'assurance de leur tranquillité en termes de préservation de leurs acquis. En outre, Cazes confirme que la priorité des RDM ne constitue pas le développement dans sa globalité puisque que certaines conditions semblent même être élaborées au détriment des pays pauvres ou du moins sans la prise en compte de leur situation de pays défavorisés et très endettés. Ce discours officiel proclamé dans un contexte de questionnement sur l'environnement priorise l'exportation des pays riches au détriment de l'aide accordée.

Le rapport de 1994 insiste sur la nécessité de la mise en place d'infrastructures efficaces pour favoriser la croissance économique et lutter contre la pauvreté. Ce processus implique la présence et l'intervention de l'Etat car si la mise en place de ces infrastructures est une condition nécessaire à la croissance économique, les conditions de sa mise en place et son suivi sont primordiaux afin de prendre en compte et d'assurer une répartition sectorielle et spatiale de cette même croissance. <sup>157</sup>

Cette analyse incite à une réflexion sur la capacité de la BM à accompagner les gouvernements ou autres acteurs locaux de l'aide de manière précise et argumentée.

---

<sup>156</sup> Cazes B. (1992), « Le développement et l'environnement. Rapport sur le développement dans le monde 1992 », *Politique étrangère*, vol.57, n°3, p673.

<sup>157</sup> Requier-Desjardins D., « Dynamiques territoriales : quel est le rôle des infrastructures ? », Cahier du GEMDEV n°29, Université de Versailles St Quentin, p.139-144.

## 1.2 Les RDM de 1996 à 2000 : reconnaissance de l'échec des PAS et amorce d'une transition vers une approche durable et globale du développement

La lecture analytique des RDM de 1996 à 2000 montre une transition. Nouveaux acteurs, partenariats et concepts apparaissent dans le discours de la BM, annonçant le dernier paradigme en termes de la lutte contre la pauvreté.

L'encadré n°2 propose un résumé du contenu des RDM de 1996 à 1999-2000.

### **Encadré n°2** **Les Rapports sur le Développement dans le Monde de 1996 à 1999-2000**

- **1996** : « *De l'économie planifiée à l'économie de marché* »<sup>158</sup>  
Selon J. D. Wolfensohn, les Economies dominées par l'Etat sont inefficaces, dans la mesure où elles empêchent le marché de fonctionner et de ce fait sont incapables de tendre vers une amélioration durable du bien-être des populations.
- **1997** : « *L'Etat dans un monde en mutation* »<sup>159</sup>  
Sans un Etat efficace, le développement qu'il soit économique ou social, ne peut s'installer. Il s'agit de repenser le mode d'élaboration et de mise en place des politiques, de trouver un équilibre entre une économie centralisée et l'absence totale d'Etat et de discuter d'un partenariat entre la SC et l'Etat pour poser les bases d'un développement durable.
- **1998-1999** : « *Le savoir au service du développement* »<sup>160</sup>  
Deux types de connaissance sont présentés comme ressources indispensables pour atteindre une croissance économique durable: les connaissances techniques et celles <sup>161</sup>relatives aux processus ou institutions. La question de la répartition de ces connaissances entre et au sein des pays ainsi que les contraintes de la non accession ou l'accession partielle à ces dernières est également traitée.
- **1999-2000** : « *Le développement au seuil du XXIème siècle* »<sup>162</sup>  
La décentralisation la perspective d'une nouvelle participation à la vie politique, de nouvelles opportunités à travers l'ouverture des frontières, lorsque les collectivités locales sont en mesure d'assumer ces nouvelles responsabilités. Ce double défi de la mondialisation et de la décentralisation est le plus difficile à relever du côté des pays pauvres.

La deuxième moitié des années 1990 voit apparaître un nouveau vocable dans le discours de la BM à travers les RDM publiés de 1996 à 2000. En effet, cette période (1996-2000) semble amorcer une évolution du paradigme de l'aide. A titre d'exemples, si le RDM de 1996 focalise son attention sur les économies en transition, la BM intègre dans son discours des notions en lien avec le développement durable en

<sup>158</sup> Wordlbank, From plan to market World Development Report, Oxford University Press, Washington DC, 1996.

<sup>159</sup> Wordlbank, *The State in a changing world*, World Development Report, Oxford University Press, Washington DC, 1997.

<sup>160</sup> Banque mondiale, *Le savoir au service du développement*, Rapport sur le Développement dans le Monde, Washington DC, 1998-1999.

<sup>161</sup> Joseph Stiglitz était le premier vice-président et économiste en chef de la Banque mondiale et a supervisé l'équipe qui a préparé le RDM de 1999-2000.

<sup>162</sup> Banque mondiale, 1999-2000, *Le développement au seuil du XXIème siècle*, Rapport sur le développement dans le monde, Washington DC, 1999-2000.

termes de renforcement du capital humain. Les politiques de développement représentent un moyen de construire des opportunités pour les citoyens du monde afin qu'ils atteignent un certain niveau de bien-être. En 1997, la société civile est présentée comme un partenaire indispensable de l'Etat afin de construire les bases d'un développement durable, dans un contexte de crise de légitimité et de confiance de l'Etat. Premier vice-président et économiste en chef de la BM, Joseph Stiglitz, insiste sur la nécessité de tirer les enseignements des expériences antérieures en adoptant une approche globale du développement. La complexité révélée de la mise en place du processus du développement met en exergue l'importance de la prise en compte de son caractère évolutif et contextuel. La décentralisation est présentée comme un processus permettant l'élaboration d'un cadre d'action collective favorisant l'autonomie.

Ainsi, si le marché reste au centre des préoccupations et recommandations de la BM, son discours officiel propose de réfléchir à plus de flexibilité dans l'élaboration des réformes au niveau national et donc de sortir du cadre unique proposé auparavant. Elle discute notamment de nouveaux partenariats, tels que la société civile, en présentant le développement, dans une perspective de durabilité, comme un processus impliquant l'ensemble des parties prenantes de la société.

### 1.3 Les RDM de 2001 à 2010 : naissance et évolution du paradigme de lutte contre la pauvreté

Le XXIème siècle voit naître avec lui une nouvelle doctrine du développement défendue par la BM, celle de la lutte contre la pauvreté. Les paragraphes suivants en présentent le contenu à travers l'étude des RDM. Le rapport de 2000-2001 constitue la présentation des fondements du paradigme de l'aide au développement en termes de lutte contre la pauvreté. Ainsi, de par son statut de texte de référence, de comparaison, le RDM de 2001 occupe une position particulière.



### 1.3.1 « *Combattre la pauvreté* » (2000-2001) : Document de référence du paradigme de lutte contre la pauvreté<sup>163</sup>

Nous souhaitons mettre en lumière les aspects qui permettent à certains experts d'affirmer que ce document constitue la référence théorique du nouveau paradigme de l'économie du développement. Le premier chapitre du RDM discute d'une nouvelle définition multidimensionnelle et évolutive du concept de pauvreté.

#### **Nouvelle approche de la pauvreté et caractérisation des « pauvres »**

Sur un total de 6 milliards d'habitants, 2,8 milliards disposent de deux dollars par jour pour vivre et 1,1 milliards de moins d'un dollar par jour. Dans un système mondial où la production de richesses ainsi que les progrès technologiques n'ont jamais été aussi importants, les inégalités dans la répartition de ces derniers n'ont jamais été aussi élevées, entre les régions du monde ou au sein d'une même région ou d'un même pays. Dans ce contexte, la communauté internationale prend la décision d'élaborer les OMD à atteindre d'ici 2015.

L'introduction de ce rapport évoque la pauvreté comme un manque de « *liberté d'actions* » conduisant à la vulnérabilité (p1), dans des domaines aussi variés que la santé, l'éducation, l'économie ou encore l'accès à la sphère politique, faisant à la notion de « *capabilities* » développée par Sen.<sup>164</sup> Dans cette perspective, le rapport propose une nouvelle définition de la pauvreté : « *La pauvreté résulte de phénomènes économiques, politiques et sociaux qui interagissent et, souvent, se renforcent les uns les autres, aggravant ainsi le dénuement dans lequel vivent les pauvres* (p1, RDM 2000-2001)... *La pauvreté ne signifie pas seulement un revenu ou un développement humain insuffisants, mais également la précarité et l'impossibilité de s'exprimer, d'agir et d'être représenté* » (p14).

Afin de comprendre la notion de pauvreté, l'organisation internationale insiste sur sa volonté de saisir le discours des pauvres afin de connaître leurs besoins, dans ce sens, « *des milliers de pauvres ont été consultés pour la préparation de ce rapport* » (p2, RDM 2000-2001). Elle appuie d'ailleurs son argumentation sur des expériences vécues par les pauvres afin de mettre en évidence les difficultés auxquelles ils sont confrontés mais aussi les opportunités qui peuvent les faire

<sup>163</sup> Banque mondiale, *Combattre la pauvreté*, Rapport sur le développement dans le monde, Washington DC, 2001.

<sup>164</sup> Sen A. (1999), *Development as freedom*, Knopf, New York.

progresser, notamment via l'étude intitulée « *La parole est aux pauvres* »<sup>165</sup> (p3). De ce dialogue avec les pauvres est ainsi élaborée une définition de cet acteur : « *Les pauvres agissent activement dans le cours de leur existence, mais ils sont souvent incapables d'influer sur les facteurs sociaux et économiques qui déterminent leur niveau de vie* ». Ainsi, le facteur déterminant de distinction entre riches et pauvres consiste en cette capacité à influencer sur les facteurs sociaux et économiques, une capacité qui varie en fonction du niveau de pauvreté d'une personne.

### **Tirer les leçons du passé pour une nouvelle orientation des politiques**

Les apprentissages des diverses expériences du champ du développement mènent à une prise de conscience de la complexité du processus et de la nécessité de « *repenser les méthodes de la lutte contre la pauvreté* » (p6). Dans cette perspective, le rapport énonce que l'investissement dans le capital physique et les infrastructures ne doit plus être la seule base du développement. Les stratégies de lutte contre la pauvreté se présentent comme plus complexes et exhaustives, intégrant un nombre accru de facteurs, notamment au niveau social et culturel. En termes d'actions, le rapport appelle à l'implication de chaque pays dans la définition des besoins des populations. « *Les pays en développement doivent déterminer eux-mêmes les mesures les plus appropriées pour lutter contre la pauvreté, compte tenu des priorités nationales et des réalités de terrain* » (p8).

Il propose cependant trois domaines d'actions sur le plan national et international : les opportunités, l'insertion et la sécurité matérielle. Dans un premier temps, le rapport évoque la lutte contre la pauvreté en termes d'opportunités à travers l'encouragement des investissements privés rentables dans un Etat de droit, dénué de corruption, l'expansion sur les marchés internationaux ou encore le développement des actifs des pauvres. Concernant ce dernier point, le rapport introduit la notion de participation des communautés et des ménages « *dans le choix et dans la mise en œuvre des services, ainsi que dans leur suivi* » (p9). Dans un second temps, le rapport évoque le processus d'insertion, insistant sur la nécessité de l'implication et de l'efficacité des institutions de l'Etat et de la société dans la mise en œuvre du processus de décentralisation. Dans cette perspective, la BM prône le renforcement des capacités locales et le transfert des ressources financières

---

<sup>165</sup> Fondée sur l'expérience vécue de plus de 60 000 femmes et hommes défavorisés dans 60 pays et réalisée dans le cadre de la préparation du Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001. Source : Narayan, Chambers, Shah et Petesch (2000) ; Narayan, Pattel, Schafft, Rademacher et Koche Schulte (2000).

nécessaires. « *La décentralisation doit aller de pair avec la mise en place de mécanismes efficaces de participation populaire et de suivi des organismes gouvernementaux par les citoyens* » (p10-11). Dans ce sens, le rapport encourage la promotion du « *capital associatif des pauvres* » (p11), via le renforcement de leurs capacités et de leur organisation afin d'augmenter leur impact au niveau national.

Le document rappelle que le niveau local et national ne sont pas les seuls qui permettent au processus de développement d'atteindre ses objectifs. La communauté internationale doit également, à son niveau, mettre en place des mesures, pour assurer un cadre sécuritaire au pays pauvres mais également instaurer un partenariat avec les représentants de la société civile des pays pauvres. Elle se doit notamment d'écouter et d'entendre la voix des pays pauvres au sein des rassemblements internationaux mais aussi de fournir une aide « *de manière à ce que les pays bénéficiaires en soient maître et elle doit être canalisée vers des programmes voulus par les pays et axés sur les résultats* » (p13). Le rapport adresse un message particulier aux IFI en leur demandant plus de transparence ainsi que la mise en place d'un système de communication et d'échange d'informations avec les OSC.

En conclusion, le rapport reprend l'idée principale de « *l'insertion et la participation au niveau local, national et international* ». Les représentants de la société civile, notamment des populations pauvres, sont visés par ces nouvelles orientations de l'aide que requiert le rapport. « ***Les pauvres sont les principaux acteurs de la lutte contre la pauvreté et, à ce titre, ils doivent être au cœur des stratégies antipauvreté, que ce soit au stade de la conception, de l'exécution ou du suivi*** » (p14, RDM 2000-2001).

L'encadré qui suit présente les neuf RDM publiés entre 2002 et 2010 depuis le dernier paradigme en date d'aide au développement.

**Encadré n°3 :**  
**Rapports sur le Développement dans le Monde de 2002 à 2010**

• **2002** : « *Des institutions pour les marchés* »<sup>166</sup>

La standardisation d'un modèle d'institution pose problème dans un contexte de diversité des pays qui nécessite « *souplesse et innovation pour mettre en place des institutions accessibles aux pauvres* » tenant compte des « **besoins** » et « **capacités** » des populations.

• **2003** : « *Développement durable dans un monde dynamique : améliorer les institutions, la croissance, la qualité de vie* »<sup>167</sup>

Le marché possède des lacunes à assurer l'organisation des aspects sociaux et environnementaux autour des activités qu'il engendre. « *En finir avec la pauvreté dans le monde est bien plus qu'un impératif moral, c'est la condition d'un monde durable* ».

• **2004** : « *Mettre les services de base à portée des pauvres* »<sup>168</sup>

« *Ce qui distingue le succès de l'échec est le degré d'implication des pauvres dans la détermination de la qualité et de la quantité des services qui leur sont fournis* ». Une approche globale nécessite la réforme des institutions et des relations de pouvoir.

• **2005** : « *Un meilleur climat de l'investissement pour tous* »<sup>169</sup>

Il est nécessaire « *d'instaurer un climat qui offre aux firmes et aux entrepreneurs (...) la possibilité et l'envie d'investir de manière productive, de créer des emplois et de développer leurs activités (...) de contribuer à promouvoir la croissance et à faire reculer la pauvreté* ».

• **2006** : « *Equité et développement* »<sup>170</sup>

« *Les individus devraient avoir des possibilités égales de mener la vie qu'ils ont choisi de mener* ». L'Etat intervient en tant qu'intermédiaire auprès de ceux qui ont le moins d'opportunités.

• **2007** : « *Développement et génération future* »<sup>171</sup>

Il est consacré aux jeunes de 12 à 24 ans et à cinq étapes essentielles : « *l'apprentissage, le travail, le maintien de la bonne santé, la constitution de la famille et l'exercice du civisme* ».

• **2008** : « *L'agriculture au service du développement* »<sup>172</sup>

Activité économique, moyen de subsistance ou source de services environnementaux, il préconise d'élargir l'accès aux actifs (la terre, l'éducation, la santé) et de renforcer les OSC actives.

• **2009** : « *Repenser la géographie économique* »<sup>173</sup>

Il s'intéresse aux défis de l'intégration économique, dans un contexte de mondialisation et de libéralisation des échanges sur trois niveaux : local, national et international.

• **2010** : « *Développement et changement climatique* »<sup>174</sup>

Dans une réflexion sur l'instauration ou la préservation d'un climat favorable au développement, la BM propose « *d'agir maintenant* », « *d'agir ensemble* » et « *d'agir différemment* » pour « *accord climatique mondial équitable et efficace* » (p11).

<sup>166</sup> Banque mondiale, *Des institutions pour les marchés*, Rapport sur le Développement dans le Monde, Washington DC, 2002.

<sup>167</sup> Banque mondiale, *Développement durable dans un monde dynamique : améliorer les institutions, la croissance, la qualité de vie*, Rapport sur le Développement dans le Monde, Washington DC, 2003.

<sup>168</sup> Banque mondiale, *Mettre les services de base à portée des pauvres*, Rapport sur le Développement dans le Monde, Washington DC, 2004.

<sup>169</sup> Banque mondiale, *Un meilleur climat de l'investissement pour tous*, Rapport sur le Développement dans le Monde, Washington DC, 2005.

<sup>170</sup> Banque mondiale, *Equité et développement*, Rapport sur le Développement dans le Monde, Washington DC, 2006.

<sup>171</sup> Banque mondiale, *Le développement et la prochaine génération*, Rapport sur le Développement dans le Monde, Washington DC, 2007.

<sup>172</sup> Banque mondiale, *L'agriculture au service du développement*, Rapport sur le Développement dans le Monde, Washington DC, 2008.

<sup>173</sup> Banque mondiale, *Repenser la géographie économique*, RDM, Washington DC, 2009.

<sup>174</sup> Banque mondiale, « *Développement et changement climatique* », RDM, Washington DC, 2010.

Une analyse du contenu de ces RDM permet de mettre en lumière les différentes étapes de la pensée de la BM à travers les différentes doctrines développées par celle-ci. Il s'agit de passer en revue l'évolution du champ lexical du discours officiel de la BM. L'objectif reste de déterminer les implications de cette nouvelle orientation en termes de stratégies d'actions au niveau local, national ou encore international.

Dans l'ensemble des documents étudiés depuis l'avènement du paradigme de lutte contre la pauvreté et l'élaboration des OMD, l'IBW a recours à un vocabulaire innovant, en comparaison des discours officiels antérieurs. Dans son discours d'introduction du rapport de 2010, le président du Groupe de la BM, R. B. Zoellick, déclare que les rapports « *plaident pour une mondialisation solidaire et durable* ».

### 1.3.2 Prise de conscience de la complexité du processus de développement et du caractère multidimensionnel de la lutte contre la pauvreté

A travers la publication du RDM de 2000-2001, la BM choisit le passage au XXIème siècle pour présenter à l'ensemble de la communauté du développement sa stratégie en termes de lutte contre la pauvreté. Ce rapport ainsi que les huit suivants (2002-2010) constituent l'image officielle de ce nouveau paradigme de l'économie du développement. Par le biais d'une analyse globale de ces documents officiels, il s'agit de faire la lumière sur leur caractère transitoire.

Le RDM de 2000-2001 annonce que « *les stratégies de lutte contre la pauvreté sont plus complexes* » que les stratégies antérieures basées sur un paradigme néo-libéral. « *Un plus grand nombre de facteurs* » doivent être pris en compte dans la mise en place du nouveau paradigme, tels que les facteurs sociaux ou culturels. Dans ce sens, l'organisation internationale donne une autre dimension à sa définition de la pauvreté. Outre les insuffisances en termes de ressources monétaires et humaines, la définition intègre la notion de vulnérabilité ainsi que celle de marginalisation et d'exclusion : « *la précarité et l'impossibilité de s'exprimer, d'agir et d'être représenté* » (RDM 2000-2001, p14). Il est donc question de réfléchir et de mettre en place des stratégies plus vastes et plus intégrées, « *une approche plus globale et plus équilibrée du développement* » comme le précise le RDM de 2003. Il semble que la BM valorise la prise de conscience du caractère réducteur du paradigme précédent et sa volonté de réformer les politiques d'aide.

Enfin, la complexité du processus de développement prend toute sa dimension lorsque la BM le définit comme une question de « *perception* » des différents acteurs

impliqués. Concernant la problématique du changement climatique, le discours officiel intègre la nécessaire notion de « *changement de comportements et d'évolution de l'opinion publique* » (RDM 2010, p26) afin d'atteindre les OMD.

Nous souhaitons définir la doctrine de la BM en appréhendant les concepts mis en évidence dans le document fondateur. « *Il y a recul de la pauvreté, lorsque des individus, des familles et des communautés tirent parti des opportunités qui s'offrent à eux en travaillant, en investissant et en innovant afin d'améliorer leur existence* » (Wolfowitz, RDM 2006, Avant-propos). Par ailleurs, « *il incombe au groupe de la Banque mondiale, en sa qualité d'institution multilatérale dont la mission est de promouvoir un développement solidaire et durable, de tenter d'expliquer certaines des interconnexions entre de multiples domaines - l'économie du développement, la science, l'énergie, l'écologie, les technologies, la finance et enfin la gouvernance et des régimes internationaux efficaces. Le Groupe de la Banque mondiale compte 186 Etats membres. Il est donc, chaque jour, confronté à la nécessité de susciter la coopération entre des Etats extrêmement divers, le secteur privé et la société civile en vue d'atteindre des objectifs communs* » (Zoellick, RDM 2010, Avant propos).

### 1.3.3 Un paradigme de l'économie du développement « pro-pauvres » centré sur le renforcement du capital humain

De manière générale, la stratégie internationale de lutte contre la pauvreté peut être qualifiée d'approche « pro-pauvres », dans la mesure où la principale population cible de ces rapports constitue les pauvres des PED. Il s'agit d'élaborer des stratégies et de mettre en place des interventions visant la création d'opportunités à leur rencontre, leur insertion et leur sécurité dans un contexte d'économie libéralisée et intégrée. « *Les pauvres agissent activement dans le cours de leur existence, mais ils sont souvent incapables d'influer sur les facteurs sociaux et économiques qui déterminent leur niveau de vie* (RDM 2000-2001, p3)(...) *Les pauvres sont les principaux acteurs de la lutte contre la pauvreté et, à ce titre, ils doivent être au cœur des stratégies antipauvreté, que ce soit au stade de la conception, de l'exécution et du suivi* » (p14).

## Le lexique de la création d'opportunités pour les pauvres

Mis à part le vocabulaire relatif aux aspects purement économiques de la création d'opportunités pour les pauvres, tels que « *l'encouragement d'investissements privés rentables* » ou encore « *l'expansion sur les marchés internationaux* », la nouveauté de ce discours provient davantage des paragraphes consacrés au « *développement des actifs des pauvres* ». Le document insiste sur l'investissement des communautés et des ménages à travers des expressions telles que « *participation* » ou « *qu'elles aient leur mot à dire dans le choix et la mise en œuvre des services ainsi que dans leur suivi* » (p9). Le rapport montre sa volonté d'intégrer les pauvres au processus de lutte contre la pauvreté et que ces derniers y participent de manière active. Education, santé, décentralisation sont autant de domaines qui font appel à cette participation dans le cadre d'un « *développement communautaire* ». Dans cette optique, la BM déclare que « *tout en rappelant l'importance du marché pour la coordination de l'offre et de la demande de biens, la Banque mondiale souligne ses insuffisances comme instance de coordination dans le domaine social et écologique. On trouve dans ses propos un ton nouveau quand elle reprend à son compte les analyses en termes de carences du marché : les mécanismes de coordination par le marché ne permettent pas une vision à long terme, ne reflètent pas les intérêts de tous (les victimes de la pollution ont moins de possibilités de se faire entendre que les pollueurs) et ne permettent pas d'assurer la pérennité des ressources. Elle reconnaît que les recommandations du rapport de 1992 en matière de protection de l'environnement n'ont pas été appliquées en raison de l'opposition de groupes d'intérêt puissants* ».<sup>175</sup>

Par ailleurs, le champ lexical relatif à la notion d'« *inégalités* » et d'« *inéquité* » est également très présent dans ce document. Il propose de « *remédier à l'inégalité de la répartition des actifs entre sexes, groupes ethniques, races et catégories sociales (et de) lutter contre les inégalités d'origine sociale* » (p10). Dans cette optique, le vocabulaire adopté est en lien avec le changement, une volonté de faire « *évoluer les mentalités* » ou encore de modifier le processus de prise de décision en indiquant les avantages d'un « *changement institutionnel* » et de la « *concertation* ».

Enfin, pour atteindre cet objectif de développement des actifs des pauvres, via la lutte contre les inégalités d'origine sociale, le rapport avance l'idée de favoriser

<sup>175</sup> <http://econ.worldbank.org/wdr/wdr2003/>

l'accès des pauvres aux infrastructures et au savoir. Le rapport part du postulat que le pauvre est confronté à diverses contraintes qui ne lui permettent pas d'enclencher une procédure de mobilité sociale en améliorant ses conditions de vie. Dès lors, il préconise un appui de l'Etat afin que ce dernier offre aux pauvres, les opportunités de réduire ces contraintes, de sortir de l'« *exclusion* », notamment en accédant à l'information et en s'impliquant dans la vie économique. Cette démarche visant « *le renforcement des capacités* » des plus pauvres, tant au niveau urbain que rural, nécessite de « *combiner différentes approches institutionnelles et participatives* ». La lutte contre la pauvreté prend la direction d'un développement communautaire, qui envisage de donner plus de pouvoir aux pauvres, en termes de savoir, d'accès à l'information, de participation aux prises de décision et de surveillance de la mise en place des politiques par les autorités locales.

### **Le lexique de l'insertion des pauvres au niveau local, national et international**

Le rapport présente le fonctionnement de la combinaison des institutions de l'Etat et de la société civile comme un pré requis de l'amélioration des conditions de vie des populations pauvres des pays en développement. De cette manière, la BM met à nouveau la pression sur les institutions publiques en invoquant une nécessaire « *ferme volonté politique* » basée sur des « *valeurs sociales* » (p10). Il en rappelle leurs responsabilités envers leurs citoyens, leur devoir de « *transparence* » dans le cadre d'un « *processus démocratique et participatif* ». Ainsi, concernant la problématique de la « *gouvernance* », la BM met en exergue sa volonté de donner la priorité à la « *décentralisation* » pour la gestion des affaires publiques et au « *développement communautaire* ». L'objectif est de rapprocher les populations défavorisées de leurs prestataires de services, par exemple les communes, en leur transférant les ressources nécessaires afin de permettre aux pauvres d'avoir plus de pouvoir et de contrôle sur les services auxquels ils ont droit ainsi que sur l'efficacité de l'institution qui les pourvoit. En précisant que les élites locales ne doivent pas être les seules à avoir accès à ces services, le rapport fait référence à la récupération des politiques par une faible frange favorisée de la population qui s'accapare les bénéfices de l'aide. L'objectif affiché est lié à la réduction des inégalités sociales d'accès aux services, en particulier les inégalités entre les hommes et les femmes.



Pour ce faire, la BM donne des directives aux gouvernements des pays concernés par la lutte contre la pauvreté. Les institutions de l'Etat doivent prouver leur capacité à se réformer à travers l'élaboration de politiques visant l'amélioration des conditions de vie des citoyens les plus pauvres tout en intégrant les institutions civiles au processus de décision, de mise en œuvre et de suivi. Le processus implique une structuration des organisations de la société civile et propose de « *promouvoir le capital associatif des pauvres* » (p11), « *normes sociales* » et « *réseaux* » étant définis comme des « *formes de capital essentielles*. » Il s'agit de sortir les pauvres de l'exclusion et de l'isolement en les structurant sous forme de réseaux et en renforçant leurs capacités, en créant un lien entre elles et les organisations publiques. De cette manière, les OSC accroissent leur capacité d'influence des politiques nationales.

### **La valorisation du capital humain pour relever le défi des OMD**

L'organisation internationale fait état des réformes qu'elle juge indispensables dans le cadre de l'atteinte des OMD, notamment une réforme institutionnelle et reconnaît ses erreurs passées en termes de stratégie. « *A mesure que la complexité du processus de développement apparaissait plus clairement, on a été conduit à repenser les méthodes de lutte contre la pauvreté* » (RDM 2000-2001, p5). L'ensemble des acteurs du développement doivent repenser leur fonction et leur intervention au sein du processus de lutte contre la pauvreté : l'Etat des PED, les IFI et autres bailleurs de fonds internationaux ainsi que la société civile des pays pauvres.

Ainsi, après avoir occupé le poste d'assistant du marché dans le cadre du précédent paradigme néo-libéral de l'économie du développement, l'Etat est invité à se réformer afin de développer sa capacité et d'affirmer sa volonté à soutenir les citoyens les plus pauvres afin de leur permettre « *d'influer sur les facteurs sociaux et économiques qui déterminent leur niveau de vie* » (RDM 2000-2001, p3). Par le biais de cette définition, nous avons un aperçu de la prise de conscience de la complexité et de la multiplicité de la pauvreté. Au-delà de l'aspect monétaire, il s'agit d'en définir les causes profondes et de les utiliser comme base des stratégies.

### **Le lexique de la lutte contre l'insécurité**

La BM présente la gestion des risques comme un moyen de lutter contre la pauvreté dans les PED, tels que la prévention des chocs financiers ou naturels. Elle

évoque notamment les concepts de « *micro-assurance* » ou de « *micro-crédit* » notamment à l'attention des femmes. Elle préconise également la dotation de ces pays de « *moyens modernes d'évaluation des risques* » (p12). Les populations les plus défavorisées n'ayant pas les moyens de se défendre en cas de problèmes, il s'agit de prévoir et d'anticiper ces risques pour y remédier tout en favorisant la croissance économique. Le document illustre ses propos à travers les exemples de la lutte contre les conflits civils et contre le VIH-SIDA.

Dans ce contexte, la BM prône la réintégration de l'Etat, celui-ci ayant pour mission le soutien du marché avec pour objectif « *le maintien de la stabilité économique, la création d'un environnement compétitif pour les entreprises, ainsi que la réalisation d'investissements en capital physique et humain* ». <sup>176</sup> Cette union du marché avec l'Etat doit permettre de relancer l'économie des pays pauvres et donc leur croissance. <sup>177</sup>

En conclusion, ce rapport cible particulièrement les populations pauvres des PED et incite à leur participation dans la mise en place des conditions de leur développement. Parallèlement, il s'adresse directement aux acteurs publics, gouvernements et acteurs décentralisés, en appelant à leur contribution à l'insertion des pauvres dans la sphère politique, impliquant des changements institutionnels. La lutte contre la pauvreté nécessite l'instauration et le respect de valeurs sociales de la part des gouvernants. Le développement ne se définit donc plus uniquement par sa sphère économique, cette dernière doit évoluer sur des bases politiques et sociales stables et équitables, faisant échos avec les notions de « *transparence* », de « *mécanismes (...) démocratiques et participatifs* » et de « *décentralisation* ».

L'image de forteresse libérale, protectrice du marché en toute circonstance de la BM constitue un des facteurs majeurs d'altération de sa popularité. Au Nord et surtout au Sud, la BM est plus célèbre pour les conditionnalités liées aux politiques d'aide qu'elle élabore que pour ses intentions et stratégies de réduire les inégalités et de sortir de la pauvreté les populations les plus défavorisées.

---

<sup>176</sup> Bustelo P. (1994), « La Banque mondiale et le développement économique des nouveaux pays industriels asiatiques : une analyse critique », Biblioteca de la Facultad de Ciencias Economicas y Empresariales, Universidad Complutense de Madrid, Colloque *Nouveaux dynamismes industriels et Economie du développement*, Grenoble, 1994, p6.

<sup>177</sup> Pablo Bustelo remet en cause cette thèse en se basant sur le phénomène du décollage des pays asiatiques, appelés les nouveaux pays industrialisés (NPI). En effet, selon lui, cette stratégie libérale favorisant le marché n'a pas de fondement empirique dans l'expérience du « miracle asiatique », ces pays ayant privilégié une intervention importante de l'Etat.

Le discours de la BM annonce de manière officielle une dynamique de changement pour les PED, notamment à travers la volonté d'« *instaurer des sociétés justes ainsi que concurrentielles et productives* » (p14). « *Il existe des risques à aller de l'avant, mais les risques pour les femmes et les hommes pauvres et marginalisés seraient plus importants si la Banque choisissait l'inaction, ou une utilisation moins stratégique de ses ressources* ». L'efficacité de l'aide et le bien-être des populations les plus démunies sont mis en avant comme des arguments de justification d'une plus grande intervention dans la gestion de la question politique au niveau local, national et régional. « *En implantant ces priorités stratégiques, la Banque sera un partenaire plus efficace en atteignant les objectifs du millénaire pour le développement et en poursuivant un « monde libre de pauvreté »* » (World Bank, 2005, p24). Elle légitime son action à travers la lutte contre la pauvreté, déclarant que son action est préférable à une absence d'intervention.

## **2. La mise en œuvre d'une dynamique de changement et d'un changement de dynamique**

Nous appréhendons les modifications apportées par le paradigme de lutte contre la pauvreté en termes d'organisation et de fonctionnement du champ du développement. La mise en œuvre de cette nouvelle organisation implique l'élaboration de nouveaux concepts, ou la mise en lumière de concepts existants, outils d'implantation des stratégies internationales de lutte contre la pauvreté. Trois principales catégories d'acteurs sont concernées par cette redistribution des rôles : la société civile au niveau local, l'Etat au niveau national et les acteurs de la coopération internationale. Il s'agit de présenter les nouvelles fonctions et nouveaux cadres d'interactions attribués par la BM.

### **2.1 Participation de la société civile et réformes des institutions au niveau local**

La société civile, principalement celle représentant les pauvres dans les PED, apparaît comme l'acteur central des nouvelles interventions du champ du développement. La BM justifie la montée en puissance de cet acteur sur la base des critiques des interventions antérieures et des besoins des populations vulnérables.

## La connaissance des besoins et priorités des populations pauvres

La BM définit la société civile des PED comme un groupe de « *personnes qui connaissent les priorités et les besoins des pauvres* » (p13, RDM 2000-2001). Ainsi, en valorisant leur participation au choix, à la mise en œuvre et au suivi des politiques nationales, l'organisation internationale montre sa volonté de se rapprocher des attentes des populations les plus défavorisées. Dans ce sens, les bénéficiaires des politiques sont investis d'un certain pouvoir, notamment celui d'intervenir dans le processus de décision, d'évaluation des politiques et de sanction des prestataires de services (RDM 2004). Dans le RDM de 1997, la présence d'une société civile active est présentée comme l'un des deux piliers nécessaire à la construction d'une relation constructive entre l'Etat et la société. Le deuxième étant la mise en place d'une bureaucratie professionnelle, on comprend que la BM envisage la relation entre la société civile et les institutions de l'Etat comme un partenariat qui permet de réduire les risques d'éclatement de l'Etat et, de fait, d'assurer une forme de stabilité à une société en développement (RDM 1997, p160).

Lorsque la BM s'intéresse à la définition du rôle de la société civile et de son intervention, elle précise que sa participation à la sphère politique du pays implique « *le choix, le suivi et la concurrence* » (RDM 2000-2001, p1). Pour assurer ces fonctions, la société civile des PED doit se doter de ressources. Dès lors, la BM insiste sur la nécessité de « *renforcer les institutions sociales et le capital associatif* », afin d'appuyer « *les organisations des pauvres pour défendre leurs droits* » (RDM 2000-2001, p2), dans une optique de démarginalisation des populations les plus vulnérables. A titre d'exemple, la BM propose de « *renforcer la performance des organisations de producteurs* » en leur offrant des opportunités de représentation et d'intervention au sein des forums nationaux et internationaux (RDM 2008).

### 2.2 Le rôle de l'Etat et les réformes institutionnelles

Par le biais des stratégies de lutte contre la pauvreté, la BM opère une mutation de son cadre d'intervention en s'intéressant à la gestion de la vie politique des PED.

### 2.2.1 La réforme des institutions pour une amélioration de l'accès des pauvres aux services de base

Dans l'introduction du RDM de 2000-2001, elle préconise de « *réformer les institutions pour améliorer les services : la gouvernance, les marchés et la concurrence.* » En 2002, elle fait référence à « *la complexité et à l'inefficacité des institutions* », du fait de la corruption et de la faible productivité observées. Ainsi, cette réforme institutionnelle, celle de l'organisation et du fonctionnement de la gestion des affaires publiques des PED, constitue une réponse aux maux politiques, sociaux et économiques de ces pays. L'objectif de la BM est d'atteindre « *efficacité et équité* » ou en d'autres termes de donner un cadre à la croissance qui prend en compte la dimension humaine de la lutte contre la pauvreté. « *Des politiques mal orientées et une mauvaise gouvernance au cours de ces dernières décennies sont, en partie, à l'origine des catastrophes écologiques, des disparités dans les revenus et des troubles sociaux constatés dans certains pays, phénomènes qui débouchent souvent sur un plus grand dénuement des populations* » (RDM 2010). <sup>178</sup>

### 2.2.2 Le besoin d'une volonté politique et d'une réforme des relations entre les acteurs nationaux du développement

Au delà de leur restructuration interne, les gouvernements des PED doivent également envisager un changement relatif à leur fonctionnement et aux types de relations qu'ils entretiennent avec les organisations représentant les citoyens les plus pauvres. Le discours insiste sur la nécessité de l'explicitation d'une « *ferme volonté politique* » d'améliorer leur mode de gouvernance à travers la transparence des institutions publiques ainsi qu'un processus efficace de lutte contre la corruption.

La Banque mondiale insiste sur l'importance de permettre aux populations exclues et marginalisées d'avoir accès à l'information afin de défendre leurs droits mais également d'impliquer la responsabilité de l'Etat dans la réussite ou l'échec du processus de développement du pays. En effet, elle défend la théorie selon laquelle une libre circulation de l'information, a un impact sur la gouvernance d'un pays et son évolution économique et sociale (RDM 2002). C'est en respectant l'ensemble de ces conditions que pourra être restaurée « *la confiance, la crédibilité et la légitimité des pouvoirs publics* » au niveau de l'opinion publique (RDM 2005).

<sup>178</sup> <http://econ.worldbank.org/wdr/wdr2003/>

## 2.3 La réforme de la coopération internationale

Le chapitre onze (11) du document de référence du paradigme de lutte contre la pauvreté est consacré à la nécessité de « *repenser la coopération pour le développement dans la lutte contre la pauvreté* ». Il propose une forme de réforme de l'aide internationale pour un « *renforcement de l'efficacité de l'aide* » (p13), un changement de comportement des pays industriels concernant leurs relations avec les PED notamment dans la gestion de l'aide. La BM incite les pays riches à réfléchir sur les moyens de favoriser la participation des pays pauvres aux échanges internationaux. Comme pour les gouvernements des PED, la réforme de la coopération internationale s'opère aux niveaux interne et externe.

### 2.3.1 Un besoin de concertation des acteurs et de coordination de l'aide

Au niveau interne, la collaboration ainsi que la concertation entre les acteurs de la coopération internationale est présentée comme un facteur indispensable à la réussite du processus de lutte contre la pauvreté. La déclaration de R. B. Zoellick illustre cette directive : « *En fin de compte, les résultats dépendront également de la poursuite d'une action concertée de la communauté internationale du développement pour s'attaquer aux défis de demain* » (RDM 2008, Avant-propos). A titre d'exemple, la BM recommande aux bailleurs de fonds de modifier leur fonctionnement lié aux subventions des producteurs nationaux afin de rétablir l'équilibre du marché et que les producteurs des PED puissent se positionner de manière compétitive.

### 2.3.2 Une restructuration du circuit de l'aide

Au niveau externe, c'est à dire dans la relation que les bailleurs de fonds entretiennent avec les pays bénéficiaires de l'aide, le discours de la BM évoque notamment une restructuration du circuit de l'aide, de sa conception, son suivi et son évaluation. Il affirme que « *l'aide doit être fournie de manière que les pays bénéficiaires en soient maîtres et elle doit être canalisée vers des programmes voulus par les pays et axés sur les résultats (...) avec la participation active de la société civile* » (RDM 2000-2001, p13). L'organisation internationale ajoute que « *les institutions internationales doivent être à l'écoute des pauvres et promouvoir leurs*

intérêts » (RDM 2000-2001, p14) dans la mesure où il n'existe « *pas de modèle universel* » de développement (RDM 2002). Dès lors, avant d'implanter un projet, les PTF doivent « *analyser les besoins et les capacités à mettre en place* », en partenariat avec les gouvernements locaux et la société civile.

Par ailleurs, la BM introduit le respect des orientations de la lutte contre la pauvreté comme nouvelle conditionnalité. « *Les bailleurs de fonds pourraient aider les pays en développement à mieux utiliser l'aide extérieure pour lutter contre la pauvreté, en donnant plus aux pays qui suivent les politiques propices à la réduction de la pauvreté, et en n'imputant pas le financement de l'Initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés au budget de l'aide extérieure* » (p13). En outre, les PTF doivent appuyer le processus démocratique et participatif qui accompagne la lutte contre la pauvreté, en donnant par exemple « *plus d'influence aux personnes et aux pays pauvres au sein des forums nationaux et mondiaux* ». La communauté internationale se doit de soutenir la société civile afin que les décisions prises soient « *le reflet de leurs besoins et de leurs priorités* » (p13).

### 2.3.3 Favoriser des relations de confiance entre partenaires du champ du développement

La BM reconnaît le manque de relation et de communication existant entre les décideurs de la coopération internationale et les bénéficiaires, notamment la société civile représentant les pauvres. « *Il convient que les institutions financières internationales et les autres organisations internationales poursuivent leurs efforts pour appliquer des stratégies et des mesures entièrement transparentes, et pour mener un dialogue ouvert et régulier avec les organisations de la société civile, en particulier avec celles qui représentent les pauvres* » (p13, RDM 2000-2001). Le RDM de 2000-2001 ajoute que « *les institutions internationales doivent être à l'écoute des pauvres et promouvoir leurs intérêts* ». On peut y voir la reconnaissance de la part de la BM du manque d'écoute des institutions internationales et de la faible recherche d'appropriation des politiques par les populations concernées.

De manière générale, l'IFI exprime le souhait de modifier l'atmosphère ambiante au sein de la communauté du développement, notamment en instaurant un climat de « **confiance** entre les individus » à tous les niveaux, local, national et international, élément essentiel pour « *négoier et échanger* » (RDM 2003). Par ailleurs, une bonne entente, une concertation, l'intervention dans l'intérêt des pauvres, permet

d'anticiper et d'adapter les politiques de lutte contre la pauvreté aux contraintes rencontrées par chacun des acteurs dans son cadre d'intervention.

En conclusion, ces trois niveaux d'intervention énoncés, local, national et international, révèlent un processus global d'intervention de l'organisation internationale dans le politique. Si chacun a sa propre perception du processus de l'aide, dans un contexte mondial intégré, les trois niveaux d'intervention se rencontrent et deviennent complémentaires. Dans ce sens, chacun doit jouer son rôle, instaurer et respecter des règles plus équitables, afin d'assurer le bon fonctionnement de l'ensemble du système. Comme le précise le slogan du rapport de 2010 dans le cadre de la problématique du changement climatique, il faut « *agir maintenant, agir ensemble et agir différemment* ». La BM encourage une « *modification des comportements et une évolution de l'opinion publique* » dans une optique « *d'équité, d'efficacité et de rationalité* ». Chacun des acteurs de la communauté du développement doit montrer sa capacité à modifier sa manière de penser et d'agir. Dès lors, la conception du développement que donne à voir la BM constitue une conception plus flexible, moins figée du processus de lutte contre la pauvreté. Si « *la croissance économique et rapide engendrée par l'innovation technique et les réformes institutionnelles* » (RDM 2010, p16), reste un facteur déterminant de développement, l'Homme et la notion de valorisation de capital humain sont au cœur du discours de la BM sur la lutte contre la pauvreté.

Le nouveau discours de la BM valorise la mise en place d'un processus de participation de la société civile des PED et d'institutionnalisation de la collaboration entre société civile et gouvernement. A travers cette nouvelle approche, l'organisation internationale met en évidence l'importance de l'appropriation et de l'implication de la société civile. Les rapports sur la société civile qui se succèdent déroulent les arguments de la Banque, preuve officielle de son désir d'engagement de ce secteur dans les stratégies et politiques de développement (World Bank, 2006, p1). Ce processus implique l'émergence d'un nouveau type de collaboration tripartite entre la société civile, le gouvernement et la Banque mondiale. La section suivante est consacrée à la présentation des enjeux de cette collaboration, ses bienfaits et les réticences exprimées par les différentes parties prenantes.



### **3. Les enjeux de la collaboration tripartite**

La BM présente les caractéristiques, les bénéfices de la participation de la société civile à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi des politiques nationales de développement ainsi que les défis qui permettent à ce champ d'apporter la meilleure contribution notamment au niveau de son impact sur la gouvernance.

Afin de définir les enjeux de la collaboration tripartite, il est nécessaire de présenter la définition des caractéristiques et du rôle de chacune des trois parties prenantes, que la Banque mondiale a pris soin de détailler dans ces rapports. Nous commençons par l'acteur mis en valeur dans cette nouvelle approche dite sociale et humaine du développement, la société civile, pour nous intéresser ensuite à la fonction du gouvernement dans cette réorganisation institutionnelle et terminer sur le positionnement de la BM dans cette redistribution des rôles.

#### **3.1 Caractéristiques et rôle des parties prenantes de la collaboration tripartite**

Il s'agit de présenter la perception de la BM en lien avec les bénéfices de la prise en compte de l'expertise du secteur de la société civile sur le terrain.

##### **3.1.1 Les OSC, productrices de connaissance locale**

La société civile est présentée comme le partenaire privilégié de l'Etat, garant de l'instauration et du maintien d'une bonne gouvernance, tant au niveau centralisé qu'au niveau des collectivités territoriales. Décentralisation et participation populaire collaborent dans l'optique d'un processus de rapprochement entre les gouvernements des PED et les populations locales. A ce sujet, Stiglitz déclare qu' « *une décentralisation réussie crée une situation dans laquelle les entités locales et les autres composantes de la société; l'équipage du navire, si vous préférez ; jouissent de leur propre autonomie tout en étant incitées à travailler ensemble* ». <sup>179</sup>

### **Les caractéristiques de la société civile : l'exemple du Brésil**

La BM définit la société civile par sa diversité, sa complexité et la multiplicité des tâches qu'elle assume. Elle met également l'accent sur l'augmentation constante

---

<sup>179</sup> Banque mondiale (2000), *Le développement au seuil du XXIème siècle*, Rapport sur le développement dans le monde, Washington DC, 1999-2000.

du nombre d'OSC, depuis les années 1990, principalement des ONG et du poids croissant qu'elles occupent dans l'élaboration des politiques et leur suivi (2006, World Bank, p1). Dans un rapport publié en 2000, la BM présente son entendement de la société civile en se basant sur l'expérience du Brésil<sup>180</sup>. Le terme de « société civile » est apparu sur le continent latino-américain dans les années 1980. La définition du terme varie donc en fonction de la personne qui l'utilise ou qui s'entretient avec la société civile ou encore sur la base du contexte du pays. Ainsi, au Brésil, le terme de « société civile » comporte une connotation politique. Elle inclut en son sein : « *un vaste secteur non gouvernemental composé d'organisations communautaires, de mouvements sociaux, d'organisations non gouvernementales, d'organisations caritatives, d'associations professionnelles, d'églises et de fondations* ». Le terme de « *troisième secteur* » est également utilisé pour décrire la société civile et constitue le secteur social qui complète un corps composé de trois membres : le gouvernement (le premier secteur) et l'économie ou les marchés (le second secteur) (p1).

Au Brésil, les ONG constituent le secteur le plus visible de la société civile et de ce fait l'interlocuteur privilégié de la BM ces dernières années.

## **L'accroissement du nombre et du rôle des ONG**

Les ONG, dont le nombre s'accroît de manière importante depuis plusieurs années, ont trois principaux secteurs d'origine qui sont l'église, le secteur académique ainsi que les partis politiques et concentrent leurs actions sur les populations urbaines pauvres, dans un contexte de migration importante des campagnes aux villes. Dans le rapport de 2005, la BM identifie dix catégories de personnes : les populations afro-latino américaines, les enfants et les jeunes, les personnes handicapées, les groupes de confessions, les fondations, les groupes de genre, les populations indigènes, les unions de travailleurs, les parlementaires et enfin les populations romes (World Bank, 2005, p47-53).

Originellement créées sous l'égide de leaders forts et d'une pensée unique, elles montrent actuellement une capacité de changements de leurs paradigmes, de leurs structures et de leur organisation. Par ailleurs, elles démontrent des capacités à se structurer sous forme de réseaux par le biais de coalitions au niveau national afin de mettre en place une campagne de lutte contre la pauvreté organisée par la société

---

<sup>180</sup> World Bank (2000), « *From confrontation to participation. Civil Society -Government- World Bank Relations in Brazil* », Garrison J., Washington DC, June 2000.

civile et de fait contourner la corruption de l'Etat. Elles restent fortement dépendantes du financement étranger jusqu'à la baisse de l'aide étrangère bilatérale à partir de 1995. Depuis, l'aide au développement semble provenir davantage du gouvernement, des organisations multilatérales ou de fonds du secteur privé.

Une étude croisant les informations du RDH publiée par le PNUD en 1996 ainsi que celles recueillies par le gouvernement brésilien montre que les deux entités se sont accordées sur la présence de six caractéristiques communes définissant le secteur de la société civile. Il s'agit d' *« entités structurées, qui fonctionnent en dehors de la sphère formelle du gouvernement et ne génère ou ne distribue pas de profit. Par ailleurs, elles se gèrent de manière autonome, impliquent des individus volontaires dans des activités qui ont du sens et enfin produisent des biens et des services pour le bien collectif »* (p3). Sur la base des écrits d'auteurs tels qu'A. Hirschman, R. Putman ou F. Fukuyama, la BM définit, de manière globale, le phénomène du secteur de la société civile comme *« la croissance exponentielle des mouvements citoyens qui utilisent l'action civique pour chercher une meilleure démocratie, la transparence du gouvernement et l'équité sociale »* (p1).

Dans *« From confrontation to participation »*, l'IFI présente un état des lieux de la société civile brésilienne. En 2000, cette dernière n'est *« pas encore clairement définie ou visible (mais) sa signification et son poids deviennent plus apparents »*, surtout au cours de la décennie passée. Simultanément à la prolifération du nombre d'OSC, *« leur rôle dans le processus de développement local et national est de plus en plus reconnu »*. Elle précise que cet état de fait est surtout vrai pour les ONG. Après avoir démontré leur efficacité et leur capacité à aider les populations à s'organiser et à leur fournir des services de base, elles participent de plus en plus régulièrement aux discussions politiques au niveau macroéconomique (p69).

## **Les avantages et contextes propices à l'implication de la société civile**

La Banque mondiale définit la participation comme *« un processus à travers lequel les parties prenantes influencent et partagent le contrôle sur les ressources, les décisions et les initiatives concernant le développement qui les affectent »*.<sup>181</sup>

Dans le rapport couvrant la période 2005-2006, elle explique que la consultation de la société civile se situe à quatre niveaux. Tout d'abord le dialogue politique au niveau global, visant l'influence des orientations et politiques élaborées

---

<sup>181</sup> World Bank, *« Consultations with civil society organizations. General Guidelines for World Bank Staff »*, Washington DC, 2000, p8.

au niveau global relève des questions telles que la baisse du financement des infrastructures par la BM ou encore la réduction de la dette. La BM met également en évidence le fait que dans ces situations spécifiques, les OSC du Nord ont joué un rôle de plaidoyer important, en appui ou relais à la société civile du Sud (World Bank, 2006, p3-7). Le second niveau de consultation concerne les politiques opérationnelles de la BM et les stratégies sectorielles. Il s'agit d'intégrer le point de vue de la SC dans la politique de développement social, de renforcer le poids des populations dans la transformation des institutions et les opérations de la BM. A titre d'exemple, en 2004, le comité de développement demande une évaluation relative aux conditionnalités internationales, mettant en évidence les bonnes pratiques à adopter et de fait les perspectives d'évolution de la BM dans ce domaine (World Bank, 2006, p9-10). Enfin, elle souhaite mettre en place une unité indépendante ayant pour mission de répondre aux personnes qui déposent une plainte concernant un éventuel impact néfaste d'un projet de la BM (World Bank, 2006, p12-13).<sup>182</sup>

### **Le besoin d'implication précoce des OSC dans les projets**

En outre, la BM prône l'implication des ONG de manière précoce dans les projets. Selon elle, ils doivent être « *traités comme des partenaires dans le processus* ». Dans ce contexte, l'organisation internationale propose sa définition du partenariat qui consiste en « *une consultation concernant les objectifs de développement, la transparence mutuelle et la prise de décision partagée* ». Pour elle, les ONG participent de manière essentielle à la constitution d'une opinion publique. Dans ce sens, elles peuvent « *aider à mobiliser les intérêts autour du projet* ».

<sup>182</sup> Au niveau national, la BM préconise des dialogues et des consultations qui s'inscrivent dans le cadre des stratégies d'assistance-pays (92% des stratégies complètes approuvées) et des documents stratégiques de réduction de la pauvreté (DSRP) (84% des documents parachevés approuvés). Tous les quatre ans, la Banque mondiale prépare un cadre de stratégie d'assistance pays pour chaque pays dans lequel elle a une action financière, établi en fonction des caractéristiques du pays. Par ailleurs, les documents stratégiques de réduction de la pauvreté constituent un second instrument de participation de la société civile. Ecrit de référence pour l'assistance des IBW révisé tous les trois ans, le DSRP « *s'efforce d'être préparé à travers un processus conduit par le pays, à portée compréhensive, orienté vers le partenariat et participatif* ». (World Bank, 2009, p19)

Au niveau international, on trouve le panel d'inspection de la Banque mondiale et le conseiller Ombudsman de la Corporation Internationale de Finance (IFC) et l'Agence de Garantie d'Investissement Multilatérale (MIGA). Mis en place en 1993, le panel inspection de la Banque mondiale est chargé de transmettre les préoccupations et plaintes de personnes ayant pu subir un préjudice du fait de projets appuyés par le groupe Banque mondiale. Le conseiller Ombudsman, qui pourrait être caractérisé de médiateur, a quant à lui pour but de « *répondre rapidement et de manière efficace à des plaintes à travers une approche collaborative de résolution de problème* ». (World Bank, 2009, p42). A travers la création de ce type d'organe, le groupe de la BM souhaite apporter les preuves de son ouverture, de sa capacité d'écoute et de prise en compte des retours faits par l'extérieur, plus spécifiquement de la part des OSC.<sup>182</sup>

*et diffuser les informations utiles sur les projets aux populations bénéficiaires »* (2000, p68). La participation de la société civile au processus d'un projet permet également de renforcer la gouvernance du projet, dans le sens de sa gestion, comme contribuer à juguler la corruption.

La BM conclut son argumentation sur la nécessité de la participation de la société civile en citant les trois secteurs spécifiques dans lesquels elle peut jouer un rôle crucial. En premier lieu, elle est particulièrement utile dans les « *problèmes qui ont un intérêt plus universel et moins politique ou idéologique* » (tels que le SIDA ou l'environnement). Ensuite, elle prend toute sa dimension dans le cadre de « *programmes sociaux plus complexes à implanter et qui requièrent plus de discussion entre les parties prenantes et l'appropriation pour assurer le succès des programmes en terme d'impact* » (tels que des programmes en lien avec la pauvreté rurale ou l'éducation). En dernier lieu, sa contribution devient indispensable dans des « *régions où la présence du gouvernement est limitée* » du fait par exemple de leur superficie (World Bank, 2000, p68).

### **Participation de la société civile et gouvernance : des processus interdépendants impliquant une collaboration complexe et délicate**

Le rapport fait le lien entre la montée en puissance de la société civile au Brésil sur le devant de la scène politique et le contexte de « *redémocratisation* » du pays. Ainsi, la participation de la SC fait partie d'un phénomène plus global de gouvernance et de gestion nationale de la sphère politique et publique. En 1993, les OSC du Brésil prennent l'initiative d'organiser une campagne nationale de lutte contre la pauvreté afin de contourner le gouvernement accusé de corruption. Dès lors, l'intervention de la SC favorise la lutte contre la corruption, la mise en place d'un processus de transparence et à plus long terme d'un processus de bonne gouvernance.

Le rapport publié en 2000 par la BM met en évidence la prise de conscience du gouvernement brésilien du potentiel de la société civile en vue de la promotion du développement social. Le gouvernement réalise la nécessité du recours à ce tiers-secteur « *pour lutter contre les problèmes sociaux du pays du fait de sa capacité à « générer des projets, assumer des responsabilités, prendre des initiatives et mobiliser les ressources nécessaires pour le développement du pays »* (p2).

## Les défis d'une collaboration et intégration interinstitutionnelle

La diversité des stratégies, méthodologiques, zones et secteurs d'intervention et mode de financement des OSC constituent autant de domaine de division ou de conflit entre les différentes entités. Les ONG jouissent d'une reconnaissance internationale et nationale et de ce fait bénéficient de la visibilité et de la crédibilité nécessaires pour attirer les financements pour la mise en place de projet ou le renforcement des capacités d'une société civile localisée. Cette situation incite à la quête de leadership et d'autonomie des mouvements sociaux vis à vis des ONG. Dans cette optique, la BM invite les différents organes de la société civile à « *définir une identité commune* » ainsi qu'un « *réseau de la société civile d'une localité au niveau national et international* » (World Bank, 2000, p30). En d'autres termes, il est nécessaire pour son efficacité que la société civile développe l'aptitude de mettre de côté ses différends pour mener un programme national cohérent et concerté.

En 2000, la BM identifie trois principaux défis à relever pour la société civile afin d'apporter son soutien au développement du Brésil. Tout d'abord, il est question « *de démontrer plus d'imputabilité institutionnelle et de transparence dans la gestion de ses programmes et de ses finances* ». Le second challenge concerne leur capacité à « *démontrer plus de compétences dans leur travail et d'efficacité dans les résultats* ». Enfin, le troisième challenge est lié à leur capacité à « *assurer une meilleure soutenabilité institutionnelle et financière* » et, de fait, d'élaborer et de mettre en place des stratégies à long terme (p31-32).

En conclusion, la BM et le gouvernement « *ont réalisé que les ONG peuvent être des acteurs institutionnels importants pour assurer l'efficacité et la soutenabilité du développement au niveau local* ». (p25) Dans ce sens, la SC, et plus spécifiquement les ONG, jouent un rôle déterminant dans le processus de décentralisation.

### 3.1.2 Le gouvernement des pays en développement

Dans le contexte de crise de légitimité des Etats, la BM estime pertinent de valoriser le secteur de la société civile afin de répartir les rôles.

Il est ainsi demandé au gouvernement de favoriser la prise en compte de la voix des OSC dans les stratégies de lutte contre la pauvreté afin de favoriser

l'appropriation des politiques. L'objectif de la BM n'est pas d'inciter les OSC à remplacer l'Etat dans la fourniture de services sociaux mais d'assurer des fonctions complémentaires renforçant le rôle de l'Etat, ce dernier possédant le poids et les ressources du secteur officiel. Selon le discours de la BM, la mise en place d'un partenariat institutionnel entre le gouvernement et le secteur de la société civile permet d'améliorer l'efficacité des ressources présentes au niveau du secteur officiel, les OSC ayant une connaissance approfondie des phénomènes au niveau local.

Par ailleurs, dans son rapport de 2006, la BM explique que les pays sont inégaux quant à leur capacité à mettre en place des institutions gouvernementales, un climat politique et une capacité opérationnelle favorables à la promotion de la participation. Certains gouvernements ont développé une tradition d'engagement de la société civile dans le processus de décision du gouvernement qui facilite la participation souhaitée de la société civile aux stratégies de réduction de la pauvreté. Pour d'autres, ce processus demande un effort supplémentaire de la part des parties prenantes (World Bank, 2006, p16).

### 3.1.3 La Banque mondiale et la communauté du développement

La Banque mondiale estime avoir un rôle important à jouer dans la valorisation de l'engagement de la société civile dans la lutte contre la pauvreté concernant le financement des activités de ce secteur ou encore la facilitation de la circulation et du partage de l'information entre les parties prenantes. Concernant son rôle de financeur, elle déclare en 2005 que si son activité principale consiste à fournir des prêts aux gouvernements, elle développe aussi, depuis une vingtaine d'années, des mécanismes de subventions accordées aux OSC. Elle précise que ce financement peut être fourni de manière indirecte à travers les fonds alloués au gouvernement ou de manière directe via des programmes de financement qui transmettent des fonds aux OSC (World Bank, « Review of fiscal years 2002-2004, 2005).

Par ailleurs, elle estime devoir mettre au service de la lutte contre la pauvreté des moyens permettant la communication et le partage de connaissances entre les différentes parties prenantes, au niveau national, régional ou international. Au niveau des ressources humaines, afin de permettre une meilleure circulation de l'information entre elle et les OSC des PED, elle met en place des points focaux, des équipes locales en contact avec les organisations. Du point de vue technologique, elle

élabore des systèmes de vidéoconférences auxquelles des représentants des différentes parties prenantes sont invités pour échanger sur leurs activités.

Ensuite, l'organisation internationale doit relever un challenge important, celui de la mise en place des mécanismes permettant la réduction des écarts entre le discours et la pratique concernant la participation et les mécanismes inclusifs. « *La Banque mondiale a besoin d'améliorer la collaboration entre la société civile et le gouvernement au niveau des pays et d'améliorer son habilité à évaluer les résultats de son travail d'engagement de la société civile* » (World Bank, 2005). Dans son rapport de 2005 couvrant l'engagement de la société civile sur la période 2002-2004, la BM décrit les différents niveaux de consultation qu'elle doit établir avec la société civile, plus spécifiquement l'instauration d'un dialogue avec la société civile concernant les problèmes globaux, tels que l'ajustement structurel, la globalisation, l'environnement ou les droits humains (World Bank, 2005, p1-3).

Forte de sa volonté d'engager ce processus participatif, elle ouvre une unité société civile au milieu des années 1990 au siège de Washington. Elle confirme son intérêt pour ce secteur à travers la publication d'une littérature importante, notamment sous forme de rapports consacrés à la collaboration tripartite. Ces rapports présentent le potentiel des processus élaborés par la BM, mais aussi les efforts à fournir pour combler l'écart entre le discours et les pratiques. Une ambition d'utilité de ces rapports est clairement affichée, les rédacteurs du rapport de 2002-2004 déclarant dans l'introduction « *we hope you find the report useful* » en sollicitant les retours en lien avec les informations transmises. Les commentaires sont d'ailleurs considérés comme les bienvenus, symbole du désir déclaré d'ouverture de la BM à la critique. Cette attitude peut être analysée comme une réponse aux critiques de fonctionnement technocratique de l'organisation internationale, de sa capacité à définir des politiques sans tenir compte des perceptions de l'ensemble des acteurs du développement.

### 3.2 La modification du processus de prise de décision et de suivi-évaluation des politiques de développement

Dans le rapport de 2000 « *From confrontation to participation* », la BM justifie la place qu'elle accorde à la participation de la société civile au sein des politiques de lutte contre la pauvreté. La Banque affirme qu'une approche impliquant la participation des parties prenantes présente deux principaux avantages :



l'amélioration de la performance des projets ainsi que l'accroissement de l'impact social de ces derniers. Par ce biais, elle officialise son engagement à solliciter l'insertion de la SC dans le processus de lutte contre la pauvreté de son pays.

La BM cite de nombreux auteurs reconnus qui ont tenté de théoriser ce secteur de la société civile. A. Hirschman utilise le terme d'«*énergie sociale*» («*social energy*») pour définir «*les ressources du terrain générées par le mouvement grandissant des organisations de la société civile*». R. Putman, quant à lui, développe la notion de «*capital social*» en démontrant «*l'importance des traditions civiques dans la consolidation de la démocratie*». Enfin, selon F. Fukuyama «*la vitalité d'institutions économiques et de politiques libérales dépend d'une société civile en bonne santé et dynamique*».<sup>183</sup>

## **La négociation de nouvelles relations entre les institutions internationales et les OSC des PED**

La BM valorise «*les capacités de flexibilité et d'adaptation*» des politiques de développement (World Bank, 2006, p40-43). Elle élabore des mécanismes d'évaluation de problèmes globaux tels que l'ajustement structurel qu'elle souhaite participatifs. C'est le cas du «*participatory review of structural adjustment*» qui démontre que l'ajustement économique est souvent un processus difficile qui peut affecter profondément les vies de personnes à travers l'avènement d'effets pervers. (World Bank, 2005, p5) Elle affiche également sa volonté de favoriser un «*dialogue plus ouvert et horizontal*», allant dans la direction de l'institution de nouvelles relations et d'un nouveau regard porté sur les acteurs de la société civile (World Bank, 2006, p67).<sup>184</sup>

## **Une volonté de rapprochement entre la BM et les OSC**

A travers l'exemple du Brésil, la BM montre sa volonté de rapprochement avec les OSC. Ainsi, à partir de 1996, elle organise des réunions avec les représentants des OSC au niveau national afin de déterminer la perception que ces dernières ont de la

<sup>183</sup> Fukuyama F. (1995), *Trust : the social virtues and the création of prosperity*.

<sup>184</sup> Selon la Banque, 2005 constitue «*un point de repère pour la transparence et la révélation de l'agenda de la Banque mondiale*.» (World Bank, 2006, p35-37). Dans cette perspective, elle met en place diverses initiatives telles que les centres d'information publique (PIC : Public Information Center) ou encore le site internet de l'organisation. Ces idées sont relayées par la «*Bank's global civil society team*» (CST).

BM et de ses interventions. Quatre points principaux émergent de ce document (*From confrontation to participation*, World Bank, 2000). Tout d'abord, « *une image négative de la Banque mondiale est associée à la mise en place de projets à grandes infrastructures qui ne semblent pas bénéficier aux populations locales et qui ont souvent sous-estimé les impacts sociaux et environnementaux* ». Par ailleurs, son fonctionnement est perçu comme « *lent et trop bureaucratique* », la BM apparaissant comme « *inaccessible et en dehors des réalités*. Enfin, les OSC représentées dans le cadre de ces réunions reconnaissent que l'organisation internationale a « *récemment adopté des politiques favorisant la protection environnementale et le développement social* ». Ainsi, la BM ne bénéficie pas d'une image positive au sein de la communauté de la société civile au Brésil, principalement du fait de son incapacité à produire et appliquer des politiques à l'écoute et en accord avec les contraintes des populations locales les plus pauvres. Néanmoins, les premiers pas d'un changement de positionnement sont reconnus par les représentants présents.

En outre, le document précise que chacune des parties, société civile d'un côté et BM de l'autre, ont une connaissance réciproque limitée de l'organisation et des interventions de chacun, une connaissance qui passe le plus souvent par l'intermédiaire d'autres acteurs ou de documents mais qui ne se transmet pas par le biais d'un dialogue direct (*From Confrontation to participation*, World Bank, 2000, xvi). Ainsi, l'image que chacun a de l'autre acteur est une image biaisée et souvent exagérée, mettant en exergue un besoin de consensus.

### **Une démonstration des points communs entre BM et OSC**

La BM souhaite démontrer sa proximité avec les OSC à travers la démonstration de leurs points communs et intérêts convergents dans l'optique d'une collaboration. Selon elle, ils partagent au moins quatre caractéristiques. Tout d'abord, ce sont des acteurs globaux : la BM représentant la communauté internationale, la SC nationale, la population locale. De plus, les deux acteurs appartiennent au même champ du développement. Par ailleurs, les interventions de ces deux acteurs visent la même population : les populations à faible revenu. Enfin, au même titre que la SC, elle doit supporter une pression importante en termes de résultats et de preuves de son efficacité. Si la BM doit se rapprocher des réalités locales, la société civile se doit d'atteindre le niveau macro dans l'accès aux services

ainsi qu'accroître sa collaboration avec le gouvernement. Dès lors, la Banque mondiale souhaite la mise en place et le « *développement de mécanismes formels de dialogue et de collaboration opérationnelle* » entre elle, le gouvernement et la société civile (*From confrontation to participation*, World Bank 2000, xvi).

### 3.2.1 Complémentarité et mise en commun de l'expertise des trois catégories acteurs

Selon la BM, les avantages de cette « *synergie institutionnelle grandissante* » sont multiples et réciproques. Ils se manifestent dans de nombreux domaines et chacun des trois acteurs pourrait en tirer des bénéfices, à des degrés divers.

### **L'affirmation d'un besoin de l'expertise des OSC pour lutter contre la pauvreté**

L'hypothèse présente derrière le désir d'implication de la société civile dans la conception, la mise en place, le suivi et l'évaluation de politiques de développement, consiste à affirmer que les OSC possèdent un savoir, une expérience et une expertise nécessaires à la réduction de la pauvreté dans les PED. « *Les ONG possèdent une expertise unique (...) particulièrement importante dans cette période de décentralisation politique généralisée et de redéfinition du rôle de l'Etat* » (World Bank, 2000, p66). Ainsi, compte tenue de la conjoncture actuelle dans le pays, c'est à dire celle d'un « *Etat qui réduit sa taille et certaines de ses attributions dans les sphères sociales, les partenariats avec les organisations de la société civile sont de plus en plus vus comme une alternative plus efficace, flexible et moins chère aux programmes traditionnels unilatéraux du gouvernement* ».

La BM conclut sur les bénéfices mutuels de la collaboration tripartite en abordant la question de « *la répartition institutionnelle des rôles* » entre les acteurs présents, qui conduisent au succès des initiatives de développement. Le gouvernement et la BM constituent le support institutionnel en apportant « *le poids et les ressources du secteur officiel* ». Les OSC jouissent de la « *légitimité sociale* » du fait de leur représentation du plus grand nombre (World Bank, 2000, p67). Elles sont en mesure d'élaborer et d'implanter des programmes de développement « *participatifs, innovants et peu coûteux* ». Elles apportent à la fois connaissance du terrain et expertise technique aidant de fait à « *fournir une image plus complète et*

équilibrée » de la situation (World Bank, 2000, p25).<sup>185</sup> Elle affirme que cette collaboration tripartite peut constituer une « *proposition gagnant-gagnant pour les trois secteurs* » et contribuer à « *l'accroissement de l'impact économique et social des projets de développement* » (World Bank, 2000, xv). Afin d'atteindre cet objectif, elle formule trois recommandations : l'élaboration d'une « *stratégie proactive de diffusion de l'information* », « *le dialogue* » et « *l'intégration d'analyses et de méthodologies participatives* ».

Ainsi, l'objectif global des consultations dans la prise de décision au niveau national consiste à améliorer la qualité des décisions. Dans le document « *Consultations with civil societies organizations. General guidelines for World Bank staff* », quatre moyens principaux sont mis en avant dans la perspective de l'atteinte de cet objectif<sup>186</sup>. A titre d'illustration, le premier moyen consiste à « *capturer l'expérience d'agences spécialisées non gouvernementales* », puis « *d'utiliser la connaissance des OSC* » ainsi que « *donner la voix aux pauvres* » (World Bank, 2000, p4). Quant aux objectifs secondaires, ils concernent la prise en compte de la variation des besoins en fonction de la population, l'introduction d'approches participatives dans l'élaboration et l'implantation des interventions et enfin l'appui du gouvernement dans sa quête de transparence et dans l'engagement des citoyens dans la prise de décision.

## **Promotion de la responsabilité sociale et de l'engagement civique**

A travers le concept d'« *engagement civique* », la BM « *décrit la capacité des citoyens et des OSC à retenir l'attention des gouvernements et à être impliqués activement dans le processus de développement d'une manière durable et efficace, que ce soit au niveau projet, programme ou politique* » (World Bank, 2009, p21). Le premier des quatre objectifs visés et cités dans son rapport de 2005 exprime son désir

<sup>185</sup> La Banque profite de cette opportunité pour faire l'apologie de la société civile en présentant ses trois grandes qualités qu'elle pourrait mettre au profit de l'ensemble du phénomène. Tout d'abord, il s'agit de sa capacité d'« *innovation et d'adaptation* » grâce à sa petite taille. Puis, elle présente « *un rapport coût/efficacité positif en comparaison des agences du gouvernement* ». Enfin, elle pourrait mettre à contribution ses « *connaissances des réalités locales* ». (World Bank, 2000, p67). Concernant le secteur de la société civile, la Banque explique également les avantages que ce dernier aurait à tirer de ce partenariat notamment en terme de renforcement de ces compétences afin de prouver sa capacité à constituer une assistance technique efficace, à implanter, suivre et évaluer un projet de développement.

<sup>186</sup> World Bank, 2000, « *Consultations with civil society organizations. General Guidelines for World Bank Staff* », The World Bank, Washington DC, p4.

de les consulter dans les opérations de la Banque mondiale et donc de promouvoir la responsabilité sociale, notamment via la participation à l'élaboration, l'analyse, la dépense et le suivi du budget alloué (World Bank, 2005, p9-10). Afin de rendre cette consultation effective et efficace, elle expose la nécessité de donner la voix à la société civile à travers les media locaux. Enfin, la consultation des OSC permet d'élargir leur participation dans les stratégies de réduction de la pauvreté.

Pour ce qui relève de l'engagement civique et la participation souhaités, la BM propose une action sur quatre niveaux. Le premier consiste à améliorer la consultation de la société civile dans la stratégie d'assistance du pays (CAS : Country Assistance Strategy), permettant d'évaluer l'impact des programmes de l'ensemble du groupe BM. L'étape relative au suivi des politiques publiques offre les moyens aux OSC d'évaluer l'efficacité et l'appropriation des programmes. Cette étape s'inscrit dans un processus global d'intégration « *de mécanismes de responsabilité sociale* » et de transparence (World Bank, 2006, p17-18). Enfin, la BM relève un cadre d'intervention visant à favoriser l'engagement civique et la participation, il s'agit d'effectuer une recherche permettant la mise en place d'un environnement pour l'engagement civique. Ces études de cas constituent pour la Banque un plaidoyer légal dans une optique de gouvernance locale.

### 3.2.2 Sélection des OSC, collaboration opérationnelle et partenariats institutionnels

La BM définit des critères de sélection des OSC et d'opérationnalisation des différents partenariats institutionnels.

#### **Les critères de sélection des OSC**

L'unité ONG et société civile du Département Social de la BM déclare que « *la société civile est l'arène dans laquelle des gens viennent ensemble poursuivre des intérêts qu'ils ont en commun, non pas pour le profit ou l'exercice du pouvoir politique, mais parce qu'ils s'intéressent assez à quelque chose pour mener une action collective* ». De manière concrète, « *toutes les organisations entre famille et Etat font partie de la société civile. Organisations religieuses et professionnelles, unions de travailleurs, média, associations des communautés de base, ONG de différentes sortes et beaucoup d'autres font tous partie de la société civile* ». Est

précisé le fait qu'il n'existe pas un schéma universel de caractérisation du secteur de la SC, impliquant une adaptation aux besoins d'une situation spécifique.<sup>187</sup>

Par ailleurs, comme preuve de son engagement à faire de l'implication des OSC un facteur clé du développement, le groupe des Nations Unies décide de mener un projet de recherche, sous la direction du PNUD. L'aboutissement de ce projet est l'élaboration de « l'indice du développement de la société civile »<sup>188</sup> à qui l'organisation confère la même utilisation que l'IDH. La mission confiée à cet indice revient à « *déterminer la vitalité du secteur de la société civile dans chaque pays ou région* » (World Bank, 2000, p5) et donc de proposer une sorte de fiche descriptive de la SC d'une localité, voire un classement. Le même document ayant pour utilité de guider l'équipe de la BM et fournir un cadre de travail à la consultation tripartite présente cinq fonctions qui permettent de reconnaître une OSC. Il s'agit de la représentation, l'expertise technique, le renforcement de capacité, la prestation de services et/ou des fonctions sociales.<sup>189</sup> En outre, elle insiste sur la nécessité de mettre en place une méthodologie de consultation efficace et effective afin de lutter contre ce qu'elle appelle « *la fatigue de la consultation* ».<sup>190</sup>

## **Collaboration opérationnelle et partenariats institutionnels**

A l'origine, son principal instrument de travail est de « *fournir des prêts aux gouvernements, se chargeant du développement et des efforts de réduction de la pauvreté dans le monde en développement* » (World Bank, 2006, p27). Depuis vingt ans, elle fournit également des subventions aux OSC et ne fait donc plus uniquement circuler l'aide par l'Etat. Elle déclare « *fournir des fonds directement à une centaine d'OSC qui travaillent dans la promotion de l'éducation des filles, la conservation de*

<sup>187</sup> World Bank, *Consultations with civil society organizations. General Guidelines for World Bank Staff*, Washington DC, 2000, p5.

<sup>188</sup> Civil Society Development Index (CSDI)

<sup>189</sup> Pour ce qui est du processus de sélection en tant que tel, le document déclare qu'elle est souvent portée par le secteur de la société civile lui même, en présence d'un organisme global tel qu'une fédération, même si dans ce cas, le processus doit être suivi et contrôlé. L'unité ONG et Société Civile du Département Social de la Banque mondiale présente des interventions permettant de réduire les biais induits par ce mode de sélection des organisations participantes. Il peut s'agir de tenir compte du point de vue du personnel de la Banque travaillant de manière rapprochée avec la société civile du pays et donc ayant une bonne connaissance de sa structure. En outre, il peut être question de l'ensemble des groupes et intérêts de la population du pays est représenté par la société civile présente ou encore d'utiliser des critères de sélections dits objectifs tels que la crédibilité des pairs. (World Bank, *Consultations with civil society organizations*, 2000, p7).

<sup>190</sup> Dans le rapport de 2005, la Banque fait état des différents niveaux de participation de la société civile dans les projets financés par la Banque mondiale à travers quatre indicateurs : le partage de l'information (présent dans 99 % des projets), la consultation (dans 90% des projets), la collaboration (dans 57%) et enfin le renforcement appelé « empowerment » (dans 29% des projets). (World Bank, 2005, p19).<sup>190</sup>

*l'environnement, la prévention SIDA, la reconstruction post-conflit, l'engagement civique, le renforcement des capacités (« empowerment »), les jeunes et le développement rural » (World Bank, 2006, p27-28).<sup>191</sup>*

## **Le développement communautaire**

De manière générale, la BM affiche une volonté d'appuyer le développement local, des projets à petite échelle, portés par des groupes communautaires et met en place le « *development marketplace* » qui vise à « *identifier et supporter les idées créatives qui donnent des résultats et qui ont le potentiel pour être étendus et répliqués* » (World Bank, 2006, p29). Elle définit ce processus de développement comme un développement conduit par les communautés (*CDD : Community Driven Development*) auquel l'organisation internationale fournit des outils et des moyens afin d'améliorer la capacité et de fait l'impact de la collaboration tripartite (World Bank, 200, p31-33). « *Les programmes de développement communautaire placent les personnes pauvres au cœur de la prise de décision et amplifie leur voix tout en délivrant des services et des ressources économiques clés* » (World Bank, 2009, p26-27). Ils visent à renforcer les citoyens et à encourager un gouvernement réceptif.

Dans cette perspective, la BM insiste sur la nécessité de renforcer les capacités des OSC afin de renforcer la pertinence et l'efficacité de leur participation à la lutte contre la pauvreté. Les concepts de développement social et d'« empowerment » sont mis en avant dans la mise en œuvre de ce processus.

### **3.2.3 Développement social et renforcement des capacités de la SC**

En 2005, la BM propose un document consacré au développement social<sup>192</sup> qu'elle définit comme le processus d'« *empowerment des personnes à travers la transformation des institutions* » (World Bank, 2005, p1). Celui-ci expose les moyens à mobiliser pour valoriser le développement social et le rôle que la BM doit jouer

---

<sup>191</sup> Dans son rapport de 2006, la Banque prouve son engagement pour l'implication de la société civile à travers une présentation chiffrée. Ainsi, en 1990, 50 projets de la Banque mondiale impliquaient la société civile, c'est à dire 32% de l'ensemble de ses projets. En 2006, 217 projets ont intégré ce processus, ce qui représente 72% de l'ensemble des activités menées dans ce cadre. (World Bank, 2006, p23).

<sup>192</sup> World Bank, *World Bank – Civil Society engagement. Review of fiscal years 2005 and 2006*, 2006, Washington DC.

dans cette valorisation. Si elle insiste sur le fait qu'il n'existe pas un modèle universel permettant le développement social, elle précise néanmoins trois principes opérationnels à adapter au contexte local de leur application. Il s'agit, en premier lieu, de l'inclusion qui vise la promotion d' « *un accès équitable aux opportunités pour contribuer au progrès économique et social* ». Ensuite, la cohésion incite au travail dans un contexte de collaboration, d'expression de besoins communs. Enfin, elle privilégie la prise de responsabilité (*accountability*) de chaque acteur, impliquant une transparence et induisant une réponse aux intérêts publics (p2).

La BM explique que la valorisation du développement social dans sa stratégie de lutte contre la pauvreté a « *mené à un procédé évolutif de changement dans la manière d'approcher le développement* » (World Bank, 2005, p7). Elle souhaite proposer et influencer un processus de développement sécuritaire, ne touchant personne de manière négative et incluant la promotion de la transformation des institutions, le genre, la pauvreté ou encore l'empowerment.

### **Apprentissage et renforcement des capacités**

Le renforcement des capacités au niveau local s'inscrit dans cette optique de développement social. Dans son discours officiel, elle explique que les priorités stratégiques de développement social sont déterminées par « *l'identification et la construction d'une capacité locale plus efficace* » (World Bank, *Empowering people by transforming institutions*, 2005, p13). Il devient de fait nécessaire d'étudier la capacité locale des acteurs du développement afin d'élaborer un plan d'actions adapté et notamment de déterminer les aspects essentiels du renforcement de capacités. Ce processus consiste à « *fournir une formation, transmettre un apprentissage et supporter les réseaux régionaux de spécialistes nationaux de développement social* » et nécessite de meilleurs partenariats, aux niveaux multilatéral et bilatéral.

Par ailleurs, des mécanismes d'évaluation de l'évolution du processus de développement social sont élaborés et mis en œuvre, travail pour lequel elle mobilise des équipes spécialisées. Ainsi, le groupe d'assurance de la qualité (Quality Assurance Group : QAG) réalise des sondages et autres enquêtes déterminant le niveau de satisfaction relatif aux analyses sociales et à la participation des projets. Elle rappelle que ce taux est passé de 78% en 1999 à 92% en 2002 (World Bank, 2005, p8).



Si les cadres de concertation impliquant la participation de la SC sont décrits et détaillés, les secteurs et aspects nécessitant un renforcement de ses capacités sont peu explicités. Elle démontre sa volonté et sa capacité à financer directement les idées innovantes des OSC et décrit les compétences complémentaires des parties prenantes mais ne met pas en évidence les mécanismes de renforcement des capacités des OSC dans ce domaine spécifique.

### **Circulation de l'information et partage de connaissances**

La Banque exprime son désir de réduire la distance qui sépare les parties prenantes impliquées dans le processus de réduction de la pauvreté dans les PED en termes d'accès à l'information. Sur le plan international, elle fait de son site internet officiel « *un moyen de base pour la circulation de la communication et la diffusion de la connaissance sur le développement international* » (World Bank, 2006, p36). Dans son rapport de 2009, elle présente l'Institut de la Banque mondiale qui a pour mission « *d'assurer le partage des connaissances* » à travers la mise en place de plusieurs « *programmes de formation et de renforcement des capacités qui ont largement été dirigés vers la société civile (...) dont la plupart visaient à inciter les organisations de proximité à exiger une amélioration de la reddition de comptes, de la transparence et de la gouvernance au niveau local* » (World Bank, 2009, p36).<sup>193</sup>

Cette dynamique de changement enclenchée par la BM incite à s'interroger sur les motivations et enjeux que représente cette collaboration tripartite pour l'institution internationale. Malgré les bénéfices annoncés, la consultation de la SC dans le cadre des politiques nationales, régionales ou encore internationales suscite des interrogations exprimées par les différentes parties prenantes.

---

<sup>193</sup> Du point de vue des exemples concrets de facilitation de l'accès à l'information, la Banque a pris les initiatives suivantes. Les rapports ou autres documents officiels sont traduits dans les langues officielles des PED et s'adressent directement à des populations en difficultés, comme les jeunes. (World Bank, 2006, p36) Les nouvelles technologies sont donc mises au service du partage de l'information au niveau international, les populations de chaque pays pouvant suivre les stratégies globales et autres politiques menées dans différentes régions du monde. Dans le rapport de 2009, elle précise l'existence d'un « *infoshop* », une bibliothèque consacrée au développement et un centre de ressources et d'informations à Washington qui fournit au public les informations sur les projets de la BM (2009, p44). Par ailleurs, elle mobilise des équipes spécialisées et ouvre des centres d'information publics qui développent des programmes radios sur le développement, organisent des séminaires.

### 3.3 Les réticences des parties prenantes face à la collaboration tripartite

Après avoir présenté le cadre général de la collaboration tripartite et de ses bénéfices, la BM révèle les réticences exprimées par chacun des acteurs engagés.

#### 3.3.1 La remise en cause par l'Etat de la représentativité et de la légitimité des OSC

La BM présente les réticences exprimées par le gouvernement lors de l'expérience brésilienne quant à la participation de la SC dans le processus national de prise de décision. Le gouvernement met spécifiquement en avant la problématique de la représentativité des OSC qui ne sont pas élues par la population, contrairement au pouvoir politique officiel (*From confrontation to participation*, World Bank 2000, xiv, p63-64). Ainsi, elle présente le questionnement du gouvernement relatif à « *la prolifération des conseils politiques entre le gouvernement et les citoyens* » qu'il tend à considérer comme exagérée et non légitime. Dans le cadre de cette collaboration, le rôle des OSC ne doit pas dépasser le cadre consultatif et de fait n'implique pas la participation à la prise de décision en tant que votant. Le gouvernement avance comme argument sa crainte de voir se mettre en place de « *faibles mécanismes de participation spontanée et efficace* » (p64).

Le point de vue de la BM face à cet argument est que la légitimité des OSC ne tient pas dans l'élection mais « *la défense de principes plus larges et universels : les droits humains, l'équité en terme de genre, la protection de l'environnement* ». Dans ce sens, elle reconnaît les efforts et capacité du secteur au niveau local. Le secteur de la société civile comble le vide politique laissé par un Etat en crise et un électorat déçu. Par ailleurs, les représentants élus ne sont pas en capacité de représenter les intérêts de la société dans sa diversité, surtout lorsqu'il s'agit des populations les plus marginalisées. Ainsi, en devenant la « *voix des sans voix* », « *les mouvements citoyens informels* » se positionnent comme « *pouvoir complémentaire (et) ajoute force et profondeur au système démocratique* » (p64).

#### 3.3.2 La crainte de la SC de substitution à l'Etat et de perte de crédibilité

Selon l'organisation internationale, il existe différents types de réaction de la part de la société civile. Une partie des acteurs des OSC reste très réticente à cette

collaboration. Tout d'abord, elle pense que la fonction de la SC n'est pas de se substituer aux responsabilités de l'Etat en fournissant des services à la population mais plutôt de jouer un rôle plus large au niveau de la société. Par ailleurs, à un niveau plus global incluant la participation de la BM et autres acteurs internationaux, une crainte est exprimée par une partie de la société civile au Brésil de faire « *partie d'une stratégie néolibérale pour réduire la taille et l'influence de l'Etat* » (p64). Dans cette stratégie, les OSC contribuent à la privatisation des politiques publiques et de fait à la production de politiques basées sur le marché. Pour toutes ces raisons, réunies ou prises individuellement, certaines critiques émergent de la société civile au Brésil qui devient, en partie, hésitante à recevoir des fonds du gouvernement ou à participer aux rencontres qu'il organise. Cette SC estime que la collaboration avec le gouvernement, ou même avec la BM, peut avoir un impact négatif sur sa crédibilité auprès des personnes dont elle défend les intérêts. En outre, certaines OSC craignent de perdre leur autonomie ainsi que leur capacité à produire une analyse critique en lien avec les interventions du gouvernement (p65). Dans cette perspective, elles craignent la perte de leur fonction de surveillance des activités de l'Etat ou encore de se voir contraintes à assurer les responsabilités de l'Etat (xiv).

Pour d'autres acteurs de la société civile, il est important que cette dernière soit proactive et visible, la participation à des rencontres avec le gouvernement permettant d'être vue dans l'attente d'être considérée. Ainsi, ces derniers estiment que le processus de collaboration ne remplace pas mais complète davantage les actions de l'Etat. A la condition que les OSC apportent des compétences et une expérience que ne possède pas le gouvernement, ces dernières sont en mesure de « *suivre et d'évaluer les actions du gouvernement et assurer l'efficacité des projets de l'Etat en les complétant* » (p65).

### 3.3.3 Le rôle de catalyseur de la BM

Suite à certaines expériences, la BM exprime sa peur d'être utilisée comme intermédiaire entre le gouvernement et les OSC, notamment lorsque la société civile fait pression sur elle afin d'influencer le gouvernement. L'organisation internationale définit son rôle comme celui d'un « *catalyseur dans le processus en encourageant le gouvernement, si besoin, à être plus ouvert et réceptif au partage de l'information et la participation de la société civile* ». Dans ce sens, elle a pour mission de faciliter le dialogue et les interactions entre les deux acteurs. Elle exprime son désir de rester un

acteur extérieur à la gestion des affaires internes d'un pays. « *La Banque est, après tout, un bailleur de fonds extérieur, lorsque le gouvernement et la société civile sont les principaux protagonistes de processus de développement national* » (p65-66).

## **Les différents niveaux du dialogue et de la consultation**

Dans le rapport de 2005, la BM présente les quatre cadres de consultation dans lesquels elle souhaite impliquer la société civile. Le premier concerne le dialogue relatif aux problèmes globaux tels que l'ajustement structurel, la globalisation, l'environnement ou les droits humains (World Bank, 2005, p1-3). Le second niveau relève de sa consultation dans le cadre des politiques opérationnelles de la BM et des stratégies sectorielles (p4-5). Parallèlement, elle souhaite l'inclure dans les recherches qu'elle mène. A titre d'exemple, elle évoque le RDM de 2004 consacré à la mise à disposition des services à destination des pauvres pour lequel les OSC ont été consultées aux différentes étapes de l'étude, notamment dès la conception (p6). Enfin, elle souhaite favoriser les consultations en lien avec la stratégie d'assistance du pays (CAS) qui consiste à réfléchir sur une stratégie de développement compréhensive pour tout pays envisageant d'emprunter au groupe de la BM (p9-10).

## **Planification et organisation des consultations**

Dans son guide à l'attention du personnel de la BM, l'Unité ONG et société civile du Département Social présente les challenges de la collaboration tripartite et quelques pistes de travail pour les relever. Afin de restreindre les situations de faible participation, de manque de confiance et de privilégier le consensus entre les parties prenantes, il est important de planifier et d'organiser les séances de consultation. Dans un premier temps, il est essentiel de « *clarifier les objectifs dès le départ : le point de vue de tous est incorporé, la chance est donnée à chacun de commenter la version future (du compte rendu de la consultation), le produit final est partagé avec les participants* » (World Bank, 2000, « *Consultations with civil society organizations. General Guidelines for World Bank Staff* », p8). La consultation doit être planifiée, les informations nécessaires transmises au préalable et les ressources mobilisées. Enfin, chaque participant, plus particulièrement le gouvernement, doit écouter les autres, faire preuve de compréhension et accepter que l'ensemble des participants puissent influencer l'orientation du rapport.

En conclusion de cette section consacrée aux réticences exprimées par les trois piliers de la collaboration tripartite, on note une méfiance réciproque et une atmosphère de suspicion notamment concernant les motivations réelles de chacune des parties prenantes. Cependant, la BM précise que, en dépit de ces barrières et de *« l'animosité passée qui existe encore, les relations entre les organisations de la société civile, le gouvernement et la Banque mondiale s'améliorent rapidement »*, la preuve en est *« le nombre croissant de mécanismes innovants pour le partage d'informations, le dialogue, la consultation, la collaboration opérationnelle et le financement au niveau tripartite »*. Cette collaboration est positive à la fois en termes d'amélioration du processus organisationnel et d'impact social. Enfin, si la BM endosse un *« rôle de catalyseur dans la participation des parties prenantes, c'est le gouvernement qui mène la promotion de la collaboration entre le gouvernement et la société civile »* (World Bank, 2000, p69).

**L'étude des publications officielles de la Banque mondiale montre une évolution importante de son discours sur l'aide au développement.** De la priorité accordée au fonctionnement du marché dans les années 1990, l'organisation internationale s'oriente depuis le début des années 2000 **vers une approche globale et durable du développement orientée vers les pauvres.** Cette réforme s'adresse aux trois principaux partenaires de l'aide identifiés par la Banque mondiale : la société civile, l'Etat et la Banque mondiale elle-même, impliquant une redistribution des rôles et l'organisation d'un nouveau circuit de l'aide. **La collaboration tripartite est présentée comme essentiel au bon fonctionnement de cette nouvelle organisation afin d'instaurer de nouveaux partenariats.**

L'objectif global de cette démonstration est de mettre en exergue la structuration complexe de la lutte contre la pauvreté. Abordons désormais la partie de cette recherche consacrée à l'étude empirique ayant pour objectif la mise en lumière de la perception du champ du développement par les catégories d'acteurs locaux sélectionnées.

## **Partie III : L'interprétation par les acteurs locaux du champ du développement à travers une analyse comparative des discours**

Cette troisième et dernière partie se divise en trois chapitres qui présentent les résultats de notre enquête.

Le chapitre sept présente le corpus discursif ainsi que le processus d'analyse des données. Il justifie les catégories d'acteurs sélectionnées, la méthode de classement sélectionnée ainsi que les indicateurs utilisés pour l'analyse des discours à travers la présentation des trois principaux ensembles conceptuels de la Banque mondiale extraits de son discours officiel.

Le huitième chapitre propose les résultats obtenus suite à l'analyse thématique et linguistique du corpus discursif. Pour chaque catégorie d'acteurs locaux du développement sélectionnée, l'analyse précise leurs données sociodémographiques, leur trajectoire professionnelle ainsi que leur maîtrise et perception des concepts clés de la BM.

Enfin, le neuvième et dernier chapitre inscrit l'analyse thématique des discours recueillis dans la structure et le processus du champ du développement au Burkina Faso. Il s'agit de mettre en perspective la perception que les différentes catégories d'acteurs ont du processus participatif, de la gouvernance et de l'efficacité de l'aide avec leur positionnement dans la hiérarchie du champ du développement. En dernier lieu, nous souhaitons intégrer ces discours dans les relations de pouvoir inhérentes à cet espace social afin de proposer une interprétation de sa dynamique interne telle que l'analyse des entretiens nous la révèle.

## **Chapitre 7: Présentation du corpus discursif et du processus d'analyse des données**

L'objectif de ce huitième chapitre se résume à la présentation de l'ensemble des enquêtés et à la justification de ce choix, ainsi qu'à la mise en lumière de la construction du processus d'analyse du discours de trois ensembles conceptuels extraits du discours de la Banque mondiale.

Nous nous intéressons au cadre spatio-temporel de l'enquête et partageons une synthèse des variables sociodémographiques relative à l'ensemble des enquêtés pour ensuite mettre ces résultats en perspective avec le positionnement des catégories d'acteurs sélectionnées au sein de la hiérarchie du champ du développement. Concernant le processus d'analyse, nous détaillons et explicitons les trois ensembles conceptuels choisis comme indicateurs dans le cadre de l'analyse du discours des quarante huit (48) acteurs locaux interviewés. Enfin, nous présentons les différentes étapes de l'analyse du discours qui permettent de déterminer les perceptions des enquêtés en lien avec la structure et le processus du champ du développement.

Le champ du développement au Burkina Faso est composé de catégories d'acteurs caractérisées par leur multiplicité et leur diversité. Si elles relèvent d'un champ commun, les niveaux de formation, de communication, d'information et de langage diffèrent.

### **1. Présentation et justification de l'ensemble des enquêtés**

Notre objectif est de présenter le cadre général de déroulement de l'enquête. Dans un deuxième temps, il est question de proposer une synthèse des variables sociodémographiques des interviewés afin de les mettre en perspective avec le positionnement des catégories d'acteurs rencontrées dans l'espace social étudié.

## 1.1 Contexte temporel de l'enquête

Ces précisions relatives au cadre temporel de l'enquête permettent de contextualiser son déroulement. La période de réalisation des entretiens offre l'opportunité de situer ces derniers dans leur contexte institutionnel. La durée des entretiens permet d'envisager une situation d'échange et de discussion.

### 1.1.1 Date et durée des entretiens

Le tableau suivant présente une vue d'ensemble des catégories d'acteurs rencontrées ainsi que la date et la durée des entretiens réalisés.<sup>194</sup>

Tableau n°1 :

Date et durée des entretiens par catégorie d'acteurs locaux du développement

| Catégorie d'acteurs              | Numéro d'entretien | Date          | Durée |
|----------------------------------|--------------------|---------------|-------|
| Bailleurs de fonds multilatéraux | 1                  | 31/03/2010    | 2h    |
|                                  | 2                  | 15/04/2010    | 0h45  |
|                                  | 3                  | 04/06/2010    | 1h30  |
|                                  | 4                  | 19/08/2009    | 1h30  |
|                                  | 5                  | 21/08/2009    | 1h15  |
|                                  | 6                  | 6/11/2009     | 0h50  |
|                                  | 7                  | 16/11/2009    | 1h45  |
| Bailleurs de fonds bilatéraux    | 8                  | 22-23/09/2009 | 3h15  |
|                                  | 9                  | 24/09/2009    | 0h45  |
|                                  | 10                 | 01/10/2009    | 1h    |
| Etat                             | 11                 | 08/10/2009    | 1h30  |
|                                  | 12                 | 07/10/2010    | 1h10  |
|                                  | 13                 | 30/10/2009    | 1h15  |
|                                  | 14                 | 20/11/2009    | 1h30  |
|                                  | 15                 | 03/12/2010    | 1h15  |
| ONG internationales              | 16                 | 11/09/2009    | 0h45  |
|                                  | 17                 | 23/09/2009    | 0h35  |
|                                  | 18                 | 29/09/2009    | 1h    |
| ONG nationales                   | 19                 | 03/12/2010    | 1h15  |
|                                  | 20                 | 23/09/2009    | 0h45  |
|                                  | 21                 | 30/10/2009    | 1h20  |
|                                  | 22                 | 18/11/2010    | 1h30  |
|                                  | 23                 | 02/12/2010    | 1h10  |
| Organisations militantes         | 24                 | 23/11/2009    | 2h    |
|                                  | 25                 | 14/04/2010    | 2h30  |
|                                  | 26                 | 16/04/2010    | 1h30  |
|                                  | 27                 | 28/07/2010    | 1h15  |
|                                  | 28                 | 02/11/2009    | 1h15  |
|                                  | 29                 | 01/06/2010    | 1h    |
| Universitaires                   | 30                 | 02/06/2010    | 1h    |
|                                  | 31                 | 05/09/2009    | 1h30  |
|                                  | 32                 | 07/09/2009    | 0h45  |
|                                  | 33                 | 11/09/2009    | 1h45  |

<sup>194</sup> Par souci de respect des personnes interviewées, nous gardons anonyme le nom des personnes interviewées mais également le nom de l'organisation dans laquelle l'interviewé est engagé.



|                           |    |            |      |
|---------------------------|----|------------|------|
|                           | 34 | 12/09/2009 | 2h   |
|                           | 35 | 14/09/2009 | 0h45 |
|                           | 36 | 16/09/2009 | 1h20 |
|                           | 37 | 28/09/2009 | 1h15 |
|                           | 38 | 06/11/2009 | 1h30 |
| Animateurs <sup>195</sup> | 39 | 07/05/2009 | 1h   |
|                           | 40 | 07/05/2009 | 1h   |
|                           | 41 | 09/05/2009 | 0h45 |
|                           | 42 | 10/05/2009 | 0h50 |
|                           | 43 | 15/05/2009 | 045  |
|                           | 44 | 15/05/2009 | 0h45 |
|                           | 45 | 15/05/2009 | 1h30 |
|                           | 46 | 03/06/2009 | 1h   |
|                           | 47 | 03/06/2009 | 0h55 |
|                           | 48 | 03/06/2009 | 1h30 |

### 1.1.2 Intérêt de la présentation du cadre temporel de l'enquête

Tout d'abord, au sein de chaque catégorie d'acteurs, nous classons les entretiens sur la base d'un critère chronologique, du plus ancien au plus récent.

Outre le fait de proposer une vue d'ensemble de la répartition de l'ensemble des enquêtés par catégorie d'acteurs locaux, ce tableau présente trois principaux intérêts. Dans un premiers temps, les précisions relatives à la date de l'entretien, permettent de le situer dans le temps, notamment du point de vue du contexte institutionnel de l'époque et des politiques internationales de lutte contre la pauvreté mises en œuvre ou en cours d'élaboration. Dans un second temps, ce tableau fournit des renseignements sur l'étendue de l'enquête dans le temps, le premier entretien datant du 7/05/2009 réalisé auprès d'un animateur, les derniers du 03/12/2010 auprès d'acteurs étatiques et d'une ONG internationale. Dans ce sens, ces données permettent de saisir l'enquête dans une perspective évolutive. En effet, les premiers entretiens réalisés correspondent à une étape de réflexion relative à la construction de mon objet de recherche. La prise en compte du discours et des questionnements des animateurs sur le fonctionnement de l'aide au développement au niveau local a offert l'opportunité d'approfondir ma compréhension du processus étudié et de préciser l'objet de mes recherches ainsi que mon guide d'entretien. Enfin, les

<sup>195</sup> Les animateurs interrogés travaillent pour un projet d'assainissement rassemblant douze animateurs, regroupés par binôme et répartis dans chacune des communes de la province. Sur l'ensemble de ces douze animateurs, dix ont pu être rencontrés en vue d'un entretien semi-directif. Du point de vue du déroulement de ces rencontres, elles ont majoritairement eu lieu dans l'enceinte de la mairie du chef lieu de la province dans lequel est implanté le projet. Les animateurs interviewés ont été informés de ma double fonction de volontaire au sein de l'organisation de mise en place du projet, leur employeur et de chercheuse dans le cadre de ma thèse de doctorat de sociologie. Ma présence sur le terrain aux côtés de certains d'entre eux, m'a permis d'obtenir un certain niveau de confiance de la part des animateurs.

informations concernant la durée de l'entretien en lui-même mettent en évidence l'étendue et la longueur des entretiens semi-directifs, qui ont, pour certains, pris la forme d'une discussion, d'un échange informel.

## 1.2 Synthèse des variables sociodémographiques des enquêtés

Ce second tableau présente quatre variables : le sexe, l'âge, le statut et la fonction de l'ensemble des quarante huit personnes enquêtées. Sa lecture favorise la connaissance des acteurs qui sont au cœur de l'étude.

Tableau n°2 :

Sexe, âge, statut et fonction de l'ensemble des enquêtés par catégorie d'acteurs

| Acteurs                          | Entretien              | Sexe <sup>196</sup> | Âge | Statut   | Fonction                                                  |
|----------------------------------|------------------------|---------------------|-----|----------|-----------------------------------------------------------|
| Bailleurs de fonds multilatéraux | 1 (BM <sup>197</sup> ) | H                   | 63  | Expatrié | Ex-représentant national                                  |
|                                  | 2 (BM)                 | H                   | 43  | National | Expert - Economiste                                       |
|                                  | 3 (BM)                 | H                   | 65  | Expatrié | Consultant - Economie                                     |
|                                  | 4                      | H                   | 29  | Expatrié | Sciences politiques - VI <sup>198</sup>                   |
|                                  | 5                      | H                   | 34  | National | Expert - Economiste                                       |
| Bailleurs de fonds bilatéraux    | 6                      | F                   | 35  | National | Experte- Nutrition                                        |
|                                  | 7                      | H                   | 43  | Expatrié | Economiste - AT <sup>199</sup>                            |
|                                  | 8                      | H                   | 28  | Expatrié | Sociologie - VI                                           |
|                                  | 9                      | F                   | 40  | National | Chargée de mission                                        |
|                                  | 10                     | H                   | 44  | National | Chargé de programme - Ingénieur urbaniste                 |
| Etat                             | 11                     | F                   | 42  | Expatrié | Chargée de programme- Ethnologue                          |
|                                  | 12                     | F                   | 45  | National | Responsable d'un service - ingénieure développement rural |
|                                  | 13                     | H                   | 43  | Expatrié | Economiste - AT                                           |
|                                  | 14                     | H                   | 40  | Expatrié | Juriste - AT                                              |
|                                  | 15                     | H                   | 52  | National | Elu local - conseiller pédagogique                        |
| ONG internationales              | 16                     | F                   | 30  | Expatrié | Chargée de programmes                                     |
|                                  | 17                     | F                   | 47  | National | Chargée de communication                                  |
|                                  | 18                     | H                   | 46  | National | Chargé de programme                                       |
|                                  | 19                     | H                   | 56  | Expatrié | Représentant - Ingénieur génie rural                      |
| ONG nationales                   | 20                     | F                   | 39  | National | Coordinatrice - Sociologue                                |
|                                  | 21                     | H                   | 46  | National | Chargé de programmes                                      |
|                                  | 22                     | H                   | 45  | National | Coordinateur - Sociologue                                 |
|                                  | 23                     | H                   | 67  | Expatrié | Consultant - retraité                                     |
| Organisations militantes         |                        |                     |     |          |                                                           |
| Syndicats                        | 24                     | H                   | 50  | National | Membre - Enseignant                                       |
|                                  | 25                     | H                   | 44  | National | Responsable de la                                         |

<sup>196</sup> H : homme ; F : femme

<sup>197</sup> BM : Banque Mondiale

<sup>198</sup> VI : Volontaire Internationale

<sup>199</sup> AT : Assistant Technique

|                                                |    |   |    |          |                                     |
|------------------------------------------------|----|---|----|----------|-------------------------------------|
|                                                |    |   |    |          | communication                       |
|                                                | 26 | H | 41 | National | Membre - fonctionnaire              |
| Mouvements de<br>défense des droits<br>humains | 27 | H | 62 | National | Président - Juriste                 |
|                                                | 28 | H | 43 | National | Responsable section -<br>Enseignant |
|                                                | 29 | F | 43 | National | Secrétaire - salariée               |
|                                                | 30 | H | 36 | National | Président - chercheur               |
| Universitaires                                 | 31 | H | 45 | National | Sociologue                          |
|                                                | 32 | H | 50 | National | Historien                           |
|                                                | 33 | H | 44 | National | Philosophe                          |
|                                                | 34 | H | 47 | National | Historien                           |
|                                                | 35 | H | 40 | National | Economiste                          |
|                                                | 36 | H | 54 | National | Géographie                          |
|                                                | 37 | F | 43 | National | Psychologue                         |
|                                                | 38 | F | 52 | National | Sociologue                          |
| Animateurs                                     | 39 | H | 26 | National | Animateur                           |
|                                                | 40 | H | 29 | National | Animateur                           |
|                                                | 41 | H | 28 | National | Animateur                           |
|                                                | 42 | F | 26 | National | Animateur                           |
|                                                | 43 | F | 40 | National | Animateur                           |
|                                                | 44 | H | 26 | National | Animateur                           |
|                                                | 45 | H | 37 | National | Animateur                           |
|                                                | 46 | H | 28 | National | Animateur                           |
|                                                | 47 | F | 26 | National | Animateur                           |
|                                                | 48 | H | 41 | National | Animateur                           |

Ce tableau propose un portrait général de l'ensemble des enquêtés. Le choix a été fait de les présenter à partir de la catégorie d'acteurs du développement à laquelle ils appartiennent, classées sur la base de la hiérarchie institutionnalisée au sein du champ du développement, en partant du haut de la pyramide pour aller vers la base, de ceux qui conçoivent les politiques de développement à ceux qui les exécutent.

### 1.2.1 Justification du classement des acteurs interviewés

Cet ordonnancement ne correspond pas à l'importance d'une catégorie au sein du champ du développement en termes d'impact sur les conditions de vie des populations mais plutôt à sa capacité d'exercer un certain pouvoir sur les autres acteurs et/ou d'influencer les décisions prises en matière de lutte contre la pauvreté.

## Les bailleurs de fonds au sommet de la hiérarchie du champ du développement

Les bailleurs de fonds se positionnent au sommet de la hiérarchie du champ du développement dans la mesure où ils apportent les financements et définissent les grandes orientations en matière de lutte contre la pauvreté. Cette catégorie se divise

en deux sous catégories : les bailleurs de fonds multilatéraux et les bailleurs de fonds bilatéraux. Pour les premiers, le financement s'opère entre les institutions internationales et les pays, pour les deuxièmes d'un pays à un autre. Concernant les bailleurs de fonds multilatéraux, des représentants de la Banque mondiale sont interviewés, nous avons souhaité les classer dans une sous-catégorie spécifique, compte tenu du statut de leader occupé par cette organisation internationale et de l'importance que nous accordons à son discours au sein de cette étude.

### **L'Etat, récipiendaire de l'aide, intermédiaire entre bailleurs de fonds et ONG**

A la suite des bailleurs de fonds, se classent les acteurs étatiques. Dans le contexte actuel de la valorisation de l'aide budgétaire, les fonds distribués par les bailleurs de fonds tendent à transiter par l'Etat afin que ce dernier les répartisse dans les différents secteurs pour la mise en œuvre des politiques nationales. Dès lors, du point de vue de la nouvelle doctrine de l'aide, l'Etat représente l'interlocuteur privilégié des bailleurs de fonds, et de fait l'intermédiaire entre ces derniers et les organisations de mise en œuvre des politiques nationales.

### **Les ONG, intermédiaires entre bailleurs de fonds, bénéficiaires de l'aide et partenaires de l'Etat**

Une troisième grande catégorie d'enquêtés est intégrée à cette recherche, celle des ONG ou organisations d'implantation des projets de lutte contre la pauvreté. Elles ont pour particularité de ne relever ni de l'Etat, ni d'une institution internationale. Les enquêtés appartiennent à deux sous-catégories, les ONG internationales et les ONG nationales. Les premières ont une portée internationale dans la mesure où elles possèdent des sections et des projets dans plusieurs pays. Les ONG nationales se différencient soit en œuvrant uniquement dans le pays où elles siègent, soit en ayant des projets internationaux mais qui ne possèdent pas de sections dans d'autres pays. Du fait de leur caractère international et de leur financement souvent plus conséquent que les ONG nationales, les ONG internationales apparaissent avant les ONG nationales dans la hiérarchie du champ du développement.

## **Les organisations militantes**

La quatrième grande catégorie d'acteurs présente des caractéristiques communes avec la précédente du fait de sa non appartenance ou de son indépendance, vis à vis de l'Etat ou d'une institution internationale. Il s'agit des organisations militantes pouvant être considérées comme relevant du grand ensemble « société civile ». Porteuses d'initiatives collectives, elles défendent les intérêts, les droits et devoirs de leurs membres ou des citoyens de manière plus générale. Deux types d'organisations militantes sont retenus, les syndicats ainsi que les mouvements de défense des droits humains.

## **Les universitaires, observateurs du champ de l'aide au développement**

Les universitaires se positionnent davantage en tant qu'observateurs, acteurs extérieurs au champ du développement, dans la mesure où leur seul statut d'universitaire ne leur procure pas un rôle spécifique et défini dans le champ du développement. Ils n'entretiennent pas de relations de pouvoir avec les autres acteurs et n'occupent pas une position leur permettant d'influencer les preneurs de décisions. Cependant les recherches et réflexions menées par ces derniers permettent de poser un regard à la fois externe du fait de leur non appartenance à une catégorie d'acteurs du champ mais aussi interne du fait de leur nationalité burkinabé, de leur expertise et de leur intérêt pour ces questions.

## **Les animateurs, intermédiaires entre ONG et bénéficiaires**

Enfin, la sixième catégorie d'acteurs, présente dans cette enquête, est incarnée par les animateurs, en charge de la diffusion des projets de développement auprès des populations. Leur mission est de présenter et de diriger le projet au niveau local, sur la base des consignes données par les organisations financées pour mettre en place les activités du projet.

### 1.2.2 Synthèse du sexe, de l'âge et du statut des enquêtés<sup>200</sup>

Ce tableau propose une synthèse du sexe, de l'âge et du statut des enquêtés pour chacune des neuf catégories d'acteurs sélectionnées.

**Tableau n°3 :**

Synthèse du sexe, de l'âge et du statut des enquêtés

| <b>Catégories d'acteurs</b>                 | <b>Sexe</b>              | <b>Âge</b>        | <b>Nationalité/<br/>Statut</b> |
|---------------------------------------------|--------------------------|-------------------|--------------------------------|
| 1. BF multilatéraux                         | H : 6<br>F : 1           | M : 45 ans        | N : 3<br>E : 4                 |
| 2. BF bilatéraux                            | H : 2<br>F : 2           | M : 39 ans        | N : 2<br>E : 2                 |
| 3. Etat                                     | H : 3<br>F : 1           | M : 45 ans        | N : 2<br>E : 2                 |
| 4. ONG Nationales                           | H : 3<br>F : 1           | M : 50 ans        | N : 3<br>E : 1                 |
| 5. ONG internationales                      | H : 2<br>F : 2           | M : 45 ans        | N : 2<br>E : 2                 |
| 6. Syndicats                                | H : 3                    | M : 45 ans        | N : 3                          |
| 7. Mouvements de défense des droits humains | H : 3<br>F : 1           | M : 46 ans        | N : 4                          |
| 8. Universitaires                           | H : 6<br>F : 2           | M : 47 ans        | N : 8                          |
| 9. Animateurs                               | H : 7<br>F : 3           | M : 31 ans        | N : 10                         |
| <b>Moyennes globales</b>                    | <b>H : 35<br/>F : 13</b> | <b>M : 44 ans</b> | <b>N : 37<br/>E : 11</b>       |

Concernant la variable « sexe », les hommes sont plus nombreux. Cependant, le processus de sélection des interviewés ne nous permet pas de conclure à une surreprésentation du sexe masculin parmi ces catégories d'acteurs locaux.

Les moyennes d'âge des catégories d'acteurs varient entre 31 ans pour les animateurs et 50 ans pour les ONG nationales, avec une moyenne globale de 44 ans. Nous pouvons émettre l'hypothèse que, pour la plupart d'entre eux, les acteurs du développement interrogés ont une expérience conséquente. Pour les animateurs qui constituent la catégorie d'acteurs la plus jeune, la raison peut être trouvée dans le fait qu'à ses débuts le métier d'animateur requiert peu d'expérience, constituant un secteur d'activités important pour les jeunes cherchant du travail dans leur terroir.

La majorité des 48 discours recueillis ont été produits par des acteurs de nationalité burkinabè. Les acteurs de la société civile locale sont de nationalité burkinabè, à l'exception d'un acteur international travaillant dans une ONG locale.

<sup>200</sup> H = homme ; F = femme ; M = moyenne ; N = National ; E = Expatrié

Les universitaires ainsi que les animateurs sont également tous des nationaux, du fait de l'absence d'expatriés dans ces catégories d'acteurs.

### 1.2.3 Synthèse du niveau d'études des enquêtés

Ce quatrième tableau relatif au niveau de formation des enquêtés permet de définir le degré de qualification des catégories d'acteurs et de les comparer.

Tableau n°4 :  
Synthèse du niveau d'études des enquêtés

| Catégories d'acteurs                        | Bac ou moins | Bac à Bac+5 | Bac+5 et plus                 |
|---------------------------------------------|--------------|-------------|-------------------------------|
| 1. BF multilatéraux                         | 0            | 0           | 7 (Master : 5 ; Doctorat : 2) |
| 2. BF bilatéraux                            | 0            | 0           | 4 (Master : 2 ; Doctorat : 2) |
| 3. Etat                                     | 1            | 2           | 1                             |
| 4. ONG internationales                      | 0            | 1           | 3                             |
| 5. ONG nationales                           | 0            | 3           | 1                             |
| 6. Syndicats                                | 0            | 3           | 0                             |
| 7. Mouvements de défense des droits humains | 0            | 4           | 0                             |
| 8. Universitaires                           | 0            | 0           | 8 (Doctorat : 8)              |
| 9. Animateurs                               | 10           | 0           | 0                             |
| <b>Total</b>                                | <b>11</b>    | <b>13</b>   | <b>24</b>                     |

Avec une majorité d'interviewés ayant un niveau d'études équivalent ou supérieur à un master (Bac + 5), les acteurs sociaux sélectionnés ont un niveau de diplôme élevé. Si la présence d'universitaires, tous titulaires d'un doctorat, peut biaiser les résultats, la grande majorité des interviewés sont au minimum titulaires d'un baccalauréat. Nous pouvons extrapoler cette observation en avançant l'idée que l'appartenance aux différentes catégories d'acteurs locaux requiert un niveau de qualification élevé, à l'exception des animateurs. Les acteurs de terrain ont tous un niveau d'études inférieur au baccalauréat, faisant des animateurs la catégorie d'acteurs du développement nécessitant le moins de qualification. Par ailleurs, mis à part les universitaires, qui constituent une catégorie d'acteurs extérieure au champ du développement, plus on monte dans la hiérarchie du champ, plus le niveau d'études est élevé. Nous concluons en ajoutant que pour ce qui est des organisations internationales, la nationalité ne constitue pas un facteur déterminant du niveau de qualification.

### 1.2.4 Synthèse des expériences et du poste actuel des enquêtés

Le tableau suivant met en évidence l'expérience professionnelle des acteurs interviewés ainsi que le poste qu'ils occupent actuellement. Il a pour objectif de déterminer le secteur d'activités dans lequel les interviewés ont travaillé précédemment afin de définir leur niveau d'expertise dans le champ. Les informations relatives au poste actuel occupé apportent un éclairage sur la fonction de la personne au sein de son organisation et sur son niveau de responsabilité.

Tableau n°5 :

Synthèse de l'expérience et du poste occupé par les enquêtés

| Catégories d'acteurs                        | Développement                                                 | Autres secteurs | Poste actuel                                         |
|---------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|-----------------|------------------------------------------------------|
| 1. BF multilatéraux                         | 7                                                             | 4               | Economistes (5)                                      |
| 2. BF bilatéraux                            | 3                                                             | 4               | 4 postes différents                                  |
| 3. Etat                                     | 3                                                             | 4               | Diversité des postes (élus, nommés, AT)              |
| 4. ONG Nationales                           | 4                                                             | 3               | Postes à responsabilités                             |
| 5. ONG internationales                      | 4                                                             | 3               | Représentant national ou chargé de programme         |
| 6. Syndicats                                | 3 (Long engagement militant)                                  | 3               | Fonction publique                                    |
| 7. Mouvements de défense des droits humains | 4 (Long engagement militant avec des postes à responsabilité) | 4               | Fonction publique ou autre                           |
| 8. Universitaires                           | 6 (consultance, conseil, etc.)                                | 8               | Maître de conférence ou autres postes universitaires |
| 9. Animateurs                               | 10 (animation, formation, enquête)                            | 2(commerce)     | Animateurs                                           |
| <b>Total</b>                                | <b>44</b>                                                     | <b>35</b>       |                                                      |

Dans l'ensemble, les enquêtés possédaient une expérience professionnelle liée au secteur du développement du Burkina Faso avant d'accéder à leur poste actuel (44 sur 48 enquêtés). Par ailleurs, la grande majorité d'entre eux ont également déjà occupé durant leur parcours professionnel un poste dans un secteur autre que celui du développement, tel que la fonction publique ou encore le commerce (35 interviewés sur 48). Enfin, du fait de la diversité des postes occupés actuellement, il est complexe de tirer des conclusions des résultats obtenus. Cependant, la plupart des acteurs travaillant au sein d'une organisation multilatérale occupent un poste d'économiste. De plus, tant au niveau des organisations nationales qu'internationales, les interviewés tendent à occuper des postes à responsabilités au sein de l'organisation à laquelle ils offrent leur force de travail.



### 1.2.5 Synthèse des motivations des enquêtés

Le sixième tableau met en exergue la motivation exprimée par les acteurs locaux à occuper leur poste actuel ou de manière générale à exercer une activité professionnelle ou à s'engager dans le champ du développement. Sur la base des données recueillies, trois grandes catégories d'intérêt et de motivation pour le développement se dégagent : l'engagement et la satisfaction personnelle ; la lutte contre la pauvreté et la réduction des inégalités et enfin l'intérêt professionnel et financier. La première motivation est liée à un sentiment de réalisation, de satisfaction personnelle relatif à l'impact potentiel de la contribution de l'interviewé dans le champ. La deuxième est davantage liée à un engagement en termes de convictions, de valeurs liées à une amélioration des conditions de vie des populations les plus vulnérables. La troisième se définit en termes de carrière et d'intérêt financier à travailler dans le secteur. Dans de nombreux cas, les acteurs expriment plusieurs types de motivations et d'intérêt pour le champ du développement.

Tableau n°6 :

Synthèse de la motivation des enquêtés à occuper ce poste

| <b>Catégories d'acteurs</b>                      | <b>Engagement/<br/>Réalisation<br/>personnelle</b> | <b>Lutte contre la<br/>pauvreté et réduction<br/>des inégalités</b> | <b>Motivation<br/>professionnelle et<br/>financière</b> |
|--------------------------------------------------|----------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|
| 1. BF multilatéraux                              | 5 (3 militants)                                    | 2                                                                   | 6                                                       |
| 2. BF bilatéraux                                 | 2                                                  | 4                                                                   | 1                                                       |
| 3. Etat                                          | 3                                                  | 2                                                                   | 2                                                       |
| 4. ONG<br>internationales                        | 3                                                  | 3                                                                   | 2                                                       |
| 5. ONG nationales                                | 3                                                  | 3                                                                   | 3                                                       |
| 6. Syndicats                                     | 3                                                  | 3                                                                   | 0                                                       |
| 7. Mouvement de<br>défense des droits<br>humains | 4                                                  | 3                                                                   | 0                                                       |
| 8. Universitaires                                | 4                                                  | 5                                                                   | 4                                                       |
| 9. Animateurs                                    | 7                                                  | 7                                                                   | 8                                                       |
| <b>Total</b>                                     | <b>34</b>                                          | <b>32</b>                                                           | <b>26</b>                                               |

On note une priorisation de la motivation liée à l'engagement des acteurs en lien avec une satisfaction personnelle apportée par la participation au champ du développement à travers une activité professionnelle, un engagement militant ou un intérêt global. Nombre des interviewés mettent en évidence leur sentiment d'utilité, la volonté de contribuer au respect de certaines valeurs.

Lutter contre la pauvreté et les inégalités constitue également une motivation déterminante pour la grande majorité des personnes interviewées. Cette motivation

est liée à la première. Les acteurs locaux du développement rencontrés tirent, pour la plupart, une satisfaction personnelle en lien avec leur contribution à l'amélioration des conditions de vie des populations.

Enfin, les motivations professionnelle et financière sont citées par près de la moitié des interviewés. Il s'agit davantage de motivation professionnelle, d'intérêt du métier en termes de progression de carrière ou d'apprentissage. La grande majorité des animateurs interviewés intègrent dans leur discours cette motivation pour leur profession qui leur fournit une activité leur permettant d'avoir un emploi et de subvenir à leurs besoins, dans un contexte de chômage et de difficulté des jeunes à trouver un emploi dans leur terroir.

### 1.3 Analyse de ces résultats sur la base du positionnement des enquêtés au sein du champ du développement

Nous souhaitons inscrire les synthèses précédentes dans le champ du développement, en précisant notamment la distance des différentes catégories d'acteurs avec la Banque mondiale.

**Le processus de sélection des acteurs interviewés ne permet pas de généraliser les résultats obtenus à l'ensemble du champ du développement au Burkina Faso.** Nous pouvons cependant rappeler qu'en termes d'âge, les animateurs, acteurs les plus proches des communautés visées par les projets d'aide au développement, constituent la catégorie d'acteurs la plus jeune, avec une majorité d'entre eux âgés de moins de 30 ans.

Concernant le niveau de qualification, au regard des chiffres obtenus, **les catégories d'acteurs placées le plus haut dans la hiérarchie du développement, c'est à dire le plus proche de la BM, sont celles composées des interviewés les plus diplômés.** Ainsi, les bailleurs de fonds, multilatéraux et bilatéraux confondus, ont tous un niveau de diplôme équivalent ou supérieur au Master (Bac+5). Une minorité des membres d'organisations nationales ou de l'Etat ont un niveau égal au Master. La plupart des acteurs travaillant pour une ONG internationale ont un niveau d'études égal ou supérieur au bac +5, montrant que le niveau d'études est plus élevé au sein des ONG internationales que nationales. Nous pouvons supposer que le niveau d'études est un critère déterminant de sélection des éléments de ces catégories internationales d'acteurs. Enfin, notons que si la totalité des universitaires rencontrés sont titulaires d'un doctorat, l'ensemble des

animateurs ont un niveau d'études inférieur au baccalauréat, nombre d'entre eux n'ayant pas validé leur BEPC. Ainsi, les acteurs de terrain, les plus proches des communautés et à l'opposé de la BM sur l'échelle hiérarchique du développement, constituent la catégorie d'acteurs la moins pourvue de diplômes, même si elle bénéficie de certaines formations.

L'interprétation des résultats relatifs à l'expérience et au poste actuel des acteurs interviewés est rendue complexe par la similitude des chiffres obtenus pour l'ensemble des catégories d'acteurs. En effet, toutes catégories confondues, les acteurs interviewés ont, pour la grande majorité, une expérience conséquente du secteur du développement qui se juxtapose à des expériences dans des domaines divers, autres que celui du développement.

Enfin, si les motivations avancées par les interviewés à s'engager dans des activités en lien avec la lutte contre la pauvreté au Burkina Faso semblent se confondre entre les différentes catégories d'acteurs rencontrées, nous pouvons cependant définir quelques tendances. La motivation des bailleurs de fonds multilatéraux se situe de manière minoritaire dans la recherche de la lutte contre la pauvreté et/ou les inégalités alors que cette motivation est prioritaire pour l'ensemble des interviewés. Nous pouvons émettre l'hypothèse que **les bailleurs de fonds multilatéraux, proches de la BM, peu en contact avec les bénéficiaires placent de manière moins systématique les bénéficiaires au cœur de leur activité professionnelle**. La distance sociale, économique ainsi que géographique peut expliquer cette « sous-représentation » des bailleurs de fonds bilatéraux pour ce type de motivation. Par ailleurs, la satisfaction personnelle ainsi que la lutte pour des convictions personnelles constituent la motivation première de tous les membres d'organisations militantes rencontrés. Pour nombre d'animateurs, leur profession est présentée davantage comme un moyen de subvenir à leurs besoins dans un contexte de pauvreté que comme une vocation. Le champ du développement représente pour eux l'opportunité d'avoir un métier, tout en restant dans leur province d'origine et en valorisant leur connaissance du milieu.

En conclusion, de manière générale, les acteurs interviewés mettent en évidence la spécificité du lien professionnel et personnel qu'ils entretiennent avec leur métier qui s'inscrit dans le champ du développement au Burkina Faso.

## **2. La construction du processus d'analyse autour des ensembles conceptuels de la lutte contre la pauvreté**

L'objectif de cette recherche étant de mettre en perspective le discours officiel du champ du développement avec ceux d'acteurs locaux au Burkina Faso, nous avons construit les grilles d'analyse des données recueillies sur la base des principaux ensembles conceptuels du paradigme actuel de lutte contre la pauvreté.

La première étape de cette section consacrée au processus d'analyse se divise en deux temps. Tout d'abord, il est question de préciser la définition de ces concepts, leur inscription et leur connexion dans le processus global de lutte contre la pauvreté. Par la suite est explicité le processus d'analyse, c'est à dire la manière dont les informations recueillies et pertinentes relativement à l'objet de recherche sont analysées, interprétées afin d'expliquer le champ du développement.

### **2.1 Les ensembles conceptuels de la lutte contre la pauvreté sélectionnés comme indicateurs de comparaison entre les discours**

Dans le chapitre précédent, différentes publications de la BM ont été analysées afin de révéler la doctrine ainsi que les principaux concepts qui accompagnent le paradigme de lutte contre la pauvreté. Nouveaux concepts ou concepts existants mis en lumière, la fréquence de leur apparition dans le discours officiel sur le développement fait de ces derniers la base des stratégies internationales de lutte contre la pauvreté. Nous en avons identifié trois : **le processus participatif ; la gouvernance ; l'efficacité de l'aide**<sup>201</sup>. La section suivante détaille ces indicateurs en présentant les différents sous-concepts relatifs à chacun d'entre eux.

#### **2.1.1 Le processus participatif**

Au cœur de la nouvelle dynamique d'intervention de l'organisation internationale, le processus participatif implique différents sous-thèmes permettant d'explicitier l'entendement de ce concept dans le discours officiel du développement. Les paragraphes suivants présentent ces sous-thèmes, au nombre de cinq, qui fournissent des indicateurs d'analyse des discours.

---

<sup>201</sup> A titre indicatif, ces trois ensembles conceptuels ne sont pas classés en fonction de leur importance au sein du discours de la Banque mondiale.

### **Sous-thème 1 : Consultation de la société civile, dialogue politique, collaboration opérationnelle et partenariats institutionnels**

Afin de modifier et de rendre plus efficaces les mécanismes de l'aide, la BM énonce son désir de concevoir et de mettre en place un nouveau dialogue politique, une collaboration tripartite entre le gouvernement, la société civile (SC) et elle-même. En ce sens, elle fait le lien entre la participation de la SC et la bonne gouvernance. Ce changement implique une évolution du processus de collaboration opérationnelle et l'établissement de nouveaux partenariats institutionnels favorisant ce dialogue politique ouvert et participatif. En d'autres termes, il s'agit de déterminer l'évolution du cadre au sein duquel les trois catégories d'acteurs interagissent, tel que le CSLP ou le cadre stratégique d'assistance-pays au niveau national.

### **Sous-thème 2 : Engagement civique et responsabilité sociale**

A travers l'expression « *engagement civique* », la BM entend « *la capacité des citoyens et des OSC de retenir l'attention des gouvernements à être impliqués activement dans le processus de développement d'une manière durable et efficace, que ce soit au niveau projet, programme ou politique* ». <sup>202</sup> Dans ce sens, elle explicite la responsabilité des OSC dans la lutte contre la pauvreté au sein de leur pays et leur rôle à jouer dans l'échiquier politique local, national, voire régional et international. Dans ce sens, elles doivent développer des capacités afin de mettre en place un partenariat efficace et durable avec le gouvernement.

### **Sous-thème 3 : Développement social et renforcement des capacités**

Afin d'assumer les responsabilités que la BM lui confère, la société civile a besoin d'entrer dans un processus de renforcement de ses capacités, autrement appelé « *empowerment* ». Le développement du capital social de ces organisations a pour objectif de leur donner les moyens de créer des partenariats institutionnels et de participer de manière effective et efficace à la lutte contre la pauvreté.

---

<sup>202</sup> *World Bank-Civil Society engagement. Review of fiscal years 2007 to 2009*, Washington, 2009, p21.

## **Sous-thème 4 : Circulation de l'information et partage des connaissances**

Parallèlement à ce renforcement des capacités des OSC impliquées dans la lutte contre la pauvreté à travers les opérations de la BM, elle aborde la question du partage de la connaissance et de la divulgation d'informations. En effet, la mise en place d'un dialogue ouvert et horizontal dans l'optique d'une collaboration efficace et durable nécessite de fournir à l'ensemble des parties prenantes le même niveau d'information pour que la participation de chacun soit équitable.

## **Sous-thème 5 : Développement communautaire**

La conception et l'implantation de l'ensemble de ces mécanismes visent la mise en place d'un développement communautaire, dans le cadre d'une approche compréhensive des priorités des populations locales, avec l'appui et l'implication des organisations de proximité. L'idée de la BM est que *« les programmes de développement communautaire placent les personnes pauvres au cœur de la prise de décision et amplifie leur voix tout en délivrant des services et des ressources économiques clés »*.

La question de la gouvernance apparaît comme un second indicateur phare des politiques de lutte contre la pauvreté. Les trois sous-thèmes relatifs à la notion de gouvernance ont été extraits du discours officiel de l'organisation internationale.

### **2.1.2 La gouvernance**

Selon la BM, l'accès à un niveau respectable de gouvernance implique l'élaboration et la mise en œuvre d'un processus de décentralisation au niveau national permettant une forme de redistribution du pouvoir et une répartition des ressources et lieux de décision. L'implication de la SC a pour objectif d'inciter les gouvernements à s'orienter vers plus de transparence et à s'engager dans un processus efficient de lutte contre la corruption.

### **Sous-thème 1 : « Accountability » et transparence**

L'IBW envisage l'approche en termes de lutte contre la pauvreté comme nécessitant « *un processus de consultation compréhensif sur la bonne gouvernance* ». Elle met en évidence sa volonté de voir les parties prenantes mettre en place des partenariats institutionnels sous le signe de la transparence et de la prise de responsabilité de chacune d'entre elles.

### **Sous-thème 2 : Lutte contre la corruption**

Dans ses publications, elle présente la corruption comme un des principaux obstacles à l'efficacité de l'aide dans les PED. Dans son discours officiel, elle exprime son ambition de permettre aux OSC de jouer un rôle de contrôle et de surveillance des opérations des gouvernements en termes de gestion des dépenses.

### **Sous-thème 3 : Décentralisation**

La BM présente l'écart entre les lieux de conception et de mise en place des politiques de développement comme une des causes d'échec des politiques antérieures. Dès lors, elle souhaite privilégier un rapprochement entre les populations locales bénéficiaires des programmes de lutte contre la pauvreté et la sphère politique à travers la mise en place d'un processus de décentralisation. Ce dernier assure aux autorités locales une forme d'autonomie dans la prise de décision et dans leurs interventions tout en s'inscrivant dans un cadre de réflexion et de travail global et commun à l'ensemble du pays.

Enfin, le dernier grand ensemble conceptuel fait référence à la problématique globale de l'efficacité de l'aide et de la mise en place d'un développement durable. Si les deux premiers ensembles évoquent davantage une évolution de l'approche de l'aide annoncée par la BM, celui-ci concerne plus spécifiquement l'impact de cette dernière sur les acteurs concernés, en termes d'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires mais aussi d'évolution des relations de pouvoir au sein du champ du développement.

### 2.1.3 L'efficacité de l'aide

#### **Sous-thème 1 : Le changement de paradigme de l'aide au développement**

Dans ses publications, la BM reconnaît certaines des lacunes des politiques de développement antérieurement conçues et mises en œuvre. A travers la mise en avant d'une approche réflexive, compréhensive et flexible de la lutte contre la pauvreté, le discours officiel du développement exprime son désir d'orienter les interventions vers des résultats en termes de réduction de la pauvreté et des inégalités. Dans ce sens, une nouvelle définition de la pauvreté est présentée prenant en compte les aspects économiques ainsi que ceux liés aux capacités et à l'accès aux opportunités.

#### **Sous-thème 2 : Le cadre institutionnel de la lutte contre la pauvreté**

Les stratégies internationales de lutte contre la pauvreté s'accompagnent de nombreux programmes et documents de travail à rédiger par les PED par les pays. Ce sous-thème s'intéresse à la maîtrise des acteurs du cadre institutionnel du champ.

#### **Sous-thème 3 : Le développement durable**

Le changement climatique ainsi que l'ensemble des questions liées à l'environnement sont devenus les préoccupations centrales de la communauté du développement. Elles s'inscrivent dans une perspective de développement et sont fréquemment reprises dans le discours officiel du développement.

#### **Sous-thème 4 : L'implication des groupes d'intervention particuliers**

La BM insiste sur la nécessité de mener des actions en partenariat avec des groupes d'intervention spécifiques dans une optique de renforcement de l'efficacité des programmes. Ainsi, l'implication des jeunes, des femmes, des handicapés ou des populations autochtones, considérées comme les populations vulnérables les plus touchées par la pauvreté, devient une priorité stratégique dans l'optique de l'atteinte des OMD. La consultation et la conduite d'actions menées en partenariat avec des groupes spécifiques tels que les syndicats ou encore les parlementaires permettent de prendre en compte les populations locales, leurs priorités et leurs intérêts.



Après avoir présenté les trois principaux ensembles conceptuels, cœur de l'analyse du discours, intéressons-nous au processus d'analyse de ces données.

## 2.2 Le processus de construction de l'analyse des discours

A travers la présentation du processus de construction de l'analyse des discours, nous souhaitons également justifier les choix méthodologiques réalisés.

### 2.2.1 Première étape : le parcours personnel des acteurs interviewés

Cette première phase de l'analyse permet d'appréhender les interviewés du point de vue de la formation, de l'expérience professionnelle ou encore de la motivation à s'engager dans la lutte contre la pauvreté. Ces données mettent en évidence les relations entre la trajectoire personnelle de l'acteur, sa perception du champ du développement et le positionnement de la catégorie d'appartenance de l'acteur dans la hiérarchie de ce champ.

### 2.2.2 Deuxième étape : la perception des concepts et l'appropriation symbolique du discours officiel sur le développement

La seconde étape de l'analyse des entretiens revient à saisir cette représentation, en fonction de la position occupée par l'organisation au sein de ce champ. A l'issue de cette étape, nous souhaitons répondre à la question relative à l'existence d'une unicité ou d'une multiplicité de discours relatif en lien avec la structure et le processus du champ étudié.

De manière classique, l'analyse thématique consiste en un recensement sous forme de comptage des thèmes associés à l'objet de la recherche, dans le cas présent les ensembles conceptuels issus du discours de la BM. Cependant, cette approche ne s'est pas présentée comme étant la plus pertinente pour cette étude, dans la mesure où la fréquence d'apparition d'un mot ou d'un thème n'est pas nécessairement proportionnelle à l'importance que l'interviewé accorde à ce dernier. Dans ce sens, le choix du processus d'analyse thématique des entretiens s'oriente vers une étude de la perception que les interviewés ont de ces ensembles conceptuels.

Afin de garder la richesse des entretiens et de rendre compte fidèlement du contenu du discours des acteurs, j'ai composé une analyse sur la base de mon interprétation du discours prononcé par les interviewés. Chaque passage évoquant un des ensembles conceptuels du discours de la BM est relevé pour en faire ressortir le positionnement de l'énonciateur vis à vis de ces derniers. C'est ce positionnement que j'ai souhaité comparer afin de déterminer les points communs et divergences entre les catégories d'acteurs.

### 2.2.3 Troisième étape : l'analyse des différences de perceptions à partir du pouvoir symbolique du discours de la BM sur les catégories d'acteurs

Dans un souci de scientificité et de théorisation des résultats, nous séparons les tendances des discours sur le développement de ses conditions sociales de production, de reproduction et d'utilisation. Les discours saisis constituent des productions relatives à une condition sociale d'enquête mais également à un contexte historique, politique, économique, idéologique ou encore socio-culturel. Dans la tradition de la linguistique structurale présentée par Bourdieu<sup>203</sup>, l'objectif est de présenter le niveau de l'ordre non discursif, les facteurs qui conditionnent le discours énoncé. Il s'agit ainsi de révéler les contraintes qui pèsent sur le discours sur la base du positionnement des acteurs au sein du champ du développement, des interactions et relations de pouvoir entre les catégories présentes.

La description des quarante huit acteurs locaux interviewés permet de déterminer leur diversité à partir de différents indicateurs tels que le niveau d'études ou encore la motivation. **Plus on se rapproche du sommet de la hiérarchie du champ du développement, c'est à dire des sphères de décision, plus le niveau de qualification est élevé.** Dès lors, les acteurs de terrain, au contact des bénéficiaires, constituent les acteurs les moins diplômés. En outre, **plus un acteur est proche physiquement des populations, plus son discours s'oriente vers l'impact de leur activité sur leurs conditions de vie.** « **Processus participatif** », « **Gouvernance** » et « **Efficacité de l'aide** » constituent les trois angles par lesquels les discours recueillis sont analysés en vue d'interpréter leur perception de la structure et du processus de ce champ au Burkina Faso.

---

<sup>203</sup> Bourdieu P. (1982), *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Fayard, Paris.

## **Chapitre 8 : Analyse thématique et linguistique du corpus discursif par catégories d'acteurs locaux du développement**

L'objectif de cette recherche consiste à identifier l'unicité ou la diversité de la perception de la structure et le processus du champ du développement au Burkina Faso par les acteurs locaux à travers la définition du pouvoir symbolique du discours de la Banque mondiale sur ces derniers. Cette analyse, associant les données linguistiques et socio-politiques, s'intéresse à la mise en exergue de la perception que les acteurs sélectionnés ont, en tenant compte des différences de positions occupées par les organisations dans le champ du développement (bailleurs de fonds, Etat, ONG, organisations militantes, universitaires et animateurs) ont de ce champ. Nous aurons, pour ce faire, recours comme indicateurs aux trois principaux ensembles conceptuels inhérents à la lutte contre la pauvreté: le processus participatif, la gouvernance et l'efficacité de l'aide.

### **1. Les bailleurs de fonds**

Deux principales sous-catégories de bailleurs de fonds sont identifiables dans le champ du développement : les bailleurs de fonds multilatéraux et les bailleurs de fonds bilatéraux. Dans un premier temps, est présentée une analyse thématique du discours de l'ensemble des bailleurs de fonds, puis une distinction est opérée entre les bailleurs de fonds multilatéraux et les bailleurs de fonds bilatéraux.

Pour chacune des deux grandes catégories appartenant aux bailleurs de fonds, deux organisations sont rencontrées. Au sein de chaque organisation, un acteur national et un acteur expatrié sont interviewés, ce qui élève à huit (8) le nombre de salariés des organismes bailleurs de fonds interrogés, quatre (4) par grande catégorie répartis en deux (2) nationaux et deux (2) expatriés. Par ailleurs, trois (3) acteurs appartenant à la BM sont interviewés (un national et deux expatriés). Nous choisissons de regrouper les entretiens par nationalité, cependant, les discours peuvent également être analysés par l'entrée « organisation », les deux premiers

entretiens de chaque tableau étant de la même organisation, les deux seconds également. A titre d'exemple, pour les bailleurs de fonds multilatéraux, les entretiens n°1 et n°3 sont réalisés au sein de la même organisation.

Le travail d'analyse des discours recueillis s'effectue en deux principales étapes. Tout d'abord, pour chaque acteur interviewé, nous mettons en évidence le niveau de connaissance et la perception de la lutte contre la pauvreté afin de saisir le déterminisme de l'appartenance à une catégorie d'acteurs du développement sur la maîtrise et la perception du discours de la BM. Une fois ces résultats explicités, nous les interprétons en reconstituant les circonstances de l'énonciation et notamment les contraintes pesant sur le discours de l'interviewé qui proviennent du pouvoir symbolique de sa catégorie d'appartenance au sein du champ du développement.

#### 1.1 Données sociodémographiques et informations liées à la trajectoire professionnelle des salariés des organismes bailleurs de fonds

Le tableau n°7 constitue un rappel des données permettant de présenter les acteurs interviewés appartenant à la catégorie des bailleurs de fonds multilatéraux.

**Tableau n°7 :**

**Synthèse des données sociodémographiques et de la trajectoire professionnelle des bailleurs de fonds multilatéraux**

| <b>N°</b> | <b>Sexe</b> | <b>Âge</b> | <b>Statut</b>       | <b>Poste</b>                      | <b>Niveau d'études</b>     | <b>Expérience</b>                  | <b>Motivation</b>                                                                            |
|-----------|-------------|------------|---------------------|-----------------------------------|----------------------------|------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>1</b>  | H           | 34         | National            | Economiste                        | Doctorat ENAREF            | Ministère Multilatéral             | Adéquation avec études<br>Améliorer conditions vie populations                               |
| <b>2</b>  | F           | 36         | National            | Nutri-<br>tionniste               | Doctorat (Europe)          | Contrats Consultance               | Rêve : Etre proche des communautés et utile pour améliorer conditions de vie                 |
| <b>3</b>  | H           | 29         | Expatrié (Europe)   | VI (efficacité de l'aide : macro) | Sciences Politiques Master | ONG Consultance étranger           | Curieux, militant, compréhension du monde, interdisciplinaire, apport compétences techniques |
| <b>4</b>  | H           | 45         | Expatrié (Europe)   | Economiste Assistant technique    | Master Ethnologie          | Enseignant Banque                  | Regarder ce qui est différent, ne pas se substituer à un local                               |
| <b>5</b>  | H           | 43         | National            | Economiste                        | DEA/DESS (Europe)          | Ministère BM (10 ans)              | Défi pour pays : s'approprier qualité production intellectuelle BM                           |
| <b>6</b>  | H           | 63         | Expatrié (Europe)   | Economiste Représentant BM        | Facilité entrer BM 1980's  | Plusieurs représentations (25 ans) | Diversité, militant, optimiste                                                               |
| <b>7</b>  | H           | 65         | Expatrié (Occident) | Economiste Consultant BM          |                            | Enseignant                         | Laisser une trace, l'argent, l'amour des gens                                                |

Le huitième tableau propose une synthèse des variables sociodémographiques, de la trajectoire professionnelle et de la motivation des bailleurs de fonds bilatéraux.

**Tableau n°8 :**

**Synthèse des variables sociodémographiques et de la trajectoire des salariés des  
organismes bailleurs de fonds bilatéraux**

|           |   |    |                   |             |                                           |                                       |                                                                         |
|-----------|---|----|-------------------|-------------|-------------------------------------------|---------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|
| <b>8</b>  | F | 40 | National          | Economiste  | Master économie et gestion                | Conseillère développement + Ministère | Contact avec les bénéficiaires, amélioration de leurs conditions de vie |
| <b>9</b>  | H | 44 | National          | Urbaniste   | Master et 3 <sup>ème</sup> cycle (Europe) | Expérience en décentralisation        | Contribuer à l'accroissement de la citoyenneté                          |
| <b>10</b> | H | 29 | Expatrié (Europe) | Volontaire  | Master Développement                      |                                       | Equité, justice sociale, originaire pays en développement.              |
| <b>11</b> | F | 42 | Expatrié (Europe) | Conseillère | Doctorat Ethnologie                       | Enseignante                           | Travail d'interface, impact sur les populations                         |

De manière globale, les acteurs locaux travaillant pour un bailleur de fonds au Burkina Faso ont un niveau d'études élevé, équivalent ou supérieur au master. Quant aux motivations, si elles sont diverses du fait de leur dimension personnelle, pour l'ensemble des personnes rencontrées, on note une convergence vers le désir d'améliorer les conditions de vie des populations, spécifiquement pour les bailleurs de fonds bilatéraux.

### 1.2 Maîtrise et perception des concepts de la Banque mondiale

Du point de vue de la démarche, nous opérons une lecture de chaque discours recueilli avec pour filtre et indicateurs les trois principaux concepts de la lutte contre la pauvreté. Dans le cadre de cette synthèse consacrée à la perception des bailleurs de fonds au Burkina Faso, nous effectuons des regroupements entre les différents discours recueillis. Dès lors, nous envisageons de proposer un idéal type de la perception que les salariés des organismes bailleurs ont du champ du développement au Burkina Faso.

Pour chaque ensemble conceptuel, les thèmes les plus fréquemment abordés par les interviewés sont relevés et font l'objet de catégorie. A la lecture des entretiens, nous avons retenu les thèmes les plus souvent par les interviewés et auxquels ils accordent le plus d'importance, en lien avec les ensembles conceptuels de la Banque

mondiale. Au sein de ces catégories, nous avons extrait des discours leur perception de ce thème ou encore leur participation aux activités relatives à ce thème. Ces extraits du discours sont résumés sous la forme d'expression pour pouvoir présenter des tableaux synthétiques. Des signes « + » et « - » apparaissent dans les tableaux, correspondant à une représentation positive ou négative de la mise en œuvre d'activités ou processus en lien avec ces thèmes.

### 1.2.1 Concept 1 : le processus participatif

Trois principaux sous-thèmes émergent de la lecture des entretiens, qui reflètent la perception des salariés des organismes BF multilatéraux en lien avec le processus participatif : les cadres de concertation ; le renforcement des capacités et la question du capital humain ; et enfin les capacités de mobilisation de la société civile et le processus d'appropriation.

La séparation entre l'analyse des discours des bailleurs de fonds multilatéraux et celle des bailleurs bilatéraux a pour objectif de faciliter la lecture mais aussi la comparaison des discours entre ces deux sous-catégories de l'ensemble des bailleurs de fonds.

Tableau n°9 :

Synthèse du discours des bailleurs de fonds multilatéraux relatif au concept de  
société civile et de participation

|          | <b>Cadres de concertation</b>                                    | <b>Renforcement des capacités et capital humain</b>                                           | <b>Capacités de mobilisation de la société civile et appropriation du développement</b>                                                         |
|----------|------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>1</b> | Implication via ses activités <sup>204</sup> (+) <sup>205</sup>  | Insuffisance des compétences techniques (-)                                                   | Faible mobilisation générale de la SC (-)                                                                                                       |
| <b>2</b> | Echange entre les acteurs et orientations (+)                    | Absent : Créer une population moteur de développement (-)                                     | Donne son point de vue mais peu influente et faible appropriation : développement, « affaire des autres » + nécessité d'un cadre fédérateur (-) |
| <b>3</b> | Responsabilité mutuelle (+)                                      | Faiblesse des compétences techniques (-)                                                      | Changement et révolte sociale endiguée par l'aide au développement (-)                                                                          |
| <b>4</b> | Produits pas idéaux mais implication collective (-/+)            |                                                                                               |                                                                                                                                                 |
| <b>5</b> | CSLP : définition d'une politique commune (+)                    |                                                                                               | SC consultée et écoutée : interpellation du gouvernement et rôle de contre pouvoir (+)                                                          |
| <b>6</b> | Elite dominante : manque de maturité démocratique des cadres (-) |                                                                                               | SC : « peureuse », cherche le consensus et satisfaction des bailleurs (-)                                                                       |
| <b>7</b> |                                                                  | Investissement mal orienté : manque de techniciens « système éducatif élitiste français » (-) |                                                                                                                                                 |

Le tableau suivant présente le discours des bailleurs de fonds bilatéraux en lien avec le processus participatif à partir de deux thèmes : la mentalité et le comportement de la société civile au Burkina Faso ; l'évolution des cadres d'implication de la société civile au Burkina Faso.

<sup>204</sup> L'expression « implication à travers ses activités » signifie que l'acteur interviewé est impliqué dans l'élaboration et/ou la mise en œuvre des cadres de concertation à travers ses activités professionnelles.

<sup>205</sup> Les signes « + » et « - » sont une appréciation positive ou négative de la perception du phénomène social par les personnes interviewées.



Tableau n°10 :

Interprétation des bailleurs de fonds bilatéraux des concepts de société civile et de participation

|           | <b>Mentalité et comportement de la société civile au Burkina Faso</b>                                                                                                                                     | <b>Evolution des cadres d'implication de la société civile au Burkina Faso</b>                                                                                                                                                                         |
|-----------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>8</b>  | - Résignée : fatiguée de ne pas être écoutée (-)<br>- Attentiste vis à vis de l'aide extérieure (-)                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                        |
| <b>9</b>  | - Exemples de manifestations dans l'Histoire : révolte mais pas au sens citoyen (-)<br>- Absence de société civile forte dans les communes (-)<br>- société civile perçue comme un tremplin politique (-) | Avancées de la planification participative (+)                                                                                                                                                                                                         |
| <b>10</b> | - Différentes formes : militantes, ONG riches (-)<br>- Instrumentalisation de l'aide par les ONG nationales (-)                                                                                           | - Renforcement des capacités de la SC du Nord vers le Sud (+)<br>- Objectif d'autonomie et d'indépendance de la SC (+)                                                                                                                                 |
| <b>11</b> |                                                                                                                                                                                                           | - Manque de cadres d'expression indépendants pour participer et influencer (-)<br>- Faible capacité de négociation de la SC avec les Bailleurs de fonds ou le gouvernement (-)<br>- Renforcement du capital humain par les populations elles-mêmes (+) |

• *Les points de convergence des discours des bailleurs de fonds en lien avec le processus participatif*

Dans leur ensemble, les onze bailleurs de fonds interrogés ont un niveau élevé de connaissance du cadre institutionnel des politiques de lutte contre la pauvreté ainsi que des outils élaborés pour sa mise en œuvre.

**La nécessaire concertation et implication de la société civile dans le processus de développement**

L'implication de la société civile et la présence de cadres de concertation accompagnant ce processus sont présentées comme les principaux nouveaux outils mis en avant par la nouvelle approche de l'aide. Les bailleurs de fonds relèvent la pertinence des cadres d'expression permettant l'implication de la SC dans le développement du Burkina Faso ainsi que les efforts réalisés dans ce sens.

Pour l'interviewée n°2 il est important d'« *avoir une population ouverte, productive qui doit produire le développement (...) on peut injecter de l'argent mais à la base, c'est la population qui doit être vraiment le moteur du développement* » (Bailleur de fonds multilatéral).

## **L'insuffisance des moyens pour un processus participatif efficient**

L'ensemble des bailleurs de fonds s'accordent sur l'insuffisance de ces efforts et moyens mis à disposition de la mise en œuvre de ce processus. La faible organisation de la SC au Burkina Faso est présentée comme un facteur explicatif des obstacles rencontrés dans l'application de ces cadres de concertation.

L'interviewé n°9 observe la SC au Burkina Faso « *dans des cadres exceptionnels mais plus dans un sens de révolte que dans un sens citoyen. (...) Sinon je n'arrive pas à percevoir en fait une société civile forte dans les communes* ».

La mobilisation de celle-ci est considérée comme faible et/ou, n'apparaît que dans le cadre de situations isolées.

Pour l'interviewé n°3, « *le changement social passe aussi par une révolte sociale et bien souvent les politiques d'aide viennent apaiser certaines révoltes sociales* » (Bailleur de fond multilatéral, expatrié).

Ou encore, pour l'interviewé n°5, membre de la BM, la société civile burkinabè doit être en mesure de demander des comptes à l'Etat et de mettre en place un système de sanctions dans le cas du non respect de ses obligations, ce qui n'est pas le cas actuellement. Enfin, l'interviewé n°6, travaillant également pour la BM, qualifie la SC au Burkina Faso de « *peureuse* » mais aussi de « *reflet d'un manque de maturité démocratique de la société* » qui s'attache davantage à satisfaire les bailleurs de fonds.

## **La difficile appropriation nationale des politiques de développement**

La capacité de représentation de la SC, invitée dans ces cadres, est notamment remise en question, pointant du doigt la question de l'appropriation des politiques. Un acteur de la BM évoque la présence de représentants d'OSC issus de la classe dominante, mettant en évidence les carences démocratiques de ces organisations et de ces cadres de concertation. La SC, invitée aux cadres de concertation, n'est pas celle qui représente le mieux les intérêts et les préoccupations de l'ensemble de la population. Si, en théorie, la valeur démocratique de ces cadres n'est pas remise en cause, plusieurs bailleurs de fonds s'interrogent sur leur application, au regard notamment de la présence d'organisations qui tendent à faire la promotion d'un individu, organisations utilisées comme tremplin politique. L'interviewé n°10 met en évidence le processus actuel d'« *instrumentalisation de l'aide par les ONG nationales* » (n°10, bailleur de fonds bilatéral). Ainsi, les ambitions démocratiques de

ces cadres d'implication de la société civile doivent être nuancées, représentant un danger dans le cas de montée en puissance de certaines organisations à portée politique ou de défense d'intérêts particuliers. Ceci fait écho aux remarques de Marc Raffinot qui questionne le comportement des IBW concernant le principe de l'appropriation, « *devenu la base du nouveau consensus internationale formulé dans la Déclaration de Paris* ». Selon lui, elles ne tiennent pas compte du fait que « gouvernement » et « société civile » ne constituent pas des ensembles homogènes, nécessitant un processus de sélection des organisations et d'évaluation du processus.<sup>206</sup>

En outre, ces cadres de concertation souffrent d'un manque d'indépendance vis-à-vis des pouvoirs politiques ou des bailleurs de fonds, ne leur permettant pas d'émettre des propositions ou d'influencer les politiques.

« *Il faudrait plus de structures et des cadres d'expression pour les personnes indépendantes pour qu'ils puissent s'exprimer comme des think tank. (ex : CVD, comités villageois de développement) (...) Mais très souvent, soit ce sont des bureaux d'études qui font des études pour certaines structures et là aussi on est dépendant de celui qui paye, soit ils sont pilotés par le gouvernement ou par le parti majoritaire.(...) Ils n'ont pas la possibilité d'influencer* » (n°11, bailleur de fonds bilatéral).

Par ailleurs, l'analyse des entretiens révèle la distance existante entre ces cadres théoriques et les préoccupations des populations.

« *Même au sein de la population instruite, il y en a qui verront ça comme l'affaire des pays développés ou des grandes institutions. Leur quotidien, ils ne voient pas qu'ils sont des acteurs, des éléments de cette chaîne. N'en parlons pas d'une population rurale qui a d'autres préoccupations et d'autres objectifs* » (n°2, bailleur de fonds multilatéral).

#### • *Les divergences entre bailleurs de fonds (BF) multilatéraux et BF bilatéraux concernant le processus participatif*

Au sujet de la participation de la société civile (SC) et de l'appropriation nationale des questions de développement, bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux présentent des arguments distincts. Ainsi, sur les sept bailleurs de fonds multilatéraux interrogés, quatre évoquent la question du capital humain sous l'angle de sa faiblesse et de l'insuffisance des compétences techniques (n° 1, 2, 3 et 7). On note un consensus au sein de cette catégorie d'acteurs sur cette question et sur

<sup>206</sup> Raffinot R., (2009) *Ownership : l'appropriation des politiques de développement, de la théorie à la mise en pratique*, DIAL, Mars, p8-9.

l'impact de ces carences sur l'appropriation par le pays et sa population. Quant aux bailleurs de fonds bilatéraux, trois des quatre acteurs de cette catégorie abordent la question relative à la mentalité et au comportement de la SC burkinabè face au processus de développement. L'interviewée n°8, met en évidence l'état d'esprit et le comportement résignés de cette SC. Selon elle, n'étant pas écoutée et ne parvenant pas à influencer les décisions au niveau national et international, la SC cesse de s'exprimer sur ces questions.

*« Même si vous avez certains acteurs, au niveau village qui peuvent voir la nécessité de changement, je pense que leurs possibilités de répercuter leurs idées vers le haut et de faire imposer ça ou négocier avec des bailleurs de fonds, c'est extrêmement restreint »* (n°11, bailleur de fonds bilatéral).

Elle met en exergue le problème de la transmission vers le haut des informations, selon elle si l'impact existe, il reste au niveau local. Cette situation provoque l'instauration d'un comportement et d'une mentalité attentistes vis à vis de l'aide extérieure.

*« C'est comme si on aime chanter à qui veut nous entendre : « on est pauvre, on est pauvre ». Alors que moi je ne suis pas d'accord avec ça. On peut, avec le peu qu'on a là, faire des choses. (...) Les gens commencent à comprendre notamment avec le microcrédit, ils adhèrent à ces structures pour bénéficier de crédit et pouvoir mettre en valeur »* (n°8, bailleurs de fonds bilatéral).

Ce BF bilatéral met en évidence les progrès réalisés relatif à l'organisation de la SC et à son engagement dans les questions de développement.

Relativement à cette divergence entre bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux, nous observons une meilleure connaissance et compréhension du contexte local par les BF bilatéraux. Les multilatéraux agissent au niveau global, en contact avec l'Etat mais observent une certaine distance, à la fois sociale, culturelle mais aussi géographique, avec les bénéficiaires de l'aide. Les BF bilatéraux, quant à eux, sont en contact direct avec les organisations locales en charge de la mise en œuvre des projets. Ce contact direct avec les populations locales leur permet de déterminer les facteurs socio-culturels influençant les comportements et/ou les représentations locales.

- *Synthèse du discours des bailleurs de fonds en lien avec le processus participatif*

En conclusion, sur les six personnes qui évoquent les cadres de concertation, cinq mettent en lumière leur faculté démocratique dans le cadre de la définition commune des politiques de développement. Concernant la pratique, deux interviewés (n°4 et n°6) reconnaissent leurs lacunes, notamment leur faiblesse en termes de représentation démocratique. La mise en place d'un processus participatif et l'implication de la SC sont perçues par les bailleurs de fonds comme des enjeux majeurs pour favoriser l'appropriation des politiques au niveau national et local. Néanmoins, l'instrumentalisation de l'aide et des cadres de concertation par les acteurs nationaux, la non intervention des acteurs internationaux dans ce contexte, la récupération politique et la faible implication et capacité d'influence de la société civile sont autant de facteurs qui contraignent la mise en œuvre de ce processus participatif et ne permettent pas aux cadres de concertation de jouer le rôle démocratique qui leur est assigné originellement au sein des politiques d'aide.

### 1.2.2 Concept 2 : la gouvernance

La gouvernance constitue le second ensemble conceptuel déterminant des politiques internationales de lutte contre la pauvreté. Un premier niveau d'analyse discursive permet de définir trois sous-thèmes fréquemment cités permettant de saisir le positionnement des bailleurs de fonds multilatéraux vis à vis de ce thème. Ces acteurs intègrent la question de la gouvernance sous trois aspects majeurs : la gouvernance nationale et la partenariat avec les PTF ; les processus de décentralisation et de communalisation intégrale ; et enfin la gestion de l'aide et le problème de la corruption.

Tableau n°11 :

Synthèse du discours des bailleurs de fonds multilatéraux relatif à l'ensemble  
conceptuel de la gouvernance

|          | <b>Gouvernance nationale et partenariat avec les PTF</b>                                                                                                                                                | <b>Décentralisation et communalisation</b>                                                                          | <b>Gestion de l'aide et corruption</b>                                                                                  |
|----------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>1</b> | Besoin de fonder un leadership national de développement pour ne plus subir les orientations de l'aide (-)                                                                                              | Nécessité d'un discours et d'une organisation politiques pour l'appropriation (-/+)                                 |                                                                                                                         |
| <b>2</b> | Appui technique des partenaires aux structures gouvernementales : partenaires du développement (+)                                                                                                      | Nécessité d'un appui des partenaires et de la SC pour expliquer les OMD et faire comprendre la décentralisation (+) |                                                                                                                         |
| <b>3</b> | Méfiance mutuelle, ingérence des PTF et incapacité du gouvernement à solliciter les PTF pour financer politiques nationales (-/+)                                                                       | Le développement des populations par les populations : décision et réalisation (+)                                  | - Redistribution inégale (-)<br>- Enrichissement légal, étatique, officiel (-)                                          |
| <b>4</b> | - Conservation du pouvoir du gouvernement : intérêt à conserver son rôle de partie passive du processus (-)<br>- Présence de cadres de concertation pour la bonne gouvernance entre PTF et gouvernement | Transfert des responsabilités et décision mais peu de moyen pour réaliser les activités (-)                         | - Peu de changement en milieu rural = 80% de la population (-)<br>- Corruption légale (-)                               |
| <b>5</b> | - Gap entre le niveau d'exigence et de pression des agences de développement et les capacités de l'Etat (-)<br>- Importance du leadership national + RDC (+/-)                                          | Problème en termes d'institutions et de personnes (+/-)                                                             | Besoin de bases démocratiques et de développer l'« accountability » = culture de l'obligation de rendre des comptes (-) |
| <b>6</b> | - Retour de l'Etat et de la souveraineté nationale (+)<br>- Aide budgétaire : ingérence des PTF et appropriation et coordination nationale (-/+)                                                        |                                                                                                                     | - Absorption de l'aide, coûts d'intermédiation - Perversion des conditionnalités au profit de l'élite (-)               |
| <b>7</b> | - Réticence nationale au changement institutionnel et pression de la BM (-)<br>- Nécessité de protectionnisme<br>- Contraintes liées aux intérêts étrangers (-)                                         |                                                                                                                     | Réussite des pays conditionnée par la bonne gestion des dirigeants inexistante au Burkina Faso (-)                      |

Le tableau n°11 révèle la perception que les BF bilatéraux ont de la gouvernance dans le cadre de sa mise en œuvre au Burkina Faso à travers trois thèmes : la gestion des ressources de l'aide et le problème de corruption ; les dérives et contraintes liées à la décentralisation ; le besoin de renforcement de capacités.

Tableau n°12 :

## Synthèse du discours des bailleurs de fonds bilatéraux en lien avec la gouvernance

|           | <b>Gestion des ressources de l'aide et problème de corruption</b>                                                                 | <b>Dérives et contraintes liées à la décentralisation</b>                                         | <b>Besoin de renforcement des capacités</b>                                                                                                              |
|-----------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>8</b>  | Inégalités dans la répartition de l'aide qui profite à une petite frange de la population et n'arrive pas aux bénéficiaires (-)   |                                                                                                   |                                                                                                                                                          |
| <b>9</b>  | - Manque de gestion transparente et démocratique des conseils municipaux (-)<br>- Corruption et manque d'intégrité des agents (-) | - Problème de l'application des textes (-)<br>- Concentration des pouvoirs aux mains du Maire (-) | - Manque de capacités des élus locaux (-)<br>- Multiplicité et diversité du RDC de la part des PTF (-)<br>- Evaluation de l'impact de ces formations (-) |
| <b>10</b> |                                                                                                                                   | Coût des cadres de concentration en dehors de la capitale (-)                                     | - Création de cadres d'expression pour développer l'esprit critique au niveau village (+)                                                                |
| <b>11</b> | Corruption et détournements (-)                                                                                                   |                                                                                                   |                                                                                                                                                          |

• *Points de convergence du discours des bailleurs de fonds relatifs à la gouvernance*

Les enquêtés appartenant à la catégorie des bailleurs de fonds évoquent la question de la décentralisation qui prend la forme spécifique de la communalisation intégrale au Burkina Faso.

**La difficile application du processus de communalisation intégrale au Burkina Faso**

De manière théorique, la décentralisation est présentée par les interviewés comme une approche ayant un impact positif sur la gestion du pays, notamment en termes de responsabilisation, d'appropriation, de redistribution du pouvoir et des centres de décision.

« La décentralisation contribue à faire en sorte que chacun ait le sentiment d'être citoyen, de pouvoir s'exprimer, s'impliquer dans ce qui est mis en œuvre en termes de politique et de pouvoir contrôler l'action des élus locaux » (n°9).

Cependant, dans la pratique, ces mêmes acteurs s'interrogent sur les capacités nationales actuelles de mise en œuvre de ce processus. La décentralisation au Burkina Faso souffre d'un manque de ressources à la fois financières, humaines et institutionnelles, notamment au niveau du suivi de la mise en œuvre de ce processus.

« *Il y a un désordre parfait dans l'accompagnement des acteurs sur le processus de décentralisation* » (Entretien n°9, bailleur de fonds bilatéral). Au sujet de l'appui technique apporté, le même interviewé intègre dans son discours le fait que les acteurs qui interviennent dans ce cadre possèdent « *une faible connaissance des réalités des communes pour transmettre un savoir adapté au contexte et aux services techniques déconcentrés* ».

L'entretien n°1 révèle la nécessité d'un discours et d'une organisation politiques autour de ce récent processus de décentralisation, lui permettant ainsi de répondre aux besoins des populations à la base et d'appropriation par ces dernières de leur propre développement.

« *Au niveau politique, il faut un discours, un électrochoc qui harangue les foules* ».

Cependant, selon lui, il faut rester vigilant quant à la mise en œuvre :

« *C'est en train de venir du haut pour aller vers le bas et la décentralisation risque d'être perçue comme une structure de l'administration, de l'Etat mais pas comme quelque chose qui devrait organiser et gérer la vie des populations* » (n°1).

Les interviewés n°2 et 4 mettent en lumière ce besoin de traduction du discours sur la décentralisation en activités, mais aussi d'un accompagnement du processus par la société civile et les partenaires afin de communiquer sur les objectifs de la décentralisation et les moyens à mobiliser.

Marc Raffinot a approfondi cette question relative à l'appropriation des politiques de développement en mettant en exergue la « *faible explicitation des fondements théoriques de cette approche* ». Ayant pour objectif de favoriser la maîtrise des politiques publiques par l'Etat, tant au niveau centralisé que décentralisé, le principe d'appropriation est limité par la faible autonomie des Etats mais aussi par leur manque de capacité administrative. Il illustre son argumentation en prenant l'exemple de l'inefficiente gestion des ressources humaines ainsi que la tendance des dirigeants à concentrer l'information à leur niveau, considérée comme source de pouvoir.<sup>207</sup>

### **Les dangers de re-concentration des pouvoirs au niveau local et la nécessité d'un changement de mentalités et de comportements**

Parallèlement à ce risque de manque d'appropriation du processus de décentralisation, d'autres dérives et contraintes sont mises en lumière par les BF. L'interviewé n°9 met en évidence les risques de re-concentration des pouvoirs au

<sup>207</sup> Raffinot M. (2009), *Ownership : l'appropriation des politiques de développement, de la théorie à la mise en pratique*, DIAL, Mars, p14.



niveau décentralisé, notamment à travers le maire ou d'autres autorités locales. La décentralisation se traduit par l'organisation de nombreux cadres de concentration au niveau décentralisé, impliquant d'importantes dépenses. L'inscription constitutionnelle de ce processus n'est pas suffisante et nécessite une réelle volonté politique concernant sa mise en œuvre. Certains BF insistent dans ce sens sur la question de l'insuffisance des capacités au niveau local. De nombreuses formations sont organisées, cependant leur multiplicité et leur dispersion compliquent la coordination et l'harmonisation de leur contenu ainsi que l'évaluation de leur impact. Selon l'interviewée n°11, ce renforcement des capacités doit viser la création de cadres de concertation offrant aux villageois un lieu d'expression et de développement de leur esprit critique.

### **Mauvaise gestion de l'aide et mécanismes d'institutionnalisation de la corruption**

Un second aspect de la gouvernance au Burkina Faso apparaît comme un point commun entre le discours des enquêtés appartenant à la grande catégorie des bailleurs de fonds. Il s'agit de la question de la gestion de l'aide et plus particulièrement de celle de la corruption. Ces derniers condamnent une répartition inégale des ressources de l'aide profitant davantage à une élite locale qu'à la grande majorité rurale de la population, mettant en évidence les faiblesses démocratiques du système. Par ailleurs, les interviewés dénoncent l'expansion d'une corruption devenue légale au Burkina Faso. L'interviewé n°3 évoque l'enrichissement légal, étatique, officiel à travers le système de *per diems* qui, pour lui, est « *symptomatique du mauvais fonctionnement du milieu du développement* » et d'une « *mentalité de mendiant* » des pays bénéficiaires. Il note également une mauvaise gestion et redistribution de l'aide :

« On dit toujours que les pays bénéficiaires de l'aide sont des pays assistés, au contraire, ce sont des pays rentiers les pays en développement et ça arrange tout le monde : quand tu regardes que 13% de la population du Burkina reçoit l'aide, tu comprends vite que c'est quand même mal distribué, mal coordonné sur les 800 ou 900 millions ».

Ainsi, pour l'interviewé n°6, le problème de l'absorption de l'aide et de la perversion des conditionnalités ne permet pas à l'aide budgétaire d'atteindre ses objectifs d'appropriation et de lutte contre la pauvreté.

Le discours des BF en lien avec les stratégies anticorruption rejoint la théorie développée par Jean Cartier-Bresson qui remet en question la « *crédibilité et la*

*faisabilité des réformes anticorruption* »<sup>208</sup>. Selon lui, la BM perpétue la stratégie mise en place dans le cadre de l'ajustement structurel des années 1990. Elle s'avère « *incapable de faire pression sur les gouvernements par des clauses de conditionnalité ou de contrôler effectivement l'application des réformes en s'émancipant des contraintes locales ou diplomatiques* ». Cartier-Bresson critique le fait que l'IBW n'intègre pas dans sa stratégie des considérations liées aux représentations des agents des PED concernant les bénéfices à long terme de la mise en place d'une réforme anticorruption. Il met ainsi en exergue les contradictions inhérentes à la théorie de la BM positionnant la gouvernance comme instrument de lutte anticorruption dans le cadre de son application aux PED. Les facteurs de coordination entre dirigeants nécessaires à la réussite de ce processus ne sont pas réunis, questionnant le réalisme de cette réforme anticorruption et la motivation de la BM. La gouvernance ne peut donc être utilisée comme instrument de lutte contre la corruption dans des contextes politiques nationaux caractérisés par le manque d'organisation des différents partenaires et l'absence de projet de société. « *La stratégie est alors inadaptée aux pays sans tradition démocratique et administrative, car l'hétérarchie et les ONG demeureront des relais occultes du clientélisme. La démocratie nécessite dans les pays à forte inégalité de répartition des revenus, la construction de la citoyenneté grâce à la protection sociale qu'offre l'Etat. Mais la protection sociale est elle-même contradictoire avec la libéralisation économique et avec la gouvernance* » (Cartier-Bresson, 2000, p190).

### **Les obstacles culturels à la mise en place d'une stratégie anticorruption efficiente**

Les contraintes culturelles complexifient l'application et la mise en œuvre des conditions même si ces dernières sont supportables et légitimes. Concernant les contraintes socio-culturelles, l'interviewée n°11 ajoute que

« *Le Burkina reçoit tellement d'argent de l'extérieur qu'ils ont perdu ce qu'ils ont eu pendant la révolution, toute cette notion qu'on peut négocier ces conditions. (...) On se comporte un peu comme le petit frère ici qui est toujours content si le grand frère donne quelque chose et qui ne va jamais refuser quelque chose que le grand frère va donner* » (Bailleur de fonds bilatéral).

---

<sup>208</sup> Cartier-Bresson J. (2000), « La Banque mondiale, la corruption et la gouvernance », *Revue Tiers-Monde*, vol.41, n°161, pp.187.

Selon elle, il est nécessaire de créer une vision nationale du développement qui se décline à tous les niveaux de la société.

*« Les coûts d'intermédiation dans l'action publique sont intolérables pour le développement » (...) il faudrait une croissance pro-pauvres et non pas une croissance pour l'élite. (...) L'élite confisque les effets de l'aide à son profit » (n°6).*

Ce BF insiste sur la notion d'« accountability », de la mise en place d'une culture d'obligation de la part du gouvernement de rendre des comptes au peuple concernant la gestion des affaires publiques. Le manque de transparence, de démocratie ainsi que la corruption des agents sont également explicités, démontrant la faible capacité des organisations étatiques à gérer l'aide de manière efficace et équitable.

- *Spécificités du discours des bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux en lien avec la question de la gouvernance*

De même que pour le processus de participation et d'implication de la société civile dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques nationales, les bailleurs de fonds multilatéraux posent un regard institutionnel et général sur la gouvernance au Burkina Faso. Les sept personnes interviewées intègrent dans leurs discours la question de la relation entre le gouvernement et les BF. De manière générale, les interviewés observent un retour de l'Etat dans le cadre des nouvelles orientations de l'aide, dans un contexte de sortie des PAS et de valorisation de l'aide budgétaire. Ce principe de restitution de la souveraineté nationale est perçu par les BF multilatéraux de manière positive.

*« Depuis 5 ans, on observe une vision plus équilibrée du rôle des Etats, du rôle des filets sociaux de garantie ». Avant, l'Etat était dépossédé de « sa souveraineté nationale, (...) à l'encontre de l'appropriation des projets de développement et des politiques de développement par le pays » (n°6).*

## **Le scepticisme des bailleurs de fonds multilatéraux en lien avec le mode de gouvernance nationale des PED**

C'est dans la mise en œuvre de ce nouveau mode de gouvernance nationale que les interviewés demeurent sceptiques. Ces derniers relèvent des insuffisances dans les capacités de l'Etat ou dans le mode d'utilisation de ses capacités au regard des exigences des BF et des pressions administratives et financières qu'ils exercent sur le gouvernement. Les entretiens 1 et 6 mettent en évidence la nécessité de l'émergence

d'un leadership national pour sortir le gouvernement et le pays de sa situation passive dans le processus bénéficiaire/donateur instauré par l'aide au développement.

Facteur essentiel de progrès dans le développement, l'appropriation est valorisée au niveau institutionnel (Déclaration de Paris et Agenda d'Accra) et met en lumière la nécessité de « *définir l'importance du leadership national* » et du *renforcement des capacités*, cependant posé comme contrainte majeure mais pas suffisamment traité (...) souvent, il ne s'agit pas d'un manque de capacités, c'est un problème d'utilisation des capacités » (Entretien n°6).

« *La position de la Banque c'est de dire qu'il y a un seul acteur qui doit coordonner l'aide, c'est le pays récipiendaire de cette aide. (...) Mais quels sont les pays qui sont capables aujourd'hui d'opposer à l'expertise technocratique des institutions internationales ? (...) Les pays n'ont pas les mêmes moyens et capacités qui permettent à la Banque d'arriver avec des trucs tout ficelés qui vous asphyxient complètement. L'avantage de l'aide budgétaire pour la Banque mondiale est d'avoir un droit de regard sur l'ensemble du budget, un démantèlement budgétaire pour les influencer dans leur gestion des dépenses* » (n°6).

L'interviewé n°5 appuie cette argumentation en mettant en avant la nécessité « *d'un engagement politique fort dans le pays, pour des réformes et une bonne maîtrise de ces réformes ainsi qu'un bon niveau de mise en œuvre, et un système d'évaluation* ».

Afin notamment de répondre à la « *pression des donateurs et leurs velléités à s'immiscer dans les affaires intérieures* » qu'il juge *déraisonnables* et qualifie d'« *asymétrie des capacités à réaliser* » (n°5). Or, concernant cette volonté politique nationale, l'interviewé n°7 déclare que, dans un pays comme le Burkina Faso, les institutions ne souhaitent pas changer, or

« *On ne peut pas forcer un chameau à boire s'il n'a pas soif. (...) C'est quand même assez typique de la Banque mondiale. Ils pensent que quand la Banque veut quelque chose, les gouvernements vont le faire. (...) Quand c'est la Banque qui dit « changer vos lois », peut-être qu'ils écoutent. Ils écoutent surtout s'ils leur donnent 30 millions pour changer les lois, c'est une carotte* ».

Ces arguments avancés par les BF multilatéraux pose la question de l'appropriation des politiques de lutte contre la pauvreté. Dans le cas du Burkina Faso, l'élaboration d'un nouveau cadre institutionnel valorisant cette implication nationale ne s'est pas accompagnée d'une vision nationale claire du développement.

« *Malgré la déclaration de Paris et tous ces discours sur l'harmonisation de l'aide, l'appropriation au niveau du partenaire national, nous, au niveau international, nous sommes seulement là pour exécuter la volonté du partenaire national. Je pense qu'on est*

*toujours dans la même situation où nous nous venons avec un certain programme. (...) A 95% ce que nous voulons faire, le partenaire national va dire ok c'est bon » (n°11, BF bilatéral).*

Ainsi, si la fin des PAS marque le retour théorique et officiel de l'Etat, si des dialogues sont mis en place entre le gouvernement et les BF, une méfiance persiste des deux côtés due notamment à « *la propension des donneurs à s'ingérer dans les politiques nationales et la capacité du gouvernement à être à la hauteur de leurs ambitions* ».

Les pays doivent « *arriver à avoir assez de capacités pour venir solliciter les bailleurs pour financer leurs politiques* » mais ne parviennent pas à piloter leur politique nationale : « *c'est un vœu pieux, celui qui donne l'argent a des procédures de suivi financier ou administratif qui vont imposer pas mal de contraintes* » (n°3).

Dès lors, sur la base du discours de certains BF multilatéraux, il semble que le nom des stratégies et politiques de développement change, sans que les relations de pouvoir institutionnalisées ne soient modifiées pour autant.

« *Les politiques de développement on forcé l'Afrique à libéraliser ses marchés, or on s'est aperçu qu'ils n'étaient pas concurrentiel (...) alors que ce dont on a besoin ici c'est d'un protectionnisme fort. Mais ça, c'est complètement contre l'intérêt et des européens, et des américains et des asiatiques* » (Entretien n°7).

## **Le discours des bailleurs de fonds bilatéraux axé sur la mise en place de la gouvernance au niveau décentralisé**

Sans pour autant être en désaccord avec les bailleurs de fonds multilatéraux sur les contraintes du champ du développement et les mécanismes d'acceptation de l'aide sur le plan international, les bilatéraux orientent davantage leur discours vers l'application nationale de la notion de gouvernance. Ainsi, concernant le processus de décentralisation, cette sous-catégorie d'acteurs locaux s'intéresse en premier lieu à la mise en œuvre de la communalisation intégrale, spécifique au Burkina Faso. Selon eux, ce transfert des responsabilités au niveau décentralisé, communal, ne s'accompagne pas de ressources, humaines et financières suffisantes à sa mise en œuvre. Ils insistent sur l'importance de la création de cadres d'expression au niveau villageois afin de permettre la rencontre entre pouvoir moderne et pouvoir traditionnel mais aussi de remédier à la faiblesse démocratique du cadre de décentralisation au niveau local.

« Le Burkina a besoin de donner des cadres qui vont jusqu'au niveau village aux gens qui ont un esprit critique et qui souhaitent s'exprimer » (n°11).

Les bailleurs de fonds bilatéraux démontrent également que la corruption ne s'opère pas uniquement au niveau centralisé mais aussi au niveau local.

#### • *Synthèse du discours des bailleurs de fonds sur la gouvernance*

Dans un pays avec une population à plus de 80% rurale et avec un modèle de gouvernance centralisée défaillant, la décentralisation est promue par l'ensemble des bailleurs de fonds comme un processus pouvant apporter des solutions à certains problèmes inhérents à la gestion du pays. Néanmoins, la mise en œuvre du processus interroge ces mêmes acteurs qui mettent en évidence ses failles, telles que l'accompagnement insuffisant ou encore son instrumentalisation. Par ailleurs, la gouvernance au Burkina Faso semble se définir à travers un système de corruption rendue légale à tous les niveaux, mettant en exergue les faiblesses démocratiques du pays. Dans ce contexte, l'Etat, « *nœud du problème* » (n°6) doit proposer une vision claire du développement du pays mais également montrer une volonté politique de transparence et d'accountability. Concernant le processus de décentralisation, ce dernier doit se doter d'un cadre afin de ne pas suivre les dérives de corruption et de concentration du pouvoir observées au niveau centralisé.

#### 1.2.3 Concept 3 : l'efficacité de l'aide au développement

Le tableau suivant constitue une synthèse de l'analyse thématique de la perception des BF multilatéraux de l'efficacité de l'aide. Ces derniers abordent cette questions sous quatre principaux angles : la définition du développement appliquée au Burkina Faso ; l'efficacité de l'aide et la valorisation du capital humain ; le changement du paradigme de l'aide; et enfin l'évaluation du développement.

Tableau n°13 :

Synthèse de l'interprétation des bailleurs de fonds multilatéraux des politiques de développement et de l'efficacité de l'aide

|          | <b>Définition du développement au Burkina Faso</b> | <b>Efficacité du de l'aide et capital humain</b> | <b>Changement du paradigme du développement</b>                 | <b>Evaluation du développement</b>                       |
|----------|----------------------------------------------------|--------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|
| <b>1</b> | Accès des populations à des biens : alimentation,  | - Elever le niveau de formation et augmenter la  | Non appropriation de l'aide, dépendance et attente vis à vis de | Opposition entre indicateurs qualitatifs et quantitatifs |

|   |                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                |                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                             |
|---|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|   | éducation, santé et gouvernance (-) <sup>209</sup>                                                                                                                                                     | productivité<br>- Insuffisances de formations structurantes par les PTF (-)                    | l'aide extérieure (-)                                                                                                                                                               | d'évaluation et prima des indicateurs quantitatifs (-)                                                                                                                                      |
| 2 | Processus en termes de changement de comportement : sensibiliser, argumenter et figures emblématiques (+)                                                                                              | Investir dans la santé et l'éducation (connaissance des ressources et besoins des populations) | BM et autres agences : révision de la stratégie d'approche (+)                                                                                                                      | - Idéal macro des indicateurs internationaux<br>- PTF : choix de la facilité du quantitatif face au qualitatif (-)                                                                          |
| 3 | - Intervention multisectorielle pour un changement social<br>- Développement = Business avec des PTF prestataires de services et concurrence (-)<br>- Développement = Procédurier, normatif, échec (-) |                                                                                                | - Nouveau cadre institutionnel moins néolibéral : appropriation, harmonisation mais gap entre théorie et la pratique (+/-)<br>- Agendas cachés : maintien du leadership du Nord (-) | Défense des indicateurs internationaux par les institutions : évaluations quantitatives privilégiées face aux évaluations d'impact = mode de décaissement et de justification de l'aide (-) |
| 4 | Echec (-)                                                                                                                                                                                              | Efforts pour la quantité au détriment de la qualité dans l'éducation                           | Imposition du Nord et démonstration du pouvoir sur les Etats aidés=prolongement du colonialisme et retour sur investissement (-)                                                    | Recherche de l'amélioration des indicateurs internationaux=efforts pour la quantité                                                                                                         |
| 5 | - Défi : leader avec une vision globale pour l'atteinte des OMD (-)<br>- Manque d'efficacité (-)                                                                                                       |                                                                                                | - Changements fréquents de paradigmes : problème d'appropriation des concepts de la BM (-)<br>- CSLP : nouvelles conditionnalités discutées mais cadres imposés par les IBW (-)     |                                                                                                                                                                                             |
| 6 | - Formation de capital brut et d'une classe moyenne<br>- Saupoudrage de l'aide et non lutte contre la pauvreté (-)<br>- Manque de maturité (-) dans la gestion mais pas échec                          |                                                                                                | - Changement de conditionnalités<br>- BM et instrument de domination : faiblesse de la représentation et monopole de l'information (-)                                              | Passage des conditionnalités sur les résultats aux conditionnalités sur les moyens : appropriations : processus complexe et lent (+)                                                        |
| 7 | Business à court terme                                                                                                                                                                                 |                                                                                                | - Appauvrissement de la qualité de pensée de la BM et libéralisme (-)<br>- Inefficacité et impact négatif de l'aide : « aide boomerang » (-)                                        | Décompte d'activités et non anticipation et évaluation de la pérennité                                                                                                                      |

Le tableau n°14 présente le discours des BF bilatéraux relatif à la question générale de l'efficacité de l'aide. Ces derniers l'abordent à travers la définition du

<sup>209</sup> Lecture : L'interviewé n°1 définit le développement comme « l'accès des populations à des biens : alimentation, éducation, santé et gouvernance ». Le signe « - » précise que l'interviewé ne perçoit pas la mise en place de ce processus à l'heure actuelle au Burkina Faso.

développement ; leur perception de l'efficacité de l'aide ; les interactions au sein du champ du développement ; et enfin le processus d'évaluation du développement.

Tableau n°14 :

Interprétation des bailleurs de fonds bilatéraux des politiques de développement et de l'efficacité de l'aide.

|           | <b>Définition du développement</b>                                                                                           | <b>Efficacité de l'aide</b>                                                                                                               | <b>Interactions au sein du champ du développement</b>                                                                                                                                              | <b>Evaluation du développement</b>                                                                                             |
|-----------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>8</b>  | - Accès de tous aux soins et aux ressources vitales<br>- BF : absence de développement pour la majorité de la population (-) | Ecart entre la conception et l'application des projets (-)                                                                                |                                                                                                                                                                                                    | Changement : curiosité des PTF pour le suivi de leur contribution (+)                                                          |
| <b>9</b>  | Accroissement de la citoyenneté                                                                                              | - Problème de coordination (-)<br>- Manque de valorisation de l'expertise locale                                                          | Manque de confiance dans l'expertise nationale = complexe (-)                                                                                                                                      |                                                                                                                                |
| <b>10</b> | - Système transformé par les acteurs et leurs interactions<br>- Politique<br>- Business                                      | - Coopération : micro projets = actions minimales avec des cadres et outils restreints (-)<br>- Problème de la coordination de l'aide (-) | Logique de décaissement et de justification de l'aide (-)                                                                                                                                          | - Lacunes dans la définition de cadres d'évaluation (-)<br>- Evaluation de la capacité à dépenser et pas à gérer un budget (-) |
| <b>11</b> | BF : manque d'une vision nationale claire = assistance (-)                                                                   | Incapacité et manque de volonté nationale d'imposer une vision du développement aux PTF et de négocier (-)                                | - Acceptation de toute offre d'aide et faible prise de responsabilités au niveau national (-)<br>- Problème de communication et d'intercompréhension entre le niveau national et international (-) |                                                                                                                                |

• *Points de convergence du discours des bailleurs de fonds sur la question de l'efficacité de l'aide*

Lorsqu'il s'agit d'apporter une définition au concept de développement, différents éléments apparaissent sous la forme d'un processus visant le changement social : tels que l'accès à des services de base, la formation d'un capital brut ou encore d'une classe moyenne.

« *Le développement consiste à sensibiliser (...) c'est tout un processus, chacun à son niveau peut contribuer et doit contribuer* » en terme de changement de comportement » (n°2).



*« L'intervention multisectorielle de plusieurs acteurs doit produire du changement social (démographique) (n°3).*

Plus spécifiquement, *« le développement, c'est permettre à chacun de se soigner et d'avoir des ressources pour vivre décemment » (n°8).*

L'application de cette définition à la situation du Burkina Faso révèle un constat de manque d'efficacité de l'aide expliqué par l'aspect procédurier et normatif du développement.

## **Le manque de vision politique globale, obstacle au développement**

Les interviewés n°3 et 8 perçoivent le développement comme un business, un marché où se rencontrent des concurrents avec une vision à court terme des objectifs et résultats de l'aide.

*« On est là pour délivrer, on est prestataires de services de développement, on a des concurrents : la Banque Mondiale, on a des ONG, on a des sous-traitants qui peuvent être aussi des ONG » (n°3).*

Ainsi, pour plusieurs des BF, l'aide au développement n'agit pas en termes de lutte contre la pauvreté mais maintient une forme de tranquillité tout en servant les intérêts des bailleurs de fonds.

Lorsqu'il s'agit d'évaluer le développement au Burkina Faso, la perception des acteurs qui se prononcent sur la question (n°8 et n°11) est négative. Selon un BF, une faible partie de la population profite du développement. Pour l'autre, l'absence de vision politique au niveau national ne permet pas au pays d'atteindre ses objectifs de développement.

*« Il existe un manque de vision claire sur le développement au niveau national ou du moins son incapacité à l'imposer aux partenaires. Ce phénomène pose le problème de la coordination et de l'harmonisation de l'aide. On observe des doublons dans certaines actions et d'autres secteurs délaissés. Le défi consiste à faire en sorte que le développement profite à tous » (Entretien n°8).*

De plus, elle déplore l'incapacité de chacun à assumer ses responsabilités :

*« Du ministère jusqu'au dernier village, un étranger qui vient, qui demande quelque chose on ne va jamais dire non » (n°11).*

Selon l'interviewé n°6, le développement se résume à la formation de capital brut et d'une classe moyenne, grâce à une gestion mature des ressources publiques. De plus, il évoque la modicité de l'aide par rapport aux besoins et aux priorités. Il résume la situation en trois chiffres :

*« L'aide au développement représente peut-être 140 ou 150 milliards de dollars cette année ; les subventions agricoles européennes : 450 milliards de dollars ; l'aide militaire : 950 milliards de dollars. Est-ce qu'on est sérieux ? Est-ce qu'on veut vraiment sortir le Tiers-Monde de la misère ? (...) pour le moment, on fait du « containment » à la marge » (...) il n'y a pas de véritable solidarité. Les politiques d'aide à la pauvreté sont inefficaces parce qu'on limite les dégâts de la pauvreté, on ne s'attaque même pas à la grande pauvreté, on saupoudre » (n°6, BM).*

*« Dans une vision idéale, l'aide au développement devrait servir à appuyer, réaliser, suivre, évaluer les politiques publiques de développement mises en place par le pays bénéficiaire » (n°4).*

Dans cette optique, le renforcement du capital humain ainsi que la valorisation de l'expertise nationale sont présentés dans les rapports de la BM comme des priorités dans le cadre des stratégies de lutte contre la pauvreté. Cependant, l'interviewé n°9 déplore le manque de valorisation de l'expertise nationale, impliquant le recours à une expertise venant de l'extérieur ayant une moins bonne maîtrise du contexte local.

*« C'est un complexe qui mine notre système » (n°9).*

*« Le rôle d'une organisation internationale n'est pas de fournir l'expertise. L'expertise nationale est là mais que cette expertise puisse trouver des cadres indépendants, sécurisés pour s'exprimer. Aujourd'hui les organisations sont dans une logique entrepreneuriale qui fait qu'on ne peut pas s'exprimer librement » (n°11).*

La faiblesse du capital humain au Burkina Faso mais aussi le manque d'actions mises en place par les PTF pour combler ces lacunes sont présentés comme des facteurs explicatifs du faible impact de l'aide sur l'amélioration des conditions de vie des populations.

*« Je ne connais pas un seul des pays développés qui s'est développé parce que son taux brut de scolarisation était de 100% (...) Malgré l'aide, malgré les projets, la productivité n'a pas augmenté ou si ça a augmenté c'est très marginalement » (n°1).*

Du point de vue du transfert de capacités, les bailleurs de fonds remettent en cause la qualité de l'appui technique apporté par l'extérieur.

*« Vous ne trouvez pas beaucoup de partenaires techniques et financiers qui appuient les formations structurantes (...) On a des renforcement des capacités qui sont ponctuels dont les effets peuvent se diluer rapidement. (...) Le fait que la plupart des partenaires, je dirais Banque mondiale, FMI et les autres agences du système, maintenant accordent peu de financements aux formations structurantes est, à mon avis, déplorable » (n°1).*

## La distance entre les exigences bureaucratiques et les réalités du terrain

En outre, les BF intègrent, dans leur discours, le poids des contraintes du processus du développement et de ses procédures notamment en termes de suivi et d'évaluation. Il existe un

*« écart entre les exigences du siège à New-York et la réalité du terrain. (...) Ça demande un temps fou d'être concentré sur les procédures et on en oublie souvent la finalité du projet. C'est difficile d'avoir des réponses, on échoue régulièrement. S'il y a une constance dans le développement c'est bien l'échec. Rien que le fait d'être encore normatif me fait parfois penser qu'on n'a pas toujours bien tiré les leçons » (n°3).*

Le champ du développement manque de vision critique et continue de comporter incohérences et illogismes dans ses changements rapides d'orientations.

A ce sujet, Marc Raffinot met en évidence le problème du « *papillonnement de la Banque mondiale dans ses convictions liées à l'efficacité de l'aide* », ayant tendance à perdre en cours de route les autres partenaires du développement. Il prend l'exemple du principe de l'appropriation, nouvelle exigence des IBW, pour démontrer « *l'échec d'une orthodoxie imposée de l'extérieur* » ainsi que « *la naïveté de croire en un changement radical du fonctionnement du dispositif de l'aide* » et invite dans ce sens « *à tempérer les espoirs d'amélioration* »<sup>210</sup>. En d'autres termes, les changements récurrents de paradigme de l'aide diffusés par la BM ne permettent pas d'entreprendre une réforme efficiente de l'aide. Le fait de diffuser un discours annonçant une réforme n'induit pas, de fait, un changement de comportements et de représentations des acteurs du champ.

Selon l'interviewé n°10, la coopération mène des micro projets qui aboutissent à des actions minimales avec une impression d'impuissance et de décalage avec les OMD. Par ailleurs, le travail de conception tend à s'éloigner des réalités locales. Pour ce bailleur de fonds bilatéral, le champ du développement est dans une logique de demande, les projets ne correspondent pas à des attentes, les besoins prioritaires ne sont pas identifiés.

*« Le discours, notre rôle c'est de lutter contre la pauvreté, l'action du pays dans le développement avec des outils précis et dans un cadre précis. Le développement est avant tout politique » (Entretien n°10).*

C'est dans ce contexte politique que des rapports de pouvoir inégaux de dépendance et de domination s'instaurent entre la partie nationale et les

---

<sup>210</sup> Raffinot M. (2009), *Ownership : l'appropriation des politiques de développement, de la théorie à la mise en pratique*, DIAL, Mars.

organisations internationales, perçus comme facteurs de dysfonctionnements du champ du développement.

L'interviewée n°11 met en évidence le phénomène culturel au Burkina Faso d'acceptation de toute aide extérieure, même si cette dernière ne correspond pas à une demande nationale. Elle observe des biais dans la communication entre la partie nationale et la partie internationale, permettant à chacun de ne pas assumer ses responsabilités en cas d'échec de l'aide. Elle évoque notamment les problèmes de mauvaise compréhension et de non dits entre la partie nationale et les parties internationales au cours des cadres de concertation.

*« La partie nationale accepte ces incompréhensions dans une optique financière et pour ne pas se positionner comme défenseur des pauvres. Par ailleurs, si cette incompréhension existe, elle constituera une excuse en cas d'échec ou de réorientation de la stratégie » (n°11).*

### **Un processus d'évaluation de l'aide insuffisant et défaillant**

Enfin, les bailleurs de fonds accordent une importance particulière aux critères d'évaluation de l'aide. Les institutions internationales définissent des indicateurs de référence en matière de développement tels que l'IDH. Les discours révèlent que ces indicateurs, même s'ils peuvent constituer un idéal à atteindre au niveau macro économique, ne peuvent constituer le seul élément de mesure de l'impact de l'aide dans les pays bénéficiaires. Pour améliorer leur classement, les pays et autres partenaires de l'aide tendent à contourner l'évaluation qualitative au profit de l'évaluation quantitative. Au regard de l'expérience du Burkina, l'interviewé n°4 note que des efforts sont ciblés pour améliorer le classement en termes d'IDH, c'est à dire des efforts en termes de quantité, sans tenir compte de la qualité, notamment concernant l'éducation. A titre d'exemple, la présentation d'un taux de scolarisation ne fournit aucune information sur la qualité de l'enseignement dispensé ou encore le nombre d'enfants par classe.

*« Je vois les OMD comme un idéal, vers lequel tous les pays du monde doivent tendre et puis utiliser ça comme une référence (...) et pour lequel tout le monde se bat et avance à son rythme en identifiant les gaps et les contraintes » (n°4).*

Les indicateurs internationaux constituent un idéal mais *« au niveau micro, il faut aller vers la population, l'écouter, et voir à partir de cette population, quelles sont les valeurs intrinsèques, les ressources (...) investir dans la santé et l'éducation plus que dans l'économie » (Entretien n°2).*

Or, au niveau de l'évaluation du développement, les partenaires tendent à privilégier la collecte d'informations quantitatives par rapport aux qualitatives, celles-ci étant plus complexes à analyser. En quête de défense de leurs indicateurs, les institutions internationales commandent de nombreuses évaluations quantitatives, de procédures et peu d'évaluation d'impact. Pour l'interviewé n°10, les évaluations portent plus sur la capacité à dépenser l'argent qu'à gérer le budget.

*« Les Nations Unies, la Banque Mondiale sont des grosses machines avec des logiques de justification de l'argent, de justification des actions, des procédures, c'est vraiment le modèle managérial, d'entreprise » (n°3).*

L'interviewé n°4 met en évidence le fait que cette approche basée sur des évaluations quantitatives ne permet pas d'atteindre les objectifs de lutte contre la pauvreté fixés depuis plus de cinquante ans.

*« Depuis que ça a été inventé en 1946-47 avec les américains, (...) on a dépensé beaucoup d'argent et le Tiers-Monde est plus ou moins là où il était avant ou même encore plus derrière ».*

*• Points de divergence entre bailleurs de fonds multilatéraux et bailleurs de fonds bilatéraux relativement à l'efficacité de l'aide*

Si bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux s'accordent sur les grands principes du développement, les premiers proposent une vision plus technique de ce processus que les seconds qui mettent en lumière l'importance accordée au rôle des acteurs locaux dans sa mise en œuvre. En effet, pour les bailleurs de fonds bilatéraux, le développement consiste en un processus impulsé par les acteurs locaux leur permettant l'accès aux services de base ainsi qu'à la citoyenneté.

## **La maîtrise du cadre institutionnel de la réforme de l'aide par les bailleurs de fonds multilatéraux**

Les BF multilatéraux possèdent un niveau élevé de connaissance du cadre institutionnel de la lutte contre la pauvreté ainsi qu'une maîtrise des concepts et des indicateurs de la BM. Ces derniers évoquent de manière récurrente les changements effectués ou annoncés relatifs au dernier paradigme de l'aide. Dans un contexte de fin de PAS, on assiste à l'élaboration d'un nouveau cadre institutionnel, avec notamment la Déclaration de Paris, accompagné de nouvelles conditionnalités, de cadres de concertation ou encore du retour de l'Etat dans la gestion de l'aide et d'une approche

prenant ses distances avec l'idéologie néolibérale présente dans le consensus de Washington.

« Il est question de grands principes d'harmonisation, d'appropriation, d'alignement, d'évaluation accès sur le résultat, responsabilité mutuelle (...) c'est l'appropriation par le pays bénéficiaire de l'aide de sa politique de développement. Il est supposé avoir le rôle de conducteur, de pilote de sa propre politique en définissant des secteurs prioritaires, des manières de conduire cette politique et puis de proposer aux bailleurs de venir l'aider, le soutenir dans la conduite de cette politique. On n'en est pas encore là mais bon il faut essayer de tendre vers ça » (n°3).

Au niveau des conditionnalités de l'aide, l'interviewé n°6 évoque le passage « de la conditionnalité sur les moyens plus que sur les résultats (...) sous la pression des pays émergents, vers une appropriation par les pays de leurs politiques de développement ». Auparavant, « à la gestion défailante des Etats, on substituait une gestion technocratique des bailleurs des fonds qui n'étaient pas (...) conscients des contraintes de gestion de ces pays ».

L'interviewé n°5 ajoute qu' « autrefois, les critères étaient sélectionnés par la Banque mondiale de façon unilatérale et imposés au gouvernement comme des conditions de décaissement, mais avec les nouveaux cadres, tout est discuté avec le gouvernement (...) mais les CSLP restent des documents de stratégie imposés par la Communauté internationale, notamment la Banque mondiale et le FMI, comme des conditionnalités pour recevoir la réduction de la dette, dans le cadre de l'initiative dite PPTE ».

## **Une réforme de l'aide sous la surveillance de la Banque mondiale**

La mise en œuvre de cette nouvelle approche questionne les personnes enquêtées sans atteindre un niveau de satisfaction suffisant. Tout d'abord, la fréquence de ces changements de paradigme et de concepts ne permet pas au pays de les maîtriser ou de se les approprier.

« Le discours technique des agences de développement comme la Banque mondiale, avec toujours des nouveaux concepts, qui n'est pas forcément maîtrisé, approprié et digéré par le pays. Et à peine les gens sont habitués à ce truc qu'on a avancé avec d'autres nouveaux discours encore, ce qui crée des écarts structurels » (Entretien n°5).

Par ailleurs, si les conditionnalités sont modifiées, les modèles de cadres de concertation restent imposés avec, dans la plupart des cas, un manque d'adéquation avec les réalités locales. Ainsi, la majorité des discours présentent l'aide au développement, nouveau paradigme inclus, comme une manifestation du pouvoir et des pays développés sur les PED.

« On peut voir l'aide au développement comme une imposition du Nord et une démonstration du pouvoir supérieur sur les Etats qu'on aide » (n°4).

Selon l'interviewé n°4, la raison d'être de l'assistance technique s'inscrit dans cette démarche. L'aide se positionne donc comme le prolongement d'une forme de colonialisme avec un exercice indirect du pouvoir transitant par les moyens économiques, symbole de l'idéologie néolibérale. La modification du cadre institutionnel n'en change pas les motivations et autres agendas cachés de retour sur investissement de l'argent dépensé via les circuits de l'aide. Dans ce contexte, la BM est présentée comme l'institution productrice de cette domination, une « *redoutable machinerie* » développant la culture du secret et limitant l'action de ses techniciens. L'interviewé n°6 dénonce la faiblesse de l'équité de la représentation de l'institution internationale dans la mesure où

« Elle représente le monde de la guerre froide, le monde d'après la seconde guerre mondiale (...) La Banque est l'enfant, le produit de pays qui l'ont créés et qui continuent à le gérer (...) le Nord voulait garder la main sur les stratégies globales. (...) Nous sommes les produits des politiques de nos pays, de nos pays, rien d'autre. Si vous voulez que la Banque change, il faut changer les gouvernements qui dirigent la Banque ».

Par ailleurs, « la Banque exerce sa domination en détenant le monopole de l'information en circulation, une force de frappe de ses moyens avec un budget de fonctionnement d'1 milliard 300 millions de dollars. Sa force est également dans ses capacités de conduire le « *strategic thinking* et le systématisme de l'approche sectorielle. De fait, elle représente un havre de réflexion et de rémunération plus confortables » (n°6, BM).

Enfin, l'interviewé n°7 dénonce le manque d'efficacité des politiques mises en œuvre par la BM:

« Depuis ces 20 dernières années, l'Afrique est plus pauvre, que ce soit de manière absolue ou relative. Plus on aide, plus on enfonce (...) c'est comme le plan Marshall, on donne mais en réalité on récolte encore plus. Ce sont vos entreprises qui vont faire le boulot, ce sont vos consultants qui vont travailler et ce sont vos alliés politiques qui vont vous donner des récompenses par la suite. C'est de l'aide boomerang ».

**Dès lors, l'appartenance des enquêtés à la catégorie des bailleurs de fonds et plus spécifiquement des multilatéraux n'implique pas l'absence d'un regard critique de ces derniers sur les carences et l'instrumentalisation par les acteurs de cette approche du développement.** Ils insistent notamment sur l'insuffisance des moyens mis à disposition mais révèlent également les relations de pouvoir et de domination qu'ils observent entre les acteurs du Nord et ceux bénéficiaires de l'aide au Sud.

• *Synthèse du discours des bailleurs de fonds sur la question de l'efficacité de l'aide*

**Les bailleurs de fonds enquêtés dressent un bilan général négatif de l'efficacité de l'aide au Burkina Faso et de la mise en œuvre des politiques de lutte contre la pauvreté. Les grands principes du nouveau paradigme, tels que l'harmonisation, la coordination ou encore l'appropriation de l'aide, ne sont pas en cause mais davantage les moyens qui sont mis à disposition pour permettre leur application.** Les agendas cachés de chaque acteur impliqué dans le processus, PTF d'un côté et gouvernement de l'autre, ne permettent pas à la lutte contre la pauvreté d'atteindre ses objectifs. Ces motivations non partagées des différents acteurs engendrent un manque de confiance mutuelle ne favorisant ni l'appropriation de ces nouvelles politiques, ni la coordination de l'aide. **L'institutionnalisation et la pérennisation de relations de pouvoir et de rapports de force au sein du champ du développement, ainsi que le manque de communication et de circulation de l'information constituent autant d'obstacles à la bonne marche de celui-ci.**

## **2. L'Etat**

L'Etat représente la seconde catégorie d'acteurs choisie pour étudier la structure et le processus du champ du développement au Burkina Faso. La synthèse des variables décrivant les acteurs de cette catégorie est suivie de l'analyse thématique des discours en lien avec les trois principaux ensembles conceptuels valorisés dans le discours officiel de la Banque mondiale.

### **2.1 Données sociodémographiques et informations liées à la trajectoire professionnelle des acteurs étatiques enquêtés**

Le tableau qui suit dévoile le sexe, l'âge, le statut, le poste, le niveau d'études, l'expérience ainsi que la motivation des acteurs de l'Etat rencontrés.



**Tableau n°15 :**

**Synthèse des données sociodémographiques et de la trajectoire des représentants de  
l'Etat interviewés**

| <b>N°</b> | <b>Sexe</b> | <b>Âge</b> | <b>Statut</b> | <b>Poste</b>           | <b>Niveau d'études</b>                                     | <b>Expérience</b>                       | <b>Motivation</b>                                                      |
|-----------|-------------|------------|---------------|------------------------|------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|
| <b>12</b> | F           | 45         | National      | Direction              | Licence<br>EITHER<br>(Ingénieur<br>Développement<br>rural) | Ministère<br>(projets<br>nationaux)     | Résultats<br>palpables sur les<br>population + foi<br>en la démocratie |
| <b>13</b> | H           | 43         | Expatrié      | Assistant<br>Technique | Master<br>3 <sup>ème</sup> cycle                           | Enseignant<br>Ministère                 | Diversifier les<br>expériences et<br>décoder des<br>cultures           |
| <b>14</b> | H           | 40         | Expatrié      | Assistant<br>technique | Maîtrise droit                                             | Ministère                               | Partage<br>d'expérience,<br>financier,<br>aventurier                   |
| <b>15</b> | H           | 52         | National      | Député                 | 3 <sup>ème</sup><br>Concours                               | Enseignant<br>Conseiller<br>pédagogique | Démocratie                                                             |

Parmi les deux acteurs nationaux de l'Etat rencontrés, l'un occupe un poste pour lequel il a été nommé, au sein d'une direction ministérielle, le second a été élu en tant que député. Du côté des expatriés, il s'agit de deux assistants techniques, placés en appui au gouvernement burkinabé dans le cadre de la coopération bilatérale. Par ailleurs, le niveau d'études des expatriés reste élevé, bac+4 au minimum. On observe, par ailleurs, une différence importante entre les deux acteurs nationaux, puisque celle nommée a effectué une école d'ingénieur, l'élu a, quant à lui, arrêté de fréquenter après la troisième. Enfin, les deux acteurs nationaux mettent en évidence leur engagement dans une perspective de foi pour la démocratie et d'impact sur les populations. Les deux expatriés mettent davantage en exergue un intérêt pour le partage et la diversité des expériences.

## **2.2 Maîtrise et perception des concepts de la Banque mondiale**

Les trois tableaux suivants synthétisent les discours des quatre acteurs travaillant pour une organisation ou institution étatique en lien avec le processus participatif, la gouvernance et l'efficacité de l'aide.

### 2.2.1 Concept 1 : le processus participatif

Le tableau n°16 révèle la perception que les acteurs ont de l'élaboration et de la mise en place du processus participatif et de l'implication de la société civile. Trois grandes thématiques émergent de l'analyse de ces discours : la stratégie d'implication de la population ; les contraintes et complexité du processus participatif et enfin les spécificités de la société civile au Burkina Faso.

Tableau n°16 :

Synthèse du discours des acteurs de l'Etat en lien avec le processus participatif

|           | <b>Stratégies d'implication de la population</b>                                                                                         | <b>Contraintes et complexité du processus participatif</b>                                                                     | <b>Spécificités de la société au Burkina Faso</b>                                                       |
|-----------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>12</b> | - Connaître les perceptions pour appuyer les populations dans l'identification de leurs besoins<br>- Approche par la demande             | - Difficulté des populations à identifier les secteurs d'intervention (-)<br>- Laborieux et coûteux pour les projets (-)       | - Attitude attentiste vis à vis de l'Etat                                                               |
| <b>13</b> | Moyens de communication adaptés aux traditions locales pour favoriser la liberté d'expression                                            |                                                                                                                                |                                                                                                         |
| <b>14</b> |                                                                                                                                          | Enrichissement personnel d'ONG nationales (-)                                                                                  | Population Fataliste dans son rapport à la pauvreté et à la mort (-)                                    |
| <b>15</b> | Participation juste et équitable à la gestion du développement : considération des aspirations des populations et de leurs représentants | - Lacunes de la SC au BF de mobilisation autour de la défense d'objectifs communs (-)<br>- Récupération politique de la SC (-) | - Attentisme, fatalisme et manque d'initiatives (-)<br>- Manque d'appropriation des investissements (-) |

Trois des quatre acteurs de l'Etat interviewés mettent en évidence l'importance de la mise en œuvre de stratégies d'implication des populations.

### **L'évolution positive et nécessaire des projets de développement vers une implication des populations**

Pour les acteurs nationaux, il est primordial de développer une stratégie avancée, allant vers les populations et leurs représentants afin de les appuyer dans la définition de leurs préoccupations et de leurs besoins.

« *Le développement du pays doit passer par une participation juste et équitable à la gestion du développement impliquant une considération des aspirations des populations, aller vers eux ou aller vers leurs représentants* » (Entretien n°15).

Selon l'interviewée n°12, autrefois les programmes étaient plus participatifs, seulement les populations ne parvenaient pas à identifier les secteurs d'intervention.

Elle met en évidence la nécessité de connaître la perception des populations pour faire émerger leurs problèmes par le biais de discussions. Ce processus est nécessaire pour ne pas créer d'autres problèmes au moment de l'intervention. Pour l'élu national élu, il s'agit également d'élaborer et d'avoir recours à des outils de communication adaptés au contexte local afin de permettre aux populations de s'exprimer librement.

### **La complexité de la mise en œuvre d'un idéal participatif**

Néanmoins, les stratégies d'implication de la population citées précédemment constituent un idéal théorique. Le processus participatif est présenté par les enquêtés sous l'angle de sa complexité et des contraintes qui lui sont associées dans le contexte de son application au Burkina Faso.

Certains obstacles viennent se poser sur la route de la participation et dissuadent les bailleurs de fonds, tels que son coût considéré comme élevé.

*« Il y a beaucoup de projets qui tentent, mais généralement il faut dire que ce sont des volets qui demandent beaucoup de travail. Et généralement, ce volet sensibilisation, discussion, ce sont des volets qui coûtent assez cher et dans les financements c'est pas aussi aisé tout le temps. (...) Tout ce que nous montons présentement (dans le secteur), c'est l'approche par la demande »* (Entretien n°12).

Une seconde contrainte, cette fois-ci culturelle, est évoquée par deux des quatre enquêtés, en lien avec le comportement attentiste et fataliste des populations. Pour l'interviewé n°15, les populations ne s'approprient pas les investissements du développement. Il évoque l'importance de susciter l'espoir au niveau des populations pour stimuler les initiatives et garder foi en la démocratie.

*« La politique seule ne peut pas faire fléchir le pouvoir. Il faut que la société civile s'organise, avec un certain nombre d'intérêts qui fédèrent, à défendre, de façon spécifique. Au Burkina, la société civile n'est pas mobilisée, elle doit trouver des objectifs communs à défendre »* (n°15).

Enfin, un dernier obstacle à cette participation effective et efficiente de la population se situe dans l'instrumentalisation de cette participation, qu'il s'agisse de l'enrichissement personnel de certaines ONG (n°14) ou de la récupération politique de ces dernières (n°15).

### 2.2.2 Concept 2 : la gouvernance

Le tableau suivant met en évidence le discours des acteurs étatiques en lien avec le concept de gouvernance. Le contenu de ces discours est révélé à partir de trois thèmes : l'influence du niveau international sur le niveau national ; le processus de décentralisation et le renforcement des capacités ; et enfin la question du changement des mentalités et des comportements de la société.

Tableau n°17 :

Synthèse de l'interprétation par les acteurs de l'Etat de la bonne gouvernance et de la décentralisation

|           | <b>Influence du niveau international sur le niveau national</b>                                                                                                      | <b>Décentralisation et renforcement des capacités</b>                                                                                                                                                                                                                                                           | <b>Changement des mentalités et des comportements</b>                                                                                                                                                                                 |
|-----------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>12</b> | Poids des conférences internationales sur les orientations nationales                                                                                                | Manque de capacités des communes dans le cadre de la communalisation intégrale et appui de l'Etat et PTF dans un processus participatif pour l'atteinte des OMD (+)                                                                                                                                             | Responsabiliser les communautés pour mettre un terme à une attitude attentiste                                                                                                                                                        |
| <b>13</b> | - Défi : élaborer un cadre de concertation entre le gouvernement et les PTF<br>- Transfert nécessaire du modèle de décentralisation français puis recette locale (+) | - Appropriation sociale et politique du concept de commun et compréhension des intérêts relatifs à la de décentralisation et<br>- Augmentation du niveau de formation des fonctionnaires et élus locaux mais insuffisance du budget (+/-)<br>- Manque de capacités pour le passage des textes à la pratique (-) | - Notion de temps du processus de décentralisation et de changement de mentalités, d'éducation<br>- Evolution positive au BF (+)<br>- Tradition démocratique au BF (+)<br>- Gestion des différents niveaux de pouvoir au niveau local |
| <b>14</b> | Dépendance vis à vis des investissements étrangers et des PTF (-)                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | - Mauvaise répartition des ressources et du pouvoir (économique + politique)= corruption (-)<br>- Non respect des conditionnalités et refus de l'Etat de coordonner les actions des PTF (-)                                           |
| <b>15</b> | - Avantages de l'aide budgétaire (+)<br>- Influence positive de la BM et PTF : diminuer les détournements + confiance (+)                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | - Instaurer la démocratie au niveau des populations<br>- Développer une vision à long terme de l'Etat<br>- Décentralisation, changement de pouvoir politique et espoir chez les populations d'être entendues                          |

## **Les aspects positifs de l'influence des partenaires internationaux sur l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques**

De manière générale, les membres de l'Etat perçoivent l'influence de l'aide internationale sur la gestion nationale de manière positive. Pour les acteurs nationaux (n°12 et 15), les conférences internationales ainsi que l'intervention de la BM et autres PTF offrent au Burkina Faso un cadre pour la définition de ses objectifs, telles que l'aide budgétaire et l'atteinte des OMD. Ainsi, pour l'interviewé n°15, l'aide budgétaire permet à des institutions démocratiques d'avoir un droit de regard sur la gestion des ressources. Pour l'interviewé n°13, le transfert de l'expérience de l'Europe en matière de décentralisation, notamment celle de la France, procure au Burkina Faso une base de lancement dans la perspective future d'adapter cette expérience au contexte local. L'interviewée n°12 évoque la mise en œuvre du processus de communalisation intégrale, au cours duquel les communes sollicitent l'Etat qui les accompagne dans le cadre d'un processus entièrement participatif visant l'atteinte des OMD. Les communes doivent mobiliser des fonds auprès de l'Etat et d'autres bailleurs, qui peuvent également les aider dans l'élaboration de leur stratégie. De plus, l'interviewé n°15 évoque le bénéfice que représente le rapprochement entre les populations et la sphère politique.

*« Il s'agit de responsabiliser les populations à la base parce que l'Etat central n'arrivait pas à satisfaire tout le monde ».*

Dans ce sens, il est nécessaire que les représentants politiques vivent dans la localité pour rendre compte des besoins et des priorités des populations, contrairement aux personnes nommées qui n'ont pas ce sentiment de redevabilité envers les citoyens.

Cependant, si cette influence internationale ainsi que les outils proposés sont perçus positivement, les acteurs de l'Etat abordent également leurs lacunes.

## **Les lacunes et insuffisances de l'appui technique et financier international**

Les entretiens n°12 et n°13 abordent la question de la faiblesse actuelle des capacités du cadre de la décentralisation au Burkina Faso sous la forme de la communalisation intégrale, tant au niveau des fonctionnaires d'Etat que des élus locaux. Le niveau actuel de formation de ces acteurs ainsi que le budget alloué sont considérés comme insuffisants, ne favorisant pas le passage des textes à la pratique.

*« Il est nécessaire d'augmenter le niveau de formation des fonctionnaires d'Etat, notamment dans le domaine de la planification à long terme. Les capacités des élus locaux doivent aussi être renforcées dans un contexte d'analphabétisme et de pauvreté. Mais pour le moment le budget consacré au transfert de compétences est insuffisant » (n°13).*

Enfin, l'ensemble des discours des quatre acteurs de l'Etat intègrent la nécessité d'un changement de mentalités et de comportements au niveau national pour permettre l'atteinte des objectifs visés par cette approche.

### **L'impact négatif de la tradition attentiste des populations**

Pour l'interviewée n°12, il s'agit de responsabiliser les communautés en se détachant de cette tradition attentiste vis à vis des actions de l'Etat. Tant au niveau centralisé que décentralisé, il est nécessaire que les acteurs s'approprient les concepts de décentralisation et de commune dans le cadre d'un processus de compréhension des bénéfices induits par la mise en place de ce processus. Le processus de décentralisation a commencé au Burkina Faso en l'absence de textes administratifs, ce qui pose des problèmes actuellement. Si les PTF appuient ce processus afin de le structurer, il est nécessaire de créer une économie locale visant l'indépendance, la responsabilité et la démocratie au niveau local.

*« Chez nous on a eu 150 ans pour cette phase de décentralisation, ça prend du temps parce que c'est un changement de mentalité. C'est avec l'éducation que ça doit venir, avec les générations à venir » (n°13).*

Pour l'interviewé n°13, acteur expatrié, le processus est en bonne voie du fait de la tradition démocratique du pays qu'il perçoit mais nécessite un changement des mentalités en lien avec la perception du domaine public.

Outre un changement de comportements et de mentalités, le défi se situe au niveau de la gestion des différentes formes de pouvoir présentes au niveau local.

### **Renforcer le mode de gouvernance au niveau local**

Le discours des interviewés n°14 et n°15 fait état de la nécessité d'une meilleure répartition du pouvoir, aux niveaux centralisé et décentralisé, pour mettre les communautés sur la voie de la démocratie et leur donner espoir en la politique. Ils mettent également en évidence leurs aspirations en termes de lutte contre la corruption.

*« La main mise des leviers économiques entre les mains d'un petit nombre, donc une mauvaise répartition des richesses, l'écart entre les riches et les pauvres. (...) Ceux qui possèdent les leviers économiques possèdent également les leviers politiques » (n°14).*

Outre cette domination politique et économique d'un petit nombre, ce dernier observe *« dans un contexte de pénurie et de pauvreté, malgré la compétence des gens, un comportement déviant de corruption qui gangrène la qualité de la coopération et entraîne la perte du peu de crédibilité ».*

L'interviewé n°15 intègre dans son discours l'idée que le développement du Burkina Faso viendra d'un changement au niveau du pouvoir suprême car après plusieurs décennies (23 ans), *« les populations ne vous disent pas leurs vrais problèmes, parce que ce qu'on a dit hier, on n'a pas solutionné » (n°15).*

Selon lui, la trop longue durée d'un dirigeant au pouvoir impacte de manière négative les mentalités et les comportements des populations, l'arrivée de nouveaux dirigeants susciterait l'espoir chez les populations.

### 2.2.3 Concept 3 : l'efficacité de l'aide au développement

Le tableau n°18 présente une analyse de contenu thématique du discours des acteurs travaillant pour une organisation étatique en lien avec la problématique de l'efficacité de l'aide. La lecture des quatre entretiens révèle trois principaux thèmes : la définition du processus de développement, les stratégies et le mode d'évaluation des bailleurs de fonds et enfin la coordination et l'harmonisation de l'aide.

Tableau n°18 :

Synthèse de la perception des représentants de l'Etat des politiques de  
développement et d'efficacité de l'aide

|           | <b>Définition du processus de développement</b>                                                                                                                                                                                                                       | <b>Stratégies et mode d'évaluation des bailleurs de fonds</b>                                                                                                                                                                                                                                                                   | <b>Coordination et harmonisation de l'aide</b>                                                                                                                                                     |
|-----------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>12</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation des populations : prise de conscience et prise en compte de leurs préoccupations</li> <li>- Grande évolution au BF (+) mais inégalité nationale (-)</li> <li>- Besoin de programmes participatifs</li> </ul> | Recherche de résultats palpables en contradiction avec les volets sensibilisation et participatif (-)                                                                                                                                                                                                                           | Circulation de l'information du terrain vers les bailleurs et l'Etat avec un échange des résultats (+)                                                                                             |
| <b>13</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Appropriation par les populations des bienfaits de l'aide</li> <li>- Adéquation avec les besoins</li> <li>- Défi au BF : leadership national, plans sectoriels pour adéquation entre principes et réalité</li> </ul>         | Incohérence de la planification de l'Occident : demande de résultats avec une vision court-termiste (-)                                                                                                                                                                                                                         | Travail d'harmonisation des approches d'appui des bailleurs de fonds (+)                                                                                                                           |
| <b>14</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement = vitrine sur l'extérieur</li> <li>- Economie, santé et éducation</li> </ul>                                                                                                                                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Poids des forces politiques supérieures</li> <li>- Agendas cachés : gestion flux migratoires</li> <li>- BM et UE : argent investi sans appropriation (-)</li> <li>- Besoin d'un nouveau cadre institutionnel</li> <li>- Baisse des ressources de l'aide/besoin de prioriser</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Besoin d'une superstructure de coordination de l'aide</li> <li>- Objectif de la coopération : appropriation par le pays d'une méthodologie (+)</li> </ul> |
| <b>15</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation et usage des infrastructures et non les constructions seules</li> <li>- Maîtriser la population pour ne pas annuler la croissance</li> <li>- Mise en pratique des textes</li> </ul>                              | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conditionnalités de justification des dépenses</li> <li>- Baisse de l'APD</li> </ul>                                                                                                                                                                                                   | Nouveau cadre institutionnel (passage du CSLP au SCAD) (+)                                                                                                                                         |

### Les secteurs clés et stratégies favorables au développement du pays

« *Le Burkina Faso doit se développer aux niveaux de l'économie, de la santé et de l'éducation. Les PTF doivent faire du Burkina Faso un passage obligé en tant que participants aux échanges politiques* » déclare l'interviewé n°14.

L'interviewé n°15 définit le développement sur le base de l'utilisation et de l'usage des infrastructures et non de la seule existence de ces infrastructures.

Au niveau de la démarche à suivre pour atteindre cet objectif, les interviewés n°12, 13 et 15 définissent le développement à partir de son appropriation par les populations.

« *L'aide extérieure permet d'amorcer le décollage mais c'est à nous d'écrire le projet* » (n°15).



Ce processus participatif est perçu comme le moyen le plus efficace de s'assurer de l'adéquation des programmes avec les préoccupations locales. Dès lors, l'interviewée n°12 accorde une place centrale à la sensibilisation des populations pour qu'ils perçoivent le projet comme une préoccupation, développer une prise de conscience, sinon le développement devient technique. Pour elle, le développement au Burkina Faso connaît une très grande évolution dans de nombreux secteurs malgré les efforts à fournir compte tenue de l'étendue du chantier :

*« Presque tous les secteurs sont prioritaires alors que toute l'aide qu'on demande, on n'a pas tout. Il faudrait que les bailleurs accentuent leur appui avec des programmes participatifs » (n°12).*

A ce niveau, elle relève les inégalités de développement entre les différentes zones du Burkina Faso, mettant en évidence les différences d'appui mais aussi la dimension socio-culturelle du développement, les mentalités de certaines régions sont présentées comme un frein au développement.

L'interviewé n°13, identifie deux principaux défis à relever par le pays pour se développer : créer des recettes mais aussi élaborer des plans sectoriels précis avec la mise en place d'un leadership national. A l'heure actuelle, il observe des divergences entre les principes et la réalité. Les interviewés n°13 et 14 mettent en évidence la nécessité de mettre en place un cadre permettant la mise en pratique des textes élaborés au niveau national.

*« Est-ce que par rapport à la masse, tous les PTF, les crédits, peut-on être fier du développement du pays ? (...) On a beaucoup donné et très mal donné sans contrôle, donc notre responsabilité de PTF, c'est contrôle, gestion, efficacité, efficience et pertinence. Le développement de certains secteurs serait une vitrine sur l'extérieur » (Entretien n°14).*

L'analyse du contenu des quatre entretiens révèle également une préoccupation pour les contradictions internes au champ du développement, entre les objectifs annoncés et les moyens mis à disposition pour les atteindre.

### **Les contradictions des stratégies de lutte contre la pauvreté : le décalage entre objectifs visés et disponibilité des ressources**

Pour l'interviewée n°12, la recherche de résultats quantitatifs tangibles des PTF ne permet pas la valorisation des volets sensibilisation et participation. L'interviewé n°13 évoque le même impact négatif de cette vision à court terme des BF, mettant en évidence une incohérence dans le mode de planification de l'Occident.

Il évoque « *la non cohérence avec la planification au niveau de l'Occident. On fait des programmes de 5 ans mais ici c'est un processus qui va évoluer sur des années, des générations. Les bailleurs demandent à voir des résultats à court terme pour justifier les financements au niveau de leur propre pays* » (n°13).

L'interviewée n°12 oriente également son discours dans cette direction.

« *Les bailleurs de fonds souhaitent voir des résultats palpables et de ce fait ne donnent pas toujours le temps au volet sensibilisation et au volet participatif. Dans cette optique, l'Etat leur explique la nécessité de la sensibilisation* ».

L'interviewé n°14 ajoute que « *la coopération se concentre sur la construction de biens matériels, ce qui est relativement facile mais elle doit à présent se concentrer sur l'appropriation dans un contexte de nouveau cadre institutionnel. La Banque Mondiale et l'Union Européenne donnent beaucoup d'argent avec peu d'appropriation. Par ailleurs, l'assistance technique reste politique dans un contexte de manque de confiance, il s'agit d'installer une surveillance* ».

Les principales institutions internationales ont des agendas cachés, des intérêts en lien avec les mécanismes de l'aide au développement. Les grandes puissances économiques et politiques visent d'autres objectifs via l'aide, tels que la gestion des flux migratoires.

## **L'observation d'une meilleure coordination et d'harmonisation de l'aide**

Enfin, concernant la coordination et l'harmonisation de l'aide, les acteurs étatiques s'accordent sur l'orientation positive prise dans ce domaine. L'interviewée n°12 évalue positivement la circulation de l'information entre le terrain, les PTF et le gouvernement avec un partage des résultats, des expériences et des méthodes.

« *Le transfert de capacités dans le cadre de la coopération vise l'appropriation d'une méthodologie, d'une expertise ainsi que l'apprentissage de monter un projet transparent, sans corruption. Ce n'est pas une question d'intelligence mais une question de volonté dans la mauvaise répartition des richesses. C'est un acte civique mais nous on vit, eux ils survivent* » (n°14).

Pour cet acteur, la situation de pauvreté du pays légitime ce phénomène de mauvaise gestion. Dans ce sens, l'interviewé n°13 explicite un travail actuel d'harmonisation des approches d'appui des bailleurs de fonds ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre d'un nouveau cadre institutionnel, le CSLP laissant la place à la SCAD (Stratégie pour un développement durable).

• *Synthèse du discours des acteurs étatiques en lien avec les principaux ensembles conceptuels du discours de la Banque mondiale*

Les acteurs interviewés travaillant au sein de structures étatiques sont favorables au processus participatif dont ils perçoivent les intérêts pour le développement du pays mais sont également conscients des contraintes économiques et socio-culturelles qu'il implique. Un processus de responsabilisation et de prise de conscience des populations de la nécessité de s'impliquer dans leur développement et dans la définition de ses orientations doit être impulsé. Quant aux ONG et bailleurs de fonds, ces derniers doivent intégrer les spécificités inhérentes à ce processus. En outre, la vigilance et le contrôle sont de mise en ce qui concerne les motivations et les activités des OSC impliquées dans ce processus.

Par ailleurs, ils perçoivent la décentralisation comme un moyen privilégié d'implication et de participation des populations au niveau local. Ces derniers restent optimistes vis à vis de la mise en œuvre du processus de décentralisation et de communalisation intégrale bien que conscients des étapes à franchir pour atteindre cet objectif de démocratie et de responsabilisation au niveau local. Un travail de sensibilisation pour un changement de comportements s'avère nécessaire, tant au niveau de la prise de conscience des populations de l'importance de leur engagement que des politiques du besoin de transparence et de bonne gestion des ressources.

Enfin, pour ces derniers, le développement du pays viendra de l'appropriation du processus par l'ensemble des acteurs nationaux. Dans ce contexte, il est nécessaire que les PTF coordonnent leurs approches et continuent d'appuyer le pays en mettant à sa disposition les moyens favorables à cette appropriation, notamment à travers la valorisation de la sensibilisation et de la participation et l'augmentation des ressources financières.

### **3. Les organisations non gouvernementales**

A la suite des bailleurs de fonds et de l'Etat, les ONG, internationales et nationales, constituent la troisième catégorie d'acteurs sélectionnée.

### 3.1 Données sociodémographiques et informations liées à la trajectoire professionnelle des acteurs d'ONG enquêtés

Le tableau n°19 présente les variables sociodémographiques et données relatives à la trajectoire professionnelle des acteurs travaillant au sein d'ONG internationales.

Tableau n°19 :

Synthèse des données sociodémographiques et de la trajectoire des ONG internationales

| N° | Sexe | Âge | Statut             | Poste                               | Niveau d'études                                         | Expérience                                      | Motivation                                                                                                                                    |
|----|------|-----|--------------------|-------------------------------------|---------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 16 | F    | 47  | National           | Responsable marketing/communication | Sage femme<br>Enseignante<br>Conseillère santé (France) | ONG                                             | - Progression de carrière (ONG)<br>- Aider les gens<br>- Amour du domaine communautaire et associatif<br>- Militante pour le droit des femmes |
| 17 | H    | 46  | National           | Chargé de programme                 | Ingénieur sanitaire (Pays d'Afrique)                    | Ministère ONG                                   | Motivation en ONG : meilleures conditions salariales et adéquation en termes d'expression de savoir-faire                                     |
| 18 | F    | 30  | Expatrié (Europe)  | Représentante                       | Etudes supérieures                                      | Stagiaire Appui programmatique                  | Injustice : rétablir l'équilibre au niveau international                                                                                      |
| 19 | H    | 56  | Expatrié (Afrique) | Représentant national               | Ingénieur génie rural                                   | Ministère Program manager (ONG) Communiquant BM | - Réconfort de la satisfaction des populations suite à un projet : utilité<br>- Conviction                                                    |

Les acteurs enquêtés travaillant pour une ONG internationale possèdent un niveau d'études élevé. Du point de vue de leur expérience professionnelle, deux des quatre interviewés ont commencé leur carrière au niveau du ministère pour ensuite poursuivre au sein d'ONG, avec de meilleures conditions salariales et une reconnaissance de leur savoir-faire et de leur expertise. Par ailleurs, si les motivations, propres à chacun restent diverses, elles tendent à converger vers un désir de rétablir un certain équilibre international en améliorant les conditions de vie des populations des PED. Par ailleurs, l'idée de conviction et de militantisme est

également présente. Enfin, pour les acteurs nationaux mettent en évidence la motivation salariale et celle de reconnaissance de leur savoir-faire dans le cadre d'une ONG internationale plutôt que dans celui d'une organisation étatique.

Le tableau n°20 introduit des quatre acteurs appartenant à une ONG nationale. La présentation de ces données générales améliore notre connaissance des acteurs qui ont acceptés de partager leur perception du développement au Burkina Faso.

Tableau n°20 :

Synthèse des données sociodémographiques et de la trajectoire des ONG nationales

| N°        | Sexe | Âge | Statut                      | Poste                 | Niveau d'études                        | Expérience                                  | Motivation                                                                                   |
|-----------|------|-----|-----------------------------|-----------------------|----------------------------------------|---------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>20</b> | H    | 46  | National                    | Chargé de programmes  | Licence Sociologie                     | Consultances dans le développement (10 ans) | - Echanger sur le terrain<br>- Densité du travail en ONG nationale même si moins d'avantages |
| <b>21</b> | F    | 41  | National                    | Représentante         | Sociologie DESS management projets     | Animatrice                                  | Changer le processus de développement : identification des projets avec les populations.     |
| <b>22</b> | H    | 45  | National                    | Représentant national | Maîtrise de sociologie                 | Travail avec la SC depuis les 90's          | Transmettre des informations aux communautés : curiosité, prendre des risques                |
| <b>23</b> | H    | 67  | Expatrié (Amérique du Nord) | Consultant            | Informatique Comptabilité (Université) | Fonction publique                           | Projet de retraite : S'investir dans le bénévolat en Afrique                                 |

Les éléments appartenant à une ONG nationale ont réalisé des études universitaires allant de la licence au master professionnel. Ces trois mêmes acteurs nationaux d'ONG nationales au Burkina Faso ont étudié la sociologie. Il est intéressant d'observer que les acteurs nationaux ont chacun une expérience importante du développement, champ dans lequel ils interviennent chacun depuis plus de dix années. Ces trois interviewés ont travaillé, ou travaillent encore, en contact direct avec les populations locales, les OSC. Pour l'acteur international, fonctionnaire dans son pays, il a eu à réaliser dans le cadre de ses fonctions, plusieurs mandats à l'étranger. De manière globale, les membres d'ONG nationales sont motivés par une volonté de changement tant au niveau des conditions de vie des populations que du fonctionnement global du champ. En effet, leur expérience fait émerger des dysfonctionnements et des frustrations dans la manière de concevoir les

projets et de fait la volonté de mettre en œuvre une structure posant un regard nouveau sur le développement. Pour l'expatrié, il s'agit d'apporter sa contribution, ses connaissances de manière bénévole dans un contexte d'inégalités internationales.

### 3.2 Maîtrise et perception des concepts de la Banque mondiale

Les six tableaux suivants ont pour objectif de présenter une synthèse du discours des huit acteurs intervenants dans des ONG actives au Burkina Faso en lien avec les trois principaux ensembles conceptuels présentés par la Banque mondiale.

#### 3.2.1 Concept 1 : le processus participatif

Le tableau n°21 présenté ci-dessous met en lumière la perception que les ONG internationales ont du processus participatif sur la base de leur expérience. Trois principaux thèmes ont pu être relevés : la définition du processus participatif ; la définition de la société civile au Burkina Faso ; les relations entre la société civile et le pouvoir politique.

Tableau n°21 :

## Synthèse du discours des ONG internationales relatif au processus participatif

|           | <b>Définition du processus participatif</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                   | <b>Définition de la SC au Burkina Faso</b>                                                                                                                | <b>Relations entre la SC et le pouvoir politique</b>                                                                                            |
|-----------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>16</b> | Information, communication et éducation pour aider les populations à décider : appropriation (+)                                                                                                                                                                                                                              | - Développée mais manque d'organisation (-)<br>- Rôle : relais de l'Etat pour sensibiliser une fois les lois votées (+)<br>- Rôle de pression sociale     | Faible capacité de revendication face au pouvoir politique                                                                                      |
| <b>17</b> | - Evaluation commune des besoins de la communauté, de la vulnérabilité (+)<br>- RDC de la population : sensibilisation, formation, gestion (+)                                                                                                                                                                                | - Organiser les populations pour impulser le développement et avoir plus d'impact<br>- Besoin de coordination de la SC pour favoriser l'appui des PTF (+) | - Politique : orientations/SC : mise en place<br>- SC : interface entre les communautés et les politiques<br>- La SC doit documenter l'Etat (+) |
| <b>18</b> | Participation : facteur clé du développement : besoin de l'adhésion des preneurs de décision/leaders au niveau gouvernemental et communautaire                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                           | Ramener les services de proximité                                                                                                               |
| <b>19</b> | - Organiser les populations pour l'auto prise en charge et la création d'opportunités (+)<br>- Engager les populations tout au long du projet : dialogue, transfert d'investissements, formation (+)<br>- respect des considérations culturelles (+)<br>- SC et participation : positif mais orientations et stratégies (+/-) | Besoin de faire émerger une SC forte et organisée                                                                                                         |                                                                                                                                                 |

Le tableau suivant révèle le contenu du discours des ONG nationales en lien avec le processus participatif élaboré dans le cadre des stratégies de lutte contre la pauvreté et mis en œuvre au Burkina Faso. Ce thème est abordé sous trois angles majeurs : les caractéristiques de la SC au Burkina Faso ; la définition du processus participatif ; les mentalités et comportements des populations face au développement.

**Tableau n°22 :****Interprétation des ONG nationales du processus participatif**

|           | <b>Caractéristiques de la SC au Burkina Faso</b>                                                                                                                                                                                                                                            | <b>Définition du processus participatif au Burkina Faso</b>                                                                                                                                                   | <b>Mentalités et comportements des populations face au développement</b>                                                                  |
|-----------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>20</b> | - SC visible au BF : sélection élitiste (-)<br>- SC faible au BF : manque de structuration et de formation (-)<br>- Certaines OSC proches du pouvoir (-)                                                                                                                                    | - Manque de cadres d'expression adaptés aux populations à la base (-)<br>- Processus participatif = prétexte car imposé (-)                                                                                   | - Multiplicité des cultures= multiplicité des mentalités<br>- Attentisme (-)                                                              |
| <b>21</b> | - SC développée mais pas structurée (+/-)<br>- Besoin de cohérence et de vision commune (-)<br>- Besoin de RDC pour influencer les stratégies et ne pas suivre les PTF (-)                                                                                                                  | - Développement endogène : éveil des consciences via les organisations non étatiques et participatif de chacun au développement de son environnement : appropriation<br>- SC associée mais pas activement (-) | Esprit attentiste vis à vis de l'Etat                                                                                                     |
| <b>22</b> | - Cadres de concertation : plaidoyer, appui technique, autonomie (+)<br>- Rôle d'éveil, contre poids de l'Etat (+)<br>- Enorme et multi-composite (+/-)                                                                                                                                     | - Participation de la population si perception de son intérêt et si transparence<br>- Faible influence des OSC nationales sur le niveau international face à l'Etat (-)                                       |                                                                                                                                           |
| <b>23</b> | - Vieillesse de la SC : aide et non partenariat (-) : héritage des 60-70's<br>- Manque de démocratie au sein des OSC (-)<br>- Manque de compétences : structuration, transparence et formation (-)<br>- Mythe des sociétés africaines collectivistes : mondialisation et individualisme (-) | Besoin d'identification des OSC actives (-)                                                                                                                                                                   | - Prima des demandes des PTF sur les besoins des populations (-)<br>- Besoin de développer la notion de bien commun et d'appartenance (-) |

• *Points communs entre le discours des ONG internationales et nationales sur le thème du processus participatif*

Les membres d'ONG interrogés accordent une importance déterminante au processus participatif dans la mise en œuvre de leurs projets.

**Le processus participatif, comme fondement de base des projets**

Dans le cadre d'un projet, il est nécessaire d'élaborer un processus de dialogue, de réaliser une étude sociale, un diagnostic nécessitant la participation des usagers avec un processus de transfert des investissements et ressources.



Il est important d'« impliquer les gens pour qu'ils puissent décider, pour qu'ils soient vraiment des acteurs, pour qu'on puisse respecter certaines considérations culturelles. Le processus de formation tout au long du projet est déterminant pour sa pérennité. (...) Il faut aussi que les communautés comprennent qu'on n'a rien gratuitement, que le développement demande du travail » (n°19).

Pour l'interviewé n°19, c'est dans ce contexte de renforcement des capacités, d'organisation et de mobilisation des populations qu'une SC forte est susceptible d'émerger au Burkina Faso afin d'impulser un développement endogène.

« Le rôle important des acteurs non-étatiques dans la construction collective mais aussi dans l'éveil des consciences pour que les populations n'attendent pas tout des gouvernants. Nous pouvons attendre structurellement des choses de l'Etat mais nous devons aussi nous remettre en question sur notre propre participation au développement dans notre quartier, dans notre environnement proche, dans la cité et dans notre pays de manière générale » (Entretien n°21).

## **Un besoin de renforcement des capacités des communautés à la base**

Du point de vue de la mise en place de ce processus participatif, les entretiens n°16, 17 et 18, valorisent une démarche en termes de renforcement des capacités des communautés à travers des formations, la transmission d'informations, la communication et l'éducation. Cette démarche permet aux populations de s'approprier le développement en créant des opportunités et en se positionnant comme décideur. Le processus participatif intègre également la notion d'organisation des populations dans l'optique d'augmenter leur impact.

« Le groupement a plus d'impact que l'individu et c'est plus facile d'apporter un appui à un groupement qu'à des individus qui sont dispersés dans une communauté. Les communautés ensemble peuvent plus facilement adopter des bonnes dynamiques de développement que si c'est un individu et influencer les politiques de développement » (Entretien n°17).

Ainsi, l'objectif du processus participatif revient à donner aux communautés l'opportunité d'évaluer leurs besoins et de définir des critères de vulnérabilité avec l'appui de leurs partenaires. Dans le cadre de ce processus participatif, l'action des ONG consiste à appuyer et orienter les communautés locales :

« Nous nous asseyons sous un arbre et nous définissons ce que cette population là, ce que nous entendons ensemble comme vulnérabilité, ou pauvreté ou tout autre élément sur lequel nous ciblons nos interventions » (n°17).

Dans ce contexte, l'interviewé n°18 ajoute la nécessité d'intégrer et d'impliquer leaders et décideurs tant au niveau gouvernemental que communautaire.

### **Les failles du passage de la théorie à la pratique et instrumentalisation du processus participatif**

Enfin, l'interviewé n°19 intègre dans son discours l'idée que l'implication de la société civile et le processus de participation, s'ils possèdent des aspects positifs, présentent des limites au Burkina Faso.

*« On parle de la société civile, on parle de la participation des bénéficiaires. Ce sont des choses qui sont bonnes mais ça se limite à des orientations, des stratégies, des concepts ».*

La notion de participation doit dépasser son cadre théorique pour prendre une dimension concrète. Le processus tel qu'il se présente au moment de l'enquête présente de fortes insuffisances dans sa mise en œuvre, ne permettant pas de qualifier ce processus d'efficient ni d'efficace. A titre d'illustration, l'interviewé n°21 déclare que la participation et la consultation des OSC ne se répercutent pas sur les prises de décision dans la mesure où *« on vous donne une lecture de quelque chose de déjà consigné »* (n°21).

Par ailleurs, on assiste à une forme d'instrumentalisation du processus participatif par une catégorie de personnes en quête de leadership dans ce secteur.

*« A un moment donné, il y a un jeu de leadership, c'est à dire que les gens créent des groupes au lieu de se mettre tous ensemble ».* Selon elle, cela nécessite un travail de cohérence et de définition d'une vision commune *« pour que notre participation au développement soit plus visible, plus crédible, qu'on puisse aussi négocier aux côtés des gouvernants et travailler, avoir un rapport de nos forces, sur la base de nos propositions, sur la base de nos apports »* (n°21).

Son rôle est de contribuer au bien être des populations, en travaillant en amont avec elles, par exemple en les aidant à faire le lien entre leurs pratiques et leurs problèmes de santé.

## **Les faiblesses d'organisation de la société civile et capacités de revendication insuffisantes**

Les ONG dessinent un tableau nuancé des capacités d'organisation et d'action de la SC burkinabè, qu'ils définissent comme multiple et diversifiée. Pour l'interviewé n°16, elle est développée mais doit s'organiser pour atteindre les objectifs de la participation, notamment à travers des actions telles que le micro-crédit ou le militantisme. Selon lui, cette organisation permettra également aux OSC d'assurer le relais avec l'Etat dans le cadre de la sensibilisation, une fois les lois votées.

*« En réalité, le développement, les orientations c'est le politique. Mais maintenant la mise en place des orientations, c'est la société civile. Elle constitue l'interface entre les communautés et les politiques, sensée mieux comprendre les besoins, les priorités des communautés pour pouvoir les faire prendre en compte dans la définition des différentes politiques »* (Entretien n°17).

Un travail de coordination doit donc être mené pour développer une vision ainsi qu'une action commune entre les OSC du pays.

*« A un moment donné, il y a un jeu de leadership, c'est à dire que les gens créent des groupes au lieu de se mettre tous ensemble. Cela nécessite un travail de cohérence et de définition d'une vision commune (...) Nous devons travailler à renforcer nos capacités pour lire les politiques, pour anticiper sur les stratégies et pouvoir faire des propositions pertinentes qui vont aller toujours dans le sens de permettre d'engager un programme dans tel ou tel secteur pour qu'on se rende compte des avantages que les populations à la base doivent avoir, sans forcément tenir compte de ce que le bailleur a comme motivation derrière »* (Entretien n°21).

Cependant cette capacité d'opposition et de revendication des OSC est perçue comme insuffisante par les acteurs interviewés, limitant ainsi l'impact de ces organisations non étatiques.

*« Les gens souvent n'ont pas la force de revendiquer certains droits au risque d'être taxés comme étant de l'opposition ou influencé par un parti politique. (...) Quand vous n'arrivez pas à exprimer clairement et à maintenir votre position pendant longtemps pour faire fléchir les décideurs, c'est comme un poussin qu'on étouffe dans l'œuf. (...) Alors que c'est la pression sociale qui peut faire fléchir les décideurs »* (Entretien n°16).

- *Points de divergences entre le discours des ONG internationales et celui des ONG nationales en lien avec le processus participatif*

La différence de statut et de niveau d'intervention des ONG internationales et nationales tend à favoriser certains points de divergences dans leur perception du processus participatif.

### **Le discours critique des ONG nationales vis à vis de l'application concrète du processus participatif**

Si les ONG nationales reconnaissent les progrès réalisés en termes de construction d'un processus participatif au Burkina Faso à travers l'élaboration de cadres de concertation, elles conservent un discours nettement plus nuancé que les ONG internationales à ce sujet. Tout d'abord, le processus participatif tel qu'il est appliqué aujourd'hui au Burkina Faso ne présente pas les caractéristiques d'efficacité et d'efficience souhaitées par les ONG nationales. En effet, si certaines organisations sont conviées aux cadres de concertation, leur participation n'est pas active dans la mesure où leur capacité d'influence de la stratégie internationale de développement est réduite à une fonction consultative (Entretiens n°21 et n°22).

Par ailleurs, les interviewés mettent en évidence la faible consultation des populations à la base, le processus participatif impliquant davantage une SC composée d'acteurs privilégiés.

*« La société civile qui s'exprime au Burkina Faso est constituée de personnes ayant un certain niveau d'éducation, ce qui ne permet pas d'identifier les besoins à la base. C'est le cas par exemple des confédérations paysannes formées de paysans modernes » (n°20).*

Cet interviewé présente le processus participatif comme un prétexte dans la mesure où il le considère comme imposé. De réelles actions au niveau national et un plaidoyer efficace doivent être initiés et pérennisés pour susciter l'engouement des populations vis à vis de cette participation.

*« Nos populations acceptent de contribuer lorsqu'elles y voient un intérêt et lorsque les mécanismes de gestion de ces ressources là sont transparents » (n°22).*

Enfin, les entretiens font émerger l'importance de la mise en place d'un processus d'identification des organisations actives sur le terrain à impliquer dans ce processus participatif, compte tenu de l'aspect multi-composite de la société civile burkinabè. L'Etat burkinabè a pour mission de comptabiliser ces structures non étatiques mais ne parvient pas à assurer son rôle de coordinateur.

## Une connaissance approfondie des contraintes locales à la mise en place d'une participation efficiente au Burkina Faso

Par ailleurs, les ONG nationales proposent un discours proche des ONG internationales au sujet de la faiblesse des capacités de la SC burkinabè. Cependant les premières approfondissent leur analyse du rôle de ces OSC au sein de la société burkinabé et des causes socio-culturelles de ce phénomène.

Pour l'interviewé n°22, la SC doit jouer « *un rôle d'éveil, s'assurer que l'Etat assume ses missions. (...) On ne peut pas être très actif sans l'Etat. Ce sont les organisations qui servent de contre poids à l'Etat* ».

Dès lors, Etat et société civile doivent jouer ce rôle de complémentarité, nécessitant transparence et communication or, cet interviewé explique la main mise de l'Etat sur certains secteurs.

« *Dans les jeux qui s'opèrent au niveau international et national, la SC ne part pas gagnant souvent, le droit régalien prévaut toujours. Même si un accord est trouvé entre les OSC et le niveau international, si le national ne valide pas, cela pose problème. Il évoque une « chasse gardée de l'Etat sur certaines thématiques ».*

La question des mentalités, de la multiplicité des cultures et d'une attitude attentiste, sont présentées comme facteurs explicatifs de la faiblesse des OSC au Burkina Faso par l'interviewé n°20.

Selon l'interviewé n°23, cette situation a pour origine un contexte historico-politique dans le sens où « *les sociétés civiles actuelles sont nées de l'aide au développement des années 60 et 70 pour la plupart et cette mentalité là qui était liée à cette aide qui était une aide pas du partenariat* ».

Cette SC vieillissante est donc toujours dans l'attente de cette aide peu favorable à l'appropriation de politiques par les acteurs nationaux.

En outre, la problématique d'une société civile proche du pouvoir est également abordée par l'interviewé n°20, positionnant cet acteur dans l'incapacité de jouer son rôle de contre pouvoir. De plus, le mythe des sociétés civiles africaines collectivistes et de la solidarité est également remis en question. En effet, la société burkinabé, surtout en milieu urbain est touchée par la mondialisation et l'individualisme. Dans cette perspective, l'interviewé n°23 estime que la SC burkinabé actuelle souffre de lacunes démocratiques, notamment en termes de transparence et de répartition du pouvoir et des responsabilités.

« *La société civile a copié certains travers des gouvernements locaux et de toute la dynamique bureaucratique, c'est rare les ONG où les dirigeants sont réellement tournés*

*vers la démocratie communautaire. Je vois plus d'autocratie dans le mode de gestion des ONG locales, or le pouvoir doit venir de la base ».*

Cette inscription dans une démarche axée davantage sur l'aide que sur le partenariat incite également les ONG locales à prioriser la réponse aux demandes des bailleurs de fonds au détriment de la réponse aux besoins des bénéficiaires, mettant en exergue le problème de l'adéquation des projets.

#### • *Synthèse du discours des ONG relatif au processus participatif*

Les acteurs appartenant à une ONG relèvent un besoin d'investissement dans le renforcement des capacités de la société civile burkinabè afin d'engager un processus participatif efficient. La société civile du Burkina Faso a un rôle décisif à jouer dans le contexte d'un pays qui peine à trouver le chemin de son développement. Relais de l'Etat au niveau des communautés, cet acteur est en mesure de fournir des informations à l'ensemble des partenaires sur les besoins des populations ainsi que sur les spécificités socio-culturelles locales dans une optique d'appropriation et de pérennisation des projets. Des contraintes socio-culturelles barrent la route au processus participatif. Le discours des acteurs révèle la nécessité d'un changement de mentalités et de comportements de l'ensemble de la société : les Burkinabè ne doivent plus attendre le développement mais l'initier autour d'eux, entre eux, en prenant des initiatives, en coordonnant leurs actions et en s'appropriant une vision commune d'un projet de société.

Dans cette analyse critique de la gestion du processus participatif et de l'organisation de la société civile, les ONG nationales présentent une lecture plus approfondie des spécificités des OSC liées au contexte du Burkina Faso. Elles proposent un discours davantage militant, plus engagé avec une vision précise de la SC comme contre pouvoir et interlocuteur de l'Etat.

#### 3.2.2 Concept 2 : la gouvernance

Le tableau n°23 synthétise l'interprétation que les ONG internationales proposent de la gouvernance à partir de trois principaux thèmes : le processus de décentralisation et de communalisation intégrale ; la gouvernance et la vision politique du développement ; la gestion des ressources de l'aide par l'Etat.

Tableau n°23 :

## Interprétation des ONG internationales de la gouvernance

|           | <b>Décentralisation et communalisation au BF</b>                                                                                                                                                                                                                        | <b>Gouvernance et vision politique du développement</b>                                                                                                                                                  | <b>La gestion des ressources de l'aide par l'Etat</b>                                                                                                                                                                                                              |
|-----------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>16</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bénéfices : appropriation du développement et lutte contre corruption (+)</li> <li>- Eviter les lourdeurs administratives du niveau central (+)</li> <li>- Prise en compte de toutes les communes avec les PCD (+)</li> </ul>  | Manque de transmission de l'information à l'ensemble de la population pour une participation globale au développement (-)                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| <b>17</b> | Priorité au BF : constituer des communautés décentralisées pour la répartition des biens (+)                                                                                                                                                                            | <ul style="list-style-type: none"> <li>- CSLP : mis en place d'un système de gouvernance et volonté politique de le mettre en oeuvre</li> <li>- Intégrer la décentralisation</li> </ul>                  |                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| <b>18</b> | Multiplication des intermédiaires (-)                                                                                                                                                                                                                                   | Vision macro de l'Etat pour l'atteinte des indicateurs                                                                                                                                                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Avantages de l'appui budgétaire : l'Etat choisit ses priorités (+)</li> <li>- Problème de la distribution des ressources : lourdeurs administratives et main mise de l'Etat sur l'aide au développement (-)</li> </ul>    |
| <b>19</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- RDC des élus locaux = accompagnement pour un développement à la base (+)</li> <li>- Manque de moyens et incapacité de l'Etat à gérer les ressources pour la décentralisation : besoin de l'appui des ONG et PTF (-)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ingérence et influence de l'extérieur en fonction d'intérêts (-)</li> <li>- Besoin d'une volonté politique de transférer certains pouvoirs à la base</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- BF : un des pays de la sous-région le mieux organisé en termes d'orientations (+)</li> <li>- Mauvaise répartition des ressources : investissement dans les « villes vitrine » au détriment du milieu rural (-)</li> </ul> |

Le tableau suivant propose un résumé du contenu du discours des ONG nationales en lien avec la problématique de la gouvernance promue par les stratégies de lutte contre la pauvreté. Trois principaux thèmes sont identifiés : la gestion politique ; les relations entre l'Etat et la société civile ; le développement et l'influence internationale.

Tableau n°24 :

## Synthèse du discours des ONG nationales en lien avec la gouvernance

|           | <b>Gestion politique au Burkina Faso</b>                                                                                                                                                                                                                                                                       | <b>Les relations entre l'Etat et la société civile</b>                                                                                                                                              | <b>Développement et influence internationale</b>                                                                                                                                                                                                                         |
|-----------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>20</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Remise en cause de la volonté politique à tenir ses promesses (-)</li> <li>- Instabilité historique (-)</li> <li>- Absence d'opposition politique (-)</li> <li>- Communalisation : responsabilisation et ouverture des conseils municipaux aux paysans (+)</li> </ul> |                                                                                                                                                                                                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Système calqué sur l'Europe : proposition ou imposition (-)</li> <li>- Démocratie : conditionnalité de l'aide</li> </ul>                                                                                                        |
| <b>21</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Souveraineté de l'Etat</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                     | Peur des OSC représentantes de la voix du peuple                                                                                                                                                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Appropriation : prendre en mains son développement et se détacher de l'Histoire</li> <li>- Influence du système international sur les politiques nationales = peur du manque de financements (-)</li> </ul>                     |
| <b>22</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de capacités pour fournir les services de base (-)</li> <li>- Manque d'affirmation d'une volonté politique : écart entre le discours et les politiques (-)</li> <li>- Faible taux d'absorption et corruption (-)</li> </ul>                                    | Méfiance vis à vis de la SC= SC perçue comme une rivale mais incontournable avec les nouvelles conditionnalités du fond mondial                                                                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aide au développement : limite les initiatives et la créativité des Etats dans l'élaboration de véritables plans nationaux (-)</li> <li>- Négligence des PTF et non respect des conditionnalités ex : démocratie (-)</li> </ul> |
| <b>23</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Besoin de transparence pour remonter jusqu'à la source locale (-)</li> <li>- Recul de la démocratie en Afrique (-)</li> </ul>                                                                                                                                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible intérêt de l'Etat à coordonner et structurer la SC : préférence pour assurer le fonctionnement de la structure via l'aide budgétaire (-)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Besoin d'auto-développement et d'autofinancement</li> <li>- Insuffisance des exigences du nouveau cadre institutionnel de l'aide budgétaire (-)</li> </ul>                                                                      |

• *Le discours convergent de l'ensemble des ONG sur la question de la gouvernance*

Les ONG associent la question de la gouvernance nationale à celle de la nécessité d'une volonté politique de structurer le développement du pays.

**Un manque de volonté politique et un besoin de réduire l'écart entre le discours politiques et les actions entreprises**

Dans un contexte de souveraineté de l'Etat, les interviewés s'accordent sur les insuffisances de ce dernier, tant au niveau organisationnel, que dans sa gestion et sa capacité à fournir des services de base ou encore d'affirmer une volonté politique de mettre en œuvre des politiques de développement.

Il s'agit également de réduire l'écart entre le discours du gouvernement et les actions qu'il entreprend. Pour l'entretien n°17, il est question d'élaborer des



documents de référence, tels que le CSLP, et d'y intégrer une stratégie de gouvernance réalisable et efficiente en terme de transfert du pouvoir à la base (n°19).

« *Il faut structurer notre dynamique de développement à travers des stratégies (CSLP) et à l'intérieur de ce document essayer d'avoir un système de gouvernance tel que le document stratégique puisse être mis en œuvre. Ce système de gouvernance ouvre aussi la porte à d'autres opportunités qui viennent de l'extérieur comme les appuis de partenaires* » (n°17).

Il semble cependant que le problème ne provienne pas de l'élaboration de textes mais davantage d'une volonté politique ou d'une capacité de l'Etat à les mettre en œuvre ou encore à les diffuser pour informer les populations jusqu'au niveau local (n°16). Selon l'interviewé n°20, la présence au pouvoir du même dirigeant depuis plus de vingt ans après plusieurs décennies d'instabilité politique, dans un situation d'absence d'opposition, a entraîné un retard du développement du pays. Au niveau de sa gestion des affaires publiques, les interviewés n°22 et n°23 abordent la question de la corruption, du manque de transparence et de démocratie impliquant un faible impact de l'aide sur les populations bénéficiaires.

« *Au Burkina Faso, le taux d'absorption des ressources a toujours été bas. (...) Les structures ne sont pas performantes avec des lourdeurs administratives pour débloquer les ressources* ». Par ailleurs, il aborde la question de la corruption qui selon lui est en voie d'amélioration grâce à l'intervention de ce nouvel acteur, société civile » (Entretien n°22).

Ainsi, pour l'interviewé n°19, les lacunes de la gestion de la sphère publique au Burkina Faso sont davantage le reflet d'un problème de gestion, notamment de répartition des investissements entre milieu urbain et milieu rural, que d'un problème d'organisation.

## **La mauvaise gestion et répartition de l'aide au développement**

Si l'appui budgétaire présente le bénéfice de permettre à l'Etat de décider des priorités nationales, celui-ci laisse à voir un manque de capacité en termes de répartition équitable et efficace des ressources de l'aide. Les lourdeurs administratives ou encore la volonté de l'Etat d'investir dans les « *villes vitrine* » au déterminent du milieu rural constituent des obstacles dans l'atteinte des objectifs de la lutte contre la pauvreté.

Les entretiens n°20 et n°22 insistent sur la nécessité de l'instauration d'une volonté politique des dirigeants de tenir leurs promesses en mettant en œuvre les politiques élaborées en amont. Les entretiens n°21, 22 et 23 mettent en exergue dans

leur discours les relations de peur et de méfiance de l'Etat à l'égard des organisations non étatiques. Historiquement perçues par ce dernier comme un rival appartenant à l'opposition, l'Etat se méfie de ces structures représentant la voix du peuple. Cependant, les nouvelles conditionnalités du fonds mondial imposent à l'Etat de les faire participer à l'élaboration, le suivi et l'évaluation des politiques nationales. Avec pour mission de comptabiliser les OSC, l'Etat ne remplit pas son rôle de coordination de ces dernières. Selon l'interviewé expatrié, le gouvernement n'a pas d'intérêt à aider la SC dans sa structuration. L'Etat a pour objectif d'assurer le fonctionnement de sa structure et sa pérennisation en privilégiant l'aide budgétaire.

*« Dans tous les pays, les Etats se positionnent de manière souveraine et ont peur de se faire déstabiliser par les acteurs non étatiques qui sont finalement la voix du peuple et qui arrivent avec une vision du terrain, nous notre stratégie c'est d'avoir des résultats sur le terrain. Et les politiques agissent en tenant compte d'autres systèmes sous l'influence du système international que nous ne partageons pas très souvent. Mais l'Etat a peur peut être d'être influencé par les ONG dans certaines positions et de rater des financements »* (Entretien n°21).

## **La décentralisation, processus de renforcement de la gouvernance**

Les ONG ajoutent perçoivent le processus de décentralisation comme une approche déterminante du développement et de la gouvernance. Pour l'interviewé n°16, la communalisation intégrale amorcée au Burkina Faso offre la possibilité au niveau local de devenir acteur de son développement, via un renforcement des capacités des élus locaux (n°19).

*« La communalisation consiste à décentraliser, organiser le pays en régions, de sorte que chaque acteur devient le propre auteur de son développement dans une perspective d'ouverture de conscience au niveau villageois. (...) Cette autonomie accordée aux communes leur permet de trouver des partenariats sans avoir à passer par le niveau central avec la lourdeur administrative, avec les détournements des fonds destinés aux autres »* (n°16).

Par ailleurs, les entretiens n°16 et 17 abordent l'impact positif de la décentralisation en termes de gestion et de redistribution des ressources.

*« La priorité aujourd'hui au Burkina Faso vise à constituer des communautés décentralisées dans une optique de répartition des biens. Cette priorité doit être intégrée dans une stratégie (CSLP) »* (n°17).

Les lourdeurs administratives du niveau central sont évitées, contribuant également à la lutte contre la corruption. L'interviewé n°20 évoque les bénéfices du

processus de communalisation au Burkina Faso du point de vue de l'ouverture des conseils municipaux aux paysans, tout niveau confondu, dans l'optique de leur responsabilisation et de leur implication.

« *L'avantage de la communalisation est qu'elle ouvre les conseils municipaux à l'ensemble des paysans et non plus seulement les plus intellectuellement avancés, dans une perspective de responsabilisation* » (n°20).

L'interviewée n°18 nuance l'ensemble des ces points positifs caractérisant la décentralisation en présentant les inconvénients de la multiplication des intermédiaires.

« *L'argent passe par beaucoup de niveaux pour pouvoir finalement arriver* ».

Enfin, l'interviewé n°19 relève l'incapacité de l'Etat à accompagner le processus de communalisation sur l'ensemble du territoire national, faute de moyens et d'une capacité à mettre en place une gestion efficace des ressources.

Jean Cartier-Bresson conserve un discours critique vis à vis de l'hypothèse développée par la BM dans le cadre de la lutte contre la pauvreté selon laquelle la décentralisation favorise l'instauration d'une bonne gouvernance. Dans ce sens, les résultats de notre enquête confortent l'analyse de l'auteur. Selon lui, cette stratégie souffre d'un manque de fondement théorique et pratique, appliquée à des Etats faibles et peu démocratiques. Ainsi, en mettant en place ses outils, notamment la décentralisation, l'IBW ne réduit pas le phénomène de mauvaise gestion des ressources et de corruption. En n'effectuant pas de « *changement structurel sur les causes réelles de la corruption et les moyens d'endiguer le phénomène* », elle ne fait que le déplacer.<sup>211</sup>

#### • *Distinctions entre le discours des ONG internationales et celui des ONG nationales*

Les ONG nationales perçoivent l'influence du niveau international sur les stratégies et politiques élaborées au niveau national comme un phénomène contraignant l'Etat dans l'élaboration de véritables politiques nationales.

---

<sup>211</sup> Cartier-Bresson J. (2000), « La Banque mondiale, la corruption et la gouvernance », *Revue Tiers-Monde*, vol.41, n°161, p165.

## **L'impact négatif de l'aide internationale sur la souveraineté nationale perçu par les ONG nationales**

La dépendance du gouvernement burkinabé vis à vis de l'aide extérieure n'incite pas le pays à prendre en main son développement, d'innover plutôt que de reproduire le modèle occidental. Par ailleurs, les interviewés n°22 et 23 dénoncent le fait que les PTF ne sont pas suffisamment exigeants vis à vis du respect des conditionnalités de l'aide par l'Etat, notamment en ce qui concerne l'instauration d'un système démocratique. L'interviewé n°20 aborde la question des processus mis en place dans le pays, initiés de l'extérieur, tels que la démocratie ou encore la communalisation, « *système calqué sur l'Europe* ».

*« Cela peut être une proposition ou une imposition, ça peut être une condition pour que certains partenaires viennent dans votre pays » (n°20).*

Concernant les initiatives nationales et la mise en place d'une vision politique du développement du pays, l'interviewé n°22 expose l'argument que l'aide peut avoir pour impact de limiter les initiatives et « *d'emprisonner la créativité des Etats, notamment à travers la création de véritables plans nationaux réfléchissant à la contribution du pays* ».

Il pointe ici du doigt l'influence des partenaires dans la définition des priorités nationales et la faible marge de manœuvre des Etats dans ce contexte. Selon l'interviewé n°23, le développement du Burkina Faso est conditionné par la capacité du pays à s'orienter vers l'auto-développement et l'autofinancement. Ce processus implique la création d'un esprit collectiviste, de solidarité et de démocratie dans la gestion.

*« Il n'y a pas de développement possible sans auto-développement. Donc il faut que la société burkinabè développe le Burkina mais ça prend un peu de renoncement à soi-même et de patriotisme (...) de préoccupation collective et d'honnêteté ».*

Dès lors, une différence apparaît entre les ONG internationales et nationales dans la manière d'aborder la question de la gouvernance. Pour les ONG nationales, la question de la mise en place de partenariats et de l'instauration d'une indépendance dans l'élaboration des politiques nationales est primordiale. Le pays doit bénéficier de sa souveraineté pour appuyer le développement et d'une volonté politique de s'engager dans la lutte contre la pauvreté. Dans cette perspective, les **ONG nationales développent un discours plus idéologique et engagé allant dans le sens de la rupture d'une forme de domination dans les relations**

## **internationales et de la proposition d'une nouvelle lecture de ces dernières.**

### **• *Synthèse du discours des ONG en lien avec le concept de gouvernance***

La décentralisation, et plus spécifiquement le processus de communalisation intégrale impulsé au Burkina Faso, est présentée comme bénéfique au développement local et à l'appropriation du développement par les populations à la base. Cet enthousiasme est cependant nuancé par un manque de capacité et/ou de volonté politique d'appuyer ce processus. En effet, l'approche actuelle du gouvernement burkinabé ne le place pas dans une position optimale pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques nationales visant le développement du pays et l'amélioration des conditions de vie de l'ensemble de la population. Leur discours intègre une nécessité d'autonomisation et de responsabilisation de l'Etat vis à vis du système international afin de mettre en œuvre des stratégies favorables à la création d'opportunités et à la réduction des risques pour les populations locales, dans une relation de partenariat avec les OSC.

### **3.2.3 Concept 3 : l'efficacité de l'aide au développement**

Le tableau n°25 expose la perception que les ONG internationales ont de l'efficacité globale de l'aide et dans le cas spécifique du BF. Leur argumentation est principalement structurée en trois points : la définition du développement ; l'efficacité de l'aide; les politiques internationales et l'intervention des PTF.

Tableau n°25 :

## Synthèse du discours des ONG internationales relatif à l'efficacité de l'aide

|           | <b>Définition du développement au Burkina Faso</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                             | <b>Efficacité de l'aide au développement</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | <b>Politiques internationales de développement et intervention des PTF</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|-----------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>16</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lutter contre l'ignorance (Education)</li> <li>- Multisectoriel et pluridisciplinaire</li> <li>- BF : Amélioration qualitative et évolution des mentalités (+)</li> </ul>                                                                                                                             | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Besoin d'augmenter l'impact de l'aide (-)</li> <li>- Lutter contre l'éparpillement des investissements (-)</li> </ul>                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| <b>17</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration des conditions de vie et des capacités des bénéficiaires à se prendre en charge = Réduire la pauvreté et la vulnérabilité</li> <li>- Clé du développement : éduquer pour décider et ne pas se voir imposer</li> <li>- Développer des systèmes de gouvernance et de production</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Impact minime : besoin de développer les cellules de base (-)</li> <li>- Améliorer la circulation de l'information et de la communication surtout du bas vers le haut pour la compréhension et l'appropriation (-)</li> </ul>                                                                                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de RDC des ONG par les PTF (-)</li> <li>- Précarité de l'expertise nationale (-)</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                            |
| <b>18</b> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Besoin de l'indépendance financière des ONG pour décider et à avoir une vision à long terme</li> <li>- Manque d'une vision macro du développement (-)</li> <li>- Être présent sur le terrain</li> </ul>                                                                                                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Transfert aux PED d'un modèle d'organisation internationale</li> <li>- Impact négatif du financement et de la multitude des indicateurs d'évaluation sur la gouvernance des ONG (-)</li> <li>- Changement de perception et de direction des politiques des BF (+)</li> <li>- Valorisation de l'expertise nationale</li> </ul> |
| <b>19</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Critique du don dans le développement</li> <li>- BF : Besoin de définir des orientations claires à imposer aux PTF</li> </ul>                                                                                                                                                                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Inclure les pesanteurs socio-culturelles et les attentes des notables</li> <li>- Compréhension partagée des objectifs du projet</li> <li>- Taux d'absorption des ressources et faible impact sur les populations (-)</li> <li>- Distinction entre concepts, orientation, stratégies et mise en œuvre</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Approche du développement= business et compétition</li> <li>- Intérêts économiques et politiques de l'aide internationale : assurer une paix internationale dans un contexte de globalisation</li> </ul>                                                                                                                      |

Le tableau suivant propose une analyse thématique des entretiens des ONG nationales en lien avec l'efficacité de l'aide. Le discours des acteurs interviewés se focalise sur la définition du développement ; les conditionnalités de l'aide et les relations avec les PTF ; un bilan de l'efficacité de l'aide.

Tableau n°26 :

## Synthèse de la perception des ONG nationales de l'efficacité de l'aide

|           | <b>Définition du développement au Burkina Faso</b>                                                                                                                                                                                                                                                       | <b>Conditionnalités et relations avec les PTF</b>                                                                                                                                                                           | <b>Efficacité de l'aide au développement</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|-----------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>20</b> | Santé, éducation et alimentation                                                                                                                                                                                                                                                                         | Exigence d'une évaluation externe participative (+)                                                                                                                                                                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Objectifs non atteints de lutte contre la pauvreté : raisonner en terme de changement de comportement (-)</li> <li>- Manque de capacités et de financement des acteurs de terrain (-)</li> <li>- Manque d'adéquation de l'aide et d'identification des populations aux projets (-)</li> <li>- Acceptation de l'aide et dépendance des populations vis à vis des projets (-)</li> </ul>                  |
| <b>22</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Agir pour changer les comportements</li> <li>- Définir un socle de priorités : renforcement du capital humain, santé, production et sécurité alimentaire</li> </ul>                                                                                             | - Imposition d'une vision et de méthodes propres à chaque PTF = manque de coordination de l'aide (-)                                                                                                                        | <ul style="list-style-type: none"> <li>- animateurs : facilitateurs, circulation mais faible prise en compte de l'information</li> <li>- Besoin de RDC de l'expertise nationale par l'expertise internationale</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                        |
| <b>23</b> | - Evaluation des faibles progrès du développement compte tenu de l'argent investi (-)                                                                                                                                                                                                                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Refus de plus en plus fréquents des conditionnalités par les partenaires locaux (+)</li> <li>- Rupture avec le schéma vertical de la BM : impliquer les communautés (+)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prise de conscience de la mauvaise gestion de l'aide par l'Etat et implication de la SC (+)</li> <li>- Copinage et complicité politiques : frein à l'efficacité de l'aide</li> <li>- Incapacité des pays à mettre en œuvre le CSLP et à atteindre les indicateurs</li> <li>- Dépendance psychologique vis à vis de l'aide (Sankara) (-) : besoin de mobiliser les ressources des communautés</li> </ul> |
| <b>24</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire du développement un partenariat</li> <li>- Lien entre le social et l'économique</li> <li>- Bilan de 50 ans d'APD : dégradation des conditions de vie (-)</li> <li>- Changement des mentalités : implication de la société et action collective</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Imposition de cadres contraignants (-)</li> <li>- Objectif du développement : assurer le fonctionnement des économies de l'Occident (-)</li> </ul>                                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Standardisation des systèmes de rapportage : perte de contexte de l'aide et d'initiatives (-)</li> <li>- Besoin d'un changement de dynamique de l'aide : le projet avant le budget</li> <li>- Nécessité d'une prise de conscience d'un besoin de baisse du niveau de vie de l'Occident pour une meilleure répartition des richesses et de la consommation</li> </ul>                                    |

• *Thèmes communs à l'ensemble des ONG en lien avec l'efficacité de l'aide*

De manière générale, les ONG définissent le développement du Burkina Faso à travers la détermination d'un socle de priorités telles que l'accès à la santé, la sécurité alimentaire, le renforcement du capital humain et la production.

## Un socle de priorités pour la définition de stratégies adaptées

*« Le développement tel que nous le percevons dans le monde des ONG, c'est l'amélioration des conditions de vie des populations pour lesquelles nous travaillons, (...) l'amélioration des capacités des bénéficiaires de nos interventions à se prendre eux-mêmes en charge. Et nous avons des indicateurs, pour percevoir l'évolution dans le temps d'une situation initiale à la situation où le projet prend fin. Il s'agit de réduire le niveau de pauvreté et de vulnérabilité des communautés » (n°17).*

L'éducation et la lutte contre l'ignorance apparaissent comme prioritaires afin de permettre aux populations de développer leurs capacités, de décider de leur développement et de sortir d'un comportement passif vis à vis des projets.

*« Je me suis rendue compte que l'ignorance tue. L'ignorance tue physiquement, l'ignorance tue dans le développement, l'ignorance tue psychologiquement » (n°16).*

Les discours révèlent l'importance d'agir en termes de changement de comportements et de mentalités afin de favoriser l'implication des populations dans leur développement et mettre en œuvre des actions collectives.

Le développement consiste à *« agir en termes de changement de comportements, en donnant un sens à l'humain. (...) Il faut que l'homme en lui-même accepte d'évoluer envers toute la technologie, tout ce qui lui faut comme matériel pour accompagner son évolution » (n°21).*

## De faibles améliorations observées face aux faiblesses du système

En ce qui concerne la situation du pays, certains notent l'amélioration de certains secteurs tels que la santé (n°16) mais globalement, les interviewés mettent en exergue les obstacles au développement actuel du Burkina Faso, tels que la faiblesse des systèmes de gouvernance ou les lacunes au niveau de la définition d'orientations claires à imposer aux bailleurs de fonds.

De plus, afin de rendre l'aide efficace, *« il est nécessaire de jeter une base consensuelle qui tienne compte des pesanteurs socio-culturelles fortes qui existent et des attentes des notables » (n°19).*

D'autres interviewés développent une analyse critique plus négative en pointant du doigt le faible niveau de développement du pays, et de manière plus générale, la dégradation des conditions de vie des populations (n°19, 22 et 23).

*« En 50 ans d'APD, on a assisté à une dégradation des conditions de vie des populations. C'est peut être utopique mais moi je pense que tant que l'Occident n'acceptera pas de baisser son niveau de vie, celui des pays en développement n'augmentera pas. Parce*



*qu'on utilise les richesses de la terre au Nord, pendant que les gens au Sud mangent des racines. (...) Notre aide au développement elle vise d'abord à faire fonctionner notre économie, plutôt que celle du Sud » (Entretien n°23).*

Suite à ce constat des difficultés rencontrées par le pays en termes de développement, les ONG abordent plus précisément la question de l'efficacité de l'aide.

### **Le besoin de fondations propices au développement communautaire**

Le discours des ONG se focalise sur les efforts à fournir tant au niveau national qu'au niveau international pour atteindre les OMD. Pour les interviewés n°16, 17 et 19, il est nécessaire d'augmenter l'impact de l'aide sur les bénéficiaires des projets, considéré comme minime et insuffisant. Différents arguments sont avancés comme constituant les causes de la faiblesse de cet impact. Pour l'interviewé n°16, il est déterminant de lutter contre l'éparpillement des investissements et donc de coordonner et d'harmoniser la gestion de l'aide. Le discours de l'interviewé n°17 se concentre davantage sur le niveau local en mettant en avant la nécessité de développer les cellules à la base et de favoriser la communication et la circulation de l'information de manière verticale, du haut vers le bas. Pour l'interviewée n°18, concernant le cadre spécification d'actions des ONG, ces dernières doivent pouvoir jouir d'une indépendance financière leur permettant de définir leurs propres orientations avec une vision à long terme de leurs interventions. Enfin, l'interviewé n°19 apporte un complément de réflexion sur la capacité des concepts, orientations et autres stratégies issus des politiques de développement à être mis en œuvre pour atteindre les objectifs qui leur sont associés.

Enfin, un troisième thème est présent de manière récurrente dans le discours des ONG, celui de l'approche du développement élaborée et mise en œuvre par les PTF au Burkina Faso. La critique globale de celle-ci est négative, avec des efforts à fournir tant de la part des acteurs internationaux que nationaux.

### **Modifier les attitudes et représentations des responsables internationaux et nationaux du champ de l'aide au développement**

*« L'impact est minime. Je pense qu'on a besoin de développer l'individu et la cellule de base et plusieurs cellules de base développeraient une communauté, et plusieurs*

*communautés développées développeraient une société. (...) Jusqu'à présent même dans les ONG, moi je pense que la solution n'est pas encore là » (n°17).*

Les interviewés n°17 et 18 mettent en exergue la nécessité de valoriser l'expertise nationale, notamment à travers le financement d'un renforcement de ses capacités.

*« J'étais frustrée d'aller simplement transmettre des messages ou porter des projets sans donner suffisamment de temps aux populations pour participer à l'identification de ces projets. Ces initiatives qui viennent de là haut pour développer les autres, ça crée des frustrations pour les personnes intermédiaires que nous étions, les animateurs, pour faire notre travail (...) d'où la création de l'ONG locale. (...) Je cherchais à dépasser des frustrations et à agir autrement sur le terrain, de participer autrement au développement en associant les communautés dans l'identification des projets d'abord en partant par une analyse de leur propre situation » (n°21).*

Pour l'interviewée n°18, à travers les financements donnés aux ONG, les PTF imposent une multitude d'indicateurs d'évaluation, restreignant et contraignant la gouvernance de ces organisations. Elle note cependant un changement au niveau des bailleurs dans la perception et l'orientation des financements.

*« L'indépendance financière de l'organisation est déterminante dans la mesure où elle lui offre une liberté d'investissement et de refus de financement des bailleurs. Cela ne permet pas de développer des stratégies à long terme en dehors de ce que les bailleurs veulent ».*

Ces interviewés intègrent dans leur discours la question de l'adéquation des politiques avec les besoins et demandes des populations et de fait les difficultés de leur appropriation.

*« On se rend compte qu'on arrive avec un produit qui ne répond pas forcément aux premiers besoins mais les populations acceptent parce que c'est toujours de l'aide. On voit dans la pérennisation, on voit dans la gestion, que les gens ne s'identifient pas tout de suite à travers l'action, parce que tout est construit ailleurs. Il faut donner un sens à l'action pour la personne engagée dans l'action » (n°21).*

## **Le cadre contraignant de la perpétuation d'une aide sous conditions**

Les interviewés n°21 et 23 s'accordent sur l'impact négatif des contraintes imposées par les PTF, notamment en termes d'écart entre la théorie et l'application des politiques.

*« Il ne faut pas seulement aller du haut vers le bas mais aussi du bas vers le haut pour une meilleure compréhension et appropriation des stratégies » (n°17).*

Selon les interviewés n°21 et 23, les PTF imposent des canevas, des principes, des visions et autres modes de financement qui leur sont propres et auxquels les acteurs locaux doivent s'adapter afin de recevoir des financements.

*« Chaque partenaire arrive avec ses principes, ses méthodes et même avec sa vision du réseautage, du développement. Certains bailleurs imposent un canevas, un secteur et une durée que les populations acceptent » (n°21).*

D'après cette interviewée, de plus en plus de partenaires locaux refusent des financements quand ils n'arrivent pas à s'accorder sur le plan philosophique et stratégique, sur la vision du développement prônée par le projet.

### **Le manque d'efficacité de la structure de l'aide : coûts d'intermédiation et complicité politique**

*« Si 30% arrivent en termes d'investissement direct sur le terrain, on vous tire chapeau. Personne ne vous dira qu'il est arrivé à investir 30% de manière concrète sur le terrain »* déclare l'interviewé n°19.

Il démontre que la structure même de l'aide manque d'efficacité du fait de la présence de nombreux intermédiaires, qu'il s'agisse de personnes ou d'étapes dans la mise en œuvre ou le suivi-évaluation du projet, tels que les ateliers ou le système des *per diems*.

De plus, l'interviewé n°19 apporte une contribution globale à la réflexion sur le fonctionnement de l'aide au développement. Selon lui, il s'agit d'un business, au sein duquel règne un certain niveau de compétition.

*« La compétition est rude dans le développement, ce qui freine la capacité de négociation. (...) C'est comme un appel d'offre sur le marché, vous déposez vos dossiers et maintenant on sélectionne ceux qui ont répondu correctement au guide et aux critères demandés par le bailleur ».*

L'aide internationale n'est pas désintéressée, les objectifs des bailleurs de fonds sont économiques mais également politiques.

Selon l'interviewé n°22, il s'agit d'un copinage politique, de complicité au niveau bilatéral qui pousse à se questionner sur la volonté réelle des partenaires à voir respecter cette rigueur dans la gestion des ressources nationales. Les critères d'appréciation ne sont pas basés sur la performance des pays mais sur des amitiés entre dirigeants nationaux. En distribuant de l'aide, il s'agirait d'assurer un minimum de quiétude et de paix au niveau international, dans un contexte d'interactions globalisées. Pour cet interviewé, dès le départ les règles du jeu de l'aide au

développement sont biaisées par les stratégies mises en place par les pays donateurs pour soutenir leur propre économie.

### **Les efforts relevés au niveau du discours de la BM et de l'attitude des PED**

Néanmoins, malgré l'ensemble de ces contraintes rencontrées dans le cadre de l'expérience du Burkina Faso, certains acteurs intègrent dans leur discours les efforts fournis. (n°20 et 22) L'interviewé n°20 évoque l'élaboration et la mise en œuvre d'évaluations participatives impliquant le partenaire local tout au long du processus. Par ailleurs, l'interviewé n°22 note une rupture du schéma vertical de l'aide opérée par la BM avec une volonté d'implication des communautés.

On assiste à un recours à la SC suite aux « *évaluations de la mauvaise gestion des ressources allouées au développement, des meilleures capacités de gestion des OSC et des résultats des OSC sur le terrain. (...) Ils ont rompu avec ce schéma vertical. Même la Banque mondiale était d'accord, qu'il faut trouver d'autres formules où on implique les communautés. L'implication de la société civile devient une prérogative de tout projet* ».

Enfin, il valorise le refus de plus en plus fréquent des conditionnalités des PTF par les partenaires locaux lorsque ces dernières ne sont pas en accord avec la philosophie de l'organisation ou du projet.

#### **• Comparaison et identification des points de divergence entre le discours des ONG internationales et celui des ONG nationales**

ONG internationales et nationales reconnaissent les efforts à fournir pour que le pays puisse atteindre les OMD. Cependant, les discours des deux sous-catégories d'acteurs divergent lorsqu'il s'agit de mettre en évidence les causes structurelles ou conjoncturelles de cette efficacité insuffisante de l'aide. Ainsi, lorsque les ONG internationales font référence à des causes liées à la structure du champ du développement, les ONG nationales évoquent, par ailleurs, des raisons liées aux spécificités nationales.

### **L'identification par les ONG nationales des facteurs socio-culturels inhérents aux contraintes du champ du développement**

Les entretiens n°20, 22 et 23 révèlent l'incapacité du Burkina Faso à mettre en place les cadres de lutte contre la pauvreté élaborés en amont et la priorisation de

complicités politiques à l'amélioration des conditions de vie des populations défavorisées. Les entretiens 20 et 21 mettent en lumière le besoin de renforcement de capacités de l'expertise nationale par l'expertise internationale et notamment l'augmentation du financement du renforcement des acteurs de terrain. Un autre frein au développement trouve son origine au niveau psychologique et idéologique. Du côté des PED, il s'agit de prendre son indépendance vis à vis de l'aide, de mobiliser les capacités au niveau communautaire (n°22) pour prendre conscience du fait que le développement ne constitue pas un processus nécessairement impulsé de l'extérieur.

*« On est tellement dans ce schéma idéologique où on est convaincu que seule l'aide externe constitue de l'aide, que ce qui doit être produit au niveau national ne peut pas contribuer à accompagner l'Etat dans ces programmes, dans ces politiques » (n°22).*

Au niveau de l'Occident, il s'agit d'accepter un meilleur partage des richesses et de la consommation. L'aide sera efficace au Sud, le jour où le Nord aura décidé de partager les bénéfices de la croissance avec cette autre partie du monde.

*« Je croirai au développement d'un pays comme le Burkina, quand chaque personne se sentira impliquée dans sa société et s'investira dans une action collective sans nécessairement tout ramener à soi » (Entretien n°23).*

De même que pour leur perception de la gouvernance, les organisations nationales proposent une analyse plus critique du développement du pays avec des arguments idéologiques de redistribution du pouvoir au niveau international et national. Les acteurs appartenant à une organisation internationale mettent en valeur certains dysfonctionnements mais de manière plus nuancée et diplomatique, surtout lorsqu'il s'agit d'acteurs nationaux travaillant pour une organisation internationale.

#### • *Synthèse du discours des ONG sur l'efficacité de l'aide au Burkina Faso*

Le développement est défini par les ONG à travers l'accès des populations à des services de base et à la satisfaction de besoins primaires. Ce socle de priorités doit être défini et des actions mises en place pour l'atteinte de cet objectif global. Dans ce processus, chaque acteur doit respecter ses engagements : les PTF accompagner les pays en renforçant leurs capacités et en respectant le CSLP élaboré et les pays prendre conscience de leur potentiel et mobiliser leurs ressources pour tendre vers davantage d'autonomie et d'auto-développement. L'impact actuel de l'aide au Burkina Faso est perçu, de manière globale, comme insuffisant par les ONG. Si des

efforts sont fournis, ils ne permettent pas au niveau local de développer un système de gouvernance pertinent, légitime et efficient offrant l'opportunité aux cellules à la base de prendre des décisions relatives à leur avenir.

L'encadré qui suit propose une métaphore citée par un expatrié travaillant pour une ONG internationale, qui compare le processus de développement avec la mère africaine qui fait téter son enfant. La population doit s'engager dans un processus de prise de conscience de l'importance d'appropriation des politiques publiques pour impulser le développement.

**Encadré n°4 :**  
**Métaphore entre le développement et la mère africaine**  
 (Entretien n°19 : ONG internationale)

*«Le développement c'est comme une mère qui a son enfant. Quand il pleure il veut téter, elle le met sous sein. Mais si l'enfant est calme, il peut avoir faim pendant longtemps. C'est comme la mère africaine que je connais, comme mes mamans, elle va faire quelque chose mais dès que tu commences à crier elle va te faire téter. Bon le développement c'est comme ça, si c'est une population qui ne réagit pas, qui est passive, tu peux attendre longtemps ».*

#### **4. Les organisations militantes**

Les organisations militantes font partie du grand ensemble de la « société civile », dans l'entendement général de la définition de cet acteur en tant qu'organisation non étatique. Le choix a été fait d'intégrer cette catégorie d'acteurs à l'enquête compte tenu du rôle que ces derniers ont joué et jouent actuellement dans l'histoire politique et sociale du pays, de leur approche idéologique du développement et de leur engagement. En tant qu'organisation professionnelle, les syndicats défendent les intérêts de leurs membres avec également pour mission d'assurer certains services de base aux populations les plus défavorisées, tels que l'éducation. Les mouvements de défense des droits humains visent la promotion, la protection et la défense des droits fondamentaux et des libertés individuelles et collectives de la personne humaine. Dans ce sens, leur action décentralisée vise à diffuser et faire appliquer les droits de l'Homme et des Peuples, sur la base de la Déclaration des Droits de l'Homme de 1948 et de la Charte africaine des droits de l'Homme et des Peuples de 1981. Leur influence dans l'imaginaire collectif ainsi que leur connaissance de la situation politique du pays constituent une opportunité d'accès à des informations relatives à la structure et au processus du champ du développement.

L'encadré n°5, extrait du discours d'un membre d'un syndicat, raconte l'histoire de la construction du syndicalisme au Burkina Faso et de l'impact de son action sur l'histoire politique et sociale du pays depuis son indépendance.

**Encadré n°5 :**  
**Histoire du syndicalisme au Burkina Faso**  
 (Entretien n°24, membre d'un syndicat)

« Le mouvement syndical est venu au Burkina bien avant les indépendances. (...) Nous, nous avons été les colonies de la France. En France il y a avait un syndicat<sup>212</sup>, et ce syndicat très tôt a organisé des sections dans les colonies françaises, notamment dans les milieux ouvriers et autres. En particulier il y a une branche syndicale africaine qui est née dans les années 1945, l'UGETA (Union Générale des Travailleurs d'Afrique noire) qui avait des sections dans tous les pays de l'Afrique de l'Ouest française. Et durant les Indépendances, ce courant là s'est poursuivi dans le cadre des nouveaux Etats qui ont été créés. (...) »

Au Burkina, la section syndicale est très forte. Beaucoup d'analystes politiques s'accordent à dire que c'est un des pays où le mouvement syndical est présent en permanence. On se souvient que dans les années 1966, c'est les syndicats qui ont été la grande force qui a fait démissionner le premier président de la Haute Volta. Il n'y a jamais eu pratiquement de rupture. Même pendant les années d'exception, c'est à dire lorsqu'il y a eu des coups d'Etat et les militaires prenant le pouvoir interdisant les droits syndicaux, les organisations continuaient la lutte sous forme clandestine.

Donc c'est une grande tradition. (...) On sait bien qu'il y a eu beaucoup d'évolution. Le paysage syndical s'est recomposé mais il n'y a pas une année où il n'y a pas de lutte syndicale qui se déroule dans notre pays, évidemment avec des bas et des hauts. Maintenant est-ce que c'est la majorité, statistiquement on ne peut pas dire que c'est la majorité puisque le mouvement syndical, c'est essentiellement les travailleurs du secteur moderne, or ils sont quand même en minorité en Afrique et au Burkina Faso. Parce que la grande masse, c'est les paysans. Et c'est maintenant qu'il y a des formes d'organisation de paysans mais c'est même pas sur des bases syndicales, c'est sur des bases je dirais de coopérative, souvent même c'est l'Etat qui les organise, donc c'est pas tout à fait autonome. (...) Mais il y a quand même des moments où, en fonction des circonstances, beaucoup de travailleurs basculent et mènent la lutte au sein des syndicats, soit de façon conjoncturelle, soit de façon planifiée. On a vu avec les années 1998, avec l'assassinat du journaliste Norbet Zongo, les travailleurs ont été la principale force.

Et puis il y a aussi le mouvement étudiant. Le mouvement étudiant avant les Indépendances était très fort à travers l'Association des Etudiants d'Afrique Noire Francophone (AEANF) dont le siège était en France à Paris. Il y a avait une fédération où chaque pays membre de l'Afrique francophone avait son organisation étudiante, et c'était ces organisations là qui coordonnaient la fédération. C'est quand même des années où il y avait un combat idéologique et l'idéal était poussé très loin, pour les Indépendances en Afrique. Et cette tradition s'est poursuivie après les indépendances. Parce que beaucoup de militants ont poursuivi après leurs études (...) à animer les organisations syndicales puisqu'ils sont devenus des travailleurs. (...) Il y a de grands courants avec l'expérience des pays de l'union soviétique, un courant de l'ouest, (...) un courant de l'Est et tout ça c'est descendu en cascade dans tous les pays ».

#### 4.1 Données sociodémographiques et informations liées à la trajectoire professionnelle des membres d'organisations militantes

Le tableau n°27 synthétise les variables sociodémographiques ainsi que la trajectoire et la motivation des syndicats.

<sup>212</sup> Par soucis de confidentialité et d'anonymat, le choix a été fait de ne pas citer l'organisation syndicale en question.

Tableau n°27 :

## Synthèse des données sociodémographiques et de la trajectoire des syndicats

| N° | Sexe | Âge | Statut   | Poste                               | Niveau d'études     | Expérience                                                                | Motivation                                                                    |
|----|------|-----|----------|-------------------------------------|---------------------|---------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|
| 24 | H    | 44  | National | Enseignant                          | Enseignant          | - Militant étudiant<br>- Responsabilité au sein du syndicat depuis 20 ans | Engagement et éducation : combattre l'injustice                               |
| 25 | H    | 50  | National | Professeur de français              | Maîtrise de lettres | Militant étudiant<br>Professeur de français                               | Convictions personnelles et combat pour un changement                         |
| 26 | H    | 41  | National | Cadre supérieur de l'action sociale |                     | Ministère                                                                 | Education et militantisme<br>Expérience personnelle de la pression du pouvoir |

Concernant les syndicats, nous avons privilégié l'expérience des interviewés dans leur carrière de militant et non dans leur carrière professionnelle. Les trois personnes interrogées expriment une volonté précoce, dès leurs études, de s'engager et de militer au sein d'organisations. Du côté de leur motivation à s'engager dans un syndicat, elles mettent en évidence leur désir de combattre les injustices présentes au Burkina Faso en apportant des solutions aux masses populaires. Il s'agit d'une conviction personnelle, d'un engagement trouvant son origine dans leur éducation, à travers le militantisme ou la pression du pouvoir vécue au niveau de leur famille.

Le tableau n°28 présente les caractéristiques définissant les acteurs engagés dans les mouvements de défense des droits humains en lien avec le sexe, l'âge, le statut, le poste, le niveau de formation, l'expérience en enfin la motivation de ces derniers à s'engager dans une organisation militante.



Tableau n°28 :

Synthèse des données sociodémographiques et de la trajectoire des mouvements de  
défense des droits humains rencontrés

| N° | Sexe | Âge | Statut   | Poste                                                       | Niveau d'études                                                            | Expérience                                             | Motivation                                                                                                                         |
|----|------|-----|----------|-------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 27 | H    | 62  | National | Président                                                   | Juriste (études en France 1970's-1980's)                                   | Membre fondateur du mouvement + militant très jeune    | Sensibilité depuis l'enfance aux droits des populations surtout les plus faibles                                                   |
| 28 | H    | 43  | National | Responsable d'une section provinciale Enseignant            | - Petit séminaire<br>- Biologie<br>- Auto-formation sur les droits humains | Militant étudiant                                      | - Valeur de justice<br>- Prise de conscience des situations difficiles des pays africains :<br>« Comment vivre avec les masses ? » |
| 29 | F    | 43  | National | Responsable du volet juridique                              |                                                                            | Militante sein du mouvement depuis 1996                | - Attirée par les idées défendues par le mouvement<br>- personnes éprises de paix et de justice                                    |
| 30 | H    | 36  | National | - Membre fondateur et président (2000)<br>- Chercheur CNRST | Biochimie (Université Ouaga-dougou)                                        | Militant ANEB + participation aux activités syndicales | - Combattre l'injustice (PAS) = défense de ses intérêts<br>- Assister le peuple pour droits démocratiques et sociaux               |

De même que pour les syndicats, le poste des acteurs des mouvements de défense des droits humains est relié à leur fonction au sein du mouvement et non exclusivement à leur activité professionnelle. Sur les quatre interviewés, deux sont membres fondateurs de l'organisation qu'ils représentent et siègent à la présidence. Les deux autres occupent un poste de responsabilité au siège ou au niveau décentralisé (provincial). Du point de vue de leur expérience de militant, les quatre interviewés ont une longue expérience militante avec une volonté de s'engager datant de leur jeune âge. L'expression « *combat pour la justice* » semble la plus appropriée pour résumer la motivation des interviewés à s'engager. La notion de démocratie et d'appui aux populations les plus défavorisées est également déterminante.

## 4.2 Maîtrise et perception des concepts de la Banque mondiale

Les six tableaux suivants présentent une synthèse de l'analyse thématique du contenu du discours des organisations militantes à partir des trois principaux ensembles conceptuels de la BM. Dans une perspective comparative, la distinction est faite entre syndicats et mouvements de défense des droits humains.

### 4.2.1 Concept 1 : le processus participatif

Le tableau n°29 synthétise la perception que les trois membres de syndicats ont du processus participatif. Ils l'abordent sous trois angles : le développement du pays ; la définition de la SC ; la mise en œuvre du processus participatif.

Tableau n°29 :

Synthèse du discours des syndicats relatifs à la société civile et à la participation

|           | <b>Le développement du Burkina Faso</b>                                                                                                                                                                                  | <b>Définition de la SC au Burkina Faso</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | <b>Le processus participatif mis en place au BF</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|-----------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>24</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Education des masses populaires</li> <li>- 4 pivots : gouvernance, éducation, santé et démocratie.</li> <li>- BF : contre développement = régression depuis 60's (-)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Non reconnaissance du mouvement syndical dans le terme SC car démocratique</li> <li>- Fourre tout et organisations sans crédibilité créées par le pouvoir (-)</li> <li>- Manque de représentativité de la SC (-)</li> <li>- OSC actives sur le terrain</li> <li>- BF : attachement et lutte pour des valeurs (+)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- SC inconnue présente aux cadres de concentration (-)</li> <li>- Triple impact des OSC sur le développement : représentatif, normatif et revendicatif (+)</li> </ul>                                                                                                                                                                    |
| <b>25</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Espoir : capacités de revendication des syndicats (+)</li> <li>- Appauvrissement et non développement du BF (-)</li> </ul>                                                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Récupération politique de la SC (-)</li> <li>- Imposition par les syndicats de libertés non respectées et pression sur le gouvernement (+)</li> <li>- Structuration des organisations militantes (+)</li> </ul>                                                                                                             | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation et liberté d'expression (+)</li> <li>- Capacités de revendication de la jeunesse : revendication croissante des droits citoyens et décisions à la base (+)</li> </ul>                                                                                                                                                    |
| <b>26</b> |                                                                                                                                                                                                                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Division et incompréhensions au sein de la SC même si cible commune</li> <li>- Problème de définition et de sélection de la SC : présence sur le terrain et pas existence administrative</li> <li>- Risque de politisation du cadre d'organisation de la SC (-)</li> </ul>                                                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Liberté démocratique d'expression (+)</li> <li>- Changements au BF impulsés par les mouvements sociaux (+)</li> <li>- Organisations communautaires : initiateurs de stratégies réelles de développement (+)</li> <li>- Faible association des OSC aux prises de décision et définition des indicateurs de développement (-)</li> </ul> |

Le tableau n°30 révèle le positionnement des mouvements de défense des droits humains vis à vis de la mise en place du processus participatif au Burkina Faso

et du rôle joué par la société civile. Trois principaux aspects émergent des discours : la définition et la cohésion de la société au Burkina Faso ; le rôle de la société civile ; le processus participatif au Burkina Faso.

Tableau n°30 :

Interprétation par les mouvements de défense des droits humains du processus participatif

|           | <b>Définition et cohésion de la SC au BF</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | <b>Rôle de la SC au BF</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                   | <b>Processus participatif au BF</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|-----------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>27</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence de composantes mais pas synergie de la SC (-)</li> <li>- Manque de travail en réseau et d'objectifs communs (-)</li> <li>- Emergence d'une synergie avec le mouvement de la coalition (+)</li> </ul>                                                                                            | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Implication dans la vie politique sans conquérir le pouvoir politique</li> </ul>                                                                                                                                                                                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Base d'un projet de société : préoccupations des populations et attentes réelles</li> <li>- Accentuer le travail d'information et de conscientisation des populations</li> <li>- BF : meilleure prise de conscience des population : organisation et réflexion avant d'agir au niveau de toutes les couches</li> </ul>            |
| <b>28</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Besoin de créer une synergie avec un cadre de concertation commun (-)</li> <li>- Besoin d'autonomie de gestion pour se protéger de la récupération politique et garder une liberté de revendication</li> <li>- Crédibilité et sélection des OSC : différence entre activisme et visibilité (-)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir, protéger et défendre les droits humains et la démocratie</li> <li>- Sensibilisation et conscientisation pour une réaction face aux politiques</li> <li>- Combler des lacunes avec des suggestions</li> <li>- Concertation avec les autorités</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation des populations : accent sur l'éducation et la santé</li> <li>- Associer les populations dans tous les projets avec la création d'un cadre de gestion</li> <li>- But : participation à la chose publique</li> <li>- SC non associée aux CSLP avec un Etat qui a une vision partielle de la situation (-)</li> </ul> |
| <b>29</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dynamique, active, diversifiée et complémentaire (+)</li> <li>- Eveil important des consciences et relève avec une jeunesse consciente (+)</li> <li>- Figures mythiques et leaders de la justice sociale (Norbert Zongo) (+)</li> </ul>                                                                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conférences, dénonciations, sensibilisation et plaidoyer</li> <li>- Contrôle de l'Etat : rapport de force et pression des populations pour un changement politique</li> </ul>                                                                                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Information et éducation des populations sur leurs droits dans un contexte d'analphabétisme dominant</li> <li>- légitimité de la SC : fait remonter l'information à la base</li> <li>- Evolution des projets : amélioration de la consultation des populations par rapport à l'imposition antérieure (+)</li> </ul>               |
| <b>30</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Force du mouvement syndical dans l'histoire du BF (+)</li> <li>- Prise de conscience et confiance de la jeunesse (+)</li> </ul>                                                                                                                                                                           | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir les valeurs de jeunesse saines et sensibilisation</li> <li>- Participation et contribution à la lutte des peuples pour la démocratie et la justice</li> </ul>                                                                                            | Créer un esprit de solidarité nationale entre toutes les couches de la société.                                                                                                                                                                                                                                                                                            |

• *Points de convergence dans le discours des organisations militantes*

La principale caractéristique de la société civile au Burkina Faso mise en évidence par les acteurs engagés dans des organisations militantes consiste en la division et les divergences qui s'opèrent au sein de ce secteur.

## Une société civile composite définie par sa multiplicité et sa diversité

Les organisations militantes s'accordent sur l'existence de composantes de la société civile mais pas d'une synergie dans la concertation ou la définition d'objectifs communs (n°27, 28 et 30).

*« Au niveau du Burkina Faso, nous n'avons pas encore une société civile bien constituée, nous avons des composantes de la société civile. La société civile suppose qu'au niveau de ces composantes, il y ait un minimum, un terrain d'entente, un travail en réseau avec les objectifs plus ou moins communs qui puissent amener la société à bouger sur certaines questions, une mise en commun, une synergie d'action. Mais pour le moment, nous avons beaucoup plus des composantes de la société civile qu'une société civile forte, qui parle plus ou moins d'une même voix autour de certaines questions » (n°27).*

L'interviewée n°29 définit la société civile burkinabè comme dynamique diversifiée et complémentaire, avec une évolution de cette situation notable dans le cadre de la coalition actuelle.

Ces considérations incitent à une réflexion sur la définition et la sélection des organisations portant l'étiquette société civile, ces dernières ayant des obligations d'action au niveau local. Elles doivent par ailleurs être démocratiques, avoir des valeurs et lutter pour les défendre.

*« Il ne s'agit pas d'avoir un récépissé de reconnaissance délivré par l'Etat pour dire qu'on a une structure qui existe mais il faut quand même avoir un minimum qui dénote de notre présence sur le terrain. (...) Une organisation de la société civile part de solutions endogènes pour des problèmes réels de la société. Et ces organisations ne sont pas seulement à la capitale ou ni dans les chefs lieux de la région, mais jusque dans les confins du pays » (Entretien n°26).*

## La mission de sensibilisation et de conscientisation des OSC

Quant à la mission de cette société civile légitime, efficiente et représentative, elle consiste en « la sensibilisation et la conscientisation pour faire réagir les gens face aux hommes politiques. Il s'agit d'aider à combler ces lacunes par des suggestions. On critique mais nous faisons toujours des suggestions pour améliorer. L'un de nos objectifs également c'est la concertation avec les autorités par rapport aux problèmes de développement » (Entretien n°28).

*« Le Burkina est composé à près de 80% d'analphabètes. Les gens ne connaissent pas leurs droits, il faut leur donner l'information, les éduquer, les sensibiliser à leurs droits pour qu'ils puissent les revendiquer » (Entretien n°29).*

Les organisations militantes ont recours à des moyens d'actions tels que les conférences, les dénonciations, les déclarations, l'information, la sensibilisation du public ou encore le plaidoyer.

### **Risques de récupération politique des OSC et besoin d'indépendance**

En outre, l'interviewé n°28 met en évidence deux besoins actuels de la société civile du Burkina Faso. Tout d'abord, cette dernière doit acquérir une indépendance financière afin d'éviter la récupération politique et de conserver une liberté de revendication.

*« Les structures, qui sont en fait des structures démocratiques, sont devenues un appendice de l'administration, pour ne pas dire du pouvoir, (...) le gouvernement a sa société civile » (n°25).*

De plus, il porte l'attention sur la diversité des organisations composant la société civile au Burkina Faso. Selon lui, la SC la plus visible au niveau politique est également la moins active sur le terrain. Enfin, les organisations militantes intègrent dans leur discours la force de leur mouvement et d'autres figures emblématiques de mouvements sociaux dans l'histoire politique du pays. La relève de cette tradition de contestation et de recherche de justice sociale est assurée par une jeunesse qualifiée, consciente et confiante (Entretiens n°29 et 30).

Après avoir fourni des informations relatives à leur perception de la société civile au Burkina Faso et plus spécifiquement leur perception des organisations militantes, ces dernières exposent leur perception des avantages du processus participatif.

### **La construction d'un projet de société à partir d'un processus participatif intégrant les préoccupations des populations à la base**

Les discours des organisations militantes mettent en exergue les avantages ainsi que la nécessité d'obtenir la participation des populations et leur contribution à la gestion des affaires publiques. Pour les interviewés n°27, 28 et 29, ce processus participatif constitue la base d'un projet de société afin d'accéder aux préoccupations et attentes réelles des populations. Chaque projet doit donc les associer simultanément à la mise en place d'un cadre de gestion.

*« Il y a une amélioration des prises de conscience des populations ainsi qu'une meilleure organisation et réflexion avant de mener des actions au niveau de l'ensemble des couches » (n°27).*

A ce niveau, l'interviewé n°29 observe une évolution dans le mode d'implantation des projets. Auparavant imposés, ces derniers favorisent davantage la consultation des populations.

*« Un projet de société se construit sur la base des préoccupations des populations, sur la base de leurs attentes réelles. Il est nécessaire d'accentuer le travail d'information, de conscientisation des populations. Il faut leur expliquer d'où vient leur misère, quelle en est l'origine » (n°28).*

Pour l'interviewé n°24, la participation de la société civile au processus de décision des politiques de développement présente trois avantages : *« son aspect représentatif, son côté normatif : avoir un droit de regard, de protestation sur la prise des normes, lois et règlements et leur application pour stabiliser le pays et permettre un cadre de développement et le côté revendicatif, rôle de stabilisation du climat social » (n°24).*

Ainsi, les organisations militantes prennent toute leur ampleur au Burkina Faso dans un contexte de faiblesse démocratique du pays, de non respect des libertés et de manque de considération de la masse populaire.

## **Organisations militantes, démocratie et bonne gouvernance**

*« Les libertés ne sont pas respectées mais imposées par les syndicats, obligeant le gouvernement à lâcher. L'espoir du pays réside dans la capacité de revendications des syndicats » (Entretien n°25).*

De leur point de vue, elles représentent les acteurs nationaux capables de revendiquer et de remettre en cause le pouvoir en place dans des contextes de non respect des lois.

*« Il faut une forte pression des populations pour que ça change. Sinon, si les gens restent inertes, ça ne va pas changer. C'est une question de rapports force, (...) tant que le pouvoir ne se sent pas menacé, ils ne vont pas changer. C'est quand ils se sentent menacés qu'ils se lèvent pour agir ».*

Dès lors, la mission de la société civile consiste également à *« jeter un œil pour contrôler. Alors que si cet œil là n'était pas là, ça allait être pire. Maintenant comme on n'a pas les moyens, on n'est qu'une force de proposition, une force morale. On n'a pas les moyens pour réprimer, pour agir, on n'a pas cette force là. Donc notre seule force, c'est de dénoncer, dénoncer, dénoncer » (n°29).*

Dans cette optique, les organisations militantes peuvent être perçues comme partis d'opposition avec une image de dénonciateur, ne facilitant pas l'action militante.

Pour les interviewés 25 et 26, la participation des syndicats impose une liberté d'expression démocratique, non respectée par le pouvoir en place, et souhaite ainsi modifier le processus d'association des masses populaires à la prise de décision. A titre d'exemple, l'interviewé n°26 souhaite impliquer cette société civile légitime et représentative dans la définition des indicateurs de développement. Ainsi, en privilégiant des indicateurs quantitatifs pour mesurer le développement du pays, les dirigeants présentent à l'extérieur une image peu représentative des conditions réelles de la majorité de la population burkinabè. En permettant aux organisations communautaires de s'exprimer, il s'agit de leur permettre de jouer ce rôle d'initiateur de stratégies réelles de développement.

Cependant, malgré les bénéfices que représente le processus participatif pour le développement du pays et des masses populaires, sa mise en œuvre connaît des complications.

### **La faible légitimité et crédibilité du processus participatif actuel**

La société civile invitée aux cadres de concertation est caractérisée d'illégitime et de non représentative par l'interviewée n°24.

*« Le gouvernement dit « la société civile était là » et quand vous regardez, qu'on vous indique qui était là au compte de la société civile, vous trouvez que c'est des organisations qui ne sont pas du tout connues, qui ne représentent rien du tout, mais qui étaient là, qui ont parlé au nom de la société civile, juste pour valider des choses au niveau du gouvernement. Donc le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté dont on parle là, véritablement, on ne peut pas parler d'implication de la société civile ».*

#### **• Points de divergences entre le discours des deux catégories d'organisations militantes en lien avec le processus participatif**

Si, en tant qu'organisations militantes, syndicats et mouvements de défense des droits humains, développent de nombreux points communs dans leurs discours respectifs, elles marquent leurs différences sur différents points, tels que la véhémence de leur discours.

## Une critique de la société plus marquée chez les syndicats

Les syndicats ont un discours plus engagé idéologiquement voire politiquement que celui des mouvements de défense des droits de l'Homme. A ce titre, les syndicats insistent sur la nécessité de différencier le mouvement syndical de l'ensemble de la société civile présente au Burkina Faso. *« Si je dois me prononcer sur l'entité « société civile », nous, au niveau du mouvement syndical, nous faisons la part des choses. Parce que, si dans les autres pays, on entend par « société civile, l'ensemble des organisations qui mènent la vie dans le cadre civil et non politique », nous au niveau du Burkina, nous ne globalisons pas. (...) Nous ne nous reconnaissons pas dans le sens et les prérogatives définies actuelles de l'appellation société civile ici au Burkina. (...) Le terme société civile est un fourre-tout, un milieu dans lequel le pouvoir en place a la possibilité de créer des structures sans crédibilité. (...) Et comme l'Etat est partisan, il peut donner la parole à chacune de ces organisations, même si elles ne sont pas représentatives »* (Entretien n°24). Selon eux, le terme globalisé de société civile perd de son sens, dans la mesure où des organisations sont créées sans pour autant que leur activisme sur le terrain ne soit reconnu, sans que leur crédibilité et leur représentativité n'aient été approuvées. Par ailleurs, les syndicats mettent en lumière le phénomène actuel de récupération de la société civile par le pouvoir politique, articulant cet argument autour d'une critique de la gestion politique actuelle du pays.

Les mouvements de défense des droits humains approfondissent davantage le rôle que doivent jouer les OSC dans la vie politique, économique et sociale du pays.

### • Synthèse du discours des organisations militantes relatif au processus participatif

Présentant une vision pessimiste du développement actuel du Burkina Faso, les syndicats invitent à une réforme de la définition et de la sélection des OSC au niveau national. Selon eux, le pouvoir politique en place contourne les véritables OSC en créant leurs propres organisations qui leur servent d'alibi au niveau des cadres de concertation nationaux. L'espoir du pays se situe dans la capacité de la jeunesse à poursuivre la contestation afin de perpétuer une liberté d'expression et continuer à exercer une pression sur le gouvernement pour le contraindre dans ses actions.

Ainsi, **pour atteindre leurs objectifs de lutte pour la démocratie et la justice sociale, les composantes actuelles de la société civile doivent**



**s'unir, développer leur travail en réseau, s'accorder sur des objectifs communs pour parler d'une même voix.** Les mouvements de défense des droits humains semblent optimistes sur la capacité de la société civile à atteindre ces objectifs de cohésion notamment grâce à la montée en puissance d'une jeunesse consciente. Des expériences récentes, telle que la coalition contre la vie chère, sont la démonstration des prémisses de cette structuration du secteur. Par ailleurs, le travail de sensibilisation de la société civile semble porter ses fruits avec davantage de réflexion et d'organisation avant l'action de la part de la population. Enfin, une évolution intéressante est notée par une interviewée concernant l'approche des projets de développement qui mettent en place des stratégies de consultation et de participation de la société civile.

#### 4.2.2 Concept 2 : la gouvernance

Le tableau n°31 synthétise le discours sur la gouvernance au Burkina Faso des syndicats autour de trois thèmes : les capacités de gestion démocratique du gouvernement ; les relations entre les syndicats et l'Etat ; et enfin l'inscription du Burkina Faso dans le champ des relations internationales.

Tableau n°31 :

Interprétation des syndicats du concept de gouvernance

|           | <b>Capacités de gestion démocratique du gouvernement du BF</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | <b>Relations entre les syndicats et l'Etat</b>                                                                                                                                                                            | <b>BF et relations internationales</b>                                                                                                                                                        |
|-----------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>24</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Corruption et impact négatif sur le développement (-)</li> <li>- Main mise sur la production d'une minorité (-)</li> <li>- Non participation des maires à l'élaboration du CSLP (-)</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Impact du mouvement syndical sur l'Histoire du pays (+)</li> <li>- Contrôler et communiquer sur la situation réelle du pays</li> <li>- Impulser une volonté politique</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Dépendance et complicité politique des dirigeants internationaux pour assurer la stabilité politique (-)</li> </ul>                                    |
| <b>25</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Démocratie verrouillée (-)</li> <li>- Faiblesse de la formation et des compétences des dirigeants (-)</li> <li>- Habitudes de répression et de corruption du gouvernement (-)</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Besoin d'une vision politique et d'un leader pour prioriser la Nation</li> <li>- Présence des syndicats au niveau décentralisé (+)</li> </ul>                                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lutte contre l'impérialisme (-)</li> <li>- Echec des régimes néo-coloniaux d'Afrique (-)</li> </ul>                                                  |
| <b>26</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Besoin de décentraliser les moyens avec les services</li> <li>- Absence de considération de l'action des masses (-)</li> <li>- Corruption de toutes les couches sociales (-)</li> <li>- Besoin d'une culture démocratique et d'un autre mode d'accès au pouvoir</li> <li>- Manque d'outils et de capacités d'élaboration de politiques structurelles pérennes et d'indicateurs de développement (-)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Besoin d'une vision politique</li> <li>- Rétablir la communication et la confiance entre les OSC et l'Etat pour permettre les décisions à la base.</li> </ul>                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>Besoin de l'influence des PTF sur le gouvernement pour l'élaboration de politiques participatives et adaptées aux revendications des masses</li> </ul> |

Le tableau suivant propose un condensé de l'interprétation des mouvements de défense des droits humains de la gouvernance au Burkina Faso à partir de l'impact des OSC sur la gouvernance du pays ; de la question d'une vision et d'une volonté politiques et enfin des relations internationales et de dépendance.

Tableau n°32 :

Synthèse du discours des mouvements de défense des droits humains relatif à la gouvernance

|           | <b>Impact des OSC sur la gouvernance du BF</b>                                                                                                                                                                                                                                                                               | <b>Vision et volonté politiques</b>                                                                                                                                                                                                                                                    | <b>Relations internationales et dépendance</b>                                                                                                                                                                                                            |
|-----------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>27</b> | Présence du mouvement au niveau décentralisé (+)                                                                                                                                                                                                                                                                             | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de projet de société, de ligne directrice nationale</li> <li>- Imposition des politiques par l'extérieur : non maîtrise des choix nationaux</li> <li>- Capacité du national à dominer l'international</li> </ul>                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gouvernants nationaux placés par des puissances occidentales</li> <li>- Dépendance économique, politique et culturelle</li> <li>- Domination, « néocolonies »</li> </ul>                                         |
| <b>28</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Action du mouvement au niveau décentralisé</li> <li>- Veille à l'exécution du budget pour le transfert de ressources</li> <li>- Peur du gouvernement de la SC et de sa capacité à produire des contre rapports</li> <li>- Intransigeance sur des principes démocratiques</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Coups d'Etat dans l'Histoire du BF : fragilité politique</li> <li>- Désengagement de l'Etat des secteurs sociaux : droits reconnus dans la constitution mais pas garanties</li> <li>- Détournements</li> </ul>                                | Besoin d'auto-détermination des peuples                                                                                                                                                                                                                   |
| <b>29</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dénonciation de cas de violation des droits humains</li> <li>- Problème de confiance entre la SC et l'Etat</li> </ul>                                                                                                                                                               | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Corruption : frein aux initiatives</li> <li>- Impunité</li> <li>- Nécessite d'une réelle volonté politique</li> </ul>                                                                                                                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Influence des PTF pour application des conditionnalités (démocratie) mais non respectées</li> <li>- Complicité</li> <li>- Chefs d'Etat positionnés pour préserver les intérêts des anciennes colonies</li> </ul> |
| <b>30</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prise en compte du mouvement seulement si le pouvoir est en péril puis engagements non respectés</li> <li>- Rendre l'acte politique concret à travers la décentralisation et leur présence au niveau provincial</li> </ul>                                                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aspect formel mais non application des textes : abus de pouvoir</li> <li>- Corruption installée par volonté politique</li> <li>- Absence de projet de société et incapacité à négocier</li> <li>- But Etat : maintenir son pouvoir</li> </ul> | Absence de projets de société : liberté entière aux PTF d'imposer leurs orientations                                                                                                                                                                      |

• *Points communs dans le discours des organisations militantes sur l'ensemble conceptuel de la gouvernance*

De manière unanime, les organisations militantes s'accordent sur les manquements voire les incapacités des dirigeants du Burkina Faso à appliquer une gestion démocratique.

*« En Afrique, les droits humains sont abondamment proclamés, insuffisamment protégés, constamment violés » (Entretien n°26).*

*« Le Burkina est un peu à l'image de l'Afrique (...) il y a beaucoup de lois avancées par les textes. (...) Si on s'en tient à l'aspect formel des choses, un observateur étranger pourrait dire « bon quand même là c'est un pays démocratique » mais la réalité est tout à fait autre. (...) Très souvent les textes sont mis à l'écart et nous assistons véritablement à des abus de pouvoir, d'autorité dans tous les secteurs. Ça ne reflète pas quand même une vie démocratique moderne. En particulier notre justice a vraiment mal » (Entretien n°30).*

Pour l'interviewé n°28, l'Etat se désengage, n'assume pas les responsabilités qui lui reviennent. Dès lors, si la constitution reconnaît les droits des populations dans les secteurs sociaux, ces droits ne sont pas garantis. A titre d'illustration, cet interviewé évoque le trafic des listes électorales par le parti au pouvoir, opposé aux candidatures indépendantes.

Par ailleurs, les organisations militantes dénoncent la mauvaise gestion des affaires publiques par le gouvernement actuel.

**L'impact de la mauvaise gestion des ressources et de l'absence d'une culture démocratique sur le développement du pays**

La question de la corruption et de son impact négatif sur le développement du pays est présente dans plusieurs discours, notamment ceux des syndicats. L'interviewé n°24 évoque la question de la répartition du pouvoir et des richesses entre les mains d'une minorité ayant également le contrôle de la production.

*« L'Afrique en général, le Burkina Faso en particulier, est malade de ses hommes politiques. Il faut une nouvelle race d'hommes politiques qui aiment leur pays, qui place les intérêts de leur pays au centre de leurs préoccupations. Aujourd'hui, 70% des fonds alloués à l'aide sont détournés par des privés. Le Burkina Faso a besoin d'une équipe dirigeante consciente des réalités du pays. Il ne suffit pas d'avoir grandi au village pour connaître aujourd'hui ce que vivent les gens ».*

Selon les interviewés n°25 et 26, le pays souffre de l'absence d'une culture démocratique : les droits ne sont pas garantis, l'action des masses n'est pas prise en compte, les maires ne participent pas à l'élaboration des CSLP, les dirigeants accèdent au pouvoir par la force.

*« Quand on parle de démocratie, on parle de participation des peuples, c'est bien vrai que la représentation des peuples, c'est l'assemblée nationale. Mais lorsque le peuple ne se sent pas en phase avec ce que les représentants décident, cela veut dire que quelque chose ne va pas quelque part. Et je trouve que la moindre des choses, c'est une considération de l'action des masses populaires. C'est l'argument de la force au détriment de la force de l'argument » (Entretien n°26).*

### **La dénonciation de la faiblesse des compétences des dirigeants**

En outre, les entretiens n°25 et 26 mettent en exergue la faiblesse des compétences des dirigeants et de fait leur incapacité à élaborer des politiques structurelles pérennes ainsi que des indicateurs de développement pertinents, alors que leur rôle même doit consister à élaborer des politiques en accord avec les besoins et demandes des populations.

*« Il existe un diktat de l'économie comme indicateur du niveau de développement d'un pays. Or il faut aussi évaluer la qualité des ressources humaines pour aider à la décision et en même temps aussi, la participation à la prise de décision, c'est à dire la démocratie » (Entretien n°26).*

Les entretiens n°27, 29 et 30 approfondissent cette idée en intégrant dans leur discours la problématique de l'absence de projet de société, d'une vision et d'une volonté politique du Burkina Faso de mettre le pays sur la voie du développement. Est dénoncé le fait que l'objectif du gouvernement reste son maintien au pouvoir favorisant des pratiques clientélistes.

*« Les élites politico-économiques consolidant leur pouvoir avec ce système de contrôle social de l'allocation et de la redistribution des ressources publiques et privées, bloquent ou détournent les velléités de changement. Le clientélisme est un système excluant, discrétionnaire, facilitant l'arbitraire » (n°30).*

Jean Cartier-Bresson observe également ce processus qu'il assimile à l'institutionnalisation d'une forme de clientélisme dans les PED constitue un frein à la redistribution équitable des richesses mais aussi au changement de mentalités et

de comportement nécessaires à l'application des principes de la lutte contre la pauvreté.<sup>213</sup>

Enfin, les interviewés 28, 29 et 30 intègrent dans leurs discours la notion de corruption, de détournement et de mauvaise gestion de l'aide allouée.

*« La corruption est un frein au développement, il faut assainir la situation. (...) La corruption retarde vraiment les initiatives, c'est un frein aux initiatives. Les choses ne peuvent pas avancer et on sent même un recul. On n'arrive même plus à accéder aux services dans les administrations sans avoir recours à la corruption. Il y a même une aggravation plus qu'une amélioration ainsi qu'une forme d'impunité dans le domaine. Même si on dénonce des situations, elles ne sont pas sanctionnées »* (Entretien n°29).

Dès lors, installée par une volonté politique malgré la multitude d'institutions érigées à cet effet (n°30), la corruption est devenue la règle avec des détournements réalisés en toute impunité.

### **La mission démocratique des organisations militantes**

Par ailleurs, les interviewés explicitent l'influence des organisations militantes sur la gouvernance du pays et leur capacité à *« communiquer sur le visage réel et profond du pays au plan de la gouvernance »* (Entretien n°24).

L'histoire politique du Burkina Faso depuis l'indépendance du pays montre que l'action syndicale, alliée à l'ensemble des mouvements sociaux de défense des droits humains, a eu un impact déterminant sur la surveillance de la sphère politique. Elle se donne pour mission de contrôler les actions et politiques élaborées par le gouvernement. Par ailleurs, le mouvement syndical rédige des rapports présentant leur perception de la situation du pays en termes de développement. Il a pour objectif d'inciter l'émergence d'un leader doté d'une vision politique, d'une volonté de prioriser les intérêts de la Nation et non ses intérêts personnels.

Les OSC souhaitent rétablir la communication et instaurer une relation de confiance entre elles et l'Etat dans le but de favoriser la prise de décision à la base, notamment via la présence de sections syndicales au niveau décentralisé, plus précisément au niveau provincial, dans un contexte de peur de l'Etat vis à vis des organisations militantes.

*« L'Etat en général ne prend en compte le mouvement social que lorsque vraiment il se rend compte que ça peut le déstabiliser et remettre en jeu son pouvoir. En 1998, le*

---

<sup>213</sup> Cartier-Bresson J. (2010), « Les mécanismes de construction des agendas de la gouvernance », *Mondes en développement*, vol. 38, n°152, p117.

*mouvement syndical avait critiqué les PAS sans que l'Etat ne prenne en compte cette critique et ne modifie ses orientations. Il faut qu'il y ait une tension pour que le gouvernement prenne en compte ses engagements mais quand la tension est apaisée, il ne respecte pas ses engagements » (Entretien n°30).*

## **L'impact de la dépendance du pays sur le processus de gouvernance**

Concernant le mode de gouvernance du pays, les organisations militantes intègrent la problématique des relations de dépendance qui persistent entre les dirigeants nationaux et ceux d'autres pays. Les réflexions relatives aux relations du gouvernement burkinabé avec la sphère internationale se partagent en deux points. Elles déplorent une dépendance économique, politique et culturelle de leur gouvernement vis à vis des grandes puissances occidentales (n°25, 27, 28 et 29).

*« La domination impérialiste, nous on la sent au quotidien, le choix de notre éducation, nos choix économiques, les programmes d'ajustement structurel qui nous sont appliqués, ce n'est pas nous qui les décidons. Nous n'avons pas le choix de nos orientations, de nos dirigeants aussi » (n°25).*

Par ailleurs, les dirigeants politiques de pays tels que le Burkina Faso ayant été positionnés de manière stratégique par ces puissances, l'objectif du niveau national consiste à maintenir les intérêts des anciennes colonies et leur assurer la conservation du pouvoir.

*« Quand tu arrives au pouvoir, la préoccupation, c'est de le maintenir d'abord. De sorte que finalement on n'a pas un projet de société. Et quand on n'a pas un projet de société, on ne peut pas négocier avec un partenaire social. Le partenaire peut faire ce qu'il veut » (n°30).*

L'interviewé n°27 déclare que *« les gouvernants nationaux sont des apatrides parce que ce sont des gens qui ont été mis là par des puissances, qui sont protégés par la France, qui subissent plus ou moins les diktats de la France et de certaines puissances occidentales américaines. (...) Nos Etats aujourd'hui sont dans des situations de dépendance politique, de dépendance économique, et même de dépendance culturelle. Donc nous sommes, 50 ans après les fameuses indépendances, en situation de néo-colonie, c'est ça en fait le fond du problème et c'est ça qui fait que nous n'arrivons pas à bouger. Nous vivons toujours sous le joug de la domination de certaines puissances occidentales, et tout le problème du développement en Afrique, c'est ça ».*

## Complicité politique et échec de l'aide au développement

Certains interviewés insistent sur la notion de complicité des PTF dans le non respect de certaines conditionnalités déterminantes telles que la démocratie, « *complicité politique* » entre ces mêmes dirigeants ayant pour but d'assurer la pérennité du pouvoir en place (n°24, 28 et 29).

« *Les PTF peuvent agir en conditionnant les aides à la lutte contre la corruption. Faut qu'ils voient des actes concrets avant de financer les projets de développement, ça fait une conditionnalité, la bonne gouvernance, la transparence, la gestion. Or il existe une complicité entre les PTF et le gouvernement. Les conditionnalités sont présentes sur le papier mais pas dans les faits* » (Entretien n°29).

Dans ce contexte, selon l'interviewé n°25, les « *régimes néocoloniaux d'Afrique* » constituent un échec. Ainsi, l'auto-détermination du pays ne représente pas une ambition du gouvernement, qui, en l'absence de projection nationale, laisse la plus grande latitude aux PTF d'imposer leurs orientations.

« *Chez nous, tous les rouages sont aux mains des puissances étrangères* » (n°25).

Selon les interviewés, il est nécessaire de briser cette domination pour que le Burkina Faso puisse décider et accéder à la gestion de son destin, c'est à dire à la question démocratique. La démocratie du pays est considérée par les acteurs comme « *verrouillée* » (n°25). Dès lors, le pays doit se libérer de l'impérialisme, de la domination de puissances extérieures qui ne lui permettent pas de définir ses orientations de manière autonome et indépendante.

Concernant les conditions nécessaires à la mise en place d'un processus de gouvernance efficient, Cartier-Bresson écrit que « *la démocratie, la participation d'une société civile éclairée et la transparence de l'information sont sensées être suffisantes pour permettre de réduire rapidement les blocages érigés par les élites aux projets de réformes. Il manque cependant à cette conception de la faisabilité politique de la réforme une analyse de l'ordre clientéliste et de la difficulté à en sortir dans un environnement caractérisé par la forte pénurie de biens publics* » (n°25).

Ainsi, l'auteur rejoint le discours exposé dans cette section en précisant que les principes de la lutte contre la pauvreté, « *démocratie, participation et transparence* » doivent s'inscrire dans un système global ayant des fondements permettant leur application. Il caractérise « *le copiage de bonne pratiques* » de « *contre-productif* » si ces dernières ne s'accompagnent pas de la mise en place d'institutions efficaces assurant la transition. Selon lui, les PED, caractérisés par leur faiblesse démocratique, la pénurie de biens publics ou encore l'absence de notion de bien

commun, ne rassemblent pas les conditions adaptées à la mise en œuvre des principes de bonne gouvernance.<sup>214</sup>

• *Les spécificités du discours des syndicats et mouvements de défense des droits humains sur la gouvernance et son application au Burkina Faso*

L'impact de l'action des mouvements de défense des droits humains sur le mode de gouvernance du Burkina Faso est lié à leur présence au niveau provincial. A travers cette décentralisation, les mouvements sociaux se rapprochent de la masse populaire afin de leur permettre de s'exprimer. Leur rôle consiste, notamment, à s'assurer du respect de l'exécution du budget concernant le transfert des ressources au niveau des structures étatiques décentralisées (n°27, 28 et 29).

« *La décentralisation consiste en un transfert des compétences puis des ressources. Le mouvement veille à l'exécution des budgets et mène un plaidoyer auprès des décideurs* » (n°28).

Les interviewés n°28, 29 et 30 nous apportent des éléments d'explication du point de vue des relations que les OSC entretiennent avec l'Etat. D'un côté l'Etat craint la capacité de la société civile à faire circuler des informations, notamment à travers la rédaction de contre-rapports ainsi que son respect de principes tels que la démocratie (n°28). Elle craint ainsi sa capacité à dénoncer des cas de violation de droits par le gouvernement (n°29). Par ailleurs, l'Etat craint les mouvements sociaux et les prend en compte lorsqu'il ressent un danger relatif à la perpétuation de son pouvoir. Dans ce type de situation, les revendications sont écoutées, des engagements pris mais non respectés une fois le calme revenu (n°30).

« *La décentralisation offre cette opportunité : l'acte politique est un fait beaucoup plus concret pour les citoyens. Elire un conseiller revêt une autre signification parce que c'est quelqu'un qui est avec moi dans le village. Je connais sa moralité. Il sait si il est digne de confiance ou pas. Il s'agit de donner beaucoup plus d'autonomie aux collectivités territoriales et aussi responsabiliser dans la question du développement* » (n°30).

Cependant, aux bénéfices de la décentralisation se juxtaposent des contraintes.

---

<sup>214</sup> Cartier-Bresson J. (2010), « Les mécanismes de construction des agendas de la gouvernance », *Mondes en développement*, vol. 38, n°152, p117.



• *Synthèse du discours des organisations militantes relatif à la gouvernance*

Les syndicats dénoncent les défaillances politiques de leur pays depuis la période des indépendances. Selon eux, des changements doivent s'opérer tant au niveau national qu'international pour permettre aux masses de faire entendre leurs revendications et de participer à l'élaboration de politiques de développement adaptées. Au regard de l'histoire nationale, le mouvement syndical estime avoir un rôle déterminant à jouer dans l'impulsion de ces changements institutionnels mais aussi de comportements et de mentalités des dirigeants du Burkina Faso.

Le bilan des capacités de gestion du gouvernement actuel réalisé par les mouvements de défense des droits humains au Burkina Faso est négatif. N'appliquant pas les textes prévus par la Constitution, ne respectant pas les conditionnalités ou encore détournant les ressources allouées à l'aide au développement, les dirigeants sont critiqués pour leur absence de projet pour la société burkinabè ainsi que leur absence de volonté d'un changement politique. Selon les interviewés, ce manque de volonté du gouvernement ne permet pas réellement au pays de prendre son indépendance, reçue cinquante ans auparavant, et perpétue le système de dépendance des relations coloniales.

#### 4.2.3 Concept 3 : l'efficacité de l'aide au développement

Le tableau n°33 propose une synthèse de l'interprétation des syndicats relativement à l'efficacité de l'aide et aux politiques de développement. Le discours des interviewés s'articule autour de trois principaux aspects : les dérives de l'aide au développement ; la définition du développement ; et enfin l'efficacité de l'aide en lien avec l'attitude des PTF au Burkina Faso.

**Tableau n°33 :**

Interprétation par les syndicats de l'efficacité de l'aide

|           | <b>Dérives de l'aide au développement au BF</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | <b>Définition du développement au BF</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | <b>Efficacité de l'aide et attitude des PTF au BF</b>                                                                                                                                                                                |
|-----------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>24</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Effet pervers de la conditionnalité « participation de la SC » (-)</li> <li>- CSLP= prolongement des PAS</li> <li>- Domination internationale : soutien des dirigeants des IBW aux dirigeants nationaux (-)</li> <li>- Incohérence des OMD : quantité favorisée au détriment de la qualité ex : éducation (-)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Divergence de l'évaluation du développement du BF entre l'Etat et les syndicats</li> <li>- Histoire et manque de patriotisme au BF : incapacité à négocier et absence d'une élite intellectuelle (-)</li> </ul>                                                                                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Refus des IBW d'écouter la version des syndicats</li> <li>- But des IBW : valider la version de l'Etat, SC : fonction consultative (-)</li> </ul>                                           |
| <b>25</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prolongement des fondamentaux des PAS ex : éducation (-)</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Impact de l'héritage de l'Afrique et survivances : création de mentalités « obscurantistes et arriérées » (-)</li> <li>- Incapacité du gouvernement du BF à imposer des orientations aux PTF (-)</li> </ul>                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                      |
| <b>26</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- CSLP=continuation des PAS = émanation de l'avis des PTF (-)</li> <li>- CSLP : Indicateurs quantitatifs de développement (-)</li> <li>- Effets pervers et détournement de l'aide par les populations (-)</li> </ul>                                                                                                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Base de la LCP : besoin de gouvernance politique, économique et administrative, de cohésion sociale et solidarité nationale</li> <li>- Développement de stratégies endogènes</li> <li>- Importance de la liberté des OSC et d'un environnement démocratique : dialogue et confiance.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Multiplicité des rôles des PTF : partenaires et décideurs du développement (-)</li> <li>- Dépendance</li> <li>- Prédominance des IBW : approche libérale et non démocratique (-)</li> </ul> |

Le tableau n°34 met en évidence le contenu des discours des mouvements de défense des droits humains en lien avec la question de l'efficacité de l'aide au Burkina Faso. Trois principaux points d'argumentation sont utilisés par ces acteurs : la définition du développement ; la situation du développement ; l'efficacité de l'aide au développement au Burkina Faso.

Tableau n°34 :

Synthèse de la perception des mouvements de défense des droits humains relative à l'efficacité de l'aide

|           | <b>Définition du développement</b>                                                                                                                               | <b>Développement au BF</b>                                                                                                                                                                                                                                    | <b>Efficacité de l'aide au développement</b>                                                                                                                                                                                                                              |
|-----------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>27</b> | Accès et connaissance des droits et devoirs : mettre les droits humains à la base                                                                                | - Pas de développement, ni de progrès : régler des questions fondamentales (-)<br>- Augmentation de la pauvreté et du coût de la vie (-)<br>- Développement d'une minorité au détriment du pays<br>- Besoin de cohésion et d'esprit de travail<br>- Optimisme | - Echec des CSLP : problème d'options politiques fondamentales (-)<br>- Manque d'indépendance du pays avec des cadres inspirés de l'Occident et inadaptés aux réalités et attentes des populations (-)<br>- Agendas cachés des IBW : intérêts stratégiques en Afrique (-) |
| <b>28</b> |                                                                                                                                                                  | L'argent n'arrive pas aux bénéficiaires. (-)                                                                                                                                                                                                                  | - Complicité entre le gouvernement et les PTF : enrichissement d'une classe au détriment de la population (-)<br>- Double discours des PTF et non respect des conditionnalités (-)                                                                                        |
| <b>29</b> | - Lutte contre la pauvreté : pas seulement les infrastructures mais aussi démocratie<br>- accessibilité de l'information<br>- Connaissance des droits et devoirs | - Inquiétude (-)<br>- Besoin d'un changement à la tête du pouvoir politique                                                                                                                                                                                   | - Octroi d'Indépendances formelles à l'Afrique : dépendance politique et économique (-)<br>- Continuité de l'imposition or besoin d'associer les populations (-)                                                                                                          |
| <b>30</b> | - Avancée démocratique<br>- Contrôle d'une SC forte et vigilante                                                                                                 | Besoin d'un mouvement social avec des valeurs : syndicats, ONG et transparence des élections                                                                                                                                                                  | - Impact néfaste des PAS sur l'enseignement supérieur (-)<br>- PAS : programmes antisociaux non adaptés aux réalités (-)<br>- But : remboursement de la dette et non développement pays (-)                                                                               |

• *Points de convergence dans le discours des organisations militantes sur le thème de l'efficacité de l'aide au Burkina Faso*

Les enquêtés ont fait le choix d'intégrer dans leur discours une définition du processus de développement, avant de l'appliquer au cas du Burkina Faso et de faire une critique du fonctionnement de l'aide au développement.

### **La critique du processus de l'aide au développement et de son impact**

Les interviewés 24 et 25 définissent le développement du point de vue de ses piliers mais aussi de son état actuel. Selon l'interviewé n°24, pour que le Burkina Faso se développe, quatre pivots sont nécessaires : une équipe dirigeante consciente, un système éducatif ainsi qu'une santé accessibles et enfin une séparation des pouvoirs.

« *La base même de la lutte contre la pauvreté, c'est la bonne gouvernance politique, la bonne gouvernance économique, la bonne gouvernance administrative, la cohésion sociale, la solidarité nationale et tout ça, c'est sous-tendu par la confiance entre les peuples et puis le gouvernement* » (n°26).

Il s'agit de « *mettre les droits humains à la base* » (n°27). Pour l'interviewé n°25, l'espoir du développement du Burkina Faso réside dans les capacités de revendication des syndicats. Concernant leur perception du niveau du développement du pays, les deux interviewés effectuent un bilan plus que négatif. Au-delà d'une absence de développement, deux acteurs d'organisations militantes perçoivent un « *contre-développement* » et un « *appauvrissement* » du pays, c'est à dire une régression depuis les indépendances.

## **Les résurgences de la colonisation**

Les interviewés n°25 et 26 mettent en évidence l'héritage historique de leur pays comme frein au développement. N'ayant pas négocié mais reçu son indépendance, le Burkina Faso n'est pas parvenu à développer des capacités de négociations vis à vis des partenaires techniques et financiers. Ces derniers déplorent le manque de patriotisme des burkinabè et les mentalités « *obscurantistes et arriérées* » relevant de l'héritage de l'Afrique.

En outre, l'interviewé n°26 déclare que le mouvement syndical joue un rôle important dans ce développement d'une base de bonne gouvernance dans la mesure où son action vise à instaurer un dialogue réel et un climat de confiance entre le gouvernement et les communautés.

Quant aux interviewés n°27 et 29, ils définissent le développement de manière générale comme la connaissance par toutes les couches de la population de leurs droits et devoirs en tant que citoyens ainsi que l'accès de ces populations à ces mêmes droits et devoirs.

« *Je crois que la lutte contre la pauvreté ne se résume pas seulement à la construction d'écoles, à la production. Il faut également la démocratie. Il faut rendre l'information accessible au plus grand nombre. Il faut informer les gens, leur apprendre leurs droits, leurs devoirs, pour qu'ils puissent agir à bon escient* » (Entretien n°29).

## **La démocratie, condition nécessaire mais pas suffisante d'accès au développement**

Les discours recueillis dans les entretiens 29 et 30 intègrent également la notion de démocratie comme condition d'accès au développement en présence d'un pouvoir politique qui joue son rôle sous le contrôle d'une société civile forte et vigilante vis à vis du mode de gouvernance du pays.

Pour mettre le Burkina Faso sur la voie du développement, il faut « *un mouvement social avec des valeurs partenaires d'une société telle que la société civile, telles que la franchise, l'honnêteté notamment dans les milieux syndicaux, dans le milieu des ONG ainsi que la transparence dans les élections* ». Selon lui, persiste « *la question cardinale de l'avancée démocratique avec des pouvoirs politiques qui jouent leur rôle et un pouvoir d'Etat associé au contrôle d'une société civile forte et vigilante* » (n°30).

## **Un constat d'échec dans l'atteinte des objectifs de développement**

Concernant la définition du développement au Burkina Faso, l'ensemble de cette catégorie d'acteurs estiment que le pays n'a pas atteint les objectifs fixés en matière de développement. L'interviewé n°27 note un accroissement de la pauvreté dans le contexte actuel d'augmentation du coût de la vie. Selon lui, tant que des questions politiques fondamentales ne sont pas traitées, telles que l'éducation ou le chômage des jeunes, on ne peut parler de progrès du Burkina Faso.

Par ailleurs, les enquêtés s'accordent sur un besoin de meilleure répartition des ressources et donc de l'impact de l'aide. Pour l'interviewé n°27, l'aide profite à une minorité de personnes au détriment du développement de l'ensemble du pays.

« *Aujourd'hui, (...) on ne peut pas parler de développement, on ne peut pas parler de progrès, on ne peut pas parler d'un Burkina émergent sans prendre en compte un minimum de questions, et les régler de manière correcte. (...) On se développe en fonction des capacités du pays, de nos potentialités. Mais maintenant au Burkina Faso, il y a une poignée d'individus qui se développent eux-mêmes au détriment du développement du pays* ».

Pour lui, le pays a besoin d'une cohésion, d'un esprit de travail, ce qui tend à le rendre optimiste sur l'avenir du Burkina Faso.

## Un besoin de changement de pouvoir politique assorti d'un mouvement social efficace

L'aide ne parvenant pas aux bénéficiaires (n°28), les interviewés revendiquent un changement du pouvoir politique (n°29) accompagné d'un mouvement social, composé des syndicats, des ONG, dotés de valeurs. Les discours intègrent de manière récurrente l'échec des approches mises en œuvre par l'aide au développement et ce à plusieurs niveaux. **Les outils proposés par l'aide au développement ne sont adaptés ni aux réalités, ni aux attentes des populations mais répondent à d'autres objectifs, notamment des intérêts stratégiques propres aux bailleurs de fonds.** Ainsi pour l'interviewé n°27, du fait de leur inspiration occidentale et de la faiblesse d'orientations politiques fondamentales, les CSLP constituent un échec.

*« C'est un cadre stratégique de lutte contre le pauvre, pas contre la pauvreté, contre le pauvre » (n°24).*

Quant aux PAS, ils sont qualifiés de programmes anti-sociaux et non adaptés aux réalités ayant eu un impact néfaste sur l'enseignement supérieur au Burkina Faso.

*« Le scandale des PAS réside au niveau de l'éducation et de leur volonté de ne plus produire ce type d'intellectuels capables de réfléchir et de revendiquer » (Entretien n°25).*

## Analyse critique des incohérences du champ du développement et responsabilité des PTF

Après en avoir dénoncé le manque d'efficacité, les interviewés font une analyse des incohérences et des dysfonctionnements du champ de l'aide au développement. **Après plus de cinquante années d'indépendance formelle, les pays d'Afrique restent dépendants des puissances occidentales et du système libéral et peu démocratique qu'elles privilégient.** Ces dernières défendent, à travers l'aide au développement, d'autres intérêts tels que le remboursement de la dette (n°30) ou l'installation de multinationales (n°27). Les IBW s'arrangent de l'effet positif de l'aide sur une faible partie de la population au détriment de l'ensemble, notamment en ne veillant pas au respect des conditionnalités, telles que la démocratie. Dès lors, la majorité des organisations militantes possèdent un avis critique vis à vis des PTF, principalement des IBW. Selon l'interviewé n°24, **les IBW demandent à rencontrer la société civile au Burkina Faso à des fins**

**uniquement consultative, voire de validation du discours de l'Etat.** Il regrette leur manque d'ouverture et d'écoute du discours des syndicats qui diffère de celui de l'Etat en matière d'efficacité de l'aide et de situation du développement du pays. Pour l'interviewé n°26, **les PTF tendent à multiplier les rôles, en occupant à la fois celui de partenaire et de décideur de développement.** Ce double statut de juges et parties des PTF ne tend pas à améliorer l'efficacité de l'aide.

*« Les CSLP ne répondent pas nécessairement aux stratégies réelles du pays, il s'agit de la continuation du PAS. Il y a certains éléments du CSLP qui en réalité sont des émanations de l'avis des partenaires techniques et financiers » (n°26).*

Ainsi, si le nom a changé, selon eux les fondamentaux des PAS persistent.

*« Les fondamentaux demeurent dans les politiques actuelles de développement : le désengagement de l'Etat des dépenses sociales, santé et éducation. Les PAS n'ont pas pour objectif la constitution d'une bonne gouvernance nationale (...). C'est pour presser le pays, traire comme on trait la vache jusqu'à ce que ça finisse » (n°25).*

Selon l'interviewé, PAS et CSLP constituent davantage un moyen de permettre aux pays du Nord de se voir rembourser la dette des pays du Sud que de lutter contre la pauvreté dans ces pays. Pour illustrer leur propos, ces derniers font référence au processus d'évaluation du développement des pays mis en place par le CSLP. Ils dénoncent l'incohérence des OMD qui mesurent le développement sur la base d'indicateurs quantitatifs au détriment d'indicateurs qualitatifs.

*« Si vous prenez l'enseignement de base, si vous vous en tenez aux chiffres, on va dire « bonne amélioration », on est passé de 42% y a quelques années à plus de 70% aujourd'hui. En réalité c'est quoi ? C'est qu'on travaille juste pour le chiffre, on s'en fiche de la qualité, surcharge, conditions de travail des encadrants, conditions de passage révisées » (n°24).*

L'interviewé dénonce ainsi l'évaluation quantitative du développement qui ne constitue pas un reflet réaliste de la situation du pays et ne permet pas de définir en quoi la croissance implique l'augmentation du niveau de vie des populations les plus pauvres. Selon l'interviewé n°25, le système reste biaisé puisque dominé par les mêmes dirigeants des IBW qui soutiennent les dirigeants nationaux. Enfin, l'interviewé n°26 met également en évidence les capacités de détournement de l'aide mises en œuvre par les populations.

L'encadré n°6 constitue le récit fait par un membre d'un syndicat d'une rencontre entre son organisation et les IBW à Ouagadougou. Il met en évidence les relations entre les organisations syndicales et les IBW ainsi que le positionnement

des premières dans le champ idéologique et symbolique du développement et leur perception de l'implication de la SC dans le processus international de l'aide.

**Encadré n°6:**  
**Histoire d'une rencontre entre un syndicat burkinabé et les IBW**  
 (Entretien n°24, membre d'une organisation syndicale)

*« Ils (des représentants de la Banque mondiale et le FMI) sont venus ici l'année dernière. Chaque année ils viennent, ils rencontrent le mouvement syndical. Ils sont venus dans la même salle, là. La Banque mondiale était représentée par une femme, un membre représentait le Fonds monétaire international et leur représentant un burkinabé qui était de Ouagadougou.*

*L'introduction est de nous dire qu'ils sont passés voir le gouvernement. Le gouvernement leur a donné un rapport, « la pauvreté a diminué au Burkina, le prix des articles, tout a baissé. En tout cas, la misère a beaucoup reculé. » Ils viennent nous demander quel est nous notre point de vue. C'était le 19 février 2009. Quand ils ont dit que ça avait baissé, le prix des articles, nous leur avons posé la question avant de continuer le débat : « Qu'est-ce qui a baissé de prix ? ». La Banque a dit : « Bon c'est des enquêtes ». On dit « Non, qu'est-ce qui a baissé de prix ? » Ils ont dit « Notre représentant au Burkina va répondre ». Ils lui ont passé la parole, ils ont enquêté, les oignons, la salade, les tomates. On dit « Mais nous sommes dans quelle période ? Dans le mois de février et le mois de février c'est la période pendant laquelle tous les villages qui sont environnants produisent et reversent sur Ouagadougou, ça c'est un. Et vous en tant que Burkinabé, est-ce que vous connaissez une seule famille à Ouagadougou ici, dont à midi le plat central est constitué de légumes ? Si vous en connaissez, vous dites ». Ils sont là, ils ne peuvent pas répondre.*

*Nous leur avons dit, « Comme vous êtes dans des grosses caisses, vous circulez à grande vitesse, vous ne voyez pas la misère. On vous donne rendez-vous si vous voulez demain matin à 9h devant la TMD, on va amener trois mobylettes, on va vous remorquer, prendre la général de Gaulle qui est la voie large, on va aller jusqu'à la pédiatrie, à chaque feu rouge, vous comprenez, regardez les enfants qui passent entre les véhicules et les mobylettes avec les boîtes de tomates pour forcer d'autres mêmes pleurnichards là, c'est ça le visage de la misère. Ne venez pas nous faire avaler la conclusion du gouvernement en disant que la misère a reculé ».*

*Et en conclusion, on leur a dit, « Nous on ne peut pas vous mentir, parce que si on vous suit, le jour où ça va s'écarter au Burkina, à travers RFI vous allez appeler tous vos ressortissants de rester chez-eux, de ne pas sortir, vous allez envoyer des avions les chercher, vous allez commanditer des cargos français, des américains, les conduire dans leurs domiciles pour les enlever et c'est nous qui allons nous entretuer. Et comme nous savons ça, nous préférons vous dire la vérité tout se suite, ça ne va pas et le mensonge, on ne peut pas s'aligner dessus. » (...)*

*Ils n'ont pas répondu. La rencontre était prévue pour 1h30, ils n'ont utilisé que 15 minutes, ils ont dit que eux ils sont ouverts, ils sont contents qu'on ait répondu comme ça, ils vont revenir, ils ne sont jamais revenus. (...). C'est qu'ils ne voulaient pas la moto. Quelqu'un qui est dans un véhicule bien climatisé à 15 degré, pas sur une Ninja qui saute. Ils sont venus nous voir dans l'objectif de dire qu'ils ont consulté le gouvernement et les partenaires sociaux crédibles au Burkina. Et ils viennent là, il y a une liste de présence et c'est ça qu'ils attendent. Et dès lors que le rapport est fait et que sur le rapport on voit la liste de présence, on voit les centrales syndicales et on connaît bien les centrales syndicales qui sont aussi crédibles au pays. On voit les noms, ça veut dire que le syndicat a été consulté, c'est tout. Sinon, quand on vient déjà, on donne la conclusion du gouvernement et on s'en tient à ça et tout de même on cherche à vous écouter. Ça veut dire que c'est pour votre liste de présence qu'ils viennent et pas pour ce que vous dites ».*

• *Divergences de perception de l'efficacité de l'aide au Burkina Faso entre syndicats et mouvements de défense des droits humains*

Syndicats et mouvement de défense et de protection des droits humains s'accordent sur les dysfonctionnements de l'aide au développement.



*« L'aide au développement, c'est pour continuer à s'imposer davantage mais si l'aide au développement se faisait en associant les bénéficiaires, en leur permettant de travailler dans ce cadre et de gérer, je pense qu'on pourra changer les choses » (n°30).*

Le point de divergence se situe au niveau des facteurs explicatifs de ces dysfonctionnements.

## **Le manque d'honnêteté et de motivation des PTF perçus par les mouvements de défense des droits humains**

Pour les mouvements de défense des droits humains, une des causes majeure du manque d'efficacité de l'aide reste le manque d'honnêteté et de motivation des principaux PTF à lutter contre la pauvreté dans un pays comme le Burkina Faso. Selon eux, le cadre institutionnel mis en place par ces derniers ne permet pas d'atteindre les objectifs fixés. Les interviewés mettent en exergue leur action de plaidoyer afin de modifier ce cadre institutionnel.

Les syndicats quant à eux, mettent davantage l'accent sur l'aspect technique à travers la critique des outils élaborés et utilisés dans le cadre des politiques internationales de lutte contre la pauvreté.

## **L'accent porté par les syndicats sur la critique des outils de l'aide**

*« Les institutions de Bretton Woods ont leurs objectifs, parce que c'est eux qui mettent l'argent et c'est eux qui également font en sorte que les grandes sociétés, les multinationales puissent faire fructifier leurs affaires. (...) C'est des intérêts vraiment stratégiques qui sont là. Et bon le FMI, la banque mondiale, on sait ce que c'est, ce sont des outils d'une certaine manière de voir le monde, une société » (n°27).*

L'argumentation des syndicats est donc davantage basée sur des concepts, les limites de ces derniers dans le cadre de leur application mais aussi sur leur dimension idéologique.

*« Les paradigmes de développement sont dictés par les institutions de Bretton Woods, FMI, Banque mondiale. Qui tient l'économie tient le monde. (...) Ce libéralisme ne va jamais encourager, sous d'autres cieux, une certaine émergence d'autres formes de démocratie. Le FMI et puis la Banque mondiale sont les garants de ces formes de politiques mondiales internationales interplanétaires » (n°26).*

Selon lui, ces institutions sont de mauvaise foi et ont de mauvaises intentions. Concernant l'outil participation de la société civile, l'interviewé n°24 déclare que

« face aux PTF, l'Etat invite la société civile uniquement pour crédibiliser son discours », sans donner de dimension intéressante au processus de participation.

« Soit on veut aider réellement les populations, soit on permet à une certaine classe de s'enrichir davantage » (n°28).

Selon lui, les PTF ont un double discours sur l'aide et ne font pas appliquer les conditionnalités de bonne gouvernance. Les acteurs internationaux ont conscience que l'aide n'arrive pas aux bénéficiaires, ce phénomène est d'ailleurs dénoncé dans des rapports qui ne sont pas pris en compte.

« Ça veut dire que les gens acceptent qu'on fasse ce qu'on veut de l'argent des contribuables de l'autre côté » (n°28).

### • Synthèse du discours des organisations militantes sur l'efficacité de l'aide au Burkina Faso

Selon les syndicats interviewés, l'approche actuelle de lutte contre la pauvreté présente des insuffisances, notamment dans sa capacité et sa volonté d'évaluer le développement. Les conditionnalités, telles que la participation de la société civile sont détournées, tant par les gouvernements, que par les PTF ou les populations elles-mêmes, pervertissant le fonctionnement de l'aide au développement. Leur discours met en lumière la responsabilité des PTF et plus spécifiquement des IBW dans l'élaboration et l'application de stratégies et de cadres de référence incohérents qui tendent davantage à asseoir leur domination et leur idéologie libérale peu démocratique. Si leur bilan de l'efficacité de l'aide au développement s'avère négatif, les mouvements de défense des droits humains restent optimistes de manière générale et valorisent un changement. Leur travail d'information des populations sur leurs droits et leurs devoirs doit avoir pour impact la constitution d'une société civile forte et vigilante vis à vis du discours et des actes posés par le gouvernement burkinabé. Il s'agit d'influencer la définition d'orientations politiques fondamentales, permettant au pays de prendre son indépendance vis à vis des bailleurs de fonds internationaux. Selon eux, **cette indépendance politique et financière permettra à l'aide au développement de servir ses objectifs de lutte contre la pauvreté et non le développement d'une frange privilégiée de la population nationale ou les intérêts stratégiques de l'Occident.**

## 5. Les universitaires

Les universitaires enquêtés ont été sélectionnés sur la base du lien entre leur travail et la question du développement au Burkina Faso. Les disciplines en lien avec les Sciences Humaines et Sociales ont été privilégiées.

### 5.1 Données sociodémographiques et informations liées à la trajectoire professionnelle des universitaires enquêtés

Le tableau n°35 constitue une synthèse du sexe, de l'âge, du statut, du poste, du niveau de formation et d'études, d'expérience et de l'intérêt pour le développement des huit universitaires interviewés.

Tableau n°35 :

## Synthèse des données sociodémographiques et de la trajectoire des universitaires

| N° | Sexe | Âge | Statut   | Poste       | Niveau d'études                                                           | Expérience                                                                                                  | Motivation                                                                                                                                                             |
|----|------|-----|----------|-------------|---------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 31 | H    | 45  | National | Sociologue  | Thèse Développement rural (France)                                        | PNGT UE                                                                                                     | Analyse du décalage entre discours des intellectuels et réalité rurale                                                                                                 |
| 32 | F    | 52  | National | Sociologue  | Thèse : ménages populaires (France)                                       | Maître de conférence : sociologie urbaine et industrielle                                                   | - Analyse de la complexité des pays et comparaison avec la France<br>- Acquérir des grilles d'analyse                                                                  |
| 33 | H    | 50  | National | Historien   | Thèse Histoire moderne (France)                                           | - Maître de conférence<br>- directeur unité de recherche Développement rural                                | - Comparaison Europe/Afrique<br>- Importance du rural : 80 % de la population<br>- Bousculer<br>- Etude du présent et processus                                        |
| 34 | H    | 47  | National | Historien   | Thèse Histoire des religions et du religieux (France et USA)              | Retour au BF : chômage et reconversion socio-économiste : consultation en bureaux d'études                  | - Sentiment d'utilité au BF<br>- Rôle des intellectuels dans le développement de leur pays                                                                             |
| 35 | F    | 43  | National | Psychologue | Thèse (France)                                                            |                                                                                                             | - Evidence et utilité du retour au BF : effort de la collectivité                                                                                                      |
| 36 | H    | 44  | National | Philosophe  | Petit séminaire Thèse (France)                                            | - Retour au BF et chômage CAPES<br>- 2001-2010 : programmes innovation agriculture et formation des adultes | - Innover pour que l'Université ne soit pas la « maison close du savoir » : <i>dialogue entre la société et le développement.</i><br>- Retour au BF : dette et utilité |
| 37 | H    | 40  | National | Economiste  | - Petit séminaire<br>- Thèse : gestion des ressources naturelles (bourse) | - Déception des consultances avant l'Université<br>- Développement durable et entreprises                   | - Importance du Développement rural : le rural nourrit les villes<br>- Université : Liberté de penser : concevoir plus qu'exécuter                                     |
| 38 | H    | 53  | National | Géographe   | Géographie humaine (France)                                               | - Vacations et maître de conférence                                                                         | - Vocation<br>- l'Homme au centre et échange                                                                                                                           |

Six disciplines universitaires sont représentées dans cette enquête : la Sociologie (deux entretiens), l'Histoire (deux entretiens), la Psychologie, la Philosophie, l'Economie et la Géographie. Par choix, cette sélection constitue un ensemble des différentes disciplines présentes dans le champ des sciences humaines et sociales, voire économiques pour un des entretiens. Il semble important de ne pas se limiter à une discipline en particulier afin d'élargir le panel d'acteurs ainsi que leur perception des questions de développement au Burkina Faso.

Par ailleurs, à l'exception du plus jeune universitaire interviewé, les sept autres ont reçu une bourse pour effectuer leur thèse en France. Dans les années 1980-1990, il n'existait pas d'école doctorale dans les disciplines humaines et sociales au Burkina Faso. Généralement, dès la licence, les meilleurs étudiants de chaque promotion étaient envoyés en France. Ainsi, pour la plupart, leur sujet de recherche de doctorat est relié à une expérience française ou européenne, fournissant un cadre d'analyse et de comparaison avec l'expérience africaine. Au regard de l'expérience des universitaires interviewés, on note la difficulté qu'ils ont connue à obtenir un poste d'enseignant à l'Université de Ouagadougou une fois leur doctorat obtenu. En situation de chômage, nombre d'entre eux se sont reconvertis dans la consultation relative au champ du développement avant de rentrer à l'Université.

Concernant les motivations de ces universitaires, en premier lieu, nous notons leur désir de retourner au Burkina Faso après avoir effectué leurs études en France pour plus de 87% d'entre eux. Les interviewés n°34, 35 et 36 mettent en évidence leur sentiment d'une plus grande utilité au développement de leur pays ainsi que la notion de devoir et de dette vis à vis de leur pays qui leur a attribué une bourse. Pour les interviewés 31, 33 et 37, le développement rural est au cœur de leurs préoccupations dans un contexte burkinabé où 80% de la population est rurale avec un monde rural qui alimente le monde urbain. De manière globale, la motivation des universitaires réside dans la volonté de faire évoluer les questionnements sur le développement, de mettre en place des approches innovantes permettant de créer un dialogue entre l'Université et la société, de réduire l'écart entre la théorie et la pratique.

L'encadré n°7 apporte des précisions sur l'évolution et la valorisation des études de troisième cycle au Burkina Faso, en présentant notamment l'expérience de la Révolution sous la Présidence de Thomas Sankara et l'envoi en France d'étudiants pour poursuivre au-delà de la maîtrise. Cet extrait permet de saisir l'évolution de la perception de l'utilité des études doctorales au cours de l'histoire du pays.

**Encadré n°7 :****Le troisième cycle sous la Révolution sankariste**  
(Entretien n°34, représentant des universitaires, Historien)

*« C'était sous la Révolution qu'on avait entre temps suspendu les études doctorales. Les autorités révolutionnaires avaient prétendu qu'au Burkina on n'avait pas besoin de faire de longues études jusqu'au doctorat et qu'une maîtrise devrait suffire pour que nous puissions développer notre pays. Il n'y avait plus de possibilité d'aller poursuivre des études au delà de la maîtrise. Et en 1987, juste avant l'assassinat de Thomas Sankara, les conseillers de Thomas Sankara lui avaient fait comprendre que c'était une erreur de suspendre les études de troisième cycle. Et donc Thomas Sankara avait de nouveau autorisé les études de troisième cycle et il avait demandé de prendre les deux meilleurs par filière pour les envoyer poursuivre des études de troisième cycle. C'est ainsi que j'ai bénéficié de cette situation ».*

## 5.2 Maîtrise et perception des concepts de la Banque mondiale

Les trois tableaux suivants proposent l'interprétation proposée par les huit universitaires des trois principaux ensembles conceptuels proposés par la Banque mondiale en lien avec les stratégies internationales de lutte contre la pauvreté.

### 5.2.1 Concept 1 : le processus participatif

Le tableau n°36 met en exergue la perception que les universitaires ont de l'élaboration du processus participatif et de sa mise en œuvre au Burkina Faso. Ils l'abordent sous trois angles : la définition du processus participatif ; la définition de la société civile et enfin les mentalités ; et l'impact de l'imaginaire collectif sur le processus participatif au Burkina Faso.

Tableau n°36 :

## Interprétation par les universitaires de la société civile et de la participation

|           | <b>Définition du processus participatif au BF</b>                                                                                                                                                                                | <b>Définition de la SC au BF</b>                                                                                                                                                  | <b>Mentalités et impact de l'imaginaire collectif sur la participation</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|-----------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>31</b> | - Peur du gouvernement d'associer des personnes avec une autonomie de penser (-)<br>- Méconnaissance des textes par les paysans (-)                                                                                              | - Difficultés à trouver des intérêts communs (-)<br>- Intérêt politique (-)                                                                                                       | - Développer la notion de bien public (-)<br>- Rôle de l'imaginaire collectif (-)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <b>32</b> | - Besoin de prise en compte des aspirations, initiatives et besoins réels des populations<br>- échec du développement = échec de la participation (-)                                                                            | - Difficultés à créer un rapport de force avec les pouvoirs publics et les BF (-)<br>- Besoin de mobiliser des ressources pour ne pas solliciter les acteurs qu'elles influencent | - Besoin du refus de la fatalité : se donner l'ambition de se développer et ouverture (-)<br>- Dépendance des populations vis à vis des projets et incapacité à négocier et imposer (-)                                                                                                                                                                                                                    |
| <b>33</b> | Développer le pays par soi-même                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <b>34</b> | - Participation populaire aux constructions pendant la Révolution (+)<br>- Cultures et innovations agricoles imposées (-)<br>- Besoin d'encadrement pour l'auto suffisance                                                       |                                                                                                                                                                                   | Manque d'idéal (-)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| <b>35</b> | Complexité et emprisonnement de chacun dans des pratiques, valeurs et normes (-)                                                                                                                                                 | Instrumentalisation de la SC au profit d'intérêts personnels avec le soutien de l'Etat : apparence d'un contre pouvoir (-)                                                        | - Manque d'engagement du citoyen pour son développement (-)<br>- Conditionnés à attendre et à recevoir (-)<br>- Culture de la docilité (-)<br>- Pêché de fatalité et préjugés sur ses propres incompétences (-)<br>- Absence de culture d'opposition et de dénonciation (-)<br>- Passage du collectivisme à l'individualisme (-)<br>- Bien public : n'appartient à personne = personne n'en prend soin (-) |
| <b>36</b> | - Expression des besoins au-delà des besoins économiques<br>- Consulter les communautés paysannes et révéler leur sens<br>- Complexité : Saisir le discours, en évolution en fonction des représentations de l'interlocuteur (-) |                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <b>37</b> |                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <b>38</b> | - Repartir à la base : éducation et santé = RDC pour permettre d'anticiper<br>- Manque d'intérêt des populations devant la succession des projets (-)                                                                            | Conséquences négatives de la recherche de leadership et d'intérêts personnels au détriment du communautaire (-)                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |

Au sujet du processus participatif, les universitaires interviewés intègrent dans leur discours d'un côté l'idéal participatif, en d'autres termes, ce que devrait être le processus participatif, et de l'autre sa mise en œuvre au Burkina Faso, notamment du point de vue des obstacles rencontrés.

### **Le rôle de prise en compte des aspirations et de renforcement des capacités des populations du processus participatif**

Les interviewés n°32, 33, 34, 36 et 38 mettent en évidence les bénéfices du processus participatif. Il s'agit ainsi de tenir compte des préoccupations, aspirations et besoins réels des populations en les consultant afin de mettre en place des stratégies de manière collective, les populations à la base étant elles-mêmes porteuses de sens.

*« Il devient nécessaire de prendre en compte les aspirations, les initiatives, les stratégies et les besoins réels des populations à la base afin d'apporter un changement. Il s'agit de mettre en œuvre une approche qui vise à comprendre le développement dans le sens d'un comportement, d'aspirations, d'ambitions à avoir vis à vis des populations » (n°32).*

Cette prise en compte doit couvrir et comprendre l'ensemble des domaines de préoccupations des populations pour parvenir à un changement.

*« L'expression des besoins ici est souvent réduite à l'expression des besoins économiques mais en fait la vérité c'est qu'il y a d'autres besoins qui sont infra-discursifs, qui sont en dessous du discours. Les gens n'en parlent même pas comme si ce n'était pas important pour eux, mais il ne faut pas se tromper parce que c'est la rhétorique des ventres affamés qui l'emporte » (Entretien n°36).*

En repartant à la base, il s'agit, en outre, de renforcer les capacités des communautés afin de leur permettre d'anticiper, de prévoir l'avenir (n°38) et de développer le pays par lui-même, sur la base de ses propres capacités (n°33).

### **L'idéal participatif confronté à la réalité des contraintes locales**

A leur présentation des bénéfices du processus participatif, les universitaires confrontent les contraintes actuelles liées à sa mise en œuvre et à l'atteinte de ses objectifs au Burkina Faso. L'interviewé n°31 évoque les obstacles posés par le gouvernement sur le chemin de la participation du fait de la peur de ce dernier de permettre à une certaine catégorie de la population de s'exprimer et de réfléchir librement.



*« Ce n'est pas par manque de personnes capables de dire non, ce n'est pas par manque de ressources humaines susceptibles de montrer les nuances des choses, non c'est des intérêts purement égoïstes. Le gouvernement ne souhaite pas associer des personnes ayant une capacité autonome de réflexion. Cette peur explique la non prise en compte de l'expertise locale » (Entretien n°31).*

Pour les interviewés n°34 et 38, les innovations apportées par les projets tendent à être imposées aux communautés, provoquant un désintérêt et un désengagement de leur part.

Par ailleurs, deux universitaires intègrent également dans leur discours la complexité de saisir la perception et les besoins des populations. En effet, les communautés tendent à produire un discours dépendant de la représentation qu'elles se font de leur interlocuteur, un discours contraint par des valeurs, des pratiques et des normes (n°35 et 36).

*« Avec la participation, on peut faire dire beaucoup de choses aux gens qu'ils n'ont pas dit en réalité. Ce n'est pas facile parce que chacun des interlocuteurs en face est prisonnier de ses pratiques, de ses normes, de ses valeurs » (n°35).*

A travers cet extrait, on comprend que le processus participatif est complexe et nécessite la mise en place de moyens appropriés.

*« Il y a ce que les gens disent et il y a ce qu'ils sont. Une question qui est posée aux gens, on a la réponse qu'on mérite. Selon le profil, la représentation que les gens ont de vous » (n°36).*

## **Définition de la société civile et actions menées au Burkina Faso**

Quatre des huit universitaires rencontrés apportent leur définition de la société civile au Burkina Faso (n°31, 32, 35 et 38). De manière générale, leur perception de cette catégorie d'acteurs et de son organisation apparaît négative. Les OSC rencontrent des difficultés à définir des objectifs communs. La recherche du leadership et la défense d'intérêts personnels au détriment des intérêts communautaires démontrent une instrumentalisation de la société civile par certaines organisations. De manière originelle, la société civile a pour mission d'assumer un rôle de contre pouvoir, d'entrer dans un rapport de force avec les pouvoirs publics et les bailleurs de fonds.

*« La société civile doit parvenir à créer un certain rapport de force vis à vis des pouvoirs publics et des bailleurs de fonds » (n°32).*

Cependant, ce phénomène d'instrumentalisation n'implique que la mise en œuvre d'un contre pouvoir d'apparence mais qui n'est pas efficace.

*« Certaines organisations font du bon travail et d'autres instrumentalisent la société civile au profit de leurs intérêts, avec une récupération ou une création avec le soutien des pouvoirs. Elle donne ainsi cette apparence de contre-pouvoir ou de contrôle qui n'est pas réelle. Dans ce contexte, la recherche à se promouvoir » (Entretien n°35).*

La définition de certaines catégories d'acteurs de la société civile reste une question fondamentale, dans la mesure où une partie d'entre elle est rattachée au pouvoir politique (n°31). Dans ce cadre, les OSC doivent développer une autonomie financière afin de ne pas dépendre des structures avec qui elles entrent dans un rapport de force.

Les OSC doivent développer des *« stratégies de mobilisation de ressources pour ne pas solliciter les acteurs qu'elles doivent influencer »* (n°32).

## **L'influence des facteurs psychiques sur le développement d'un pays**

Pour la majorité des universitaires interviewés, la question des mentalités, les aspects psychique et psychologique, jouent un rôle déterminant dans la capacité d'un pays à se développer. Tout d'abord, les interviewés n°31 et 35 perçoivent la notion de société civile comme essentielle à intégrer dans les représentations de la population. Actuellement, les populations se représentent le bien public comme ce qui n'appartient à personne impliquant une non prise en charge de ce dernier.

Les interviewés n°32, 34 et 35 apportent un éclairage sur les mentalités des Burkinabè face aux questions de développement.

*« Il est nécessaire de refuser la fatalité et de se donner l'ambition de se développer à travers l'élaboration de stratégies »* (n°32).

Cette universitaire associe le changement de comportements et de mentalités à un processus général de contact avec l'extérieur, les échanges, ainsi que la mobilité des populations. Selon eux, le développement se passe en grande partie dans la tête. Or, la fatalité des populations et leur manque d'idéal constituent des freins au développement. L'interviewée n°35 va plus loin en évoquant le manque de tradition d'opposition et de dénonciation au niveau national.

*« Le citoyen burkinabé perçoit le développement comme un phénomène extérieur à lui. Pourtant c'est chacun de nous, individuellement et collectivement, qui faisons le développement de ce pays ou qui faisons le sous-développement de ce pays. Les populations sont conditionnées à attendre et à recevoir, avec une valorisation d'une culture de la docilité. (...) Nous nourrissons des préjugés sur nous-mêmes, sur nos propres incompétences. On est persuadé qu'on ne peut pas, ce qui constitue des idées très handicapantes dès le départ »* (n°35).

Selon elle, les facteurs historiques de la colonisation sont présents avec l'idée que civiliser consiste à remplacer. Ainsi, les populations sont conditionnées à attendre et à recevoir, développant ainsi une dépendance vis à vis des projets de développement.

*« Les populations acceptent toute aide même si elle ne va pas dans le sens de leur intérêt dans l'espoir que la prochaine fois l'aide sera plus adaptée. C'est pourquoi je dis, les stratégies de développement aussi doivent descendre jusqu'à la base. Chaque individu, chaque ménage doit penser à son propre développement » (n°32).*

Pour aboutir à ce résultat, le processus de sensibilisation et de circulation de l'information est déterminant.

De plus, dans un contexte de mondialisation, l'interviewée observe un passage du collectivisme à l'individualisme. Les interviewés invitent les Burkinabè à s'engager dans leur propre développement, en étant l'ambitieux et notamment en abandonnant les préjugés liés à leurs propres compétences et en prenant conscience de leurs capacités et ressources. A un autre niveau, la notion de bien public doit être valorisée dans le cadre d'une sensibilisation afin de diffuser la notion de collectivisme car à l'heure actuelle *« le bien public est par définition le bien qui n'appartient à personne donc on ne va pas en prendre soin » (n°35).*

#### • Synthèse du discours des universitaires relatif au processus participatif

**Les universitaires interviewés associent une partie de l'échec des projets de développement à l'échec du processus participatif. La nécessité de prendre en compte les besoins et les stratégies des communautés rencontre des obstacles tels que la réticence de l'Etat, l'imposition et la succession des projets de développement ou encore des aspects psychologiques qui poussent les populations à ne pas communiquer leurs besoins ou à ne pas s'engager dans leur propre développement.** Des facteurs culturels et historiques ont abouti aujourd'hui à un conditionnement des communautés qui conçoivent leur propre développement comme impulsé de l'extérieur, acceptant de manière docile et fataliste les projets qui leur sont proposés. Par ailleurs, la recherche de l'intérêt individuel observé au niveau d'acteurs de la société civile ne permet pas l'instauration d'un contre pouvoir, voire au contraire favorise le rapprochement entre les OSC et les pouvoirs publics. En conclusion, les universitaires enquêtés mettent en exergue **le besoin d'une prise de conscience chez les populations de la nécessité d'un changement de comportements**

**et de mentalités pour impulser un processus participatif leur permettant de prendre part à leur propre développement.**

#### 5.2.2 Concept 2 : la gouvernance

Le tableau suivant présente l'interprétation que les universitaires interviewés proposent du concept général de gouvernance en se focalisant sur trois thèmes les: le cadre institutionnel et la volonté politique du gouvernement ; la démocratie et le processus de décentralisation ; la gouvernance et l'inscription du Burkina Faso dans le champ des relations internationales.

Tableau n°37 :

## Synthèse du discours des universitaires en lien avec la gouvernance

|           | <b>Cadre institutionnel et volonté politique au BF</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                           | <b>Démocratie et décentralisation au BF</b>                                                                                                                                                                                                                   | <b>Gouvernance et relations internationales au BF</b>                                                                                                                                                                                                    |
|-----------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>31</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Choix des dirigeants basé sur le maintien du système et non sur les compétences (-)</li> <li>- Conception néo patrimoniale opposée au bien public (-)</li> <li>- Présence de textes mais non appliqués et méconnus de l'administration (-)</li> </ul>                                                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- BF : Accumulation pour l'intérêt personnel (-)</li> <li>- Laisser la possibilité aux gens de contester le pouvoir national et international</li> <li>- Opposition à la volonté de conservation du pouvoir</li> </ul> |                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <b>32</b> | Présence de l'instrument décentralisation mais besoin de RDC et d'une volonté politique (+/-)                                                                                                                                                                                                                                                    | Décentralisation : transfert des pouvoirs de décision au niveau de la base mais faiblesse des capacités des communes locales                                                                                                                                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Continuité de la dépendance entre l'Etat et les BF : orientations (CSLP, PAS) imposées par les BF (-)</li> <li>- Faible capacité du national à influencer l'international (-)</li> </ul>                        |
| <b>33</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Volonté politique d'instaurer la démocratie et un système de sanctions</li> <li>- Trouver un consensus sur des valeurs nationales à promouvoir (travail et progrès)</li> <li>- Corruption et absence de modèles : système basé sur l'enrichissement facile et la conservation du pouvoir (-)</li> </ul> | Démocratie : question de volonté politique                                                                                                                                                                                                                    | Responsabilité de l'Etat dans son incapacité à fixer des priorités et à négocier leur intervention (-)                                                                                                                                                   |
| <b>34</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Non exécution des politiques élaborées (-)</li> <li>- Manque de vision globale (-)</li> </ul>                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                               | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de capacité et de volonté d'opposition et de négociation = responsabilité des dirigeants (-)</li> <li>- Habitude des dirigeants de se tourner vers l'extérieur pour trouver des solutions (-)</li> </ul> |
| <b>35</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Volonté de ne pas décider pour ne pas assumer les échecs (-)</li> <li>- Corruption : raccourcis pour accéder à la richesse (-)</li> <li>- Nécessité d'une réforme structurelle et pas seulement conjoncturelle</li> </ul>                                                                               | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Raccourcis pour accéder au pouvoir (-)</li> <li>- Violence symbolique</li> <li>- Facteurs culturels : Président BF : « père de la Nation » : figure incontestée (-)</li> </ul>                                       | Soumission politique et économique : habitude à se faire diriger de l'extérieur (-)                                                                                                                                                                      |
| <b>36</b> | Inertie de la fonction publique et corruption (perdiem) (-)                                                                                                                                                                                                                                                                                      | BF : Peur de la formation d'une société créative, critique avec une autonomie de jugement = absence de démocratie (-)                                                                                                                                         | Développer des capacités d'opposition aux choix de la BM (-)                                                                                                                                                                                             |
| <b>37</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- « copinage » et dirigeants placés par intérêt politique (-)</li> <li>- Avoir une politique cohérente</li> <li>- Courage et changement d'attitude</li> </ul>                                                                                                                                             | Election/nomination : besoin d'un plus grand engagement et de plus de pression pour les personnes élues (-)                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <b>38</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Problème de gestion et de redistribution de l'aide (-)</li> <li>- Déclaration de Paris, détournement et faible impact (-)</li> </ul>                                                                                                                                                                    | Espoir de la décentralisation sans prise de décision à la base= écart théorie et pratique (-)                                                                                                                                                                 | Instrumentalisation de la pauvreté pour percevoir l'aide avec des dons sans contrôle de l'impact (-)                                                                                                                                                     |

Les universitaires interviewés critiquent le cadre institutionnel et le manque de volonté politique du gouvernement dans l'accompagnement du pays vers le développement.

### **Un cadre institutionnel inopérant et inefficace sans volonté politique**

Les interviewés notent des dysfonctionnements au niveau du système politique et institutionnel. Tout d'abord, les interviewés n°31 et 37 mettent en évidence le problème du placement de dirigeants sur la base de leur capacité et de leur volonté à maintenir le système plus que sur ses compétences.

*« Un homme politique c'est quelqu'un qui doit être capable de faire des choix dans ce qu'on lui propose. Ça suppose qu'il ait un background assez consistant, si ce n'est pas le cas, c'est le premier qui a parlé ou celui qui parle le plus fort qui a raison. Or dans ce domaine, le positionnement auprès des hommes politiques est une compétition qui a été gagnée par les économistes qui viennent avec des instruments de prévision ».*

De plus, concernant la sélection des dirigeants : *« On tient beaucoup plus à faire confiance à la personne dont la présence ne constitue pas un risque pour soi-même. Il s'agit davantage pour eux d'œuvrer au maintien du système ».*

Ce qui leur importe, c'est de savoir *« comment faire pour que le système se pérennise malgré l'inefficacité des actions sur le terrain plus que le bien public. Mon action peut être efficace pour maintenir le système mais pas nécessairement pour aboutir à une amélioration de la situation de la majorité »* (Entretien n°31).

Ainsi, la connaissance et le respect des textes ne constituent pas la priorité des dirigeants.

*« Si vous prenez le Burkina, on a des textes formidables. Y a pas un texte au Burkina qui ne tienne compte des principes de la Déclaration des droits universels mais combien de pourcents appliquent ces textes sur la bonne gouvernance ? »* (n°31).

### **Une tradition nationale de corruption**

Par ailleurs, les entretiens n°33, 35 et 36 révèlent des habitudes de corruption et de détournements au Burkina Faso, une mentalité et un comportement visant l'accès rapide et facile à la richesse.

*« Le gouvernement a une conception néo-patrimoniale de la chose à commencer par les hommes politiques qui s'intéressent certes au bien public mais qui en même temps sont dans des logiques de conservation de leur pouvoir et qui est souvent antinomique à la gestion du bien public »* (n°31).

A ce sujet, l'interviewé n°33 met en évidence la nécessité de construire un consensus national en terme de valeurs, telles que le progrès et le travail.

*« Aujourd'hui, les modèles, c'est des gens qu'on a vu rouler sur des mobylettes avec nous ici, aujourd'hui maintenant qui roulent dans des grosses voitures et on sait que ce n'est pas par leur travail. Et donc le jeune, cherche à prendre le plus court chemin pour devenir comme lui ».*

Relativement à cette question, Jean Cartier-Bresson écrit : *« l'assise d'un régime de politique économique réside en premier lieu sur sa légitimité intellectuelle qui autorise une adhésion idéologique »*. Un consensus doit se mettre en place sur la pertinence de cette réforme pour que celle-ci soit intégrée par les acteurs concernés.<sup>215</sup> Il expose ainsi les obstacles à la construction d'une société dans un contexte de manque de repères et de valeurs.

L'interviewé critique un système actuel bâti sur l'argent avec une volonté d'endiguer les capacités de réflexion des individus pour conserver le pouvoir.

*« Ils ont très peur et ils préfèrent sauver leur trône plutôt que de favoriser l'émergence d'une société, de citoyens libres, créatifs, critiques, capables, d'autonomie du jugement et c'est ça qui fait que quelque part un gouvernement politique qui n'est pas démocratique est nécessairement un pouvoir qui a peur de la pensée, qui a peur de l'esprit critique, d'une jeunesse qui se réveille, d'une jeunesse qui est formée »* (n°36).

Dès lors, les universitaires remettent en cause la capacité des dirigeants actuels et du système en général à gérer l'aide, à la redistribuer dans l'optique d'un impact sur les conditions de vie des communautés à la base (n°38). Un besoin de politique cohérente se fait ressentir, avec une volonté politique de définir des orientations et de les assumer en cas de réussite ou d'échec mais aussi un besoin de formation d'une administration qualifiée d'incompétente (n°35 et 36).

## **La capacité de la décentralisation d'impulser et de diffuser une culture démocratique**

Un deuxième thème apparaît de manière récurrente dans le discours des universitaires en lien avec la gouvernance, celui de la démocratie, relié à celui de la décentralisation au Burkina Faso. Dans ce cadre, les universitaires évoquent le mode

---

<sup>215</sup> Cartier-Bresson J. (2010), « Les mécanismes de construction des agendas de la gouvernance », *Mondes en développement*, vol. 38, n°152, p114.

d'accès au pouvoir des dirigeants actuels au Burkina Faso. Les interviewés n°31 et 35 partagent leur perception des raccourcis utilisés pour accéder au pouvoir ainsi que la mise en œuvre des moyens pour le conserver. Le titre de « *Père de la Nation* » du Président du Burkina Faso montre l'ancrage culturel des difficultés de contestation du pouvoir national par les populations.

« *Le Président du Burkina Faso est présenté comme le « père de la Nation burkinabè, or le père constitue la figure incontestée par excellence. Les autres sont les enfants, ils doivent suivre, ils doivent écouter, ils doivent entendre, ils doivent exécuter* » (n°35).

Dans ce contexte de volonté de conserver le pouvoir politique, les universitaires notent de fait une faible capacité d'opposition, notamment due au gouvernement qui verrouille la démocratie. A titre d'exemple, l'interviewé n°36 met en évidence le fait que la partie étatique craint la formation d'une société créative, critique, dotée d'une autonomie de jugement, qui serait capable de contester le pouvoir national et international en place.

Pour conclure sur la perception de la décentralisation par les universitaires, les entretiens n°32 et 38 intègrent dans leurs discours le cadre actuel de son application au Burkina Faso. Si le transfert des pouvoirs de décision au niveau de la base prévu par la décentralisation a pu susciter l'espoir, la faiblesse des capacités des communes locales ou encore l'absence de résultat concret, provoquent une certaine déception. Au regard de la faiblesse du processus de prise de décision à la base, les deux interviewés pointent ainsi du doigt l'écart entre les concepts théoriques du développement et leur application face aux réalités locales.

« *La décentralisation essaie de transférer des pouvoirs de décision au niveau de la base mais les communes locales n'ont pas les bases suffisantes pour maîtriser à la fois les fonctions et les tâches qui leur sont attribuées* » (Entretien n°32).

Ainsi, si l'instrument est là, pour le rendre opérationnel, un renforcement des capacités ainsi qu'une volonté politique de changement s'imposent.

## **La perpétuation de relations de dépendance entre le Burkina Faso et les bailleurs de fonds internationaux**

Concernant les relations établies entre l'Etat burkinabé et la sphère internationale, une majorité des universitaires perçoivent la continuité d'un processus de dépendance du niveau national vis à vis de l'international. Les entretiens n°32, 33, 35 et 36 mettent en exergue cette soumission politique et économique du Burkina Faso face aux PTF. Cette dépendance est surtout marquante



vis à vis des IBW, qui imposent des orientations, telles que le CSLP ou les PAS, au pays sans que ce dernier les négocie.

*« On perçoit une continuité de la dépendance de l'Etat vis à vis des bailleurs de fonds dans la mesure où les organismes internationaux puissants peuvent décider, sur un plan politique, de mettre en place tel ou tel dispositif. Si vous prenez par exemple le FMI ou la Banque mondiale avec les programmes tels que les programmes d'ajustement structurel qui définissent les cadres et les structures d'appui au développement. On donne une certaine orientation à laquelle les pays sont obligés de se soumettre pour atteindre le développement » (n°32).*

## **La responsabilité des dirigeants nationaux dans le déséquilibre des relations**

Le point de vue global des universitaires sur la question reste que la responsabilité de cette relation déséquilibrée incombe davantage aux dirigeants nationaux qu'aux institutions internationales. Indépendamment d'une question de capacités, les dirigeants nationaux n'ont pas la volonté de négocier, encore moins de s'opposer et dans ce sens n'assument pas leurs responsabilités de représentants d'une Nation.

*« J'ai pris habitude de ne plus accuser les bailleurs. Un bailleur qui vient, avec son argent, vous lui fixez vos priorités, ou il accepte ou il refuse. Mais si vous lui laissez faire, n'importe quoi, la faute vous incombe. Ou vous êtes l'autorité ou vous ne l'êtes pas, voilà le gros problème. (...) Je crois que sur le plan des relations internationales, nos dirigeants ne sont pas suffisamment teigneux en termes de négociations. Vous manquez de politiques et quand vous manquez peut-être de patriotisme, vous ne pouvez pas exiger du bailleur de fonds qu'il vienne faire ce que vous avez envie de faire.(...) Nos dirigeants sont beaucoup plus responsables de ce qui nous arrive. Au niveau de notre gouvernement, systématiquement on se retourne vers l'extérieur pour trouver une solution » (n°34).*

Pour l'interviewée n°36, le danger serait de ce fait « domestique ».

Pour les interviewés n°34, 35 et 38, une habitude de soumission, de se faire diriger de l'extérieur s'est développée au Burkina Faso.

*« On est dans un système où on ne peut pas être toujours le seul à décider même si ça ne concerne que vous. (...) Au niveau politique et économique, on subit plus qu'on ne décide. (...) Mais au-delà de ça, je suis persuadée qu'on s'est habitué à ce que les gens décident pour nous ou nous orientent. Quand on choisit par soi-même, on doit en assumer les succès et les échecs » (n°35).*

Pour l'interviewée n°35, il existe une commodité de cette situation pour les dirigeants nationaux, dans un contexte où le système de contraintes pourrait être utilisé plutôt que subi.

*« Vous changez les individus mais comme les normes, les mentalités, les pratiques restent, ça ne change rien (...) quand les gens se révoltent, ils se révoltent toujours par rapport à une situation, parce qu'ils la subissent mais ils ne remettent pas en question ce qui permet à cette situation d'exister ».*

Dans le cadre du processus de l'aide au développement, les dirigeants se tournent vers l'extérieur pour trouver des solutions au lieu de réfléchir et de mettre en place une nouvelle orientation des termes de l'échange. Pour l'interviewé n°38, le gouvernement burkinabé instrumentalise le concept de gouvernance et la situation nationale de pauvreté pour percevoir l'aide extérieure et perpétuer ce processus de dépendance financière.

L'encadré n°8 contient un extrait du discours d'un universitaire économiste explicitant les relations entre le Burkina Faso et les IBW, plus spécifiquement le manque de capacité ou de volonté du pays à négocier avec elles dans le cadre de la mise sous ajustement structurel.

#### **Encadré n°8 :**

##### **La négociation des PAS entre la Banque mondiale et le Burkina Faso**

(Entretien n°37, Universitaire économiste)

*« Un de nos enseignants d'ailleurs, qui nous avaient donné cours, nous a laissé entendre, en 1992-93, qu'un de ses cousins était parti pour les négociations justement du PAS, et c'est resté dans ma tête tellement c'est illustratif. (...) Ces derniers faisaient partis d'une délégation pour aller négocier les PAS à Washington et quand ils sont arrivés, avant de partir, ils ont modifié les chiffres du programme qu'on avait donné. Quand ils étaient face à l'équipe de négociation, elle leur a dit « écoutez ce ne sont pas les mêmes chiffres que moi j'ai vu quand j'étais au Burkina il y a un mois, je ne comprends pas, est-ce que vous pouvez nous expliquer les chiffres ? » Et dans la délégation, il y avait près de 10 personnes, aucune n'était capable d'expliquer les chiffres « Ah là, il faut qu'on entre en contact avec Ouagadougou pour comprendre ».*

*Alors quand il nous a raconté cette histoire, tout le monde était choqué, comment des gens vont se lever, de Ouagadougou aller à Washington pour descendre négocier et ils ne sont pas capables d'expliquer la cohérence du dossier. Ça suppose que c'est des gens qui n'ont véritablement pas une maîtrise de leur dossier et leur partenaire en face peut-être qu'ils se rendent compte qu'ils ne maîtrisent pas leur dossier et qu'ils vont passer tout ce qu'ils veulent ».*

#### **• Synthèse de la représentation des universitaires enquêtés de la gouvernance**

**Les universitaires ne souhaitent pas céder à l'argument de la domination extérieure comme explication de la faible capacité du**

**gouvernement en place au Burkina Faso à instaurer un système de bonne gouvernance. Si cette soumission politique et économique, cette faiblesse d'opposition et de négociation, sont bien présentes, la responsabilité en incombe, en premier lieu, aux dirigeants nationaux.** Selon les universitaires, l'objectif des dirigeants actuels consiste à utiliser des raccourcis pour accéder au pouvoir puis développer des stratégies pour le conserver. Ainsi, le manque de bonne gouvernance, les lacunes voire l'absence démocratique, la corruption se sont installés par volonté politique. Ce processus consiste également à ne pas prendre de décisions, à attendre de l'extérieur et à dépendre de l'aide, pour ne pas avoir à assumer les échecs de développement et donc à refuser les responsabilités qui leur incombent en tant que gouvernement. Dès lors, les universitaires dénoncent le manque de capacité et de volonté des dirigeants burkinabè à mettre en place un système de bonne gouvernance basé sur la démocratie, le transfert des décisions au niveau de la base et l'indépendance politique et économique.

### 5.2.3 Concept 3 : l'efficacité de l'aide au développement

Le tableau n°38 met en lumière le regard que les universitaires portent sur les l'efficacité des politiques de développement au Burkina Faso en développant des arguments relatifs au paradigme de l'aide; à l'efficacité de l'aide ; et de l'intervention extérieure et enfin au processus de développement au Burkina Faso.

Tableau n°38 :

Synthèse de la perception des universitaires relative à l'efficacité de l'aide

|           | <b>Paradigme de l'aide au développement</b>                                                                                                                                                                                                                              | <b>Efficacité de l'aide et intervention extérieure</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | <b>Le développement au BF</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|-----------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>31</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Décalage entre la substance des réflexions et la réalité : problème de généralisation d'un idéal type (-)</li> <li>- Posture occidentale et postulat impérialiste (-)</li> <li>- Critique du désengagement de l'Etat</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Erreur de penser que donner = changer (-)</li> <li>- Financement à outrance et compétition entre les BF (-)</li> <li>- Absence de prise en compte des travaux de terrain des SH (-)</li> <li>- Imposition et absence d'opposition (-)</li> <li>- Responsabilités nationales d'application des textes (-)</li> <li>- Besoin d'une vision commune du processus de développement</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement= accès des populations au bien-être</li> <li>- Ecart avec la conception moderne du développement (-)</li> <li>- Textes : soucis de paraître plus que reflet d'une situation réelle (-)</li> <li>- Manque de capacité et de volonté de refuser les conditionnalités qui ne conviennent pas (-)</li> </ul> |
| <b>32</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nouvelle approche : développement participatif et DHD (+)</li> <li>- Avant : PTF = persuasion et contrainte (+)</li> </ul>                                                                                                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir des priorités entre BF/Etat/populations</li> <li>- Evaluation quantitative du développement et marginalisation du qualitatif (-)</li> <li>- Faible prise en compte de la</li> </ul>                                                                                                                                                                                              | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement : comment procurer un mieux-être à une majorité de la population sur la base des ressources présentes ?</li> <li>- Contraintes et pesanteurs</li> </ul>                                                                                                                                                  |

|           |                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                            |
|-----------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|           |                                                                                                                                                                                          | recherche (-)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | sociologiques : modernité, évolution des mœurs, mentalités et comportements et projets de société<br>- Progrès au BF (+)                                                                                                                                   |
| <b>33</b> | Incohérence et dysfonctionnements de LCP : problème de confiance, de décalage et de cohésion (-)                                                                                         | - Développement : non mécanique et regret de la marginalisation des SH (-)<br>- Développement perçu comme extérieur : engourdissement de l'intellectuel au BF et rapprochement politique (-)                                                                                                                                                                                                                                                                                  | - Dimension psychologique du développement : convictions et valeurs<br>- Danger de la présentation misérabiliste du BF et de la perception extérieure du développement (-)                                                                                 |
| <b>34</b> | Economie monétaire et création de perception de pauvreté (-)                                                                                                                             | - Corruption (-)<br>- Echec des organismes régionaux de développement (-)<br>- Démission nationale au profit des programmes de développement : substitution de l'Etat par les PTF (-)                                                                                                                                                                                                                                                                                         | - Pas l'impression d'être en développement (-)<br>- Problème de la fuite des cerveaux au BF<br>- Baisse de la qualité de la formation (éducation et santé) (-)<br>- Ignorance de l'expertise nationale par l'Etat (-)                                      |
| <b>35</b> | Mission civilisatrice de la coopération : objectifs de développement à travers le prisme de leur société (-)                                                                             | Changement des mentalités déterminant mais à la périphérie car complexe (-)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | - Superposition et non rencontre de la tradition et de la modernité (-)<br>- Perception de sa capacité à se développer et interpellation de ses valeurs<br>- Survalorisation du paraître et course à la modernité (-)<br>- Rétablir la justice et l'équité |
| <b>36</b> | - « Imposture technoscientifique de l'Occident » (-)<br>- Changement de vision de la BM de l'enseignement supérieur (+)<br>- Incapacité des BF à sortir des orientations budgétaires (-) | - Assainir la relation à l'Autre : partenariat et non opposition<br>- Intérêt des PTF pour une visibilité politique (-)<br>- Vision économiciste (-)<br>- Constructions sans dialogue : transfert technologiques et présumés (-)<br>- Besoin de stratégie sociale                                                                                                                                                                                                             | - Besoin de créativité, d'anticiper<br>- Informer, transformer, performer : dimension humaine du développement                                                                                                                                             |
| <b>37</b> | - Reconnaissance par la BM de l'échec de standardisation des PAS (+)<br>- Déclaration de Paris : décalage entre la théorie et la pratique (-)                                            | - RDC des économistes africains pour négocier avec la BM et reconnaissance de l'expertise nationales<br>- Développer des thématiques adaptées aux réalités nationales                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Faible impact des projets de développement : faible prise en compte du monde rural (-)                                                                                                                                                                     |
| <b>38</b> |                                                                                                                                                                                          | - Manque de soutien de l'Etat à la recherche et perte de liberté avec le financement des BF et l'alignement sur un modèle occidental (-)<br>- Besoin d'un suivi participatif pour l'évaluation de l'aide<br>- Limite de la seule prise en compte du visible (-)<br>- Critique des acteurs de terrain et de la recherche de leur intérêt personnel (-)<br>- Faible efficacité : paysans en marge et turn-over des projets (-)<br>- Réduire les maillons de la chaîne de l'aide | - Priorité au BF : l'agriculture<br>- Réduire la vulnérabilité et augmenter la capacité de réaction face aux risques<br>- Manque d'effet sur le terrain (-)                                                                                                |

Les représentants définissent le développement sous deux principaux aspects : la définition générale du développement et l'application de cette définition au cas spécifique du Burkina Faso. Pour les interviewés n°31, 32 et 38, le développement consiste à procurer du bien-être à la majorité de la population d'un pays en valorisant les ressources présentes. Il s'agit ainsi de réduire la vulnérabilité des populations en augmentant leur capacité de réaction face aux risques qui peuvent se présenter à eux.

## **La dimension psychologique du développement**

Les interviewés n°33 et 36 abordent la dimension psychologique et humaine du développement. Le développement est relié à des convictions, la volonté d'interpeller ses propres valeurs, le besoin de créer, d'anticiper, de performer.

*« Pour moi c'est pas au niveau macro que les choses se décident, c'est vraiment au niveau des individus et au niveau des mentalités. (...) Je suis persuadée que le développement des individus c'est d'abord dans la tête que ça se passe, les gens se représentent les choses d'une certaine façon. Les gens veulent être des acteurs ou pas. (...) Je crois que le développement va commencer quand on sera capable d'interpeller ou de questionner nos propres valeurs, telles que la domination du fort sur le faible dans la politique et la famille. Comment voulez-vous que quelqu'un qui a été conditionné à écouter, à accepter qu'ultérieurement il devienne un adulte qui s'oppose et qui prenne les choses en mains ? » (n°35).*

Pour illustrer son propos, l'interviewée cite un Ministre Burkinabé déclarant que *« l'Homme burkinabé a les pieds dans le paléolithique et la tête dans les étoiles »*. Cette analyse du développement ainsi que ce mode d'évaluation doivent être valorisés dans le cadre d'une nouvelle approche de l'aide au développement, une approche trans sectorielle, prenant en compte une diversité de critères dans le cadre d'une stratégie sociale nationale.

*« Il est nécessaire de déjouer la cristallisation économiciste du développement. Il faut ré-envisager le développement dans la dynamique des acteurs qui sont à la recherche d'un sens pour leur vie. (...) On fait des constructions sans dialogue, sans connaître même les besoins mais en les présupposant. On a fait un transfert de technologies, implanté des choses et les gens contournent votre innovation et perpétuent leur tradition » (n°36).*

## **L'absence de développement du pays**

Par ailleurs, à l'exception de l'interviewée n°32, les universitaires interrogés ne perçoivent pas le développement au Burkina Faso, certains observent même un recul. Plusieurs arguments sont avancés par ces acteurs pour expliquer cette situation. Tout d'abord, que ce soit au niveau des politiques ou des populations, certains universitaires déplorent cette course au paraître et à la modernité plutôt que l'engagement dans un processus de développement basé sur des situations réelles (n°31, 32 et 35).

L'interviewée n°31 perçoit « *un écart entre la manière dont on conçoit le développement, que je peux qualifier d'excès de modernisme. Je crois que beaucoup de nos textes traduisent beaucoup plus un souci de paraître que des textes reflétant la situation réelle du pays* ».

Le développement doit tenir compte des pesanteurs sociologiques et réussir à allier la modernité et la tradition afin de parvenir à un changement des mœurs, des mentalités, des comportements et à un projet de société qui ait pour objectif le développement de l'ensemble du pays dans la perspective de rétablir la justice et l'équité. Dans ce contexte, il s'agit de percevoir chez les populations la volonté de se développer, de performer et de sortir d'une présentation misérabiliste et attentiste du Burkina Faso, jugée dangereuse et handicapante.

« *Tout le monde se considère comme pauvre alors qu'avant les gens ne se considéraient pas comme pauvres en tant que tels. (...) C'est une démission vis-à-vis des programmes de développement. Ils attendent que l'Etat vienne tout faire pour eux. Ils attendent que les partenaires de développement viennent faire quelque chose pour eux. Le Burkina Faso est peut-être un membre des pays de la sous-région qui a le plus d'ONG. Et donc avec les ONG qui arrivent, tout le monde devient pauvre, entre dans cette logique de telle sorte que ce sont les partenaires au développement qui interviennent dans les secteurs sociaux* » (n°34).

## **La capacité de la partie nationale à effectuer des choix sur la base de critères réalistes de développement**

Enfin, pour les interviewés n°31, 34, 37 et 38, il s'agit d'une question de choix et de priorités. Le pays doit être en mesure de refuser les conditionnalités qui ne conviennent pas au développement du pays et développer les secteurs clés tels que la qualité de la formation, l'éducation, la santé, l'agriculture et de manière générale la

valorisation du monde rural. Un consensus doit être trouvé entre les partenaires sur une stratégie de développement à mettre en place.

*« Quand je parle de la définition du développement, ce n'est pas le développement en tant que finalité, le bien-être et l'amélioration des conditions, tout le monde vise ça. Mais il y a un processus qui aboutit à ce bien-être là, la capacité par exemple à assumer les conséquences des choix » (n°31).*

De plus, les universitaires consacrent une partie de leurs discours aux paradigmes de l'aide au développement, à leurs dysfonctionnements ainsi qu'à leur évolution dans le temps. La critique relative à l'imposition d'un modèle de développement occidental s'inscrit dans une perspective commune avec la réflexion menée par Jean Cartier-Bresson sur la question. Ce dernier valorise les réflexions qui critiquent *« la version naïve de l'approche multidimensionnelle de la BM où l'on suppose que toutes les bonnes choses arrivent en même temps (démocratie, croissance, réduction de la pauvreté, justice) et qu'il faut faire tout à la fois, les moyens budgétaires étant fournis par la croissance. Elles soulèvent donc la difficulté qu'il y a à faire le choix des priorités sectorielles. Elles mettent en garde contre la recherche d'un modèle des meilleures pratiques applicables à tout moment et en tout lieu. Elles réhabilitent l'importance des processus politiques. Une analyse comparative ne doit donc pas se fonder sur une référence universelle des institutions optimales dans des situations éloignées des normes qui ont autorisé l'efficacité de celles-ci dans un pays particulier »*.<sup>216</sup> L'auteur incite ainsi les pays à construire eux-mêmes, sur la base de leur histoire, de leurs capacités et ressources, la voie de leur développement accompagné d'un cadre institutionnel adapté.

## **Les dysfonctionnements et le manque d'efficacité du champ de l'aide au développement**

Les interviewés n°31, 33, 34, 35, 36 et 37 perçoivent les contraintes du paradigme de l'aide au développement induites par sa construction et son appui sur une posture occidentale. La création d'un modèle idéal de développement et son application standardisée sont critiquées et présentées comme facteur explicatif d'une faible efficacité de l'aide dans un contexte de non appropriation. L'Occident impose ainsi ses réflexions sur l'aide qui se positionnent la plupart du temps en décalage avec les réalités observées sur le terrain. Les entretiens n°31, 33 et 37 relèvent ainsi la

---

<sup>216</sup> Cartier-Bresson J. (2010), « Les mécanismes de construction des agendas de la gouvernance », *Mondes en développement*, vol. 38, n°152, p 121.

problématique du décalage entre la théorie et la pratique, notamment dans le cadre actuel de la Déclaration de Paris.

*« Il existe un décalage entre la substance des réflexions et la réalité des paysans. (...) Les économistes qui sont à la base de cette théorie, travaillent à partir d'un idéal-type qu'ils généralisent et ce n'est pas nécessairement à partir de situations concrètes » (n°31).*

Si l'aide budgétaire est une idée théorique intéressante, son application sur le terrain et son efficacité en termes d'impact sur les populations restent également théoriques.

Ainsi, globalement, les universitaires estiment que l'aide au développement n'atteint pas les objectifs fixés.

*« On a mis plus d'argent en Afrique qu'il a fallu pour relancer l'Europe avec le plan Marshall mais les choses n'ont pas changé. Donc on veut une meilleure efficacité » (n°37).*

Relativement aux causes du manque d'efficacité de l'aide, les universitaires perçoivent des incohérences au niveau du système de l'aide en tant que tel. Ils dénoncent une faible prise en compte des contextes locaux dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et projets de développement ainsi qu'une insuffisante implication des populations et appropriation des projets par celles-ci (Entretiens n°31, 32, 33, 34, 36, 37 et 38).

*« Les interventions des ONG le plus souvent c'est sans effet sur le terrain. Le paysan, il est en marge des interventions des ONG. Vous venez pour intervenir sur un paysan, il tend sa main, si vous lui donnez, si vous ne lui donnez pas, c'est pas son problème. (...) Les paysans perçoivent le développement comme une succession d'ONG. Les ONG partent une fois le projet arrivé à son terme mais l'échec sur le terrain n'est pas mis en évidence dans les rapports » (n°38).*

Par ailleurs, *« l'erreur des partenaires internationaux est de croire que c'est en aidant les gens, en donnant presque tout qu'on peut les amener à changer. Cette approche entraîne un financement à outrance et une logique de compétition entre les bailleurs » (n°31).*

## **La continuité d'un modèle de développement imposé dans un contexte de manque de volonté politique et de capacités locales**

Selon les universitaires, l'aide au développement reste un processus imposé de l'extérieur de manière mécanique avec des lacunes concernant la prise en compte du facteur humain. Les constructions et autres transferts technologiques sans dialogue (n°36), des thématiques peu adaptées aux réalités locales (n°37), le turn-over des ONG et des projets ou encore l'absence de stratégie sociale ne permettent pas aux populations à la base de s'approprier l'aide au développement qui leur est destinée.



La pérennité ainsi que la durabilité des projets n'étant pas assurées, il n'est pas possible de parler d'efficacité de l'aide.

*« Je pense que la Banque Mondiale traite les gens en fonction de ce qu'ils sont et que par exemple si vous partez en discussion, vous devez partir avec des arguments. La discussion avec la Banque Mondiale, c'est argument contre argument. Sans argumenter qu'est-ce que vous voulez que la Banque Mondiale fasse ? La Banque Mondiale a ses idées et si vous partez et que vous n'êtes pas capable de remettre en cause ses idées, elle les met en application. (...) On accuse souvent la Banque Mondiale sans prendre le soin de chercher à comprendre pourquoi elle arrive à imposer ce qu'elle veut aux pays. (...) Le processus de colonisation, de domination est constitutif de la nature humaine. (...) Face à ceux qui développent des stratégies soit pour vous dominer ou vous contraindre avec leurs idées, il faut opposer aussi des idées et pas seulement des idées. Il faut être capable de dire qu'on n'est pas prêt à accepter ce financement parce que les conditionnalités ne nous conviennent pas » (Entretien n°31).*

Dans ce contexte, il regrette la faible mobilisation des universitaires comme force de réflexion et d'argumentation avec comme bagages des convictions et des données.

Parallèlement à cette faible mobilisation, on note un nécessaire renforcement des capacités des acteurs locaux pour leur permettre d'accéder à un niveau de compréhension suffisant des documents de la BM.

*« Les économistes africains, la plupart du temps, n'avaient pas une bonne maîtrise des outils et n'étaient pas en mesure de discuter convenablement avec les experts de la Banque Mondiale. Certains pensent d'ailleurs que les PAS et tout un ensemble de choses sont sortis parce que la plupart des économistes qui travaillent à la Banque Mondiale, ce sont des tendances j'allais dire américaines maîtrisant l'économie, donc ils modélisent avec des équations, et souvent les économistes africains sont un peu perdus. Donc l'objectif, c'était de relever ce défi là et de donner à cette nouvelle « race » d'économistes africains, ces outils d'analyse quantitative de l'économie » (n°37).*

D'autre part, les universitaires insistent sur l'impact négatif de la faible prise en compte de l'expertise nationale, et de la recherche en sciences humaines plus spécifiquement, sur l'efficacité de l'aide. (Entretiens n°31, 32, 33, 35, 36, 37 et 38). Selon eux, le développement est directement lié à l'Homme, à un changement de comportement et de mentalités, or ces aspects, qui nécessitent l'intégration des sciences humaines et sociales, restent à la marge du fait de leur complexité de prise en compte et de leur évaluation en termes de processus.

## **Les prémisses d'un apprentissage des échecs passés**

Enfin, les interviewés n°32, 36 et 37 incluent dans leurs discours un processus de changement de vision et d'approche du développement engagé par la BM et les PTF de manière générale. Depuis les années 2005-2006, la BM a amorcé un changement d'approche. Une prise de conscience de l'échec des PAS, notamment concernant l'enseignement supérieur, serait à l'origine de cette nouvelle doctrine de l'aide au développement. De la persuasion à la contrainte, les PTF ont décidé de tendre vers un développement participatif, un développement humain durable.

L'encadré qui suit est extrait du discours d'une sociologue ayant participé à l'évaluation de l'échec d'appropriation d'un projet de développement financé par l'aide au développement. Ce récit illustre la faible prise en compte des spécificités locales, des systèmes de représentations, des besoins et demandes des populations et de l'échec de l'imposition des orientations de l'aide par la coopération internationale.

**Encadré n°9 :****L'échec de projets de développement exempts de la participation des bénéficiaires**  
(Entretien n°32, Universitaire, Sociologue)

« Dans les années 92, la coopération française nous avait interpellés, un collègue et moi, pour faire une étude. (...) La coopération française avait réalisé un nouveau marché dans la ville de Banfora, soit disant que l'ancien marché était vétuste, dans un état déplorable. Leur appui a consisté à construire ce nouveau marché, aménagé avec des boutiques, des espaces qui respectent l'hygiène, la santé, l'éclairage, un niveau de confort. Et voilà que, à leur grande surprise, quand le marché est totalement fini et qu'on a demandé aux commerçants de transférer dans ce marché là, ils ont dit non, qu'ils préféreraient rester dans la boue que d'aller dans ce marché là. Alors qu'ils avaient investi d'importantes sommes dans ce nouveau marché. Ils ne s'y attendaient pas du tout et ils ne comprenaient pas ce qui se passait. Et en rapport avec les autorités, les pouvoirs publics, ils sont passés par différents moyens. D'abord la persuasion, les gens ont dit non, ensuite la contrainte, ils ont dit non, « il n'est pas question que l'on rejoigne le nouveau marché ».

Alors la coopération nous a interpellés ici en disant « En tant que sociologique, si vous pouvez nous aider à comprendre quel est le problème qui se pose parce que pour nous, on pensait assurer un minimum de développement à cette population, en leur créant un minimum de confort, un marché flambant neuf, avec des boutiques qui ferment à clés, en dur, des constructions modernes, des espaces sanitaires et tout et ils disent « non nous on préfère rester dans la boue, patauger, on ne comprend pas ».

Avec le collègue, on est allé sur le terrain et on a approché les commerçants, on a fait des enquêtes et elles ont fait ressortir un certain nombre de raisons, qui les amenaient à dire qu'ils ne bougent pas de là où ils sont. Certains ont dit « moi, sous mon hangar, j'ai enterré des gri gri là-bas pour faire marcher mon commerce et celui qui m'a donné ce gri-gri n'est plus là, si moi je déménage dans le nouveau marché, qu'est-ce qui me dit que mon activité de commerce va continuer à prospérer ». Et déjà **dans le système de représentation des gens, ils ont leurs références qui ne sont pas les mêmes que la coopération française, qui voyait l'aspect matériel, physique.** Donc par rapport à ça, je me dis que ça dénote aussi une certaine vision du développement. La coopération française vient faire pour les populations de Banfora, mais à leur grande surprise, ça ne correspondait pas aux attentes et aux besoins de ces commerçants là et ils ont même affiché une résistance d'occuper ce marché pendant des années et des années. (...) En se disant que comme ça va être un marché moderne, ils s'attendaient à ce que les commerçants soient enchantés d'occuper ce nouveau marché. Y en a qui nous disait « moi ma boutique, pour que ça prospère, ça doit être orienté vers l'Est. Qui me dit que les boutiques qu'on va distribuer vont être vers l'Est ? » Sinon, ça veut dire que son activité va décliner, donc s'il a ça en tête et qu'on n'a pas pris en compte ces éléments là dans les constructions même, l'orientation des portes des boutiques, sans savoir que ça a une signification, les gens vont dire « je ne bouge pas ». (...)

Ce sont des investissements à perte. (...) Ce sont des moutons, des chèvres qui se promenaient dans les boutiques là. (...) Pour le cas précis, si la coopération avait pris un minimum de temps pour faire une étude préalable, étude de milieu, avant de proposer son intervention, son investissement, ils auraient compris ce que veulent les commerçants. Est-ce qu'ils sont prêts à déménager ou pas de l'ancien marché ? Pour quelle raison ? Quel terrain d'entente on peut trouver pour faire l'investissement ? Mais on a investi comme ça et on dit aux gens de venir occuper, ils disent non. Donc depuis 90 ou 92, maintenant ça fait combien d'ans ? »

• *Synthèse du discours des universitaires relatif à la question de l'efficacité de l'aide*

Les représentants enquêtés remettent en cause l'évolution positive du développement du Burkina Faso. L'approche actuelle du développement présente des lacunes, notamment dans la prise en compte des facteurs humains de la lutte contre la pauvreté.

« Le développement consiste à contribuer au développement en formant le jugement des gens. (...) J'ai l'impression qu'un pays qui se prive de ça fonctionne mais fonctionne au

*ralenti. Des gens qui vivent mais qui ne vivent pas avec toutes leurs potentialités. Comme disait Aristote « L'essentiel n'est pas de vivre, mais de bien vivre ». Donc la question c'est l'inscription de l'excellence comme exigence du quotidien. Et ça ce n'est pas le monopole de l'Occident. Vivre, c'est pas seulement respirer, c'est pas seulement être là, c'est informer, c'est transformer, performer, transfigurer ce qui est autour de nous et c'est inscrire ses marques ».*

Le développement a donc une dimension humaine, de promotion de l'Humanité.

*« Le développement est une imposture tant qu'il n'intègre pas cette dimension humaine. C'est une imposture technoscientifique que l'Occident a, un certain visage que l'Occident a voulu imposer au monde et continue d'imposer parce qu'il y a une logique qui est mise en marche et contre laquelle on ne peut pas reculer » (n°36).*

Selon eux, une nouvelle approche du développement doit être valorisée par les PTF sous l'influence des parties nationales. La recherche de l'intérêt de chacun dans la filière développement constitue une entrave à l'impact de l'aide sur les bénéficiaires. Dans le contexte d'un pays pauvre avec de grands écarts de salaires et sans assurance du lendemain, les individus éprouvent le besoin d'accumuler. C'est également ce changement de mentalités et de comportements que le champ du développement doit impulser pour atteindre les objectifs de lutte contre la pauvreté. Afin de tendre vers une amélioration du fonctionnement du champ du développement, Jean Cartier-Bresson déclare qu'« *il serait, en effet, essentiel de dissocier, parmi les causes des blocages que mettent en place les pouvoirs politiques : (i) les raisons de simple préservation des intérêts à court terme des élites ; (ii) les motifs plus politiques tenant à l'incapacité de constituer un bloc majoritaire autour des réformes qui imposent des coûts à court terme ; (iii) le manque de moyens humains et budgétaires* ». Cette analyse permettrait selon lui de renforcer la transition liée à la réforme des institutions et de donner une dimension pragmatique aux principes de la Banque mondiale, dont elle fait toujours une démonstration positive soit que celle-ci soit entièrement prouvée.<sup>217</sup>

## **6. Les animateurs**

Cette enquête auprès d'animateurs travaillant dans le champ du développement au Burkina Faso s'est tenue sur une période allant du 7 mai au 3 juin 2009. J'occupais une place de volontaire au sein de la représentation locale d'une

---

<sup>217</sup> Cartier-Bresson J. (2010), « Les mécanismes de construction des agendas de la gouvernance », *Mondes en développement*, vol. 38, n°152, p 125.

organisation interétatique en charge de l'amélioration de la situation de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement. Dans ce cadre, je participais à une campagne d'assainissement dans une province située à l'Est du pays. Afin de suivre les activités, j'effectuais de réguliers séjours sur le terrain, accompagnant les animateurs lors des rencontres d'information au niveau des villages bénéficiaires du projet, favorisant une réflexion sur la rencontre entre le projet et sa cible.

Ce projet d'assainissement rassemble douze animateurs, regroupés par binôme et répartis dans chacune des communes de la province. Sur l'ensemble de ces douze animateurs, dix ont pu être rencontrés en vue d'un entretien semi-directif. Du point de vue du déroulement de ces rencontres, elles ont majoritairement eu lieu dans l'enceinte de la mairie du chef lieu de la province dans laquelle est implanté le projet. Les animateurs interviewés ont été informés de ma double fonction de volontaire au sein de l'organisation de mise en place du projet, leur employeur et de chercheuse dans le cadre de ma thèse de doctorat de sociologie. Ma présence sur le terrain à leurs côtés a facilité l'instauration d'une relation de confiance.

Au sein du champ du développement, les animateurs se positionnent en tant qu'intermédiaires entre les ONG d'implémentation des projets et les populations bénéficiaires. Dès lors, il semble pertinent de recueillir leur perception du fonctionnement général du champ du développement au Burkina Faso mais également de partager leur vision de ce métier dans un paradigme actuel du développement qui valorise les connaissances liées au terrain et aux réalités locales.

La grille d'entretiens à destination des animateurs<sup>218</sup> est structurée en cinq principaux points. La première partie s'intéresse au parcours personnel de l'animateur, c'est à dire sa formation et son expérience professionnelle. Dans un deuxième temps, il est demandé aux dix animateurs de s'exprimer sur leur perception de la profession d'animateur au sein du champ du développement, en les interrogeant sur leur motivation, l'évolution de leur perception du métier ou encore l'impact de leurs interventions. Le troisième point a pour but de recueillir des données liées à leur perception des relations entre les acteurs du champ du développement, plus spécifiquement les relations qu'ils entretiennent avec les populations, les organisations d'implantation et les PTF. Dans un quatrième temps, j'ai recueilli leur perception de la fonction d'animateur dans le fonctionnement du champ du développement en leur demandant de faire le lien entre cette fonction et le rôle qui

---

<sup>218</sup> Annexe 2 : Grille d'entretien à l'attention des animateurs.

leur est assigné dans les faits. Enfin, l'entretien se clôture sur une réflexion plus générale relative à leur représentation du fonctionnement global du champ du développement au Burkina Faso, notamment en termes de circulation de l'information, leur définition du développement ou encore l'évolution du secteur et de la conception des projets.<sup>219</sup>

#### 6.1 Données sociodémographiques et informations liées à la trajectoire professionnelle des animateurs enquêtés

Le tableau qui suit propose une présentation des animateurs à travers une synthèse de variables sociodémographiques relatives à leur expérience, leur motivation à faire de l'animation, leur profession.

---

<sup>219</sup> Nous précisons ici que l'analyse du discours des animateurs enquêtés est moins fournie d'illustrations à travers des citations que celle des cinq précédentes catégories d'acteurs. Cette situation se justifie par le fait que les entretiens auprès des animateurs sont d'une durée plus courte mais aussi que leur capacité à s'exprimer sur un sujet aussi large que le fonctionnement de l'aide au développement au Burkina Faso en relations avec les concepts de la Banque mondiale est moins développée que pour les autres experts.

Tableau n°39 :

Synthèse des données sociodémographiques et de la trajectoire des animateurs d'un projet de développement au Burkina Faso

| N° | Sexe | Âge | Statut   | Niveau d'études                     | Expérience                                                                                                                                                | Motivation                                                                                                                      |
|----|------|-----|----------|-------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 39 | H    | 26  | National | 3 <sup>ème</sup> sans BEPC          | - Bénévolat<br>- Associatif<br>- Animation                                                                                                                | - Echanger, comprendre, donner<br>- Evolution et amélioration                                                                   |
| 40 | H    | 29  | National |                                     | - Animation<br>- Développement Communal<br>- Enquête                                                                                                      | - Gagner sa vie<br>- transfert de connaissances<br>- Satisfaction de la participation des populations                           |
| 41 | H    | 28  | National | Niveau Bac                          | - Bénévolat<br>- Animation<br>- Sensibilisation                                                                                                           | - Travail dans sa commune<br>- Animation : 2 <sup>ème</sup> ambition après l'armée<br>- Relation avec la population et soi-même |
| 42 | F    | 27  | National | Seconde                             | - Formatrice<br>- Programmes nationaux<br>- Enquête                                                                                                       | - Découvertes sur le terrain<br>- Connaître la vie de ton village, de ta commune<br>- Apprentissage réciproque                  |
| 43 | F    | 40  | National | Seconde                             | - Monitrice bénévole<br>- Contrat ONG<br>- Animatrice-interprète<br>- Salariée ONG<br>- Enquête<br>- Gérante d'une pharmacie<br>- Gérante d'une pépinière | - Subvenir à ses besoins<br>- Ajouter des connaissances<br>- Contact avec les populations et confiance                          |
| 44 | H    | 26  | National | Niveau 3 <sup>ème</sup> (sans BEPC) | - Commerçant<br>- Bénévole : traduction et sensibilisation<br>- Animation                                                                                 | - Salaire dans des zones avec peu de travail<br>- Amélioration des techniques de communication et d'aide à la décision          |
| 45 | H    | 37  | National | 3 <sup>ème</sup>                    | - Formateur<br>- Enquête, suivi-évaluation<br>- Appui de la commune                                                                                       | - Rémunération<br>- Partage des connaissances<br>- Echange<br>- Fierté                                                          |
| 46 | H    | 28  | National | Niveau 3 <sup>ème</sup>             | - secrétaire élu<br>- Montage de projets (bénévole)                                                                                                       | - postulé car inoccupé                                                                                                          |
| 47 | F    | 26  | National | Première                            | - Rédactrice locale : dossiers de financement (bénévole)<br>- Formatrice                                                                                  | - Contact avec les populations<br>- Connaître les réalités de son milieu<br>- Changer les choses<br>contribution = satisfaction |
| 48 | H    | 41  | National | Niveau 3 <sup>ème</sup> (pas BEPC)  | - Formation (Bénévole avec prise en charge)<br>- Outils de suivi des activités (salarié)                                                                  | - Goût pour le travail en milieu rural<br>- Santé<br>- Performance du métier<br>- Découvrir d'autres réalités                   |

La moyenne d'âge des animateurs rencontrés s'élève à 31 ans. La majorité des animateurs sont âgés de moins de 30 ans. Ainsi, cette catégorie d'acteurs est majoritairement composée de personnes considérées comme jeunes.

Dans son processus de sélection et de recrutement des animateurs, l'ONG responsable de l'implantation du projet exige un niveau d'études équivalent à la classe de troisième, le travail demandé nécessitant de savoir lire et écrire. La moitié des personnes interrogées et ayant répondu à cette question ont un niveau supérieur à la troisième allant jusqu'à la terminale.

Nous observons une multiplicité et une diversité d'expériences des animateurs. Chacun d'entre eux possède plusieurs expériences de formation, d'animation, de sensibilisation, d'enquête au sein de leur commune ou de leur province, en partenariat avec l'Etat, une ONG ou une association. Ces différentes expériences ont souvent commencé par du bénévolat avant de pouvoir accéder à une rémunération pour le travail fourni.

La principale motivation relative à l'exercice du métier d'animateur relève du partage de connaissances, de l'échange avec les populations issues de leur communauté. La fierté ou encore la satisfaction de transmettre des connaissances aux populations favorisent également la satisfaction et l'épanouissement personnel. Enfin, l'aspect financier reste une motivation importante dans un contexte de chômage élevé des jeunes en milieu rural.

## 6.2 Maîtrise et perception des concepts de la Banque mondiale

Les trois prochains tableaux synthétisent le discours des dix animateurs en lien avec le processus participatif, la gouvernance et l'efficacité de l'aide, trois ensembles conceptuels qu'ils tendent à mettre en perspective avec leurs expériences de contribution à des activités de développement.

### 6.2.1 Concept 1 : le processus participatif

Le tableau n°40 résume l'interprétation proposée par les animateurs de la mise en œuvre du processus participatif dans le cadre de projets de développement au Burkina Faso et des relations établies entre les animateurs et les populations dans le cadre de cette participation.



Tableau n°40 :

## Interprétation du processus participatif par les animateurs

|           | <b>Le processus participatif dans les projets de développement</b>                                                                                                                                                                                                           | <b>Les relations entre les animateurs et les populations</b>                                                                         |
|-----------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>39</b> | - Réticence des populations (-)<br>- Processus lent de prise de conscience<br>- Mentalités des populations et habitude du don(-)                                                                                                                                             | Besoin de sensibilisation pour instaurer la confiance (+)                                                                            |
| <b>40</b> | - Problème de la participation financière demandée aux populations : frein (-)<br>- Participer = responsabiliser<br>- BF : début d'ouverture des esprits (+)                                                                                                                 | Confiance des populations car interconnaissance = participation (+)                                                                  |
| <b>41</b> | - Difficulté à connaître le point de vue des populations (-)<br>- BF : évolution de la participation des populations aux projets : éveil des populations (+)                                                                                                                 | Difficile d'évaluer l'impact du travail sur la base de la relation avec les populations                                              |
| <b>42</b> | - Participation dépendante du comportement de l'animateur<br>- Développement d'AGR (+)                                                                                                                                                                                       | - Traiter les populations sur un pied d'égalité<br>- Collaboration facilitée par l'interconnaissance et natif de la même commune (+) |
| <b>43</b> | - Besoin des populations de percevoir l'intérêt de l'activité<br>- Responsabiliser et conscientiser les populations au niveau du projet                                                                                                                                      | - Porte parole des populations<br>- Aider les populations à élaborer une demande, exécuter et suivre un projet (+)                   |
| <b>44</b> | Attirer l'attention et impliquer les populations sur le projet : nécessite la confiance                                                                                                                                                                                      | Créer une relation de confiance pour impliquer les populations                                                                       |
| <b>45</b> | - Besoin d'un cadre de concertation pour regrouper les populations (-)<br>- Développement : impliquer toutes les couches d'acteurs<br>- BF : évolution : baisse de la marginalisation de la femme (connaissance de ses droits) : influence positive des projets (+)          |                                                                                                                                      |
| <b>46</b> |                                                                                                                                                                                                                                                                              | Importance de l'appartenance à la même ethnie pour participation (+)                                                                 |
| <b>47</b> | - Ouverture d'esprit et compréhension<br>- Développement : nécessité de la volonté des populations<br>- Changement de l'approche des projets vis à vis des populations : les inciter à l'action plutôt qu'à l'attente (+)                                                    | Compréhension : besoin de parler la même langue                                                                                      |
| <b>48</b> | - Evolution des projets : étude de base pour identifier et hiérarchiser les problèmes (+)<br>- Avant implantation sans consultation, aujourd'hui : demande des populations (+)<br>- Crainte des populations du manque de capacité du projet à satisfaire les besoins de tous | - Définition de priorités avec les populations (+)<br>- Identification des problèmes et recherche de solutions (+)                   |

Les animateurs enquêtés intègrent dans leur discours deux aspects relatifs au processus participatif, sa définition ainsi que son application dans la mesure où leur mission auprès des bénéficiaires des projets consiste à impulser cette dynamique participative.

## **La reconnaissance par les acteurs de terrain de la nécessité de l'application au projet d'un processus participatif**

L'ensemble des animateurs interviewés s'accordent sur la nécessité de la présence effective de la participation des populations dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet. Selon les animateurs, cette participation des populations est largement favorisée par le rôle des animateurs sur le terrain. L'interviewé n°45 précise qu'il est nécessaire d'impliquer tous les acteurs pour parvenir à un changement et au développement, les hommes, les femmes, les adultes, les enfants dans les mécanismes, les activités du village, du secteur, du pays.

*« Lorsqu'une couche se sent écartée des prises de décisions, ils regardent seulement et il y aura un blocage ».*

Pour l'interviewé n°47, **cette participation nécessite de la part des populations une certaine ouverture d'esprit, une volonté de changement.**

### **Identification des contraintes et lenteur du processus**

Certains interviewés abordent la question des obstacles à la mise en œuvre de ce processus participatif. L'interviewé n°39 met en évidence la réticence des populations ainsi que la lenteur du processus de conscientisation et de changement des mentalités dans un contexte d'habitude des populations au don.

*« Dans les villages, les gens veulent qu'on leur donne. (...) Dans la tête des gens, les blancs donnent ».*

Cette position attentiste ne favorise pas la mise en place du processus participatif et nécessite la mobilisation d'animateurs pour un travail de sensibilisation afin de convaincre les populations du bien fondé de leur implication. L'interviewé n°40 ajoute que la participation financière demandée par les populations dans le cadre de certains projets ne favorise pas la lutte contre la pauvreté étant donnée la situation de pauvreté et de vulnérabilité des populations bénéficiaires des projets. En d'autres termes, cette participation financière n'est pas réaliste au Burkina Faso.

*« La participation financière des populations est compliquée avec la pauvreté ici. Ça freine le développement même si les personnes comprennent que c'est bon pour elles ».*

Pour l'interviewé n°41, il reste complexe de connaître le point de vue des populations, ces dernières n'osent pas toujours s'exprimer, ce qui constitue une entrave à une participation efficiente.

*« C'est difficile de connaître le point de vue des populations. Beaucoup de gens ne disent pas ce qu'ils pensent et préfèrent se taire ».*

De plus, ce problème ou manque de communication des populations bénéficiaires des projets ne permet pas nécessairement aux animateurs d'évaluer la qualité de leur travail en relation avec ces mêmes populations.

## **L'observation d'un changement social impulsé par les projets**

Enfin, plusieurs animateurs relèvent l'influence positive des projets sur un début d'ouverture d'esprit des populations (n°40, 41, 43, 45, 47, 48) ainsi que l'évolution de l'approche des populations par les projets. La participation des populations au projet change dans une perspective de conscientisation et de responsabilisation de ces dernières. La tendance actuelle amorcée par les projets de développement est d'inciter les populations à l'action plutôt que d'attendre l'aide extérieure. L'animatrice interviewée note un changement dans l'approche des projets vis à vis des populations.

Actuellement *« les projets poussent les populations à se battre au lieu d'attendre à chaque fois qu'on te donne. C'est un échec d'habituer les populations au gain facile »* (n°47).

**Certains animateurs déclarent que les projets tendent actuellement à se consacrer à des études de base avant la mise en œuvre du projet ayant pour objectif d'identifier et de hiérarchiser les problèmes des communautés locales.**

*« Avec cette étude de base, tu vas les amener à identifier, hiérarchiser les problèmes et trouver des solutions. (...) Avant les projets s'implantaient sans consultation, c'est la population elle même qui demande maintenant »* (n°48).

En termes d'activités, l'interviewé n°43 observe le développement d'activités génératrices de revenus, le regroupement de populations pour recourir aux financements de l'aide au développement.

*« Chacun cherche un bailleur pour montrer ses besoins. Les populations s'organisent sous forme de groupements de femmes par exemples pour monter des activités génératrices de revenus »* (n°43). En effet, dans le contexte du milieu rural burkinabé, l'interviewé explique que *« les populations sont davantage à l'écoute des projets que de l'Etat. Les projets ont donc plus d'effet sur les populations »*. (n°46) L'interviewé n°45 note, en outre, une diminution de la marginalisation des femmes qui accèdent davantage à leurs droits.

## **Les fondements indispensables à la mise en place d'un processus participatif efficient**

**En termes de mise en œuvre de ce processus participatif, les animateurs évoquent la nécessité de l'instauration d'une relation de confiance lorsqu'ils évoquent la question de leur interaction avec les populations** au cours de leurs activités d'animation (n°39, 40, 44). Cette confiance est facilitée par le fait que les populations connaissent les animateurs, qu'ils soient natifs de la même commune ou de la province, qu'ils partagent des valeurs, des comportements et des manières de penser (n°40, 42 et 46). Les populations connaissent l'animateur, sa famille, l'ont vu grandir et travailler dans la zone, ce qui leur permet de se positionner comme porte parole aux yeux des populations. **Le fait de partager la même réalité au quotidien facilite l'identification des intérêts des populations pour une meilleure implication et appropriation du projet** par ces dernières. Dans ce contexte, la participation des populations est déterminée par la manière de se comporter des animateurs, la stratégie d'interaction qu'ils mettent en place. Par ailleurs, selon l'animateur, il reste difficile de connaître le point de vue des populations. Elles ne fournissent pas de critiques constructives. D'après lui, beaucoup de gens préfèrent se taire.

Par ailleurs, les interactions entre les animateurs et les populations visent à transmettre des connaissances, à définir des priorités et des solutions avec les populations, impliquant une compréhension entre ces deux catégories d'acteurs. Ainsi, l'appartenance à la même ethnie, la pratique de la langue locale favorisent cette compréhension, la confiance et de fait la participation des populations au projet (n°46 et 47). Cette interconnaissance permet la création d'une relation privilégiée. Les animateurs permettent aux populations de s'exprimer sans crainte et deviennent ainsi les porte-parole des communautés avec lesquelles ils sont en contact.

### *• Synthèse du discours des animateurs relatif au processus participatif*

Pour atteindre ses objectifs de développement, de changements des comportements et de mentalités des populations, les projets de développement encouragent actuellement la prise en compte des besoins des populations, de leurs priorités ainsi que la réflexion collective autour de solutions à apporter aux problèmes exprimés. Cette participation des populations perçue comme nécessaire ne

s'instaure pas de manière automatique, du fait de la crainte des populations ou encore de la distance entre les populations et les ONG d'implantation. Selon les interviewés, le rôle des animateurs consiste dès lors, à créer une relation de confiance avec les communautés afin d'intervenir auprès de ces dernières pour les responsabiliser, favoriser leur ouverture d'esprit et les impliquer dans les activités proposées par le projet pour lequel les animateurs travaillent.

### 6.2.2 Concept 2 : la gouvernance

Le tableau n°41 présente la perception des animateurs qui se sont exprimés sur la question du système de gouvernance au Burkina Faso. Peu d'animateurs ont fourni des informations sur ce thème, expliquant le faible remplissage du tableau.

Tableau n°41 :

Synthèse du discours des animateurs en lien avec la gouvernance

|           | <b>Gestion des ressources et corruption</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                            | <b>Démocratie et décentralisation</b>                                                                                                                                         |
|-----------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>41</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Corruption et détournement de l'aide par les autorités : renforcement de la pauvreté (-)</li> <li>- Changement chez les gestionnaires mais pas chez les destinataires (-)</li> <li>- Manque de suivi dans la lutte contre la corruption (-) : besoin d'une intervention extérieure</li> </ul> |                                                                                                                                                                               |
| <b>43</b> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Correction et amélioration des projets à la base</li> <li>- Donner et faire remonter l'information de la base à la région</li> </ul> |

Concernant ce deuxième ensemble conceptuel de la BM, nous notons une absence de ces questions telles que la décentralisation ou la démocratie au sein du discours des animateurs. L'interviewé n°41 fait exception en orientant une partie de son discours vers la question de la corruption au niveau des autorités locales.

« Les dirigeants, les autorités compétentes s'accaparent le tout. Au lieu de lutter contre la pauvreté, ils contribuent à ce que les hommes s'enfoncent davantage ». Il cite un projet de développement rural dans la zone qui a duré 6 à 8 ans sans aucun changement. « On voyait du changement chez les gestionnaires mais pas chez les destinataires. (...) C'est encore mieux que ce soit un étranger : il est venu avec un but précis et fait son travail ».

Par ailleurs, il reste difficile de mettre en évidence ici des arguments explicatifs de cette faible présence des questions de bonne gouvernance, de démocratie et de décentralisation dans le discours des animateurs entretenus dans le cadre de cette enquête. Il peut s'agir d'un manque de maîtrise du cadre institutionnel de l'aide au développement, du faible niveau de connaissances des acteurs en lien avec cette

problématique, d'un manque d'intérêt ou d'une crainte de révéler des aspects de la vie politique locale. A ce niveau, nous ne pouvons qu'émettre des hypothèses qui n'ont pu être vérifiées.

### 6.2.3 Concept 3 : l'efficacité de l'aide au développement

Le tableau suivant révèle l'interprétation proposée par les animateurs de l'application des politiques de développement au Burkina Faso et de la question de l'efficacité de l'aide. Ce sujet est abordé par ces derniers à travers le rôle de l'animateur dans le processus de l'aide au développement ; les interactions entre les acteurs de l'aide et enfin la définition du développement ; et de l'approche de l'aide.

Tableau n°42 :

Synthèse de la perception des animateurs de l'efficacité de l'aide

|           | <b>Rôle de l'animateur dans le processus de l'aide au développement</b>                                                                                                                                                                                               | <b>Interactions entre les acteurs de l'aide</b>                                                                                                                                                                             | <b>Définition du développement et approche de l'aide au développement</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|-----------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>39</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Apporter le changement, le développement rural et communal</li> <li>- Noyau d'un programme</li> <li>- Veiller à l'impact du projet</li> <li>- Gérer la transition de la nouvelle approche participative de l'aide</li> </ul> | Considérations (+) mais manque de prise en compte des suggestions (-)                                                                                                                                                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aide : développement communal, national et mondial</li> <li>- Santé, éducation et aspects financiers à la base</li> <li>- Dysfonctionnement de l'aide : donner/aider (-)</li> <li>- Changement de vision : participation et arrêt du don (+)</li> <li>- Besoin de compréhension des bienfaits du développement et de la capacité de l'aide nationale</li> </ul> |
| <b>40</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Élément moteur</li> <li>- Projet = moyens ; animateur = compréhension des populations</li> </ul>                                                                                                                             | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Satisfait de la circulation de l'information dans le projet (+)</li> <li>- Devoir des animateurs de satisfaire l'organisation</li> </ul>                                           | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyser les priorités des populations</li> <li>- Développement = changement progressif positif</li> <li>- Changement de l'approche des techniques de développement : stratégie d'approche et d'implication des populations (+)</li> </ul>                                                                                                                      |
| <b>41</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Agent de changement, de terrain : sensibilisation et mise en œuvre du projet</li> <li>- Base, fondement du projet</li> <li>- Proximité et connaissance effective du terrain</li> </ul>                                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible considération de la part des organisations (-)</li> <li>- Considéré en bas de l'échelle (-)</li> <li>- Bonne circulation et prise en compte de l'information (+)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement : évolution positive</li> <li>- Faible impact de la LCP : écart entre le développement de la capitale et l'impact sur les bénéficiaires (-)</li> <li>- Besoin de définir les priorités des populations</li> </ul>                                                                                                                                 |
| <b>42</b> | Agent de changement : connaissance des populations à la différence des agents de bureau                                                                                                                                                                               | Manque de considération et d'implication des animateurs : manque de respect de l'organisation et des autorités locales (-)                                                                                                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement = changement positif du village, de la commune, de la province</li> <li>- Evolution de certains projets : aujourd'hui : études préalables auprès des populations ; avant implantation puis consultation (+)</li> </ul>                                                                                                                            |

|           |                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|-----------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|           |                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                  | - BF : changements dans le mode de vie, scolarisation, hygiène mais pays toujours sous-développé (+/-)                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| <b>43</b> | - Agent de changement : partage de la vie des populations et transmission de l'information<br>- Intermédiaire entre l'organisation et les populations                                                               | Responsabilisation des animateurs par les ONG (+)                                                                                                                                                                                | - Changement de l'approche : conception ; avant : imposition ; aujourd'hui : responsabilisation des populations (+)<br>- Besoin d'évaluation des projets et test des outils sur le terrain pour la pérennisation                                                                                                                                                                    |
| <b>44</b> |                                                                                                                                                                                                                     | - Responsabilisation des animateurs par les ONG (+)<br>- Bonne circulation de l'information (+)                                                                                                                                  | - Développement : changement de comportement des populations par la transmission de connaissances<br>- Passage d'une ancienne à une nouvelle habitude                                                                                                                                                                                                                               |
| <b>45</b> | - Noyau du mécanisme, si défaillance, échec du système<br>- Intermédiaire entre l'organisation et les populations                                                                                                   | - Manque de valorisation des acteurs de terrain (-)<br>- Besoin de RDC et de sécurisation du métier (-)                                                                                                                          | - Développement : changement et pratiques bannies<br>- Problème de l'aide : promesses non tenues par les projets (-)<br>- Turn-over des ONG et changement d'interlocuteurs (-)<br>- BF : Evolution dans la connaissance des droits = impact de la sensibilisation des projets (+)<br>- Besoin d'accélérer le développement en investissant dans les associations locales dynamiques |
| <b>46</b> | - Agent de changement des comportements des populations<br>- Transmission du message et de l'objectif du projet                                                                                                     | - Manque d'informations sur le financement du projet (-)<br>- Manque de rencontres avec les BF : incapacité d'influencer (-)                                                                                                     | - Problème de la crédibilité des animateurs et des ONG auprès des populations avec de faibles financements (-)<br>- Développement : santé humaine, entente entre les populations et création de bonnes idées<br>- Augmentation du nombre de projets et diversification positive de leurs objectifs (+)                                                                              |
| <b>47</b> | - Agent de changement : amener les populations à quitter une habitude pour une autre<br>- Amélioration des conditions de vie<br>- A la base de la réussite : transmission aux populations cibles et suivi du projet | - Manque de valorisation et de considération : absence de visites des BF (-)<br>- Faible prise en compte des suggestions des rapports (-)<br>- Manque de visibilité des PTF (-)                                                  | - Développement : changement de comportement pour réduire la pauvreté : progrès<br>- BF : amélioration grâce aux projets (+)<br>- Problème de la précarité du métier d'animateur (-)<br>- Turn-over des interlocuteurs (-)<br>- Echec du don direct = aider les stratégies des populations (+)                                                                                      |
| <b>48</b> | - Transmettre le discours du projet et marketing de la mission<br>- Rôle d'exécution<br>- Médiateur entre les populations et le partenaire                                                                          | - Problème de circulation de l'information sur le terrain (-)<br>- Bonnes relations avec les ONG, présence sur le terrain et non sous-traitance (+)<br>- Manque de visibilité des PTF et méconnaissances des accords ONG/PTF (-) | - Développement : changement de comportement : passage de l'ancien vers le meilleur<br>- BF : voies d'amélioration : santé, financement : appui et transmission de connaissances (+)<br>- Besoin de connaissance du milieu et identification des problèmes et du potentiel                                                                                                          |

## Développement et changement de comportements

Les animateurs interviewés dans le cadre de cette étude définissent le processus de développement de manière théorique comme un changement de comportements, l'abandon d'anciennes habitudes pour de nouvelles favorables à l'amélioration des conditions de vie des populations.

*« L'aide au développement doit permettre de parvenir à un développement communal, national et mondial. Il faut élargir l'accès à la santé, à l'éducation et aux aspects financiers la base » (n°39).*

Les accès à la santé, l'éducation et aux aspects financiers au niveau de la base sont des vecteurs de développement. Ce processus est favorisé par la sensibilisation et la transmission de connaissances réalisées dans le cadre des projets de développement. Dans cette perspective, certains animateurs interviewés reconnaissent les progrès réalisés au Burkina Faso (n°45, 47 et 48) et de fait l'impact positif et progressif des projets sur le comportement des populations cibles. L'interviewée n°42 observe des changements au niveau du mode de vie, de la scolarisation, et également de l'hygiène à un plus faible niveau. Pour elle, le Burkina Faso reste un pays sous développé à cause du faible taux de scolarisation, spécifiquement celui des filles.

## Une évolution positive de l'approche de l'aide au développement

En outre, cinq animateurs (n°39, 40, 42, 43 et 47) mettent en évidence dans leur discours l'évolution positive de l'approche de l'aide au développement. Selon eux, **on assiste au passage du paradigme de l'imposition des projets aux populations à celui de la consultation des communautés cibles dans le cadre de la conception du projet.**

*« Les organisations viennent avec leurs techniques de développement, font tout pour s'approcher des populations pour leur faire comprendre que c'est à la population d'agir pour sortir de cette pauvreté » (Entretien n°40).*

Selon l'interviewé n°42, certains projets réalisent des études préalables auprès des populations afin de connaître leurs besoins et leurs priorités. Le début d'un projet doit avoir pour objectif de connaître et d'identifier les problèmes des populations locales à travers la découverte du milieu, des potentiels, l'étude du terroir. Si cette étape n'est pas envisagée et réalisée, le projet peut chuter (Entretien n°48). Pour l'interviewé n°43, **la tendance de l'aide au développement consiste en la responsabilisation des populations, la prise de conscience des bienfaits**



**de l'aide et de leurs potentialités.** Plutôt que de donner, il s'agit d'appuyer les populations dans l'élaboration de stratégies visant leur propre développement.

### **Les contraintes liées à la mise en place des projets de développement**

Par ailleurs, des critiques sont formulées par les animateurs en lien avec le fonctionnement de l'aide au développement ainsi que la complexité de déterminer ce processus. A titre d'exemple, selon l'interviewé n°41, le terme de développement est complexe.

*« Il est facile de s'asseoir dans un bureau et dire « on se développe ». On arrive à Ouaga, on ne connaît pas les réalités et au bout de 10 jours on dit « le Burkina se développe mal » mais ces gens ne connaissent pas, donc c'est facile. Par les media, on entend des projets qui pleuvent, lutte contre la pauvreté mais cette lutte n'atteint pas sa cible ».*

Cette citation révèle l'importance de la mise en perspective des politiques de lutte contre la pauvreté avec les réalités locales des populations bénéficiaires de ces aides.

De plus, le caractère administratif de l'aide au développement est discuté (n°39). Concernant ce lien entre le projet et les populations, l'interviewé n°45 déplore le fait **que les projets ne tiennent pas toujours les promesses faites aux populations.** Les projets annoncent des intentions au travers de projets sans que des actions aient pu être observées. Cela pose également un problème de conscience des animateurs quand ces derniers retournent dans le village. Cela constitue une difficulté du métier d'animateur qui ne dépend pas des populations mais du partenaire. Ainsi, **si des changements apparaissent dans la manière de concevoir et de mettre en place les projets de développement, les résultats ne se font pas encore sentir sur le terrain.** L'interviewé observe la présence de projets sur le terrain mais sans pour autant voir de changement après 5 ans. Selon lui, l'échec des projets est dû à une mauvaise sensibilisation, à une démarche d'imposition, d'apporter aux populations ce qui ne leur est pas prioritaire.

Il est important de fournir l'« effort de rentrer dans un processus de réflexion et d'évolution de la personne ».

Par ailleurs, il observe un autre dysfonctionnement dans l'approche de l'aide au développement. Pour lui, « donner » et « aider » sont deux actions qui se ressemblent mais qui sont différentes. Lorsqu'on parle d'aider, chacun fait sa partie tandis que donner revient à choisir la facilité. Or, selon lui, **si l'aide peut constituer un appui intéressant pour le pays, le don ne favorise pas l'implication et la participation active des populations.**

« *L'aide ne doit pas venir seulement des blancs mais de toute la nation* » (n°39).

L'interviewé n°45 perçoit également la nécessité d'accélérer le développement en augmentant l'aide (n°46) et en injectant de l'argent dans les associations locales. Il est important d'axer le développement sur les acteurs locaux dynamiques sur le terrain pour ne plus seulement compter sur l'intervention d'acteurs extérieurs.

### **Un discours nuancé et varié sur la qualité des relations au sein du champ du développement**

Le discours des animateurs sur les interactions existantes entre les différents acteurs du processus de l'aide au développement, acteurs de terrain, ONG et PTF, se caractérise par sa diversité. Différents points sont abordés par les dix animateurs interviewés. Tout d'abord, de manière générale, ils estiment que leur travail n'est pas valorisé comme il le devrait compte tenu de leur rôle central au sein d'un projet et de manière plus globale au sein du champ du développement. (n°41, 42 et 45) **Les organisations tendent à les considérer en bas de la hiérarchie des acteurs du développement.**

« *Nos organisations ont tendance à nous considérer comme étant en bas de l'échelle. Je suis humaniste, donc même si on te considère en bas de l'échelle mais que tu arrives à aider des personnes, à les faire sortir de l'ignorance, c'est toujours bien* » (n°41).

Ce manque de considération se manifeste selon eux par la faible prise en compte des observations et des suggestions qu'ils transmettent aux ONG à travers des rapports (n°39, 41, 42 et 47).

Concernant la complexité des relations des animateurs avec d'autres acteurs impliqués dans le processus de l'aide au développement, l'interviewée n°41 déclare que « *le manque de respect, ne vient pas forcément de l'organisation mais aussi des autorités locales* » (n°42).

De plus, la succession des ONG ainsi que le changement d'interlocuteurs de l'organisation lors des missions sur le terrain posent des problèmes pour la mise en œuvre des projets et la communication avec les animateurs. En effet, le turn-over d'interlocuteurs entre chaque mission ne favorise pas la construction d'une relation de proximité, de confiance et de considération entre les organisations d'implantation des projets et les animateurs actifs sur le terrain (n°45 et n°47).

## **Le regret exprimé par les animateurs de la faible valorisation de leur travail par les PTF au regard de leur absence sur le terrain**

Par ailleurs, plusieurs animateurs regrettent l'absence des PTF sur le terrain.

*« Il faut que les PTF viennent directement pour exposer les réalités du terrain, les difficultés qui sont différentes du bureau même si chacun souffre. C'est important car c'est ce que la population a à dire. Tout ressort au niveau des rapports mais je me demande s'ils ont le temps de lire ces rapports. Or si on leur disait de vive voix, ils pourraient améliorer certains points » (n°48).*

Dans ce contexte, **les bailleurs de fonds imposent leurs orientations et méconnaissent le travail des acteurs de terrain.** Par ailleurs, l'éloignement des animateurs de la relation entre les PTF et ONG implique le fait qu'ils ignorent les termes de la convention signée entre ces deux acteurs. Pour certains, cette absence est le symbole du manque de considération de leur travail, pour d'autres cette distance constitue un frein à l'efficacité de leur intervention ainsi qu'à leur capacité d'influencer ces acteurs (n°46, 47 et 48).

*« Si mon travail était valorisé, on aurait l'attention des bailleurs, qui viendraient à notre rencontre » (n°47).*

En outre, selon cette interviewée, **la visibilité des bailleurs de fonds et le partage d'informations sont des vecteurs de renforcement de l'efficacité de l'aide.**

Enfin, au niveau de la circulation de l'information au sein du projet pour lequel ces animateurs ont été recrutés, les discours divergent. Trois d'entre eux observent une bonne circulation de l'information (n°40, 41 et 43), pour deux autres, cette dernière est perçue de manière négative. Dans ce contexte, l'interviewé n°40 estime que *« c'est à l'animateur de faire en sorte de satisfaire les organisations »*. (n°40) Enfin, des aspects liés aux insuffisances de leur contrat de travail interrogent les animateurs sur l'importance que les projets leur accordent, telle que la couverture sanitaire, les moyens de transports ou encore les renouvellements aléatoires des contrats de travail les plaçant dans une situation de précarité (n°45, 46 et 47).

## **Un manque de reconnaissance du rôle primordial de médiation de l'animateur**

Dans un dernier temps, les animateurs s'expriment sur le rôle de l'animateur au sein du processus de l'aide au développement plus spécifiquement dans le cadre de la mise en place des activités d'un projet.

L'animateur doit *« savoir transmettre à la population ce qu'il a reçu par les partenaires et savoir faire le marketing de sa mission. (...) Il est le médiateur entre les populations et le partenaire »* (n°48).

L'animateur a un rôle d'exécution, Au niveau de la structure de base, dans les villages, il est chargé d'animer, de rédiger les rapports mensuels et de les transmettre à l'ONG, de suivre les activités de réalisation, rédiger un planning hebdomadaire et mensuel, de ventiler du matériel et suivre l'exécution des ouvrages. Excepté l'interviewé n°44 qui ne s'est pas exprimé sur le sujet, l'ensemble des dix animateurs travaillant au sein d'un même projet de développement, s'accordent sur le rôle central de l'animateur dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet de développement.

*« Le projet apporte les moyens, l'animateur la compréhension des populations »* (n°40).

Pour lui, c'est une question de complémentarité. Chacun doit jouer son rôle, sinon le processus devient défaillant. Sa mission est d'apporter un changement au niveau des populations, un développement rural et communal via la transmission d'informations relatives aux objectifs du projet aux communautés concernées.

## **La perception du rôle de l'animateur dans le processus de mise en place du projet de développement**

Selon l'interviewé n°39, dans le processus d'un projet de développement, la mission de l'animateur consiste à apporter le changement, le développement rural et le développement communal :

*« Les choses changent, les temps changent, les hommes et les mentalités doivent aussi changer pour ne pas rester dans les anciennes idées ».*

L'animateur est le noyau d'un programme de développement, d'une ONG car il amène un changement positif qui mène au développement. Il doit veiller à ce que l'argent ne soit pas dépensé sans résultat en testant les outils sur le terrain et en évaluant l'impact des actions menées.

*« Tout doit venir de l'acteur qui est sur le terrain. S'il n'y a pas de changement, c'est que quelque part il a échoué dans sa mission ».*

Sa mission revient à la sensibilisation et à la mise en place effective du projet.

*C'est une « place très importante, je me situe à la base, c'est le fondement du projet. La tâche nous revient de faire comprendre à la population, de les sensibiliser avant que les choses effectives n'arrivent. Si on échoue, c'est tout qui peut rater » (n°41).*

**La proximité de l'animateur avec les populations, sa connaissance du terrain (n°40, 41 et 42) lui confèrent une position d'intermédiaire entre l'organisation d'implantation du projet et les populations bénéficiaires (n°43, 45 et 48).** Sa mission revient à la sensibilisation et à la mise en place effective du projet. L'organisation transmet un message aux animateurs qu'ils ont pour mission de diffuser au niveau des populations ciblées par le projet. De leur capacité de transmettre ces informations et d'attirer l'attention des populations sur les bienfaits du projet dépend la réussite du projet. Etant les seuls interlocuteurs des communautés locales, leur intervention constitue le fondement, la base du projet.

*« L'animateur est « entre le marteau et l'enclume » : il faut satisfaire et ne décevoir aucune des parties » (n°45).*

Compte tenu de ce rôle clé de l'animateur, l'interviewé n°45 estime que les acteurs de terrain ne sont pas suffisamment valorisés, notamment dans la place qu'on accorde au renforcement de leurs capacités. A ce titre, il met en évidence les dangers du métier, en termes de sécurité mais aussi d'absence de couverture maladie, malgré la fatigue occasionnée par le métier.

#### *• Synthèse du discours des animateurs concernant l'efficacité de l'aide au développement au Burkina Faso*

Les animateurs rencontrés émettent des critiques vis à vis du système de l'aide imposant un certain type de relations entre les différents partenaires. Les relations avec les ONG et PTF sont perçues comme relativement satisfaisantes, cependant certains phénomènes tels que le turn-over des interlocuteurs ou encore l'absence des BF sur le terrain ne tendent pas à favoriser l'instauration d'une relation de confiance nécessaire à la concertation et à la coordination.

Après avoir mis en lumière ces dysfonctionnements, les animateurs s'accordent sur une évolution positive de l'approche actuelle de l'aide au développement. En effet, de l'imposition aux populations, les projets tendent à privilégier la consultation en amont de ces dernières afin d'élaborer ensemble des

stratégies basées sur l'expression de leurs besoins et de leurs priorités. Si ce changement ne s'applique pas à la totalité des projets, il permet à la population de participer, d'entrer dans une démarche de réflexion sur son propre développement. En conclusion, les animateurs attirent l'attention sur le rôle déterminant d'intermédiaire entre les populations et les organisations qu'ils occupent dans le processus d'appui au développement des communautés ainsi que sur la faible valorisation de ce statut par les autres partenaires du développement, dans un contexte de renouvellement de l'approche de l'aide.

Au cours de ce huitième chapitre, nous avons proposé une lecture analytique des quarante-huit entretiens réalisés auprès d'acteurs locaux appartenant aux neuf catégories d'acteurs sélectionnées. Cette analyse thématique des discours met en évidence les divergences et convergences de point de vue, au sein d'une même catégorie d'acteurs, relativement aux trois principaux ensembles conceptuels inhérents au discours officiel de la Banque mondiale. De manière générale, diverses perceptions apparaissent des trois principaux ensembles conceptuels du discours de la Banque mondiale. **Ces nuances de discours traduisent des différences de positionnement et d'angle de vue du champ du développement. Dès lors, si l'ensemble des catégories d'acteurs semblent partager le bien fondé des outils inhérents aux stratégies de lutte contre la pauvreté, plus un acteur est proche des populations, plus il est en capacité d'interpréter les contraintes liées à leur application.**

A présent, dans le dernier chapitre de cette recherche, nous souhaitons mettre en perspective ces résultats en les inscrivant dans le champ global du développement, en nous intéressant à la perception des acteurs sur la base de leur positionnement au sein de ce champ. Ce travail analytique permet de construire des idéaux types d'acteurs locaux ainsi que de déterminer l'influence du positionnement de la catégorie d'appartenance de l'acteur sur sa perception du processus et de la structure de ce même champ.

## **Chapitre 9 : L'inscription du discours des acteurs dans la structure et le processus du champ du développement**

Ce dernier chapitre propose de conclure cette recherche en reprenant les principaux résultats issus de l'analyse du discours présentés dans le chapitre précédent et de les mettre en perspective avec le positionnement des différentes catégories d'acteurs locaux au sein du champ du développement. Cette démarche souhaite dépasser les limites de l'analyse thématique du discours avec pour objectif d'interpréter et ainsi d'expliquer les divergences de perception du développement à partir de la distance entre les acteurs au sein du champ hiérarchique du développement et des relations de pouvoir observées dans ce dernier.

Du point de vue méthodologique, nous avons fait le choix de reprendre les trois principaux ensembles conceptuels de la Banque mondiale : processus participatif ; gouvernance ; efficacité de l'aide en précisant la manière dont ils ont été abordés dans leurs discours par les différentes catégories d'acteurs. L'objectif de cette démarche est de comparer les regards posés par les acteurs sur ces trois ensembles en tentant une explication de ces divergences ou convergences de discours en fonction de la place occupée par la catégorie d'acteurs au sein de la hiérarchie internationale du développement.

Le résultat de cette analyse, présenté dans la conclusion, permet de positionner les acteurs du développement dans un schéma intégrant les différents capitaux et sources de pouvoir des acteurs ainsi que le type de discours produit sur la structure et le processus du champ du développement.

### **1. Mise en perspective de la perception du processus participatif avec le positionnement des acteurs au sein du champ du développement**

Dans un premier temps, il est question de mettre en perspective l'analyse du discours des différentes catégories d'acteurs sélectionnées relatif au processus participatif et à l'implication de la société civile dans le processus de développement avec la position et le rôle de ces acteurs au cœur du champ du développement.

### 1.1 Analyse comparative des sous-thèmes liés au processus participatif

Le tableau n°43 propose une synthèse des sous-thèmes les plus fréquemment abordés par les neuf catégories d'acteurs locaux identifiées au Burkina Faso en lien avec l'élaboration et la mise en place du processus participatif.

Tableau n°43 :

Perception du processus participatif par les acteurs locaux du développement

| <b>Catégories d'acteurs</b>                | <b>Sous-thèmes abordés</b>                                                                                                                                                                                                                          |
|--------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1. BF multilatéraux                        | 1.1 Cadres de concertation : le gap entre la théorie et la pratique<br>1.2 Faiblesse du capital humain et insuffisance des compétences techniques<br>1.3 Faibles capacités de mobilisation de la société civile et d'appropriation du développement |
| 2. BF bilatéraux                           | 2.1 Mentalités et comportements de la société civile<br>2.2 Evolution des cadres d'implication de la société civile                                                                                                                                 |
| 3. Etat                                    | 3.1 Stratégies d'implication de la population<br>3.2 Contraintes et complexité du processus participatif<br>3.3 Spécificités de la société burkinabè                                                                                                |
| 4. ONG nationales                          | 4.1 Caractéristiques de la société civile burkinabè<br>4.2 Définition du processus participatif au Burkina Faso<br>4.3 Mentalités et comportements de la société face au développement                                                              |
| 5. ONG internationales                     | 5.1 Définition du processus participatif<br>5.2 Définition de la société civile au Burkina Faso<br>5.3 Relations entre société civile et pouvoir politique au BF                                                                                    |
| 6. Syndicats                               | 6.1 Développement du Burkina Faso<br>6.2 Définition de la société civile au Burkina Faso<br>6.3 Processus participatif au Burkina Faso                                                                                                              |
| 7. Mouvement de défense des droits humains | 7.1 Définition et cohésion de la société civile au Burkina Faso<br>7.2 Rôle de la société civile au Burkina Faso<br>7.3 Processus participatif au Burkina Faso                                                                                      |
| 8. Universitaires                          | 8.1 Définition du processus participatif au Burkina Faso<br>8.2 Définition de la SC au Burkina Faso<br>8.3 Mentalités des populations et impact de l'imaginaire collectif sur la participation au Burkina Faso                                      |
| 9. animateurs                              | 9.1 Processus participatif<br>9.2 Relations entre animateurs et populations                                                                                                                                                                         |

Les sous-thèmes abordés par les acteurs peuvent être classés de la manière suivante :

- 1. La présentation du processus participatif et de sa mise en œuvre en Burkina Faso ;**
- 2. La mise en évidence des contraintes liées à l'implication des populations dans la pratique et des facteurs explicatifs de ces contraintes.**

Ces deux aspects du discours des acteurs interrogés constituent le cadre de référence pour l'analyse de la perception des différentes catégories d'acteurs de ce



processus participatif sur la base de leur positionnement dans la hiérarchie du champ du développement.

## 1.2 Mise en perspective de ces données avec la position des acteurs

En premier lieu, **l'ensemble des acteurs interrogés, toutes catégories confondues, s'accordent sur la pertinence de la mise en œuvre d'un processus participatif dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques.** L'appropriation de leur développement par les populations à la base est présentée comme une nécessité pour lutter contre la pauvreté. Néanmoins, des divergences se font sentir dans le discours des interviewés concernant les contraintes et obstacles relatifs à son application au Burkina Faso. En d'autres termes, si nul ne remet en cause les bienfaits théoriques, il existe des divergences relatives aux facteurs explicatifs des freins à sa mise en œuvre. Occupant des postes spécifiques leur donnant accès à des types d'informations et de connaissances, les interviewés ont des perceptions différentes du phénomène participatif.

Les bailleurs de fonds multilatéraux, les plus proches hiérarchiquement de la Banque mondiale et les plus éloignés des populations à la base, ont une très bonne connaissance du processus participatif du point de vue théorique et de son inscription institutionnelle. Ces derniers maîtrisent les cadres de concertation dans la mesure où ils en sont souvent les initiateurs. Ils reconnaissent les failles du système, telles que les insuffisances en termes de compétences sans réellement parvenir à en identifier les causes sociales ou culturelles, du fait de leur distance avec les communautés à la base et de leur absence sur le terrain. Si les bailleurs de fonds bilatéraux possèdent également un niveau élevé de connaissances théoriques, ces derniers développent une analyse plus poussée des facteurs socio-culturels qui constituent des freins à l'implication des populations, du fait de leur mandat de mise en œuvre de projets.

Acteurs étatiques, bailleurs de fonds bilatéraux, OSC ou encore universitaires mettent en exergue la question des mentalités et comportements de la société burkinabè comme obstacle au processus participatif. Selon eux, les populations ont développé une forme d'attentisme vis à vis de l'aide apportée par l'Etat et plus encore vis à vis de celle apportée par la coopération internationale. Cette situation ne favorise pas la coordination d'une société civile, ni sa capacité à définir un projet de société commun. Ainsi, les acteurs proches des communautés constatent la nécessité

de sensibiliser les populations, de leur faire prendre conscience de leur potentiel et de leur capacité d'implication dans la gestion des affaires publiques. Un des enjeux de la lutte contre la pauvreté au Burkina Faso, est donc d'initier un changement de mentalités, de comportement pour ne plus accepter avec fatalité leur situation de pauvreté mais réagir en s'investissant au niveau local.

En outre, les acteurs nationaux démontrent une connaissance du fonctionnement et de la structure de la société civile au Burkina Faso. Le processus participatif est freiné par la faible capacité d'organisation et de coordination de la société civile. ONG nationales et internationales, organisations militantes et universitaires s'accordent sur l'instrumentalisation du processus participatif par certains acteurs nationaux. Récupérée politiquement ou en vue de l'enrichissement personnel d'acteurs en quête de leadership, le concept de participation de la société civile est rendu inefficace et inefficace. Pour les organisations militantes, acteurs potentiels de la société civile invités aux cadres de concentration, la société civile présente est considérée comme inconnue, dans la mesure où aucune action n'est observée sur le terrain. De fait, un travail de sélection de la société civile est présenté comme une nécessité pour favoriser l'installation et la pérennité d'un processus participatif actif, légitime, représentatif permettant aux populations à la base d'exprimer leurs besoins et de s'investir dans leur propre développement.

## **2. Mise en perspective de la perception de la gouvernance avec le positionnement de l'acteur au sein du champ**

Dans un second temps, il s'agit de présenter une interprétation de la synthèse du discours des acteurs sur la gouvernance en déterminant l'impact du positionnement de l'acteur dans la hiérarchie du développement sur leur perception de cet ensemble conceptuel. Une fois les convergences ou divergences de discours mises en exergue, nous souhaitons les inscrire dans les circonstances de production du discours ainsi que dans le positionnement hiérarchique de chaque catégorie par rapport à la BM.

### **2.1 Analyse comparative des sous-thèmes liés aux concepts de gouvernance**

Le tableau suivant résume les principaux sous-thèmes extraits du discours de l'ensemble des acteurs rencontrés en lien avec la problématique de la gouvernance.

Tableau n°44 :

## Perception de l'ensemble conceptuel de gouvernance des acteurs interrogés

| Catégories d'acteurs                       | Sous-thèmes abordés                                                                                                                                                                                                     |
|--------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1. BF multilatéraux                        | 1.1 Gouvernance et ingérence des BF : l'influence des PTF dans l'Histoire du pays<br>1.2 Décentralisation et communalisation<br>1.3 Gestion de l'aide et corruption                                                     |
| 2. BF bilatéraux                           | 2.1 Gestion des ressources de l'aide et corruption<br>2.2 Dérives et contraintes de la décentralisation<br>2.3 Décentralisation et renforcement des capacités                                                           |
| 3. Etat                                    | 3.1 Influence des orientations internationales sur les orientations nationales<br>3.2 Décentralisation et renforcement des capacités<br>3.3 Gouvernance, décentralisation, changement de mentalités et de comportements |
| 4. ONG nationales                          | 4.1 Gestion politique du Burkina Faso<br>4.2 Relations entre Etat et société civile<br>4.3 Développement national et influence internationales                                                                          |
| 5. ONG internationales                     | 5.1 Décentralisation et communalisation intégrale au Burkina Faso<br>5.2 Gouvernance et vision politique du développement<br>5.3 Gestion des ressources de l'aide par l'Etat                                            |
| 6. Syndicats                               | 6.1 Capacités de gestion démocratique du gouvernement burkinabé<br>6.2 Relations entre syndicats et Etat au Burkina Faso<br>6.3 Burkina Faso et relations internationales                                               |
| 7. Mouvement de défense des droits humains | 7.1 Impact des OSC sur le développement du Burkina Faso<br>7.2 Vision et volonté politiques au Burkina Faso<br>7.3 Relations internationales et dépendance                                                              |
| 8. Universitaires                          | 8.1 Cadre institutionnel et volonté politique au Burkina Faso<br>8.2 Démocratie et décentralisation au Burkina Faso<br>8.3 Gouvernance et relations internationales au Burkina Faso                                     |
| 9. animateurs                              |                                                                                                                                                                                                                         |

Les principaux sous-thèmes en lien avec la gouvernance issus de l'analyse thématique du discours des acteurs appartenant aux neuf catégories d'acteurs sélectionnées ont pu être regroupés en trois catégories :

- 1. La définition de la décentralisation et la présentation du processus de communalisation intégrale au Burkina Faso ;**
- 2. La gestion des ressources de l'aide et le phénomène de corruption ;**
- 3. La volonté politique et l'impact des relations internationales : la dépendance politique, économique et culturelle du Burkina Faso vis à vis de l'extérieur.**

## 2.2 Mise en perspective de ces résultats avec la position des acteurs

De la même manière que pour le processus participatif, l'ensemble des catégories d'acteurs rencontrées s'accordent sur les bienfaits théoriques que présentent les notions liées à la bonne gouvernance telles que la décentralisation, la démocratie ou

encore la transparence. C'est à nouveau sur les ressources mises à disposition de ce processus, tant au niveau national qu'international, ainsi que sur son application que les perceptions diffèrent. Les cadres de réflexion et d'action relatifs aux différentes catégories d'acteurs influencent le regard critique que les interviewés posent sur ces différents phénomènes.

### **Un regard global et théorique posé par les bailleurs de fonds multilatéraux sur le principe de gouvernance**

En premier lieu, les bailleurs de fonds multilatéraux portent un regard macro sur la question de la gouvernance au Burkina Faso. Si l'analyse du phénomène tend davantage vers la théorie et son inscription dans des politiques internationales, cette catégorie d'acteurs reconnaît les limites du processus dans sa mise en œuvre. Les bailleurs de fonds dénoncent et regrettent le contexte actuel de corruption et de faible maturité démocratique du Burkina Faso. Leur discours s'inscrit dans un cadre institutionnel formel, favorisant un regard critique sur la mise en œuvre globale du processus de gouvernance mais limitant la mise en perspective de l'impact du processus actuel au niveau local.

Ce commentaire s'applique également aux acteurs étatiques nommés.

### **Le manque d'application de la gouvernance au contexte du Burkina Faso de la part de l'Etat**

Démontrant des lacunes relatives à la faiblesse des contacts directs avec les populations dans le cadre de leurs activités, les acteurs étatiques observent des dysfonctionnements en lien avec la gouvernance mais n'intègrent pas dans leurs discours les causes spécifiquement nationales, ni les conséquences sur les populations notamment dans le cadre de la décentralisation. Le discours de l'Etat reste optimiste sur la mise en œuvre du processus de décentralisation connu sous le nom de communalisation intégrale au Burkina Faso. Nous pouvons émettre deux hypothèses à ce sujet. Tout d'abord, leur proximité avec le gouvernement responsable de la décentralisation les incite à valoriser les décisions nationales ainsi que l'appui des bailleurs de fonds dans la mise en œuvre. De plus, leur distance géographique, sociale, voire culturelle pour les acteurs expatriés, vis à vis des populations locales et

du fonctionnement au niveau décentralisé constitue un biais dans leur perception du phénomène.

Les autres catégories d'acteurs rencontrées travaillent en contact direct avec les populations, et intègrent de ce fait dans leurs discours, les observations réalisées dans le cadre de la mise en œuvre de projets et les mettent en perspective avec leur analyse du processus international de développement.

### **Le discours des acteurs en relation avec les bénéficiaires de l'aide orienté vers les spécificités nationales**

**ONG, organisations militantes et universitaires**, se distinguent des bailleurs de fonds et de l'Etat en intégrant à leurs discours la question de la nécessité de l'émergence d'une volonté politique de créer un projet de société favorable au développement du pays et de se soustraire à sa dépendance politique, économique et culturelle vis à vis des grandes puissances occidentales. Ainsi, ces catégories d'acteurs **approfondissent leur analyse en pointant du doigt des facteurs politiques et culturels explicatifs des phénomènes de mauvaise gestion des ressources de l'aide, de corruption, de faiblesse démocratique**. Si les organisations internationales sont critiquées pour leur incapacité à faire respecter les conditionnalités liées à la bonne gouvernance, ces différentes catégories d'acteurs s'accordent sur la responsabilité des dirigeants nationaux dans leur capacité et leur volonté de s'opposer et à négocier le développement du pays.

La position des ONG, intermédiaires entre les bailleurs de fonds et les populations bénéficiaires favorise cette réflexion et l'inscription de la conjoncture actuelle burkinabè dans une structure globale du développement. Elles proposent ainsi une vision globale des contraintes inhérentes au phénomène de bonne gouvernance.

Les organisations militantes quant à elles, s'engagent davantage dans un processus de dénonciation d'une domination de l'Occident sur les pays en développement, avec une volonté de perpétuer les intérêts politiques et économiques de l'époque de la colonisation. Cette culture de dénonciation, propre aux organisations militantes telles que les syndicats ou les mouvements de défense des droits humains, appuie son argumentation sur des faits historiques, expliquant les comportements actuels des dirigeants. L'aide extérieure n'est pas rejetée, néanmoins

selon ces organisations, les PTF doivent s'engager dans une démarche d'influence positive du gouvernement dans la gestion des ressources qui lui sont allouées dans le cadre de l'aide budgétaire, notamment en mettant fin à des formes de « complicité politique ». L'indépendance financière et idéologique de cette catégorie d'acteurs vis à vis des bailleurs de fonds multilatéraux leur permet de prendre de la distance vis à vis des stratégies globales de développement.

Enfin, les universitaires, proposent un discours proche de celui des ONG et organisations militantes, incriminant le cadre institutionnel burkinabé, un contexte de démocratie verrouillée ainsi que l'instrumentalisation du concept de bonne gouvernance par l'Etat. Leur statut d'observateur extérieur, a priori indépendant des prérogatives et des relations de pouvoir inhérentes au champ du développement, leur permet de s'exprimer librement et de développer un esprit critique au sujet de la gouvernance.

En conclusion de ces réflexions liées à la gouvernance, **plus les acteurs sont proches du terrain, plus ils perçoivent les contraintes imposées par le niveau international sur la capacité et la volonté d'élaboration des politiques par les dirigeants nationaux. Dans ce contexte, la motivation de ces dirigeants nationaux à s'installer au pouvoir et à pérenniser leur statut les engage dans un processus privé de volonté et de vision politiques.** Par ailleurs, les organisations militantes, associées à la société civile burkinabè, perçoivent leur rôle de contrôle et d'influence sur le gouvernement pour l'inciter au respect des textes et à une gestion transparente des ressources publiques, notamment dans le cadre du renforcement de capacités du processus de communalisation intégrale.

### **3. Mise en perspective de la perception de l'efficacité de l'aide avec le positionnement de l'acteur au sein du champ du développement**

Dans un troisième et dernier temps, ce chapitre final propose de mettre en perspective la perception que les acteurs locaux ont de l'efficacité de l'aide et de l'approche du développement avec leur statut au sein du champ du développement.

### 3.1 Analyse comparative des sous-thèmes en lien avec l'efficacité de l'aide

Le tableau n°45 est une synthèse des sous-thèmes abordés par les acteurs en lien avec la question de l'efficacité de l'aide permettant de comparer les points de divergence et de convergence entre le discours des différentes catégories d'acteurs

Tableau n°45 :

Perception de l'efficacité de l'aide des acteurs locaux du développement

| <b>Catégories d'acteurs</b>                | <b>Sous-thèmes abordés</b>                                                                                                                                                                        |
|--------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1. BF multilatéraux                        | 1.1 Définition du développement<br>1.2 Efficacité de l'aide et capital humain<br>1.3 Changement du paradigme de l'aide au développement<br>1.4 Evaluation du développement                        |
| 2. BF bilatéraux                           | 2.1 Définition du développement<br>2.2 Efficacité de l'aide<br>2.3 Interactions dans le champ du développement<br>2.4 Suivi et évaluation des activités et de l'impact de l'aide                  |
| 3. Etat                                    | 3.1 Définition du processus de développement<br>3.2 Stratégies des bailleurs et mode d'évaluation<br>3.3 Coordination et appropriation de l'aide                                                  |
| 4. ONG nationales                          | 4.1 Définition du développement au Burkina Faso<br>4.2 Relations avec les PTF au Burkina Faso<br>4.3 Efficacité de l'aide au développement au Burkina Faso                                        |
| 5. ONG internationales                     | 5.1 Définition du développement<br>5.2 Efficacité de l'aide<br>5.3 Politiques internationales de développement et interventions des bailleurs de fonds                                            |
| 6. Syndicats                               | 6.1 Dérives de l'aide au développement au Burkina Faso<br>6.2 Définition du développement<br>6.3 Efficacité de l'aide et attitude des PTF au Burkina Faso                                         |
| 7. Mouvement de défense des droits humains | 7.1 Définition du développement<br>7.2 Développement au Burkina Faso<br>7.3 Aide au développement                                                                                                 |
| 8. Universitaires                          | 8.1 Paradigme de l'aide au développement et application au Burkina Faso<br>8.2 Efficacité de l'aide et intervention extérieure au Burkina Faso<br>8.3 Développement au Burkina Faso               |
| 9. animateurs                              | 9.1 Rôle de l'animateur dans le processus d'aide au développement<br>9.2 Interactions au sein du champ du développement<br>9.3 Définition du développement et approche de l'aide au développement |

Les réflexions proposées par l'ensemble des acteurs locaux du développement relativement à l'efficacité de l'aide au Burkina Faso peuvent être classées en trois points majeurs :

- 1. La définition théorique du développement et son application au contexte du Burkina Faso ;**
- 2. L'évolution, l'évaluation et l'efficacité du paradigme de l'aide au développement en termes de lutte contre la pauvreté ;**

### **3. Les interactions et types de relations entre les acteurs constitutifs du sein du champ du développement.**

Intéressons-nous à présent à l'orientation du discours des neuf catégories d'acteurs concernant la problématique de l'efficacité de l'aide sur la base du positionnement de la catégorie d'acteurs au sein du champ du développement.

#### **3.2 Mise en perspective de ces données avec la position des acteurs**

La définition du développement que nous offrent les interviewés constitue un indicateur pertinent du regard que ces derniers portent sur le processus dans son intégralité, sa finalité, les moyens à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs de lutte contre la pauvreté. A ce titre, nous avons souhaité mettre en évidence les points communs et divergents des discours des acteurs en lien avec cette définition du processus et de la structure du champ du développement au Burkina Faso.

#### **Le développement défini par les bailleurs de fonds multilatéraux comme un changement social global**

Les bailleurs de fonds multilatéraux envisagent le développement comme un changement social, induit par l'accès aux services de base ou encore la création d'une classe moyenne. Cette catégorie d'acteurs reste critique quant au processus actuel d'évaluation de son efficacité. Posant un regard macro sur le champ de l'aide au développement, ils mettent en évidence son cadre contraignant, notamment son aspect procédurier et normatif. L'aide au développement est présentée comme un « business », un marché sur lequel se rencontrent des acteurs défendant une vision à court terme et des intérêts autres que l'amélioration des conditions de vie des populations défavorisées des PED. Si ce discours des bailleurs de fonds multilatéraux relatifs à leur définition du développement apparaît comme critique, il reste par ailleurs global, proposant une vue d'en haut du monde du développement.

Les autres catégories d'acteurs, chacune à des niveaux différents, en fonction de leurs mandats et convictions, proposent une approche centrée sur l'acteur que sur le système, une définition adaptée davantage au contexte spécifique du Burkina Faso.



## **La proposition d'une approche davantage centrée sur l'acteur que sur le système par l'ensemble des autres catégories d'acteurs**

Si le développement vise l'amélioration des conditions de vie à travers la transition vers de nouvelles habitudes, attitudes et représentations, ces acteurs intègrent à leurs discours la nécessité d'impliquer les populations dans ce mécanisme de changement. Leur contact direct avec les populations dans le cadre de leurs activités favorise cette rencontre entre les théories du développement et leur application sur le terrain.

## **L'accès à des services de base et à la citoyenneté, définition collective et appropriation des politiques publiques**

Les bailleurs de fonds bilatéraux définissent le développement comme un processus impulsé par les acteurs pour accéder à des services de base ainsi qu'à la citoyenneté. Leur discours intégrant une définition participative du processus de développement rencontre celui de l'ensemble des autres catégories d'acteurs impliquées ou informées de la mise en œuvre de l'aide au développement au Burkina Faso.

Pour l'Etat, le développement nécessite l'appropriation par les populations favorisée par une adéquation des politiques nationales et internationales avec les préoccupations locales.

ONG nationales et internationales mettent en exergue le facteur déterminant d'exposition d'un socle de priorités avec des orientations à définir collectivement en matière de changement de comportements et de mentalités dans une optique de renforcement de capacités.

Les universitaires approfondissent cette question des capacités, il ne s'agit pas d'impulser le changement de l'extérieur mais de permettre aux communautés locales de s'appuyer sur les ressources locales afin de réduire leur vulnérabilité et de renforcer leurs capacités de réaction et d'anticipation face à une situation problématique.

Quant aux organisations militantes, elles ajoutent aux services de base usuels tels que la santé, l'éducation, les activités génératrices de revenus, la maîtrise par chaque catégorie sociale de ses droits et devoirs. Selon ces dernières, le développement ne peut se définir uniquement et simplement du point de vue des individus. Le

développement est directement relié aux notions de démocratie, de gouvernance politique mais aussi de contre pouvoir avec la présence efficiente d'une société civile forte et vigilante, favorisant l'instauration d'un dialogue dans un climat général de respect et de confiance. Ces mêmes organisations militantes constituent la catégorie d'acteurs la plus critique vis à vis de l'efficacité de l'aide au développement et des facteurs explicatifs des obstacles rencontrés dans ce cadre.

### **La distinction du discours des organisations militantes au regard de son engagement critique vis à vis de l'efficacité de l'aide**

Syndicats et mouvements de défense des droits humains s'accordent sur la faible efficacité de l'aide prodiguée par les acteurs internationaux et relayée par les dirigeants nationaux. Leur position de contre pouvoir, leur rôle d'opposition et de contestation ainsi que les influences idéologiques de type marxiste et collectiviste tendent à expliquer leur perception de l'aide au développement au Burkina Faso en termes de domination et de pérennisation des intérêts économiques et politiques hérités de la colonisation.

Les organisations militantes, indépendantes financièrement et idéologiquement des organisations internationales, proposent un discours très critique envers les dernières stratégies de lutte contre la pauvreté qu'elles caractérisent comme la continuité des programmes contraignants et restrictifs d'ajustement structurel. Dès lors, non seulement les outils de l'aide sont considérés comme inadaptés et de fait inefficients, de plus, la lutte contre la pauvreté est présentée comme incohérente et dysfonctionnelle dans la mesure où les parties dirigeantes impliquées au niveau international et national, ne fournissent pas les ressources nécessaires à l'atteinte des objectifs. Des conditionnalités théoriques sont fixées par les institutions internationales et imposées aux PED sans pour autant être respectées dans un contexte de complicité politique entre les gouvernements africains et les principaux bailleurs de fonds. Les concepts actuels de la lutte contre la pauvreté sont ainsi instrumentalisés par les acteurs nationaux dans l'optique de la poursuite d'intérêts personnels régis par la recherche du pouvoir et des ressources financières.

Si les organisations militantes sont les plus investies dans cette détermination du champ du développement par des considérations impérialistes et de domination

occidentale, leur perception des agendas cachés de l'aide au développement n'est pas un phénomène isolé.

### **L'impact du manque de volonté politique au niveau national sur la capacité d'imposition des institutions internationales : la reconnaissance de l'ensemble des acteurs de l'instrumentalisation de l'aide**

L'ensemble des interviewés, des bailleurs de fonds multilatéraux aux acteurs de terrain, reconnaissent cette capacité d'imposition de stratégies et d'outils des bailleurs de fonds aux acteurs nationaux. **Cet aspect du discours des acteurs du développement met en exergue le décalage existant entre les théories participatives, les principes d'appropriation ou encore de bonne gouvernance diffusés par la Banque mondiale et les moyens mis à disposition de la partie nationale pour les mettre en pratique. Dans cette optique, la combinaison du niveau international et du niveau national contribue aux dysfonctionnements du système en ne respectant par leurs engagements, les bailleurs de fonds auprès des dirigeants nationaux et les dirigeants nationaux auprès de la population qu'ils représentent.**

Pour les ONG, intermédiaires entre les bailleurs de fonds et les acteurs de terrain, les PTF continuent d'imposer des canevas de travail, outils imposant une vision du développement ne favorisant ni la coordination, ni l'harmonisation de l'aide, grands principes de la Déclaration de Paris. Nombre des acteurs interviewés illustrent cet argument à travers l'exemple de la faiblesse voire de l'absence de valorisation de l'expertise nationale dans le secteur du développement au Burkina Faso. L'argumentation de Marc Raffinot s'inscrit dans le cadre de cette synthèse du discours de certains acteurs interviewés. Selon lui, on assiste à **une instrumentalisation des principes de l'aide au développement par l'ensemble des partenaires du champ du développement, allant à l'encontre des objectifs visés** par leur mise en œuvre. Ainsi, la Banque mondiale défend le principe d'appropriation tout en perpétuant « *une mise en œuvre sous contrôle* » des outils relatifs à ce principe, tels que le DSRP sensé « *authentifier* » l'appropriation. A la fois « *juges et parties* », l'omniprésence des IBW limite la

capacité des dirigeants des PED à faire des choix qui n'entreraient pas dans le cadre proposé par les IBW.<sup>220</sup>

Par ailleurs, organisations militantes et universitaires choisissent de ne pas faire peser la responsabilité de l'échec du développement sur les seules épaules des acteurs internationaux, telles que les IBW. Ces dernières ne pourraient imposer leur domination et perpétuer des relations de dépendance sans la participation des dirigeants des nationaux, le manque de volonté politique d'engager leur pays sur la voie du développement. La connaissance approfondie de ces acteurs nationaux de l'Histoire politique du Burkina Faso et du rôle actif des mouvements sociaux comme force d'opposition et de contestation leur permettent de développer une vue d'ensemble du phénomène en plaçant l'Etat et dirigeants nationaux au cœur du problème. Si les acteurs internationaux puissants parviennent à imposer leur vision du développement, la faute en revient également au manque de capacité et de volonté de l'Etat de négocier, privilégiant leur maintien au pouvoir et la conservation de leurs privilèges.

**Enfin, si le bilan général du processus de lutte contre la pauvreté au Burkina Faso reste la plupart du temps présenté sous l'angle de ses limites et dysfonctionnements, plusieurs interviewés appartenant aux diverses catégories d'acteurs perçoivent une évolution de l'approche élaborée et mise en œuvre par les institutions conceptrices des politiques de développement.** Les acteurs en contact avec les populations dans le cadre de projets de développement observent les prémisses d'un changement dans la manière d'approcher les bénéficiaires. Les projets ne sont plus systématiquement imposés de l'extérieur mais soumis à consultation en amont auprès de représentants de la communauté locale. Par ailleurs, le processus d'évaluation de l'impact d'un projet de développement tend à intégrer des indicateurs qualitatifs permettant de saisir le niveau de changement social et l'appropriation locale des activités du projet. Si ces observations ne peuvent s'appliquer à tous les projets, les efforts de sensibilisation et d'information semblent porter leurs premiers fruits du point de vue des acteurs de terrain.

En dernier lieu, nous avons souhaité mettre en relation le discours des acteurs locaux du développement interviewés avec la dynamique interne du champ du

---

<sup>220</sup> Raffinot M. (2009), « Ownership : l'appropriation des politiques de développement, de la théorie à la mise en pratique », *DIAL*, Mars, p16.

développement telle que nous avons pu l'observer au Burkina Faso. La détermination de la répartition des capitaux et sources de pouvoir inhérents à cet espace social ainsi que du type d'interaction qui relie les acteurs, permettent de révéler la structure et le processus du champ du développement. Cette interprétation finale apporte une réponse aux trois hypothèses de recherche à l'origine d'un questionnement sur l'efficacité de l'aide au développement.

#### **4. L'inscription du discours des acteurs dans les relations de pouvoir inhérentes au champ du développement**

**L'appartenance à une catégorie d'acteurs ne détermine pas de manière systématique le discours des interviewés sur la structure et le processus du champ du développement. Ce résultat met en évidence l'influence du système, de la structure et du processus institutionnalisés du champ du développement, davantage sur les interactions et cadres d'intervention des acteurs locaux que sur leur perception de l'aide.** De manière générale, les mêmes objectifs sont avancés par l'ensemble des acteurs ainsi que le même constat de faible efficacité de l'aide au développement, au regard du rapport entre les ressources investies et les résultats observés au Burkina Faso. **L'ensemble des interviewés qui se sont exprimés sur le sujet s'accordent notamment sur la légitimité théorique des derniers ensembles conceptuels issus du discours de la Banque mondiale, tels que le processus participatif ou la gouvernance, tout en reconnaissant les contraintes importantes liées à leur mise en œuvre.**

##### **4.1 Un constat global de manque d'efficacité de l'aide : une interprétation en termes de répartition des sources de pouvoir**

Malgré la reconnaissance, commune à l'ensemble des interviewés, de dysfonctionnements et de lacunes structurelles et conjoncturelles inhérentes au champ du développement, les orientations ou politiques n'évoluent pas ou de manière jugée trop lentes par les acteurs locaux interviewés. Même s'ils le font de manière différente en fonction de leurs objectifs, activités et engagement dans la lutte contre la pauvreté, les individus, toutes catégories confondues explicitent les insuffisances de l'aide observées.

Dès lors, nous avons souhaité **déterminer des facteurs explicatifs de la lente évolution de la structure et du processus du champ de l'aide au développement dans une situation de reconnaissance commune de ses dysfonctionnements**. Afin d'analyser ce phénomène, nous nous sommes rapprochés de l'analyse stratégique des contraintes de l'action collective proposée par Michel Crozier et Erhard Friedberg dans leur ouvrage « *L'acteur et le système* »<sup>221</sup>, en ayant plus spécifiquement recours à l'analyse des quatre grandes sources de pouvoir identifiées par les deux auteurs et correspondant aux différents types de source d'incertitude.

#### 4.1.1 « *L'analyse stratégique des contraintes de l'action collective* » de Crozier et Friedberg

La section suivante consiste à présenter ces quatre principales sources de pouvoir afin de les appliquer au cas spécifique du champ du développement au Burkina Faso. Le pouvoir est ici défini comme la capacité relative à un individu ou à un groupe d'individus d'agir sur un autre individu ou un autre groupe d'individus. Cette définition met en évidence le caractère relationnel de l'institution du pouvoir que nous allons appliquer au champ du développement tel que nous avons pu l'observer.

Il s'agit tout d'abord de **l'expertise relative**, c'est à dire « *la maîtrise d'une compétence particulière difficilement remplaçable* ». En seconde grande source de pouvoir, Crozier et Friedberg proposent « **les sources d'incertitudes, les relations entre une organisation et son environnement** ». Dans un troisième temps, il est question de **la maîtrise de la communication externe et interne et des informations**, les individus ayant besoin d'informations détenues par d'autres qu'eux dont ils dépendent. Enfin, la quatrième grande source de pouvoir identifiée est relative à **la connaissance des règles organisationnelles**, à la capacité de l'acteur à en créer de nouvelles, à définir des zones de certitudes et à mettre en place des moyens de contrôle.

Cette analyse a pour objectif de mettre en exergue l'importance des contraintes liées à l'action collective, l'influence du système du champ global du développement sur l'action des individus qui le constituent malgré le regard qu'il pose sur ce dernier

---

<sup>221</sup> Crozier M. et Friedberg E. (1977), *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective*, Le Seuil, Paris.

de manière individuelle. Il s'agit de démontrer l'institutionnalisation de relations de pouvoir et de rapports de force au sein du champ du développement qui influencent l'acceptation par certaines catégories d'acteurs des orientations et concepts proposés par la BM, leader en termes de conception du champ de l'aide au développement.

#### 4.1.2 La répartition des sources de pouvoir au sein du champ du développement

Le tableau n°46 présente la répartition des sources de pouvoir au sein du champ du développement entre les six catégories d'acteurs locaux sélectionnées dans le cadre de notre enquête au Burkina Faso, à partir de la typologie proposée par Crozier et Friedberg. Il permet d'analyser les types de relations instaurées et parfois institutionnalisées entre les acteurs impliqués dans la lutte contre la pauvreté et de mettre en lumière certains dysfonctionnements.

Tableau n° 46 :

Les quatre grandes sources de pouvoir de Crozier et Friedberg appliquées aux catégories d'acteurs du champ du développement

|                              | <b>1. Expertise relative</b>                                                                     | <b>2. Environnements pertinents et sources potentielles de perturbation</b>                                                                | <b>3. Communication externe et interne</b>                                                                   | <b>4. Règles et sources d'incertitude</b>                                                                                                                                                                           |
|------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>1. Bailleurs de fonds</b> | Connaissance approfondie du contexte institutionnel international de la lutte contre la pauvreté | - Appartenance à des cercles internationaux d'influence<br>- L'arrêt ou la réduction du financement de l'aide au développement.            | - Communication interne et externe importante<br>- Sélection dans la diffusion de l'information              | - Initiateur des règles du champ du développement<br>- Principal créateur d'incertitudes et contrôle du champ<br>- Acceptation du non respect de certaines règles, les conditionnalités, pour renforcer son pouvoir |
| <b>2. Etat</b>               | Connaissance du contexte institutionnel international et national                                | - Capacité à dépenser et redistribuer les ressources investies dans l'aide au développement<br>- Capacité à respecter les conditionnalités | Communication officielle externe importante avec les bailleurs de fonds au niveau des cadres de concertation | Création de sources d'incertitudes à travers le non respect des conditionnalités et la redistribution de l'aide                                                                                                     |

|                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | des bailleurs                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                       |
|------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>3. ONG</b>                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissance du contexte institutionnel international et local</li> <li>- Compétences et aptitudes à mettre en place des projets en relation avec l'ensemble des acteurs du champ</li> </ul>                                                                                                | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Perturbation possible dans la mise en œuvre des projets</li> <li>- Dépendance vis à vis des bailleurs de fonds concernant le financement de ces projets</li> </ul>                                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Communication interne et externe importante avec les bailleurs sous forme de rapports d'activités</li> <li>- Communication limitée et contrôlée avec les acteurs de terrain</li> <li>- Niveau important d'accès à l'information</li> </ul> | Incapacité à créer de nouvelles règles ou autres sources d'incertitudes                                                                               |
| <b>4. Organisations militantes</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissance importante du contexte institutionnel international et national de l'aide</li> <li>- Connaissance des réalités locales</li> <li>- Compétences et aptitudes à sensibiliser les populations et à communiquer avec le gouvernement et les institutions internationales</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Plaidoyer auprès de l'Etat pour le respect des droits et devoirs de chacun</li> <li>- Plaidoyer auprès de la communauté internationale relayé par une société civile dans les pays développés</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Niveau d'information et de communication interne élevé</li> <li>- Absence de prise en compte par l'Etat et les bailleurs de fonds des observations faites</li> </ul>                                                                       | Incapacité à créer de nouvelles règles mais force de la société civile au Burkina pour les faire appliquer et mettre une pression sur le gouvernement |
| <b>5. Universitaires</b>           | Connaissance élevée du contexte institutionnel local de l'aide et des relations internationales mais faible capacité de mobilisation                                                                                                                                                                                                 | Faible voire absence d'implication des universitaires dans les cadres de concertation et de décision liés à la lutte contre la pauvreté limitant leur influence sur ce champ                                                                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Très bon niveau d'information</li> <li>- Communication unidirectionnelle</li> <li>- Absence de prise en compte de leur expertise par l'Etat et les acteurs internationaux</li> </ul>                                                       | Incapacité à contrôler et à créer de nouvelles règles du fait de leur manque d'implication dans le champ                                              |
| <b>6. Animateurs</b>               | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissance élevée des réalités locales</li> <li>- Compétences et aptitudes dans l'animation et la communication auprès des populations</li> </ul>                                                                                                                                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pouvoir sur la mise en place des activités des projets mais pas sur l'élaboration de ces projets</li> <li>- Application des conseils de leurs employeurs.</li> </ul>                                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible degré d'information et de communication avec les décideurs</li> <li>- Communication verticale unidirectionnelle</li> </ul>                                                                                                          | Incapacité à créer des sources d'incertitude et de contrôle les règles                                                                                |

Dans une perspective explicative, ce tableau nous éclaire sur la répartition du pouvoir entre les acteurs sociaux impliqués dans le champ du développement ainsi que sur les propriétés qui déterminent la répartition de ces capacités de contrôle et



d'action. Cette classification démontre notamment **que les bailleurs de fonds, avec comme leader la Banque mondiale, au sommet de la hiérarchie du champ du développement détiennent trois des quatre grandes sources de pouvoir, la maîtrise des sources d'incertitude, la maîtrise de la communication et des informations ainsi que la connaissance et la création des règles organisationnelles.** Concernant la première grande source de pouvoir, la maîtrise d'une compétence particulière, les bailleurs de fonds possèdent la compétence du champ du développement la plus valorisée, puisqu'ils en définissent les règles, celle liée à la maîtrise et à la conception des stratégies de lutte contre la pauvreté.

**Plus on se dirige vers la base de la pyramide du champ du développement, plus les acteurs ont des connaissances, compétences et aptitudes en lien avec la maîtrise des réalités locales et la sensibilisation des populations bénéficiaires de l'aide. Cependant, cette expertise relative ne leur procure pas la possibilité de créer des zones d'incertitudes qui leur permettraient d'exercer une certaine influence sur les sphères de décision du champ du développement.**

A partir de ce tableau définissant les sources de pouvoir des acteurs ainsi que d'informations relatives aux capitaux des acteurs et des types d'interactions entre ces derniers, nous proposons une interprétation de la dynamique interne du champ du développement. Selon Bourdieu, « *construire l'espace social, cette réalité invisible, que l'on ne peut ni montrer ni toucher du doigt, et qui organise les pratiques et les représentations des agents, c'est se donner du même coup la possibilité de construire des classes théoriques aussi homogènes que possible (...)* ».<sup>222</sup>

#### 4.2 Interprétation de la dynamique interne du champ du développement

Rappelons que six principales catégories d'acteurs locaux doivent être intégrées à cette dynamique interne du champ du développement au Burkina Faso : bailleurs de fonds ; Etat ; ONG ; organisations militantes ; universitaires ; animateurs.

Dans le cadre de la définition de la dynamique interne d'un champ, deux aspects apparaissent comme essentiels : **la détermination des ressources entre les**

<sup>222</sup> Bourdieu P. (1994), *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Editions du Seuil, Paris, p25.

## **acteurs de ce champ ainsi que la pertinence et le caractère mobilisable de ces dernières.**

Concernant les ressources des acteurs, nous faisons quatre grandes sources de pouvoir, capacités de contrôle et d'action des acteurs, explicitées dans le tableau n°46 nous avons associé trois types de capitaux potentiels des acteurs tels que définit par Bourdieu<sup>223</sup> : 1. Le capital économique qui fait référence au patrimoine et au revenu ; 2. Le capital social correspondant au réseau des relations personnelles mobilisables par un individu ; 3. le capital culturel regroupant les ressources culturelles acquises notamment par le biais des études.

Enfin, nous approfondirons notre analyse de la dynamique interne du champ du développement du point de vue des types d'interaction observés entre les acteurs en nous appuyant sur la typologie proposée par R. E. Park en 1921<sup>224</sup>. Celui-ci définit quatre principales situations de rencontre entre acteurs: 1. L'interaction primaire qui correspond à l'absence de contact social et à une situation de rivalité ; 2. Le conflit relatif au contact et à la prise de conscience de la diversité ; 3. La situation d'adaptation, de coexistence et d'acceptation de la diversité socio-culturelle ; 4. L'assimilation et l'éventuelle création d'une troisième culture.

### **4.2.1 L'espace symbolique discriminant du champ du développement**

A travers cette section, nous souhaitons mettre en évidence le processus de domination d'une catégorie d'acteurs sur l'ensemble des catégories constitutives du champ du développement au Burkina Faso. Nous nous intéresserons à la capacité de cet acteur d'imposer sa prise de position sur le développement du fait de sa position au sein de l'espace social qui définit le champ du développement.

## **La domination des bailleurs de fonds : la valorisation de certains types de capitaux et la définition de signes distinctifs**

Les bailleurs de fonds constituent la catégorie d'acteurs qui domine le champ du développement. **Les bailleurs de fonds multilatéraux occupent la plus haute marche des positions sociales inhérentes à cet espace social dans la mesure où ils détiennent la majorité des capitaux valorisés dans cet espace social.** Du point de vue du capital économique, les bailleurs de fonds

<sup>223</sup> Bourdieu P. (1979), *La distinction*, Les Editions de Minuit, Paris.

<sup>224</sup> Chapoulie J.-M. (2001), *La tradition sociologique de Chicago*, Seuil, Paris.

détiennent les ficelles de la bourse de l'aide au développement. Ils possèdent également un capital social élevé du fait de leurs capacités de communication, de diffusion et de recueil de l'information. Enfin, concernant le capital culturel, après les universitaires, ces acteurs possèdent le niveau d'études le plus élevé du champ du développement, tel que nous avons pu l'observer au Burkina Faso.

**Egalement en possession des principales sources de pouvoir, comme nous l'avons vu dans le tableau précédent n°46, les bailleurs de fonds, surtout multilatéraux, ne sont pas seulement détenteurs des capitaux les plus valorisés, ils sont également en mesure de les mobiliser.**

Illustrons notre propos à travers l'exemple des universitaires. Ces derniers possèdent le niveau de capital culturel le plus élevé, étant tous titulaires d'une thèse de doctorat et d'une expertise relative au champ du développement. Néanmoins, ils ne sont pas en mesure de mobiliser ce capital culturel ainsi que cette source de pouvoir, du fait de leur exclusion de cet espace social.

**Nous pouvons mettre en évidence un dysfonctionnement du champ du développement prenant la forme d'un conflit d'intérêts, les principaux bailleurs de fonds multilatéraux fixant les règles de ce champ social, tendent à déterminer les capitaux les plus pertinents comme ceux étant en leur possession.** Ainsi, l'indicateur du capital culturel valorisé concerne le niveau d'études et non d'autres types de connaissances telles que celles relatives aux réalités sociales des populations bénéficiaires de l'aide, qui permettraient l'appropriation de l'aide et de fait la mise en œuvre d'un développement durable adapté aux préoccupations et besoins des populations.

**Espace de positions, espace de prises de position et espace des dispositions : l'espace symbolique discriminant du champ du développement**

Dans une perspective bourdieusienne, nous notons que « *l'espace des positions sociales se retraduit dans un espace de prises de position par l'intermédiaire de l'espace des dispositions* » (Bourdieu, 1994, p22). Le sociologue fait référence aux « *conditionnements sociaux associés à la condition correspondante* » qui influencent la perception explicitée par les acteurs locaux du développement des trois principaux ensembles conceptuels extraits du discours de la BM. **Les différences de perception issues de l'analyse thématique du**

**discours constituent des différences symboliques, relatives à la position occupée par l'acteur dans la hiérarchie du champ du développement opérant une classification du sommet vers la base, des concepteurs aux exécutants des politiques de lutte contre la pauvreté.**

Dès lors, ces distinctions de positions au sein de l'espace social constituent autant d'obstacles relatifs à la rencontre des groupes sociaux ainsi qu'à celle de leur discours sur leur perception de la structure et du processus du champ du développement. Plus les acteurs occupent des positions sociales opposées dans le classement de la dynamique interne du champ du développement, moins ils ont de chance de se rencontrer et d'échanger sur les problématiques et contraintes rencontrées. En d'autres termes, le fait que deux acteurs soient éloignés l'un de l'autre diminue voire annule les opportunités de partage d'informations et d'influence réciproque de leur perception de la structure et du processus du champ du développement, réduisant ainsi les perspectives d'évolution de comportements et de mentalités des acteurs sociaux.

Pour reprendre les étapes relatives au processus d'interactions proposées par Park, dans le contexte de la rencontre entre autochtones et immigrants, nous notons qu'il semble complexe pour les éléments du champ du développement de dépasser celle relative au conflit, voire à l'interaction primaire pour l'interaction entre les bailleurs de fonds et les animateurs par exemple. La progression dans les étapes d'interactions entre les différentes catégories d'acteurs locaux du développement est complexifiée par la faiblesse voire l'absence de contact social entre certains groupes sociaux. Le groupe social des bailleurs possède les sources de pouvoir et capitaux leur permettant d'entrer en interaction avec l'ensemble des catégories d'acteurs constitutives de ce champ social, contrairement aux acteurs à faibles capitaux tels que les animateurs, les organisations militantes ou encore les universitaires.

**Afin d'atteindre des situations d'adaptation voire d'assimilation dans le cadre des interactions entre acteurs du champ du développement, il apparaît nécessaire de favoriser une nouvelle dynamique de relations entre les groupes. Cette phase finale de progrès des relations entre les groupes suppose que les conflits soient surmontés, que des moyens de communication soient mobilisés et des valeurs partagées.**

Cette analyse de la dynamique interne du champ du développement favorisant la mise en lumière des contraintes relatives à l'efficacité de l'aide permet de conclure cette recherche en apportant une réponse aux trois hypothèses de recherche initialement formulées.

#### 4.2.2 La réponse aux hypothèses de recherche

| Hypothèses         | Contenu de l'hypothèse                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|--------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Hypothèse 1</b> | Il existe un écart entre le contenu des politiques de développement et leur application, une distance sociale, géographique et culturelle entre ceux qui conçoivent et ceux qui mettent en place ces politiques.<br>Dès lors, plus un acteur est proche des populations locales, plus son discours s'éloigne du discours officiel de la Banque mondiale.                                                                                                                                                                                        |
| <b>Hypothèse 2</b> | Le champ du développement est « unidirectionnel », concernant les processus de prise de décisions, de circulation de l'information et de communication. Les institutions conceptrices ne sont pas redevables de l'efficacité des politiques élaborées auprès des pays exécutant des politiques.<br>Dès lors, plus un acteur est proche des populations, connaît et partage leurs préoccupations et besoins, moins il est en mesure de participer et d'influencer le processus de décision relatif aux actions à destination de ces populations. |
| <b>Hypothèse 3</b> | Le champ du développement souffre d'un problème de compréhension réciproque des contraintes des acteurs locaux du développement qui induit des problèmes de coordination et de confiance dans l'accomplissement d'une action collective. Cette distance implique des dysfonctionnements dans la mise en œuvre des projets, de leur évaluation et plus globalement des freins à l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement.                                                                                                    |

#### Hypothèse 1 :

A travers l'analyse du discours des acteurs locaux du développement, nous avons mis en évidence un écart entre les politiques de lutte contre la pauvreté et leurs perspectives d'application dans le contexte d'un pays en développement tel que le Burkina Faso, mettant en exergue l'impact néfaste de cette distance socio-culturelle et géographique entre sphères de conception et d'exécution. Les acteurs de terrain, ONG, mais surtout organisations militantes et animateurs, du fait de leur proximité avec les préoccupations et réalités sociales des bénéficiaires de l'aide, ont un discours qui s'éloigne du cadre théorique des stratégies de lutte contre la pauvreté, qu'ils perçoivent comme inopérantes.

**Hypothèse 2 :**

Malgré les dysfonctionnements et contradictions du champ du développement observés par les acteurs proches des populations bénéficiaires de l'aide, ces derniers ne perçoivent pas de réelle réforme dans les fondements de l'aide au développement, notamment concernant les relations de pouvoir qui régissent les interactions entre les groupes sociaux. Le mécanisme actuel de l'aide ne favorise pas le processus de redevabilité des preneurs de décision internationaux et nationaux, restreignant les acteurs en contact avec les populations à la base dans leur capacité de revendication et d'influence, dans un contexte de processus participatif inefficace.

**Hypothèse 3 :**

La diversité des espaces de positions des acteurs sociaux du développement implique une diversité de prise de position et de dispositions. Si nombre d'acteurs toutes catégories confondues partagent des valeurs de lutte contre la pauvreté et de réduction des inégalités, les positions occupées par chacun au sein de la structure du champ du développement ne favorisent ni la communication, ni la compréhension des contraintes réciproques ou encore la résolution des conflits. Dès lors, malgré des efforts observés concernant la mise en place de nouveaux mécanismes de l'aide, la situation actuelle ne privilégie pas l'instauration d'une situation d'adaptation ou d'assimilation dans le cadre des interactions des groupes sociaux du champ du développement.

Abordons à présent la conclusion de cette étude en rappelant, dans un premier temps, les principaux résultats et enseignements, puis, dans une seconde phase, en proposant le prolongement à travers la catégorisation d'acteurs locaux du développement sélectionnées sous forme d'idéaux types.

## **Conclusion**

Une immersion de longue durée en tant que travailleuse du développement a favorisé la mise en contexte et la légitimation de la structure et du processus du champ du développement comme objet de recherche. Espace social et symbolique à l'intérieur duquel interagissent les acteurs impliqués dans la lutte contre la pauvreté à travers l'élaboration et la mise en œuvre de politiques internationales d'aide, l'étude du champ du développement en révèle la complexité inscrite dans le cadre de relations internationales de pouvoir.

Cette étude empirique relative au champ du développement au Burkina Faso se donnait pour objectif de « *saisir l'invariant, la structure, dans la variante observée* ». Elle s'inscrit dans une conviction inspirée de P. Bourdieu que « *l'on ne peut saisir la logique la plus profonde du monde social qu'à condition de s'immerger dans la particularité d'une réalité empirique, historiquement située et datée, mais pour la construire comme « cas particulier du possible », selon le mot de Gaston Bachelard, c'est à dire comme un cas de figure dans un univers fini de configurations possibles* ». <sup>225</sup> Ainsi, en présentant le champ du développement à travers le regard des acteurs locaux, nous en proposons certaines variables liées au cadre spatio-temporel de l'enquête à la spécificité des acteurs interviewés. Malgré ces variables conjoncturelles, l'objectif de cette étude d'« *anthropologie appliquée* » reste de proposer une théorisation des catégories d'acteurs locaux oeuvrant dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et des relations de pouvoir présentes entre elles.

### **Une curiosité liée aux fondements et principes de l'aide internationale**

Ma curiosité pour les fondements et valeurs des relations internationales s'inscrit dans un questionnement sur l'efficacité de l'aide, une volonté de faire le lien entre la dimension théorique des politiques de développement et leur application dans un contexte local, entre les discours officiels d'engagement dans la lutte contre la pauvreté et le suivi des politiques. La succession de diverses approches de l'aide au développement rend légitime un questionnement sur la capacité de ces dernières, et la motivation de leurs initiateurs, à mettre un terme à la pauvreté et à réduire les

---

<sup>225</sup> Bourdieu P. (1994), *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Editions du Seuil, Paris, p16-17.

inégalités dans les pays les plus défavorisés. L'échec des PAS dans les années 1980-90, et avec eux de l'approche libérale inscrite dans le consensus de Washington, fait naître une nouvelle doctrine de l'aide, celle de la lutte contre la pauvreté. Accompagnée de nouveaux outils tels que le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté et de nouvelles conditionnalités telles que le processus participatif ou la bonne gouvernance, cette dernière approche proposée par la BM, datée du début des années 2000, propose un développement dit « à visage humain », durable car approprié et adapté à la diversité des contextes locaux, dans un contexte global de réengagement de l'Etat.

## **1. Rappel des principaux résultats de la recherche**

Dans cette perspective, l'objectif de cette recherche consistait à saisir, interpréter et révéler le sens donné à cette nouvelle doctrine par les acteurs locaux du développement rencontrés au Burkina Faso, en termes d'efficacité mais aussi de représentations et d'implication au niveau des relations internationales. Nous avons souhaité inscrire le champ du développement dans une perspective chronologique afin de saisir l'évolution de la structure, du processus et des valeurs de ce dernier, fournissant des éléments d'explication de la situation observée actuellement.

## **L'inscription du champ du développement dans le champ global des relations internationales**

La mise en perspective des relations internationales depuis la fin de la seconde guerre mondiale révèle une vue d'ensemble du champ du développement depuis sa création. Elle permet, par ailleurs, de saisir les motivations de ses fondateurs mais aussi le rôle attribué et joué par chacun de ses participants. Cette réflexion constitue un point de départ fournissant des pistes de compréhension relatives à la structure et au processus actuels du champ du développement. La prise de connaissance et l'analyse de ce processus d'attribution des rôles au sein du champ du développement ont attisé mon désir de saisir et d'interpréter ce dernier à travers la perception que ces participants en ont.



Dans cette optique, le choix d'une méthode de recherche qualitative et d'une démarche interactionniste s'est avéré le plus approprié afin de capter le discours de ces acteurs locaux.

## **Méthodologie qualitative et démarche interactionniste**

L'hypothèse formulée concernant le choix de la démarche de recherche et des outils de collecte de données part du postulat que l'analyse du discours d'acteurs appartenant à différentes catégories présentes dans le champ du développement permet d'accéder à la compréhension de la dynamique interne de ce dernier et des contraintes imposées ou subies par les différents éléments. Six grandes catégories d'acteurs ont été sélectionnées dans ce cadre : les bailleurs de fonds, l'Etat, les ONG, les organisations militantes, les universitaires et les animateurs, classées par ordre d'influence sur la conception et l'exécution des politiques de lutte contre la pauvreté. Dans une optique d'approfondissement de l'analyse des discours, certaines catégories ont été divisées, telles que les bailleurs de fonds (multilatéraux et bilatéraux), les ONG (internationales et nationales) et les organisations militantes (syndicats et mouvements de défense des droits humains), élevant à neuf le nombre de catégories d'acteurs sélectionnées.

Qu'ils soient écrits ou oraux, l'ensemble de ces quarante-huit (48) discours recueillis sous forme d'entretiens semi-directifs constituent pour Michel Foucault le lieu d'expression de contraintes.

Dans cette perspective, l'objectif de l'analyste consiste à interpréter les informations diffusées par les interviewés afin de donner du sens et de la réalité aux discours.<sup>226</sup> En d'autres termes, il s'est agi de reconstruire les itinéraires et de comprendre les contraintes qui pèsent sur l'énonciateur et sur le discours lui-même, sur la base de son positionnement au sein du champ du développement.

A ce titre, l'approche wéberienne présentée à travers la construction d'idéaux types constitue un modèle privilégié des sciences sociales de conceptualisation permettant la simplification de l'analyse de phénomènes sociaux. L'idéal type est utilisé ici comme un instrument de synthèse des différents profils d'acteurs locaux du développement, révélateur des interactions entre les acteurs sociaux du champ étudié à travers un processus de comparaison des discours.

---

<sup>226</sup> Foucault M. (1971), *L'ordre du discours*, Gallimard, Paris.

## **La comparaison des discours des acteurs locaux du développement avec pour référence le discours officiel de la Banque mondiale**

Afin de donner une dimension comparative à cette recherche, nous avons fait le choix de mettre en perspective les discours recueillis avec celui de la Banque mondiale, considérée comme le discours officiel en matière d'élaboration de politiques internationales de lutte contre la pauvreté. Le discours de la Banque mondiale constitue un discours légitime, du fait de son caractère officiel, accepté et reconnu sur la scène des relations internationales. L'analyse du discours officiel de l'institution financière internationale réalisée, à travers l'étude de publications officielles, a pour but de faire émerger les principaux concepts promus. Trois grands ensembles conceptuels ont pu être définis. Le premier ensemble conceptuel est relatif au processus participatif, plus spécifiquement à la capacité, la volonté ou la possibilité de la société civile au Burkina Faso de s'impliquer dans le développement de son propre pays en s'appropriant les politiques publiques. Dans un second temps, le discours de la BM met en évidence la question globale de la gouvernance, faisant référence à la gestion des politiques publiques et des ressources allouées. Ce cadre conceptuel s'intéresse ainsi au processus de décentralisation, baptisée communalisation intégrale au Burkina Faso, ou encore aux problèmes de gestion de l'aide tels que le phénomène de corruption ou de redistribution inégalitaire des ressources. Un troisième ensemble conceptuel occupe une place majeure au sein des cadres stratégiques internationaux de lutte contre la pauvreté, celui plus général de l'efficacité de l'aide et du cadre institutionnel des politiques de développement. Cette dernière catégorie intègre les questions en lien avec l'évolution de l'approche du développement, les différentes politiques mises en œuvre ainsi que leur impact sur les conditions de vie des populations des pays concernés par ces politiques.

Ces trois cadres conceptuels constituent les points de référence de l'analyse du discours des acteurs locaux du développement interviewés. Dès lors, dans le prolongement des résultats de la recherche, nous souhaitons proposer des idéaux-types d'acteurs intervenant dans la lutte contre la pauvreté au Burkina Faso, déterminés à partir de ces mêmes indicateurs. Ainsi, l'objectif de cette recherche consistait à proposer une analyse des divergences et des convergences de perceptions des acteurs locaux du développement à partir des concepts clés diffusés par l'organisation internationale. Cette analyse ambitionne une interprétation de

l'orientation de ces discours sur la base du positionnement de chaque catégorie d'acteurs sélectionnée au sein du champ du développement, plus spécifiquement de sa distance avec la BM, notamment en termes de jeux d'influence et de relations de pouvoir.

Nous avons proposé une présentation des catégories d'acteurs selon le statut qu'elles occupent dans la hiérarchie pyramidale du développement, relativement à l'influence, au pouvoir qu'elles ont sur l'élaboration des politiques de lutte contre leur pauvreté et leur mise en œuvre.

### **Les participants de cette étude, voix des acteurs locaux du développement au Burkina Faso**

En premier lieu, les bailleurs de fonds, se positionnent en haut de cette pyramide du champ du développement, compte tenu de leur statut de financeurs de l'aide, avec une différenciation faite entre bailleurs de fonds multilatéraux, groupe auquel la BM appartient, et bailleurs de fonds bilatéraux, qui individuellement ont moins d'influence sur l'élaboration des politiques de développement. L'Etat se présente ensuite comme l'acteur intermédiaire entre les bailleurs de fonds et les organisations d'implantation des projets de développement, plus particulièrement dans le contexte actuel de l'aide budgétaire, impliquant un retour officiel de l'engagement et de la responsabilisation de l'Etat. La troisième catégorie d'acteurs sélectionnée est incarnée par les ONG, tout d'abord celles agissant sur le plan international puis celle ayant une portée nationale. Une autre catégorie d'acteurs met en place des initiatives en contact direct avec les populations locales, il s'agit des organisations militantes, plus spécifiquement les syndicats et mouvements de défense des droits humains. Elles sont sélectionnées pour leur dimension revendicatrice, idéologique, leur connaissance et leur intervention dans l'histoire sociale et politique du Burkina Faso, mais aussi pour leur indépendance financière facilitant une liberté de pensée, d'expression et d'action. Par ailleurs leur action s'inscrit dans un cadre national, sur la base des besoins identifiés et demandes effectuées par les populations elles-mêmes. La cinquième catégorie d'acteurs que nous avons souhaitée faire intervenir dans cette étude est incarnée par les universitaires. Leur qualité de chercheurs sur des questions relatives au développement du pays leur confère une position privilégiée d'observateurs.

Cependant, ce niveau d'expertise ne leur offre par pour autant l'accès aux sphères d'influence de ce champ, notamment en ce qui concerne les orientations prises au niveau national en termes de lutte contre la pauvreté. Enfin, la sixième et dernière catégorie sélectionnée concerne les animateurs, dernier maillon de la chaîne du développement entre les organisations d'implantation des projets et les populations bénéficiaires des activités proposées et financées par les bailleurs de fonds. Leur rôle d'exécutants les restreint dans un espace quasi exempt de marge de manœuvre. Leur distance géographique mais aussi socio-culturelle avec les acteurs chargés de la conception des stratégies internationales de lutte contre la pauvreté limite voire rend inexistante leur capacité d'influence de ces dernières, sur la base des observations faites lors de la mise en place des projets.

En présentant ces principales catégories d'acteurs de manière hiérarchique sur la base de leurs capacités de contrôle et d'action respectives, nous notons que cette classification part des acteurs en charge du travail de conceptualisation pour aller vers ceux responsables de l'exécution des stratégies de lutte contre la pauvreté.

## **2. Le prolongement des résultats de la recherche**

La synthèse de l'analyse du discours des acteurs du développement au Burkina Faso réalisée sur la base des concepts clés de la Banque mondiale nous permet de proposer des idéaux-types de ces catégories, à partir de leur perception des trois principaux ensembles conceptuels observés dans le discours de la BM.

### **Proposition d'idéaux-types d'acteurs locaux du développement au Burkina Faso**

Cette construction idéal-typique est le résultat d'un procédé de conceptualisation à travers une réduction de la complexité du profil des acteurs du champ du développement. Sur la base de la réalité sociale saisie à partir du discours des interviewés, la construction mentale de l'idéal-type représente une étape intermédiaire entre la question et les résultats de la recherche dans la mesure où elle favorise la comparaison entre le discours des acteurs ainsi qu'une généralisation en vue d'une attribution causale dans une perspective compréhensive.

## 2.1 Idéal-type pour comprendre l'ordre discursif des bailleurs de fonds

Les bailleurs de fonds maîtrisent le cadre institutionnel et conceptuel relatif au processus participatif. Les bénéfices démocratiques théoriques de ce dernier sont mis en avant simultanément à la reconnaissance des faiblesses de sa mise en œuvre dans un contexte d'instrumentalisation de l'aide et des cadres de concertation par les acteurs nationaux. Tout en reconnaissant l'intérêt des récents cadres conceptuels diffusés officiellement par la BM, les bailleurs de fonds dressent un bilan négatif de l'efficacité de l'aide au Burkina Faso. Selon eux, les grands principes du nouveau paradigme de l'aide, tels que l'harmonisation, la coordination ou encore l'appropriation, ne sont pas en cause mais plus les moyens mis à disposition du processus pour permettre à ces principes de s'adapter au contexte national. Les agendas cachés de chaque acteur impliqué dans le processus, principalement les partenaires techniques et financiers d'un côté et le gouvernement de l'autre, ne permettent pas à la lutte contre la pauvreté d'atteindre ses objectifs. Les motivations et intérêts non partagés et méconnus des différents acteurs engendrent un manque de confiance réciproque, ne favorisant ni l'appropriation de ces nouvelles politiques, ni la coordination de l'aide. L'institutionnalisation et la pérennisation de relations de pouvoir et de rapports de force au sein du champ du développement, ainsi que le manque de communication et de circulation de l'information sont perçus par les bailleurs de fonds comme autant de freins à son bon fonctionnement.

Les bailleurs de fonds multilatéraux ont une maîtrise approfondie des orientations et politiques de lutte contre la pauvreté et dans ce sens posent un regard institutionnel et global sur le processus de l'aide au développement au Burkina Faso. Ils sont au fait des différentes doctrines élaborées et promues par la BM et de l'évolution de celles-ci. Ils perçoivent les bienfaits théoriques des récents cadres conceptuels tout en en reconnaissant les lacunes liées à leur mise en œuvre, sans pour autant être en mesure d'en déterminer les facteurs explicatifs au niveau local. Le caractère bureaucratique de leur travail ainsi que le processus de décision institué dans le cadre général de l'aide au développement ne leur permettent pas ou ne les incitent pas à accéder à des informations déterminant les spécificités du contexte burkinabé. Dès lors, les bailleurs de fonds multilatéraux tendent à proposer une vision technique du processus de l'aide.

Les bailleurs de fonds bilatéraux orientent davantage leur discours vers l'application nationale des ensembles conceptuels de la lutte contre la pauvreté.

Parallèlement à leur bonne maîtrise du cadre conceptuel et institutionnel de la lutte contre la pauvreté, ces derniers développent une certaine capacité d'analyse des facteurs socio-culturels constituant un frein à la mise en œuvre de ce cadre. Leurs interactions avec les bailleurs de fonds multilatéraux ainsi que le financement et le suivi direct de projets de développement dans différentes zones du pays leur offrent l'opportunité d'appréhender la distance entre la dimension théorique et la dimension pratique de l'aide. Pour les bailleurs de fonds bilatéraux, à l'aspect technique des politiques de développement doit se juxtaposer le rôle des acteurs nationaux au niveau de leur mise en œuvre, dans la mesure où ils perçoivent le développement comme un processus impulsé par les acteurs leur permettant l'accès aux services de base ainsi qu'à la citoyenneté.

## 2.2 Idéal-type pour comprendre l'ordre discursif des acteurs étatiques

L'Etat perçoit l'importance de la mise en œuvre de stratégies d'implication des populations, notamment à travers la mise en place d'une stratégie avancée, favorisant les interactions avec les populations et leurs représentants afin de les appuyer dans la définition de leurs préoccupations et de leurs besoins. Ils reconnaissent cependant que ces stratégies d'implication de la population citées précédemment se positionnent comme un idéal théorique de participation. Parallèlement à ce potentiel impact positif, les principaux cadres conceptuels de la BM sont présentés sous l'angle de leur complexité et des contraintes qui leur sont associées dans le contexte du Burkina Faso. Ces obstacles se situent tant au niveau international du point de vue de la volonté des bailleurs de fonds à financer la mise en œuvre de ces ensembles conceptuels ou dans des facteurs socio-culturels nationaux. Tout en reconnaissant la légitimité et la nécessité d'impliquer la partie nationale dans le processus de développement du pays, l'Etat valorise l'influence de l'aide internationale sur la gestion nationale. Il observe l'évolution positive du pays tout en reconnaissant les efforts à fournir en termes de changement de mentalités et de comportements des acteurs impliqués.

Leurs relations directes avec les bailleurs de fonds, leur besoin de maîtrise des conditionnalités de l'aide liées à la rédaction du CSLP ou au suivi des procédures de cadre de concertation, impliquent un niveau de connaissances élevé du cadre institutionnel et conceptuel de la lutte contre la pauvreté. L'obligation d'impliquer les Ministères concernés dans la mise en œuvre de projets de développement incite,

d'une certaine manière, ces derniers au suivi des activités au niveau local leur conférant également une certaine connaissance des réalités du pays. Enfin, le retour annoncé de l'engagement et de la responsabilisation de l'Etat à travers les stratégies de lutte contre la pauvreté, notamment l'aide budgétaire, semble renouer les liens de confiance entre le gouvernement et les bailleurs de fonds. Dès lors, l'Etat privilégie les relations entre la sphère internationale et la sphère nationale du point de vue du partage d'expérience, de l'appui et du renforcement des capacités, même s'ils tendent à considérer l'aide fournie à ce niveau comme insuffisante.

### 2.3 Idéal-type pour comprendre l'ordre discursif des ONG

Les ONG développent un intérêt ainsi qu'une connaissance spécifiques du contexte local de la mise en place de l'aide au Burkina Faso. Ils perçoivent ainsi un besoin d'investissement dans le renforcement des capacités de la société civile burkinabè afin d'engager un processus participatif efficient ou encore la nécessité de promouvoir une volonté politique de contribuer au développement du pays. Selon eux, en tant que relais de l'Etat au niveau des communautés, ils sont en mesure de fournir des informations à l'ensemble des partenaires sur les besoins des populations ainsi que sur les spécificités socio-culturelles locales dans une optique d'appropriation et de pérennisation des projets. Par ailleurs, ils observent les barrières socio-culturelles à la mise en place de ce processus et mettent en exergue la nécessité d'un changement de mentalités et de comportements de l'ensemble de la société : les Burkinabè ne doivent plus attendre le développement mais l'initier autour d'eux, en prenant des initiatives, en coordonnant leurs actions et en s'appropriant une vision commune d'un projet de société. En outre, selon eux, le développement se définit comme l'accès des populations aux services de base, avec pour postulat que ce socle de priorités doit être défini et des actions mises en place pour l'atteinte de cet objectif global. Dans ce processus, chaque acteur doit respecter ses engagements : les PTF accompagner les pays en renforçant leurs capacités et en respectant le CSLP élaboré ; les pays prendre conscience et mobiliser leurs ressources pour tendre vers davantage d'autonomie et d'auto-développement. Les ONG évaluent l'impact actuel de l'aide au développement au Burkina comme insuffisante. Si des efforts sont fournis, ils ne permettent pas au niveau local de développer un système de gouvernance pertinent, légitime et efficient pour offrir l'opportunité aux cellules à la base de prendre les décisions en lien avec leur avenir.

Au sein du champ du développement, les ONG occupent une place d'intermédiaires entre les bailleurs de fonds qui financent leurs activités et les structures locales ou populations cibles de ces projets. Ce travail d'interaction avec l'ensemble des grandes catégories d'acteurs sociaux du champ leur procure une vue d'ensemble du système et, dès lors, l'opportunité d'en analyser la structure et le processus ainsi que les éventuels dysfonctionnements. Elles observent notamment un manque de ressources humaines impliquant un nécessaire renforcement des capacités des acteurs nationaux pour atteindre les objectifs fixés. Tout en conservant une certaine connaissance technique des outils et concepts de la lutte contre la pauvreté, les ONG perçoivent le développement à travers des processus d'appropriation et de pérennisation, de redistribution des rôles et de répartition des responsabilités entre acteurs internationaux et acteurs locaux.

Dans cette analyse critique de l'efficacité de l'aide et de la mise en œuvre des outils et concepts de la BM, les ONG nationales présentent une lecture plus approfondie des spécificités des organisations de la société civile au Burkina Faso mais également du contexte politique et des rapports de force entre OSC et Etat. Elles proposent un discours que l'on peut considérer comme militant, engagé avec une notion plus précise de la SC comme contre pouvoir. Si les ONG nationales interviewées reconnaissent les progrès réalisés en termes de construction d'un processus participatif au Burkina Faso à travers la mise en œuvre de cadres de concertation, elles conservent un discours nuancé en lien avec sa mise en pratique. Le processus participatif nécessite une autonomisation et responsabilisation de l'Etat vis à vis du système international afin de mettre en œuvre des stratégies favorables à l'amélioration des conditions de vie des populations à la base, dans une relation de partenariat avec les OSC. Dès lors, les ONG perçoivent les failles du processus, la participation restreinte, des acteurs impliqués peu représentatifs, ou encore le caractère imposé des concepts de lutte contre la pauvreté. Du point de vue de la relation entre la partie internationale et nationale, les ONG nationales considèrent l'influence du niveau international comme un phénomène contraignant l'Etat dans l'élaboration de véritables politiques nationales. La dépendance du gouvernement burkinabé vis à vis de l'extérieur et cette relation de proximité voire de complicité entre Etat et bailleurs de fonds, ne favorisent pas le respect de certaines conditionnalités, notamment celle relative à la construction d'une bonne gouvernance. Dans cette perspective, les ONG nationales développent un discours plus idéologique que les ONG internationales allant dans le sens de la rupture d'une



forme de domination dans les relations internationales et de la proposition d'une nouvelle lecture de ces dernières.

Le rayonnement à plus grande échelle des ONG internationales tend à limiter leur capacité et/ou leur volonté d'analyse critique de l'efficacité de l'aide au Burkina Faso. Elles sont conscientes de certains dysfonctionnements inhérents au champ du développement et de la mise en œuvre des politiques, tout en conservant un discours nuancé, qualifiable de diplomatique. Les acteurs appartenant à organisation nationale élaborent une analyse plus critique du développement du pays avec des arguments engagés de réorganisation des relations de pouvoir régissant le champ des relations internationales. Les ONG nationales démontrent un engagement idéologique pour leur organisation, une volonté de modifier les conditions de vie des populations à travers leurs interventions. Leur statut d'organisation locale les positionne en tant qu'intermédiaire avec les populations locales favorisant une interprétation éclairée des réalités vécues par ces dernières et des spécificités liées aux comportements et aux mentalités. Fondées par des acteurs nationaux, les ONG nationales souhaitent exposer la capacité d'appropriation des acteurs nationaux et le besoin de conscientisation, de responsabilisation et d'autonomisation vis à vis de l'influence des acteurs internationaux.

#### 2.4 Idéal-type pour comprendre l'ordre discursif des organisations militantes

Les organisations militantes présentent l'approche actuelle de lutte contre la pauvreté à travers ses insuffisances invitant à une réforme de la définition et de la sélection de la société civile au niveau national pour une meilleure représentativité des intérêts de la population. Ces dernières réalisent un bilan négatif de l'efficacité de l'aide, notamment du fait de la faible capacité de gestion et de redistribution des ressources du gouvernement actuel. Selon elles, le manque de volonté du gouvernement ne permet pas réellement au pays de prendre son indépendance, reçue cinquante ans auparavant, et perpétue le système des relations coloniales. Les causes de l'échec actuel de l'aide sont davantage à chercher dans les mentalités et comportements de la partie nationale, plus spécifiquement des dirigeants. Les conditionnalités, telles que la participation de la société civile sont détournées, tant par les gouvernements, que par les PTF ou les populations elles-mêmes, pervertissant le fonctionnement de l'aide au développement. Leurs discours mettent en lumière la responsabilité des PTF et plus spécifiquement des IBW dans l'élaboration et

l'application de stratégies et de cadres de référence incohérents et qui tendent davantage à asseoir leur domination et leur idéologie libérale peu démocratique.

Les syndicats présentent un discours plus engagé idéologiquement voire politiquement que celui des mouvements de défense des droits humains. Selon eux, le terme globalisé de société civile perd de son sens, dans la mesure où des organisations sont créées sans pour autant que leur activisme sur le terrain soit reconnu, sans que leur crédibilité et leur représentativité aient été approuvées. Dans cette perspective, les syndicats ne se reconnaissent pas dans cette globalité qualifiée de société civile au Burkina Faso. Par ailleurs, les organisations militantes mettent en lumière le phénomène actuel de récupération de la société civile par le pouvoir politique, articulant cet argument autour d'une critique de la gestion politique actuelle du pays. L'indépendance financière des syndicats leur permet de prendre de la distance avec d'éventuels bailleurs de fonds et de dénoncer certains dysfonctionnements, notamment ceux relatifs aux relations de domination et de dépendance. A ce niveau, les syndicats dénoncent l'incapacité ou le manque de volonté de leur pays à prendre leur indépendance. Leur argumentation se base sur les concepts de l'aide, leurs limites dans le cadre de leur application mais aussi sur leur dimension. Par ailleurs, les syndicats professionnels revêtent une connotation idéologique de contestation fortement marquée, reconnue et attendue sur la scène internationale.

Les mouvements de défense des droits humains approfondissent davantage le rôle que doivent jouer les OSC dans la vie politique, économique et sociale du pays. Si leur bilan relatif à l'efficacité de l'aide s'avère négatif, ils restent optimistes de manière générale et privilégient un changement via la sensibilisation et l'accès à l'information des populations. Par ailleurs, s'ils valorisent l'autonomisation financière et politique du pays vis à vis de l'aide extérieure, ils ne sont pas vindicatifs envers les institutions internationales ou autres bailleurs de fonds, qui les ont appuyées par le passé dans le financement de certaines campagnes. Si leur mission consiste moins à dénoncer des injustices sur le plan international qu'à valoriser la citoyenneté à travers la diffusion des droits et devoirs des burkinabè, les mouvements dénoncent le manque d'honnêteté et de motivation des principaux PTF à lutter contre la pauvreté et à contribuer l'élaboration d'un cadre institutionnel favorable.

## 2.5 Idéal-type pour comprendre l'ordre discursif des universitaires

Les universitaires remettent en cause l'évolution positive du développement du Burkina Faso. L'approche actuelle du développement présente des lacunes, notamment dans la prise en compte des facteurs humains de la lutte contre la pauvreté. Ils perçoivent la nécessité de la valorisation d'une nouvelle approche du développement par les PTF sous l'influence des parties nationales. La recherche de l'intérêt de chacun dans la filière développement constitue une entrave à l'impact positif de l'aide sur les bénéficiaires. Ils insistent dans cette perspective sur la nécessité d'un changement de comportements et de mentalités. Les universitaires associent le manque d'efficacité des projets de développement à l'échec du processus participatif expliqué partiellement par un faible engagement de la partie nationale. L'échec n'est pas perçu par les universitaires comme imputable à une forme de domination extérieure mais comme la résultante de la faible capacité du gouvernement en place à instaurer un système de bonne gouvernance. Le manque de volonté politique à créer et mettre en place un projet de société est perçu comme un facteur déterminant de la faible évolution positive du pays en termes d'amélioration des conditions de vie des populations défavorisées.

Leur statut de chercheur favorise l'analyse critique approfondie des problèmes d'efficacité de l'aide au Burkina Faso, par le biais des différentes disciplines auxquelles ils appartiennent (Sociologie, Histoire, Psychologie, Philosophie, Géographie et Economie). Les réflexions menées par ces derniers favorisent une interprétation en termes de facteurs socio-culturels et psychologiques influençant la volonté du pays de prendre son indépendance et de prendre en main son développement, tant au niveau de l'attitude attentiste des populations que d'une forme de soumission de la classe dirigeante. Leur expertise et leur indépendance vis à vis de l'Etat ou des bailleurs de fonds permettent aux universitaires de s'exprimer de manière ouverte sur l'inefficacité actuelle de la lutte contre la pauvreté au Burkina Faso. Ce statut d'observateur indépendant offre une perspective argumentée. En outre, leur appartenance à une classe privilégiée d'intellectuels les motive à développer leur pays par ses propres forces plutôt qu'à s'appuyer sur les arguments victimisants du passé colonisateur. Enfin, le cadre conceptuel et institutionnel de la lutte contre la pauvreté n'est pas au centre de leur discours, ils insistent davantage sur une vision globale bénéfique à l'avancée de leur pays.

## 2.6 Idéal-type pour comprendre l'ordre discursif des animateurs

Les animateurs ne présentent pas une vision positive du système de l'aide imposant un certain type de relations entre les différents partenaires de l'aide au développement au Burkina Faso. Ils s'accordent cependant sur une évolution positive de l'approche de l'aide qu'ils observent sur le terrain. De l'imposition aux populations, les projets actuels tendent à privilégier la consultation de ces dernières en amont afin d'élaborer ensemble des stratégies basées sur l'expression de leurs besoins et de leurs priorités. Selon les animateurs, pour atteindre ses objectifs de développement, de changement de comportements et de mentalités des populations, les projets de développement encouragent actuellement la prise en compte de leurs demandes ainsi que la réflexion collective autour de solutions à apporter à ces problèmes. Cette participation des populations perçue comme nécessaire ne s'instaure pas de manière automatique, du fait de la crainte des populations ou encore de la distance entre populations et ONG. Selon eux, le rôle d'intermédiaire des animateurs entre les ONG et les populations est déterminant. Dans ce sens, ils doivent s'efforcer de créer une relation de confiance avec les communautés afin d'intervenir pour les responsabiliser, favoriser leur ouverture d'esprit et les impliquer dans les activités proposées par le projet employant les animateurs.

Les animateurs constituent la catégorie d'acteurs du champ du développement sélectionnée possédant le plus faible niveau d'études. Par ailleurs, leur localisation au niveau décentralisé ne favorise pas nécessairement leur accès à l'information. De ce fait, ils possèdent une faible connaissance du cadre conceptuel et institutionnel de la lutte contre la pauvreté. Leur niveau d'expertise, si nécessaire soit-il, se limite au cadre de leurs relations avec les populations locales puis avec certains membres des ONG d'implantation qui les recrutent. Ce mince filet d'information qui circule jusqu'à eux et le manque d'interactions avec l'ensemble des maillons de la chaîne de l'aide ne leur permettent pas d'accéder aux sphères de pouvoir pour renseigner et influencer les acteurs en charge de la conceptualisation des politiques d'aide au développement.

### **La relation des acteurs avec le terrain, facteur déterminant de connaissance des réalités et de perception du champ du développement**

Concernant les idéaux-types des six grandes catégories d'acteurs construits ici pour simplifier la compréhension de la structure et du processus du champ du

développement au Burkina Faso, plus un acteur met en place des activités proche des populations, plus sa connaissance des réalités locales est élevée, plus la distance est grande avec les acteurs influents en charge de l'élaboration des stratégies et politiques de lutte contre la pauvreté.

Par ailleurs, l'analyse du discours des acteurs locaux du développement interviewés ne permet pas de faire émerger des divergences fondamentales dans la perception que ces derniers ont du développement au Burkina Faso, des politiques élaborées ainsi que du processus et de l'impact de leur mise en oeuvre. La principale divergence dans les différentes catégories de discours réside dans la capacité à envisager le développement de manière globale par les acteurs en charge ou proche de la conceptualisation du développement et de manière particulière et spécifique appliquée au cas du Burkina Faso pour les acteurs exécutants. Ce schéma révèle la complexité de la rencontre, tant dans les idées que dans les faits, entre les acteurs qui définissent doctrines et théories du développement et ceux qui les mettent en place. Ce contexte de distance socio-culturelle mais aussi géographique entre ces deux grandes catégories d'acteurs sociaux constitutifs du champ du développement, ne tend ni à favoriser le partage des compétences, ni la coordination et à terme l'efficacité de l'aide c'est à dire l'amélioration des conditions de vie des populations les plus pauvres. Ce phénomène observé relatif aux interactions entre des acteurs sociaux incite à s'interroger sur la cohérence de la structure et du processus du champ du développement ainsi que sur les motivations des preneurs de décisions.

Dès lors, cette question de la connaissance du terrain qui augmente à mesure qu'on s'éloigne des acteurs proches de la sphère internationale d'influence, notamment de la Banque mondiale, détermine le regard que les acteurs posent sur les facteurs explicatifs du problème de l'efficacité de l'aide, reconnu par tous. A ce sujet, nous pouvons avancer que plus les acteurs sont proches des populations, plus ils ont une connaissance précise de leurs besoins et de leurs demandes, plus ils identifient les causes du dysfonctionnement du développement du pays au niveau national. ONG, organisations militantes, universitaires et animateurs mettent davantage en évidence la responsabilité de la partie nationale, son manque de volonté politique de créer un projet de société, de permettre au pays d'avancer ou de reconnaître la nécessité d'un renforcement de capacités. Pour ces acteurs, hormis les organisations militantes qui ont également un discours orienté vers les rapports de domination, la question du développement ne se résoudra pas en reposant la responsabilité des contraintes passées et actuelles sur les épaules des institutions internationales. Certes

ces dernières jouent un rôle déterminant dans la définition des relations entre le Burkina Faso et l'extérieur, mais celui du pays en tant que tel l'est davantage au regard de sa capacité à négocier les orientations de ces dernières.

### **Les limites de la légitimité du discours de la Banque mondiale et de sa capacité à imposer sa vision à l'ensemble des acteurs locaux**

L'analyse des discours tend à remettre en cause la perception que les acteurs locaux ont de la langue parlée par la BM comme la langue légitime et officielle. Le vocabulaire est connu et repris par l'ensemble des acteurs, excepté par les acteurs de terrain, sans pour autant que le bienfondé des concepts soit reconnu dans le contexte institutionnel actuel. Nous avons appliqué cette définition au discours officiel du champ du développement, celui de la Banque mondiale. Nous avons vérifié l'affirmation de Bourdieu selon laquelle : *« toute domination symbolique suppose de la part de ceux qui la subissent une forme de complicité qui n'est ni soumission passive à une contrainte extérieure, ni adhésion libre à des valeurs. (...) Le propre de la domination symbolique réside précisément dans le fait qu'elle suppose de la part de celui qui la subit une attitude qui défie l'alternative ordinaire de la liberté et de la contrainte »*.<sup>227</sup>

Lorsque nous parlons de compétence légitimité de la BM au sein du champ du développement, nous faisons référence à sa *« la capacité statutairement reconnue à une personne autorisée, une « autorité », d'employer, dans les occasions officielles, la langue légitime, c'est à dire officielle, langue autorisée qui fait autorité, parole accréditée et digne de créance ou, d'un mot, performative, qui prétend (avec les plus grandes chances de succès) à être poursuivie d'effet »* (Bourdieu, 1982).

En mettant en exergue les limites de la légitimité du discours de la Banque mondiale et de sa capacité à imposer sa vision du monde et du développement chez tous les acteurs locaux du développement, notamment ceux qui sont le plus éloignés d'elle sur l'échelle hiérarchique du champ du développement, nous partageons l'idée de J.-P. Olivier de Sardan selon laquelle *« l'acteur social de base, aussi démunie ou dominé soit-il, n'est jamais un récipiendaire qui n'aurait le choix qu'entre la soumission ou la révolte »*.<sup>228</sup> Dans ce sens, bien que pris dans des systèmes de

<sup>227</sup> Bourdieu P. (1982), *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Fayard, Paris.

<sup>228</sup> Olivier de Sardan J.-P. (1990), « Sociétés et développement », in Fassin D. & Jaffré, *Sociétés, développement et santé*, Ellipses, Paris, p29.

contraintes relatifs à leur catégorie d'appartenance, les acteurs sociaux interagissant dans le champ du développement, des bailleurs de fonds aux bénéficiaires de l'aide, ont le choix de négocier, de remettre en cause ou encore de refuser les principes actuels de la lutte contre la pauvreté.

### **3. L'impact de l'inertie systémique du champ du développement sur l'atteinte des objectifs de lutte contre la pauvreté**

Concluons cette recherche en précisant que **l'inertie systémique du champ du développement constitue une contrainte déterminante dans l'atteinte des objectifs relatifs à la lutte contre la pauvreté, incitant à s'interroger sur le poids des contraintes de l'action collective sur l'individu mais aussi sur la capacité de l'individu ou d'une catégorie d'acteurs à influencer un changement du champ**. L'analyse des discours recueillis auprès d'acteurs locaux du développement au Burkina Faso met en évidence une volonté commune d'améliorer les conditions de vie des populations les plus défavorisées mais aussi les contraintes relatives aux différentes catégories d'acteurs en fonction de leur positionnement au sein de la hiérarchie du champ du développement.

**En définitive, les contraintes induites par le positionnement hiérarchique ainsi que la faible prise en compte de l'hétérogénéité du champ du développement, ne permettent pas aux stratégies de lutte contre la pauvreté d'atteindre leurs objectifs. Elles ne permettent pas non plus aux ensembles conceptuels clés du discours de la Banque mondiale de prendre une dimension favorisant la prise de décision, l'autonomisation, l'appropriation visant l'amélioration de la gestion des pays en développement.** Ces contraintes institutionnalisées et perpétuées par un système international réduisent les opportunités d'intervention des acteurs locaux impliqués dans la lutte contre la pauvreté dans un pays considéré « en développement » comme le Burkina Faso. Dès lors, **l'analyse du discours des acteurs locaux du développement montre que ce système pourrait évoluer grâce à une volonté politique d'abord au niveau national puis international de modifier les relations de pouvoir, de domination et de dépendance qui persistent entre les pays, et certaines zones du monde, plus précisément entre les puissances occidentales et les pays dits du Sud**. La réflexion reste à mener sur les moyens et ressources à mobiliser afin de

favoriser cette prise de conscience et cet engagement des systèmes nationaux dans la lutte contre la pauvreté à l'attention de la majorité des populations des pays bénéficiaires de l'aide.

De fait, **il s'agit de donner du sens à la notion de solidarité internationale, d'instituer des valeurs et des principes dans lesquels inscrire les relations internationales, notamment de permettre à chaque partie de prendre ses responsabilités pour prendre des décisions en faveur de l'intérêt collectif.** L'ensemble des acteurs du développement, inscrits dans une relation de partenariat, en mesure de saisir les opportunités, élaborent de nouvelles relations permettant à chacun de se définir libre de ses choix. Dans cette perspective, l'ensemble des acteurs du champ du développement s'inséreraient dans un espace régi par des relations de partenariat au sein desquelles chacun bénéficierait d'une autonomie et d'un statut d'acteur libre car, « *l'homme libre est celui qui a la possibilité de décider autrement* » (Rosa Luxemburg).



## **Bibliographie**

- Adler P et P (1987), *Membership rôles in field research*, SAGE Publications Inc.
- Akam M. (1994), «Le marché de l'expertise et la place du socio-anthropologue : le chercheur en sciences sociales en Afrique. Illustrations camerounaises», *Le bulletin de l'APAD*, n° 7, Juillet.
- Angermüller J. (2007), « Introduction. L'analyse du discours en Allemagne et en France. Croisements nationaux et limites disciplinaires. », *Langage et Société*, n°120, Juin.
- Austin J.L. (1970), *Quand dire, c'est faire*, Le Seuil, Paris.
- Badie B. et Devin G. (sous la direction de) (2007), *Le multilatéralisme. Nouvelles formes de l'action internationale*, La Découverte, Paris.
- Badie B. et Smouts M.-C. (1995), *Le retournement du monde. Sociologie de la scène internationale*, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques.
- Bakhtine M., *Esthétique de la création verbale*, Gallimard, Paris.
- Ballet J. et Mahieu F.-G. (2003) « La soutenabilité sociale des politiques de lutte contre la pauvreté », in Dubois J-L, Lachaud J.-P., Montaud J.-M. et Pouille A, *Pauvreté et développement socialement durable*, Presses Universitaires de Bordeaux, p287-301.
- Bardin L. (1997), *L'analyse de contenu*, PUF, Paris.
- Bateman S. (2006) « De la neutralité axiologique face à une pratique moralement controversée », *Travail, genre et sociétés*, n° 15, p. 169-175.
- Bayart J.-F. (1989) « La Banque mondiale, un libéralisme à visage humain », *La Croix - L'Evènement*, 18 octobre.
- Becker H.-S. (1985), *Oustiders. Etudes de sociologie de la déviance*, Métailié.
- Becker H.-S. (2002), *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Guides « Repères », La découverte, Paris.
- Becker H.-S. (2003), « Interférence et preuve en observation participante. Fiabilité des données et validité des hypothèses. », in Céfaï D., *L'enquête de terrain*, La découverte, Paris.
- Becker H.-S. (2006), *Le travail sociologique, Méthode et substance*, Academic Press Fribourg.

- Bergamaschi I., Diabaté A. et Paul E. (2007), « L'Agenda de Paris pour l'efficacité de l'aide. Défis de l'« appropriation » et nouvelles modalités de l'aide au Mali », *Afrique contemporaine*, n°223-224, p219-249.
- Bertrand M. (1994), *L'ONU*, La Découverte, Paris.
- Bierschenk T. (1991), « Les projets et les politiques de développement, sont-ils des préoccupations légitimes de l'anthropologie ? », *Le bulletin de l'APAD*, n°1.
- Blanchet A. (1995), *L'entretien dans les Sciences Sociales*, Dunod, Paris.
- Bogdan R. et Taylor S.J. (1975), *Introduction to qualitative research methods : a phenomenological approach to the social sciences*, John Wiley & Sons, Toronto.
- Boidin B. (2010), « La « bonne gouvernance » et les pays en développement : le cas des politiques de santé au Gabon », *Ethique économique*, Avril, 8.
- Boudon R. (2007), *Essais sur la théorie générale de la rationalité*, PUF.
- Bourdieu P. (1994), *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Editions du Seuil, Paris.
- Bourdieu P. (1982), *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Fayard, Paris.
- Bourdieu P. (1979), *La distinction*, Les Editions de Minuit, Paris.
- Bouvier J., Girault R., Thobie J. (1986), *L'impérialisme à la française 1914-1960*, Editions la découverte, Paris.
- Bustelo P. (1994), *La Banque mondiale et le développement économique des nouveaux pays industriels asiatiques : une analyse critique*, Biblioteca de la Facultad de Ciencias Economicas y Empresariales, Universidad Complutenses de Madrid, Colloque Nouveaux dynamismes industriels et Economie du développement, Grenoble.
- Campbell B. (dir.) (2005), *Qu'allons-nous faire des pauvres ? Réformes institutionnelles et espaces politiques, ou les pièges de la gouvernance pour les pauvres*, L'Harmattan, Paris.
- Cartier-Bresson J. (2000), « La Banque mondiale, la corruption et la gouvernance », *Revue Tiers-Monde*, vol.41, n°161, p. 165-192.
- Cartier-Bresson J. (2010), « Les mécanismes de construction des agendas de la gouvernance », *Mondes en développement*, vol. 38, n°152, p. 111-127.
- Cazes B. (1992), « Le développement et l'environnement. Rapport sur le développement dans le monde 1992 », *Politique étrangère*, vol.57, n°3.
- Céfaï D. (2003), *L'enquête de terrain*, La découverte, Paris.

- Chapoulie J.-M. (2001), *La tradition sociologique de Chicago*, Seuil, Paris.
- Charlier J.-E. et Moens F. (2006), *Observer, décrire, interpréter. Un état des méthodes en Sciences sociales*, Institut National de Recherche Pédagogique.
- Charnoz O., Severino J.-M. (2007), *L'aide publique au développement*, La découverte, Paris.
- Chavagneux C. (2007), *Les dernières heures du libéralisme. Mort d'une idéologie*, Perrin.
- Chavagneux C. (2004), *Economie politique internationale*, La Découverte, Paris.
- Chavagneux C. (2004), « Ce qui s'est vraiment passé à Bretton Woods », *Alternatives Economiques*, n°227, Juillet-Août, p. 78-81.
- Chavagneux C. (2002), « L'échec des plans d'ajustement structurel », *Alternatives Economiques – Hors Série*, n°53.
- Chavagneux C. (2001), « Lutte contre la pauvreté : les enjeux politiques d'un slogan », *Politique africaine*, n° 82, juin, p. 161-168.
- Chavagneux C. et Tubiana L. (2000), « Quel avenir pour les institutions de Bretton Woods ? Les transformations de la conditionnalité » p43-74, in Bourguignon F., Chavagneux C., Tubiana L., Salama P. et Valier J., *Développement*, La documentation française, Paris.
- Chavagneux C. (2000), « Le FMI et la Banque mondiale tentés par la politique », *Esprit*, n°6, Juin.
- Clerc D. (2001), « Développement recherche modèle désespérément », *Alternatives Economiques*, n°194, Juillet-Août.
- Cling J.-P., Razafindrakoto M., Roubaud F. (2003), *Les nouvelles stratégies internationales de lutte contre la pauvreté*, Economica, Paris.
- Cling J.-P., Razafindrakoto M. et Roubaud F. (2002), « Processus participatifs et lutte contre la pauvreté : vers de nouvelles relations entre les acteurs ? », *L'Economie politique*, n°16, 4<sup>ème</sup> trimestre.
- Coenen-Huther J. (2003), « Le type idéal comme instrument de la recherche sociologique », *Revue française de sociologie*, vol. 44, p. 531-547.
- Combessie J.-C. (2003), *La méthode en Sociologie*, Poche, Paris.
- Cordellier S. (1996), « Un retour aux sociétés réelles », in *La fin du Tiers-monde ?*, La découverte, Les dossiers de l'Etat du monde, p39-51.
- Courade G. (2006), *L'Afrique des idées reçues*, Belin, Paris.
- Crozier M. et Friedberg E. (1977), *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective*, Le Seuil, Paris.

- Cuin C.-H., « Les sociologues de l'obsession compréhensive. Réflexions épistémologiques sur les voies de l'explication en sciences sociales », in Charlier J.-E. et Moens F. (dir.) (2006), *Observer, décrire, interpréter. Un état des méthodes en Sciences sociales*, Institut National de Recherche Pédagogique.
- Dahou T. (2003), « Les cadres Stratégiques de Lutte contre la Pauvreté. De la pauvreté au politique », *Afrique Contemporaine*, De Boeck, n°208, Hiver, p. 57-70.
- Dantier B. (2004), *Les « idéaltypes » de Max Weber, leurs constructions et usages dans la recherche sociologique*, Québec.
- Delavallade C. (2007), « Lutte contre la corruption au Burkina Faso et réformes de la gestion budgétaire », *Afrique contemporaine*, p271-288.
- De Lucca F. et Raffinot M. (2007), « Gestion de l'économie nationale, réductions de dette et aide budgétaire : réflexions à partir du cas du Burkina Faso », *Afrique Contemporaine*, n° 223, p. 193-218.
- Demazière D., Dubar C. (1997), *Analyser les entretiens biographiques : l'exemple des récits d'insertion*, Nathan, Paris. • Durkheim E., *Les règles de la méthode sociologique*, Flammarion, Paris, 1988, 108p.
- Dortier J.-F. (2000-2001), « Ferdinand de Saussure réinvente la linguistique », *Sciences Humaines*, Hors-Série n°30, Décembre-Janvier-Février.
- Durkheim E. (1988), *Les règles de la méthode sociologique*, Flammarion, Paris.
- Duruflé G. (1988), *L'ajustement structurel en Afrique (Sénégal, Côte d'Ivoire, Madagascar)*, Karthala, Paris.
- Emerson R., (2003), « Le travail de terrain comme activité d'observation. Perspectives éthnométhodologiques et interactionnistes », in Céfaï D., *L'enquête de terrain*, La découverte, Paris.
- Fanon F. (2002), *Les Damnés de la Terre*, La Découverte, Paris.
- Fauconnet P. et Mauss M. (1901), *La sociologie*, La Grande Encyclopédie, vol.30, Paris, p.165-175.
- Fauvel L. (1956), *L'ONU et les pays insuffisamment développés*, Institut des Hautes Etudes de Dakar, Paris.
- Féréol G., « La dialectique de l'explication et de la compréhension », in Charlier J.-E. et Moens F. (dir.) (2006), *Observer, décrire, interpréter. Un état des méthodes en Sciences sociales*, Institut National de Recherche Pédagogique.
- Foirry J-P (2006), *L'Afrique : contient d'avenir ?*, Ellipses, Paris.
- Foucault M. (1971), *L'ordre du discours*, Gallimard, Paris.

- Fournier M. (1982), « Durkheim et la sociologie de la connaissance scientifique », *Sociologie et sociétés*, vol. 14, n°2, octobre, p. 55-66, PUM, Montréal.
- Gallet G. (2006), « De l'intérêt et des limites de l'observation participante pour comprendre des organisations protestataires », in Charlier J.E. et Moens F. (dir.), *Observer, décrire, interpréter. Un état des méthodes en Sciences sociales*, Institut National de Recherche Pédagogique.
- Gillis M., Perkins D.H., Roemer M., Snodgrass D.R. (1998), *Economie du développement*, 2<sup>ème</sup> édition, De Boeck, Bruxelles.
- Gold R. (2003), « Jeux de rôles sur le terrain. Observation et participation dans l'enquête sociologique », *Revue du M.A.U.S.S.*
- Guibert J., Jumel G. (1997), *Méthodologie des pratiques de terrain en Sciences Humaines et sociales*, Armand Colin, Paris.
- Guichaou A. et Goussault Y. (1993), *Sciences sociales et Développement*, Armand Colin, Paris.
- Guilhot N. (2000), « Les institutions financières sous le feu de la critique. D'une vérité à l'autre, les politiques de la Banque mondiale », *Le Monde Diplomatique*, Septembre.
- Guillemette F. (2006), « L'approche de la grounded theory ; pour innover ? », *Recherches qualitatives*, vol.26, p. 32-50.
- Guittet A. (2003), *L'entretien : techniques et pratiques*, Armand Colin, Paris.
- Hamel J. (2000), « A propos de l'échantillon. De l'utilité de quelques mises au point », *Recherches qualitatives*, vol.21, p. 3-20.
- Hamel J. (1997), *Etude de cas et sciences sociales*, L'Harmattan, Paris.
- Haq et Kirdar (1986), « Human development : the neglected dimension in development » Islamabad, Table ronde Nord-Sud, in J.B.G. Tilak (1992), « Education et ajustement structurel », *Perspectives*, vol. XXII, n°4.
- Hibou B. (1998), « Les œillères de la Banque mondiale et du FMI. Banque mondiale : les méfaits du catéchisme économique. L'exemple de l'Afrique subsaharienne », *Esprit*, n°8-9, Août-Septembre.
- Hours B. (1998), « L'idéologie humanitaire ou la globalisation morale », *L'Homme et la société*, n°129, juillet-septembre, p47-55.
- Jeffrey D. et Maffesoli M. (2005), *La sociologie compréhensive*, Les presses de l'Université de Laval.
- Kabou A. (1991), *Et si l'Afrique refusait le développement ?*, L'Harmattan.

- Kankwenda M., Grégoire J.-L., Legros H., Ouédraogo H. (1999), *La lutte contre la pauvreté en Afrique Subsaharienne*, Economica, PNUD, Paris.
- Keller R. (2008), « L'urgence de surprise. Analyse de discours : entre modèles théoriques et rapprochements à la réalité discursive », *Recherches qualitatives*, Actes du colloque « Recherche qualitative : Discours théoriques et éléments contextuels : où et comment mettre en scène l'intégration ? », Hors-Série, n°6, p. 44-56.
- Keller R. (2007), « L'analyse du discours du point de vue de la sociologie de la connaissance. Une perspective nouvelle pour les méthodes qualitatives. », Actes du colloque « Bilan et perspectives de la recherche qualitative », *Recherches qualitatives*, Hors-Série, n°3.
- Kern F. (1996), « Les Programmes d'Ajustement Structurel et les conditions d'un développement durable en Afrique », *Mondes en Développement*, t. 24-96-57.
- Ki Zerbo J. (2003), *A quand l'Afrique ?*, Editions de l'Aube, Paris.
- Koulibaly M. (1998), « Solidarité internationale, altruisme et sous-développement africain », p263-294, in Mahieu F.-G. et Rapoport H., *Altruisme. Analyses économiques*, Economica, Paris.
- Latouche L. (1977), *Critique de l'impérialisme. Une approche marxiste non léniniste des problèmes théoriques du sous-développement*, Publications du CEREL, Villeneuve d'Ascq.
- Latouche S. (1986), *Faut-il refuser le développement. Essai sur l'anti-économique du tiers-monde*, PUF, Paris.
- Latouche S. (1998), *L'autre Afrique. Entre don et marché*, Bibliothèque Albin Michel Economie, Paris.
- Latouche S. (2004), *Survivre au développement*, Editions Mille et une nuits, Paris.
- Laurent P.-J. et Peemans J.-P. (1999), « Les Dimensions Socio-Économiques du Développement Local en Afrique au Sud du Sahara : Quelles Stratégies pour quels Acteurs ? », *Le bulletin de l'APAD*, n° 15.
- Lautier B. (2001), « Sous la morale, la politique. La Banque mondiale et la lutte contre la pauvreté », *Politique africaine*, n° 82, juin, p. 169-176.
- Lautier B. (2002), « Pourquoi faut-il aider les pauvres ? Une étude critique du discours de la Banque mondiale sur la pauvreté », *Revue Tiers Monde*, t. XLIII, n°169, janvier-mars.
- Laville J.-L et Cattani A.D. (dir.) (2006), *Dictionnaire de l'autre économie*, Gallimard, Paris.

- Lecomte B.J., Naudet J.-D. (2000), « Survive grâce à...Réussir malgré...l'aide », *Cahiers des sciences humaines*, Nouvelle série n°13, Autrepont, Editions de l'Aube.
- Le Meur P.-Y., « Décentralisation par le Bas et Participation Clientéliste au Bénin », *Le bulletin de l'APAD*, n° 15.
- Long N., « Du paradigme perdu au paradigme... retrouvé ? Pour une sociologie du développement orientée vers les acteurs. », *Le bulletin de l'APAD*, n° 7.
- Loubet Del Bayle J.-L. (2001), *Méthodes des Sciences Sociales*, L'Harmattan, Paris
- Mace G., Petry F. (2000), *Guide d'élaboration d'un projet de recherche*, Les Presses de l'Université Laval, Québec.
- Mahieu F.-R. (1992), *Formes modernes et traditionnelles de la solidarité en Afrique*, USTL, Tiers-Monde, Afrique.
- Mahieu F.-R. (1996), « Sous-développement et sous-développés », in André Guichaoua (dir.), *Questions de développement. Nouvelles approches et enjeux*, L'Harmattan, Paris, p51-61.
- Mahieu F.R. (2001), *Ethique économique. Fondements anthropologiques*, L'Harmattan, Paris.
- Mazière F. (2005), *L'analyse du discours*, PUF, Que sais-je ? , Paris.
- Mead G.H. (1963), *L'esprit, le soi et la société*, PUF, Paris.
- Meier G.M. et Stiglitz J.S. (2002), *Aux frontières de l'économie du développement. Le futur en perspective*, EDSKA, Paris.
- Mendras H. et Oberti M. (2000), *Le sociologue et son terrain. Trente recherches exemplaires*, Armand Colin, Paris.
- Moyo D. (2009), *L'aide fatale : les ravages d'une aide inutile et de nouvelles solutions pour l'Afrique*, Lattès, Paris.
- Mucchielli A. (2004), *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines*, Armand Colin, Paris.
- Nébié G. (2003), « Nouveaux rapports entre acteurs, nouveaux modèles de croissance. Réflexion sur des pistes novatrices de stratégies et politiques de lutte contre la pauvreté et les inégalités », *Afrique contemporaine*, Hiver.
- Neveu C. (2006), « Partenaires et « informateurs ». Accès au terrain et anonymat dans le travail anthropologique », in Charlier J.E. et Moens F. (dir.), *Observer, décrire, interpréter. Un état des méthodes en Sciences sociales*, Institut National de Recherche Pédagogique.
- Nguéna O.J. (2005), *Initiative PPTE. Quels enjeux pour l'Afrique ?*, Etudes Africaines, l'Harmattan, Paris.

- Nyamba A. (2006), « Une parenthèse « nègre » de la méthode en sciences sociales ? », in Charlier J.E. et Moens F. (dir.), *Observer, décrire, interpréter. Un état des méthodes en Sciences sociales*, Institut National de Recherche Pédagogique.
- Olivier de Sardan J.-P. (1995), *Anthropologie du développement*. Essai en socio-anthropologie du changement social, Karthala, Paris.
- Olivier de Sardan J.-P. et Bierschenk T. (1993), « Les courtiers locaux du développement », *Le bulletin de l'APAD*, n° 5, Juin.
- Olivier de Sardan J.-P. (1993), « Le développement comme champ politique local », *Le bulletin de l'APAD*, n° 6, Numéro 6, décembre.
- Olivier de Sardan J.-P., « Chefs et projets au village (Niger). Les dimensions sociales et économiques du développement local et la décentralisation en Afrique au Sud du Sahara », *Le bulletin de l'APAD*, n°15.
- Olivier de Sardan J.-P. (1990), « Sociétés et développement », in Fassin D. et Jaffré Y., *Sociétés, développement et santé*, Ellipses, Paris.
- Organisation des Nations Unies, *Objectifs du Millénaire pour le développement : des progrès inégaux, Problèmes économiques*, n°2935, 21 novembre 2007.
- Palier J. et Prévost B. (2007), « Le développement social : nouveau discours et idéologie de la Banque mondiale », *Economie appliquée*, t. LX, n°4, p. 27-50.
- Pajot F. (2007), *Joseph Ki-Zerbo : Itinéraire d'un intellectuel africain au XXème siècle*, L'Harmattan, Paris.
- Pesche D. (1995), « Pour la construction d'un champ du développement rural », *Le bulletin de l'APAD*, n° 9, Juin.
- Piault M.-H. (1985), « La colonisation, pour une nouvelle appréciation », *Cahier de l'ORSTOM*, série Sciences Humaines, vol. XXI, n° 1, p. 5-12.
- Pirotte G. et Poncelet M., « Société civile et nouvelle gouvernance au Bénin. Quelques réflexions illustrées à partir de l'analyse du nouveau secteur ONG à Cotonou. », *Le bulletin de l'APAD*, n° 26.
- PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain - Objectifs de développement du Millénaire : premier bilan, Problèmes Economiques*, n°2779, 9 octobre 2002.
- Poncelet M. et Pirotte G. (2007), « L'invention africaine des sociétés civiles : déni théorique, figure imposée, prolifération empirique », *Mondes en Développement*, vol. 35, n°139.



- Puchala D.J. (1995), « Images du monde, ordres mondiaux et guerres froides : les mythes et les Nations Unies », *Revue Internationale des Sciences Sociales*, n°144, Juin.
- Quivy R., Van Campenhoudt L. (2006), *Manuel de recherche en sciences sociales*, Dunod, Paris.
- Raffinot M. (2009), « Ownership : l'appropriation des politiques de développement, de la théorie à la mise en pratique », *DIAL*, Mars.
- Remy J. (2004), « Prendre au sérieux la complexité. Nouvelles bases pour une critique sociale », *Education et sociétés*, n° 13, p. 11-42.
- Reynaud J.-D. et Bourdieu P. (1966), « Une sociologie de l'action est-elle possible ? », *Revue française de sociologie*, p. 508-517.
- Requier-Desjardins D., « Dynamiques territoriales : quel est le rôle des infrastructures ? », *Cahier du GEMDEV*, Université de Versailles St Quentin, n°29, p. 139-144.
- Réseau Impact (2003), « Lutte contre la pauvreté et les inégalités. Ce qu'en pensent des intellectuels africains », *Afrique Contemporaine*.
- Rist G. (2001), *Le développement, Histoire d'une croyance occidentale*, Presses de Sciences Po, 2e édition.
- Rougier E. (2003), « Principe de non indépendance, équité et participation : vers des politiques durables de lutte contre la pauvreté », in Dubois J.-L., Lachaud J.-P., Montaud J.-M. et Pouille A., *Pauvreté et développement socialement durable*, Presses Universitaires de Bordeaux, p251-267.
- Rubel M. (1967), « Aron R., Les étapes de la pensée sociologique. Montesquieu - Comte - Marx - Tocqueville - Durkheim - Pareto - Weber. », *Revue française de sociologie*, vol. 8, n° 4, p. 565-567.
- Said E.W (2000), *Culture et impérialisme*, Fayard, Le Monde diplomatique.
- Salamé G. (1996), « La recomposition du monde. Les rapports Nord-Sud après la guerre froide », *Esprit, Mythes et réalités de la mondialisation*, n°11, novembre.
- Seck C.Y. (2003), « La naissance de l'ONU », *Jeune Afrique*, Juin.
- Sen A. (1999), *Éthique et économie et autres essais*, PUF, Paris.
- Sen A. (2003), *Un nouveau modèle économique : Développement, justice, liberté*, Odile Jacob, Paris.
- Sen A. (2004), *L'économie est une science morale*, La découverte, Paris.
- Senghor L.S. (1971), *Liberté 2, Nation et Voie africaine du socialisme*, Le Seuil, Paris.

- Smith S. (2003), *Négrologie : Pourquoi l'Afrique meurt ?*, Calmann Lévy, Paris.
- Smouts M.-C. (dir.) (1998), *Les nouvelles relations internationales. Pratiques et théories*, Presses de la Fondation Nationales des Sciences Politiques, Paris, 1998.
- Smouts M.-C. (1998), « Du bon usage de la gouvernance en relations internationales », *Revue internationale des sciences sociales*, n°155, p. 85-94.
- Spence J.E. (1995), « Les années de guerre froide », *Les Temps Modernes*, n°144.
- Stiglitz J.E., Sen A., Fitoussi J.-P. (2009), *Richesse des nations et bien-être des individu*, Commission pour la mesure des performances économiques et du progrès social, Odile Jacob, Paris.
- Stiglitz J.E., Sen A., Fitoussi J.-P. (2009), *Vers de nouveaux systèmes de mesure*, Commission pour la mesure des performances économiques et du progrès social, Odile Jacob, Paris.
- Stiglitz J.E. (2006), *Un autre monde. Contre le fanatisme de marché*, Fayard, Paris.
- Stiglitz J.E. (2002), *La grande désillusion*, Fayard, Paris.
- Stiglitz J.E. (2000), « Vers un nouveau paradigme du développement », *L'économie politique*, p. 6-39.
- Strauss A. et Corbin J. (2003), « L'analyse des données selon la grounded theory. Procédures de codage et critères d'évaluation », in Cefaï D., *L'enquête de terrain*, La découverte, Paris.
- Thomas W.I. et Znianiecki F. (1998), *Le paysan polonais en Europe et en Amérique. Récit de vie d'un migrant (1919)*, Nathan, Paris.
- Tilak J.B.G (1992), « Education et ajustement structurel », *Perspectives*, vol. XXII, n°4.
- Touraine A. (1965), *Sociologie de l'action*, Le Seuil, Paris.
- Valier J. (2000), « Pauvretés, inégalités et politiques sociales dans les Tiers-mondes depuis la fin des années quatre-vingt », in Bourguignon F., Chavagneux C., Tubiana L., Salama P. et Valier J., *Développement*, La documentation française, Paris, p127-156.
- Van de Walle N. et Johnston T.A. (1999), *Repenser l'Aide en Afrique*, Karthala, Paris.
- Weber M. (1922, Edition 1995), *Economie et société*, Pocket, Paris.
- Weber M. (1965), *Essais sur la théorie de la science*, Plon, Paris.
- Weber M. (1965), *Essais sur la théorie de la science. Premier essai : L'objectivité de la connaissance dans les Sciences de la politique sociales (1904)*, Plon, Paris.

- Weber M. (1965), *Essais sur la théorie de la science. Quatrième essai : Essai sur le sens de la « neutralité axiologique » dans les sens sociologiques et économique* (1917), Plon, Paris.
- White W.F. (2007), *Street Corner Society. La structure sociale d'un quartier italo-américain*, La Découverte, Paris.
- Zorgbibe C. (1996), *L'impérialisme*, PUF, Que sais-je, Paris.

• **Banque mondiale :**

- *Ajustement structurel en Afrique subsaharienne*, Institut de développement de la Banque mondiale, Washington, 1989.
- *Le défi du développement*, Rapport sur le développement dans le monde Washington, 1991.
- *Le développement et l'environnement*, Rapport sur le développement dans le monde, Washington, 1992.
- *Investir dans la santé*, Rapport sur le développement dans le monde, Washington, 1993.
- *Une infrastructure pour le développement*, Rapport sur le développement dans le monde, Washington, 1994.
- *Le monde du travail dans une économie sans frontières*, Rapport sur le développement dans le monde, Washington, 1995.
- Rapport annuel, Washington, 1998.
- *Le développement au seuil du XXIème siècle*, Rapport sur le développement dans le monde, Washington, 1999-2000.
- *Partenaires dans la transformation du développement : nouvelles perspectives de l'élaboration des stratégies de réduction de la pauvreté maîtrisée par les pays*, Washington, 2000.
- Initiative en faveur des pays pauvres très endettés et cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté, Rapport d'avancement, Washington, 2000.
- *Combattre la pauvreté*, Rapport sur le développement dans le monde, Washington, 2001.
- *Des institutions pour les marchés*, Rapport sur le développement dans le monde, Washington, 2002.
- *Développement durable dans un monde dynamique : améliorer les institutions, la croissance, la qualité de vie*, Rapport sur le développement dans le monde, Washington, 2003.

- *Mettre les services de base à portée des pauvres, Rapport sur le développement dans le monde*, Rapport sur le développement dans le monde, Washington, 2004.
- *Un meilleur climat de l'investissement pour tous*, Rapport sur le développement dans le monde, Washington, 2005.
- *Equité et développement*, Rapport sur le développement dans le monde, Washington, 2006.
- *Le développement et la prochaine génération*, Rapport sur le développement dans le monde, Washington, 2007.
- *L'agriculture au service du développement*, Rapport sur le développement dans le monde, Washington, 2008.
- *Repenser la géographie économique*, Rapport sur le développement, Washington, 2009.
- *Développement et changement climatique*, Rapport sur le développement dans le monde, Washington, 2010.

• **World Bank :**

- *Adjustment Lending: An Evaluation of Ten years of Expérience*, Country Economies Department, Policy Research Séries, Washington, 1988.
- *The East Asian Miracle. Economic Growth and Public Policy*, Oxford University Press, New-York, 1993.
- *From plan to market*, World Development Report, Oxford University Press, Washington, 1996.
- *The State in a changing world*, World Development Report, Oxford University Press, Washington, 1997.
- Prem notes, Economic Policy, number 35, January 2000.
- Garrison J., *From confrontation to participation. Civil Society-Government-World Bank Relations in Brazil*, Washington, June 2000.
- *Consultations with civil society organizations*, General Guidelines for World Bank Staff, Washington, 2000.
- *World Bank-Civil Society engagement. Review of Fiscal Years 2002-2004*, Washington, 2005.
- *World Bank-Civil Society engagement. Review of fiscal years 2005 and 2006*, Washington, 2006.
- *World Bank-Civil Society engagement. Review of fiscal years 2007 to 2009*, Washington, 2009.

- CNUCED, *Les pays les moins avancés. Echapper au piège de la pauvreté*, 2002.
- OECD (2011), Enquête 2011 de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris. 4<sup>ème</sup> Forum à Haut niveau sur l'efficacité de l'aide, Corée, Busan, 29 novembre-1<sup>er</sup> décembre 2011.
- OCDE, *Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement et programme d'action d'Accra, 2005/2008*, 2008.
- PNUD, *The Human Development Report. CD-Rom, Statistical Data Base*, New York, 1999.
- PNUD, *Gouvernance, capital social et réduction de la pauvreté. Rapport sur le développement humain aux Comores*, Moroni, 2001.

• **Sites internet :**

[http://www.oecd.org/document/48/0,3343,fr\\_2649\\_33735\\_1814576\\_1\\_1\\_1\\_1,00.html](http://www.oecd.org/document/48/0,3343,fr_2649_33735_1814576_1_1_1_1,00.html)

[http://www.uis.unesco.org/i\\_pagesfr/indspec/tecspe\\_ner.htm](http://www.uis.unesco.org/i_pagesfr/indspec/tecspe_ner.htm)

<http://www.un.org/fr/aboutun/index.shtml>

<http://www.universalis.fr/encyclopedie/accords-de-bretton-woods/>

<http://www.universalis.fr/encyclopedie/conference-de-bandung/>

# **Table des Matières**

|                                                                                                                                  |        |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| <u>Résumé</u> (français)                                                                                                         | 3      |
| <u>Abstract</u> (anglais)                                                                                                        | 4      |
| <u>Remerciements</u>                                                                                                             | 7      |
| <u>Acronymes</u>                                                                                                                 | 8      |
| <u>Sommaire</u>                                                                                                                  | 10     |
| <u>Prologue</u> : Le processus d'investigation et d'immersion                                                                    | 11     |
| <u>Introduction</u> : La construction réflexive de l'objet de recherche                                                          | 12     |
| <br><b>Partie I : Cadre méthodologique et analytique</b>                                                                         | <br>18 |
| <u>Chapitre 1</u> : Une socio-anthropologie compréhensive appliquée au champ du développement                                    | 20     |
| 1. Le choix d'une sociologie compréhensive, instrument de construction de la structure et du processus du champ du développement | 21     |
| 1.1 La Sociologie selon M. Weber : « <i>la science de l'action</i> »                                                             | 21     |
| 1.1.1 Weber, instigateur de la sociologie compréhensive                                                                          | 22     |
| 1.1.2 L'idéal-type, instrument de comparaison et de compréhension des réalités sociales                                          | 24     |
| 1.1.3 La construction d'idéaux-types d'acteurs locaux du développement                                                           | 26     |
| 1.2 La théorisation de l'action appliquée au champ du développement                                                              | 27     |
| 1.2.1 Analyse des valeurs sociales et des symboles de l'action sociale                                                           | 27     |
| 1.2.2 De l'évidence intellectuelle à l'évidence affective                                                                        | 29     |
| 1.2.3 Le pouvoir fondement de l'action sociale                                                                                   | 32     |
| 2. Immersion, observation participante et entretiens semi-directifs                                                              | 35     |
| 2.1 L'interactionnisme symbolique et l'observation participante                                                                  | 35     |
| 2.1.1 Les trois étapes de l'analyse de terrain d'H.S. Becker                                                                     | 36     |
| 2.1.2 La grounded theory et l'inductionnisme analytique                                                                          | 38     |
| 2.1.3 Une innovation méthodologique avec un ancrage interactionniste                                                             | 39     |
| 2.1.4 Les grandes catégories de positions de recherche sur le terrain :<br>R. Gold (1958) et P. et P. Adler (1987)               | 41     |

|       |                                                                                                             |    |
|-------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 2.2   | Intérêts et limites de l'observation participante pour comprendre le champ du développement au Burkina Faso | 42 |
| 2.2.1 | La confrontation directe du chercheur avec son objet de recherche                                           | 43 |
| 2.2.2 | La volonté de produire un cadre d'analyse théorique                                                         | 43 |
| 2.2.3 | Les dangers de l'intervention et la nécessité de la distanciation                                           | 44 |
| 2.3   | L'opérationnalisation de l'observation participante                                                         | 46 |
| 2.3.1 | La négociation de l'introduction dans le champ du développement                                             | 46 |
| 2.3.2 | Le choix d'une posture méthodologique interactionniste                                                      | 47 |
| 2.3.3 | Le recueil et la retranscription des données dans un processus interactif                                   | 49 |
| 3.    | La posture réflexive du « sociologue compréhensif »                                                         | 50 |
| 3.1   | Le sociologue et son rôle de constructeur de sens                                                           | 51 |
| 3.1.1 | Donner du sens à une réalité sociale observée                                                               | 51 |
| 3.1.2 | La relation du chercheur avec son terrain et ses prises de position                                         | 52 |
| 3.2   | Les questions épistémologiques liées à l'engagement du sociologue                                           | 53 |
| 3.2.1 | L'empathie du sociologue et l'exercice d'un regard intrusif                                                 | 53 |
| 3.2.2 | « <i>La neutralité axiologique</i> »                                                                        | 55 |
| 3.2.3 | Les questionnements éthiques du chercheur                                                                   | 56 |
| 3.3   | La question de la scientificité des sciences sociales                                                       | 57 |
| 3.3.1 | Le contrôle scientifique du sociologue et la gestion des biais                                              | 57 |
| 3.3.2 | La généralisation et la théorisation des résultats obtenus                                                  | 58 |
| 3.3.3 | La clarification systématique des limites de l'étude                                                        | 59 |

## Chapitre 2 : Le discours comme objet à révéler et le processus d'analyse intégrale du discours

|       |                                                                |    |
|-------|----------------------------------------------------------------|----|
| 1.    | L'inscription du discours dans le champ de la linguistique     | 62 |
| 1.1   | Fondements théoriques et idéologiques de l'analyse du discours | 62 |
| 1.1.1 | Ferdinand de Saussure et la linguistique structurale           | 62 |
| 1.1.2 | L'analyse du discours en France dans les années 1970           | 63 |
| 1.1.3 | La valeur symbolique et le sens du discours selon P. Bourdieu  | 64 |
| 1.1.4 | Le concept de « <i>formation discursive</i> » de M. Foucault   | 66 |
| 1.2   | L'analyse du discours et la théorisation de phénomènes sociaux | 67 |

|       |                                                                                                         |    |
|-------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 1.2.1 | L'enracinement de la théorie dans la réalité : « <i>De la théorie empirique à la théorie formelle</i> » | 68 |
| 1.2.2 | La reconstruction des itinéraires et la compréhension des contraintes                                   | 69 |
| 2.    | Diversité des formes et usages du discours                                                              | 69 |
| 2.1   | Les différents niveaux linguistiques                                                                    | 70 |
| 2.1.1 | Présentation de la diversité des niveaux linguistiques                                                  | 70 |
| 2.1.2 | La forme du discours                                                                                    | 72 |
| 2.1.3 | La structuration de l'énoncé : entre analyse de contenu et analyse de discours                          | 74 |
| 2.2   | La pluralité des usages du discours                                                                     | 75 |
| 2.2.1 | Instrument social de communication                                                                      | 75 |
| 2.2.2 | Instrument de pouvoir et signe extérieur de richesses                                                   | 76 |
| 2.3   | La légitimité du discours et la différence linguistique comme discrimination sociale                    | 77 |
| 2.3.1 | Règles du discours et conditions d'acceptabilité                                                        | 77 |
| 2.3.2 | Différence linguistique et discrimination sociale                                                       | 78 |
| 2.3.3 | Énonciations constatatives et énonciations performatives                                                | 79 |
| 2.4   | Le rôle des Sciences sociales dans l'analyse de discours                                                | 82 |
| 2.4.1 | La question de la vérité et de la construction de structures générales                                  | 82 |
| 2.4.2 | L'approche qualitative et le paradigme interprétatif                                                    | 83 |
| 3.    | Le cadre expérimental de l'analyse intégrale du discours                                                | 83 |
| 3.1   | L'analyse de la situation intégrale de l'énonciation                                                    | 84 |
| 3.1.1 | Le triple pari de l'analyse du discours : représentativité, systématisme et interprétation              | 84 |
| 3.1.2 | L'étude du sujet social en situation                                                                    | 85 |
| 3.1.3 | Les conditions sociales de production, de diffusion et d'utilisation du discours                        | 86 |
| 3.2   | La place de l'analyste dans le processus d'interprétation                                               | 87 |
| 3.2.1 | La question du savoir acquis de l'analyste                                                              | 87 |
| 3.2.2 | La lutte contre la simplification des faits                                                             | 87 |
| 3.2.3 | L'analyse du discours, une approche engagée et interventionniste                                        | 88 |



|                                                                                 |           |
|---------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Chapitre 3 : L'enquête de terrain</b>                                        | <b>90</b> |
| 1. La présentation de l'outil de collecte de données et des acteurs interviewés | 90        |
| 1.1 Une technique de recueil du discours                                        | 90        |
| 1.1.1 L'entretien semi-directif                                                 | 91        |
| 1.1.2 La procédure flexible de l'entretien semi-directif                        | 91        |
| 1.2 La présentation du corpus discursif                                         | 92        |
| 1.2.1 La construction du corpus discursif                                       | 92        |
| 1.2.2 La sélection des catégories d'acteurs du champ du développement           | 93        |
| 1.2.3 La répartition des ressources et capitaux du champ du développement       | 95        |
| 2. Le déroulement et les conditions sociales de l'enquête                       | 98        |
| 2.1 Les conditions sociales de l'enquête                                        | 98        |
| 2.1.1 L'homogénéité de la situation de communication                            | 98        |
| 2.1.2 Le contexte d'interaction entre l'enquêteur et l'enquêté                  | 98        |
| 2.2 La réalisation des entretiens approfondis                                   | 99        |
| 2.2.1 Guide d'entretien, consignes et déroulement de l'entretien                | 99        |
| 2.2.2 Les limites du recueil de discours appliqué au champ du développement     | 100       |

## **Partie II : La conception du développement dans l'approche de la Banque mondiale**

102

### **Chapitre 4 : La construction du champ du développement et le basculement vers la lutte contre la pauvreté**

103

|                                                                                                                                  |     |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| 1. Nouvel ordre mondial et nouveau regard sur le Sud dans les contextes de sortie de seconde guerre mondiale et de guerre froide | 105 |
| 1.1 Les conflits mondiaux de la première moitié du XXème siècle et l'avènement d'une gouvernance mondiale                        | 106 |
| 1.1.1 Nouveaux rapports de force, redistribution des rôles sur la scène internationale et gouvernance mondiale                   | 106 |
| 1.1.2 L'institutionnalisation et la légitimation de l'occidentalisation du monde                                                 | 110 |
| 1.1.3 Structure et processus du système-monde et du champ du développement au lendemain de la seconde guerre mondiale            | 112 |
| 1.2 La guerre froide : bipolarité et nouvelle conception du développement                                                        | 116 |

|       |                                                                                                                                   |     |
|-------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| 1.2.1 | Lecture idéologique du champ des relations internationales : les premières failles du leadership collectif et du multilatéralisme | 116 |
| 1.2.2 | Victoire du bloc atlantique et mise sous ajustement du Tiers-Monde                                                                | 120 |
| 1.2.3 | Photographie de la structure et du processus du champ du développement après quarante années de guerre froide                     | 122 |
| 2.    | Le basculement vers la lutte contre la pauvreté et la réduction des inégalités                                                    | 128 |
| 2.1   | La traduction de ce nouveau paradigme de l'aide au développement                                                                  | 129 |
| 2.1.1 | L'IPPTTE et le CSLP                                                                                                               | 129 |
| 2.1.2 | Les rencontres internationales sur l'efficacité de l'aide                                                                         | 130 |
| 2.2   | Efficacité de l'aide et justification de la lutte contre la pauvreté                                                              | 133 |
| 2.2.1 | « <i>Le droit au développement, un droit inaliénable de l'Homme</i> »                                                             | 133 |
| 2.2.2 | Le développement humain et la reconnaissance de la multi dimensionnalité de la pauvreté                                           | 134 |
| 2.3   | La nouvelle doctrine de l'aide au développement                                                                                   | 135 |
| 2.3.1 | Elargissement de la représentation et des critères de pauvreté                                                                    | 135 |
| 2.3.2 | Rompre le cercle vicieux du lien entre pauvreté et inégalités                                                                     | 136 |
| 2.3.3 | La réforme des conditionnalités                                                                                                   | 136 |
| 3.    | Concepts, produits et nouvelles conditionnalités de la réforme du champ du développement                                          | 138 |
| 3.1   | Bonne gouvernance et réévaluation de la gestion des politiques publiques                                                          | 139 |
| 3.1.1 | Les principes de la gouvernance                                                                                                   | 139 |
| 3.1.2 | Une approche néo-institutionnaliste de l'Etat                                                                                     | 143 |
| 3.1.3 | Déplacement des centres de décision : l'exemple de la communalisation intégrale au Burkina Faso                                   | 145 |
| 3.2   | La montée en puissance des théories participatives                                                                                | 146 |
| 3.2.1 | L'idéal participatif de la Banque mondiale                                                                                        | 146 |
| 3.2.2 | La société civile, élément démocratique de ce processus participatif                                                              | 148 |
| 3.2.3 | Impact sur la répartition des rôles nationaux et la gestion publique                                                              | 149 |

|                                                                                                                                                |     |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <u>Chapitre 5</u> : Nouveau paradigme de l'aide au développement et évolution des rapports de force entre acteurs                              | 152 |
| 1. Analyse critique de la mise en œuvre du nouveau paradigme de l'aide                                                                         | 153 |
| 1.1 Le basculement des IBW vers le politique : la continuité à travers les changements et la justification d'une nouvelle ingérence            | 153 |
| 1.1.1 Les causes de ce changement organisationnel                                                                                              | 154 |
| 1.1.2 Nouvelle vision du rapport coût-efficacité de l'aide au développement et recours au politique pour agir sur l'économie                   | 155 |
| 1.2 Bonne gouvernance et aide budgétaire                                                                                                       | 157 |
| 1.2.1 Un manque de consensus sur les modalités de l'aide                                                                                       | 158 |
| 1.2.2 Renforcement des systèmes nationaux                                                                                                      | 160 |
| 1.2.3 Le transfert d'un modèle de décentralisation                                                                                             | 160 |
| 1.3 Processus participatif et responsabilité démocratique                                                                                      | 162 |
| 1.3.1 Un processus participatif imposé sous forme de conditionnalité                                                                           | 162 |
| 1.3.2 Un processus participatif précipité dans des pays reconnus pour leurs lacunes démocratiques                                              | 164 |
| 2. Bilan des engagements de la réforme sur l'efficacité de l'aide et mise en lumière du discours contradictoire de la lutte contre la pauvreté | 165 |
| 2.1 Les failles du dialogue et du partenariat entre développeurs et développés                                                                 | 166 |
| 2.1.1 L'échec de l'harmonisation et de l'alignement de l'aide, piliers de la réforme sur l'efficacité de l'aide                                | 166 |
| 2.1.2 L'absence d'une vision globale du développement au niveau national                                                                       | 168 |
| 2.2 Nouvelle forme d'ingérence et atteinte à la souveraineté budgétaire                                                                        | 168 |
| 2.2.1 Institutionnalisation d'un droit de regard des développeurs sur l'ensemble du budget national des développés                             | 169 |
| 2.2.2 Des conditions peu propices à la responsabilisation des Etats                                                                            | 172 |
| 2.3 Des obstacles à l'appropriation nationale des politiques de développement                                                                  | 175 |
| 2.3.1 L'instrumentalisation des théories de la société civile                                                                                  | 175 |
| 2.3.2 Le caractère inopérant et contradictoire de la lutte contre la pauvreté                                                                  | 177 |
| 2.3.3 La difficulté à traduire en stratégie et en actions des concepts humanistes en perte de sens                                             | 180 |

|                                                                                                                                                |         |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| 2.4 Les principes du discours de la Banque mondiale : moralité et éthique du champ du développement                                            | 182     |
| 2.4.1 L'organisation du discours de la Banque mondiale autour de trois principes : L'analyse de Béatrice Hibou                                 | 183     |
| 2.4.2 Un discours fermé, diffus et « performatif » à caractère évangélique                                                                     | 185     |
| 2.4.3 Le recours à la morale comme instrument de justification                                                                                 | 186     |
| <br><u>Chapitre 6 : Evolution du discours de la Banque mondiale au sujet de l'aide au développement</u>                                        | <br>190 |
| 1. Analyse du paradigme de lutte contre la pauvreté via l'étude des RDM                                                                        | 191     |
| 1.1 Analyse RDM de 1991-1995 : prolongement des PAS et paradigme néolibéral                                                                    | 191     |
| 1.1.1 Créer les conditions assurant le bon fonctionnement du marché                                                                            | 192     |
| 1.1.2 Limites et lacunes de ce discours                                                                                                        | 193     |
| 1.2 Les RDM de 1996 à 2000 : reconnaissance de l'échec de l'ajustement structurel et amorce d'une approche globale et durable du développement | 195     |
| 1.3 Les RDM de 2001 à 2010 : naissance et évolution du paradigme de lutte contre la pauvreté                                                   | 196     |
| 1.3.1 <i>Combattre la pauvreté</i> (2000-2001) : Document de référence du paradigme de lutte contre la pauvreté                                | 197     |
| 1.3.2 Prise de conscience de la complexité du processus de développement et du caractère multi dimensionnel de la lutte contre la pauvreté     | 201     |
| 1.3.3 Un paradigme de l'économie du développement « pro-pauvres » centré sur le renforcement du capital humain                                 | 202     |
| 2. La mise en œuvre d'une dynamique de changement et d'un changement de dynamique                                                              | 207     |
| 2.1 Participation de la société civile et réformes des institutions au niveau local                                                            | 207     |
| 2.2 Le rôle de l'Etat et les réformes institutionnelles                                                                                        | 208     |
| 2.2.1 La réforme des institutions pour une amélioration de l'accès des pauvres aux services de base                                            | 209     |
| 2.2.2 Le besoin d'une volonté politique et d'une réforme des relations entre les acteurs nationaux du développement                            | 209     |

|       |                                                                                                          |     |
|-------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| 2.3   | La réforme de la coopération internationale                                                              | 210 |
| 2.3.1 | Un besoin de concertation des acteurs et de coordination de l'aide                                       | 210 |
| 2.3.2 | Une restructuration du circuit de l'aide                                                                 | 211 |
| 2.3.3 | Favoriser des relations de confiance entre partenaires du champ du développement                         | 212 |
| 3.    | Les enjeux de la collaboration tripartite                                                                | 213 |
| 3.1   | Caractéristiques et rôle des parties prenantes de la collaboration tripartite                            | 213 |
| 3.1.1 | Les OSC, productrices de connaissance locale                                                             | 213 |
| 3.1.2 | Le gouvernement des pays en développement                                                                | 218 |
| 3.1.3 | La Banque mondiale et la communauté du développement                                                     | 219 |
| 3.2   | La modification du processus de prise de décision et de suivi-évaluation des politiques de développement | 220 |
| 3.2.1 | Complémentarité et mise en commun de l'expertise des trois catégories d'acteurs                          | 223 |
| 3.2.2 | Sélection des OSC, collaboration opérationnelle et partenariats institutionnels                          | 225 |
| 3.2.3 | Développement social et renforcement des capacités de la société civile                                  | 227 |
| 3.3   | Les réticences des parties prenantes nationales face à la collaboration tripartite                       | 230 |
| 3.3.1 | La remise en cause de la représentativité et de la légitimité des OSC par l'Etat                         | 230 |
| 3.3.2 | La crainte de la SC de substitution à l'Etat et de perte de crédibilité                                  | 230 |
| 3.3.3 | Le rôle de catalyseur de la BM                                                                           | 231 |

### **Partie III :**

#### **L'interprétation par les acteurs locaux du développement. Analyse comparative des discours**

234

#### **Chapitre 7 : Présentation du corpus discursif et du processus d'analyse des données**

235

#### **1. Présentation et justification de l'ensemble des enquêtés**

235

|                                                                                                                                |                                                                                                                                             |         |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| 1.1                                                                                                                            | Contexte temporel de l'enquête                                                                                                              | 236     |
| 1.1.1                                                                                                                          | Date et durée des entretiens                                                                                                                | 236     |
| 1.1.2                                                                                                                          | Intérêt de la présentation du cadre temporel de l'enquête                                                                                   | 237     |
| 1.2                                                                                                                            | Synthèse des variables sociodémographiques des enquêtés                                                                                     | 238     |
| 1.2.1                                                                                                                          | Explication du classement des acteurs interviewés                                                                                           | 239     |
| 1.2.2                                                                                                                          | Synthèse du sexe, de l'âge et du statut des enquêtés                                                                                        | 242     |
| 1.2.3                                                                                                                          | Synthèse du niveau d'études des enquêtés                                                                                                    | 243     |
| 1.2.4                                                                                                                          | Synthèse des expériences et du poste actuel des enquêtés                                                                                    | 244     |
| 1.2.5                                                                                                                          | Synthèse des motivations des enquêtés                                                                                                       | 245     |
| 1.3                                                                                                                            | Analyse des résultats sur la base du positionnement des enquêtés au sein du champ du développement                                          | 246     |
| 2.                                                                                                                             | La construction du processus d'analyse autour des ensembles conceptuels de la lutte contre la pauvreté                                      | 248     |
| 2.1                                                                                                                            | Les ensembles conceptuels de la lutte contre la pauvreté sélectionnés comme indicateurs de comparaison entre les discours                   | 248     |
| 2.1.1                                                                                                                          | Le processus participatif                                                                                                                   | 248     |
| 2.1.2                                                                                                                          | La gouvernance                                                                                                                              | 250     |
| 2.1.3                                                                                                                          | L'efficacité de l'aide au développement                                                                                                     | 252     |
| 2.2                                                                                                                            | La construction du processus d'analyse des discours                                                                                         | 253     |
| 2.2.1                                                                                                                          | Première étape : le parcours personnel des acteurs interviewés                                                                              | 253     |
| 2.2.2                                                                                                                          | Deuxième étape : la perception de ces concepts et l'appropriation symbolique du discours officiel sur le développement par les acteurs      | 253     |
| 2.2.3                                                                                                                          | Troisième étape : l'analyse des différences de perceptions à partir du pouvoir symbolique du discours de la BM sur les catégories d'acteurs | 254     |
| <br><u>Chapitre 8 : Analyse thématique et linguistique du corpus discursif par catégorie d'acteurs locaux du développement</u> |                                                                                                                                             | <br>255 |
| 1.                                                                                                                             | Les bailleurs de fonds                                                                                                                      | 255     |
| 1.1                                                                                                                            | Données sociodémographiques et informations liées à la trajectoire professionnelle des salariés des organismes bailleurs de fonds enquêtés  | 256     |
| 1.2                                                                                                                            | Maîtrise et perception des concepts de la Banque mondiale                                                                                   | 258     |
| 1.2.1                                                                                                                          | Concept 1 : le processus participatif                                                                                                       | 259     |

|                                                                                                                               |     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| 1.2.2 Concept 2 : la gouvernance                                                                                              | 265 |
| 1.2.3 Concept 3 : l'efficacité de l'aide au développement                                                                     | 274 |
| 2. L'Etat                                                                                                                     | 284 |
| 2.1 Données sociodémographiques et informations liées à la trajectoire professionnelle des acteurs étatiques enquêtés         | 284 |
| 2.2 Maîtrise et perception des concepts de la Banque mondiale                                                                 | 285 |
| 2.2.1 Concept 1 : le processus participatif                                                                                   | 286 |
| 2.2.2 Concept 2 : la gouvernance                                                                                              | 288 |
| 2.2.3 Concept 3 : l'efficacité de l'aide au développement                                                                     | 291 |
| 3. Les organisations non gouvernementales                                                                                     | 295 |
| 3.1 Données sociodémographiques et informations liées à la trajectoire professionnelle des acteurs d'ONG enquêtés             | 296 |
| 3.2 Maîtrise et perception des concepts de la Banque mondiale                                                                 | 298 |
| 3.2.1 Concept 1 : le processus participatif                                                                                   | 298 |
| 3.2.2 Concept 2 : la gouvernance                                                                                              | 306 |
| 3.2.3 Concept 3 : l'efficacité de l'aide au développement                                                                     | 313 |
| 4. Les organisations militantes                                                                                               | 322 |
| 4.1 Données sociodémographiques et informations liées à la trajectoire professionnelle des membres d'organisations militantes | 323 |
| 4.2 Maîtrise et perception des concepts de la Banque mondiale                                                                 | 326 |
| 4.2.1 Concept 1 : le processus participatif                                                                                   | 326 |
| 4.2.2 Concept 2 : la gouvernance                                                                                              | 333 |
| 4.2.3 Concept 3 : l'efficacité de l'aide au développement                                                                     | 341 |
| 5. Les universitaires                                                                                                         | 351 |
| 5.1 Données sociodémographiques et informations liées à la trajectoire professionnelle des universitaires enquêtés            | 351 |
| 5.2 Maîtrise et perception des concepts de la Banque mondiale                                                                 | 354 |
| 5.2.1 Concept 1 : le processus participatif                                                                                   | 354 |
| 5.2.2 Concept 2 : la gouvernance                                                                                              | 360 |
| 5.2.3 Concept 3 : l'efficacité de l'aide au développement                                                                     | 367 |
| 6. Les animateurs                                                                                                             | 376 |
| 6.1 Données sociodémographiques et informations liées à la trajectoire professionnelle des animateurs enquêtés                | 378 |
| 6.2 Maîtrise et perception des concepts de la Banque mondiale                                                                 | 380 |
| 6.2.1 Concept 1 : le processus participatif                                                                                   | 380 |

|                                                           |     |
|-----------------------------------------------------------|-----|
| 6.2.2 Concept 2 : la gouvernance                          | 385 |
| 6.2.3 Concept 3 : l'efficacité de l'aide au développement | 386 |

## Chapitre 9 : Inscription du discours des acteurs dans la structure et le processus du champ du développement

|                                                                                                                             |     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| 1. Mise en perspective de la perception du processus participatif avec le positionnement des acteurs                        | 395 |
| 1.1 Analyse comparative des sous-thèmes liés au processus participatif                                                      | 396 |
| 1.2 Mise en perspective de ces données avec la position des acteurs                                                         | 397 |
| 2. Mise en perspective de la perception de la gouvernance avec le positionnement des acteurs                                | 398 |
| 2.1 Analyse comparative des sous-thèmes liés à la gouvernance                                                               | 398 |
| 2.2 Mise en perspective de ces données avec la position des acteurs                                                         | 399 |
| 3. Mise en perspective de la perception de l'efficacité de l'aide avec le positionnement des acteurs                        | 402 |
| 3.1 Analyse comparative des sous-thèmes liés à l'efficacité de l'aide                                                       | 403 |
| 3.2 Mise en perspective de ces données avec la position des acteurs                                                         | 404 |
| 4. L'inscription du discours des acteurs dans les relations de pouvoir inhérentes au champ du développement                 | 409 |
| 4.1 Un constat global de manque d'efficacité de l'aide : une interprétation en termes de répartition des sources de pouvoir | 409 |
| 4.1.1 « <i>L'analyse stratégique des contraintes de l'action collective</i> » de Crozier et Friedberg                       | 410 |
| 4.1.2 Les sources de pouvoir inhérentes au champ du développement                                                           | 411 |
| 4.2 Interprétation de la dynamique interne du champ du développement                                                        | 413 |
| 4.2.1 L'espace symbolique discriminant du champ du développement                                                            | 414 |
| 4.2.2 La réponse aux hypothèses de recherche                                                                                | 417 |

## Conclusion

|                                                                         |     |
|-------------------------------------------------------------------------|-----|
| 1. Rappel des principaux résultats de la recherche                      | 420 |
| 2. Le prolongement des résultats de la recherche                        | 424 |
| 2.1 Idéal-type pour comprendre l'ordre discursif des bailleurs de fonds | 425 |
| 2.2 Idéal-type pour comprendre l'ordre discursif des acteurs étatiques  | 426 |
| 2.3 Idéal-type pour comprendre l'ordre discursif des ONG                | 427 |



|     |                                                                                                                     |     |
|-----|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| 2.4 | Idéal-type pour comprendre l'ordre discursif des organisations militantes                                           | 429 |
| 2.5 | Idéal-type pour comprendre l'ordre discursif des universitaires                                                     | 431 |
| 2.6 | Idéal-type pour comprendre l'ordre discursif des animateurs                                                         | 432 |
| 3.  | L'impact de l'inertie systémique du champ du développement sur l'atteinte des objectifs de lutte contre la pauvreté | 435 |
|     | <u>Bibliographie</u>                                                                                                | 437 |
|     | <u>Table des matières</u>                                                                                           | 450 |
|     | <u>Annexe 1</u> : Guide d'entretien général                                                                         | 462 |
|     | <u>Annexe 2</u> : Guide d'entretien à destination des animateurs                                                    | 464 |
|     | <u>Annexe 3</u> : Le Burkina Faso                                                                                   | 465 |

## **Annexe 1 : Guide d'entretien général**

L'annexe n°1 présente le guide d'entretien utilisé pour cinq des six catégories d'acteurs locaux du développement sélectionnés pour cette étude, c'est à dire les représentants des bailleurs de fonds, de l'Etat, des ONG, des organisations militantes et des universitaires. Les questions correspondent à celles posées aux interviewés, les différents points énoncés aux informations que j'ai souhaitées recueillir à travers ces questions d'ordre général.

### **Partie 1 : La trajectoire professionnelle et motivations de l'interviewé**

1. Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?
  - Âge
  - Statut
  - Formation / Niveau d'études
  - Parcours professionnel
  - Poste actuel et fonction
  - Centres d'intérêts
  
2. Qu'est-ce qui vous a amené à travailler dans le champ du développement et plus spécifiquement pour cette organisation ?
  - Motivation
  - Intérêts personnels/professionnels
  - Place dans la sphère du développement
  
3. Pourquoi avoir choisi cette organisation ou cette profession en général ?
  - Perspectives professionnelles
  - Statut et particularités de l'organisation au sein du champ du développement au Burkina Faso (légitimité, crédibilité, reconnaissances, leadership)
  - Type de poste et de responsabilités liées à ce poste (connaissances, compétences et attitudes recherchées et mobilisées)
  - Degré d'adhésion avec l'organisation d'appartenance

## **Partie 2 : Perception du développement et du secteur au Burkina Faso**

### **1. Comment définiriez-vous le développement ?**

- Définition et critères d'un pays développé
- Perception du rôle et de l'importance des divers acteurs impliqués dans la lutte contre la pauvreté
- Maîtrise du cadre institutionnel, des concepts et outils relatifs à la lutte contre la pauvreté
- Connaissance des différentes approches et de l'histoire du champ du développement
- Ressources (humaines, techniques, financières) à mobiliser
- Les facteurs explicatifs de la persistance de la pauvreté au Burkina Faso : Analyse des différentes phases du secteur du développement depuis son origine (succès, échecs, apprentissages)

### **2. Quelle est la vision du développement diffusée par l'organisation pour laquelle vous travaillez ?**

- Domaines prioritaires/Objectifs/programmes de l'organisation
- Ressources mobilisées en accord avec cette vision/innovations
- Rôle de l'organisation dans le secteur
- Relation et interaction avec les acteurs du développement

## **Annexe 2 : Guide d'entretien à destination des animateurs**

### **1<sup>ère</sup> Partie : Parcours personnel**

1. Informations générales : Âge et sexe
2. Lieu de naissance et lieu de travail
3. Formation initiale (fin de l'école, diplômes obtenus et raison du départ de l'école)
4. Expériences professionnelles (dans le secteur d'animation ou dans d'autres secteurs)/organisations pour lesquelles ils ont travaillé dans le passé et dans le présent

### **2<sup>ème</sup> Partie : La représentation du métier d'animateur**

5. Motivation à devenir un animateur
6. Intérêts et perspectives du métier
7. Perception des animateurs de leur métier :
  - a. Compétences/connaissances/attitudes du « bon animateur »
  - b. Mission de l'animateur en termes d'utilité et d'impact
  - c. Renforcement des capacités

### **3<sup>ème</sup> Partie : Les relations entre les acteurs du champ du développement**

8. La relation entre l'animateur et les populations
9. La relation animateurs/ONG/PTF

### **4<sup>ème</sup> partie : Le rôle de l'animateur au sein du champ du développement**

10. Fonction de l'animateur dans le processus de projet de développement
11. Relation entre responsabilité de l'animateur et statut accordé

### **5<sup>ème</sup> Partie : La lutte contre la pauvreté au Burkina Faso**

12. Circulation de l'information entre animateurs, ONG et PTF
13. Définition du développement
14. Analyse de l'évolution du développement et de la conception des projets







Photo n°4 : Jeune femme Peuhl dans un village sahélien du Nord du Burkina Faso